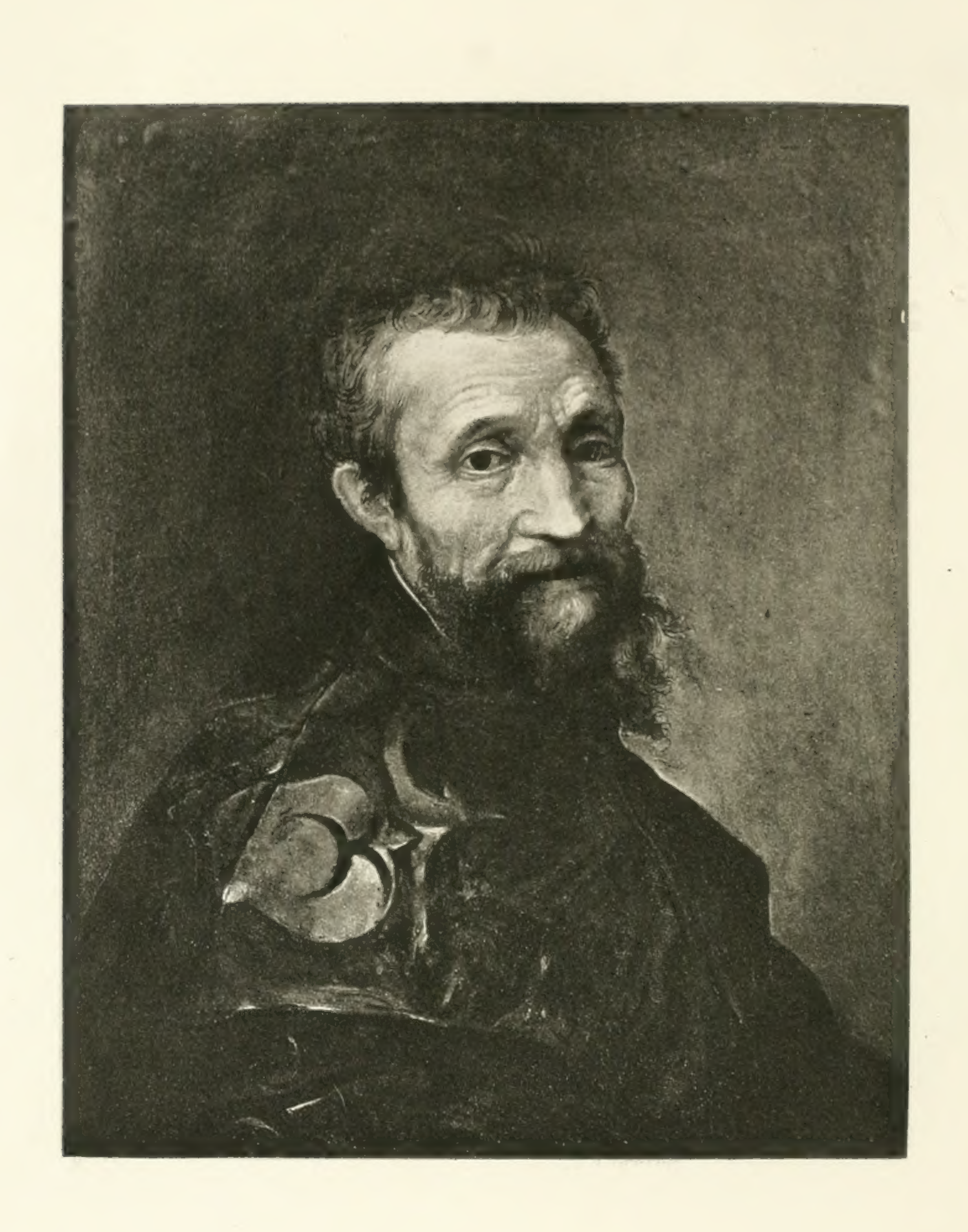

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 06117091 6

SAINT-PIERRE DE ROME







PORTRAIT DE MICHEL-ANGE

Peint par lui-même.

LE P. D.-A. MORTIER

DES FRÈRES PRÊCHEURS

SAINT-PIERRE DE ROME

HISTOIRE

DE LA BASILIQUE VATICANE

ET

DU CULTE DU TOMBEAU DE SAINT PIERRE



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCCC



C'est avec plaisir que j'ai lu le manuscrit du R. P. Mortier sur « St Pierre de Rome. »

La sûreté de la doctrine, le tact avec lequel sont résolues les questions les plus épineuses, le sens délicat qui préside à l'appréciation des choses de l'art, l'intérêt du récit qui sait se plier à toutes les formes d'un sujet essentiellement varié, la distinction et l'aisance sans prétention d'un style sûr de lui-même, une érudition et une conscience historiques qui ne dissimulent rien de la vérité et je ne sais quel savoir-dire qui la fait accepter toujours même sous une forme piquante, tant il garde de mesure, ces qualités réunies font de ce livre une de ces œuvres que l'on est heureux d'approuver.

Et non moins qu'instructif il est bienfaisant. « On ne saurait le lire sans aimer davantage le Prince des Apôtres. » L'impartialité de l'historien est tempérée de sentiment chrétien, et il se dégage de cette « Histoire du Tombeau de St Pierre » comme insensiblement par le seul exposé des faits la conviction profonde de tout ce que la parole du Christ a déposé de divin dans cette poussière humaine.

C'est de tout cœur que je lui donne mon approbation.

Flavigny 19 Mai 1898, en la fête de l'Ascension du Sauveur

Fr. Jourdain Hurtaud
des Fr. Prêch.



J'approuve très volontiers l'ouvrage du R. P. Mortier intitulé Saint-Pierre de Rome.

Un sentiment très chrétien s'allie dans cet ouvrage à la science historique la plus approfondie, au sens critique le plus pénétrant. La doctrine en est intègre. — Érudition consciencieuse se dérobant sous les dehors d'un style élégamment classique, — sentiment juste et délicat des exigences de l'art chrétien, — récits piquants, épisodes dramatiques, curieux et antiques documents qui excitent sans cesse l'intérêt et rendent infiniment attachante la lecture d'une œuvre aussi sérieuse, — tels sont, ce semble-t-il, quelques-uns des mérites de cette savante monographie du grand monument de la piété catholique.

Et, c'est aussi, dans son genre, un monument que ce livre. Par l'amplitude de ses proportions, par la richesse de ses matériaux, par la noblesse de son style, par l'infinie variété de ses aspects, il évoque le souvenir et rappelle l'impression de l'Œuvre complexe et grandiose qu'il est destiné à glorifier.

Flavigny le 11 mai 1898, en la fête de Saint Stanislas

fr. A. Gardeil
des frères prêcheurs.

Imprimatur.

Parisiis die 1a Junii 1898.

Fr. Reginaldus Monpeurt
Prior Provincialis Franciae.



Imprimatur.

+ Renatus Franciscus arch. Turon.



Bénitier de Saint-Pierre.

INTRODUCTION

> Attendentes autem hoc sacrum sublime B. Petri templum non nostri neque cujuspiam esse proprium sed omnium christianorum nationum commune. —
> CLÉMENT VII, bulle *Admonet nos*.

Ces paroles de Clément VII devraient être gravées en lettres d'or sur le fronton de la basilique vaticane, car seules elles donnent la raison juste, précise, authentique, du culte matériel et du culte spirituel dont les papes, l'Église, les princes, le monde entier, ont entouré le tombeau du prince des Apôtres. Ce tombeau n'est pas une sépulture privée, que le cœur d'une famille en larmes garde et vénère avec une exclusive jalousie, écartant par la vue même de ses témoignages d'affection tout contact de l'étranger. Ce n'est pas davantage un de ces monuments glorieux élevés par la reconnaissance et l'admiration des peuples, gages permanents de victoire devant lesquels les générations qui passent apprennent à aimer, à servir, et au besoin à défendre la patrie; le tombeau de saint Pierre n'a

pas de frontière. Il est universel comme le pouvoir dont il symbolise la majesté. Pierre mystique portant l'Église du Christ, il est le centre auquel toute l'histoire du monde aboutit, le pivot autour duquel elle se déroule.

Si Dieu, à travers les âges qui précèdent le Christ, dirige l'humanité, fonde et anéantit les nations, sauve du milieu de la corruption et de l'erreur la poignée de Juifs qui doivent, malgré leurs défauts de race, conserver la vraie notion de la divinité, de son culte, de ses rapports avec les hommes, et garder intacte l'espérance du Messie libérateur, c'est pour amener l'humanité, des quatre coins de l'horizon, à une même foi, un même culte, un même salut, et fonder ainsi sur saint Pierre l'unité de son Église. Et depuis, depuis que la *Pierre* fondamentale a été scellée dans le sol romain par la mort du prince des Apôtres, n'est-ce pas ce tombeau qui gouverne le monde?

Chose étrange! le tombeau du Christ a été livré par un mystérieux décret de la Providence à une domination antichrétienne. A peine Jésus a-t-il quitté le sépulcre où son corps meurtri avait été déposé, que l'axe de son Église subit une déviation. Née à Jérusalem, l'Église ne doit pas y exercer son empire. Les saintes femmes éplorées accourent pour embaumer le corps de leur Maitre; le tombeau est vide : « Allez, leur dit un ange, le Christ est ressuscité, il n'est plus ici. »

Le Christ est avec Pierre. Là où Pierre établit sa résidence, là est le Christ; là où Pierre fixe à jamais par sa mort son pouvoir de Pasteur universel, là est à jamais le Christ.

Aussi bien le tombeau de saint Pierre n'est pas un simple souvenir, une *Memoria* glorifiant ses restes comme les cénotaphes des hommes illustres: c'est un tombeau qui vit, qui agit, qui parle aux générations qui se pressent à ses pieds. Quels ossements ont plus prophétisé que les siens?

C'est sur saint Pierre que s'appuie le Vicaire de Jésus-Christ pour affirmer son autorité, revendiquer ses droits, exercer son ministère; c'est au nom de saint Pierre qu'il garde, illumine, développe sans aucune défaillance les enseignements de la foi; c'est par le pouvoir conféré à saint Pierre qu'il maintient la discipline évangélique, redresse les mœurs, encourage les bons, glorifie les saints, condamne les mauvais. Si sa puissance est respectée, sa doctrine écoutée, ses arrêts même les plus sévères

fidèlement observés, c'est que la voix du pape est la voix même de Pierre. Couché dans sa tombe, Pierre parle par la bouche de ses successeurs, il vit en eux.

« Tu es *Pierre*, et sur cette *Pierre* je bâtirai mon Église... » Cette parole du Christ au pauvre pêcheur de Bethsaïde a pénétré les entrailles de l'humanité, et pendant de longs siècles elle a attiré devant son tombeau toutes les nations chrétiennes. Plus les nations ont eu au cœur la sève catholique, plus elles sont accourues à ses pieds. On peut dire sans crainte d'erreur que le culte du tombeau de saint Pierre est le témoignage le plus éclatant de la profession de la foi catholique, le signe authentique de sa vitalité. Ils baissent en proportion.

Aussi nos pères ont eu pour le tombeau apostolique un amour enthousiaste, une véritable passion. Seule cette passion divine explique le culte ardent, persévérant, magnifique, qu'ils lui ont voué. Rien ne leur a paru trop fastueux pour l'honorer. Ce n'est pas un monument funèbre qu'ils lui ont bâti; ce n'est pas une châsse qu'ils lui ont consacrée, mais par deux fois, avec le même élan de générosité, des basiliques immenses, où les arts et toutes les richesses du monde furent conviés à fêter splendidement la présence des restes sacrés du prince des Apôtres. De Constantin à Michel-Ange, et au delà, c'est une marche triomphale des papes, des empereurs, des rois, des princes, de l'univers chrétien, offrant à l'envi, pour construire et décorer ces basiliques, l'or de leurs cassettes, le génie de leurs artistes.

Ce culte matériel ne leur suffit pas. Ils viennent en personne, les plus augustes comme les plus humbles, se prosterner devant ce tombeau, en baiser le seuil, y puiser comme à la source unique la lumière de la foi et l'énergie de la vertu, y implorer à deux genoux le pardon de leurs fautes. Les papes surtout rendent au tombeau de saint Pierre le culte le plus ardent. Autour de lui ils multiplient les honneurs, accumulent les privilèges; près de lui ils reçoivent la tiare, près de lui ils la déposent; heureux de trouver à ses côtés le lieu de leur suprême repos.

Raconter ces choses du passé ne manque pas d'opportunité. Si le siècle qui s'éteint n'a pas eu la vitalité catholique de ceux qui l'ont précédé, n'est-ce point parce qu'il s'est éloigné de la *Pierre angulaire* de l'Église? Et si le siècle qui va naître veut vivre de cette vie divine qui

seule peut lui donner une réelle grandeur, n'est-ce point au tombeau de saint Pierre qu'il doit la chercher? Nos pères l'y ont puisée sans relâche.

Montrer le chemin qu'ils ont suivi, indiquer la source de la foi, nous a paru œuvre éminemment apostolique. Les leçons de l'histoire sont des leçons de choses qui souvent pénètrent plus avant dans les âmes que les plus doctes enseignements.

C'est pourquoi nous avons écrit ce livre. Nous croyons qu'il arrive à son heure. A l'aurore de chaque siècle les pontifes romains ont l'usage de publier un jubilé, cette grâce de miséricorde qui ramenait autrefois au tombeau de saint Pierre toutes les nations chrétiennes. En cette occurrence, parler de ce tombeau, en raconter les gloires, les tristesses, les vicissitudes, redire l'amour passionné dont il fut l'objet, les immenses bienfaits que nos pères en reçurent, toute cette histoire, patrimoine familial de l'Église, peut raviver dans les cœurs ces mêmes sentiments et les rattacher plus étroitement à la foi de saint Pierre. C'est notre espérance.

Certes, nous ne prétendons pas avoir tout dit; nous ne prétendons même pas avoir toujours bien dit, mais nous croyons que, malgré ses lacunes, ce livre écrit avec un grand amour de la vérité et une vénération de cœur pour saint Pierre, pourra servir tout à la fois à la gloire du prince des Apôtres et au bien de ses enfants.

Nous le déposons humblement aux pieds de saint Pierre. Que le Portier du ciel, — comme disaient nos pères, — daigne l'accepter, et, se souvenant de la parole de son Maître bien-aimé : « Pardonne septante fois sept fois! » nous ouvrir un jour les portes de la vie éternelle!

Rome, 12 avril 1898.

PREMIÈRE PARTIE

LA BASILIQUE VATICANE

LIVRE I

LA MORT DE SAINT PIERRE

I

LE VATICAN

Toute la terre est à Dieu; mais il s'est réservé, sur son immensité, quelques coins privilégiés où il manifeste davantage et d'une manière insolite sa puissance ou sa bonté. Ce sont les *lieux saints*, les paradis : les portes du ciel ne se ferment jamais sur eux.

Entre tous, après la terre sanctifiée par la présence du Christ, aucun lieu n'est plus vénérable que celui qui a été consacré et illustré par le martyre et la sépulture de saint Pierre. Nos pères s'y traînaient à genoux et l'arrosaient de leurs larmes. Aussi nous a-t-il paru utile, au début de cette histoire, de jeter un coup d'œil rapide sur le passé du Vatican.

Ces quelques lignes préliminaires seront comme le portique du temple.

Le Tibre sépare le Vatican de l'enceinte des sept collines sur lesquelles est bâtie la Ville éternelle. Il en fait un quartier à part, réservé, indépendant, que, par une intuition de l'avenir, ni roi, ni consul, ni empereur ne songea à entourer de murailles pour en prendre possession. On dirait que ce coin de terre attendait son souverain légitime.

Le mont Vatican, situé à l'ouest de Rome, n'est séparé du Janicule et du *Monte-Mario* que par des dépressions peu profondes. A ses pieds s'étale une plaine qui longe les bords du Tibre, plaine qui eut sous la république et l'empire ses jours de gloire.

Dès les premiers temps toutefois, ce lieu avait une mauvaise réputation, si nous en croyons Tacite, qui le traite d'infâme [1], sans doute à cause de la multitude de serpents qui s'y rencontrait. Est-ce pour ce motif que l'on y bâtit, dans la suite, un temple à Apollon, le divin charmeur? Ce temple existait encore sous Néron, à côté du cirque, et fut témoin du martyre et de la sépulture de saint Pierre, enseveli, disent les anciens, *in templo Apollinis* [2].

L'abbé Duchesne croit qu'il n'y eut jamais à côté du cirque de Néron un temple consacré à Apollon. Les premiers écrivains chrétiens auraient fait confusion avec le temple de Cybèle, parce que les directeurs du culte de Cybèle et d'Apollon étaient les mêmes. L'existence des deux temples ne paraît pas impossible, et l'affirmation des anciens écrivains est tellement nette, que nous l'acceptons et maintenons le titre de temple d'Apollon comme la bonne indication de la sépulture de saint Pierre [3].

On a cherché et savamment discuté l'étymologie du nom *Vatican*. Les uns veulent, comme Pomponius Festus, que ce nom vienne d'un ordre divin donné aux Romains par quelque prophète, de chasser les Étrusques qui l'occupaient [4]. Aulu-Gelle l'attribue à la présence du temple d'Apollon, dont l'esprit prophétique remplissait cette solitude : *Vaticanum a vaticiniis* [5]. Quoi qu'il en soit, ce nom était prédestiné, et le Vatican est vraiment depuis dix-huit siècles le lieu des oracles.

Nous trouvons çà et là, pendant la longue période des luttes du peuple romain contre les voisins qui gênent son extension et cherchent à la comprimer, le souvenir de la plaine vaticane.

Qui ne se rappelle ce Mutius Scévola pénétrant dans la tente du roi de Clusium, Porsenna, pour l'assassiner? Ami des Tarquins, Porsenna faisait le siège de Rome pour leur rendre la couronne; la famine était grande et menaçait de livrer la ville. Mutius, jeune homme de noble famille, se dévoue pour la sauver. Il traverse le camp ennemi et frappe de son poignard celui qu'il croit le roi; ce n'était que son secrétaire. Arrêté par ordre de Porsenna, il est condamné à périr dans les flammes. Le Romain ne tremble pas. Il met la main sur un brasier ardent et dit : « Voici le cas que l'on fait du corps, quand on a la gloire en vue. » Porsenna, ému d'admiration, lui rendit la liberté, et Mutius rentra dans Rome comme un triomphateur. Le peuple l'appela *Scevola*, pour rendre honneur à la main

[1] Tacite, *Annal.* l. II.
[2] *Lib. pontif.* I, p. 58. Édition Duchesne. Thorin, Paris, 1886.
[3] Cf. *Lib. pontif.* I, p. 120.
[4] *De Verb. signific.* l. XIX.
[5] *Noct. att.* l. XVI.

gauche qu'il avait étendue sur le brasier, et le Sénat, pour récompenser sa bravoure, lui fit don d'une propriété dans la plaine vaticane, le long du Tibre.

Non loin de là était le champ de Cincinnatus, plus au nord, vers le *Monte-Mario*. Encore une fois, Rome était aux abois. Son consul, Minutius, cerné par les Èques, avec toute son armée, implorait du secours. La patrie fut déclarée en danger; un dictateur, ayant plein pouvoir, s'imposait. Le Sénat choisit Cincinnatus. C'était un homme de mœurs modestes, qui vivait dans le calme de sa métairie à la plaine vaticane. Les députés du Sénat vinrent l'y trouver. Cincinnatus labourait son champ. Par respect pour les ordres du Sénat, il laisse ses bœufs, revêt sa toge et accepte la dictature. Les Èques vaincus passent sous le joug. Cincinnatus triomphe à Rome, et après seize jours de pouvoir se démet de sa charge et reprend sa charrue.

Peu à peu les monuments se pressent au Vatican; les routes le sillonnent, les jardins l'ombragent, les ponts le relient à la ville. Ce n'est plus le lieu infâme de Tacite, mais une promenade ornée de villas appartenant aux patriciens et aux empereurs. A travers ces villas qui bordent la voie Triomphale, la voie Cornelia, la voie Aurelia, des temples, des portiques, des statues, se dressent de toutes parts, alternant avec les tombeaux de Romulus, de Numa et de Scipion l'Africain. Ces tombeaux n'étaient que des souvenirs, car les corps de ces héros n'y reposaient point. Celui de Scipion, en particulier, enlevé à sa sépulture familiale sur la voie Appienne, avait été transporté sur le rivage de la mer et enseveli comme un défi en face de Carthage.

Les empereurs Adrien et Marc-Aurèle y construisent de superbes mausolées, rivalisant de grandeur et de richesse, pendant qu'un fou couronné, Lucius Verus, glorifie par un temple la mémoire de son cheval favori.

Au milieu de cette floraison artistique, qui transforme la plaine vaticane, les vieux Romains gardent avec une religieuse terreur un arbre légendaire, unique de son espèce, et implanté au Vatican par les Étrusques, le fameux térébinthe dont le tronc était couvert de caractères étranges. C'est à son ombre que les augures aiment à prédire l'avenir. Sa célébrité devint telle, qu'il donna son nom à toute la région.

L'avènement de Caligula au trône d'Auguste communiqua une nouvelle vie à la plaine vaticane. Cet empereur possédait, par sa mère, une villa dont les jardins s'étendaient des bords du Tibre au pied du Vatican et du Janicule, entre la voie Aurelia et la voie Triomphale. Il résolut d'y bâtir un cirque en l'honneur d'Auguste et de Tibère. Il en jeta les fon-

dations, établit la *spina*, et fit placer au centre l'obélisque qui se trouve actuellement sur la place Saint-Pierre. Cet obélisque, un des plus beaux de Rome, taillé en Égypte, eut peine à aborder en Italie. Il fallut, pour le transporter, construire un navire dont les dimensions excitèrent l'admiration universelle. Quoique le cirque ne fût qu'ébauché, Caligula en fit la dédicace solennelle aux empereurs Auguste et Tibère, comme le témoigne l'inscription qui se lit encore à la base de l'obélisque :

DIVO CÆSARI DIVI JULII F. AUGUSTO

TI. CÆSARI DIVI AUGUSTI F. AUGUSTO SACRUM

Pendant que les murs du cirque s'élevaient, Caligula s'occupa de relier le Vatican à la ville par un pont. Jusque-là, en effet, deux ponts situés aux deux extrémités de la plaine vaticane permettaient de passer le Tibre, le pont Milvius au nord, et le pont du Janicule au sud. L'accès du cirque était donc difficile. L'empereur y pourvut en jetant un pont sur le Tibre, en face du nouvel édifice. Il partait de l'église actuelle de Saint-Jean-des-Florentins et débouchait à l'hôpital du Saint-Esprit. Ses ruines se voient encore dans le fleuve. Ce pont eut un nom célèbre quand, après avoir servi à l'usage privé de Néron, il devint la propriété de la ville. Le Sénat décréta que seuls les triomphateurs et leurs descendants pourraient y passer, d'où le nom de pont Triomphal. Sur la rive vaticane s'ouvraient, de chaque côté de l'entrée, des portiques où l'armée victorieuse formait ses lignes. Quand Totila mit le siège devant Rome, le pont Triomphal fut coupé pour empêcher l'invasion. Ce fut sa fin; il ne se releva jamais de ses ruines.

Victime de sa cruauté, Caligula mourut à vingt-cinq ans, assassiné dans le portique souterrain de son palais, sans avoir achevé son œuvre.

Claude, « le pauvre homme, » comme l'appelait Auguste, laissa en détresse la construction du cirque : Messaline et Agrippine suffisaient à l'occuper. Il eut le tort de désigner pour son successeur un enfant dont le nom est une infamie. Néron n'avait que dix-sept ans quand Claude, empoisonné par Agrippine, lui légua le gouvernement de l'empire. Les premiers temps de son règne furent heureux, grâce à la direction de Sénèque, dont l'influence maîtrisait les violentes passions de l'adolescent couronné. Une main de fer aurait pu briser ce tempérament voluptueux et cruel, vaniteux et lâche, et développer les germes d'honnêteté que quelques gouttes du sang d'Auguste y avaient semés, et dont les premières pousses firent l'espérance du peuple romain. Elles furent vite étouffées par les instincts mauvais qui trouvèrent dans la mollesse impuis-

sante de Sénèque un débouché facile. La morale païenne était incapable de transformer Néron.

A cette époque de décadence, rien n'était plus dans les goûts du peuple romain que les exercices violents du cirque : *Panem et circenses!* Néron était de son temps. Comédien par instinct, il exige de son précepteur qu'on lui enseigne la science des courses et des représentations théâtrales.



Néron. (Rome. Musée du Capitole.) — Phot. Alinari.

Sénèque ne vit pas le danger ou n'eut pas le courage de refuser. Il essaya d'une demi-mesure, tâcha d'atténuer au dehors le ridicule d'un empereur cocher ou histrion, en dérobant ces leçons compromettantes aux regards du public. Au delà du Tibre, dans la plaine vaticane, le cirque de Caligula, placé dans un lieu solitaire, au milieu de jardins, fermé par des murs inachevés mais suffisamment élevés contre les indiscrets, lui parut l'endroit le plus propre aux exercices de Néron. L'*area* fut déblayée, la *spina* ornée de ses dieux, et l'impérial élève put courir à son aise. Le silence de cette solitude déplut à Néron. S'il s'exerçait à conduire les chars, s'il apprenait à chanter et à jouer de la flûte, il entendait bien avoir autour de lui des spectateurs pour applaudir ses talents et con-

ronner ses victoires. Il résolut d'achever la construction du cirque, témoin de ses premiers essais, afin qu'il fût également témoin de ses triomphes. Sénèque dut regretter amèrement d'avoir ouvert une porte qu'il ne pouvait plus fermer. Rome allait avoir pour empereur un comédien formé par ses soins.

Le cirque du Vatican, comme tous les cirques romains, était une immense enceinte de forme elliptique. Il allait de l'est à l'ouest, où il se terminait près de l'église actuelle de Sainte-Marthe, par une courbe au milieu de laquelle ouvrait la porte triomphale destinée à la sortie des vainqueurs. L'*oppidum,* édifice élevé où l'on gardait les chars et les chevaux dans les *carceres* avant la course, faisait façade, mais d'une manière oblique. Il était flanqué à chaque extrémité d'une tour où se tenaient ceux qui donnaient le signal des courses en agitant un petit drapeau blanc. Entre les deux tours, sur la plate-forme de l'*oppidum,* au-dessus des *carceres,* se trouvait une loge réservée à celui qui payait les jeux, quand ce n'était pas l'empereur.

Trois rangs de murs, distants l'un de l'autre à la largeur de trente pieds, dessinaient l'enceinte du cirque Vatican. Ils portaient les gradins, les loges et les galeries couvertes où s'entassaient et circulaient les spectateurs. Le rez-de-chaussée, sous les galeries, était réservé aux marchands de comestibles, de rafraîchissements et de fleurs. Entre l'arène et le premier rang des gradins, un fossé assez profond, rempli d'eau, que l'on appelait *Euripus,* protégeait les spectateurs contre les bêtes féroces, qui plus d'une fois furieuses s'étaient élancées hors de l'arène. Souvent, pour distraire le peuple et varier ses plaisirs, on faisait combattre dans ce bassin tournant des crocodiles et des hippopotames. Des conduites d'eau, ingénieusement disposées, permettaient même d'inonder entièrement l'arène et de la transformer en lac, sur lequel, à la grande joie des Romains, se livraient des courses nautiques et des combats dont l'horreur égalait les égorgements des gladiateurs.

L'arène était divisée dans sa largeur par la *spina,* mur assez bas qui prit son nom de sa position dans l'arène analogue à celle de l'épine dorsale dans le corps des animaux. La *spina* servait à déterminer la longueur de la course et à empêcher les chars de se heurter. Elle était décorée, de distance en distance, de statues, d'autels, de colonnes, sur lesquelles on élevait les boules coniques (*ova curriculorum*) et les dauphins qui indiquaient aux spectateurs le nombre de tours déjà faits par les chars. Au centre se dressait le grand obélisque, aujourd'hui sur la place Saint-Pierre. C'est à lui que l'on doit d'avoir pu reconstituer dans son intégrité les lignes et les dimensions du cirque Vatican; car, tandis

que ses nombreux collègues dormaient dans la poussière où les avait jetés la hache des barbares, seul il resta debout sur la base où l'avait placé Caligula jusqu'au temps de Sixte-Quint.

A chaque extrémité et à une faible distance de la *spina* se groupaient trois colonnettes à forme conique, élevées sur un socle : c'était la *meta*, la borne qui fixait la limite des courses. Celle du côté des *carceres*, sur la façade, s'appelait *meta prima*. Elle indiquait le point de départ et d'arrivée; l'autre, à l'opposé, vis-à-vis la porte triomphale, s'appelait la *secunda meta*. Sept fois les chars volent autour de la *spina*; heureux le cocher qui, le premier, sous les yeux d'un peuple haletant, sept fois revient à la *meta prima*. Les applaudissements le saluent, les matrones lui jettent



Course de chars. (C. Ademollo. Galerie Pisani — Photog. Alinari

leurs bijoux; il reçoit le *brabeum*, qui est le prix de la course, et la porte triomphale s'ouvre devant lui. Mais il faut que le prix soit bien gagné. Aussi le conducteur doit éviter de laisser entre son char et la *meta* assez d'espace pour qu'un concurrent puisse y glisser le sien et prendre garde de le serrer trop près pour ne pas être renversé. Dans l'entraînement de la course il lui faut un coup d'œil assuré, car il aura beau arriver le premier devant la *meta*, s'il la dépasse il est vaincu. Ses chevaux doivent s'arrêter net en face des trois colonnes, devant la niche du dieu *Consus*, l'inspirateur et le protecteur des courses.

Le cirque de Néron est terminé; il étale au dehors ses arcades, ses colonnes et ses pilastres. A l'intérieur, les marbres les plus variés et les plus riches scintillent sous les feux du soleil. Tout est prêt. Les *præcones* parcourent la ville et annoncent l'ouverture des courses; l'*album*, affiché sur les murs, promet que le *velum* ombragera les spectateurs, car ce sont des courses que Rome n'a jamais vues : l'empereur lui-même en disputera le prix. Aussi tout s'agite dans la grande ville, de l'*ergastulum* de

l'esclave jusqu'au *thalamus* de la patricienne; grands et petits assiègent les trois ponts qui communiquent avec le Vatican. Les grands, parce qu'ils savent qu'une abstention pourrait leur coûter la vie : une tête tombait si facilement! Les petits, parce que, outre l'attrait irrésistible des courses, ils ont l'espoir de s'amuser aux dépens de l'empereur que leurs plaisanteries n'épargnaient point. A Rome, le peuple, — ce *profanum vulgus*, — avait droit de rire. Le rire est la revanche des faibles.

Le *podium*, — premier rang au-dessus de l'arène, — se remplit de dignitaires. Ils y sont tous : sénateurs et magistrats, assis sur leurs sièges d'ivoire, ambassadeurs des peuples soumis, envoyés suppliants des vaincus. Les vestales arrivent. Les gradins supérieurs sont envahis. Sous les galeries couvertes les matrones s'installent, éblouissantes de parure. Tout un peuple attend. Le cortège impérial, grossi à chaque pas par la foule des adulateurs, débouche du pont de Caligula; la *porta Pompæ*, qui occupe le centre de l'oppidum, s'ouvre, et Néron apparaît à son peuple en costume de cocher : tunique courte et étroite, couleur pourpre, sans manches, laissant les bras libres; les courroies enroulées autour des jambes et couvrant le dos des mains, casque en tête. Les concurrents sont présents, verts, bleus, blancs; chacun a sa couleur, et déjà le public impatient parie pour le pourpre de César ou pour le vert, le bleu, le blanc de ses adversaires. Néron monte sur le quadrige, passe les rênes autour de son corps; ce qui permettait au conducteur d'avoir plus d'empire sur ses chevaux en se penchant en arrière, et les empêchait de glisser de ses mains en cas de choc violent. Un couteau recourbé pend à sa ceinture, pour couper les rênes au besoin, s'il était renversé et traîné par les chevaux. L'heure est venue; les chars sortent des *carceres* et se placent en ligne devant la corde blanchie à la craie qui barre la piste. Les trompettes sonnent; du haut des tours de l'*oppidum*, le directeur des courses agite le voile blanc; l'arène est ouverte. L'impérial cocher s'élance... Qui oserait lui disputer le *brabeum?* Sept fois le pourpre triomphe, sept fois les applaudissements éclatent; Sénèque peut être satisfait, son élève sort vainqueur par la porte triomphale, palme et bourse en main. Mais le peuple, tandis que les sénateurs se pâment d'admiration, réclame de vraies courses et prodigue au César victorieux les quolibets les plus irrévérencieux.

Ce n'était qu'un commencement. Enivré par ses succès dérisoires, Néron, dont l'âme, trop basse pour être capable d'un véritable orgueil, était pétrie de vanité puérile, ne rêve plus que les applaudissements du théâtre. Il dispute tour à tour les prix de poésie, de musique, de décla-

mation, au grand amusement de ses sujets, qui se consolent de leur misère en riant de sa folie. Ils vont bientôt pleurer.

Déjà Burrhus est empoisonné; Sénèque a perdu son influence; Rome est livrée aux caprices de son maître.

Depuis la fondation de l'empire, personne n'avait songé à construire un palais en rapport avec la dignité impériale. Auguste, qui affectait la simplicité primitive des vieux Romains de la république, habitait sa maison bourgeoise du Palatin, pendant qu'il poussait vivement les sénateurs et les grandes familles à enrichir Rome de monuments artistiques. Ses successeurs agrandirent la résidence impériale, mais sans lui donner l'ampleur que semblait réclamer la majesté du peuple romain. Néron trouva que son palais était indigne d'un homme, — s'il était un homme, — couronné sur tous les théâtres et vainqueur dans toutes les courses. Il conçut un projet grandiose, et pour le réaliser ne recula pas devant le plus horrible des attentats.

Qu'était le Palatin pour construire un palais à sa divinité! les sept collines pourraient à peine y suffire. Le terrain était occupé par les monuments publics et les habitations privées. Qu'importe? Rome est à Néron. Pour en donner une preuve péremptoire, lui-même y fait mettre le feu, manière tout impériale d'exproprier ses sujets et de déblayer le terrain. Ordre est donné de ne pas arrêter l'incendie, et six jours et sept nuits la flamme dévore les abords du Palatin, le Cœlius, le Quirinal et l'Esquilin. Tout est brûlé, anéanti. Les monuments s'écroulent, les habitants fuient, terrifiés; la désolation, la ruine partout. Et pendant que le feu accomplit son œuvre de destruction, au milieu des larmes et des cris de détresse, Néron, en costume de comédien, regarde ce spectacle du haut de la tour de Mécène, et, charmé, chante sur la flûte l'embrasement de Troie.

La patience du peuple romain était grande, et il lui fallait une âme bien servile pour supporter un monstre comme Néron; mais cette fois la mesure était comble. Trop de ruines étaient entassées, trop de larmes avaient coulé, trop de sang rougissait les cendres de Rome: l'indignation publique éclata, sourde d'abord, comme les grondements d'un volcan dont la lave s'amoncelle, et bientôt, devant le cynisme de l'empereur, violente et universelle.

Néron eut peur. Le crime qu'il avait commis, il ne le regrettait pas, car il servait ses desseins, et son cœur voluptueux était insensible à la douleur d'autrui; mais la colère du peuple pouvait lui demander justice et lui faire expier son horrible forfait. Il chercha autour de lui sur quelles têtes diriger cette colère en l'écartant de la sienne; il eut vite trouvé.

Il y avait à Rome une société sortie du sein des Juifs, et encore confondue avec eux, quoiqu'elle en fût complètement distincte. Ses adeptes, répandus dans toutes les classes, même à l'intérieur du palais, s'appelaient chrétiens du nom de *Christus*, leur fondateur. Tacite va nous dire ce que le peuple romain en pensait et nous expliquer le choix de Néron.

« Pour faire taire cette rumeur, écrit le célèbre annaliste, Néron produisit des accusés et soumit aux supplices les plus raffinés des hommes odieux à cause de leurs crimes, que le vulgaire appelait chrétiens. Celui dont ils tiraient ce nom, Christ, avait été, sous le règne de Tibère, supplicié par le procurateur Ponce Pilate. L'exécrable superstition, réprimée d'abord, faisait irruption de nouveau, non seulement dans la Judée, origine de ce mal, mais jusque dans Rome, où reflue et se rassemble ce qu'il y a partout ailleurs de plus atroce et de plus honteux [1]. »

Voilà les coupables! Voilà ceux qui ont incendié Rome. Ils sont capables de tous les attentats, ces chrétiens, qui refusent aux dieux immortels les honneurs de l'adoration; qui s'abstiennent, en haine du genre humain, de toute charge publique; qui, sous les dehors d'une vertu austère, se souillent dans des réunions secrètes des pratiques les plus dégradantes, et ne reculent pas, pour apaiser leur Dieu, devant le sacrifice d'un enfant qu'ils immolent à sa colère, et dont ils mangent la chair et boivent le sang!

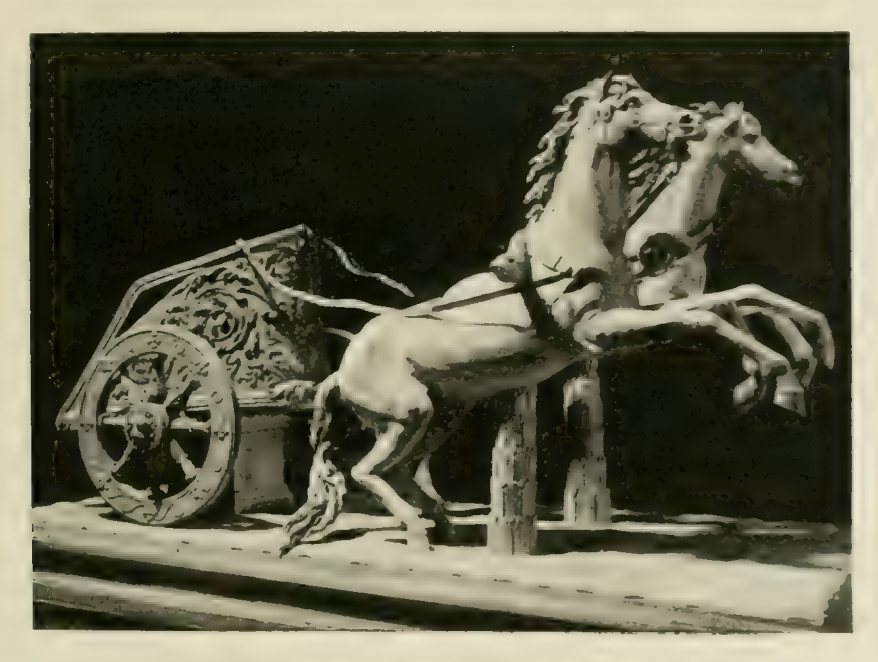
Ces calomnies couraient dans les masses et rendaient les chrétiens odieux. Le terrain était trop avantageux pour que Néron ne bâtit pas dessus la plus abominable accusation. Ses émissaires répandirent le bruit que les chrétiens avaient incendié Rome par haine des dieux et de l'empire. Ce fut une chasse effroyable. Le quartier juif fut envahi, tout ce qui parut se rattacher au christianisme arrêté. Rien ne fut respecté, ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards : le filet impérial se remplit à rompre, les cachots furent trop étroits.

Malgré ces faciles exploits, l'indignation publique, un instant surprise et détournée, n'était pas apaisée, et l'empereur se sentait mal à l'aise quand il parcourait les rues ou paraissait au théâtre. Il résolut de la calmer en la terrifiant. Néron connaissait à fond le cœur de ses sujets; il savait que tout lui serait pardonné s'il assouvissait par des spectacles violents, inouïs, les instincts féroces des Romains. Il fallait du nouveau. Les courses étaient trop paisibles, les combats de gladiateurs trop connus. L'esprit inventif de l'empereur lui suggéra des spectacles dont le récit même fait horreur. Les prisons regorgeaient de chrétiens pour

[1] Tacite, *Annal.* l. XV, XLIV.

lesquels la pitié du peuple n'était pas à craindre, pas plus que la grâce des vestales, dont un signe arrêtait quelquefois l'effusion du sang ou l'achèvement des condamnés.

Par ordre impérial, des jeux publics sont annoncés à son de trompe. Il y aura fête de jour et fête de nuit, au cirque et dans les jardins du Vatican. Rome tout entière est invitée à être témoin de la justice de l'empereur et à se venger par ses applaudissements des chrétiens impies et incendiaires. Rome ne manqua pas à l'appel : voir souffrir était sa joie.



La *biga* (Sculpture antique, Musée du Vatican). — Photog. Alinari.

La fête de jour dut la satisfaire. Au milieu des huées de la populace on amène les chrétiens. Revêtus de peaux de bête, ils sont disséminés dans les jardins, groupés derrière les massifs, et on lâche contre eux des chiens affamés. Ah! c'était une belle chasse! Poursuivis, traqués, déchirés, les malheureux étaient dévorés aux applaudissements du peuple romain, qui saluait au passage l'empereur Néron en costume de cocher, monté sur un char pour mieux voir et exciter les bourreaux. Le plaisir dura longtemps, car les chrétiens étaient nombreux. Beaucoup cependant furent réservés pour la fête de nuit.

Toute grande réjouissance se termine par des illuminations. Néron y pourvut. D'innombrables chrétiens furent attachés à des croix, en dérision de leur Dieu, dans le cirque et les allées de ses jardins. On enduisit leur corps de résine et de poix, et la nuit venue on y mit le feu.

Illumination horrible qui étendait ses lignes, décrivait ses courbes à travers les ténèbres de la nuit et les profondeurs des taillis sous les regards de tout un peuple qui s'amusait à ses sinistres reflets. Oui, ce peuple s'amusait. Autour de ces falots de chair humaine, qui se tordait, craquait sous l'ardeur du brasier, on riait, on insultait. Bien plus : Néron avait réservé une proie à la populace, c'étaient les femmes et les filles de ces chrétiens, dont les corps flambaient en luminaires. Ces malheureuses subirent les derniers outrages dans les sous-sols du cirque, lupanars ouverts à la plus infâme corruption.

Le pape saint Clément, écrivant aux Corinthiens, trente ans après ces événements, rappelle le souvenir de ces saintes femmes : « Parmi la multitude d'élus, dit le pontife, qui ont enduré affronts et tourments, laissant aux chrétiens un illustre exemple, il y eut des femmes transformées en Danaïdes et en Dircés, qui, ayant souffert de terribles et monstrueuses indignités, ont atteint leur but dans la course sacrée de la foi, et ont reçu la récompense [1]. »

Néron dut être satisfait: les spectacles avaient été dignes de lui. Cependant l'horreur de la fête de nuit, de ces corps en feu éclairant les ténèbres, avait dépassé la mesure. Les citoyens qui gardaient encore quelque reste d'humanité murmurèrent. « Bien que ces hommes fussent coupables et dignes des derniers supplices, continue Tacite, on en avait pitié, parce qu'ils étaient sacrifiés, non à l'utilité publique, mais à la cruauté d'un seul [2]. »

Néron avait amusé son peuple, et celui-ci, avide de spectacles, en avait largement profité; mais, malgré ces horreurs et cette prétendue justice, Néron restait aux yeux de tous l'unique coupable. Le sang des chrétiens ne l'avait pas lavé, et sur son front de scélérat les lueurs de leurs corps embrasés n'ajoutaient qu'un éclair de plus aux reflets sanglants de l'incendie de Rome.

De plus, malgré sa légèreté et ses préventions haineuses, la foule avait été frappée de la mort de ces chrétiens qu'elle détestait. Ces hommes n'étaient pas morts comme ceux dont elle suivait et applaudissait souvent la lente et cruelle agonie. En fait de mort violente, les Romains étaient savants. Esclaves et gladiateurs leur en donnaient de nombreuses répétitions. Quelle rage dans le cœur de ces barbares qui, avant de s'égorger

[1] Cette lettre de saint Clément a été interprétée de diverses façons, et plusieurs font de Danaïdes et de Dircé des noms propres personnels. Nous pensons avec beaucoup d'autres qu'il s'agit plutôt d'une transformation théâtrale en Danaïdes et en Dircés. — Allard, *Persécutions*, I, p. 49, et Renan, *l'Antéchrist*, p. 170.

[2] Tacite, *Annal.* XV.

entre eux, passaient devant César et lui disaient : « *Ave, Cæsar !* Salut César, ceux qui vont mourir te saluent! » Et quand, dans cette effroyable lutte, sous les regards de cent mille hommes, le gladiateur vaincu, terrassé, criblé de blessures, tombait sous le genou de son adversaire, quelles malédictions et quelles imprécations d'impuissance sortaient de ses lèvres! rugissements de détresse et de désespoir, derniers râles d'agonie que la foule en délire, vraie réunion de bêtes fauves, écoutait avec délices.

Cette même foule était venue dans les jardins de Néron, espérant avoir les mêmes jouissances et contempler de plus près les atroces tortures d'un être expirant. Son attente fut déçue. Pas de gémissements, pas de malédictions, pas même de tristesse; ces chrétiens mouraient le sourire aux lèvres. Les angoisses les plus affreuses ne purent leur arracher une plainte, et leurs dernières paroles étaient une prière pour leurs bourreaux et une action de grâce à leur Dieu. Jamais pareil spectacle n'avait frappé les yeux des païens; jamais pareil courage ne s'était révélé d'une manière si universelle à leurs âmes avilies. Car ce courage n'était pas le fait de quelques-uns, de quelques superbes stoïciens; tous le montraient au même degré, les femmes comme les hommes, les enfants comme les vieillards, « et, dit Tacite, il y en avait une foule immense : » *multitudo ingens.*

L'impression de cette mort fut profonde. Nous en trouvons la trace évidente dans ces lignes que Sénèque écrivait à Lucilius pour l'exhorter à supporter la maladie avec patience : « Qu'est cela, dit le gouverneur de Néron, auprès de la flamme, du chevalet, des lames ardentes et des fers appliqués aux blessures à peine cicatrisées, pour les renouveler et les ouvrir plus profondes? Parmi ces douleurs, quelqu'un n'a pas gémi, c'est peu! Il n'a pas supplié, c'est peu! Il n'a pas répondu, c'est peu! Il a souri, et souri de bon cœur, regardant ses entrailles mises à nu et contemplant ses souffrances de haut [1]. »

Le sang des premiers martyrs de Néron consacra la terre vaticane. C'est une rosée qui la purifie de ses souillures et la prépare à boire avec respect le sang du prince des Apôtres. Le Vatican est sacré, il peut devenir un tabernacle et garder dans ses flancs les ossements de saint Pierre.

[1] Senec. *Epist.* XIV. Traduct. de M. Allard, *Hist. des persécutions*, I.

BIBLIOGRAPHIE

Nardini, *Roma antica*, Roma, 1771.
Marliano, *Urbis Romae topographia*.
Fioravante Martinelli, *Roma ricercata nel suo sito*, ibid., 1664.
Giacomo Pinarolo, *Trattato delle cose più memorabili di Roma*.
Giuseppe Vasi, *Magnificenze di Roma antica et moderna*, Roma, 1765.
Allard, *Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles*.
Champagny, *les Césars*.
Bianconi Ludovico, *Descrizione dei Circhi*, etc., con note di C. Fea; Roma, 1789.
Nibby, *Roma parte antica e moderna*; ibid., 1839.

II

LES PREMIERS ACTES DE SAINT PIERRE

Pierre était un pêcheur de la petite bourgade de Bethsaïde, sur les bords du lac de Tibériade, en Galilée, vivant comme tous ses compatriotes du produit de son travail. Son vrai nom était Simon, fils de Jonas. Aucune culture intellectuelle, mais une âme franche, ardente, amie du bien, facilement enthousiaste. Il avait un frère appelé André. Un jour, sur les rives du Jourdain, André entendit Jean-Baptiste, le prophète envoyé de Dieu, s'écrier, en montrant un homme qui passait, inconnu dans la foule : « Voici l'Agneau de Dieu [1] ! » Cet homme était Jésus de Nazareth. L'accent du Maître, la vue de Jésus, l'entraînèrent; il le suivit. Il passa tout un jour avec lui, ravi de sa personne et de sa doctrine; puis, comme il aimait tendrement son frère, il courut à sa recherche; son enthousiasme débordait : « Simon, lui dit-il, nous avons trouvé le Messie [2] ! » Et il l'amena à Jésus. Or Jésus jeta sur le nouveau venu un regard pénétrant. « C'est toi, lui dit-il, Simon, fils de Jona; tu t'appelleras Pierre. »

Telle est la première rencontre de saint Pierre et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le divin Maître ne dévoile pas aux regards de Simon le sens profond et mystérieux du nom qu'il lui impose; mais il le marque d'un signe, il se l'approprie. Pierre en a conscience, et laissant sa maison, sa femme et ses filets, se met résolument à sa suite.

[1] Joan. I, 36.
[2] *Id. ibid.* 41 et seq.

Plus tard, sur les flots du lac de Tibériade, Jésus donna à Pierre une première lumière sur ce nom prophétique. Comme le Maître longeait le rivage[1], il aperçut deux barques d'où les pêcheurs étaient descendus pour laver leurs filets. L'une appartenait à Pierre. Il y monta, s'assit et enseigna le peuple resté sur la grève. Quand il eut fini : « Gagne le large, dit-il à Pierre, et jette tes filets. — Maître, répondit l'apôtre, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais sur votre parole je jetterai le filet. » Il le jeta, et la pêche fut tellement abondante, que le filet se rompait. Effrayé, Pierre tombe aux pieds de Jésus, disant : « Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme pécheur. — Ne crains rien, dit Jésus, désormais tu seras un pêcheur d'hommes. »

Simon-Pierre est un des disciples les plus aimés de Jésus. Il l'accompagne partout; il est le témoin de tous ses miracles, le confident de tous ses secrets. Il voit tout et sait tout. Son rôle, dans le futur royaume que va fonder le Sauveur, se dessine de plus en plus.

Un jour, le divin Maître, cheminant de village en village autour de la ville de Césarée, s'arrêta et fit à ses disciples cette question : « Qui dit-on que je suis[2]? » Car les idées les plus diverses circulaient dans la foule à son sujet. Les disciples répondirent : « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres Jérémie, ou quelque ancien prophète ressuscité. — Et vous, reprit Jésus, qui dites-vous que je suis? » Pierre prit la parole, et au nom de tous répondit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. »

Cette confession de Pierre, cet acte de foi en sa divinité, émurent Notre-Seigneur. « Tu es heureux, s'écria-t-il, Simon, fils de Jona; ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé qui je suis, mais mon Père qui est dans les cieux. Eh bien! si je suis le Fils de Dieu, toi, je te dis que tu es *Pierre,* et sur cette *Pierre* je bâtirai mon Église, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. »

Ces paroles sont créatrices; elles donnent à Pierre la suprématie, l'autorité première dans le royaume nouveau, l'Église. Cette *Pierre* angulaire portera tout l'édifice. Ce qui sera bâti dessus aura la promesse de l'éternité; ce qui s'en détachera sera semblable à cette maison fondée sur le sable mouvant : la pluie tombe, les torrents débordent, les vents soufflent, et elle s'écroule.

[1] Luc. V, 4 et seq.
[2] Matth. XVI, 13 et seq.

Pierre cependant était destiné à être l'exemple le plus saisissant de la faiblesse humaine. Jamais son cœur n'avait pu admettre le sombre et douloureux avenir de son Maître. Quand l'heure suprême fut arrivée, quand il vit que les sanglantes et lugubres prophéties allaient se réaliser, il protesta sincèrement de sa fidélité : « Maître, quand tout le monde te renierait, moi, jamais [1] ! » Cette ardeur ne put résister à la vue des humiliations et des souffrances de Jésus. Quelle lutte dans ce cœur! car il aimait Jésus de toute son âme. Avoir été témoin des prodiges inouïs de cet homme, et maintenant le voir insulté, tourné en dérision, prisonnier,



Vocation de saint Pierre, par Ghirlandajo (Chapelle Sixtine). — Phot. Alinari.

vaincu, sans que rien de sa puissance reparaisse : tout a disparu; il est le jouet de la populace. Terrible perplexité! Pierre succomba, il eut peur, et, à la voix accusatrice d'une servante, il renia celui qui l'avait tant aimé. Par trois fois il protesta, il jura qu'il ne connaissait pas « cet homme ». Jésus l'entendit et le regarda [2]. Sous ce regard de miséricordieuse tendresse, Pierre fut écrasé; il sortit de la cour du grand prêtre et pleura amèrement. On dit que ses larmes ne tarirent jamais.

La primauté dans l'Église avait été promise à Pierre, alors qu'il était l'apôtre fidèle et dévoué : les clefs symboliques allaient-elles tomber dans les mains d'un renégat?

Un jour Notre-Seigneur, sur les bords de ce même lac de Tibériade, témoin de la promesse, résolut de la réaliser. C'était après sa résurrection, pendant les quarante jours qu'il passa sur la terre pour fonder

[1] Matth. XXVI, 5 et seq.
[2] Luc. XXII, 61.

définitivement l'Église. Il apparut à ses Apôtres [1], mangea avec eux; puis, s'adressant à Pierre, déjà pardonné, il lui dit : « Simon, fils de Jona, m'aimes-tu? » L'apôtre confus répondit : « Seigneur, vous savez que je vous aime. — Pais mes agneaux, » dit le Sauveur. Par trois fois cette question fut répétée. Pierre, attristé de cette insistance qui lui semblait un doute, dit à Jésus : « Seigneur, vous qui savez toutes choses, vous savez bien que je vous aime. — Pais mes brebis, » dit le Sauveur. Ainsi les agneaux et les brebis, les fidèles et les pasteurs sont soumis à l'autorité de Pierre; il est le Pasteur suprême, tout le troupeau lui appartient. L'Église a un chef visible, vicaire de Jésus-Christ, le premier Pape.

L'autorité de Pierre est acceptée par tous ses collègues dans l'apostolat. Quand les fils de Zébédée, Jacques et Jean, demandent à être les plus élevés dans le royaume, les autres s'indignent d'une telle prétention; s'il s'agit de Pierre, tous s'inclinent, car le Maître a parlé. Après la descente du Saint-Esprit, quand les Apôtres, éclairés d'une meilleure lumière, se rendent compte de la mission qui leur est confiée, de l'œuvre incomparable que Jésus veut accomplir par leur ministère, nul ne s'étonne de voir Pierre se mettre à la tête et prendre en toute occasion la première place et la direction des affaires.

Le premier, Pierre moissonne les prémices de la conversion des âmes par une prédication émue qui bouleverse les cœurs. « Ce fut Pierre, dit Tertullien, qui le premier ouvrit par le baptême l'entrée du royaume des cieux [2]. »

Le premier, Pierre fait jaillir la source du pouvoir miraculeux qui désormais ne tarira jamais dans l'Église. Ce paralytique de la porte *Speciosa* [3] commence la longue série des prodiges accomplis par la sainteté pour manifester à travers les siècles la puissance et la bonté de Dieu.

Le premier, Pierre confesse la divinité de Jésus devant les juges qui l'ont fait arrêter. Et quelle confession! Quel accent de conviction! Quelle audace dans cet obscur pêcheur de déclarer aux docteurs d'Israël que le miracle qu'il a opéré, il l'a opéré par la vertu du nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ le Nazaréen, crucifié par eux, ressuscité par Dieu [4]!

Le premier, Pierre prononce contre un chrétien infidèle la sentence d'excommunication. Les effets en sont terrifiants. A peine l'apôtre a-t-il parlé, qu'Ananie tombe à ses pieds expirant [5].

C'est Pierre qui, traîné de nouveau devant les magistrats avec ses

[1] Joan. XXI.
[2] Tertull. *de Pudicitia*, XXI. — Act. Apost. II.
[3] *Ibid.* III.
[4] *Ibid.* III, 16.
[5] *Ibid.* V, 5.

frères, leur dit ces belles paroles qui resteront à jamais le programme de toute conscience chrétienne : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes [1]. » Parole sublime qui, dans le cours des siècles, produira les actes les plus héroïques et contre laquelle viendront se briser les portes de l'enfer. Elle valut à Pierre les horreurs de la flagellation, comme elle vaudra à ses successeurs les horreurs de l'exil, des tourments et de la mort.

Pierre est toujours en tête; il parle, il combat, il agit comme un maître. Après avoir fondé et organisé par l'institution des diacres l'Église de Jérusalem, l'apôtre se rend à Samarie, où la grâce de Dieu, répandue à pleines mains par le diacre Philippe, faisait des prodiges. C'est encore Pierre qui prend la direction de cette Église naissante et lui communique la plénitude de l'Esprit de Dieu.

Il y rencontre un homme, qu'il retrouvera plus tard sur sa route, comme un adversaire acharné, le premier antéchrist, Simon le Magicien [2]. Cet imposteur, dont les rêveries fantastiques séduisaient un certain nombre d'esprits faibles, se fit le disciple du diacre Philippe. Non pas qu'il crût à la divinité de Jésus-Christ et voulût à sa suite pratiquer les austères vertus de sa religion, nullement; son âme était trop vile pour s'élever aussi haut. Ce qui le tentait, ce qui l'attirait, c'était le pouvoir miraculeux dont Philippe disposait à volonté. Comme ce pouvoir serait utile à Simon le Magicien pour imposer sa doctrine et se faire adorer comme un dieu! S'il le possédait, il serait vraiment aux yeux de tous la « grande vertu de Dieu » incarné. Voilà pourquoi il s'humilie au dehors, et à l'arrivée de Pierre, le chef des chrétiens, lui demande, en offrant de payer, le don du Saint-Esprit. Pierre est indigné. Pour la première fois l'Église se trouve en face de cette plaie hideuse tant de fois maudite par Dieu : le commerce des choses sacrées. Sa réponse est terrible : « Périsse ton argent avec toi, car tu as cru que l'on pouvait acheter le don de Dieu! »

Simon le Magicien ne pardonnera pas à l'apôtre cette humiliation et ce refus. C'est un ennemi.

Heureusement la Providence ménageait à Pierre des rencontres plus agréables. Dès son retour à Jérusalem, vers l'an 34, il reçut la visite de celui qui devait être son frère dans l'apostolat et le martyre. L'amour de Jésus a trop uni Pierre et Paul pour que nous les séparions. Il y avait trois ans que Paul, terrassé sur le chemin de Damas par la voix du Sauveur, avait reçu le dépôt de la foi. Retiré dans la solitude du Hauran, il

[1] Act. Apost. v, 23.
[2] *Ibid.* VIII.

attendait, pour manifester au monde la lumière de sa doctrine et l'ardeur de son amour, d'être devenu vraiment un autre Christ.

Il a tout reçu du Maître : doctrine et mission apostolique; cependant il doit entrer dans la hiérarchie de l'Église, et, pour y entrer, il n'y a qu'une porte comme il n'y a qu'un pasteur. Paul le sait, et après un court séjour à Damas il va à Jérusalem pour voir Pierre. Jésus le conduit à son Vicaire, afin que le nouvel apôtre soit reconnu officiellement par le Chef de l'Église. Pierre et Paul n'auront plus désormais qu'un cœur et qu'une âme; leurs travaux se confondent au milieu des Juifs et des Gentils, comme leur sang se mêlera plus tard. Ils sont un dans le Christ.

On voudra les opposer l'un à l'autre dans la prédication apostolique; des esprits indociles appelleront du témoignage de Pierre au témoignage de Paul, du baptême de Pierre au baptême de Paul, jamais ces deux cœurs ne seront divisés; car, malgré la différence d'origine et de trempe intellectuelle, Pierre et Paul aiment avant tout Jésus-Christ, et tous deux sauront mourir ensemble pour lui.

Le grand acte de la reconnaissance officielle de l'apostolat de saint Paul accompli, Pierre étend sa juridiction. Jusque-là il a réservé sa direction aux églises de Jérusalem et de Samarie. Qu'est la Palestine pour celui qui doit régir le monde ? Il va faire comme un essai de ce gouvernement universel.

Au temps où les Juifs persécutaient l'Église naissante et lapidaient le diacre saint Étienne, des fidèles s'enfuirent à Antioche. C'était alors une des plus belles villes du monde romain et le centre de l'Orient. « Sa situation sur l'Oronte, dit l'abbé Darras, en face de l'île de Chypre, non loin de la Méditerranée, la mettait en rapport avec les principales provinces de l'empire. D'une main elle touchait à l'Égypte par le littoral phénicien, de l'autre à l'Asie Mineure, par les côtes de la Pamphylie et de la mer Égée. Adossée aux plaines de la Mésopotamie, l'Euphrate et le Tigre étaient ses tributaires. Ses flottes sillonnaient la mer Égée et les rivages de l'Hellade; elles entretenaient avec les ports de la Sicile et de l'Italie un échange régulier de communications [1]. »

Dans cette ville, comme dans tous les grands centres, les Juifs avaient leur synagogue. C'est à eux que les fugitifs de Jérusalem s'adressèrent d'abord, semant le bon grain de l'Évangile. Un noyau chrétien se forma. Mais bientôt la grâce de Dieu renversa le rempart élevé entre les fils d'Abraham et les païens. Quelques frères, remplis d'un esprit plus chrétien, prêchèrent la foi même aux païens. C'était une révolution que

[1] *Histoire de l'Église*, t. V, p. 398-399.

l'Esprit-Saint allait bientôt consacrer. En attendant, toutefois, il est probable que les païens convertis durent accepter également les observances judaïques.

Cette communauté, toujours grandissante, attira l'attention du vicaire de Jésus-Christ. Jérusalem avait un évêque, Jacques le Juste; d'autres églises étaient pourvues dans la Judée et la Samarie. Pierre se réserva le siège d'Antioche, affirmant ainsi la primauté de son pouvoir. Il choisissait également la primauté du labeur et du péril, car Antioche était une ville effroyablement corrompue, « où se déroulaient pêle-mêle toutes les



Jésus donne les clefs à saint Pierre (Pérugin, chapelle Sixtine). — Phot. g. Alinari.

voluptés, toutes les débauches[1]. » De plus, grande y était l'animosité des Juifs contre les chrétiens, en sorte que pour la première fois l'Église, dans la personne de son chef, avait en face d'elle ses deux ennemis irréconciliables : le Juif et le païen.

C'est l'an 35 que, selon les expressions de la *Chronique d'Alexandrie*, « Pierre s'assit sur la chaire de l'Église d'Antioche[2]. » Son apostolat y fut fécond; car, au dire du livre des *Récognitions*[3], sept jours après son entrée, dix mille hommes captivés par sa parole, vaincus par ses miracles, recevaient le baptême. Ce chiffre n'a pas lieu de nous surprendre, si nous nous rappelons les cinq mille hommes convertis à la première prédication de l'apôtre le jour de la Pentecôte.

[1] Renan, *les Apôtres*, p. 221.
[2] *Chron. Alex. Olymp.* 203.
[3] *Recogn.* X.

Grâce à la paix dont jouirent les provinces de l'empire à l'avènement de Caligula[1], l'apôtre put travailler à son aise le champ qu'il s'était réservé et, sans le négliger, entreprendre une tournée pastorale dans les Églises nouvellement fondées.

C'est au cours de ce voyage, — *cum pertransiret universos*[2], — disent les Actes, qu'eut lieu la première résurrection opérée par les disciples du Sauveur.

Pendant que Pierre était à Lydda, mourut à Joppé une chrétienne nommée Tabitha. Les pauvres l'aimaient comme une mère, et sa mort les laissait inconsolables. Aussi, dès la nouvelle du voisinage de l'apôtre, tous les cœurs s'ouvrirent à l'espérance. Le Maître n'avait-il pas dit : « Ce que je fais, vous le ferez, et plus encore. » Des frères lui sont députés pour implorer sa pitié. Pierre, ému de leur douleur, part pour Joppé et pénètre dans la salle où le corps de Tabitha est exposé. Les pauvres, les veuves lui faisaient une garde d'honneur. « Voyez, dirent-ils à Pierre, les vêtements que Tabitha nous distribuait! » L'apôtre, à l'exemple de son Maître devant la fille de Jaïre, fait sortir la foule, et seul, en face de ce cadavre, il prie, sûr d'être exaucé. Il approche et dit : « Tabitha, levez-vous! » La morte ouvre les yeux, et, voyant Pierre, se met sur son séant. La joie des pauvres fut grande, et grande aussi l'idée du pouvoir merveilleux que le Sauveur avait donné à son vicaire.

Cet éclat extraordinaire n'empêcha point le pasteur suprême de demander l'hospitalité à un simple corroyeur appelé Simon. Il resta assez longtemps dans cette maison, destinée à être le théâtre d'un prodige plus important pour l'Église de Jésus-Christ.

La communauté chrétienne, tirée du judaïsme, conservait encore à cette époque les idées les plus étroites sur le salut apporté au monde par le Messie. Fervents adeptes de la loi, les premiers disciples étaient convaincus que la religion du Christ devait compléter et parfaire la religion de Moïse, non la détruire. D'où nécessité d'allier les observances légales aux pratiques chrétiennes. Une question redoutable se posait devant les Apôtres. Ils savaient que Jésus était mort pour tous les hommes; que tous, Juifs et Gentils, étaient appelés à la grâce du salut. Faire continuer aux Juifs les observances légales serait chose facile; mais les Gentils? Fallait-il leur imposer le joug mosaïque avant de les recevoir au nombre des disciples, les circoncire avant de les baptiser? Beaucoup le pensaient, et les Apôtres eux-mêmes n'avaient reçu sur cette question

[1] Au commencement de son règne, dit Suétone, il chercha à acquérir la considération. (*Claud.* c. VII.)
[2] Act. Apost. IX.

DÉTAIL DE LA FRESQUE DE SAINT PIERRE EN PRISON

Stanze de Raphaël (Palais du Vatican.)



vitale aucune décision du Maître. Pour être chrétien, la porte, la porte unique était la synagogue.

Cela n'a rien de surprenant, quand on se rappelle l'attachement profond que les Juifs avaient pour leur loi. « Nous avons enduré avec patience tous les maux, dit Josèphe; mais quand on a voulu toucher à nos lois, nous avons fait pour les défendre des actes de valeur au-dessus de nos forces. Si nous sommes chassés partout, c'est parce que nous ne voulons pas les abandonner[1]. »

Ce sentiment héroïque était universel dans la famille d'Abraham; mais il y avait dans le monde, au milieu duquel elle n'était qu'une poignée, un sentiment non moins universel et non moins profond, la haine du Juif. Ses observances étaient tournées en dérision; la circoncision, en particulier, l'exposait à toutes les railleries[2]. Le judaïsme offrait ainsi une barrière infranchissable aux païens, et menaçait le développement de l'Église à travers le monde. Il fallait une solution; Dieu seul pouvait la donner. La nation élue avait reçu les prémices de la foi comme il convenait; il s'agissait à l'heure présente d'ensevelir honorablement la synagogue. C'est Pierre qui reçoit directement de Dieu cette solennelle et difficile mission. Au pasteur suprême appartenait le droit d'imposer aux fidèles la volonté divine.

Parmi les officiers de la garnison romaine, à Césarée, s'en trouvait un nommé Cornelius, peut-être issu de la célèbre *gens Cornelia*[3], en tout cas, homme de bien, craignant Dieu, qu'il avait connu par ses relations avec les Juifs, et généreux envers les pauvres. C'était une âme privilégiée, vivant de la vie chrétienne, sans le savoir, au milieu des païens, en dehors de toute affiliation avec la synagogue. Un jour, pendant sa prière[4], un ange lui apparut et lui dit : « Dieu accepte tes prières et tes aumônes. Pour t'en récompenser, il m'envoie te dire de faire venir de Joppé un certain Simon, surnommé Pierre, qui demeure chez un corroyeur, appelé également Simon, dont la maison est sur le bord de la mer. Pierre te dira ce que tu as à faire. » Or, le lendemain, qui était le jour du sabbat, Pierre monta sur la terrasse de la maison de Simon pour prier. Vers midi, il eut faim et demanda à manger. Pendant qu'on préparait la nourriture, l'Esprit de Dieu le saisit, il eut une vision. Le ciel s'ouvrit : il en vit descendre une nappe immense attachée aux quatre points cardinaux, dans laquelle se trouvait toute espèce d'animaux. En même temps une voix lui dit : « Pierre, lève-toi, tue et mange. — A Dieu

[1] Joseph. *Contra Appion* II.
[2] Juvenal. *Sat.* VI. — Horat. *Sat.* I, IX.
[3] Cf. Cornelius a Lapide *in Act.* X.
[4] Act. Apost. X.

ne plaise! répondit Pierre, car jamais je n'ai rien mangé de profane ni d'impur. » La voix reprit : « N'appelle pas impur ce que Dieu a purifié. » Trois fois la nappe se développa sous ses yeux et disparut. C'était une révélation, mais il manquait à Pierre le trait de lumière pour la comprendre. Il pensait en lui-même, quand l'Esprit lui dit : « Voici trois hommes qui demandent après toi, descends et suis-les sans crainte, c'est moi qui les ai envoyés. » Pierre descend et trouve les trois hommes envoyés par Cornelius. Il leur dit : « Je suis celui que vous cherchez, pourquoi êtes-vous venus? »

Ils lui racontèrent la vision de Cornelius et l'ordre que l'ange lui avait donné de le faire appeler. Pierre comprit; la lumière divine inonda son esprit, et il partit pour ramener à son Maître ces « animaux impurs » dont il avait eu horreur. Le premier pape allait ouvrir aux païens la porte de l'Église. Pour bien manifester sa volonté, Dieu répandit son Esprit sur Cornelius et les siens avant même que Pierre les eût baptisés. Politique divine, vraiment admirable, car ce fait allait avoir à Jérusalem et dans les autres Églises un retentissant éclat. Des frères, obstinés dans leurs vues étroites, devaient reprocher à Pierre sa condescendance et l'accuser d'avoir trahi la religion de ses pères en conférant le baptême à des païens sans les astreindre aux obligations de la loi mosaïque. Dieu l'a prévu, et comme il connaît de longue date « ces cœurs de bronze et ces cerveaux d'airain » que rien ne peut briser, il intervient lui-même, couvre son vicaire et lui donne le droit de répondre : « Ce n'est pas moi qui ai de mon autorité privée ouvert la porte de l'Église aux païens, c'est Dieu qui leur a donné son Esprit; pouvais-je l'en empêcher? »

Désormais les récriminations ne l'arrêteront pas; il confirme solennellement la mission de saint Paul, chargé par Dieu de prêcher aux païens le salut par la foi en Jésus-Christ, et plus tard, au concile de Jérusalem, il apaise les esprits inquiets et fait souscrire aux Pères assemblés le décret qui enterre définitivement la synagogue : « Il a plu au Saint-Esprit et à nous de ne pas vous imposer d'autre fardeau que ces pratiques que nous regardons comme nécessaires, etc... [1]. »

Les actes du concile de Jérusalem sont la charte de fondation de l'Église catholique.

Vraiment il est étrange de voir l'exégèse rationaliste française [2] se mettre à la remorque des Allemands pour affirmer que dans le collège apostolique il y eut un schisme : l'école de Pierre, esclave du judaïsme, et l'école de Paul, le docteur libéral des nations. Les faits que nous venons

[1] Act. Apost. xv.

[2] Renan, *les Apôtres*.



Délivrance de saint Pierre (Raphael, *Stanze*, Vatican). — Photog. Alinari.

de raconter sont une preuve irréfragable de l'intervention première et autoritaire de Pierre dans l'apostolat des païens. Il lui fallut l'ordre de Dieu, soit; comme à Paul, il fallut son inspiration; mais une fois la volonté divine clairement manifestée, Pierre la suivit sans arrière-pensée, et malgré sa déférence pour les Juifs dans une célèbre occasion, déférence pratique que l'on peut diversement juger, il fut vraiment le pasteur de toutes les brebis sans acception de personne.

Après le baptême de Cornelius, Pierre continua ses courses apostoliques à travers la Judée, et l'an 41 revint à Jérusalem. La persécution d'Agrippa éclata presque aussitôt. C'était un prince « religieux observateur des coutumes des ancêtres », dit Josèphe [1], et par conséquent ennemi des chrétiens. Sa politique, du reste, le poussait à détruire le christianisme pour être agréable à ses sujets. Aussi n'hésita-t-il pas à décapiter Jacques le Majeur, dont le zèle ardent avait irrité la synagogue. Agrippa dut être content, car cette exécution lui valut les félicitations générales. Il résolut de la renouveler en frappant le chef même de l'Église. Pierre fut arrêté. La solennité des fêtes de la Pâque retarda son supplice, et il fut enfermé dans la tour Antonia [2].

Considéré par Agrippa comme un prisonnier d'importance, on lui fit subir les rigueurs de la *custodia militaris*. Quatre escouades de quatre hommes furent chargés de veiller sur sa personne, dans la crainte d'un mouvement des chrétiens. Ceux-ci ne songeaient guère à recourir à la violence. L'arrestation du Vicaire du Christ les avait plongés dans la tristesse et la consternation. Qu'allait devenir l'Église sans la direction de son chef, les brebis sans le pasteur? Tous sentaient que perdre Pierre c'était la désolation et la ruine pour les Églises d'Orient à peine établies, au sein desquelles passait déjà un souffle schismatique à propos de l'ethnico-christianisme. L'instinct de la conservation pressait les fidèles. Impuissants auprès des hommes, ils se souvinrent de la parole du Maître : « Demandez, et vous recevrez. » Réunis dans la maison de Marie, mère de Marc, ils priaient avec larmes et gémissements pour obtenir la délivrance de leur père.

C'était la nuit qui précédait son supplice. Déjà le peuple était averti, les préparatifs terminés. Les ennemis de Jésus triomphaient. Pierre, attaché par deux chaînes entre ses gardiens, dormait. Que lui importait de mourir! Il savait qu'il allait retrouver son Maître bien-aimé. « Pierre dort, s'écrie saint Chrysostome; mais Dieu, qui le garde, ne dort pas [3]. »

[1] *Antiq. judaic.* XIX.
[2] Mislin, *les Saints lieux*, II-XXVIII.
[3] *Homil.* VIII, *in Epist. ad Ephes.*

Tout à coup il se sent frappé au côté, il ouvre les yeux et voit son cachot inondé de lumière. Un ange est près de lui : « Lève-toi, lui dit-il. et aussitôt les chaînes tombent de ses mains. — mets la ceinture et chausse tes sandales, couvre-toi de ton manteau et suis-moi. » Pierre croyait rêver. Il avance; les portes du cachot s'ouvrent devant lui; les gardes endormis le laissent passer, il est dehors, le voici devant la porte de fer qui donne accès dans la ville, elle s'ouvre d'elle-même, et il continue sa route. Soudain il se trouve seul, l'ange a disparu. C'est donc bien réel, il est hors de la prison, arraché par Dieu aux griffes de ses ennemis. Dieu a envoyé son ange pour le délivrer[1]. Joyeux et reconnaissant dans son cœur, Pierre hâte le pas pour se retirer chez Marie, mère de Marc, où il avait coutume de résider et de réunir les frères. Il arrive, et frappe à la porte. Une jeune servante, appelée *Rhode* (Rose), vient pour ouvrir. « C'est moi, » dit l'apôtre. Au son de cette voix si connue et si aimée la pauvre fille est tellement bouleversée, qu'elle n'ouvre pas et court avertir les frères. « Pierre est à la porte! s'écrie-t-elle. — Vous perdez la raison, lui répondent-ils. — Non, non, Pierre est à la porte! » Pendant ces pourparlers Pierre frappait toujours, car on pouvait être à sa poursuite. On lui ouvrit enfin. Grande fut la joie de ses enfants, qui ne pouvaient en croire leurs yeux et le pressaient de questions. De la main il réclame le silence, et raconte les merveilles de son évasion. Puis, craignant avec raison de retomber entre les mains d'Agrippa s'il demeurait dans une maison connue de tous comme chrétienne, il se retira dans un lieu plus sûr.

Tel est le personnage que nous allons suivre à Rome, où il est encore vivant, dans son tombeau comme sur sa chaire. Ce n'est point un grand de ce monde, et cependant nul n'a été plus vénéré; ce n'est point un philosophe, et cependant nul n'a été plus écouté; ce n'est point un monarque, et cependant nul n'a été plus obéi. Humainement il n'est rien : sa barque et ses filets, voilà son bien. Divinement il est tout, car il a été établi par Jésus-Christ, le chef de son Église, la *Pierre* sur laquelle elle est bâtie. A lui tout pouvoir pour lier et délier: à lui toute juridiction pour gouverner et sanctifier les âmes; à lui toute lumière pour enseigner la vérité sans jamais défaillir. Il règne sur le monde et il ouvre le ciel, car Dieu lui a dit, et à lui seul, le pêcheur de Bethsaïde : « Tu es *Pierre*, et sur cette *Pierre* je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

[1] Act. Apost. XII, 1.

BIBLIOGRAPHIE

L'abbé Fouard, *Saint Pierre et les premières années du Christianisme;* Paris. 1886.

L'abbé Fouard, *Saint Paul, ses dernières années;* Paris, 1897.

L'abbé Henriot, *Saint Pierre, son apostolat, son pontificat;* Lille, 1891.

Renan, *les Apôtres.*

L'abbé Le Camus, *les Apôtres.*

III

SAINT PIERRE A ROME

La Providence avait ses vues dans la délivrance du chef de l'Église. Pierre à cette époque était encore évêque d'Antioche, et s'il avait versé son sang à Jérusalem, son successeur sur le siège d'Antioche aurait hérité de sa primauté papale. L'Orient, berceau de la religion chrétienne, ne devait pas la diriger dans sa maturité. Outre les hérésies sans cesse renaissantes qui allaient pulluler autour de la croix, rêves extravagants de cerveaux en délire qui auraient été une menace perpétuelle pour la pureté de la foi, Dieu voyait dans l'avenir les guerres terribles qui, à bref délai, feraient de la Syrie le champ de bataille de l'Asie, les ruines amoncelées par le mahométisme et finalement la destruction complète. Il ménageait à la papauté, dans la raison calme des Occidentaux, un milieu plus favorable à la conservation de la foi, et dans la capitale de l'empire un centre pour en assurer le développement universel.

Certes, Rome aura ses jours de carnage et de sang. Ses légions seront vaincues, ses empereurs méprisés, ses murs emportés d'assaut; la hache et le feu ne laisseront pas en elle pierre sur pierre; mais, quand les barbares, fascinés par l'éclat de sa grandeur et guidés par la main vengeresse de Dieu, s'abattront sur elle, l'Église, vieillie de cinq siècles et vivifiée par le sang de ses martyrs, aura assez de vigueur pour subir le choc et assez de majesté pour se faire craindre et respecter. Semblable au chêne dont les racines profondes défient la tempête, elle pourra ployer sous l'ouragan, non se briser.

Aussi, d'après le *Commentarius* [1], Pierre reçut de Dieu même l'ordre de passer en Occident. Un ange lui apparut et lui dit : « Lève-toi, Pierre, et pars pour l'Occident, car il a besoin que tu lui portes la lumière divine. Je serai avec toi. »

Quelques auteurs placent cette vision avant l'emprisonnement de l'apôtre à Jérusalem. S'il en était ainsi, nous ne comprendrions ni les craintes des fidèles, que Pierre avait avertis de son départ prochain pour l'Occident [2], ni son étonnement extraordinaire à lui-même quand l'ange vient le délivrer. Tous, et Pierre le premier, auraient dû avoir la certitude qu'aucun danger sérieux n'était à redouter, puisque Dieu lui avait révélé « qu'il serait avec lui en Occident ». Nous pensons donc que cette vision eut lieu après sa délivrance, pendant les quelques jours qu'il passa à Jérusalem ou dans les environs. Car, en disant que Pierre se retira *in alium locum,* les Actes ne prouvent pas qu'il quitta Jérusalem et surtout ses alentours. Il put se cacher dans un lieu moins en vue que la maison de Marie, mère de Marc, et y recevoir l'ordre divin.

Ayant dit adieu aux fidèles de Jérusalem, Pierre retourne à Antioche pour y établir son successeur. Cette Église importante entre toutes par sa situation, par l'ardeur de sa foi, demandait à sa tête un homme capable de lui continuer les soins paternels et privilégiés qu'elle avait reçus du prince des Apôtres. Il y pourvut en la personne d'Évodius. Antioche perdait la primauté et n'était plus, selon la belle expression de saint Innocent I, que la « sœur de l'Église romaine [3] ».

Pierre partit. Tarse, Philippes, Patras, Corinthe surtout, prétendent à l'honneur de l'avoir reçu à son passage. Les villes de Sicile et du sud de l'Italie s'honorent de la même gloire. Les Pisans le disputent à Tarente, les Napolitains à Reggio [4]. Quoi qu'il en soit, après avoir semé sur sa route le bon grain de l'Évangile, fondé des Églises, sacré des évêques, l'apôtre arrivait à Rome la deuxième année du règne de Claude, l'an 42 de l'ère chrétienne [5].

[1] *Comment.* II, VII.

[2] *Ibid.* II, VIII.

[3] Innocent I. *Ep. ad Bonifacium.*

[4] Voici les principales Églises d'Italie qui prétendent avoir été fondées par saint Pierre : Terracine, Bari, Tarente, Reggio, Nole, Morfetta, Suezza, Gaïazzo, Crotone, Pouzzoles, Ruvo, Sorrente, Naples, Tusculum, Pise, etc.

Le cœur apostolique de saint Pierre pouvait se répandre partout. Mais en eut-il le temps? En tout cas, ces traditions sont trop vénérables pour ne pas en tenir compte. Si elles se sont multipliées outre mesure par une sainte jalousie, beaucoup ont leur valeur. — Cf. Ughelli, *Italia sacra*, passim.

[5] Il est difficile de déterminer d'une manière absolue la date de l'arrivée de saint Pierre à Rome. Orose écrit : « C'est au commencement du règne de Claude que Pierre... vint à Rome. » (*Hist.* VII, VI.) — Saint Jérôme est plus explicite : « Pierre vint à Rome la seconde année du règne

Son entrée dans la capitale de l'empire dut passer inaperçue. Il avait alors près de cinquante ans. Sa taille était moyenne, ses cheveux et sa barbe bouclés, d'après les plus anciennes images que les catacombes nous ont gardées de sa personne, et surtout d'après la médaille célèbre trouvée dans le cimetière de Domitille, et appartenant à l'époque des Flaviens[1].

Rien ne le distingue et n'attire l'attention. Ce n'est qu'un Juif de plus.

De récentes découvertes ont permis à l'archéologie chrétienne d'établir à peu près avec certitude le lieu du premier séjour de saint Pierre à Rome.

Au troisième mille, sur la voie Nomentane, dans une vallée qui sépare celle-ci de la voie *Salaria*, était une villa appartenant à un chrétien de la famille des Ostorius. Elle eut l'honneur de donner l'hospitalité au Vicaire de Jésus-Christ. Rien d'étrange dans la présence de quelques chrétiens, dès cette époque, dans la ville éternelle. Les actes des Apôtres nous racontent que parmi les auditeurs de saint Pierre, à son discours après la descente du Saint-Esprit, il y avait des Romains : *advenæ romani*. De plus, un courant irrésistible poussait à Rome les habitants des provinces les plus éloignées : des convertis, Juifs ou païens, avaient pu s'y fixer depuis la mort de Notre-Seigneur.

Ce lieu était célèbre dans l'antiquité sous le nom de marais *ad Capreas*, et la légende l'entourait d'une auréole. Là, pendant que Romulus faisait un jour la revue de son armée, un orage éclata, l'enveloppa d'un nuage épais au milieu des éclairs et des tonnerres. C'était son apothéose. A vrai dire, on pensa que les sénateurs, blessés par sa fierté, l'assassinèrent et répandirent le bruit de son enlèvement au ciel. On croyait jusqu'en ces derniers temps que le marais *ad Capreas* occupait l'ancien champ de Mars, et précisément l'endroit où est bâti le Panthéon; mais une découverte épigraphique[2] a révélé à M. de Rossi que le marais *ad Capreas* se trouvait au contraire au troisième mille de la voie Nomentane. Ce fait a une grande importance pour appuyer le séjour de saint Pierre en ce même lieu.

En effet, au troisième mille de la voie Nomentane, est située une catacombe célèbre dans l'antiquité et contemporaine des Apôtres. Elle

de Claude. » (*Lib. de Script. Eccl.*) — Eusèbe de Césarée de même : « La seconde année du règne de Claude, Pierre partit pour Rome. » (*Chron.*) — Partant de l'Asie après les fêtes de Pâques de l'an 42, Pierre a pu arriver à Rome à la fin de cette année ou dans les premiers jours de l'an 43, peut-être le 18 janvier, date à laquelle l'Église romaine célèbre la fête de la Chaire de saint Pierre : *Qua Romæ primum sedit*. — Seulement nous pensons qu'il faudrait alors, et non sans raison, supprimer quelques-uns des séjours de l'apôtre dans la Grèce et l'Italie. Tous sont loin d'avoir la même authenticité. Cf. Ughelli, *Italia sacra*.

[1] Les portraits de l'apôtre sont nombreux. On a retrouvé dans les catacombes plus de quatre-vingts coupes de verre ornées des images de saint Pierre et de saint Paul. Cf. Spencer et Northcote, *Rome souterr.*, IV, VII, et le Père Garrucci, XVIe 7.

[2] *Bullet. della Comm. Arch. municip. di Roma*, fasc. IV, ann. 1883.

état connue de nos pères sous des noms qui jettent la plus vive lumière sur la question qui nous occupe. Les Actes des saints Papias et Maurus, — deux soldats morts pour le Christ sous Dioclétien, — disent qu'ils furent ensevelis au cimetière Ostrien, *ad nymphas ubi Petrus baptizaverat*, « près des sources où Pierre baptisait ».

Cette dénomination concorde éminemment avec le marais *ad Capreas* découvert par M. de Rossi[1]. De plus, les actes publiés sous les noms de Libère et Damase, œuvre du v[e] siècle, s'expriment également en ces termes : « Il y avait non loin du cimetière de *Novella* le cimetière Ostrien, où le bienheureux apôtre Pierre avait baptisé[2]. »

Ces actes ont peu de valeur, nous l'avouons, devant la critique, pour les faits qu'ils racontent; mais il n'en est pas de même pour la topographie. Et en réalité la catacombe Ostrienne se trouve bien non loin du cimetière de Novella, situé à peu de distance sur la voie Salaria.

Ce titre apostolique, si vénérable pour l'Église de Rome, reste attaché au cimetière Ostrien à travers les âges, et, au XII[e] siècle, l'auteur du *Liber mirabilium,* écrivant un guide à l'usage des pèlerins de son temps, l'appelle : *Cœmeterium fontis S. Petri*[3].

Du reste, un autre nom vient corroborer la preuve du séjour de saint Pierre à cet endroit. Le martyrologe Hieronymien dit, à la date du 23 janvier : *Via Nomentana, ad capreas in cimiterio Majore, natalis S. Emerentianæ*[4].

Pourquoi la catacombe Ostrienne est-elle appelée *la Grande?* Rien en elle-même ne justifie ce titre d'honneur : ni sa dimension, ni son antiquité, ni le nombre de ses martyrs. Plusieurs autres nécropoles chrétiennes, contemporaines des Apôtres comme elle, sont plus vastes et ont donné la sépulture à des martyrs plus célèbres. Il faut donc chercher autre part la raison de ce titre significatif, et nous la trouvons dans le séjour de saint Pierre. Le souvenir de l'apôtre plane sur ce lieu et lui donne une majesté à laquelle nulle autre catacombe ne peut prétendre. Le *Cœmeterium majus* a la primauté d'honneur.

Ses cryptes sépulcrales, interrogées par les archéologues, ont rendu du reste un témoignage saisissant à la présence de l'apôtre. Seules elles ont

[1] Cf. Armellini, *Antichi cimiteri,* p. 198.

[2] *Id. ibid.* p. 198.

[3] *Id. ibid.* p. 198.

[4] Ce cimetière gardait le sépulcre de sainte Émérentienne, la jeune sœur de lait de sainte Agnès. Encore catéchumène, elle fut surprise par les païens, priant sur la tombe de sa sœur, et si cruellement maltraitée qu'elle expira sur cette même tombe. Elle fut ensevelie par les parents d'Agnès au cimetière Ostrien, dans la célèbre crypte de la Chaire de saint Pierre. En 1876, Armellini lut écrits sur le mur de la crypte les noms de Pierre et d'Émérentienne. Cf. *Antichi cimiteri,* p. 204 et seq.

un signe caractéristique qui n'est plus un simple souvenir, mais bien une preuve matérielle indubitable, nous voulons parler des chaires taillées dans le tuf, que l'on y rencontre au nombre de sept.

Parmi elles, l'une surtout était au temps de saint Grégoire le Grand l'objet de la vénération des fidèles. Des lampes brûlaient devant elle, et les pèlerins s'estimaient heureux d'emporter comme relique quelques gouttes d'huile « de la chaire de saint Pierre ».

On conserve précieusement à Monza les papyrus sur lesquels est écrit le catalogue des reliques rapportées de Rome à Théodelinde, reine des Lombards, par l'abbé Jean. Or, sur un de ces papyrus, attaché à une fiole contenant quelques gouttes d'huile, on lit : *Oleo de sede ubi prius sedit sanctus Petrus*. Signé : *Johannes Abbas*.

Le pieux pèlerin distingue évidemment cette chaire où Pierre s'assit d'abord à Rome d'une autre chaire. Sans cette intention, à quoi bon écrire : *ubi prius sedit?* En comparant les martyrologes, M. de Rossi trouva la justification du terme employé par le pèlerin de Théodelinde. A la date du 18 janvier, le martyrologe Hieronymien dit : *Dedicatio Cathedræ sancti Petri Apostoli qua primum Romæ sedit.*

C'est l'expression même de l'abbé Jean. Le 22 février, au contraire, jour où se célèbre la fête d'une autre chaire, les plus anciens manuscrits de la liturgie grégorienne disent simplement : *Cathedra sancti Petri*. Et l'un d'eux, de la plus haute antiquité, ajoute : *in Roma*.

D'après la liturgie, nous avons ainsi au temps de saint Grégoire deux fêtes de la Chaire de saint Pierre à Rome, l'une se célébrant le 18 janvier, l'autre le 22 février. La chaire du 18 janvier est celle où Pierre s'assit pour la première fois; on en solennisait la mémoire à la catacombe Ostrienne; la chaire du 22 février est celle du Vatican, se rapportant au séjour de Pierre chez Pudens, comme nous le verrons; on en solennisait la mémoire jusqu'au VIIe ou VIIIe siècle dans la basilique vaticane [1].

[1] Vers le VIIIe siècle, après la dévastation des catacombes par les invasions successives des barbares, le souvenir de la chaire de saint Pierre au cimetière Ostrien se perdit dans la mémoire des chrétiens. On se trouva alors assez perplexe en face des deux fêtes de la Chaire de saint Pierre à Rome que la liturgie continuait à solenniser. Quelque savant clerc eut l'idée que la seconde Chaire, celle du 22 février, devait être celle d'Antioche, et la mention en fut faite au martyrologe. Cependant, par une anomalie qu'explique trop bien la force de la coutume, l'*usage*, à Rome, le clergé de la basilique vaticane continua à fêter la Chaire de cette basilique le même jour 22 février, sans en savoir la raison. La confusion était complète. Elle dura jusqu'au pontificat de Paul IV. Ce pape voulut éclaircir la question ou au moins la régulariser, et ordonna par la bulle *Ineffabilis*, 1557, que désormais on célébrerait la Chaire vaticane le 18 janvier, et celle d'Antioche le 22 février. Cette fois la Chaire ostrienne, *ubi Petrus primum sedit*, était bien enterrée et l'erreur historique définitivement consacrée.

Cependant, depuis la découverte de la crypte de sainte Emerentienne, on se [illegible]

Les anciens explorateurs des catacombes avaient pu voir de leurs yeux la chaire devant laquelle l'abbé Jean s'était prosterné; Bosio avait décrit la chambre sépulcrale qu'elle occupait; aussi, dès que le cimetière Ostrien fut ouvert aux recherches des archéologues, on se mit à l'œuvre pour la retrouver. Les galeries furent déblayées, et aujourd'hui les pèlerins peuvent de nouveau contempler et vénérer dans la crypte, où reposa le corps de sainte Émérentienne, la chaire taillée dans le tuf en mémoire du séjour de Pierre dans la villa d'Ostorius[1].

Nous savons que la plupart des auteurs placent la première habitation de l'apôtre au Transtévère, qui était alors le quartier des Juifs; mais les constatations faites au cimetière Ostrien, les expressions employées par les martyrologes et le papyrus de Monza, nous permettent d'affirmer que la villa d'Ostorius fut le premier toit hospitalier qui reçut saint Pierre. Il y enseigna, puisque sa chaire y était vénérée; il y baptisa, puisque le souvenir de ce baptême donna à ce cimetière le nom *ad nymphas S. Petri :* pourquoi n'y aurait-il pas habité? Pourquoi, sans aucun document positif, le faire descendre au Transtévère, et en même temps enseigner et baptiser sur la voie Nomentane? Les Juifs, du reste, n'étaient pas favorables au chef connu des chrétiens, et son séjour parmi eux n'eût pas été sans péril.

Nous sommes d'autant plus autorisé à rejeter le séjour de Pierre au Transtévère, qu'il n'y a laissé aucun vestige de son passage. Cet argument pourra paraître singulier; mais ceux qui ont vécu quelque temps à Rome et qui connaissent l'attention scrupuleuse avec laquelle les Romains conservent le moindre souvenir, la moindre tradition concernant saint Pierre, en apprécieront la valeur. A la voie Nomentane, au *Vicus Patricius,* à l'Aventin, au Forum, près la porte Capène, sur la voie Appienne et celle d'Ostie, au *Tullianum,* au Vatican, partout où l'apôtre a fait un acte important, partout où les fidèles l'ont suivi, la tradition tenace de l'Église de Rome, quelquefois à l'encontre des érudits trop positifs dont la science ne l'effraye pas, affirme et consacre par une église, par un autel, par une pierre, la présence de son fondateur. Au Transtévère, rien; c'est le silence

chaire conservée par nos pères, le collège des *Cultores Martyrum* y célèbre solennellement sa mémoire [illegible], le 18 janvier. Nous avons eu le bonheur d'y offrir le saint sacrifice le 18 janvier 1893 sur le tombeau de sainte Emérentienne, tout proche la chaire de saint Pierre.

[1] Cette chaire a-t-elle servi à l'apôtre? Nous n'osons nous prononcer. Il est évident que du temps de saint Pierre la catacombe actuelle n'avait pas l'étendue qu'elle eut depuis. Ce devait être une sépulture de famille. Les circonstances obligèrent-elles l'apôtre à s'y réfugier, pour enseigner l'Evangile au milieu des troubles sans cesse suscités par les Juifs? Ou bien les fidèles, pour garder le souvenir de ses prédications et de la fondation de l'Église de Rome, taillèrent-ils cette chaire d'abord, puis les autres, en témoignage de leur vénération? Ce que nous avons lu et ce que nous avons entendu dans les conférences faites sur le lieu même par le professeur Marucchi, l'éminent disciple de M. de Rossi, n'ont pu dissiper nos doutes.

absolu. Pierre y est totalement oublié: aucun signe de ce premier séjour si clairement manifesté au cimetière Ostrien.

Pierre habitait donc la villa d'Ostorius, et allait à Rome annoncer l'Évangile, tant chez les Juifs que chez les païens. Malgré les tracasseries dont il fut l'objet de la part de la synagogue, sa parole eut un immense succès. Le filet du pêcheur de Galilée se remplit à rompre. Nous en avons une preuve dans le cri d'alarme que l'empereur Claude jetait en plein Sénat, l'an 47, cinq ans après l'arrivée de Pierre. « Il se plaignit, dit Tacite, du progrès des superstitions étrangères.[1] » Or, quand Tacite parle de superstitions étrangères, il s'agit surtout du christianisme. Lui-même nous fournit le commentaire de cette expression, lorsque, racontant les supplices effroyables infligés aux chrétiens par Néron, il montre leur « immense multitude », *multitudo ingens*, accusée de « superstition exécrable[2] ».

Du reste, il sort des entrailles mêmes de cette terre de Rome, arrosée du sang de tant de martyrs, un témoignage invincible de la rapidité de la propagation de la foi au temps apostolique. Les catacombes contemporaines de Pierre ouvrent leurs sombres galeries, montrent leurs *loculi* pressés, entassés les uns sur les autres. On mourait vite à cette époque, et les *fossores* avaient peine à suffire à la tâche d'ensevelir tous ceux qui versaient leur sang pour le Christ ou voulaient reposer à leur côté.

M. de Rossi établit ainsi le nombre des cimetières chrétiens creusés au temps de saint Pierre pour recevoir les corps de ses enfants : sur la voie *Cornelia,* le cimetière du Vatican ; sur la voie *Aurelia,* le cimetière de Lucine, où furent déposés les restes de Processus et Martinianus; sur la voie *Ostiensis,* le cimetière où repose le corps de saint Paul ; sur la voie *Ardeatina,* le cimetière de Domitille, où cette pieuse chrétienne ensevelit les saints Nérée et Achillée, près du tombeau de sainte Pétronille; sur la voie *Appia*, le cimetière *ad Catacumbas;* sur la voie *Salaria*, le cimetière de Priscille, qui servit de sépulture à la famille sénatoriale de Pudens; enfin, sur la voie *Nomentana*, le cimetière Ostrien, *ad nymphas sancti Petri.*

« Dans chacun de ces cimetières, ajoute l'éminent archéologue, j'ai trouvé des inscriptions non datées qui concernent évidemment des personnages contemporains des Flaviens et de Trajan. Souvent même des dates certaines accompagnaient ces inscriptions et les rattachaient indubitablement à cette époque... Dans des catacombes si diverses, si éloignées

[1] Tacite, *Ann.* XI.
[2] *Id. ibid.* XV.

l'une de l'autre, rencontrer des inscriptions de cette date, c'est mettre la main sur un monument d'origine apostolique [1]. »

Pour creuser des cimetières aussi nombreux et dans des régions si diverses, car les sept cimetières mentionnés forment une zone sépulcrale autour de Rome, il fallut évidemment une raison majeure : cette raison fut, sans aucun doute, la multitude des disciples de l'apôtre. Ils se pressaient au pied de sa chaire comme les jeunes pousses de l'olivier percent, nombreuses et touffues, autour du tronc qui les nourrit.

Bientôt Pierre comprit que sa résidence, à trois milles de la ville, serait un obstacle à sa prédication. Après un séjour dont la durée ne peut être fixée, il se décida à transporter sa chaire dans les murs de Rome, au centre même de la société païenne.

Parmi les païens convertis que l'apôtre avait baptisés, se trouvait un personnage de rang sénatorial, appelé Pudens. Ce devait être un des plus fervents disciples, car saint Pierre lui demanda l'hospitalité. Le palais de Pudens était situé au *Vicus Patricius,* sur la rampe du Viminal. Ce lieu, à jamais célèbre pour les chrétiens, n'a pas cessé depuis lors d'être une terre sacrée. Cent ans après la mort de Pierre, le pape Pie I, sollicité par les enfants de Pudens, Praxède et Pudentienne, convertit ce palais vraiment apostolique en basilique, du titre de *Pasteur*.

Dans une épitaphe du IVe siècle (384) on lit le nom de « Léopard, lecteur de la Pudentienne », *lector de Pudentiana*. Une mosaïque contemporaine de ce lecteur portait cette inscription : *Dominus conservator Ecclesiæ Pudentianæ*. Cette église, en effet, n'était nullement dès le principe dédiée à sainte Pudentienne, mais prenait son nom de Pudens, son père. Nous en avons une preuve dans les signatures de deux prêtres attachés à son service, sur les actes du concile tenu sous le pape Symmaque durant le Ve siècle : *Asterius, presbyter tituli sancti Pudentis; Justinius, presbyter tituli sancti Pudentis*. Ce n'est que plus tard que l'on fit intervenir le culte de sainte Pudentienne en traduisant à tort *Ecclesiæ Pudentianæ* par « église de Pudentienne », au lieu d'église Pudentienne [2].

La dignité sénatoriale de Pudens a fait naître quelques doutes sur la réalité historique du séjour de saint Pierre dans son palais. Une certaine école, prenant trop à la lettre les passages des épîtres de saint Paul où l'humble disciple de Jésus-Christ, pour abaisser l'orgueil humain, se glorifie de ne voir parmi ses disciples que des hommes de basse condition, — *ignobilia mundi*, — prétend qu'il n'est pas probable qu'un sénateur se soit converti avec toute sa famille à la religion d'un Juif crucifié.

[1] De Rossi, *Roma sotterr.*, I, p. 184-185.
[2] Cf. Armellini, *Chiese di Roma*, p. 566.



Monument en bronze contenant la chaire de saint Pierre, par le Bernin.

Les catacombes, qui sont les vraies archives de l'Église, apportent encore ici un témoignage invincible. Leurs marbres, brisés par la hache des barbares et patiemment recueillis et mis en ordre par M. de Rossi, révèlent les noms des familles patriciennes les plus illustres qui ont cru en Jésus-Christ. Or, parmi ces prédestinés, le nom de Pudens a été retrouvé dans la catacombe apostolique de Priscille. « La preuve que les Pudens étaient chrétiens, écrit M. de Rossi, et qu'ils ont pris leur sépulture dans le cimetière de Priscille, m'est fournie par un titre qui se trouve à son étage inférieur. C'est l'empreinte du cachet d'un Pudens Felix plusieurs fois répétée sur le ciment qui scelle un *loculus*. Ces deux prénoms, accolés l'un à l'autre, conviennent merveilleusement aux descendants des Cornelius, puisque Cornelius Sylla fut le premier parmi les Romains qui s'arrogea le surnom de *Felix* et le transmit à ses descendants. Or les Pudens chrétiens passent pour appartenir à la *gens Cornelia*[1]. »

Le Pudens dont parle saint Paul[2] est donc le patricien descendant de Cornelius Sylla. Son palais devint la première cathédrale où Pierre, le pasteur suprême, enseignait l'Évangile de Jésus-Christ.

La Providence nous a gardé le souvenir le plus touchant de la résidence de Pierre dans la maison de Pudens, le siège même où il s'asseyait pour instruire les fidèles. C'est la chaire conservée dans la basilique vaticane. Non pas, selon M. de Rossi, que cette chaire soit la chaise curule du sénateur Pudens, car le bois dont elle est fabriquée ne répond pas à la richesse exigée pour les sièges sénatoriaux[3], pas plus que sa forme.

Cette relique vénérable fut gardée avec le plus religieux respect. Longtemps elle resta près du baptistère du Vatican, et, quand les néophytes avaient été purifiés par l'eau baptismale, ils se rendaient à la chaire de Pierre comme pour témoigner de la sincérité de leur foi et en rendre grâces à celui qu'ils regardaient comme leur père. « Voyez les seuils humides du baptistère, » s'écrie Ennodius de Pavie, envoyant les néophytes en robe blanche vers la *sella gestatoria* de la confession apostolique[4].

Longtemps aussi les successeurs de Pierre tinrent à honneur de prendre possession du souverain pontificat en s'asseyant, le jour même de leur intronisation, dans la chaire apostolique. Usage très touchant

[1] De Rossi, *Imagines B. M. V.*

[2] II Timoth. IV, 21.

[3] Ils étaient en ivoire.

[4] *Apolog. pro Synodo.*

qu'il est regrettable de voir suspendu. Le pape Alexandre VII crut bon de reléguer la chaire de saint Pierre au fond de la basilique actuelle, dans une place certainement honorable, mais à une hauteur telle qu'elle est devenue inaccessible. Elle est revêtue d'un siège en bronze doré, porté par quatre docteurs de l'Église, deux de l'Orient et deux de l'Occident, œuvre du Bernin d'un goût artistique très médiocre. La vénération qui l'entourait a presque disparu, et la fête si populaire autrefois de la chaire de Pierre, quand on pouvait la voir et l'approcher, est devenue presque inconnue en dehors du clergé. Il est loin le temps où les fidèles la solennisaient par de joyeux festins, ce qui avait valu à ce jour le nom de *festum B. Petri Epularum* [1].

A l'aide des rares documents qui donnent quelques détails sur les cérémonies du culte chrétien pratiquées par les Apôtres et leurs disciples, à l'aide surtout des traditions constantes de l'Église romaine, dépositaire des secrets liturgiques des premiers siècles, il nous est permis, sans crainte de nous égarer dans des rêves chimériques, de pénétrer dans le palais de Pudens et d'assister au saint sacrifice offert par saint Pierre [2].

C'est le dimanche, le jour du Seigneur, devenu saint par la résurrection du Sauveur, que les portes du palais sénatorial s'ouvrent pour laisser entrer les fidèles. Baptisés, catéchumènes et pénitents pénètrent dans le *cenaculum* où a lieu la réunion.

Au fond de la salle, dans une place réservée et séparée du reste de l'assemblée par un voile, est l'autel en bois destiné au sacrifice. Derrière, le siège de l'apôtre ; de chaque côté, les prêtres. Les *ostiarii* surveillent l'entrée des fidèles. Debout, les diacres font le service d'ordre. Ils placent les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, mettant au premier rang les vierges et les veuves consacrées à Dieu ; au dernier, les pénitents et les catéchumènes. L'apôtre, porté sur sa chaise, traverse l'assistance et commence la prière. Puis le lecteur, sur une estrade élevée, lit des passages de l'Ancien Testament, figure et prophétie du Messie. Après la lecture on

[1] Belet, *Ration. off.*, c. LXXXIII.

[2] Il est hors de doute que les éléments essentiels de la liturgie ont été établis par Pierre et les Apôtres. Les protestants eux-mêmes en font l'aveu. « Je ne saurais douter, dit Grotius, de l'institution apostolique de la liturgie, en voyant dans tous les siècles et dans toutes les parties du monde la concordance des liturgies à reproduire uniformément les prières par lesquelles on demande à Dieu de sanctifier par son Esprit les dons offerts sur l'autel et de les changer au corps et au sang du Christ. » (*De Pace Eccl.*, p. 670.)

Et, en effet, outre les passages des Épîtres de saint Paul où il est question des chants, des prières et des autres choses qu'il se réserve de fixer de vive voix, *cætera cum venero disponam*, nous pouvons, avec l'*Apologie* de saint Justin, les Constitutions apostoliques, les œuvres de Tertullien, reconstituer les parties essentielles du culte. Cf. Duchesne, *Origine du culte chrétien;* Paris, Thorin.

chante des psaumes. Alors Pierre prend la parole : c'est l'Évangile, l'Évangile non pas chanté à la lueur des cierges et au milieu des nuages d'encens, mais l'Évangile raconté par un témoin oculaire, un des acteurs principaux de ce drame qui remuera toujours les entrailles de l'humanité.

Il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu depuis le jour où André son frère le présenta à Jésus: toutes les merveilles de doctrine, de puissance, de miséricorde, qui coulaient à flots pressés de l'esprit et du cœur du Maître. La voix qui proclamait Jésus de Nazareth, le Fils bien-aimé de Dieu, il l'a entendue; ce vin miraculeux des noces de Cana, il en a bu; ces aveugles, ces paralytiques, ces lépreux guéris, il les a connus; cette tempête sur le lac de Tibériade, calmée par un signe, il en a été épouvanté; ce filet regorgeant de poissons, c'est lui, Pierre, qui le tirait; lui aussi qui marchait sur les flots, enfonçait pris de peur; et la main de Jésus, cette main, il l'a pressée comme un naufragé en détresse. Il a vu de ses yeux la transfiguration de Jésus, et c'est lui, Pierre, qui a dit : « Il est bon d'être ici! » Il a vu de ses yeux Lazare, enseveli depuis quatre jours, sortir vivant du tombeau, et le fils de la veuve de son cercueil.

Puis venaient les récits douloureux de la passion du Sauveur : cette dernière cène où le Fils de Dieu lui avait lavé les pieds, malgré ses protestations. « J'étais assis près de lui, disait-il, il prit dans ses mains un morceau de pain, et il dit : « Ceci est mon corps; » puis la coupe de vin, et il dit : « Voici le calice du sang de la nouvelle alliance. » Ces paroles, je les ai entendues, et j'ai reçu de lui ce pain et ce vin. « Faites-le en mémoire de moi, » ajouta le Maître. Et le saint vieillard, ému par ces grands souvenirs, redisait à ses auditeurs la douloureuse agonie de Jésus, pendant que lui-même dormait; son arrestation, son jugement, ses humiliations, ses tortures, et alors, heureux de publier devant toute l'Église sa chute lamentable, il racontait son triple reniement, et sur ses joues vénérables les larmes coulaient... Elles coulaient aussi des yeux de ses disciples, touchés jusqu'au fond de l'âme par ces récits dont la sublime beauté les ravissait.

Quelle doctrine de consolation et d'espérance pour ces familles patriciennes broyées par la main des empereurs, ou ces esclaves dont la tête était mise à plus bas prix que celle des animaux! Car, au pied de la chaire de l'apôtre, tous les rangs étaient confondus : le patricien coudoyait l'esclave, la fille du sénateur s'asseyait près de l'affranchie. Les Pudens, les Clemens, les Flavia Domitilla, les Pomponia Græcina, les Priscilla, les Lucina, ne dédaignaient pas les plus humbles frères, fussent-ils leur

propres serviteurs comme Nérée et Achillée ou des convertis du judaïsme comme Aquila et Prisca. L'esprit nouveau, celui du Père commun, avait pénétré leurs âmes : plus de Juif, plus de Grec, plus de barbare, plus de maître ni d'esclave : rien que des frères, fils du même Père céleste, rachetés par le même Sauveur, héritiers des mêmes promesses.

Les récits évangéliques de saint Pierre charmèrent tant ses auditeurs, qu'ils le supplièrent d'ordonner à son disciple bien-aimé Marc, qu'il appelait « son fils[1] », de les écrire. C'est l'origine de l'Évangile selon saint Marc, qui appartient plus à Pierre qu'au disciple lui-même[2].

Après ces divers entretiens, les diacres font sortir les catéchumènes et les pénitents. L'assemblée se lève, et, tournée vers l'orient, prie « Celui qui s'élève sur le ciel des cieux à l'orient ». Les diacres apportent les offrandes destinées au sacrifice, le pain et le vin, que le pontife suprême doit consacrer. Il est à l'autel, debout; il prie à haute voix pour l'Église de Jésus-Christ, pour la paix universelle, pour l'empereur, pour les fruits de la terre. Puis il se retourne et bénit l'assemblée. Le sacrifice commence. Sur le pain et sur le vin Pierre prononce les paroles du Christ. Le peuple adore et prie en silence. Le diacre s'écrie : « Que nul ne conserve d'inimitié contre son frère. Arrière les hypocrites! » Et tous d'une même voix récitent la prière de la vraie fraternité : « Notre Père, qui êtes aux cieux! » Puis chacun s'approche pour participer au corps et au sang du Sauveur.

Souvent ces solennités dominicales étaient rehaussées par une cérémonie pleine de grandeur dans sa simplicité. Pierre n'oubliait pas, tout en donnant ses soins au troupeau qui lui était confié, qu'il avait comme pasteur universel, en dehors de l'Église de Rome, le monde à conquérir et à ramener à son Maître. Rome, capitale de l'univers, devait devenir la capitale de la chrétienté. D'elle étaient parties les légions invincibles qui avaient subjugué les provinces; d'elle devaient partir les hommes pacifiques qui, par leurs prières, leurs vertus, leurs miracles, leur mort surtout, allaient renverser l'empire du démon et établir le règne du Christ. Dieu avait préparé les voies à ces hardis pionniers de la vérité. Soldats, consuls et empereurs s'étaient mis à leur service, sans s'en douter, en créant les routes qu'ils devaient parcourir pour arriver aux extrémités du monde. Toutes partaient de Rome comme d'un point central, indiquant ainsi que Rome était la source unique, — la source paradisiaque, — d'où le fleuve de la prédication évangélique devait sortir pour se répandre sur la terre et la vivifier.

[1] I Petr. V, 13.

[2] S. Epiph. *Hæres.* LI. — Euseb. *Hist. Eccl.* II, XV. — Niceph. Cal. *Hist.* II, XLV. — S. Hieron. *Epist.* CXL.

[illegible]

[illegible] en face du trône des Césars, partager le monde entre ses disciples et leur dire au nom de son Maître : « Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les [illegible]

[illegible]



[illegible]

des biens de la terre [illegible] parole [illegible] Pierre [illegible] l'Église d'Occident. [illegible] laborieusement [illegible] toutes disparues [illegible] de Pierre [illegible] de se développer [illegible]

[illegible]

Le cœur de l'apôtre n'abandonnait pas ses enfants dans leur détresse. Trois d'entre eux, Eucher, Valère et Materne, destinés à l'évangélisation de la Germanie romaine, arrivaient un jour dans une ville du nord de la Gaule. Materne, épuisé de fatigue, tomba malade et mourut. Ses compagnons l'ensevelirent et reprirent, pleins de tristesse, le chemin de Rome.

« Votre fils Materne est mort, dirent-ils à Pierre. — Retournez vers lui, répond l'apôtre, et mettez sur son corps le bâton que je vous donne. Materne ressuscitera, car il doit sauver beaucoup d'âmes. » Materne sortit en effet vivant du tombeau, et garda le bâton pastoral du vicaire de Jésus-Christ. Aussi le pape Innocent III disait, en expliquant les cérémonies de la messe, que jamais le pontife romain ne porte de bâton pastoral en souvenir de celui que Pierre envoya à Materne. Il ne le prend que dans le diocèse de Trèves, où Materne fut évêque [1].

Déjà l'Église de Rome avait deux centres de réunion, l'un sur la voie Nomentane, l'autre au *Vicus Patricius*, où Pierre prêchait, offrait le saint sacrifice et administrait les sacrements. Le vieillard ne suffisait plus aux nécessités multiples du ministère apostolique, et autour de lui, Lin, Clet, Clément et beaucoup d'autres, l'aidaient dans ses fonctions. Il fallut créer un nouveau centre d'apostolat.

Le lieu fut choisi à une extrémité de Rome, sur l'Aventin, où les patriciens avaient de nombreuses villas. Sur le versant oriental de cette célèbre colline, dominant le Palatin, une famille juive convertie au christianisme possédait une maison et un jardin. Prisca et Aquila tiennent dans l'épître de saint Paul aux Romains une place considérable. Le grand apôtre les salue les premiers, et dans quels termes! « Saluez Prisca et Aquila, mes aides dans le Christ Jésus, qui ont exposé leur vie pour mon salut. Ce n'est pas moi seulement qui dois les remercier, mais toutes les Églises des nations. Saluez aussi leur église domestique [2]. »

Ces quelques lignes sont la plus grande louange des habitants de la maison où Pierre établit son troisième baptistère. Elle était située près de

ardent pour la gloire de son Maître, se fût confiné dans Rome et n'eût pas songé à envoyer des missionnaires dans les provinces de l'empire qui étaient en relation ordinaire avec la métropole. Vingt-cinq ans de pontificat à Rome seraient inexplicables avec un tel oubli. Nous croyons donc que les Apollinaire, les Prosdocime, les Martial, les Trophime, les Materne, les Ursin, les Austremoine et tant d'autres dont les Églises d'Italie, de Gaule, d'Espagne, se font gloire sont vraiment les disciples et les envoyés de saint Pierre. Cf. pour : Aug. Maï, *Script. Vet.* x. — Baronius, ad ann. 46. — Ughelli, *Italia sacra.* — *Gallia christiana.* — Faillon, *Sainte Madeleine.* — Contre : l'abbé Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule.*

[1] Innocent III, *de Sacrificio Missæ.* — S. Thomas, q. 3, art. 3, distinct. XXIV, lib. IV, dit : *Romanus Pontifex non utitur baculo, quia Petrus misit ipsum ad suscitandum quemdam discipulum suum qui postea factus est episcopus Trevirensis, et ideo in diœcesi Trevirensi Papa baculum portat et non in aliis.*

[2] Ad Rom. xvi, 3.

deux lieux célèbres dans l'histoire de Rome : le temple d'Hercule, et surtout une grotte habitée, disait-on, par un faune. Cette grotte avait une fontaine, et Numa, qui était gai à ses heures, y mit un jour du vin pour l'enivrer.

Les traditions et les documents s'unissent pour affirmer la présence de Pierre à l'Aventin. Nous avons d'abord le témoignage de saint Paul, saluant « l'église domestique » de la main d'Aquila. Cette église domestique, qui avait pu la fonder si ce n'est l'évêque de Rome? Aussi, même après sa mort, la maison d'Aquila continua d'être une des paroisses de Rome et devint un titre ecclésiastique. La preuve nous en est donnée par le titulaire même, un cardinal-prêtre, signataire du second concile tenu à Rome par le pape Symmaque, l'an 499 [1]. »

Au XIV[e] siècle, Pierre Sabinus rapporte qu'il y avait sur l'architrave de la porte de cette église l'inscription suivante, tracée en caractères antiques, et confirmant la tradition apostolique :

HÆC DOMUS EST AQUILÆ SEU PRISCÆ VIRGINIS ALMÆ
QUOS LUPE PAULE TUO ORE VEHIS DOMINO
HIC, PETRE, DIVINI TRIBUEBAS FERCULA VERBI
SÆPIUS HOCCE LOCO SACRIFICANS DOMINO [2]

Une découverte récente est venue jeter une nouvelle lumière sur le séjour de Pierre à l'Aventin, en établissant la certitude des relations qui existaient entre la maison de Pudens et celle d'Aquila.

Sous le pontificat de Pie VI, l'an 1776, on trouva près de l'église de Sainte-Prisque une plaque de bronze expédiée d'une ville d'Espagne, l'an 222, à Caïus Marius Pudens Cornelianus, personnage sénatorial que cette cité avait choisi pour protecteur. Usage universel à cette époque dans les provinces de l'empire. Le protecteur devait défendre, au besoin, les intérêts de la cité. On lui envoyait le diplôme de ce protectorat gravé sur une table de bronze, destiné à orner l'atrium de son palais.

Le diplôme de l'Aventin s'exprimait en ces termes

IMP. CAES. M. AUR. SEVERO ALEXANDRO
COS. EID. APRILIBUS
CONCILIUM. CONVENTUS. CLUNIENS

[1] Armellini, *Chiese*, p. 560.

[2] *Id. ibid.* On conserve à Santa-Prisca un grand vase de marbre blanc, ancien chapiteau d'ordre dorique, que l'on prétend avoir servi de cuve baptismale à saint Pierre. On lit autour, gravée en lettres du XIII[e] siècle, l'épigraphe suivante : *Baptismus sancti Petri*. Malheureusement pour cette inscription, les archéologues refusent à ce vase les honneurs apostoliques et lui assignent pour date le règne des Antonins. Même refus pour la consécration de l'autel de la crypte attribuée par erreur à saint Pierre. — Cf. Armellini, *Chiese*, p. 560-561.

. MARIUM PUDENTEM CORNELIA-
NUM LEG. LEG. C. A. PATRONUM
SIBI LIBERIS POSTERISQUE SUIS
COAPTAVIT OB. MULTA ET EGREGIA
EJUS IN SINGULOS UNIVERSOS-
QUE. MERITA PER LEGATUM
VAL. MARCELLUM
CLUNIENSEM [1]

A côté de la maison de Prisca les Pudens possédaient donc une propriété, ce qui explique encore davantage le choix de l'apôtre. Les deux familles, l'une patricienne, l'autre juive, étaient voisines à l'Aventin. N'est-ce pas par ce voisinage que Pierre eut d'abord accès dans le palais du sénateur?

Les fouilles, commencées en 1776, donnèrent un témoignage plus direct à la présence de saint Pierre. On mit au jour les ruines d'un oratoire dont les fresques, représentant saint Pierre et saint Paul, furent jugées remonter au IVe siècle. Un vase en verre, retrouvé dans les décombres, portait gravées les têtes des deux apôtres. On était évidemment sur un lieu consacré par leur souvenir et leur culte, sur la villa même des Pudens chrétiens [2].

Le développement rapide du christianisme ne se faisait pas sans difficultés. L'ennemi du Christ, le Juif, lui avait juré une haine implacable, et partout où paraissait un de ses apôtres le Juif lui déclarait la guerre. Le mot d'ordre était parti du sanhédrin : empêcher à tout prix l'œuvre évangélique. A Rome, dans le quartier du Transtévère, la synagogue avait de nombreux et ardents défenseurs. Aussi quand ils apprirent que Pierre était le chef de l'Église naissante, ils mirent tout en œuvre pour arrêter ses prédications et soulever le peuple contre lui. C'étaient chaque jour tracasseries et clameurs menaçantes, à ce point que Claude, irrité et craignant une sédition, interdit aux Juifs de se rassembler, selon leurs coutumes. « Ils étaient chaque jour en tumulte, écrit Suétone, sous l'impulsion de *Chrestos* [3]. »

Les Juifs ne voulurent pas se soumettre au décret impérial et furent chassés de Rome, l'an 49. Aucune distinction ne fut faite entre Juifs et chrétiens, et Pierre dut céder à l'orage.

Confiant dans la Providence, il remit le soin de la chrétienté, arrosée de ses sueurs depuis sept ans, entre les mains de Lin et de Clet, qu'il

[1] Cf. Armellini, *Chiese*, p. 560. — Borghesi, *Giornal. Arcad.*, t. CXXV, p. 182. Cette plaque de bronze est conservée à la bibliothèque Vaticane.
[2] De Rossi, *Bullet. d'archeol.*, 1867, p. 46.
[3] Suétone, *Claud.* XXV.

sacra évêques, et reprit le chemin de l'Orient. Il pouvait partir. l'Église romaine était fondée. Il la laissait avec une hiérarchie sacerdotale : évêques, prêtres, diacres et clercs capables de la diriger; et surtout il la laissait riche de foi et de vertu. Pierre avait communiqué à ses enfants l'impression profonde que la doctrine et l'amour de son Maître avaient produite sur son âme. Ténacité de la foi, ardeur de la charité, tels étaient les caractères principaux de la chrétienté de Rome. L'Église appelée à devenir la mère et la maîtresse de toutes les Églises devait avoir, avec la primauté d'honneur et de puissance, la primauté de la foi et du sang répandu. Elle n'y faillira pas. Plus de trente papes, successeurs de Pierre, mourront pour sauver la doctrine du Maître et lui prouver leur amour. Des millions de martyrs les suivront dans cette voie royale, et nulle part ailleurs le Christ n'aura de témoins plus nombreux.

Aussi, même pendant la vie de saint Pierre, son glorieux émule saint Paul, occupé à évangéliser les peuples de la Grèce, sentit le besoin d'entrer en relation avec les chrétiens de Rome. « Votre foi, leur écrit-il, est connue dans tout l'univers[1]. » Quelques années plus tard, Ignace, le grand évêque d'Antioche, leur écrivait : « Ignace, surnommé Théophore, à cette Église riche des miséricordes de la magnificence du Très-Haut et de son Fils unique, à cette Église chérie, éclatante de lumière..., à cette Église qui commande à toutes les autres dans la capitale de l'empire romain, Église si digne de Dieu, si belle, appelée heureuse à si juste titre, dont l'ordre est si admirable, les vertus si pures, la charité si parfaite, dépositaire de la loi de Jésus-Christ, ornée du nom de l'Église du Père, salut en Jésus-Christ, Fils de Dieu le Père; à cette Église, et à vous, si étroitement unis selon la chair et l'esprit, en la pratique de tous les commandements; à vous, remplis de sa grâce; à vous, purs de toute erreur, salut et bénédictions saintes et abondantes en Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Dieu[2]! »

Honneur au fondateur d'une Église qui méritait de tels éloges de la bouche d'un tel martyr!

[1] Epist. ad Rom. I, 8
[2] Epist. S. Ignat. ad Rom

BIBLIOGRAPHIE

De Rossi, *Roma sotterranea.*

De Rossi, *Inscriptiones christianæ.*

Marucchi, *le Memorie dei SS. Apostoli Pietro e Paolo nella citta di Roma*, 1894.

Caprara, *la Venuta di S. Pietro in Roma.*

Le Pere Perrone, S. J., *San Pietro in Roma*; ib., 1864.

L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis.*

D. Guéranger, *Sainte Cécile et la société romaine aux deux premiers siècles*; Paris, 1874.

Armellini, *Scoperta della cripta di Santa Emerentiana e di una memoria relativa alla cattedra di S. Pietro, nel cemeterio Ostriano*; Roma, 1877.

Fogginio Petro, *De Romano divi Petri itinere et episcopatu*; Florentiæ, 1741.

IV

LE MARTYRE

De l'an 49 à l'an 66, les actes de saint Pierre sont enveloppés d'une grande obscurité. A peine quelques points lumineux, épars à travers ces dix-sept ans, peuvent diriger l'historien en marquant avec certitude le passage de l'apôtre.

Parti de Rome en 49, Pierre visita successivement les chrétientés d'Orient, tint le concile de Jérusalem, où la question du judaïsme fut définitivement tranchée, assista à la mort de la sainte Vierge, et entreprit de nombreux voyages apostoliques en Italie, en Espagne, en Gaule, même, dit-on, en Afrique. Il n'entre pas dans notre travail de discuter les raisons qui infirment ou corroborent les données plus ou moins précises de la tradition et des documents sur la fondation par l'apôtre des nombreuses Églises qui en revendiquent l'honneur. Pendant cette longue période, le pontife ne fit que de rares apparitions à Rome, où sa présence était exposée à mille dangers. A l'avènement de Néron, les Juifs respirèrent et purent reprendre le chemin de Rome. La paix ne fut pas longue pour les chrétiens. L'an 64, comme nous l'avons vu, fut le signal d'une horrible persécution qui mit à une dure épreuve la foi des enfants de saint Pierre. Ils se montrèrent dignes de leur père. Leur courage héroïque força l'admiration, et leur mort paisible et joyeuse fut pour beaucoup un salutaire enseignement.

Le cœur de l'apôtre s'émut de pitié au récit de tant de tortures. Son Église était dévastée, ses enfants dispersés, la désolation et la ruine

menaçaient son œuvre la plus chère : il résolut d'apporter à tous la consolation et la force de sa présence. L'an 66, Pierre était à Rome. La lutte suprême allait s'engager entre le premier pape et le monstre qui gouvernait l'empire. Lutte inégale de tous points, où l'équilibre de la victoire devait être renversé. Le vaincu sera le vainqueur; le tombeau du crucifié prendra la place du trône de Néron.

A son arrivée, Pierre retrouva devant lui Simon le Magicien, dont il s'était attiré la haine, on s'en souvient, par le refus de lui donner le Saint-Esprit à prix d'argent. Les auteurs sont très divisés sur le genre de lutte qui s'établit entre l'apôtre du Christ et celui de Satan. Les uns, acceptant en bloc les récits des premiers historiens de l'Église et de quelques Pères, font de Simon le Magicien, le grand adversaire de Pierre en Orient et à Rome, une sorte d'Antéchrist contre lequel l'apôtre dut diriger tous ses efforts. D'après eux, le Magicien a la place prépondérante et presque exclusive dans la prédication de saint Pierre. Il est vrai qu'ils ont pour appui des noms vénérables, tels que les *Constitutions apostoliques*[1], saint Épiphane[2], saint Cyrille[3] de Jérusalem, saint Augustin[4], Arnobe[5], Sulpice Sévère[6], Grégoire de Tours[7], Théodoret[8], etc... Les autres, au contraire, surtout à notre époque, nient presque entièrement les démêlés religieux de Pierre et de Simon, et principalement le côté miraculeux de ces démêlés.

On raconte, en effet, que le Magicien, voulant triompher définitivement de l'apôtre de Jésus-Christ, annonça au peuple romain que tel jour et à telle heure il s'élèverait dans les airs, et prouverait ainsi la divinité de sa doctrine. Pierre fut invité à assister à cette ascension, Néron également. A l'heure convenue, en plein Forum, devant l'empereur et la foule, le Magicien s'élança dans les airs, assis sur un char de feu... Déjà le peuple criait au miracle et se prosternait pour adorer ce nouveau dieu, quand Pierre se mit à genoux et pria son Maître de confondre l'imposteur. A l'instant même Simon retombait et se brisait les membres sur une pierre[9].

Outre les documents nombreux qui attestent ce fait célèbre dans

[1] *Constit. Apost.* VI, 9.
[2] *Hæres.* XXI.
[3] *Catech.* VI.
[4] *Epist.* LXXXVI *ad Casul.*
[5] *Contr. gent.* II, XXI.
[6] *Hist.* I, II.
[7] *De gloria Martyr.* I, XXX.
[8] *Hæres. fabul.* I.
[9] Cf. Phil. *de Hæres.* III. — *Lib. de excidio Hierosol.* III, II. — S. Max. Taurin. *Sermo V de Natal. Apost.* — S. Aug. *Epist.* LXXXVI *ad Casul.* — *Constit. Apost.* VI, 9. — *Commentar.* II, 9.

l'antiquité chrétienne, et auquel des païens même font allusion [1], la tradition romaine en conserve et consacre le souvenir. Dès les premiers siècles une église fut élevée à la mémoire des apôtres Pierre et Paul, à l'endroit même où le Magicien était tombé. Elle s'appelait l'église *in Silice*. L'an 760, Paul I la restaura. On y conservait la pierre sur



Chute de Simon le Mage, par Batoni. (Église Sainte-Marie-des-Anges.) Photo, Alinari.

laquelle l'apôtre s'agenouilla et laissa profondément creusée l'empreinte de ses genoux. Elle est aujourd'hui dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve ou Sainte-Françoise, au Forum.

Documents et traditions ne permettent pas d'opposer une négation absolue aux luttes de Pierre et de Simon. A notre avis les deux écoles tombent dans l'exagération, l'une en donnant aux rapports de Pierre et

[1] Suétone, *Nero*, c. XII. — Juvenal, *Sat.* III. (Magus omnia novit.)

de Simon une place trop prépondérante, l'autre en les supprimant. Nous pensons que la vérité est dans ces paroles de M. de Rossi, qui nous paraissent pleines de sagesse : « Il ne faut nullement rejeter comme une fable et tourner en dérision l'accusation de magie portée contre Simon, pas plus que sa rencontre à Rome et sa lutte avec saint Pierre. De graves témoignages historiques les appuient, et les *Philosofumena* leur apportent une nouvelle preuve.

« Cependant, dans ces livres, comme dans ceux de Justin et d'Irénée, nous ne trouvons aucune mention de la tentative de vol dans les airs, quoique cette histoire fût déjà en cours dès les premiers temps de la paix de Constantin. Ce silence de Justin et d'Irénée et de l'auteur des *Philosofumena*, sur le vol de Simon, est certainement un argument capable d'en faire douter. D'autre part cependant, l'antiquité de cette croyance, les souvenirs topographiques placés dans un lieu si célèbre (le Forum), les allusions des historiens profanes et des poètes comme Suétone, Dion, Juvénal, qui disent qu'au temps de Néron un magicien tenta de voler dans les airs et retomba lourdement, ces témoignages nous conseillent de ne pas précipiter notre décision et de ne pas regarder ce vol comme une fable. Attendons du temps et du progrès de la science archéologique un nouveau rayon de lumière sur cette question [1]. »

Que de questions, concernant les trois premiers siècles du christianisme, mériteraient d'être traitées avec la même prudence et le même respect! Suspendre sa décision, dans le doute, est le signe d'une vraie science.

Nous nous sommes attardés quelque peu à cet épisode, parce que plusieurs historiens le considèrent comme la cause déterminante de l'arrestation de saint Pierre. Le *Liber de excidio Hierosolymæ* dit que Néron, affligé du malheur d'un tel ami, — Simon le Magicien, — et indigné qu'un homme si utile à lui-même et si nécessaire à la république eût disparu, ordonna de mettre Pierre à mort [2]. Nicéphore Calliste [3] et saint Maxime de Turin [4] sont du même avis.

La plupart des Pères cependant placent les motifs de cette arrestation dans des régions supérieures. Le palais des Césars n'avait pas échappé à la bienfaisante prédication de l'Évangile. Saint Paul salue les Philippiens au nom des frères « de la maison de César [5] ». Or, parmi ces convertis, se trouvaient deux femmes, anciennes favorites de Néron, qui oppo-

[1] *Bullet. d'archéol.*, 1867.
[2] III, II.
[3] *Hist. Eccles.* II, XXXVI.
[4] *Sermo V. de Nat. Apost.*
[5] Ad Philipp. IV, 22.

sèrent le refus le plus énergique à de nouvelles débauches[1]. L'empereur, ayant appris que ce refus provenait de la foi qu'elles avaient embrassée, fut transporté de colère, et résolut de détruire le christianisme renaissant. Il croyait l'avoir écrasé, étouffé plutôt dans les flammes, et voilà que dans son propre palais cette superstition lui ravissait la proie de sa volupté. Frapper les petits en masse n'avait pas abouti; la police romaine fut chargée de trouver et de saisir les chefs. C'est dans ce sens que nous pouvons admettre, avec M. de Broglie[2], que saint Pierre et saint Paul furent appréhendés par un simple arrêté de police. Cette police romaine, dont les yeux vigilants étaient partout, ne pouvait ignorer l'importance de sa capture, et savait qu'en saisissant Pierre et Paul elle saisissait les premiers chefs et les propagateurs les plus ardents de la superstition chrétienne.

Pierre, en effet, n'était plus seul à cultiver le sol de Rome : Dieu lui avait envoyé pour la seconde fois un collaborateur, venu pour verser ses sueurs et son sang dans les fondations de l'Église romaine. Paul, le docteur des nations, devait en vérité s'unir dans la mort au chef suprême de l'Église, pour montrer à tous que Juifs et Gentils n'avaient qu'un pasteur. Tous deux s'occupaient activement de réparer les ruines faites par la première persécution, quand des symptômes menaçants réveillèrent toutes les craintes.

Les fidèles, tremblant pour les jours de Pierre, le supplièrent de prendre la fuite. Le Seigneur n'avait-il pas dit : « Si vous êtes persécutés dans une ville, fuyez dans une autre? »

Le vieillard hésita. Averti par une révélation que l'heure de sa mort était proche, comme il l'écrivait quelque temps auparavant aux chrétientés d'Asie[3], pourquoi retarder cette heure tant désirée? Cédant toutefois aux sollicitations de ses enfants, Pierre se déroba. Il allait par la voie Appienne, un peu plus loin que le *Septizonium*, quand une des bandelettes qui entouraient ses jambes tomba[4]. Les fidèles qui l'accompagnaient la ramassèrent, et plus tard, pour perpétuer le souvenir du

[1] Cf. *Commentar* III, XIII — S. Ambros. *in Auxent. de Basilica nova*.

[2] *L'Église au* IVe *siècle*, I, p. 155.

[3] II Petr. I, 14.

Plusieurs auteurs placent ce fait de l'apparition de Notre-Seigneur pendant la captivité de saint Pierre. Il nous paraît difficile d'admettre la fuite de saint Pierre de la prison Mamertine. Cf. *Act. SS. Process. et Martin.*, 52. — *Passio Petri*.

[4] Le *Septizonium* ou *Septemzodium* était situé au pied du Palatin, près du cirque Maxime. Cet édifice, bâti par Septime Sévère avec une grande magnificence, avait une forme particulière. Sept étages de colonnes se superposaient, ayant chacun un entablement distinct et une corniche régnant à l'entour. A quoi servait cette construction? on ne saurait le dire. En tout cas, son nom [illegible] la torture les copistes du moyen âge. Ils ne savaient plus ce que signifiait ce nom étrange, et racontant l'épisode de la bandelette, ils écrivaient qu'elle était tombée *apud sepem*, *apud solia*, *apud septisolia*, *apud sepem sonuam*, sans parvenir à trouver le vrai terme.

passage de l'apôtre à cet endroit, on éleva une église au titre significatif de *Fasciola*.

Cette tradition vénérable se trouve confirmée d'une manière éclatante par de nombreuses inscriptions relevées et commentées par M. de Rossi. On croyait dans ces derniers temps que le titre de *Fasciola* était une corruption de *Fabiola*, la célèbre matrone chrétienne dont le cardinal Wisemann a immortalisé le nom. C'était une erreur.

D'après l'illustre archéologue, les inscriptions portant le titre de *Fasciola* ne peuvent nullement correspondre à un nom de personne, mais bien à un nom de lieu ou de chose. Les titres qui rappellent un nom de personne ne se libellaient point dans l'antiquité comme ceux qui rappellent un nom de lieu ou de chose. Ainsi, on ne trouve aucune inscription parlant du titre : *de Clemente, de Pudente, de Marco,* mais toujours : *de dominicu Clementis, de Pudentiana,* etc.; tandis que les titres de lieu ou de chose sont libellés de cette façon : *de via Sacra, de Suburra,* et, pour le cas présent, *de Fasciola*. La conclusion de M. de Rossi est que le titre même de l'église *de Fasciola* confirme absolument le fait de la bandelette [1]. N'oublions pas qu'une de ces inscriptions, relatives au titre *de Fasciola,* remonte à l'an 337. A cette date mourait un lecteur de *Fasciola,* ce qui nous autorise à considérer cette église comme existant à la fin du IIIe siècle [2].

Pierre continuait sa route sur la voie Appienne, quand tout à coup, hors la porte Capène, au delà du tombeau des Scipions, à l'endroit où la voie Latine se soude à la voie Appienne, Notre-Seigneur lui apparut, chargé de sa croix, la face tournée vers Rome. « Seigneur, où allez-vous? lui dit l'apôtre. — A Rome, répondit le Maître, me faire crucifier une seconde fois. » Le saint vieillard comprit; son heure était venue. « En vérité, en vérité, je te le dis, Pierre, quand tu étais jeune tu te ceignais toi-même et tu allais où tu voulais. Quand tu seras vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudras pas... Suis-moi [3]. » Cette prophétie va s'accomplir. Pierre est vieux, ses mains vont s'étendre, et « l'autre » s'apprête à le conduire au gibet. La volonté divine était manifeste, l'apôtre rentra dans Rome.

[1] *Inscript. christian.* I, 831.

[2] Le père du pape Félix III fut prêtre de ce titre et mourut en 471. En 499, trois autres prêtres du même titre signent les actes du concile tenu par le pape Symmaque. Cette église est connue aujourd'hui sous le nom des saints Nérée et Achillée, disciples de saint Pierre, dont les corps reposent sous l'autel avec celui de sainte Domitille. Baronius en fut cardinal titulaire et lui rendit par d'heureuses restaurations son cachet d'antiquité. L'homélie de saint Grégoire gravée sur la chaire de l'abside n'a pas été prononcée dans cette église, mais à la basilique même élevée sur le tombeau des martyrs, au cimetière de Domitille, via Ardeatina. Cf. Armellini, *Chiese*, p. 467.

[3] Joan. XXI, 18.

Cette vision est restée célèbre dans l'antiquité. Dès le milieu du IIIe siècle, Origène en parlait comme d'un épisode familier aux fidèles [1]. Hégésippe et les Actes de Processus et Martinianus en font mention, et saint Ambroise la regarde comme authentique [2].

Les pierres témoignent encore ici en faveur de la tradition. A l'endroit même où le Sauveur apparut au fugitif, s'élève une petite église dont l'existence remonte aux premiers siècles. On la connaissait au IXe sous le titre : *ubi Dominus apparuit*; et encore : *de palma, ad passus*, à cause



Le titre de Fasciola. Église SS.-Nérée et Achillée. Via Appia

d'une pierre où Notre-Seigneur laissa, dit-on, l'empreinte de ses pieds [3].

On tenait tant à conserver ce souvenir, qu'au XVIe siècle, la chapelle menaçant ruine, le cardinal Polus d'Angleterre fit construire à côté un petit édicule de forme circulaire pour en prévenir l'oubli. L'édicule de Polus en l'honneur de saint Pierre est la borne qui sépare l'Angleterre catholique de l'Angleterre protestante. Puisse-t-il devenir un phare et

[1] *In Joann.* II.

[2] Cf. Armellini, *Chiese*, p. 704.

[3] Cette pierre se trouve dans le trésor des reliques de la basilique de Saint-Sébastien. Celle que l'on voit actuellement au *Domine quo vadis* n'est qu'un fac-similé qui y fut placé lors de sa restauration sous Paul V par un dévot prêtre, Ignace Floriani, de Castelfidardo.

La pierre où est l'empreinte des pas de Notre-Seigneur ne serait-elle pas un simple ex-voto, un mémorial en l'honneur de son apparition, comme les chaires de saint Pierre dans le cimetière Ostrien?

ramener au pontife de Rome ceux dont les pères ont été les premiers et les plus fervents pèlerins au tombeau de saint Pierre!

Les deux apôtres Pierre et Paul furent arrêtés peu de temps après l'apparition de Notre-Seigneur, dans le courant de septembre de l'an 66, et jetés en prison [1].

Le quatrième roi de Rome, Ancus Martius (640 avant J.-C.), voulant réprimer le brigandage de ses sujets, bâtit au pied du Capitole, à droite en venant du Forum, une prison dont les murs, en blocs énormes de pierre tiburtine, ont résisté à tous les siècles. Un de ses successeurs, Servius Tullius, y ajouta un étage inférieur, plus profond dans la terre, qui prit de lui le nom de *Robur Tullianum*. Pas de porte pour pénétrer dans ces sombres cellules, mais au milieu de la voûte un trou béant par où les condamnés étaient précipités. Aucun rayon de lumière n'en éclaire l'horreur. Véritables sépulcres où la vie était un supplice, et d'où l'on ne sortait d'habitude qu'étranglé ou poignardé, pour être jeté sur les escaliers des gémonies.

Aussi les anciens nous ont laissé de cette prison d'effrayantes descriptions. Ils ne savent quels termes employer pour dépeindre la terreur qu'elle inspirait. C'est la chambre des gémissements, la demeure de la tristesse, la ténébreuse horreur, l'antre de l'enfer, la caverne des ténèbres. « Il y a un lieu, dit Salluste, que l'on appelle *Tullianum;* les murs l'entourent, les ténèbres l'habitent, une odeur fétide le remplit, son aspect est terrible [2]. » « Je vois une prison publique, s'écrie Calpurnius Flaccus, bâtie en blocs énormes, où la lumière ne passe que par des trous étroits. Les coupables qui y sont jetés contemplent le *Robur Tullianum;* chaque fois que la barre de fer qui en couvre l'ouverture grince sur ses gonds, ils pensent au supplice qui les attend en voyant celui des autres. Au fond du gouffre, les coups retentissent. Inexorable, le gardien est assis; sa mère pleurerait, que ses yeux resteraient secs... [3]. »

Dans ce *Barathrum,* comme l'épouvante faisait appeler cette prison, furent jetés et massacrés d'illustres misérables. Abreuvé d'outrages, pendant le triomphe de Marius, Jugurtha, roi de Numidie, est traîné au *Tullianum*. On le dépouille de ses vêtements, et le monarque est précipité nu dans la prison inférieure : « Quirites, s'écrie-t-il, que votre bain est froid [4] ! » Et pendant six jours, luttant contre la faim, il meurt justement puni de ses cruautés.

[1] Nous fixons en septembre l'arrestation des Apôtres, en nous basant sur les Actes de Processus et Martinianus et la tradition qui veulent que les Apôtres soient restés plus de neuf mois dans la Mamertine.

[2] Sallust. *Catilina*, c. LV.

[3] *In Declamat.* IV.

[4] Plutarc. *in Mario*.

Les complices de Catilina y furent étranglés, et l'héroïque Vercingétorix, le dernier Gaulois, y attendit pendant deux ans qu'il plût à César de le faire égorger.

Souvent même le bourreau ne prenait pas la peine de remonter les cadavres, à moins que les prisonniers n'aient été condamnés à la suprême infamie des gémonies [1]. Une porte, pratiquée dans le mur du *Tullianum*, ouvrait sur une galerie dont les ramifications souterraines s'étendaient sous le Capitole, et formaient les prisons supplémentaires attribuées à Tarquin et appelées *Latomiæ* [2]. Un de ces corridors aboutissait à la *cloaca Maxima*, où le bourreau jetait les cadavres. C'est dans cette prison, réservée aux scélérats et aux grands vaincus, que furent enfermés saint Pierre et saint Paul [3].

Les premiers historiens ecclésiastiques lui donnent le nom de *Mamertine*. Parlant des œuvres du pape Anastase, le *Liber pontificalis* dit : « Il fit une basilique appelée *Crescentiana*, dans la seconde région, *via Mamertina*. » Or la seconde région de Rome chrétienne correspondait à la huitième de Rome civile, où se trouvait le *Robur Tullianum*. Cette basilique était donc située dans le voisinage de Saint-Pierre *in carcere*. Nous rencontrons une autre mention de la Mamertine au XII[e] siècle, dans le rituel du chanoine Benedetto, publié par Mabillon [4], où il décrit la route que le pape suivait en allant de la basilique vaticane à Saint-Jean de Latran. « Passant devant Saint-Marc, il monte sous l'arc *Manus carneæ* par le *Clivus argentarius*, longe le Capitole et descend devant la Mamertine. » Depuis lors, le nom de Mamertine a toujours désigné l'antique prison d'Ancus Martius. Il est assez difficile d'en trouver la raison.

Il existait à Rome une famille patricienne portant ce nom. Sous Trajan, un Mamertinus administra la préfecture urbaine. C'est lui qui relégua le pontife saint Clément dans la Chersonèse Taurique. Lampridius, dans la Vie de Commode, parle d'un Mamertinus qui, la troisième année du règne de cet empereur, fut consul avec Rufus [5]. Cette famille donna son nom à un édifice que l'on appelait *Balneum Mamertini*, à un

[1] Scipion l'Asiatique, parlant de Gracchus, s'écrie : *Ut in carcere, instar furis et latronis, vir clarissimus concludatur et in* robore *ac* tenebris *expiret, deinde ante carcerem nudus projiciatur.* (Tit. Liv., lib. XXXVIII.)

[2] Cf. Cancellieri, *Carcere Tulliano.*

[3] Baronius prétend à tort que le *Tullianum* se trouve à Saint-Nicolas in Carcere. Il est à peu près seul de son avis. Anciens et modernes s'accordent à le placer au Capitole. Cf. Albertinus, *de Mirabilibus urbis Romæ;* Fulvius, *della Carcere antic. della città di Roma*; Marliano, *Urbis topographia;* Panvinius, Ugonio, Nardini et surtout Cancellieri, *Carcere Tulliano.*

[4] *Museum Ital.*, II, p. 143.

[5] Lamp. *in Commodo*, c. VII.

lac près la porte Capène et à un établissement pour les jeux [1]. Quelques réparations importantes au *Robur Tullianum* lui valurent-elles le même honneur?

Nous sommes plus incliné à penser que le nom de Mamertine vient par corruption du premier fondateur de la prison, Ancus Martius. *Mamers* et *Mars* sont identiques, de même que Mamertinus et Martius. C'est l'explication la plus simple et la plus plausible.

Quoi qu'il en soit, Pierre et Paul, arrêtés par ordre impérial, furent confiés à la garde des geôliers du *Robur Tullianum*. Outre les deux cellules



Prison Mamertine (étage inférieur ou *Robur Tullianum*).

superposées qui formaient, à proprement parler, la prison romaine, il y avait à l'étage supérieur, au niveau du sol, des cachots supplémentaires, sorte de dépôt où certains prisonniers jouissaient d'une demi-liberté.

Au dire des Actes des saints Processus et Martinianus, les chrétiens, ayant appris l'arrestation des Apôtres, venaient en foule les visiter, leur demander les consolations de la foi et la guérison de leurs infirmités. Or le trou étroit qui donnait accès à la prison supérieure et au *Robur Tullianum* ne pouvait suffire à une telle affluence. Nous devons donc conclure de ce pèlerinage de l'Église romaine à la prison de ses pères, qu'ils habitaient, dans les premiers temps de leur arrestation, un lieu accessible à tous, sauf la permission des geôliers. Chose, du reste, qui était coutumière dans le régime pénitentiaire de Rome. Pour n'en citer qu'un exemple en dehors du christianisme, Agrippa I, jeté en prison par Tibère, avait l'autorisation de recevoir ses amis [2].

[1] Nardini, *Roma antica*, p. 209.
[2] Jos. *Ant. jud.* XVIII, VIII.

Les deux captifs. — les enchaînés du Christ. — comme disait saint Paul, étaient sous la haute autorité de Paulinus, directeur de la prison. Au-dessous de lui, deux sous-chefs, Processus et Martinianus, que les Actes de leur martyre qualifient de *magistriani*, avaient la charge de les surveiller. Jamais ils n'avaient eu entre les mains des criminels de ce genre. Si on les insultait, ils gardaient le silence; si on les frappait, ils priaient pour leurs bourreaux ; pas une plainte, pas un regret. Quand les fidèles étaient réunis autour d'eux, on eût dit que les dieux eux-mêmes habitaient la prison, tant la joie rayonnait sur leur



Prison Mamertine (étage supérieur)

visage, tant les paroles de paix, de consolation, d'espérance, se pressaient sur leurs lèvres. On les entourait, on baisait leurs chaînes, on touchait leurs vêtements, et eux, pleins de tendresse et de pitié pour ces âmes qu'ils savaient exposées à toutes les persécutions, leur apprenaient à souffrir avec joie pour Jésus-Christ.

« Parlez-nous du Christ, » disaient les chrétiens, avides d'entendre encore ces récits merveilleux et consolants qui avaient séduit leur cœur. Et tour à tour Pierre et Paul racontaient la vie, les enseignements, la mort et les triomphes du Sauveur. Les geôliers écoutaient, ravis. Jamais pareil langage n'avait frappé leurs oreilles. Peu à peu la pensée de Jésus les envahit ; ils se prirent à aimer cet inconnu dont on disait qu'il avait tant aimé lui-même les petits et les déshérités de ce monde.

L'esprit de Dieu soufflait visiblement dans les cachots de la Mamertine; les chrétiens se fortifiaient dans la foi, et les païens, captifs et geôliers, se sentaient émus. Les miracles des Apôtres achevèrent de les

gagner au Christ. Sous leurs yeux stupéfaits d'admiration, Pierre et Paul guérissaient toutes les infirmités. La puissance divine était dans leurs mains [1].

Il est probable que les faits merveilleux et la propagande chrétienne dont la Mamertine était le théâtre furent révélés en haut lieu. Ordre fut donné de sévir contre les Apôtres et de les enfermer, avec leurs compagnons et les deux geôliers Processus et Martinianus, dans le *Robur Tullianum*. Cet ordre équivalait à un arrêt de mort. Tous furent descendus dans l'horrible prison. A l'étage supérieur, Pierre laissa un souvenir de son passage. Durement frappé par un garde, il heurta contre la muraille, où la forme de sa tête s'imprima profondément dans la pierre [2].

Nous sommes descendu dans le *Robur Tullianum;* nous avons vu cette cellule étroite, ténébreuse, ruisselante d'humidité, dont les voûtes basses vous écrasent de leurs blocs gigantesques, et ce n'est pas sans émotion que nous nous sommes dit : Ici, sans air, sans lumière, dénués de tous soins, ayant à peine une nourriture suffisante, ont vécu pendant plusieurs mois nos pères dans la foi, les chefs de l'Église, saint Pierre et saint Paul.

Ils étaient enchaînés à une colonne dans un angle de la prison, — elle s'y trouve encore. — Autour d'eux, entassés comme de vils animaux, quarante-sept détenus, hommes et femmes, souffraient les mêmes tortures.

Ce gouffre devint un sanctuaire. Pendant qu'au-dessus de ce sépulcre vivant le paganisme étalait ses splendeurs et glorifiait ses idoles; pendant que Néron parcourait la Grèce, cueillant des lauriers sur tous les théâtres et montant en triomphateur à tous les Capitoles, Dieu descendait en silence dans le *Robur Tullianum,* et y consacrait les pierres fondamentales de l'Église romaine. Rien de grand comme le spectacle de ces agissements divins; nul éclat extérieur : un homme enchaîné, des captifs comme lui, une prison, c'est tout.

« Baptisez-nous, répétaient les geôliers et leurs quarante-cinq compagnons, nous croyons en Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur du monde. » Il n'y avait point d'eau dans le *Robur,* pas même pour rafraîchir les malheureux qui y étaient renfermés. Pierre s'agenouille et prie. A ses pieds, vive et limpide, jaillit une source. Tous s'inclinent, et il les baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ils sont prêts pour le sacrifice.

[1] *Act. SS. Process. et Martiniani*, passim.

[2] Cette pierre se trouve encore encastrée dans le mur de droite, au-dessus de l'escalier moderne qui conduit au *Robur Tullianum.*

Au milieu de ses faciles triomphes, Néron n'oubliait pas ses ennemis. Pour être l'ennemi de Néron, il suffisait de garder dans son cœur quelque vestige d'honnêteté. Aussi les familles patriciennes, qui sentaient couler dans leurs veines quelques gouttes du sang des vieux Romains, étaient décimées. Néron avait laissé à Rome un autre lui-même, son affranchi Hélius, avec ordre de faire disparaître toutes les personnalités gênantes. Le sang coulait chaque jour, et chaque jour un courrier en portait à l'empereur la joyeuse nouvelle. Les captifs de la Mamertine ne pouvaient être oubliés. Un premier groupe fut immolé. Devançant les Apôtres, les quarante-cinq convertis subirent d'horribles supplices. Seuls les anciens geôliers, Processus et Martinianus, furent réservés et n'obtinrent la couronne du martyre qu'après les Apôtres. Il semble qu'Hélius voulut réserver à son maître la joie d'immoler lui-même les chefs des chrétiens. Depuis neuf mois Pierre et Paul portaient les fers. Néron ne se pressait pas. La Grèce asservie l'acclame; tous les titres lui sont prodigués : Apollon, Hercule, Sauveur du monde, Génie protecteur de la terre! Pour l'arracher à cet enivrement, il faut qu'Hélius l'épouvante par la crainte d'une conjuration; mais le retour est long. Naples retient dans ses murs l'impérial chanteur, et, las d'attendre, le gouverneur de Rome donne l'ordre de mettre à mort les deux prisonniers de la Mamertine.

Avant de partir pour le lieu du supplice, Pierre et Paul subissent les horreurs de la flagellation, comme les plus vulgaires criminels; puis tous deux sont conduits à travers la ville, par le quartier juif, du côté de la porte *Trigemina,* sans doute pour que cette marche douloureuse serve de leçon à ceux qui tenteraient de rester chrétiens. La tradition veut que les saints martyrs ne se soient dit adieu que sur la voie d'Ostie, à l'endroit où s'élève aujourd'hui un petit oratoire qui en consacre le souvenir. Ils se donnèrent le baiser de paix, heureux dans leur cœur de souffrir pour leur Maître bien-aimé, et joyeux à la pensée de le revoir bientôt.

Paul continua sa route vers les Eaux-Salviennes. Plautilla, sœur de Flavius Clemens, qui devint consul sous Domitien, en 95, et mère de Domitilla [1], accourut pour implorer une suprême bénédiction. Elle pleurait. Paul lui demanda son voile pour s'en couvrir les yeux au moment du supplice. Le grand Apôtre fut décapité sur une borne milliaire. Sa tête fit trois bonds, et trois fontaines jaillirent aux endroits où elle toucha la terre. Lucine [2], noble matrone de famille

[1] De Rossi, *Bullet. archeol.*, mars 1865.

[2] Lucina, d'après M. de Rossi, est la même personne que la célèbre Pomponia Græcina dont Tacite parle en ces termes : « Pomponia Græcina, noble dame mariée à Plautius qui avait triomphé de la Bretagne, ayant été accusée de *superstition étrangère*, fut remise au jugement de son [illegible]

sénatoriale, avait une villa à la distance de deux milles environ des Eaux-Salviennes. Elle rendit les derniers honneurs à son père dans la foi, transporta son corps dans sa villa, et le déposa au lieu où s'est élevée depuis la basilique patriarcale de Saint-Paul hors les Murs.

Ainsi mourut le Docteur des nations, le prédicateur de la croix de Jésus-Christ. Nul ne l'a mieux comprise; nul n'en a révélé avec une science plus sûre les trésors de sagesse, de puissance et de miséricorde; nul n'a pénétré plus avant dans les conseils de Dieu pour y saisir les secrets de sa Providence sur la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils; nul n'a eu sur Jésus-Christ, Sauveur du monde, Fils unique de Dieu, des idées plus nettes, des conceptions plus larges, des convictions plus intimes; nul aussi ne l'a aimé d'un amour plus ardent et plus dévoué. Jésus était tout pour lui, — ses lettres en font foi, — sa vie, sa joie, son bonheur; ce n'est plus Paul qui vivait, mais Jésus qui vivait en Paul.

Il convenait au premier vicaire de Jésus-Christ d'avoir une passion douloureuse comme celle de son Maître. Revenant sur ses pas, il fut conduit au cirque de Néron, sur le Vatican, et cloué à une croix [1], près de l'obélisque central, qui ornait la *spina*, entre les deux *meta*. Quand Pierre aperçut le gibet sur lequel « l'autre devait lui étendre les bras », la pensée de la croix de son Sauveur lui fit demander en grâce d'être crucifié la tête en bas. Cette touchante attention de l'apôtre a été signalée par tous les historiens et les Pères. « Il ne voulut pas être crucifié comme le Seigneur, dit saint Maxime de Turin, pour montrer à tous

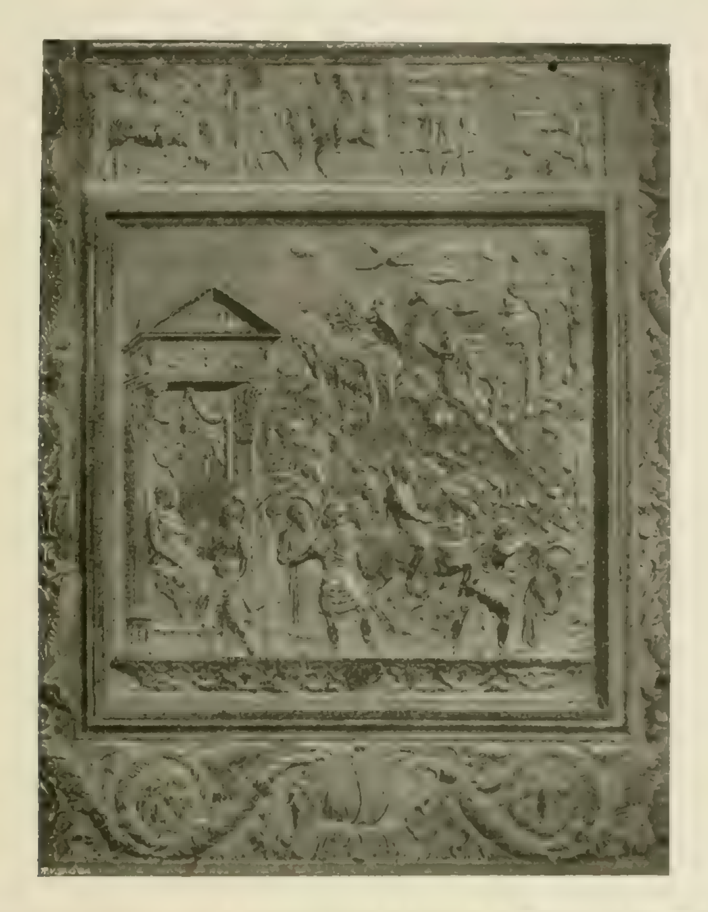
qui, selon la coutume, rassembla toute la parenté. Le procès étant jugé, elle fut déclarée innocente. Cette dame vécut longtemps dans une continuelle tristesse; car, depuis la mort de Julia, fille de Drusus, que Messaline fit mourir, elle porta le deuil sur ses habits et sur son visage, pendant quatorze ans, sans être inquiétée pour cela du vivant de Claude. » (*Ann.*, XIII, XXXII.) — La preuve de M. de Rossi est péremptoire. Au cimetière de *Lucine*, il a trouvé deux inscriptions funéraires, l'une d'un Pomponius Bassus, l'autre d'un Pomponius Grœcinus, évidemment ensevelis dans ce cimetière parce qu'il appartenait à leur famille. *Lucina* serait le nom chrétien de Pomponia Grœcina.

[1] Saint Pierre dut être cloué à la croix et non lié avec des cordes. Les Romains pratiquaient les deux usages, mais le *cruci affigere* est le plus commun. C'est l'opinion générale des Pères. On possédait des clous du crucifiement de saint Pierre à Limoges, dans la basilique de Saint-Martial; à Mortaing, dans un monastère de cisterciennes, et nous en avons vénéré un autre à Rome dans la crypte de la basilique des saints Apôtres. Il est long de vingt centimètres, à quatre faces, un peu recourbé vers la pointe.

Cependant, pour être complet, nous devons dire qu'il y avait autrefois, sur les murs d'une des galeries du quadriportique de l'ancienne basilique, une peinture réputée très ancienne, représentant l'ensevelissement de saint Pierre. Le corps était étendu sur un suaire blanc dont les extrémités étaient soutenues au-dessus du sarcophage par deux personnages. Les bras croisés sur la poitrine laissaient voir la main droite posée sur la main gauche, sans aucune trace de blessure faite par un clou. A première vue, cette absence de blessure à la main peut paraître un argument contre les clous du crucifiement; mais nous pensons que le peintre a omis les stigmates pour éviter une ressemblance avec Notre-Seigneur. Il y aurait facilement une équivoque.

qu'il gardait dans les tourments la vertu d'une humilité admirable et la science du mystère nouveau révélé à l'humanité[1]. »

Le cirque du Vatican, témoin des premiers supplices infligés à Rome aux fidèles du Christ, devenait ainsi le témoin officiel, authentique, de la fondation du centre de l'unité catholique. Pierre, évêque de Rome et pasteur universel, y meurt suspendu à une croix; près de sa croix, ses



Décapitation de saint Paul, par A. Filarete (portes de bronze de la basilique). — (Phot. Alinari.)

successeurs héritent de son auguste suprématie, et continuent à travers les siècles le ministère de paître les brebis et les agneaux du Christ. Seul, nous l'avons déjà dit, entre tous ses frères, l'obélisque du Vatican, épargné par le temps et la hache des barbares, est resté debout comme une borne éternelle pour marquer aux générations chrétiennes l'endroit où mourut le premier pape. Il se dresse aujourd'hui au centre de la place Saint-Pierre, en face de l'incomparable basilique qui recouvre le tombeau de celui dont il a vu l'ignominieux supplice; témoin de l'humiliation de

[1] *Sermo* I, *in Natal. Apost.*

l'apôtre, il était juste qu'il fût témoin de sa gloire. Et répondant aux anciennes acclamations qui saluaient les triomphes dérisoires et les orgies de Néron, il chante l'éternel cantique de la victoire du Christ : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!*

En faisant mourir saint Pierre dans le cirque du Vatican, nous savons que nous sommes à l'encontre d'une opinion qui a eu ses jours de faveur, même une consécration presque officielle, mais dont cependant, malgré les rares partisans qu'elle recrute encore, il ne peut plus être question, au dire des archéologues les plus éminents. Armellini, un des disciples les plus distingués de M. de Rossi, ne la juge plus digne de discussion [1]. Pour lui, comme pour la plupart des historiens actuels, le crucifiement de saint Pierre sur le Janicule, à l'endroit où les Pères capucins montrent, dans le temple de Bramante, le trou où la croix fut plantée, est une erreur dont la date ne remonte qu'au xv[e] siècle.

Les auteurs les plus anciens se taisent sur le Janicule, et placent nettement le martyre de saint Pierre au Vatican. Le poète chrétien Prudence chante le premier, au IV[e] siècle, le lieu du supplice de saint Pierre :

> Scit Tiberina palus, quæ flumine lambitur propinquo
> Binis dicatum cespitem tropœis et crucis et gladii testis [2].

Cette plaine marécageuse, dont les bords sont léchés par le Tibre, désigne avec évidence la plaine vaticane. Jamais Prudence, malgré la licence permise aux muses, n'aurait employé de semblables expressions pour décrire le sommet du Janicule, qui n'est rien moins qu'une plaine et rien moins qu'un marais. Cent ans après, un autre pèlerin, Ennodius de Ticinum, appelle la plaine vaticane le *sol natal* [3] de saint Pierre. Dans le langage ecclésiastique, le jour natal, le sol natal, ont un sens exclusif et désignent avec certitude, soit la date, soit le lieu du martyre.

Un témoignage précieux nous est donné par le *Liber pontificalis,* œuvre attribuée par quelques-uns au bibliothécaire Anastase, qui vivait au IX[e] siècle, mais dont une grande partie n'est qu'une compilation extraite de documents antérieurs [4]. Nous sommes certains de retrouver dans le *Liber pontificalis* la pensée des premiers historiens sur la ques-

[1] Cette discussion vient d'être rouverte par Mgr Lugari. Malgré la grande érudition que déploie, selon son habitude, le savant Promoteur de la foi, en faveur du crucifiement au Janicule, nous gardons notre conviction première. Lugari, *Le lieu du crucifiement de saint Pierre;* in-8°, Tours, Mame, 1898.

[2] *Lib. de Coron.*, hymn. II.

[3] Borgia, *Vaticana confessio.*

[4] *Lib. pontif.*, I, p. 52. Édit. Duchesne et Bollandist. Jun. v.

tion qui nous occupe. A deux reprises différentes, il revient sur le lieu du martyre de saint Pierre. Dans la vie de l'apôtre, il dit : *Sepultus via Aurelia in templo Apollinis, juxta locum ubi crucifixus est, juxta Palatium Neronianum in Vaticano, juxta territorium triumphale.*

Dans la Vie du pape saint Corneille : « Le bienheureux évêque Corneille prit le corps de saint Pierre et le plaça près le lieu où il fut crucifié, au milieu des restes des saints pontifes, au temple d'Apollon, sur le mont Aurélien, dans la partie du Vatican proche le palais de Néron. *Juxta locum ubi crucifixus est.... in templo Apollinis, in monte Aurelio, in Vaticano Palatii Neroniani*[1]. »

D'après le *Liber pontificalis,* Pierre a été enseveli *près le lieu de son crucifiement,* c'est-à-dire au Vatican, sur la voie Aurélienne, qui le fit appeler quelquefois mont Aurélien, près le palais de Néron. Il s'agit ici, non de la maison de Néron, mais bien du cirque de Néron. Au moyen âge, comme aujourd'hui à Rome, on donnait le nom de palais à tout édifice important. Du Janicule il n'est fait aucune mention, pas plus que dans les Actes attribués à saint Lin. Quoiqu'ils soient d'époque relativement moderne, on y trouve de précieuses indications tirées de documents plus anciens. Il y est dit que « Pierre, entouré d'un nombreux cortège, arriva au lieu appelé la Naumachie, près l'obélisque de Néron, sur la montagne ».

Le *Liber de Passione Petri,* manuscrit grec conservé dans la bibliothèque vaticane, s'exprime de même : « Pierre est conduit vers cette partie de la montagne qui a au-dessus un térébinthe, et au-dessous, dans la plaine, une naumachie[2]. »

Grande dispute au sujet de cette naumachie. Les uns la placent au pied du Janicule, les autres près le mausolée d'Adrien, quelques-uns dans le cirque même de Néron, transformé en lac à certains jours pour les courses nautiques[3]. En tout cas, la naumachie dont il est parlé ici était celle qui se trouvait « près de l'obélisque de Néron ». Il faut une grande bonne volonté pour y voir la naumachie du Janicule, — si elle a existé, — située à plus de deux kilomètres de distance

[1] *Lib. pont.*, I, p. 52. Édit. Duchesne.

[2] Cité par Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, III, append. x.

[3] Cf. Pacifici, *Martyrio di S. Pietro.* — Borgia, *Vaticana confessio.* — Cancellieri, *de Secretariis I. de Templo Apollinis.* — Aringhi, *Roma sotterranea.* — Severanus, *Memorie sacre delle sette Chiese di Roma.* — Andreas Fulvius, *de Urbis Romæ antiq.* l. III, c. xxix. — Marlianus, *Topographia ant. Romæ*, VII, x. — Faunus, *Monumenta antiqua*, V, ix. — [illegible] auteurs placent le lieu du martyre de saint Pierre au Vatican. L'hospice de Saint-Pérégrin au Vatican est dit, par le pape Pascal, « dans la naumachie » (*Lib. pontif.* [illegible]). Quand Zoé est prise par les païens, priant sur le tombeau de saint Pierre, elle est conduite au « préfet de la région de la naumachie » (Boll. Januar., *Act. S. Sebastiani*).

Aussi, s'appuyant sur ces documents et la tradition universelle, les historiens du XIIe siècle indiquent le Vatican comme lieu du martyre de saint Pierre. Pierre Comestor, dans l'*Histoire des Actes des Apôtres,* dit catégoriquement : « Pierre a été crucifié au Vatican, en dehors de la ville [1]. » Marucchi, qui partage entièrement cette opinion, fait remarquer dans ses *Memorie dei SS. Apostoli,* récemment publiés [2], que les Romains n'exécutaient pas publiquement les condamnés dans l'enceinte des murs. L'expression de Comestor a donc une valeur du premier ordre, car le Janicule, possédant une forteresse, était entouré de murailles le reliant à l'enceinte de Servius. Le Vatican, au contraire, était libre.

Dans le même siècle, sous Alexandre III, Pierre Mallius, prêtre et historien de la basilique vaticane, énumérant les monuments situés près d'elle, le long du Tibre, y place une naumachie entre l'église actuelle de Sainte-Marie-Transpontine, le sépulcre de Romulus, le térébinthe et le castellum d'Adrien, « près duquel édifice fut crucifié le bienheureux apôtre Pierre [3]. »

Ce témoignage a une grande valeur, étant donné le caractère de l'auteur. Il écrit l'histoire de la basilique, et s'il affirme, sans l'ombre d'une hésitation, que Pierre a été crucifié au Vatican, c'est que, à cette époque, tradition et documents s'accordaient sur ce sujet. Il n'y avait pas d'opinion, mais une certitude.

A l'aurore du XIVe siècle, Boniface VIII appela à Rome le célèbre Giotto, et le chargea de décorer de peintures le ciborium de l'autel papal, au-dessus du tombeau de saint Pierre. En ce temps-là courait, parmi les savants et le peuple, la tradition que saint Pierre avait été crucifié entre les deux *meta.* Cette tradition, très juste et parfaitement concordante avec la thèse que nous soutenons, reposait sur un texte du prêtre Caius, auteur du IIe siècle, sous le pontificat de Zéphyrin. Tout le monde cite cette tradition; mais il nous a été impossible de retrouver le texte dans Eusèbe de Césarée, seul historien ayant conservé quelques fragments des écrits de Caius. Les deux *meta* au Vatican sont, sans nul doute, celles qui terminaient la *spina* du cirque de Néron; ce qui place le crucifiement de saint Pierre, comme le disent les Actes de saint Lin, « près l'obélisque, » en plein cirque.

Telle n'a pas été l'interprétation de Giotto. Le cirque n'existait plus, ses *meta* avaient disparu; savait-on même ce que ce mot signifiait dans la langue des courses? Giotto, qui n'était pas grand clerc, quoiqu'il fût

[1] *Act. Apost.* cap. ult.
[2] Page 78.
[3] *Hist. Basil. Vatic.* c. VII



Crucifiement de saint Pierre, par Guido Reni.
Tableau au musée du Vatican et mosaïque dans la basilique à l'endroit du martyre [illegible]
Photog. Alinari.

un grand peintre, mit dans ses fresques ce qu'il avait sous les yeux : la pyramide de Caius Cestius à la porte d'Ostie, le monument de Romulus au Vatican, et entre les deux le crucifiement de saint Pierre. C'est l'origine de l'opinion qui favorise le Janicule, le premier document. Toutefois, à qui regarde bien, la fresque de Giotto ne rappelle d'aucune façon le sommet d'une colline. Les deux cônes, comme deux chandeliers, accompagnent la scène du martyre qui a lieu à leurs pieds en rase campagne. Giotto, certainement, ne songea pas au Janicule.

Au xv[e] siècle, l'artiste chargé par Eugène IV de fondre les nouvelles portes de Saint-Pierre s'inspira des fresques de Giotto. Comme entre la pyramide de Cestius et le monument de Romulus se trouve le sommet du Janicule, — et beaucoup d'autres choses, car il y a du large, — il plaça le martyre sur une montagne, entre les deux cônes. L'opinion était fondée. Sixte IV, quelques années plus tard, lui donna un nouveau gage dans les sculptures exécutées pour la balustrade qu'il fit élever autour de la Confession[1]. L'idée fit rapidement son chemin dans les masses, d'autant plus qu'il y avait sur le Janicule une église très ancienne dédiée à la sainte Vierge et à saint Pierre. Les pèlerins affluèrent. Hors l'église, dans la cour du monastère on leur montrait, avec la meilleure bonne foi, l'endroit même du crucifiement, le trou où la croix était plantée. Les rois d'Espagne, Ferdinand et Isabelle, émus d'un pareil souvenir, relevèrent l'église qui tombait en ruines, et sur leur ordre, vers la fin du xv[e] siècle, Bramante construisit au-dessus du trou légendaire un petit temple ravissant, de forme ronde, surmonté d'une coupole portée par seize colonnes de granit noir. Les plaques de marbre et les inscriptions, consacrant et le lieu du martyre de l'apôtre et la piété des rois catholiques, se multiplient. Les papes donnent bulle sur bulle pour enrichir d'indulgences le nouveau sanctuaire; le courant est établi. Depuis lors, un bon frère capucin, armé d'une longue gaule terminée par un entonnoir, ne manque jamais de puiser dans le trou du crucifiement de la poussière jaune qu'il distribue aux pèlerins.

Malgré les plaques de marbre et les bulles d'indulgences, de nombreuses protestations se sont toujours élevées au nom de la vraie tradition. Nous citons la plus célèbre, celle de Bosio, le grand explorateur des catacombes. « Si on doit donner quelque crédit à la tradition, écrit-il, la tradition la plus antique est que Pierre a été crucifié et enseveli où est la basilique actuelle du Vatican[2]. »

[1] Cette balustrade en marbre blanc se trouve aujourd'hui dans les grottes vaticanes, où nous l'avons vue.

[2] *Roma sotterr.*, lib. II, c. III.

Si Pierre a été crucifié au Janicule, comment expliquer le silence des premiers itinéraires sur un lieu aussi sacré? Les auteurs de ces guides, qui commencent au ve siècle, connaissent tous les cimetières, tous les oratoires, toutes les églises. Ils vont partout, notent au passage tout ce qui est vénérable, et ils auraient oublié le lieu du crucifiement de saint Pierre! Comment expliquer le silence de saint Damase et de saint Grégoire le Grand? Ces deux pontifes, l'un par ses inscriptions, l'autre par ses discours, ont signalé à la dévotion des chrétiens les lieux les plus saints de Rome, et seul le lieu du crucifiement de saint Pierre serait oublié! Ce silence est extrêmement éloquent, et, appuyé par les documents anciens que nous avons rapportés, prouve avec évidence que l'on confondait au Vatican, dans une même vénération, le crucifiement et la sépulture de saint Pierre. On ne les distingue pas, parce que le même lieu les réunit. Dans la basilique actuelle, l'endroit précis du crucifiement, « près l'obélisque, entre les deux *meta,* » se trouve à l'extrémité du grand transept droit, à l'autel des saints apôtres Simon et Jude[1].

Après une douloureuse agonie, Pierre rendit son âme à Dieu. C'était le 29 juin, l'an 67 de l'ère chrétienne, la douzième de Néron. Il avait siégé à Rome vingt-cinq ans, et gouverné l'Église, depuis la mort du Christ, pendant trente-huit ans[2].

[1] Marucchi, *Memorie*, p. 75. — De notre temps, un des plus ardents défenseurs du Janicule fut Mgr Pacifici, sous le pontificat de Pie VII. Dans son ouvrage, cet auteur accole ensemble deux thèses dont l'une infirme singulièrement l'autorité de l'autre, parce qu'elle montre que Mgr Pacifici se laissait facilement entrainer par des rêves historiques. D'après lui, Noé serait venu mourir au Janicule pour y prophétiser la mort de saint Pierre. Et certainement les prêtres qui récitent si souvent le psaume *Quare fremuerunt gentes,* ne se doutent pas que plusieurs versets de ce psaume annoncent et prouvent clairement la venue de Noé au Janicule. Cf. *Martirio di S. Pietro e venuta e morte di Noe sullo stesso monte.*

[2] La date de la mort de saint Pierre oscille entre l'an 65 et l'an 70. Eusèbe de Césarée la met en 70. (*Chronic.*); saint Jérôme, la quatorzième année de Néron, c'est-à-dire en 69. (*Lib. de Script. Eccl.*) Cependant le saint Docteur fournit lui-même à saint Épiphane la raison la plus sérieuse pour adopter l'an 67. Il dit que Sénèque mourut deux ans avant que Pierre et Paul reçussent la couronne du martyre. Or Sénèque mourut sous le consulat de Silius Nerva et d'Atticus Vestinus. (Cf. S. Hier. *Lib. de Script. Eccl.*, et Tacit. *Ann.* XV, XLVIII.) — Ces deux personnages étant entrés en charge en 65, les Apôtres durent être mis à mort en 67. Le pape Pie IX a adopté cette date en faisant célébrer en 1867 le dix-huitième centenaire de leur mort.

BIBLIOGRAPHIE

Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, v *et* vi *Junii*.
Torrigio, *Sacri trofei*.
Cancellieri, *Carcere Tulliano*; Roma, 1788.
Pacifici, *Martirio di S. Pietro*; Roma, 1814.
Santorio, *Acta S. Petri*.
Cuccagni, *Vita di S. Pietro*; Roma, 1796.
Marucchi, *Memorie dei SS. Apostoli*; Roma, 1884.
L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis*.
Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*.
Borgia, *Vaticana confessio*; Romæ, 1779.
Aringhi, *Roma sotterranea*; Romæ, 1650.
Andreas Fulvius, *de Urbis Romæ antiquitate*; Venezia, 1543.
Severanus, *Memorie sagre delle sette Chiese di Roma*.
Farbiani, *Notizie di Simon mago, tratte dai così detti Filosofumeni*; Roma, 1868
Bartolini Dom., *Sopra l'anno* 67 *se fosse quello del martirio di SS. Pietro e Paolo*. Roma, 1867.

LIVRE II

LES TOMBEAUX PRIMITIFS

I

LA « MEMORIA » D'ANACLET

Au pied de la croix sur laquelle expirait l'apôtre saint Pierre, de courageux chrétiens, bravant les menaces des bourreaux, assistaient leur père dans ce douloureux combat. Parmi eux, deux femmes, Basilisse et Anastasie, nobles patriciennes; Clément, le disciple bien-aimé, et le prêtre Marcel. Quand le saint martyr eut versé la dernière goutte de son sang et rendu l'âme, ils le détachèrent de la croix, lavèrent ses plaies, les oignirent de parfums et l'ensevelirent à quelques pas du lieu de son supplice.

L'endroit précis de la sépulture de saint Pierre a été déterminé par les historiens primitifs de l'Église, de la manière la plus minutieuse. Le premier en date, Caius, écrivant au IIe siècle, dit dans une célèbre dispute contre les Cataphryges : « Je puis te montrer les trophées des apôtres. Car, soit que tu ailles au Vatican ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées de ceux qui ont fondé cette église[1]. » Caius n'hésite pas, il parle d'un fait certain, évident, connu de tous, facile à contrôler, surtout par des adversaires hérétiques qui avaient tout intérêt à le confondre. Au IVe siècle, saint Jérôme précise davantage Il fut

[1] Euseb. Cæs. *Hist. Eccl.* l. II, c. XXV

enseveli à Rome au Vatican, près la voie Triomphale[1]. » Le *Liber pontificalis* est encore plus explicite : « Il fut enseveli *via Aurelia,* au temple d'Apollon, près le lieu de son crucifiement, près le palais de Néron au Vatican, sur le territoire triomphal[2]. » Saint Isidore de Séville dit également : « Pierre fut inhumé au Vatican, près la voie Triomphale, à la troisième borne milliaire, vers l'orient[3]. » Le *Liber de passione Petri* ajoute un détail topographique : « Ils enlevèrent secrètement le corps de saint Pierre et le déposèrent sous le térébinthe, près de la naumachie[4]. »

D'après ces témoignages anciens, dont l'aîné remonte au IIe siècle, nous avons, pour déterminer le lieu de la sépulture de saint Pierre, six points de repère, six jalons, qui tracent et délimitent nettement le terrain, à savoir : le Vatican, la voie Triomphale, la voie Aurelia, le temple d'Apollon, le palais vatican de Néron et le térébinthe. Le Vatican nous est connu; c'est le terme le plus vague, la région. Dans cette région, au delà du Tibre, nous connaissons également le cirque ou palais de Néron, dont la ligne courait de l'est à l'ouest jusqu'à l'église actuelle de Sainte-Marthe, derrière le chevet de la basilique. Le térébinthe, arbre unique à Rome, couvert de caractères étrusques, et pour cette raison objet d'une superstitieuse vénération, est placé par tous à côté du cirque, sans que personne puisse déterminer exactement sa situation. Les deux voies célèbres, l'Aurelia et la Triomphale, longeaient le cirque[5]. L'Aurelia, œuvre de deux frères, C. Aurelius Cotta, consul en 678, et M. Aurelius Cotta, consul en 679, se partageait en deux branches. L'une courait le long du cirque de Néron, à travers la plaine qui s'étend sur les bords du Tibre, et montait entre le Janicule et le Vatican. C'est la branche qui sert à préciser le lieu du tombeau de saint Pierre, — *sepultus via Aurelia,* — comme la voie la plus proche, quoiqu'elle passât de l'autre côté du cirque, à gauche, vers le Tibre, et non au pied du Vatican. Elle portait le nom de *via Aurelia Nuova.* L'autre branche, qui était plutôt le tronc principal, gravissait le Janicule, sortait par la porte actuelle de Saint-Pancrace et se dirigeait vers l'Étrurie. La voie Triomphale, destinée à l'entrée des légions victorieuses, ne portait ce nom glorieux que de la *via Sacra* au pont Triomphal. Passé le Tibre, elle tournait d'abord à gauche, vers le cirque, en longeait une partie, puis revenant brusquement vers la droite, courait au nord, passait le *Monte-Mario,* également dans la

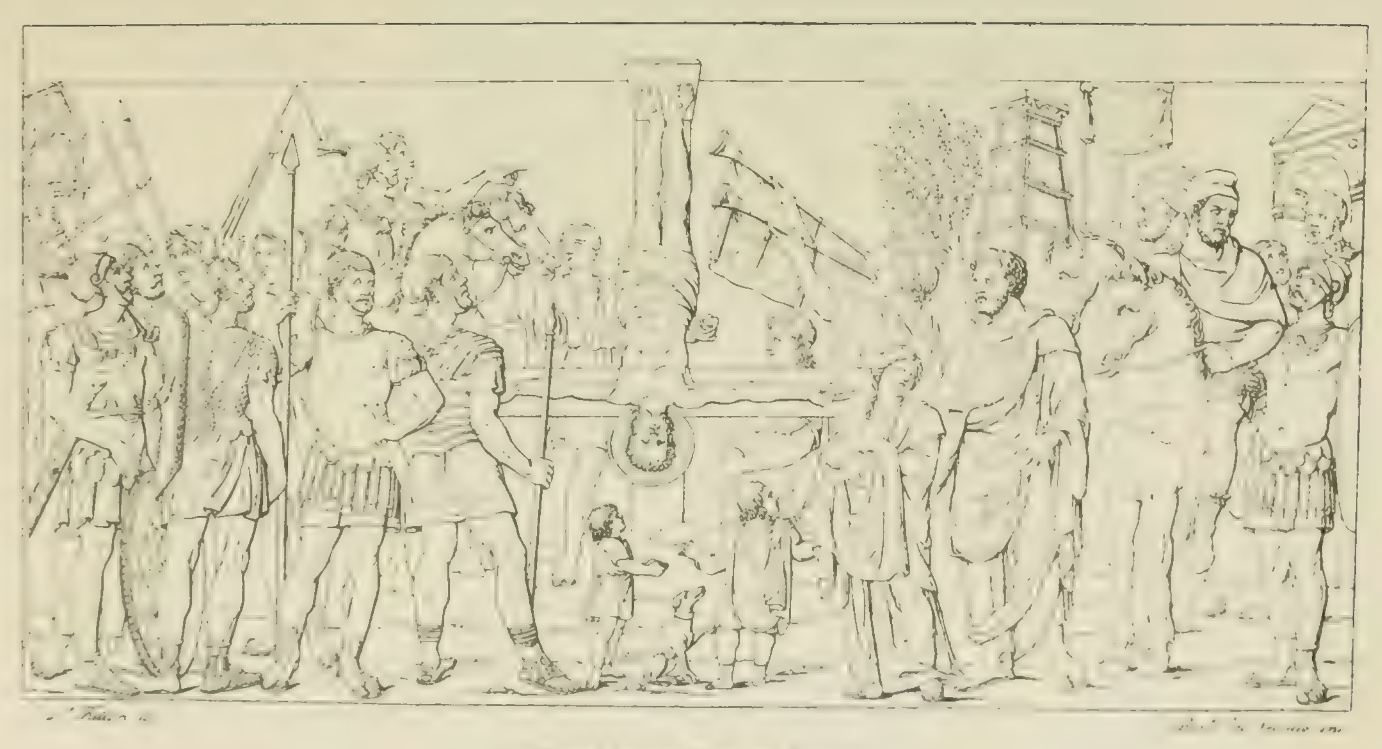
[1] « Sepultus Romae, in Vaticano, juxta viam Triumphalem, totius orbis veneratione colitur. » (S. Hieron. *de Viris illustr.* c. VI, p. 101. Edit. Maurin. Parisiis, 1706.)

[2] *Lib. pontif.* I, p. 52. Edit. Duchesne.

[3] *De ortu et obitu Patrum,* c. LXVIII. (*Patr. lat.,* t. LXXXIII, p. 149.)

[4] Cité par Mgr Gerbet, *Rome chrétienne,* t. III, app. V, p. 268.

[5] Cf. C. Fontana, *Templum Vaticanum,* l. I, passim.; Rome, 1694.



Crucifiement de saint Pierre, par [illegible]

direction de l'Étrurie. Le prestige qui l'accompagnait lui fit donner son nom au terrain qu'elle traversait sur le Vatican : *territorium triumphale*. On l'appelait, selon les époques, *via Etrusca*, *via Vaticana*, *via Triumphalis*, et même, au IIe siècle, sur le témoignage du prêtre Caius, *via Regalis*.

Entre ces deux voies se trouvaient le cirque de Néron, le térébinthe et le temple d'Apollon, près duquel saint Pierre fut inhumé : *sepultus in templo Apollinis*. Il est évident que l'apôtre ne fut pas enseveli dans le



Martyre de saint Pierre, par Michelangelo. — Chapelle Pauline au Vatican. — Phot. [illegible]

temple d'Apollon. Il faut traduire, en élargissant le sens de l'expression du *Liber pontificalis* : près le temple d'Apollon. Où était-il situé?

A gauche de la basilique Constantinienne, — à qui la regardait de face, — se trouvait vers le centre un édifice, de forme ronde, dédié à sainte Pétronille, la fille spirituelle tant aimée de l'apôtre. Plusieurs ont voulu voir dans cet oratoire le temple d'Apollon. Erreur qu'ils auraient pu éviter en réfléchissant sur l'emplacement occupé par la basilique. Constantin, pressé de glorifier saint Pierre, fit démolir à la hâte le cirque de Néron, et donna comme base, aux deux nefs latérales de gauche, les murs même qui portaient les gradins et les galeries. Par conséquent la basilique se trouvait en plein cirque, débordant jusqu'au *podium*. Ce qui nécessairement, en adoptant l'oratoire de Pétronille comme temple

d'Apollon, met ce dernier au beau milieu de l'arène. Chose absurde au premier coup d'œil. Force est donc de répudier entièrement cette opinion. Avec Fontana[1], Cancellieri[2] et beaucoup d'autres, nous pensons qu'entre le cirque et le temple d'Apollon il y avait une voie permettant le libre accès des galeries. Ce qui rejette le temple d'Apollon plus à droite, près la Confession de saint Pierre. De cette façon, le *Liber pontificalis* peut dire sans exagération : *Sepultus est via Aurelia in templo Apollinis, juxta palatium Neronianum.*

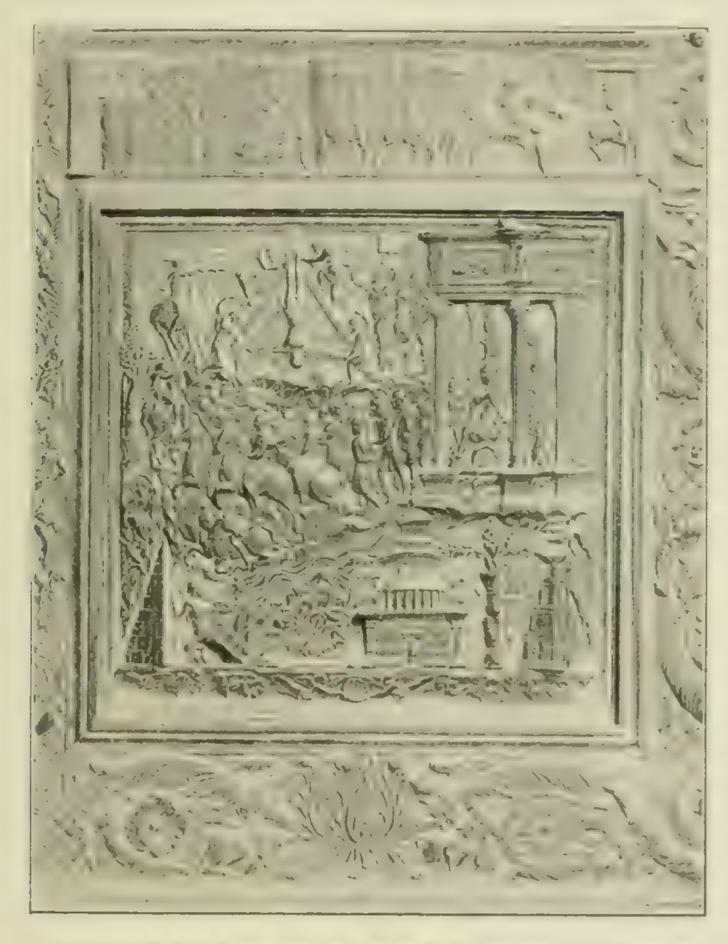
Tous les détails sont concordants et se corroborent l'un l'autre. Nul tombeau n'a été mieux signalé, mieux délimité. La Providence veillait sur lui.

L'ensevelissement de saint Pierre à Rome est attesté par une nuée de témoins. Des lèvres du prêtre Caius les affirmations se succèdent à travers les siècles sans interruption. Poètes, docteurs, historiens, orateurs, répètent à l'envi les louanges du tombeau du prince des Apôtres. L'univers est comme un immense clavier sur lequel les hommes de génie viennent chanter tour à tour à l'Église et aux anges de Dieu les gloires de ce tombeau.

O Roma felix! Heureuse, non pas d'avoir vaincu le monde, écrasé les nations, dépouillé les empires; heureuse, non pas de s'être gorgée du sang des vaincus, enrichie de leurs trésors, repue de triomphes et de débauches, non! *O Roma felix, quæ tantorum principum es purpurata pretioso sanguine*[3]*!* Ainsi chantait, au ve siècle, Helpes, la femme de Boèce; ainsi chante encore l'Église catholique sur toutes les plages du monde. A Rome, aux premières vêpres de la fête de saint Pierre, devant le vieillard assis sur sa chaire, au milieu de tout un peuple remplissant le plus vaste temple du monde, deux fois les chantres de la chapelle pontificale répètent cette strophe qui redit aux vrais Romains la gloire de leur ville : *O Roma felix!* Ainsi l'ont chanté, sur des rythmes divers, les génies qui s'appellent Augustin, Ambroise, Léon, Chrysostome. Chrysostome surtout, l'évêque de la rivale de Rome, laisse tomber de ses lèvres d'or des accents émus : « Non! s'écrie-t-il, le soleil ne répand pas plus de splendeurs dans les cieux que la ville de Rome illuminée par ces deux astres! De Rome, Pierre et Paul ressusciteront! Pensez au spectacle que cette ville contemplera, quand elle verra de ses yeux Paul sortant avec Pierre du tombeau pour se rendre au-devant du Christ[4]! »

[1] Font., *Templ. Vatic.* l. II, c. VIII, p. 73.
[2] Cancellieri, *De Secret.* t. I, p. 925 et seq. ; Rome, 1786.
[3] Hymne des Vêpres de la fête de saint Pierre.
[4] *Homil.* XXXII *in Epist. ad Rom.* Op. omn. t. IX, p. 757, Paris, 1731.

Nous ne pouvons citer les admirables pages que les Pères ont laissées sur le tombeau de saint Pierre; qu'il nous suffise de renvoyer le lecteur à l'ouvrage de Stephano Borgia, véritable chaîne d'or où, siècle par siècle, les témoignages les plus précis et les plus éloquents viennent se souder l'un à l'autre, et forment la preuve la plus irrécusable de la présence à Rome des restes du prince des Apôtres [1].



Crucifiement de saint Pierre (portes de bronze de la Basilique). — A. Philarète.

Vers l'an 96, le pape Anaclet éleva sur la sépulture de saint Pierre une *memoria*, ou monument de dimension suffisante pour lui donner asile à lui-même et à ses successeurs. *Hic memoriam beati Petri construxit et composuit, dum presbyter factus fuisset a beato Petro, seu alia loca ubi episcopi reconderentur sepulturæ* [2].

Telles sont les quelques lignes que l'antiquité nous a transmises sur le tombeau primitif de saint Pierre. Leur brièveté même est une garantie

[1] *Vaticana confessio*, Rome, 1776.
[2] *Lib. pontif.* I, p. 54. Edit. Duchesne.

d'authenticité, et nous pouvons établir sur ce fondement, avec une entière sécurité, notre opinion touchant la *memoria* d'Anaclet, jusqu'à la paix de Constantin.

On croit généralement que pendant la durée des persécutions la construction d'Anaclet fut simplement un monument funéraire, conservant à la chrétienté de Rome le souvenir de la sépulture de son fondateur. Nous pensons, au contraire, que cette *memoria,* bâtie et ornée (*construxit et composuit*) par les soins d'Anaclet, fut à Rome le centre religieux, l'église principale, en un mot la cathédrale des papes jusqu'à Constantin.

Nul empêchement et toute facilité du côté de la loi. « La religion des tombeaux est si grande, dit Cicéron, qu'on regarde comme un crime de se faire ensevelir hors des monuments de ses aïeux [1]. » Cet axiome juridique fonde et explique les habitudes romaines sur les funérailles. Toute famille noble a sa sépulture privée. C'est un champ sur le bord de quelque voie célèbre. Loin de dissimuler le monument funèbre, on met la façade en pleine vue, afin que la richesse de ses marbres, l'élégance de sa construction, la profusion de ses statues, étalent à tous les yeux l'opulence de la famille. Les chambres sépulcrales, réservées à ses membres, sont décorées de peintures.

A côté, plus humbles, les *columbaria* présentent les niches où reposent les cendres des affranchis et des esclaves. Même après leur mort, les habitués de la maison doivent l'entourer et lui rendre honneur. Autour de l'édifice principal, à travers les fleurs, les arbres et les vignes, s'élèvent d'autres constructions, des salles pour les réunions, des portiques et la loge du gardien. Le champ du repos devient un lieu d'agrément, une villa [2].

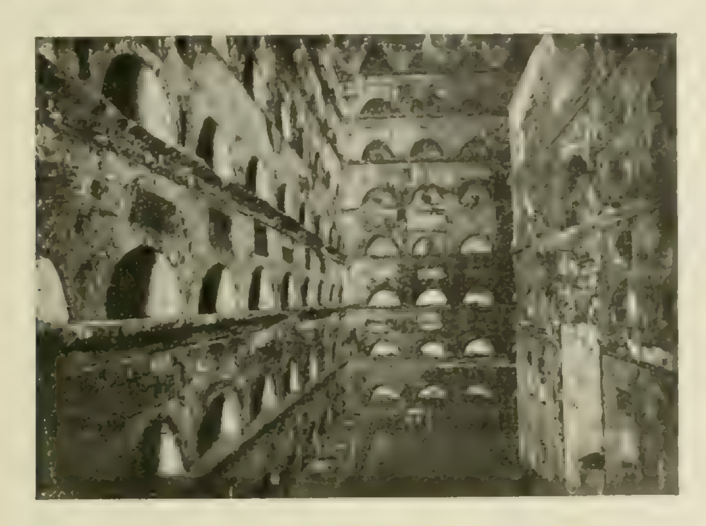
Les petits, — ceux qui n'ont pas d'aïeux, — ont le même souci. La pauvreté, loin de rétrécir le cœur, souvent le dilate et y fait germer des dévouements et des tendresses inconnus sous les lambris d'or. Seul, de ses propres deniers, l'ouvrier ne peut acheter un champ, creuser des chambres sépulcrales, élever un monument, l'entretenir pour y offrir, à certains jours, les libations sacrées et prendre part aux festins d'usage; c'est trop pour sa bourse. Le culte de ses morts n'en souffrira pas. Ce qu'il ne peut à lui seul, le groupe, le collège le réalise. Sous des noms divers, se fondent partout à Rome des sociétés funéraires, composées ordinairement d'ouvriers de même métier, de simples amis, d'habitués d'un même lieu, de compagnons des mêmes plaisirs. On vote les statuts; une caisse commune garde la cotisation mensuelle. On achète

[1] *De Leg.* II, XXII.

[2] Allard, *Persécut.* II, append., et Boissier, *la Religion romaine*, II.

le domaine, on creuse le *columbarium*, et chacun, selon sa mise de fonds, a droit à tant de niches pour les siens. Le collège a ses administrateurs, son protecteur, quelque patricien chargé de défendre ses intérêts.

Au Ier siècle de l'ère chrétienne, un sénatus-consulte autorise ces associations. En voici le texte : *Qui stipem menstruam conferre volent in funera, in id collegium coeant, neque sub specie ejus collegi nisi semel in mense coeant conferendi causa unde defuncti sepeliantur*[1]. On le voit, le législateur craint la conspiration. Tout en accordant l'autorisation légale aux collèges funéraires, il a peur que les petits ne s'en servent



Columbarium.

comme d'une arme contre le pouvoir, et il restreint à une fois par mois le droit de se réunir au sépulcre commun.

Les grands pouvaient visiter et honorer à leur aise les tombeaux de leur famille; les pauvres étaient limités : on mesurait leurs larmes. Cette distinction injurieuse fut l'objet de vives réclamations, et surtout de contraventions nombreuses. Aussi, quelques années après, on ajoutait à la loi ce correctif : « Il n'est pas prohibé, dit Marcien, de se réunir pour un motif religieux, à la condition de respecter le sénatus-consulte qui interdit les associations illicites[2]. » C'était large : les associés des divers collèges, outre les réunions mensuelles destinées à recevoir les cotisations, pouvaient s'assembler à volonté, sous prétexte religieux, dans le domaine funéraire.

Tout domaine occupé par une sépulture de famille ou de société jouissait de la plus complète sécurité. La loi en faisait un lieu sacré

[1] Incription de Lanuvium, Orelli 6086. — Marcien, *Digeste*, XI, VII, 22, 1.
[2] *Digest.*, XI, VII.

à condition toutefois que le corps y eût été réellement inhumé[1]. C'est pourquoi, quand la coutume de brûler les corps eut prévalu, on tourna la loi d'inhumation réelle en mêlant aux cendres quelques poignées de terre. Pas de distinction pour le genre de mort. Les suppliciés, comme les autres, ont les mêmes droits et jouissent du même respect. « Les corps des suppliciés, dit le jurisconsulte Paul, doivent être délivrés à quiconque les réclame pour les ensevelir[2]. » Ulpien dit également : « Les cadavres de ceux qui ont eu la tête tranchée ne doivent pas être refusés à leurs parents. On peut recueillir sur le bûcher et déposer dans un tombeau les cendres et les ossements de ceux qui ont été condamnés au feu[3]. »

La loi romaine, comme on le voit, affirme de plus en plus le droit au repos dans la tombe. Dans un rescrit impérial, Marc-Aurèle le rappelle et ordonne « que les cadavres qui ont reçu la juste sépulture ne soient jamais troublés dans leur repos[4] ».

Ces lois protectrices, inaugurées avec le christianisme, quoique en dehors de lui, et confirmées dans leur développement pendant les trois siècles de persécutions, ont un caractère providentiel qui éclate à tous les yeux. L'Église entre naturellement dans le cadre légal, sans violence; on dirait qu'il est fait pour elle, à sa convenance, tant elle s'y glisse avec facilité. Elle est même plus scrupuleuse vis-à-vis du texte. Point de bûcher, point de cendres à recueillir; ses sépultures sont « justes », — *justa sepultura,* — car son respect pour les corps de ses enfants, sanctifiés par l'Esprit-Saint, ne lui permet pas de les détruire. Elle les confie à la terre, l'inhumation est réelle.

Chose remarquable! Le salut du monde vient par la mort du Christ, il sort d'un tombeau. Pour grandir et se répandre, la société chargée par Dieu de communiquer ce salut à l'univers entier, l'Église, suit la même voie. La mort assure sa liberté; le tombeau lui donne le droit de vivre. L'Église y trouve l'inviolabilité de ses domaines, l'immunité de ses habitations, la légalité de ses réunions. Les empereurs et le Sénat, croyant protéger uniquement le droit des pauvres à pleurer leurs morts, travaillaient à la grande œuvre de l'évangélisation du monde. D'une main ils tenaient la hache pour tuer les chrétiens, de l'autre la loi qui en sauvait la semence.

Le domaine occupé par le tombeau de saint Pierre offrait donc aux

[1] Cicer. *de Leg.* II, XXII.
[2] Paul, *Dig.*, XLVIII, XXIV, 3.
[3] Ulpien, *ibid.*
[4] *Dig.*, XI, VII, 3.

fidèles toutes les garanties de sécurité pour leurs réunions, de par la loi. N'est-ce pas déjà une raison grave de penser qu'ils en ont profité ? Il y a plus, les habitudes chrétiennes des premiers siècles vont apporter un puissant appui à notre opinion.

Dès le temps de l'apostolat de saint Pierre à Rome, les cimetières chrétiens de famille se fondent. Aucun fidèle n'a la pensée de mêler ses cendres aux cendres des païens, fussent-ils ses plus proches parents. L'abîme qui sépare les deux religions est tellement profond, que, vivants ou morts, la communauté est impossible. Le païen a son urne funéraire, ses libations, ses dieux mânes; le chrétien creuse son *loculus*, grave sur la pierre ou le marbre qui le ferme les symboles de sa foi, et y repose dans l'attente de la résurrection. Ses frères viennent le rejoindre; non seulement les membres de la famille patricienne qui a donné le terrain, percé les galeries, élevé le monument, mais tous, riches et pauvres, enfants du même Dieu, héritiers des mêmes promesses. Il n'y a point de distinction, point d'exclusion, l'esclave y repose à côté de son maître. Souvent l'esclave est plus honoré que le maître, car l'honneur est réservé au témoignage du sang. Ce sang, versé pour Jésus-Christ, fût-il sorti des veines d'un esclave, constitue l'aristocratie chrétienne. Au cadavre mutilé du martyr, on creuse une chambre plus vaste, on la décore de peintures. Son sarcophage est sculpté, et sur lui le pontife offrira le sacrifice du Christ. Patriciens et patriciennes tiendront à grand honneur d'être ensevelis à ses côtés.

Ainsi se sont fondées les catacombes apostoliques dont nous avons parlé : celle de Priscille par la famille sénatoriale de Pudens, celle de Domitille par les Flaviens, celle *ad Nymphas sancti Petri* par les Ostoriens, celle de saint Paul par Lucine, et, sans nul doute, celle de saint Pierre au Vatican. Ni la tradition ni les documents ne nous ont transmis le nom de la famille qui ouvrit le cimetière du Vatican. Quand Pierre y fut enseveli, il se trouva au milieu des siens, parmi les héros de la persécution de Néron, dont les restes calcinés y avaient été déposés. Ce n'est point une simple conjecture. Sous le pontificat d'Urbain VIII, comme nous le verrons dans la suite, en creusant les fondations du baldaquin qui recouvre l'autel papal de la basilique, on trouva de nombreux ossements en partie carbonisés[1]. C'étaient nos pères dans la foi qui se levaient de leur tombe pour témoigner à nouveau en faveur du Christ.

Les cimetières privés ne pouvaient durer longtemps. L'extinction des familles propriétaires, les frais d'entretien et d'agrandissement des gale-

[1] Ms. du chanoine Ubaldi, contemporain des fouilles (Archiv. de la Basilique).

ries, et surtout le développement du christianisme, obligèrent l'Église, vers la fin du IIe siècle, à se constituer en collège funéraire. Rien de plus facile surtout à cette époque où, grâce à un rescrit de Septime-Sévère, toutes les restrictions légales étaient levées en faveur des domaines funéraires de Rome et des provinces. C'est la vraie origine des propriétés ecclésiastiques. Les pontifes romains nomment un administrateur des cimetières et ne craignent pas, si leurs droits sont lésés, d'en appeler même au tribunal de l'empereur. L'Église primitive n'est nullement, comme on l'a trop répété, une société secrète, clandestine, enfoncée dans les catacombes; elle vit au soleil, fonctionne en plein air, achète, vend, plaide au besoin, comme toute autre société, sous le nom et le couvert de collège funéraire. On l'attaque souvent. Persécutée, exilée, broyée, elle se relève toujours vivante. Rarement on confisque ses biens, tant la propriété funéraire est sacrée pour les Romains. Il faut un Valérien pour violer ses tombeaux : œuvre sacrilège qui paraît tellement monstrueuse, que Gallien, son successeur, fait amende honorable et les restitue à l'évêque de Rome[1].

Certes, nous ne prétendons pas que l'Église fut toujours en sécurité, dans ses domaines funéraires, pendant les persécutions. Le même Septime-Sévère, qui proclame le rescrit de légalité pour tous les cimetières, proclame également l'édit de guerre à outrance contre le christianisme.

Singulier contraste! Les assemblées religieuses sont interdites aux chrétiens même dans les cimetières, les assemblées funéraires autorisées par la loi. Comment les distinguer? La haine populaire a vite raison de ces nuances, et souvent, malgré la loi, elle envahit les cimetières, trouble les sacrifices et immole à sa rage les chrétiens qu'elle rencontre. Le pape Sixte II est décapité sur son siège à Prétextat; de nombreux chrétiens, réfugiés dans une chambre sans issue à Priscille, y sont murés vivants. « Tous les jours, s'écrie Tertullien, nous sommes assiégés, tous les jours trahis, et vous venez ordinairement nous saisir au milieu de nos réunions[2]. » Il fallut même organiser la défense dans les catacombes. Des escaliers coupés, béants dans le vide, des galeries tortueuses, véritables labyrinthes, des issues ouvertes sur des arénaires, sont encore aujourd'hui les éloquents témoins des souffrances de nos pères. A Rome, comme à Carthage, le peuple qui comprenait que la force sociale de l'Église était dans ses cimetières, réclamait à grands cris la suppression du droit funéraire pour les chrétiens : *Areæ non sint!* Plus de cimetières aux chrétiens!

[1] Euseb. *Hist. Eccl.* VII, XIII.
[2] *Apolog.* VII.

Heureusement la Providence veillait sur les siens, et par une contradiction inexplicable, à part quelques années, et des violences partielles, la loi romaine qui tuait les chrétiens les protégea toujours dans leur tombe. Du rescrit de Trajan qui défend d'être chrétien, jusqu'à l'édit de Constantin qui donne à l'Église toute liberté, c'est-à-dire pendant une période de trois cents ans, la persécution est à l'état permanent dans l'empire. C'est la loi : être chrétien, c'est être criminel. Cependant,



Ensevelissement de sainte Cécile, par Petrattini

grâce au caractère libéral de quelques empereurs, grâce à des raisons de politique intérieure qui, vu la multitude des chrétiens, se trouvait obligée de reculer devant une répression universelle, les violences et les scènes sanglantes avaient de longues intermittences. Les accalmies se produisaient tantôt dans une partie de l'empire, tantôt dans une autre, selon les dispositions plus ou moins conciliantes des gouverneurs des provinces et des populations; quelquefois tout l'empire était en paix avec l'Église. Les édits de mort venaient périodiquement comme les éruptions de l'abîme infernal, soubresauts spasmodiques de l'être mauvais dont la rage stimulait sans cesse l'autorité païenne. L'Église forte des promesses divines, courbait la tête sous l'orage, mais ne désespérait jamais. Plus on l'accablait, plus elle se relevait vigoureuse. Le sang

de ses enfants, comme un bain vivifiant, lui rendait une nouvelle jeunesse.

Aussi, quand le calme renaissait, à l'avènement d'un nouvel empereur ou après des châtiments tels que les païens eux-mêmes y voyaient la colère des dieux, elle se hâtait de réparer ses ruines et de profiter, pour ses assemblées, des dispositions légales concernant les cimetières.

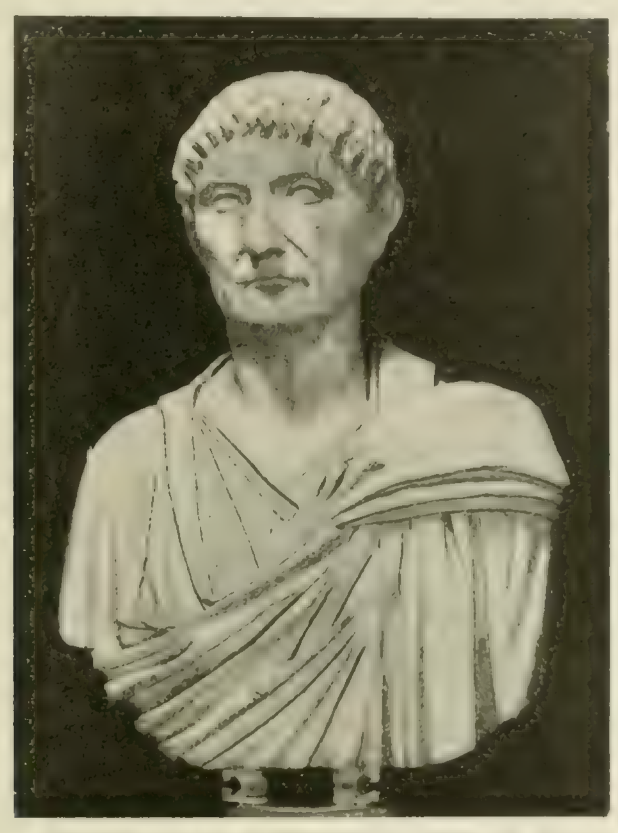
Les oratoires souterrains, si chers à la piété des fidèles parce qu'ils renfermaient les restes des martyrs, devinrent vite trop étroits et d'accès trop difficile. Au-dessus des cryptes sépulcrales, en plein soleil, dans le domaine qui appartenait à l'Église, on éleva des chapelles dédiées à l'un des martyrs les plus célèbres qui reposaient sous terre.

C'est ce que le pape Anaclet, dès l'an 94, fit pour le tombeau de saint Pierre. Un seul type de ces monuments primitifs nous est resté comme un témoin, la basilique de Sixte et Cécile, actuellement encore debout, au-dessus de la catacombe de Callixte, à la voie Appienne. M. de Rossi en attribue la fondation au pape Fabien, en plein IIIe siècle[1]. A l'origine elle n'était pas voûtée; un simple toit, pas de mur de façade, pas de porte. Trois absides, formant la croix, terminaient une petite nef ouverte. Située au milieu du domaine funéraire, à l'écart de la voie Appienne, cette basilique n'avait pas besoin de mur de façade. Les chrétiens étaient chez eux, loin de tout regard profane, indiscret, et l'ouverture complète de l'édifice leur permettait d'assister en plus grand nombre, en dehors, aux cérémonies liturgiques. Elle nous donne une idée de ce que devait être la *memoria* élevée par Anaclet sur le corps de saint Pierre. Il ne faut y chercher ni les dimensions, ni la richesse, ni le caractère monumental des basiliques constantiniennes. Tout y est petit, comprimé dans son extension, symbole trop réaliste de la violence qui pesait sur l'Église.

Du reste, outre les oratoires des cimetières que nous voyons se multiplier au-dessus du sol, les papes consacrent, dans Rome même, de véritables églises paroissiales. Au milieu du IIe siècle, à la demande de Praxède, fille de Pudens, l'hôte de saint Pierre, le pape Pie I dédie le palais, sanctifié par un si grand souvenir, au culte chrétien, sous le titre de *Pasteur*. Quelques années plus tard, sous Marc-Aurèle, une patricienne, Cécile, descendante des Scipions, était condamnée à être étouffée dans sa salle de bain. Retrouvée vivante par le bourreau, elle fut frappée de la hache, et après trois jours d'agonie elle expirait en remettant au pape le palais qu'elle habitait pour en faire une église. « Un jour, dit

[1] *Roma sott.*, III.

M. Allard. Alexandre Sévère dut juger un litige entre deux corporations qui se disputaient la propriété d'un terrain ayant fait autrefois partie du domaine public. Ces deux corporations étaient celle des cabaretiers et celle des chrétiens. Alexandre admit la réclamation de ces derniers, ce qui était leur reconnaître deux droits essentiels à toute corporation, celui de posséder et celui d'ester en justice. Lampride rapporte le rescrit qu'il



Dioclétien (sculpture antique, musée du Capitole). — Phot. Anderson.

rendit à cette occasion : « Mieux vaut que Dieu soit adoré en ce lieu, « n'importe de quelle façon, que d'en faire don aux cabaretiers [1]. »

Le rescrit d'Alexandre prouve que les chrétiens réclamaient ce domaine pour y bâtir une église. Elle fut dédiée par Callixte, en 224, à la Mère de Dieu. C'est la splendide basilique de Sainte-Marie-au-Transtévère, chère aux premiers chrétiens à cause de la fontaine d'huile qui, d'après la tradition, jaillit à cet endroit l'année de la naissance de Jésus-Christ.

Le nombre de ces églises ou titres, dans l'intérieur même de la ville, devait être considérable et révéler la rapide et incessante propagation du christianisme, puisque Valérien, voulant lui donner le coup de grâce,

[1] Allard, *Hist. des persécut.*, II. *Alex. Sévère.*

ordonne la mort des évêques, prêtres, diacres et autres clercs, et la confiscation de leurs églises et de leurs biens. Les cimetières mêmes ne sont pas respectés, toute réunion y est interdite [1]. Plus tard, Dioclétien renouvelle cette violence et l'aggrave en exigeant la démolition de toutes les églises dans l'empire. L'empereur habitait alors Nicomédie, où les chrétiens étaient nombreux. Une troupe de soldats, commandée par le chef du prétoire, se précipite sur la cathédrale. Les portes sont abattues, les vases sacrés pillés, les livres saints brûlés; puis les murailles tombent sous la pioche des démolisseurs, à la grande joie de Dioclétien et de son collègue Galère, qui contemplaient le spectacle d'une fenêtre de leur palais [2]. Cette scène de destruction se renouvela dans tout l'empire. A Rome, les archives pontificales furent brûlées, et les oratoires des cimetières violés et saccagés [3].

Ces édits barbares sont le commentaire le plus authentique des affirmations du *Liber pontificalis* sur la construction et la répartition entre les prêtres des églises élevées par les papes, tant sur les catacombes que dans l'intérieur de la ville, avant l'époque constantinienne. Parmi elles cependant, les plus vénérées et les plus fréquentées étaient celles où reposaient les martyrs. Les fidèles aimaient à s'agenouiller près de ces restes sanglants qui leur apprenaient la science de mourir. Plus d'un se releva, fortifié dans sa foi, et sut à son tour souffrir et donner sa vie sans défaillance. A cette époque, tout chrétien devait être un héros. Aussi les papes ramènent souvent leurs enfants aux oratoires des cimetières. Ils y célèbrent le sacrifice du Christ, y administrent les sacrements, y annoncent la parole de Dieu. Saint Félix, en 270, y établit le service régulier de la liturgie, et la coutume de célébrer la messe sur la tombe des martyrs est tellement générale et presque exclusive, qu'elle devient une loi. A défaut d'un corps saint, l'Église exige sous l'autel du sacrifice une parcelle d'ossement, un linge imbibé de sang [4].

« Le peuple chrétien, dit saint Augustin, célèbre par des cérémonies religieuses les *memoriæ* des martyrs pour être secouru par leurs mérites et leurs prières. Ce n'est pas toutefois aux martyrs que nous offrons des

[1] Sous le pontificat de saint Marcel, il est dit au *Liber pontificalis :* « 25 titulos in urbe Roma constituit quasi diœceses propter baptismum et pœnitentiam multorum qui convertebantur ex paganis et propter sepulturas martyrum. » Ces vingt-cinq titres correspondent aux vingt-cinq prêtres ordonnés par saint Clet d'après l'ordre de saint Pierre. (*Lib. pont. in Cleto.*) — Quinze cents ans plus tard, saint Pie V, fidèle à la tradition apostolique, maintenait encore le nombre des fonts baptismaux à vingt-cinq dans l'enceinte de Rome.

[2] Lactance, *de Mort. persecut.*

[3] De Rossi, *De origine biblioth. Apost.*

[4] Saint Ambroise écrit à sa sœur Marcelline : « Comme je désirais consacrer une basilique, tous d'une seule voix m'interpellèrent : Consacrez-nous une basilique, criaient-ils comme on fait à Rome. Je répondis : Je veux bien si je trouve des reliques de martyrs. » (*Ep.* v *ad Marcell.*)

sacrifices, mais au Dieu des martyrs, quoique nous élevions des autels dans les *memoriæ* en l'honneur des martyrs[1]. »

De l'ensemble des faits que nous venons de rapporter : de la légalité des associations funéraires, de la sécurité et de l'inviolabilité ordinaire du domaine sépulcral, de la multiplicité des oratoires élevés sur les catacombes, et des églises titulaires érigées dans l'intérieur de Rome, des réunions liturgiques régulières faites dans les oratoires des cimetières, nous tirons cette première conclusion que l'oratoire élevé par Anaclet



La voie Appienne — ruines de tombeaux

sur le tombeau de saint Pierre fut, à tout le moins, un lieu habituel d'assemblée pour les chrétiens tout comme les autres oratoires.

La loi romaine rendait le domaine, où il se trouvait, inviolable et sacré; inviolables également les édifices bâtis dessus; inviolables les assemblées régulières du collège funéraire des chrétiens à la tombe de leur père, et ils n'auraient pas profité de dispositions si favorables à leur piété?

Autour du tombeau de saint Pierre, les cimetières se développent sur toutes les voies romaines; les cryptes sépulcrales se transforment en basiliques; au-dessus du sol les oratoires se multiplient; les fidèles y affluent, les papes y tiennent des assemblées, y offrent le saint sacrifice

[1] *Contr. Faustum*, lib. XX, c. XXI.

des fêtes anniversaires, des solennités, célèbrent la gloire des martyrs, et seul le tombeau de l'apôtre, du père, délaissé par ses enfants, serait demeuré désert, sans une main pour l'orner de fleurs, sans une voix pour y chanter des hymnes, sans un prêtre pour y continuer le sacrifice du Calvaire! Nous répondons hardiment : Non! c'est contre nature. Pierre vivait trop dans le cœur des Romains pour leur faire l'injure d'un tel oubli. Ils aimaient et vénéraient les glorieux athlètes de la foi tombés au champ d'honneur; mais, au-dessus de tous, ils aimaient et vénéraient leur père, le premier vicaire de Jésus-Christ. Les papes, ses successeurs, l'oubliaient si peu, que tous avaient le suprême désir de reposer auprès de lui. Anaclet bâtit son oratoire dans des proportions assez vastes pour recevoir sa dépouille mortelle et celle de ses successeurs. Dix, lui compris, sont venus rejoindre leur père : Lin, Clet, Anaclet, Évariste, Sixte, Télesphore, Hygin, Pie, Éleuthère, Victor, martyrs comme lui, forment les rayons de sa couronne. D'eux-mêmes, les chrétiens allaient à ce tombeau comme des enfants pour y puiser la lumière et la force dont ils avaient besoin.

C'est ce que dit Baronius : « Bien avant que les basiliques des apôtres fussent élevées, écrit-il, à l'époque même où les bienheureux apôtres Pierre et Paul reçurent la glorieuse couronne du martyre, les lieux où étaient leurs sépultures furent entourés de la plus grande vénération [1]. »

C'est ce que dit le bréviaire romain, dont le témoignage a une haute valeur : « Parmi les lieux sacrés qui ont été autrefois en vénération parmi les chrétiens, les plus célèbres et les plus fréquentés furent ceux où reposaient les corps des martyrs ou quelque vestige ou monument de leurs corps sacrés. Entre ces lieux sanctifiés, a toujours figuré en première ligne l'insigne partie du Vatican que l'on appelait la Confession de saint Pierre, car c'était là que se rassemblaient les chrétiens de toutes les contrées du monde comme vers la Pierre de la foi, le fondement de l'Église, et qu'ils vénéraient avec la plus grande religion et la plus grande piété l'endroit consacré par le sépulcre du prince des Apôtres [2]. »

« Les vieux chrétiens de la primitive Église, écrit Mgr Gerbet, comptant pour rien les dangers et les fatigues d'un long voyage, accouraient des contrées les plus lointaines vers ce lieu si saint, pour visiter et vénérer le tombeau du bienheureux apôtre. D'où il est permis de conclure que, selon toute vraisemblance, là existait alors un monument de la vraie religion, apparent, au-dessus du sol et facile à être connu de ceux qui le visitaient [3]. »

[1] *Notæ ad martyr.*, 18 nov.
[2] *Brev. Rom.*, 18 nov.
[3] *Rome chrét.*, III, app. v. Cf. Alpharanus, ms. des archives de la Basilique. — Cancellieri, *de Secret.*, IV. — Card. Borgia, *Vaticana confess.* — Ms. de Nardoni, arch. de la Basilique.

Cette première conclusion en appelle une autre, comme corollaire aussi solidement établi.

Dans les grandes chrétientés, parmi toutes les églises servant au culte, l'évêque, chef et pasteur du troupeau, avait une église principale. C'était le lieu de la doctrine, de la chaire épiscopale. On connaît la chaire de saint Jacques à Jérusalem, de saint Marc à Alexandrie; mais peut-être sait-on moins qu'un empereur romain, Aurélien, persécuteur du christia-



Saint Anaclet, par Botticelli (chapelle Sixtine)

nisme, eut un jour à juger un litige entre deux évêques sur la possession d'une église. Paul de Samosate, évêque d'Antioche, convaincu d'hérésie et chassé de son siège, ne voulait quitter ni l'église ni la maison de l'évêque. Domnus, son successeur orthodoxe, en appelle à Aurélien. Que va faire cet empereur? Il décide que l'église et la maison doivent appartenir à l'évêque catholique, en communion avec l'évêque de Rome, et l'hérétique est expulsé par le bras séculier[1]. Saint Louis n'aurait pas mieux jugé.

Si donc l'évêque avait une église à lui, où il siégeait, où il enseignait, où il baptisait, en un mot une cathédrale, comment l'évêque des évêques

[1] Euseb. *Hist. Eccl.* VII, xxx.

le pape, n'aurait-il pas eu la sienne? Et s'il avait la sienne, où la placer, sinon dans l'oratoire élevé par Anaclet sur le tombeau de saint Pierre? Aucun cimetière ne pouvait aspirer à un tel honneur, parce que aucun ne possédait la *Pierre* fondamentale de l'Église. Si les papes désiraient tant y reposer après leur mort, n'est-ce pas parce qu'ils y avaient vécu? Près de ce tombeau était leur autel, leur baptistère, leur chaire. A Jérusalem, à Alexandrie, les chaires de saint Jacques et de saint Marc sont, dès les premiers temps, l'objet de la plus grande vénération et servent à l'intronisation de leurs successeurs; à plus forte raison devons-nous croire que la chaire de saint Pierre, ce siège où il s'asseyait dans le palais de Pudens, fut précieusement conservé par les papes, et qu'en prenant place sur ce trône auguste, le jour de leur consécration, ils apparaissaient aux yeux des chrétiens comme la personne même de Pierre. Ce ne sont point de simples conjectures. Optat de Milève, disputant contre les donatistes, s'écrie : « Si on demande à Macrobe : Où sièges-tu? Peut-il répondre : Sur la chaire de Pierre? Je doute même qu'il l'ait vue de ses yeux. *Quam nescio si vel oculis novit* [1]. » Ces dernières paroles du saint évêque prouvent qu'il ne parle pas de la chaire de Pierre, au sens doctrinal et figuré, mais bien de la chaire matérielle visible sur laquelle siégeaient les premiers papes. Et nous ne sommes qu'au IVe siècle. Avant lui, Tertullien avait écrit : « Parcours toutes les églises apostoliques, où les chaires des apôtres président encore à leur place. Si tu passes en Italie, tu as Rome [2]. » On ne peut être plus explicite. Aussi le docte professeur Marucchi ne craint pas de dire : « De ces témoignages nous pouvons conclure que la chaire vaticane, dès le IIIe siècle et même dès le IIe, était vénérée à Rome et considérée comme une preuve de la succession apostolique [3]. »

Dans les premiers siècles, il était d'usage d'ensevelir avec les évêques la chaire sur laquelle ils avaient enseigné; le respect dû à la première chaire apostolique empêcha cette destruction, mais nous pensons que, transportée de la maison de Pudens, elle occupa la place d'honneur dans l'oratoire d'Anaclet. Pierre tout entier résidait ainsi dans sa cathédrale, mort dans sa tombe, vivant dans sa chaire. En écoutant ses successeurs, dont trente jusqu'à Constantin subirent le martyre, les fidèles entendaient la voix du premier pape; il n'y avait en vérité qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

[1] *De schism. donatist.* lib. II. — *Cont. Parmenianum.*
[2] *De Præscript.* XXXVI.
[3] *Memorie dei SS. Apost. nella città di Roma*, p. 106. — Cf. Alpharanus, ms. des archives de la basilique Vaticane. — Phœbeus, *de Identitate cathedr.*

BIBLIOGRAPHIE

L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis*.
S. Isidore de Séville, *De ortu et obitu Patrum*. Opp.: Romæ, 1797.
C. Fontana, *Templum Vaticanum*; Romæ, 1694.
Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*.
Mgr Gaume, *les Trois Rome*.
Borgia, *Vaticana confessio*; Romæ, 1779.
P. Allard, *Histoire des persécutions*.
De Rossi, *Roma sotterranea*, *Inscriptiones christianæ*.
Boissier, *la Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*; Paris, 1884.
Mommsen, *de Collegiis et sodalitiis Romanorum*. Kehl, 1843.

II

LA « PLATONIA »

Ce nom étrange au premier abord désigne le lieu, célèbre dans les annales de l'Église romaine, où les corps de saint Pierre et de saint Paul, troublés dans leur repos, reçurent pendant quelque temps l'hospitalité. Il lui fut donné, quand le pape Damase l'eut orné de plaques de marbre[1].

Au troisième mille de la voie Appienne, à droite, passé le cimetière de Callixte, s'élève la basilique de Saint-Sébastien. Au-dessous et débordant en dehors des murs, le fameux cimetière *ad Catacumbas*, dont le nom désigne aujourd'hui toutes les sépultures chrétiennes de la primitive Église, étend ses sombres galeries. Son origine est inconnue. Dévasté plus que les autres par les barbares et la pieuse indiscrétion des pèlerins, à raison même de sa popularité, il a fourni cependant des témoignages irrécusables de sa haute antiquité : ses titres lapidaires remontent aux premières années du IIe siècle[2].

Le 20 janvier 288, une noble Romaine, Lucine, y déposait les restes mutilés d'un glorieux martyr. Commandant d'une compagnie de la garde prétorienne, Sébastien servait loyalement l'empereur et sa patrie. Cet empereur était Dioclétien. Sa haine du christianisme ne fit pas grâce à la bravoure de Sébastien. Par ses ordres il est livré à des archers de Mauritanie, qui le percent de flèches et le laissent pour mort. Irène, la veuve du saint martyr Castulle, vient pour l'ensevelir, le trouve vivant,

[1] *Platonia*, « plaque de marbre, » en basse latinité.

[2] Cf. Armellini, *Antichi cimiteri*, 1884, p. 387.

le transporte dans sa maison et le guérit. Sébastien se crut ressuscité de Dieu pour reprocher à Dioclétien la cruauté de sa persécution. Un jour il entre au palais impérial, se place sur l'escalier où Dioclétien devait passer, et, dès qu'il le voit, se présente devant lui comme une ombre vengeresse. Surpris d'abord de cette apparition, puis furieux de ce que ses ordres n'aient pas été exécutés, l'empereur le fait conduire immédiatement au cirque, assommer à coups de bâtons plombés, et jeter dans la *cloaca maxima.* C'est de cet égout que Lucine, à prix d'argent, retira le cadavre du martyr, puis lui donna la sépulture « près les vestiges des apôtres », — *juxta vestigia Apostolorum,* — comme disent les Actes [1].

Le cimetière *ad Catacumbas* avait donc abrité des hôtes plus illustres avant que Sébastien vînt, à la fin du IIIe siècle, y prendre son suprême repos. Tout le prouve : l'emplacement même du tombeau du martyr. Il n'occupe pas le centre du cimetière, mais une place plus modeste, secondaire. On voit qu'il n'est pas chez lui, et qu'un grand souvenir plane sur ce lieu et le remplit, à ce point que, même après l'ensevelissement de Sébastien jusqu'au IXe siècle, la basilique élevée par Constantin porte le nom de basilique des Apôtres. Parlant des restaurations qui y furent faites par Adrien Ier, le *Liber pontificalis* dit : « Il restaura et releva de ses ruines la basilique des Apôtres, hors la porte Appienne, au troisième mille, au lieu appelé *ad Catacumbas,* où repose le corps du bienheureux Sébastien, martyr, avec beaucoup d'autres [2]. »

Les Actes du célèbre martyr Quirinus, évêque de Siscia, dont les restes furent apportés dans ce cimetière, s'expriment de même : « Ils l'ensevelirent sur la voie Appienne, au troisième mille, dans la basilique des apôtres Pierre et Paul, où leurs corps reposèrent quelque temps, et où repose saint Sébastien [3]. »

Le souvenir de la présence des corps des Apôtres *ad Catacumbas* resta tellement gravé dans la mémoire des Romains et des pèlerins, qu'il absorba toutes les gloires du cimetière voisin de Callixte. Au IXe siècle, Pascal Ier relève les restes des martyrs les plus célèbres, et leur donne une place d'honneur dans les innombrables églises de Rome. C'était les sauver de la profanation, mais en même temps détruire le culte séculaire de leurs tombeaux primitifs. Les pèlerins n'ont plus que faire aux catacombes où les ossements sacrés ne reposent plus, où les *arcosolia* sont vides, les basiliques désertes, les lampes éteintes. Peu à peu l'herbe

[1] Les *Actes de saint Sébastien*, œuvre du Ve siècle, ne manquent pas de valeur. Cf. Bolland., 20 Jan. — De Rossi, *Bullett.*, 1879, p. 72. — Armellini, *Antiche cim.*, p. 375.

[2] *Lib. pontif.* I, p. 508. Edit. Duchesne.

Armellini, *Chiese*, 1887, p. 745.

pousse sur les sentiers foulés par tant de générations: les galeries abandonnées s'effondrent, les lucernaires se ferment, les escaliers s'écroulent, les portes disparaissent sous la poussée du terrain et l'entassement des végétations successives; le sol est nivelé, le domaine vendu. On y cultive la vigne, sans se douter des mystères ensevelis sous terre. C'est le silence glacial de l'oubli, les morts sont deux fois dans la tombe. Le cimetière de Callixte lui-même eut ses siècles de nuit profonde.

Cependant les Romains ne pouvaient oublier les grands martyrs qui



Église Saint-Sébastien.

avaient reposé sous ses voûtes : Cécile, la gracieuse patricienne, quatorze papes, et tant d'autres héros dont la mémoire vivait dans tous les cœurs. Seul le cimetière de Sébastien était connu; la basilique des Apôtres bâtie dessus était toujours fréquentée. Où pouvait-on avoir enseveli tant de pontifes, si ce n'est dans cette basilique? La confusion fut complète, et l'on crut que la basilique de Pierre et de Paul, où reposait Sébastien, formait le noyau central du cimetière de Callixte. Malgré les Passions et les martyrologes qui continuaient à distinguer deux cimetières, celui *ad Catacumbas* et celui de Callixte, tous les martyrs de ce dernier furent attribués au premier, tant il semblait naturel que le lieu sanctifié par la présence momentanée des restes des Apôtres eût attiré à lui les autres martyrs. Il y a quarante ans, cette confusion durait encore, il a fallu le génie de M. de Rossi pour rendre à la lumière le vrai cimetière de Cal-

lixte, et restituer à ses chambres sépulcrales les hôtes illustres qui les avaient occupées[1].

Le nom même du cimetière *ad Catacumbas* rend témoignage à la présence des restes apostoliques. D'après M. de Rossi, ce nom serait hybride, un composé du grec κατα et du latin *cubare;* d'où le terme *ad Catacumbas* signifierait : près des sépulcres, — *juxta accubitoria, juxta sepulcra.* Comme cette désignation appartient exclusivement au cimetière de Sébastien, il est évident qu'elle a en vue des sépulcres particuliers. Autrement tous les cimetières pourraient s'appeler également *ad Catacumbas,* puisque tous ont des sépulcres. Ceux de Saint-Sébastien sont donc les *sépulcres* par excellence, par antonomase. On disait : être enseveli près les *sépulcres, — ad Catacumbas,* — et tout le monde comprenait qu'il s'agissait des sépulcres apostoliques[2]. Du reste, ils peuvent se rendre témoignage à eux-mêmes, car ils existent encore à peu près dans l'état où le pape Damase les laissa.

Derrière l'abside de la basilique de Saint-Sébastien, on descend dans une salle en fer à cheval, autrefois en communication directe avec l'abside, laissée ouverte à dessein. Tout autour, dans l'épaisseur de la muraille, sont creusés des *arcosolia,* d'abord au nombre de quatorze, et réduits aujourd'hui à treize, pour donner passage à un escalier. Tous avaient de riches décorations en stucs et en peintures, travaux remarquables par leur élégance, datant du IVe siècle selon les uns, du IIIe selon les autres. Un banc de pierre court le long du mur, de chaque côté de la chaire épiscopale qui occupe le centre de l'abside. Au milieu de cette salle se trouve un autel, placé au-dessus d'une excavation. On y descend par une ouverture qui conduit à une petite chambre de 2m50 de côté sur 2m70 de haut, du pavé à la voûte. Celle-ci était ornée de peintures presque effacées aujourd'hui. On distingue cependant, sur la lunette de droite, le buste du Sauveur sortant d'un nuage et donnant une couronne à un personnage imberbe, placé à ses pieds du côté droit et incliné pour la recevoir dans les plis de son manteau. C'est l'apôtre saint Pierre, représenté de même sur d'autres monuments. A gauche du Sauveur se tient un autre personnage, debout, la main étendue comme un orateur. Son type barbu rappelle, sans aucun doute, l'apôtre saint Paul. La scène entière est ombragée par deux palmiers.

[1] Malgré des preuves irrécusables, évidentes à tous les yeux, on montre encore au cimetière de Saint-Sébastien les cryptes des papes et de sainte Cécile, tant l'usage a des racines profondes dans la vie romaine. L'erreur est si monstrueuse, qu'il serait peut-être bon de la faire cesser.

[2] Cf. O. Marucchi, *Cimitero delle catacombe*, p. 299. Nous prenons pour guide dans cette question la savante étude de cet éminent disciple de M. de Rossi, et nous y renvoyons une fois pour toutes.

La chambre est divisée en deux parties égales, par une plaque de marbre haute d'un mètre, ce qui forme un véritable caveau bisome, disposé pour recevoir deux sarcophages. C'est là que furent déposés, sans les mêler, les restes des apôtres Pierre et Paul.

Le fait est certain.



Martyre de saint Sébastien, mosaïque d'après le tableau du Dominiquin.

Outre les témoignages que nous venons de rapporter, des documents authentiques, dont nous allons discuter la valeur et surtout coordonner les récits, confirment cette translation.

Le calendrier Filocalien, rédigé sous le pape Libère, vers le milieu du IVe siècle, et qui servait d'ordo officiel à l'Église romaine, porte au 29 juin cette indication : *III Kal. Julias Petri in Catacumbas et Pauli Ostense, Tusco et Basso cons.*[1]. Cette date consulaire fixe la déposition

[1] Cf. De Rossi, *Roma sotterr.*, I, p. 113.

aux catacombes, des restes apostoliques, en l'année 258. Cependant il paraissait étrange que ce même jour on célébrât la déposition de saint Paul à la voie d'Ostie. Le calendrier, par sa brièveté, laissait un doute. Le martyrologe Hiéronymien vint le dissiper en complétant l'annonce liturgique de la fête du 29 juin. Voici ce qu'il dit : *III Kal. Julias Romæ via Aurelia SS. Apostolorum Petri et Pauli. Petri in Vaticano, Pauli in via Ostensi, utrumque in Catacumbis, passi sub Nerone, Basso et Tusco consulibus*[1]. Il est clair que *passi sub Nerone* est une parenthèse se rapportant à l'époque du martyre même, tandis que *Basso et Tusco consulibus* désigne le temps de la déposition aux catacombes. Aucun consul n'a porté ce nom à l'époque de Néron.

Au IVe siècle toujours, le pape Damase, fervent admirateur des martyrs, compose, en l'honneur du tombeau provisoire des Apôtres à la *Platonia,* une inscription qu'il y place lui-même. Elle n'y est plus depuis longtemps, mais un pèlerin l'a copiée, et son manuscrit, retrouvé à Einsiedeln, va nous la faire connaître. Nous la citons en entier, car elle est d'une grande importance et a eu le don d'exercer la sagacité de nombreux traducteurs, comme nous le verrons dans la suite :

Hic habitasse prius sanctos cognoscere debes.
Nomina quisque Petri pariter Paulique requiris.
Discipulos Oriens misit, quod sponte fatemur
Sanguinis ob meritum, Christum qui per astra secuti
Ætherios petiere sinus regnaque piorum.
Roma suos potius meruit defendere cives.
Hæc Damasus vestras referat nova sidera laudes [2].

Nul doute, Damase chante dans ses vers la présence des Apôtres à la *Platonia.*

Jusqu'ici, ni le calendrier Filocalien, ni le martyrologe Hiéronymien, ni Damase lui-même, ne nous ont révélé pourquoi et quand les restes des Apôtres, enlevés à leur sépulture, furent transportés *ad Catacumbas.* Ils signalent et affirment le fait; rien de plus.

Un premier rayon de lumière jaillit des Actes apocryphes de saint Pierre et de saint Paul, publiés au IVe siècle. Dans un appendice à la Vie des apôtres, ils racontent, sans indiquer de date, l'histoire suivante : « Au temps où les Grecs enlevaient les corps des saints Apôtres pour les emporter en Orient, eut lieu un terrible tremblement de terre. Le peuple romain accourt, les rejoint au lieu appelé Catacombe, sur la voie Appienne, au troisième mille. Les corps y restèrent un an et sept mois, jusqu'à l'époque

[1] Cf. De Rossi, *Roma sotterr.,* I, p. 116.

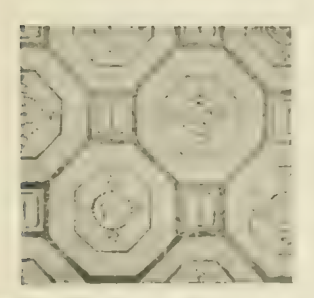
où furent construits les monuments où ils furent déposés, après un retour triomphal, au chant des hymnes [1]. »

Des Grecs volant les corps des Apôtres, un tremblement de terre qui les arrête, le peuple romain qui accourt, l'ensevelissement sur place, tout cela semble bien étrange et révèle l'état d'esprit d'un historien qui rapporte vaguement un fait dont les détails lui échappent et qu'il ne peut préciser.

Deux siècles plus tard, la légende a pris corps. Ce que l'anonyme des







Décoration de la voûte de la chambre sépulcrale
Saint Pierre recevant une couronne de la main de Notre-Seigneur et saint Paul prêchant

Actes ne savait pas bien, avec le temps le peuple l'a éclairci à sa façon; saint Grégoire le Grand va nous faire connaître ce que l'on disait au VIe siècle sur cette question. La circonstance est grave. L'impératrice Constantina Augusta vient de lui envoyer des messagers chargés de lui demander en son nom, pour l'église de Constantinople, la tête de saint Paul. Le pontife est atterré. Jamais il n'osera dépouiller Rome d'un trésor aussi précieux; ce serait provoquer la colère divine. A preuve, il écrit à l'impératrice et lui raconte le fait suivant : « Que vous dire des corps des bienheureux Apôtres? Tout le monde sait qu'au temps où ils ont souffert, des fidèles venus d'Orient voulurent s'emparer de leurs corps

[1] Lipsius, *Acta Apostolorum apocripha*, *Acta Petri*, etc., p. 221, Lipsiæ, 1891.

comme d'un bien leur appartenant à titre de concitoyens. Ils les prirent, les portèrent jusqu'au deuxième mille, hors la ville, au lieu appelé *ad Catacumbas,* et les y cachèrent. Quand ils se décidèrent à les enlever de ce lieu, un orage terrible les épouvanta et les dispersa. Alors les Romains, avertis par la bonté du Seigneur, reprirent les corps et les déposèrent aux sépulcres où ils sont aujourd'hui. Qui donc, sérénissime Impératrice, au courant de ces choses, oserait, je ne dis pas toucher, mais seulement regarder ces corps sacrés [1]? »

Grégoire se retranche derrière ce fait, « connu de tous, » dit-il, pour inspirer à l'impératrice une religieuse terreur et se dispenser d'exécuter ses ordres. Le lieu, comme on le voit, ne varie pas. C'est toujours le cimetière *ad Catacumbas*. Tous les documents sont d'accord, et, après saint Grégoire, les itinéraires indiquent imperturbablement la *Platonia* comme le sépulcre provisoire de saint Pierre et de saint Paul.

Le même accord est loin d'exister sur la date et la raison de cet événement. Grégoire le Grand, employant les termes des Actes apocryphes, dont les récits couraient le peuple, place la translation à l'époque du martyre avec toutes ses circonstances merveilleuses. Le calendrier Filocalien, au contraire, et le martyrologe de saint Jérôme, plus ancien de deux siècles, donnent une date certaine, consulaire, l'an 258. Naturellement, deux courants d'opinion se sont établis. Les uns, comme Panvinius, Vignoli, Marangoni, Marchi, et de nos jours Mgr Lugari, admettent deux translations *ad Catacumbas,* la première à la mort des Apôtres, la seconde au IIIe siècle. Les autres, comme Baronius, Pagi, Papebroch, Borgia, le professeur Marucchi et l'abbé Duchesne, n'acceptent qu'une seule translation au IIIe siècle. Cette dernière opinion, que nous croyons plus conforme à la vérité, est la nôtre, et nous allons tâcher de la mettre en lumière.

Rien ne prouve qu'il y ait eu une translation des corps des Apôtres au temps de leur martyre, ni les Actes apocryphes rédigés au IVe siècle, ni l'inscription de saint Damase. Nous laissons hors de cause l'autorité de saint Grégoire, qui ne vaut, dans le cas présent, que ce que valent les Actes apocryphes sur lesquels il s'appuie.

Le texte des apocryphes est par lui-même incohérent. On ne comprend pas bien comment les Grecs ont pu enlever aussi facilement les corps de saint Pierre au Vatican, de saint Paul à la voie d'Ostie, les réunir tous deux sur la voie Appienne, sans qu'un seul chrétien de Rome s'en soit aperçu. Ils reposaient, comme nous l'avons vu, dans des pro-

[1] S. Greg. Op. t. II. *Epist.* XXX, p. 707; Paris, 1705

priétés privées qui, renfermant des dépôts aussi précieux, ne devaient pas être laissées à l'abandon. Si le coup de main des Grecs a si bien réussi, et au Vatican et à la voie d'Ostie, sans soulever le moindre soupçon, il faut croire à une négligence coupable de la part des chrétiens. De plus, il est étrange, pour ne pas dire davantage, que les Grecs, en possession des corps des Apôtres, aient fait la sottise de s'arrêter à trois milles de Rome, c'est-à-dire à la porte, pour y passer la nuit. C'était s'exposer à être découvert, surtout sur une voie aussi fréquentée. Ce repos est tellement invraisemblable, qu'il suffirait à lui seul pour faire tomber cette légende. Le merveilleux qui arrive si à propos : orage, tremblement de terre, avertissement divin, est loin de la consolider.

Mais il y a plus que de l'incohérence; le texte des apocryphes ne dit en aucune manière que la translation a eu lieu immédiatement après la mort des Apôtres. Le *Légendaire* raconte, au chapitre LXIII, l'arrivée à Rome de personnages venus de Jérusalem pour assister à la sépulture des Apôtres; ce qui est déjà extraordinaire, car on se demande légitimement avec le Père Papebroch[1] comment ils ont pu apprendre leur mort à Jérusalem et arriver à Rome pour les ensevelir. Le chapitre LXIV est plein d'un long discours de ces Orientaux, le LXV[e] de la mort de Néron, et comme conclusion générale des Actes, pour être complet, l'auteur, à brûle-pourpoint, sans aucun lien avec les précédents récits, rapporte le fait de l'enlèvement des corps des Apôtres par les Grecs, tel que nous l'avons cité plus haut. Ces lignes finales n'ont point de date. Il est évident que l'écrivain, se rappelant vaguement une tradition populaire, la consigne sans la comprendre et sans l'éclaircir. Il voit quelque chose, mais ne distingue pas bien. Les apocryphes cités par saint Grégoire, à raison de leur incohérence et de leur silence, ne peuvent donc pas servir de base à une première translation immédiate après le martyre des Apôtres.

Les vers de saint Damase ne la favorisent pas davantage. Leur concision en rend l'intelligence difficile, sujette à diverses interprétations, ce qui infirme déjà leur autorité. Leur témoignage est net pour le fait de la translation; nul, à notre avis, pour la date et les circonstances.

Damase débute par chanter, dans les deux premiers vers, la gloire de la *Platonia*, qui a eu l'honneur de donner asile aux corps des Apôtres :

> Hic habitasse prius sanctos cognoscere debes,
> Nomina quisque Petri pariter Paulique requiris.

[1] *Act. Sanct.* Junii, t. V, p. 435. — Cf. Marucchi, *Memorie Dei SS. Apostoli*, etc., p. 50.

Puis le pontife établit une antithèse entre l'Orient, patrie naturelle des Apôtres, et Rome, leur patrie d'adoption :

> Discipulos Oriens misit, quod sponte fatemur
> Sanguinis ob meritum, Christum qui per astra secuti
> Ætherios petiere sinus, regnaque piorum.

L'Orient a envoyé ces disciples, nous l'avouons sans peine, qui par le mérite de leur sang répandu, ayant suivi le Christ dans les cieux, ont atteint les ports éthérés, le royaume des justes :

> Roma suos potius meruit defendere cives.

Mais Rome a mérité de les protéger comme ses propres citoyens.

Damase, d'après cette traduction, que nous soumettons à plus savant que nous, car nous ne l'avons trouvée nulle part, rend à l'Orient ce qui appartient à l'Orient, à Rome ce qui appartient à Rome. L'Orient a donné à Rome les disciples du Christ, qui sont venus mourir dans ses murs; Rome chrétienne a eu l'honneur de protéger leurs restes sacrés, comme les restes de ses enfants. Qu'on se rappelle que Damase veut glorifier le sépulcre de la voie Appienne, et l'on ne sera pas surpris de le voir se réjouir et s'honorer de ce que le peuple romain a su protéger, contre les outrages de la profanation, les corps des Apôtres du Christ.

Quelle que soit la valeur de notre essai de traduction, il est une chose certaine, c'est qu'il n'est pas question, dans les vers de Damase, d'une translation immédiate, par des Orientaux, après la mort des Apôtres. On a voulu trouver une allusion à ce fait dans le vers :

> Discipulos Oriens misit...

Mais la moindre attention prouve que ces disciples sont les Apôtres eux-mêmes, comme le contexte le démontre clairement.

Reste l'unique translation dans le courant du IIIe siècle. Là encore deux partis se sont formés. Il est évident à tous les yeux que pour relever les corps des Apôtres au Vatican et à la voie d'Ostie, les transporter dans une cachette, — un vrai puits, — au cimetière de la voie Appienne, il a fallu une raison grave, impérieuse. Un texte de Lampride, dans la *Vie de l'empereur Élagabale*, a porté plusieurs auteurs, comme le Père Papebroch, le Père Marchi, Lugari, à mettre cette translation, de l'an 218 à 222, sous le règne de cet empereur. Voici ce texte : *Elephantorum quadrigas in Vaticano agitasse dirutis sepulcris quæ obsistebant* [1].

[1] Cité par les Bolland., *Act. Sanct.* Junii, V, p. 436. — Lamprid. *Vita Heliogab.* c. XXII.

Élagabale, entre autres fantaisies, organise des courses d'éléphants au Vatican, et, pour leur donner du large, détruit les tombeaux qui gênent le passage. D'où les corps de saint Pierre et de saint Paul ont été transportés au cimetière *ad Catacumbas*. Cette conclusion nous paraît arbitraire et sans fondement dans les prémisses. Lampride se sert d'une expression très vague : *in Vaticano*. La plaine Vaticane est vaste, et rien ne prouve que les courses aient eu lieu précisément où reposait le corps de saint Pierre. On oublie qu'il avait près de lui, comme une puissante protection, le temple même d'Apollon. Lampride ne dit pas non plus que tous les tombeaux aient été détruits, mais simplement ceux qui entravaient la piste. Pourquoi y placer à tout prix le tombeau de saint Pierre, qui se trouvait dans une propriété privée, inviolable et sacrée d'après la loi? Les empereurs même les plus fous, comme Élagabale, donnaient ces courses dans leurs jardins et leurs villas : les tombeaux dont il s'agit doivent être ceux des esclaves et des affranchis de la maison impériale.

Nous avons même une preuve manifeste que le tombeau de saint Pierre n'a pas été détruit dans cette circonstance. Autour de lui, dans le domaine funéraire, d'autres tombeaux chrétiens s'étaient groupés avant l'époque d'Élagabale, et y demeurèrent intacts après lui. Un témoin nous en est resté dans le sarcophage de Livia Nikarus, aujourd'hui l'un des ornements du musée du Louvre. Si les monuments entourant le sépulcre de l'apôtre n'ont pas disparu devant les éléphants d'Élagabale, à plus forte raison l'oratoire d'Anaclet.

Du reste, une singularité étrange s'attacherait à cette translation. Certes, la tombe de saint Paul à la voie d'Ostie ne devait pas arrêter les courses du Vatican; pourquoi troubler inutilement le repos du grand Apôtre[1]? Si Pierre et Paul furent transportés ensemble aux catacombes, comme tous les documents et la *Platonia* elle-même le prouvent, nous sommes en droit de conclure que tous deux ont couru le même danger. Ce danger commun, suprême, qui étreignit le cœur des chrétiens et les força à dérober à tous les regards les corps sacrés des Apôtres, n'est autre que l'édit de Valérien.

Depuis la première persécution, l'an 64, l'Église avait passé par le fer et le feu. De Néron à Valérien se déploie, sur l'immensité de l'empire romain, une lamentable théorie de martyrs, brûlés vifs, écorchés, noyés, broyés sous les coups, dévorés par les bêtes, frappés de la hache. Toutes les tortures ont été épuisées; mais la rage des bourreaux n'a pas tranché

[1] Mgr Lugari admet une translation de saint Pierre, sous Élagabale, à raison des courses, sans qu'on touchât à saint Paul, qui n'aurait rejoint saint Pierre aux catacombes que sous Valérien.

la porte des cimetières. Derrière leurs plaques de marbre, dans l'*arcosolium* creusé par le *fossor,* les victimes dorment en paix. Les frères peuvent les visiter, la lampe funéraire illumine leurs sépulcres, les fleurs les décorent, les hymnes sacrées les glorifient : la catacombe est devenue un sanctuaire que la loi romaine rend inviolable. Les persécuteurs les plus cruels, comme Septime Sévère, Maximin, Dèce, n'ont pas troublé le repos des martyrs; le premier, Valérien, soupçonne que la force vitale de l'Église sort de ses tombeaux, et en décrète la ruine. Les cimetières sont confisqués, les réunions interdites sous peine de mort. Le collège funéraire des chrétiens devient une association illicite et soumise par conséquent à toutes les rigueurs des lois. Elles sont terribles. Celui qui en fait partie est regardé comme un brigand, qui s'emparerait à main armée des temples ou des édifices publics [1]. On peut le mettre à la torture et le punir de mort, quand même il serait le dernier des associés.

L'anxiété des chrétiens fut poignante. Les supplices et la mort ne les effrayaient pas : ils avaient coutume de souffrir et de mourir; mais la crainte de la profanation des tombeaux des martyrs les consternait. On comprend alors, devant ce péril imminent, l'enlèvement des corps de Pierre et de Paul. Ils étaient les trésors de l'Église romaine. Leurs monuments étaient connus : amis et ennemis savaient qu'au Vatican et à la voie d'Ostie reposaient les restes vénérés des premiers chefs des chrétiens. La dévotion des fidèles, les réunions liturgiques les signalaient aux persécuteurs comme le point où il fallait frapper pour frapper au cœur. A cette époque, Sixte II occupait la chaire de saint Pierre. Il voulut sauver à tout prix les corps des Apôtres. Par ses ordres, les *fossores* les relèvent de leurs sépultures, et sans bruit, sans éclat, les transportent sur la voie Appienne, dans un caveau appartenant à une famille chrétienne. Ce n'est point au cimetière de Callixte que le lugubre cortège s'arrête, ni dans une des grandes catacombes qui l'avoisinent : elles sont trop connues, trop en évidence, et quelques mois plus tard Sixte sera décapité sur son siège épiscopal, dans celle de Prétextat, pour y avoir tenu une réunion malgré la loi. Ce fait prouve que les cimetières n'étaient pas un lieu sûr, et qu'il fallait cacher ailleurs les précieuses dépouilles. S'il s'était agi de les protéger uniquement contre les éléphants d'Élagabale, on ne comprend pas bien pourquoi le cimetière de Callixte n'aurait pas eu l'honneur de donner asile aux Apôtres. Sa célébrité, ses belles galeries, ses chambres sépulcrales, enrichies de marbres et de peintures, les grands martyrs qui

[1] « Quisquis illicitum collegium usurpaverit, ea pœna tenetur qua tenentur qui hominibus armatis loca publica vel templa occupasse judicati sunt. » (Ulpien, *Digest.*, XLVII, xxii, 2.)

y reposaient lui assuraient la préférence sur un lieu moins connu, sans ornement. L'édit de Valérien explique tout, et le transport de saint Paul atteint par la loi sur la voie d'Ostie, comme saint Pierre au Vatican, et le choix d'un lieu dérobé que des réunions chrétiennes trop fréquentes n'ont pas signalé spécialement à l'œil vigilant de la police romaine. Pierre et Paul peuvent y dormir en paix ; l'Église est tranquille sur leur sort.

La date de l'édit de Valérien, dont la gravité seule explique le transport des restes apostoliques à la voie Appienne, concorde parfaitement avec les textes déjà cités du calendrier Filocalien et du martyrologe Hiéronymien. « Saint Denys d'Alexandrie, dit M. Allard [1], applique à Valérien ces paroles de l'Apocalypse : « Une bouche lui fut donnée, qui se « glorifiait insolemment et qui blasphémait, et il reçut le pouvoir de faire « la guerre durant quarante-deux mois [2]. » Le règne de Valérien se termina vers le milieu de l'an 260; si l'on remonte à quarante-deux mois en arrière, on placera en 257 l'ouverture officielle de la persécution [3]. » En 258, d'après le calendrier Filocalien et le martyrologe Hiéronymien, a lieu la translation. Il faut croire que la surveillance exercée sur les catacombes n'était pas encore très rigoureuse. L'argent, du reste, ouvrait bien des portes, et nous ne sommes pas surpris de voir le pape Sixte II, décapité au cimetière de Prétextat, enseveli dans celui de Callixte, quoiqu'il fût sous séquestre, et du vivant même de Valérien.

Les apocryphes et la lettre de saint Grégoire parlent, on s'en souvient, de certains Orientaux qui auraient tenté d'enlever et de transporter dans leur pays les corps des Apôtres. Peut-être pourrait-on concilier ces détails, au premier abord fabuleux, avec les faits historiques de la translation sous Valérien. En laissant de côté la date et le merveilleux que signalent ces écrits, le fait d'un essai d'enlèvement par des Orientaux n'a rien d'invraisemblable. Ils étaient nombreux à Rome, même dans le haut clergé. De saint Pierre à l'an 258, huit papes [4] d'origine orientale lui avaient succédé, et à l'époque de la translation un Grec, Sixte II, était assis sur sa chaire. Nous ne pensons pas que Sixte, malgré sa nationalité, ait songé lui-même à transporter les corps des Apôtres en Orient. Mais cette question put être agitée. A Rome, on était dans la gueule du lion : c'était le siège de l'empire, le lieu où les persécutions, sévissant avec le plus de violence, pouvaient avoir les conséquences les plus désastreuses.

[1] *Hist. des persécut.*, IIIe siècle, p. 54.
[2] Apoc., XIII, 6.
[3] Allard, *Hist. des persée.*, IIIe siècle, p. 55.
[4] Ce sont : Anaclet, Evariste, Telesphore, Hygin, Anicet, Eleuthère, Anthère, Sixte I.

L'Orient était loin, ses provinces plus chrétiennes; les Apôtres y trouveraient un repos plus assuré. Si ces conseils de prudence exagérée ne prévalurent pas en haut lieu, les instigateurs du projet purent profiter du trouble où se trouvait l'Église romaine, des craintes des petits, de l'indécision des chefs, pour tenter un coup de main. Le souvenir en serait resté gravé dans le cœur des Romains comme le souvenir d'un jour de



Les [illegible] les corps des Apôtres [illegible] la Platonia, d'après une fresque antique.
[illegible]

deuil, et les apocryphes, confondant les dates et les personnes, l'auraient enregistré sans le contrôler.

La durée du séjour des Apôtres dans le sépulcre provisoire de la *Platonia* est controversée. Les Itinéraires laissés par les pèlerins du VIIe siècle disent qu'ils y restèrent pendant quarante ans. Cette indication ne repose sur aucune autorité. Ce qui, du reste, n'a rien d'étrange; car, au point de vue historique, ces documents, ou plutôt ces notes prises à la hâte, recueillies souvent dans des entretiens familiers, ne peuvent prétendre à une rigoureuse exactitude. Leur valeur est surtout dans les données topographiques des lieux que ces pèlerins ont visités, et l'énumération des monuments qu'ils ont vus. Si les Apôtres ont demeuré quarante ans dans la *Platonia*, on a dû les retirer pour les remettre au Vatican et à la voie d'Ostie, en 298, c'est-à-dire au moment où la persécution de Dioclétien faisait rage. Nul n'a pu y songer.

D'autres, comme Mgr Lugari [1] et l'abbé Duchesne [2], retardent jusqu'à la paix de Constantin le retour des Apôtres à leurs premiers sépulcres. La basilique même de Constantin proteste contre cette opinion, purement gratuite. Par respect pour le corps de l'apôtre saint Pierre, que l'on voulut laisser intact dans son tombeau primitif, sans en changer la direction, on construisit la basilique d'une manière irrégulière, de travers [3]. Ce respect



Le pape Denys reporte les corps des Apôtres à leurs tombeaux primitifs, d'après une fresque antique (Aringhi, *Roma subterr.*)

prouve que le sarcophage antique était resté en grande vénération au lieu où l'avait placé Anaclet, sauf un court espace de temps.

Les apocryphes du IVe siècle affirment que les corps des Apôtres ne sont restés à la *Platonia* qu'un an et sept mois. Si cette affirmation ne pouvait être confirmée par d'autres documents, elle n'aurait par elle-même qu'une valeur relative; mais il se trouve que le *Liber pontificalis* lui donne un puissant appui.

Le transport à la *Platonia* eut lieu, comme nous l'avons vu, sous le règne de Valérien et le pontificat de Sixte II, en juin 258. Au mois d'août suivant, Sixte était décapité. La vacance du saint-siège dura près d'un an jusqu'à l'élection de Denys, le 22 juillet 259. Peu de temps après, Valé-

[1] *Le Catacombe ossia il sepolc. Apost. dell' Appia*; Roma, 1888.
[2] *Lib. pontif.*, I, fasc. 1, p. 104.
[3] De Rossi, *Inscript. christ.*, II, p. 231.

rien, vaincu par Sapor, roi de Perse, fait prisonnier, servait de marchepied à son vainqueur pour monter à cheval et mourait dans la plus effroyable misère. Sa peau, tannée, teinte en rouge, fut suspendue dans un temple comme un trophée. Gallien, son fils, épouvanté d'un tel châtiment, fit immédiatement la paix avec l'Église. La persécution cessa, les cimetières furent restitués. C'était en janvier 260, un an et sept mois depuis la translation des Apôtres à la *Platonia*.

« Or Denys, dit le *Liber pontificalis*, rétablit, restaura les cimetières : *cœmeteria constituit*[1]. » Cette précieuse indication, jointe à la donnée des apocryphes, constitue une certitude pour l'époque du retour des Apôtres à leur tombeau respectif. La paix règne à Rome, les chrétiens sont libres; on répare les cimetières. Ce qui nous donne l'intelligence d'un mot des apocryphes : « Ils restèrent, disent-ils, un an et sept mois, jusqu'à ce que les tombeaux où on devait les replacer fussent terminés[2]. »

Pendant le séquestre des cimetières, des dévastations sacrilèges durent ruiner en partie l'oratoire d'Anaclet et justifier la mesure de prudence prise par Sixte II. Denys profite de l'accalmie pour relever ces ruines et orner les sépulcres des Apôtres avant de les y transporter. Sans nul doute, c'est à ce pontife qu'il faut restituer le passage du *Liber pontificalis* concernant le retour des Apôtres, égaré dans la biographie de saint Corneille. Ce dernier vivait avant la persécution de Valérien, avant la translation à la *Platonia*, il lui eût été difficile de reporter au Vatican et à la voie d'Ostie ce qui n'en avait pas encore été enlevé. Voici ce texte : « De son temps, à la prière de Lucine, il releva les corps des apôtres Pierre et Paul des catacombes pendant la nuit. La bienheureuse Lucine mit le corps du bienheureux Paul dans son champ, à la voie d'Ostie, non loin du lieu où il fut décapité. Le bienheureux Corneille prit le corps du bienheureux apôtre Pierre, et le plaça près du lieu où il fut crucifié, au milieu des corps des saints évêques, au temple d'Apollon, sur le mont Aurélien, au palais Vatican de Néron[3]. »

C'est le pape saint Denys, et non saint Corneille, qu'il faut lire.

Jour de joie pour l'Église de Rome, dont les chants d'allégresse durent

[1] *Lib. pont.* I, p. 157. Édit. Duchesne.

[2] *Boll.* 29 Junii.

[3] *Lib. pontif.* I, p. 36. Édit. Duchesne.

Pendant que nous écrivons ces lignes, une véritable bataille est engagée entre archéologues sur le transport des restes apostoliques à la *Platonia*. Les articles de revue, les brochures se succèdent sans autre résultat que celui de déployer dans les deux camps une grande érudition. Quant à la question elle-même, elle n'est pas plus éclaircie. Nous avons lu tout ce qui a paru, et, malgré tout, nous nous en tenons à notre conclusion. Il y a si peu de certitude, que les mêmes découvertes qui toutes ont rapport à des détails archéologiques de pierre, de brique, de stuc, servent à Mgr de Waal à prouver le contraire de ce qu'affirme Mgr Lugari, et réciproquement. Dans ces conditions, le mieux est d'attendre.

faire tressaillir dans leurs tombes les martyrs de Valérien, *cum gloria hymnorum*.

La présence des restes des Apôtres à la *Platonia* consacra tellement ce lieu, que nos pères le vénéraient presque à l'égal du tombeau du Vatican. Saint Ambroise, dans une hymne en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, s'écrie :

La ville entière s'ébranle,
Les foules se pressent ;
Sur trois voies
On célèbre la fête des martyrs [1].

Ces trois voies sont la voie Aurelia au Vatican, la voie d'Ostie et la voie Appienne, où se trouve la *Platonia*.

Le cœur des Romains n'a jamais cessé de vénérer ce caveau où les Apôtres, traqués jusque dans leurs tombeaux, trouvèrent un asile provisoire. Il leur rappelle les anxiétés de la persécution et les allégresses de la paix. Aujourd'hui encore, ce n'est pas sans émotion que l'on se prosterne dans ce sanctuaire; si nous avons un souhait à formuler, c'est que l'Église de Rome lui rende un rayon de sa première magnificence. Le dénuement actuel contraste trop durement avec la grandeur d'un tel souvenir.

[1] Tantæ per urbis ambitum
Stipata tendunt agmina
Trinis celebratur viis
Festum sanctorum martyrum

BIBLIOGRAPHIE

De Rossi, *Roma sotterranea.*

Armellini, *Chiese di Roma;* Roma, 1887.

Armellini, *Antichi cimeteri;* Roma, 1884.

Marucchi, *le Memorie dei SS. Apostoli Pietro e Paolo nella citta di Roma*, 1894.

Lugari, *le Catacumbe ossia il sepolcro Apostolico dell' Appia;* Roma, 1888.

Marucchi, *Descrizione delle Catacumbe di S. Sebastiano.*

Mgr de Waal, *Dissertazione della Pont. academia di Archeologia,* serie II, ann. IV e V. — *Notizie dei Scavi.* — *Röm. Quartalschrift.* 1892.

Mgr Battandier, *la Platonia;* Paris, 1886.

Lugari, *la Platonia, Osservazioni alla nuova opinione circa la medesima;* Roma, 1895.

L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis.*

III

LA BASILIQUE CONSTANTINIENNE

Après trois siècles de persécutions, l'Église de Jésus-Christ triomphait avec Constantin. La bataille du pont Milvius ne décidait pas du sort d'un empire, elle créait un monde. Avec elle finit l'ère du paganisme. Les divinités frivoles, dieux et déesses, sont englouties avec Maxence dans les flots du Tibre. Jésus inaugure son règne temporel.

Partout, en signe d'allégresse, les chrétiens relèvent leurs églises sur des plans plus grandioses, avec une magnificence inconnue aux jours anciens de l'épreuve [1]. Constantin donne l'exemple. « Il combla de biens beaucoup d'églises, en agrandit quelques-unes, en éleva plusieurs [2]. »

Ce texte, d'un contemporain bien renseigné sur les actes de Constantin, est une base solide à l'affirmation du *Liber pontificalis* sur la fondation de la basilique de Saint-Pierre. Rome est en paix, les chrétiens sont les amis de l'empereur; sur le Forum, sa statue en marbre blanc porte la croix; près le Colisée, à l'extrémité de la voie Sacrée, le Sénat érige au vainqueur chrétien un arc de triomphe où il mentionne le secours divin qui a sauvé le monde, — discrète allusion à la célèbre apparition du *Labarum*. — Comment le pape Silvestre, l'heureux témoin d'une telle transformation, pourrait-il oublier le fondateur de l'Église romaine dont les ossements reposent au Vatican? L'oratoire d'Anaclet, qui ne parle que de tristesse et de sang, n'est plus en harmonie avec les

[1] Euseb. *Hist. Eccl.* X, III.
[2] Euseb. *Vita Constant.* lib. I, XLII.

chants d'allégresse du peuple chrétien. Le Sénat bâtit un arc de triomphe à Constantin; il est juste que Constantin bâtisse un monument triomphal au Dieu qui l'a fait victorieux. Le pontife et l'empereur sont d'accord; tous deux, escortés d'un peuple immense, se rendent à la catacombe vaticane et vénèrent les restes sacrés de l'apôtre. Puis l'empereur, sans égard pour le cirque de Néron, trace l'enceinte d'une basilique dont les lignes débordent jusque dans l'arène, crèvent les premières assises de la colline et se déploient en de majestueuses proportions. Dépouillé de sa chlamyde, Constantin creuse le sol, remplit de terre douze corbeilles en l'honneur des douze Apôtres, et les porte lui-même autour de la pierre fondamentale de l'édifice.

Nous empruntons ce récit à la légende du Bréviaire pour la fête de la Dédicace de la basilique de Saint-Pierre, le 18 novembre. Sa haute antiquité en fait un document qui n'est pas à dédaigner. Refuserait-on d'admettre ces détails, on serait cependant obligé de reconnaître l'authenticité du fait lui-même. Le *Liber pontificalis*, dans la vie de saint Silvestre, s'exprime en ces termes : « En ce temps-là, à la prière de l'évêque Silvestre, Constantin bâtit une basilique au bienheureux apôtre Pierre, au temple d'Apollon [1]. » Aucun document contemporain ne corrobore cette affirmation, nous le reconnaissons; mais outre la tradition universelle dont l'autorité n'a pas peu de valeur, le monument lui-même rend témoignage à son impériale origine.

Maffœus Vegius, chanoine de Saint-Pierre, dans le courant du XV[e] siècle, alors que la vieille basilique était encore debout, écrivait dans son histoire *de Rebus antiquis memorabilibus Basilicæ S. Petri Romæ* : « Cette basilique a été construite par Constantin. Bien que ce fait soit célèbre dans tout l'univers, il est éminemment prouvé, par les vers qui sont écrits sur l'arc triomphal en caractères tellement anciens, tellement décrépits, qu'ils remontent certainement à Constantin. Les voici :

Quod duce te mundus surrexit in astra triumphans
Hanc Constantinus Victor tibi condidit aulam [2].

Cette inscription parle assez haut en faveur de Constantin. Elle n'était pas seule. Ce qu'elle disait, une mosaïque l'exprimait d'une manière sensible. Au-dessus de ces vers, l'empereur, présenté au Sauveur par saint Pierre, lui offrait la basilique. Ce détail important, mais inconnu jusque dans ces derniers temps, fut retrouvé par hasard par le célèbre archéologue Frot-

[1] *Lib. pont.* I, p. 176. Édit. Duchesne.
[2] *Op. cit.*, c. I. Apud *Boll.* Jun. VII, p. 62.



Bataille du pont Milvius (Raphaël) *Stanze*, Vatican.

hingham, dans l'ouvrage du cardinal Jacobacci, *de Concilio*, datant de 1438[1].

De plus, quand la pioche des démolisseurs attaqua les murs de la vieille basilique, elle mit à nu des briques fabriquées sous Constantin et portant son nom : *Constantinus Aug. d. N.*[2]. C'était la protestation de tout un passé vénérable, comme un reproche de profanation, et en même



Constantin, par le Bernin (Portique de Saint-Pierre).

temps le document officiel, la signature de Constantin apposée sur la basilique de Saint-Pierre.

L'origine constantinienne de la première basilique élevée sur le tombeau de saint Pierre étant solidement établie, rien ne répugne à ce que le glorieux empereur ait voulu faire acte public de vénération envers le grand apôtre en traçant lui-même les limites du nouveau temple. Catéchumène ou baptisé, il pouvait honorer de sa présence une cérémonie chrétienne.

Constantin voulut faire vite. Une nuée d'ouvriers s'abattent sur le

[1] Cf. de Rossi, *Bull. d'arch.*, 1883, p. 91.
[2] Armellini, *Chiese*, p. 533 (1887).

Vatican, taillent les flancs de la colline, nivellent le terrain, détruisent de fond en comble le cirque de Néron, dont les matériaux vont servir à la gloire de Pierre. On ne respecte que l'oratoire d'Anaclet, qui commande, par sa situation, la direction des travaux. A droite, on creuse les fondations; à gauche, les trois murs qui portaient les gradins du cirque et formaient deux galeries sont épargnés et dessinent les deux nefs latérales. Les colonnes, les frises, les corniches, tous ces marbres dont la richesse éblouissait les spectateurs des plaisirs de Néron, sont employés pêle-mêle à décorer le nouvel édifice. Point de choix, point d'ordre ni de mesure, tant on est pressé d'aboutir. Une colonne de granit suit une colonne d'africain; un chapiteau dorique, la feuille d'acanthe corinthienne. On ne cache pas les inscriptions païennes. Les pierres gravées ou non sont apportées, placées sans y prendre garde; sur l'une on lit : *Speculator,* c'était la place d'un garde de l'empereur qui, debout, lance au poing, veillait sur sa personne. Le long de l'architrave court un pompeux éloge de Néron, et le socle qui porte la croix, au-dessus du frontispice de la basilique, étale en lettres grecques le nom d'Agrippine. Commencée vers l'an 322, la basilique était assez avancée en 324 pour que le pape Silvestre en fît la solennelle consécration. Ce dut être un beau jour pour l'Église de Rome.

C'est le moment de contempler l'œuvre de Constantin; toutefois nous ne la prendrons pas sortant de ses mains. Elle n'a pas encore toute sa parure. Mais, pour être complet et éviter des marches en arrière, nous regarderons la basilique Constantinienne dans toute sa gloire, alors que nos pères, éblouis par ses splendeurs, la proclamaient la merveille du monde.

Jusqu'à Constantin, les églises chrétiennes, subissant comme les fidèles l'épreuve de la persécution, n'avaient point de grandes dimensions. A Rome surtout, capitale du paganisme, elles s'effaçaient devant les temples somptueux des fausses divinités. Une question préalable se posa devant Silvestre et Constantin: Quelle forme donner à la basilique de Saint-Pierre? Le palais de Lateranus, livré récemment à l'évêque de Rome, avait été adapté au culte chrétien, comme le sera plus tard le Sessorianum, qui deviendra Sainte-Croix-en-Jérusalem; c'était une transformation, non une création. Pour Saint-Pierre, il s'agissait de fabriquer de toutes pièces une basilique chrétienne sur un terrain nu, d'après un plan conçu d'avance.

Le temple païen ne répondait nullement à l'idée chrétienne. La *cella,* où se dressait la statue du dieu, était petite; il n'y avait de place que pour le dieu lui-même. L'autel des sacrifices s'élevait au dehors, et le peuple se tenait dans l'atrium ou sous les portiques qui le précédaient ou l'en-

touraient. Entre le dieu et ses fidèles point de rapports directs, de relations familières, ils n'habitaient pas le même toit; la porte du temple se fermait devant les profanes. Tout autre est le culte chrétien. Entre Dieu et les chrétiens il y a union étroite, l'union du Père et des enfants. La maison de Dieu, le *dominicum*, comme on disait dans les premiers jours, appartient à ses enfants comme à lui-même. Le chrétien ne reste pas hors du temple, il y entre comme chez lui. La basilique de Saint-Pierre



Arc de Constantin

devait répondre par conséquent à cette idée familiale, en se prêtant à tous les besoins du culte, et en outre honorer par ses splendeurs la majesté de Dieu, la sainteté du tombeau qu'elle abriterait, et la dignité principale du Vicaire de Jésus-Christ.

Outre les temples réservés au culte, les habitudes romaines avaient créé des édifices destinés à la vie civile. A Rome, on vivait surtout au dehors; l'intérieur de la famille, le foyer si apprécié aujourd'hui, — ce confident de toutes les joies et de toutes les tristesses, — n'existait que pour les relations nécessaires. Aux Thermes, les bains; au Forum, les affaires; de chaque côté les amusements et la flânerie. Rome entière s'y trouvait sous les galeries et les portiques élevés un peu partout, mais bientôt insuffisants. Un censeur avide de popularité, M. Porcius Caton construisit le premier, en l'an 204 avant Jésus-Christ, ce que l'on appela la basilique Porcia. C'était un vaste édifice composé d'une nef centrale et

de deux ailes latérales qui en étaient séparées par une rangée de colonnes. Pas de voûte avant Constantin, mais un simple plafond en bois. L'édifice se terminait par une tribune semi-circulaire, élevée de quelques degrés au-dessus du niveau général et fermée par une grille. On l'appelait l'abside. C'est là que les magistrats et leurs assesseurs avaient leur siège. Les avocats et les clients se tenaient dans une nef transversale qui passait devant l'abside. C'est la *navis causidica*. A son défaut, car elle n'existait pas toujours, ils restaient sous les nefs latérales, en avant du peuple. Les affaires politiques, les procès, se traitaient dans cette sorte de basilique, pendant que le peuple s'amusait et flânait sous les portiques, à l'abri du soleil ou de la pluie. Elle eut un immense succès. Bientôt les basiliques Fulvia, Sempronia, Æmilia, Julia, Ulpia, s'érigèrent successivement. On en compta jusqu'à dix-huit. La présence d'une basilique devint même indispensable aux villes qui désiraient être élevées au rang de municipe : elle était à elle seule l'hôtel de ville, la bourse et le palais de Justice de nos villes modernes [1].

A notre avis, quoique la question, longtemps discutée entre archéologues et architectes, soit loin d'être définitivement jugée, la basilique civile servit de type à la basilique chrétienne de Constantin. Non pas, comme l'a écrit Édouard Corroyer dans son savant ouvrage sur l'architecture romaine, « que les basiliques civiles, admirablement disposées pour contenir un grand nombre d'hommes, devinrent le lieu de réunion des adeptes de la nouvelle religion, sans autres modifications que la suppression des emblèmes du paganisme expirant et leur remplacement par les images du christianisme naissant [2]. » C'est une erreur de fait; aucune basilique civile ne servit au culte chrétien. L'idée n'en vint pas aux chrétiens, parce que la basilique civile ne pouvait telle quelle répondre aux exigences de la liturgie. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'antique basilique Vaticane et sur une basilique civile pour voir que la première est copiée sur la seconde. L'idée chrétienne, les exigences du culte ont modifié quelques dispositions, ajouté quelques changements; mais le plan général, les lignes mères ont été conservées. Nef centrale, nefs latérales, nef transversale, abside semi-circulaire, plafond en bois, colonnades, tout y est. Comme la nouvelle basilique est un temple et nullement une place publique, une salle de pas perdus ou un lieu de promenade et d'amusement, elle est fermée par des murs. C'est l'innovation la plus essentielle, la plus caractéristique. A ce point que beaucoup s'appuieront sur elle pour dénier à la basilique civile, toujours ouverte, l'honneur d'avoir inspiré

[1] Bard, *Archéol. sacr.*, p. 28.
[2] Éd. Corroyer, *Archit. rom.*, p. 11

Silvestre et Constantin et l'attribuer à la basilique privée, domestique, qui se trouvait dans les palais des patriciens [1].

La basilique Constantinienne avait cinq nefs : celle du milieu, la plus grande et la plus élevée, comptait vingt-cinq mètres de large, les quatre nefs latérales chacune huit mètres trente ; toutes occupaient une longueur de quatre-vingt-quinze mètres. En y joignant la largeur de la nef transversale à laquelle elles aboutissaient, et la profondeur de l'abside, on trouve à l'ensemble une étendue de cent trente mètres environ. La hauteur de la nef centrale montait à quarante-trois mètres, descendant rapidement à vingt pour les nefs les plus proches, et jusqu'à quinze seulement pour les deux extrêmes. Quatre rangs de colonnes divisaient les nefs. Les deux premières de la nef centrale étaient en marbre africain, extrêmement rare et précieux. Elles décorent aujourd'hui l'entrée du portique. Ces colonnes furent prises un peu partout, dans les cirques, les temples, et surtout au mausolée d'Adrien, qui offrait à peu de distance une carrière inépuisable. Au-dessus de la colonnade centrale courait une architrave dont la frise fut ornée, par Nicolas III, des portraits de tous les papes exécutés en mosaïque [2]. Elle était terminée par une corniche assez large pour permettre de faire le tour de la basilique, et gardée par une balustrade en bois. Plus haut, les murs pleins, divisés par deux ordres de pilastres superposés, étaient ornés de peintures représentant, au nord les scènes de l'Ancien Testament, au sud celles du Nouveau. Ces peintures, exécutées sous le pape Formose, en 899, par un artiste grec, furent renouvelées par Giotto, sous Boniface VIII, en 1298. Il eut ordre de reproduire fidèlement les mêmes sujets. Enfin, dominant cette frise, cette corniche et ces pilastres, s'ouvraient de chaque côté onze fenêtres à plein cintre qui répandaient une lumière discrète dans l'immense vaisseau. Pas de voûtes, mais un plafond formé d'énormes poutres, dont les intervalles laissaient voir la toiture [3]. Constantin les revêtit de lames d'or.

Cinq arcs donnaient accès dans le transept. L'arc du milieu, soutenu par deux énormes colonnes de granit, s'appelait l'arc triomphal. Une poutre placée sur champ, au travers de la nef centrale, reposait sur l'extrémité des chapiteaux à la naissance de la courbe. La perspective devait en pâtir, mais nos pères n'étaient pas délicats sur ce sujet, et cette poutre leur

[1] Consulter pour cette discussion le récent et intéressant ouvrage de Mgr Crostarosa, *Le Basiliche cristiane*; Roma, Cuggiani, 1892. L'auteur fait une thèse en faveur des basiliques privées dont nous ne partageons pas les conclusions, mais on y trouvera une bibliographie détaillée sur la question.

[2] Cette idée fut reprise depuis, et les portraits des papes ne sont pas le moindre ornement de Saint-Paul-hors-les-Murs.

[3] On peut avoir une idée de ce genre de plafond à Saint-Laurent-hors-les-Murs et à Sainte-Sabine.

semblait merveilleuse, quand, aux fêtes solennelles, on appendait à la grande croix qu'elle portait, émergeant entre les clefs symboliques, des centaines de lampes dont l'illumination fantastique faisait étinceler l'or et les marbres de la basilique.

En passant sous l'arc triomphal revêtu de mosaïque, on arrivait à un portique formé de douze colonnes de marbre précieux, enguirlandées de feuillages de vigne, d'où leur nom de *columnæ vitineæ*. Une tradition veut qu'elles aient appartenu au temple de Salomon[1]. Placées sur deux rangs, six de front, en face l'une de l'autre, à l'entrée du transept, ces douze colonnes, reliées entre elles par une grille en fer doré, précédaient et fermaient la Confession de saint Pierre, c'est-à-dire l'excavation au fond de laquelle se trouvait le tombeau. Nous en parlerons plus en détail dans le chapitre suivant.

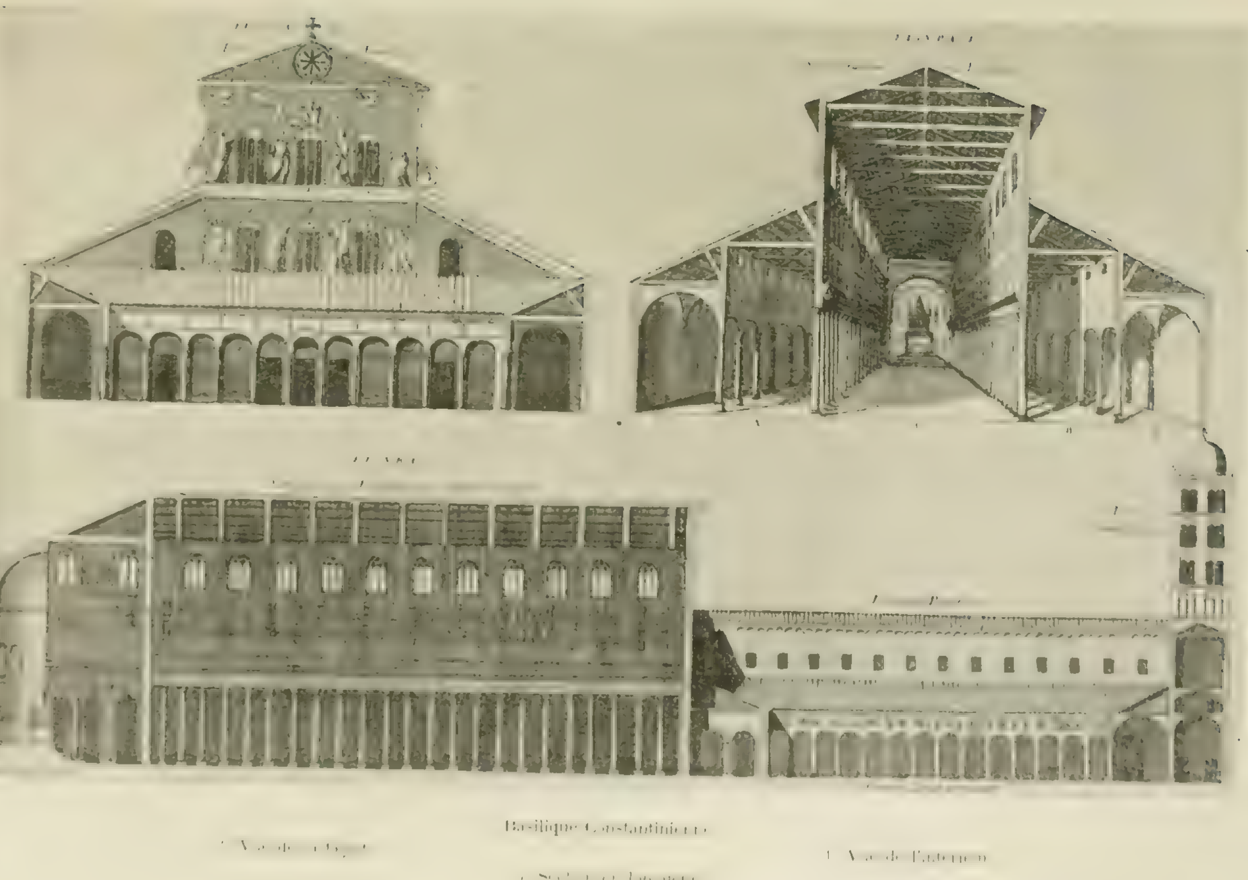
De l'autre côté de l'excavation, presque sur le rebord, en avant de l'abside, s'élevait l'autel papal. Il était unique dans la basilique au temps de Constantin; car ce n'est que plus tard, vers le VIe siècle, soit à cause du plus grand nombre de prêtres, soit par le transport dans les églises des restes de plusieurs martyrs, que l'on multiplia les autels dans la même église[2]. L'autel papal était surmonté d'un *ciborium* en argent, sorte de petite coupole soutenue par quatre colonnes de porphyre. Sa richesse dut exciter la cupidité de quelque royal pillard, car il disparut. Après diverses restaurations, Pie II en fit exécuter un de style gothique, en marbre blanc, porté par les mêmes colonnes de porphyre. L'autel faisait face à la nef centrale, en sorte que le pontife célébrant regardait l'Orient.

Venaient ensuite le *presbyterium* et l'abside. Quelques marches de porphyre y conduisaient du transept. Dans le fond, au centre du mur circulaire, était placée la chaire du pontife; de chaque côté, les sièges des cardinaux et autres prélats. Ces sièges étaient en marbre blanc décoré de mosaïques, et remontaient à Léon III. Cinq fenêtres éclairaient l'abside. Le fond de la conque formant voûte fut revêtu d'une mosaïque vers l'an 630, sous le pontificat d'Honorius I.

Au centre, le Sauveur est assis sur un trône, le nimbe crucifère autour de la tête et bénissant. A droite, saint Paul, debout, tient de la main gauche une banderole avec ces mots : *Mihi vivere Christus est.*

[1] Huit de ces colonnes décorent aujourd'hui les niches de la coupole où se conservent les grandes reliques de la sainte Croix, de la sainte Lance, de la sainte Face et la tête de saint André. Deux sont dans la chapelle du Saint-Sacrement. Une autre, connue sous le nom de *colonne des possédés*, est entourée d'une grille dans la chapelle de la *Pieta* de Michel-Ange. Une longue inscription rappelle que Notre-Seigneur s'est souvent appuyé contre cette colonne dans le temple de Jerusalem.

[2] Cf. Cancellieri, *de Secretariis*, II, p. 752. Baronius, ad ann. LVII.



Basilique Constantinienne

1. Vue de l'intérieur

A gauche, saint Pierre, également debout, porte sur le bras gauche deux clefs et une banderole avec ces mots : *Tu es Christus Filius Dei vivi.* Derrière les Apôtres et les ombrageant, des palmiers; à leurs pieds, des enfants jouent au milieu des fleurs et des arbustes. Au-dessous de ce premier groupe, sous les pieds du Sauveur, jaillissent quatre fleuves, — allusion mystique aux quatre fleuves paradisiaques, et symbole des quatre Évangélistes. Quelques cerfs s'y abreuvent. Plus bas encore, au premier plan, une croix est plantée sur une colline; devant elle, un agneau, la gorge percée, fait couler son sang dans une coupe. A droite, Innocent III, un des restaurateurs de cette mosaïque, debout, tiare en tête; à gauche, une noble matrone, couronnée d'un diadème, porte un étendard : c'est l'image de l'Église. Près du pontife, sept agneaux sortent d'une ville, *Jérusalem;* sept autres s'approchent de la matrone, venant de *Bethléhem.*

Ceux qui sont familiers avec les églises de Rome reconnaîtront sans peine les sujets favoris aux mystiques artistes du moyen âge. L'ensemble est loin d'être un chef-d'œuvre. Les figures sont vulgaires, les gestes faux, la perspective nulle; mais le symbolisme y est si touchant, que les pèlerins, éblouis par le fond d'or lumineux sur lequel cette scène se détachait, oubliaient l'artiste pour ne voir que l'idée chrétienne qu'elle exprimait.

La Confession de Saint-Pierre, l'autel papal, le presbyterium et l'abside formaient dans la basilique comme un temple à part. C'était un lieu réservé, qu'une balustrade en marbre interdisait au public. A certains jours de fête, on suspendait autour de cette enceinte sacrée des voiles précieux, tissus d'or, d'argent ou de pourpre, enrichis de broderies et de pierres fines, dont les papes faisaient souvent offrande à la Basilique.

Les grandes lignes que nous venons de tracer peuvent donner une idée générale de la forme et de la disposition intérieure de la basilique Constantinienne; mais ce que nous renonçons à décrire, c'est la profusion d'ornements qui l'encombraient. Les papes, les empereurs, les rois, les cardinaux, les pèlerins de toute race et de toute condition ont rivalisé de générosité pour rendre hommage au tombeau de saint Pierre. De l'or, il y en a partout; il ruisselle sur le pavé, sur les murs, sur les autels, sur les poutres du plafond. Les lampes, les candélabres, les croix, les statues, les encensoirs, les vases en or et en argent se comptent par centaines. On en met partout, sans ordre, semés comme les étoiles du firmament; ce que l'on cherche, ce n'est pas le coup d'œil d'une décoration harmonieuse, ni l'élégance du dehors, c'est le poids. Lisez les interminables listes qu'étale le *Liber pontificalis,* vous y verrez noté, avec le plus grand soin, le poids de chaque objet. On le place sur un bord de chapiteau, sur un coin de poutre, au-dessus d'un autel, peu importe : c'est de l'or, et il pèse tant

de livres. Aussi est-il facile de comprendre l'enthousiasme des pèlerins quand ils entraient dans la Basilique, illuminée par des milliers de lampes et de cierges, qui la faisaient flamboyer en gerbes de feu. C'était l'image, l'avant-goût des célestes irradiations.

La circulation cependant devait être entravée par les innombrables autels qui se dressaient partout; on en comptait plus de quatre-vingts. Nul respect pour les lignes d'architecture; nulle attention à la perspective des colonnades. Si quelque pieux fidèle a la dévotion d'élever un autel à son saint préféré, il demande l'autorisation du révérendissime Chapitre, lui assigne des revenus pour la célébration d'un office, et l'autel est placé à l'endroit désiré, au pied d'une colonne, devant une porte, même en pleine nef, même devant la Confession. Les autels se touchent dos à dos, par l'encoignure; l'un est vu de face, l'autre de côté; les *ciborium* se croisent; il y en a de toutes les formes, de toutes les hauteurs, de toutes les matières. L'œil n'en était point choqué. On voyait avant tout l'idée et la richesse du décor.

L'idée est excellente : ce peuple de saints autour du prince des Apôtres donnait à la Basilique l'image du paradis; mais un peu d'ordre n'aurait pas nui et eût retracé avec plus de vérité les harmonieuses hiérarchies des esprits célestes. Tout le monde, du reste, est satisfait : le donateur qui fera déposer ses os devant son autel; l'artiste qui travaille pour sa gloire; le pèlerin qui s'y prosterne à deux genoux et les bons chanoines qui, pour le chant d'une messe ou d'un office, auront quelques écus de plus dans leur bourse, et ce petit verre de *claretum* [1] qui les reposait doucement de leurs fatigues.

En quittant l'intérieur de la vieille Basilique, jetons un regard sur le pavé. Il est en marbre de diverses couleurs, formant les dessins les plus gracieux. L'or s'y joue entre le porphyre, le granit et le serpentin. De nombreuses églises de Rome ont conservé ce genre de décoration, connu sous le nom d'*opus Alexandrinum*.

Dans le principe, la Basilique avait sept portes, deux dans l'abside et cinq sur la façade, dont trois donnaient accès dans la grande nef, et deux dans les nefs latérales. Plus tard, pour faciliter la circulation des multitudes immenses qui accouraient à Saint-Pierre, surtout pendant les jubilés, on ouvrit onze nouvelles portes, tant dans le transept que dans les nefs latérales, sans compter la *porta Santa,* qui ne servait que pour le jubilé.

La porte centrale, appelée porte d'Argent, était la plus célèbre. Son

[1] Vin sucré, parfumé, que l'on distribuait aux chanoines après certains offices.

COLONNE DU TEMPLE DE SALOMON DANS LA BASILIQUE
DE SAINT-PIERRE



nom lui vint quand Grégoire le Grand, l'an 590, la revêtit de lames d'argent. C'était une tentation pour les voleurs. Les Sarrasins les emportèrent au lamentable pillage de 846. Léon IV les rétablit et y employa sept cents livres d'argent. Cette fois, leur existence fut plus longue. En 1130, les pèlerins les admiraient encore; il fallut la rapacité de l'antipape Anaclet II pour les arracher et les distribuer à ses adhérents. Une simple porte en bois les remplaça jusqu'au pontificat d'Eugène IV. En 1445, ce pape donna ordre à Antoine Philarète et Simon Baldi, artistes florentins, de fondre une porte en bronze. Ils y travaillèrent douze ans. On peut l'admirer encore sous le portique actuel.

En sortant de la Basilique, on avait à droite les portes de Ravenne et du Jugement; à gauche, les portes Romaine et Guidonea. La porte de Ravenne prit son nom du passage des habitants de cette ville qui occupaient à Rome tout un quartier; celle du Jugement, du passage des cercueils : c'est par elle que les défunts étaient introduits dans la Basilique. La porte Romaine servait d'habitude à la population, tandis que la Guidonea paraît avoir été réservée aux pèlerins et à leurs guides. Ces quatre portes, après bien des vicissitudes de richesse et de misère, furent renouvelées sous Eugène IV et sculptées, avant que Philarète et Baldi coulassent en bronze l'histoire de la réunion des Églises grecque et romaine, par un dominicain, frère Antoine-Michel de Viterbe. Au bas des quatre portes on lisait : *Has portas ligneas fecit F. Antonius Michaelis de Viterbio. Ord. Prædicatorum. An. Dom. 1433.*

Entre les portes on voyait des plaques de marbre relatant les donations de Grégoire II, et la bulle du premier jubilé de Boniface VIII. Au-dessus étaient appendus de glorieux trophées : la couronne, la lance, le sceptre et les insignes royaux de saint Étienne, roi de Hongrie; un étendard et une lance enlevés aux Sarrasins par Pierre II d'Aragon; les bannières conquises à Tunis par Charles-Quint, avec les serrures des portes de cette ville; la chaîne du port de Smyrne, rapportée par le cardinal Caraffa; douze bannières prises aux huguenots par Charles IX [1], reliques précieuses qui racontaient aux pèlerins du monde entier les efforts héroïques des successeurs de saint Pierre pour la défense de la chrétienté.

Ces portes s'ouvraient sur le quadriportique qui précédait la Basilique, lieu célèbre dont les splendeurs ravirent tellement nos pères, qu'ils lui donnèrent le nom de *Paradis*. On ne pense pas qu'il soit l'œuvre de Cons-

[1] La remise en fut faite solennellement au saint pape Pie V par un envoyé extraordinaire qui les porta au Vatican, escorté de douze trompettes et de douze cavaliers dont chacun tenait un étendard à la main. Par ordre de Pie V, on les déposa d'abord sur l'autel de saint Pierre pour lui en faire hommage, et on chanta le *Te Deum*. On ne tira pas les bombardes du château Saint-Ange, dit Torrigio; mais les trompettes sonnèrent pendant tout le trajet. — Torrigio, *Grotte Vaticane*.

tantin. Il fait plutôt partie des édifices qui s'ajoutèrent à la Basilique, pour la compléter, sous le règne de son fils.

Le Paradis de Saint-Pierre était une cour carrée entourée d'un portique, dont une des galeries s'appuyait à la Basilique et en abritait les portes. Au-dessus de son toit, la façade s'élevait devant la nef centrale et se terminait en un fronton orné d'une rosace. Une croix grecque dominait le tout[1]. Cette façade, légèrement recourbée à la naissance du fronton, ne présente aucun cachet architectural. C'est raide et peu gracieux. Elle fut décorée de mosaïques et percée de six fenêtres. Peut-être que le fond d'or des mosaïques, la faisant resplendir sous les rayons du soleil, lui donnait une beauté que nous ne pouvons plus apprécier.

Les quatre portiques du Paradis étaient formés par une colonnade. Là, comme dans la Basilique, il y avait profusion de peintures et de mosaïques. Les autels y avaient débordé, les monuments funèbres s'y pressaient. Papes, empereurs, rois et cardinaux s'y donnaient rendez-vous dans la tombe. Il y avait le portique des Pontifes[2], où les successeurs de Pierre aimaient à dormir leur dernier sommeil. Plus de quarante papes y furent ensevelis. Sur les murs, les épitaphes se mêlaient aux mosaïques représentant les conciles et les saints qui avaient le plus lutté pour la défense de la foi. En sorte qu'en circulant à travers ces tombeaux on suivait pas à pas l'histoire de l'Église, ses gloires et ses souffrances. Une peinture attirait surtout les regards, c'était la fameuse *Navicella* de Giotto. Autrefois, avant d'entrer dans la Basilique, les fidèles avaient l'habitude de se tourner vers l'Orient. Les papes, voulant sanctifier cet usage, dernier reste du paganisme, en le dirigeant, mirent d'abord au-dessus de la colonnade qui regardait l'Orient les images de Notre-Seigneur et de saint Pierre. Giotto les remplaça par la scène admirable de la *Marche de saint Pierre sur les eaux*. Le cardinal Baronius ne manquait jamais de vénérer cette image avant d'entrer dans la Basilique, en disant: *Domine, ut erexisti Petrum a fluctibus, ita eripe me a peccatorum undis.* La fresque de Giotto, reproduite en mosaïque, occupe encore la même place sous le portique de la Basilique, et les vrais Romains continuent de se tourner vers l'Orient pour la saluer.

Les trois autres galeries du Paradis étaient réservées aux empereurs, aux rois et aux grands personnages. « Les empereurs, s'écrie saint Chrysostome, n'osent pas, malgré le diadème qu'ils portent, demander à être ensevelis près les corps des Apôtres; le seuil de leur basilique leur suffit. Les empereurs deviennent les portiers du Pêcheur[3]! » Ces portiers impé-

[1] Nous avons vu cette croix très vénérable dans les souterrains de Saint-Pierre.
[2] Cf. Cancellieri, *de Secretariis*, I, p. 660.
[3] *In demonstrat. adv. Judæos et Gentiles*, t. I. Opp., p. 570; Parisiis, 1718.

riaux, dont les os reposent devant le seuil de l'Apôtre, sont Honorius Valentinien et Placide, son épouse; Cedwald et Offa, rois d'Angleterre, — ces deux derniers, véritables amoureux du Pêcheur, qui leur fit oublier leur famille et leur patrie; — Sicalgaita, femme de Robert Guiscard, et l'empereur Othon II, dont les cendres étaient renfermées dans un gigantesque sarcophage de granit, orné de marbres verts et couronné par un couvercle de porphyre, qui sert aujourd'hui de cuve baptismale à Saint-Pierre[1]. Ces tombeaux, ces épitaphes, ces mosaïques ont disparu avec les



Pavé de la basilique. (Grottes vaticanes.)

richesses de l'antique Basilique, sauf quelques débris échappés aux nouveaux Vandales que dirigeait Bramante, et dispersés dans les grottes vaticanes.

La cour qu'entourait le quadriportique fut d'abord ornée d'un pavé en mosaïque, réparé par le pape Simplicien en 468, et par Symmaque en 500. L'an 678, le pape Donus Ier remplaça cette mosaïque par des plaques de marbre d'une blancheur éblouissante. Entre temps, au IVe siècle, saint Damase canalisa les eaux qui descendaient des hauteurs du Vatican, s'infiltraient jusque dans les cryptes de la Basilique et en menaçaient l'existence. Ces eaux servirent à alimenter le baptistère qui se trouvait dans le

[1] Cf. Cancellieri, *de Secretariis*, I, p. 666. Ce sarcophage se trouve dans les souterrains, où nous l'avons vu.

transept et une fontaine que Damase établit dans le Paradis pour l'usage des pèlerins. Symmaque renouvela cette fontaine et en fit une œuvre d'art. C'était un édicule, formé de huit colonnes de porphyre portant un toit en bronze, décoré de croix et de palmes. Sous la coupole, il plaça une énorme pomme de pin, également en bronze, autour de laquelle des paons et des dauphins faisaient jaillir l'eau. Cette pomme de pin eut un grand succès d'admiration. Dante, parlant d'un géant, dit :

> Sa face me parut longue et grosse
> Comme la pomme de pin de Saint-Pierre à Rome.

Les jours de fête, le Paradis avait une décoration particulière : les pauvres, les infirmes, les estropiés, les aveugles s'y donnaient rendez-vous, debout ou à genoux, le long des galeries, les mains tendues, sanglotant leurs prières, bénissant leurs bienfaiteurs, et souvent aussi invectivant les avares qui passaient devant leur béquille ou leur pancarte sans déposer une aumône. La coutume s'en est bien conservée; aujourd'hui encore, aux portes des églises de Rome, il faut passer entre deux haies de miséreux qui vous harcèlent de prières.

Trois portes de bronze donnaient passage dans le Paradis; elles ouvraient au dehors sur un palier qui formait esplanade au-dessus de la place. On y montait par soixante-quinze marches, le plus souvent en se traînant sur les genoux, par respect pour le tombeau de l'Apôtre. Un jour, Rome entière contempla un empereur gravissant à genoux l'escalier de Saint-Pierre jusqu'au palier supérieur où le pape l'attendait : c'était Charlemagne. Symmaque, ayant pitié des pèlerins qui se livraient à ce rude exercice, même pendant les chaleurs d'été ou sous une pluie battante, couvrit d'un toit les extrémités de l'escalier, qui devinrent ainsi comme une galerie montante.

Sur le palier supérieur, orné de marbres, en avant du quadriportique, le pape recevait les empereurs et les rois. On y brûlait solennellement les livres hérétiques. Ceux de Photius y furent jetés dans les flammes par Adrien II, et exhalèrent une odeur nauséabonde. Le 10 février 1413, le pape Jean XXIII fit le dernier autodafé de livres pernicieux. C'était aussi le lieu où l'on exposait les grands criminels avant de les conduire au supplice. Le 3 décembre 1409, quatre faussaires y parurent, dont l'un, comme chef de la bande, était coiffé d'une mitre dérisoire [1].

En descendant les soixante-quinze marches, nous trouvons au pied,

[1] Mignanti, *Istoria della Basil. vatic.*, I, p. 20.

à chaque extrémité, les statues de saint Pierre et de saint Paul, œuvre de Mino de Fiesole, exécutées sous le pontificat de Pie II[1].

C'est le moment de contempler l'extérieur de la basilique Constantinienne. Au premier abord, l'œil est surpris, égaré dans un fouillis de constructions. Au lieu d'être seule, dégagée, et de nous présenter une silhouette définie, la basilique de Constantin se trouve perdue parmi les églises, les monastères, les hospices, les palais qui l'enclavent. Chaque siècle a bâti autour, sans souci de l'harmonie. Le portique, qui fait face à la place, est flanqué de deux églises : l'Apollinaire, bâtie par Honorius I, et *Sainte-Marie in Turri;* le palais de l'archiprêtre y est accolé. Les églises de Sainte-Pétronille, Saint-André, des Saints-Serge-et-Bacchus, du Sauveur, de Saint-Grégoire, de Saint-Ambroise, de Saint-Vincent; les monastères des Saints-Jean-et-Paul, de Saint-Martin, de Saint-Étienne-le-Majeur, de Saint-Étienne-le-Mineur, de Sainte-Croix-en-Jérusalem, le palais pontifical et ses dépendances, le temple de Probus, tous ces édifices, — et nous en passons, — s'entassent pêle-mêle sur les flancs de la vieille basilique, qu'ils défigurent comme de monstrueux parasites et dérobent aux regards. Seul le Campanile, élevé à la droite du palais par Adrien Ier, tour carrée plaquée de marbres et de mosaïques, émerge au-dessus de cet amas de bâtiments et porte haut son coq doré dans le bleu du ciel.

Nous ne devons pas jeter la pierre à ces infatigables bâtisseurs d'églises et de monastères, qui se souciaient si peu de la perspective; Rome païenne, à l'apogée de sa gloire, leur en donnait l'exemple. Celui qui a parcouru le Forum peut se rappeler l'impression produite par le nombre inouï d'édifices qui se bousculaient dans cette petite vallée : temples de la Concorde, de Vespasien, de Saturne, de Castor et Pollux, de Vesta avec ses dépendances, d'Antonin et Faustine, de Romulus et Rome, le portique des *Dii Consentes*, les rostres, les arcs de Septime-Sévère, de Fabius, les basiliques Julia, Æmilia, la Curie, les boutiques vieilles et neuves, les statues, tout se confondait, se pressait, s'enchevêtrait à ce point qu'on se demande où la foule pouvait s'assembler et circuler. L'effet général n'était pas plus heureux que celui de la basilique de Constantin.

Devant les marches qui montaient au palier du Paradis, s'étendait une place où l'on aboutissait par une galerie couverte, qui partait du môle d'Adrien et longeait le Tibre. On l'appelait au moyen âge le Grand Portique ou simplement le Portique de Saint-Pierre. C'était le fief des *Paternostrari*, des *Coronari*, ou vendeurs d'objets de piété : chapelets, images, statuettes de saint Pierre, clefs de la Confession, cierges et *Agnus Dei*

[1] Ces statues sont dans le corridor qui conduit de la Basilique à la sacristie.

Ils installaient boutique un peu partout, sous le Portique, en pleine place, sur les marches, dans le Paradis, et jusqu'aux portes de la Basilique. Nous ne répondons pas qu'ils ne les aient jamais franchies. Il y avait cependant un certain ordre. Pour éviter les disputes entre marchands, d'humeur souvent peu accommodante, on mélangeait les commerces. Le lieu des vendeurs de figues se trouvait dans le Paradis même, tout près celui des bijoutiers. La concurrence était difficile. Les étoffes et les bibelots en cyprès se tenaient côte à côte. Les arracheurs de dents installaient leurs machines sur les marches d'où ils débitaient leur boniment. Les comestibles, légumes, huiles, fruits, poissons salés, avaient leur quartier, sauf les bouchers qui sont absents. La Basilique était alors le centre de la vie active pour le spirituel et le temporel; tout s'y trouvait, même les Juifs, ces bohèmes du commerce, souvent pourchassés, battus, se cramponnant quand même à leur boutique, et revenant toujours offrir aux pèlerins des plumes, des soieries, des bourses pour mettre des reliques et des saintes images. L'un d'eux avait son banc près d'une maison, à l'*Image du Sauveur,* donnant sur la place [1].

Les marchands n'étaient pas exempts de vexations. A Rome, on fait argent de tout : c'est une vieille habitude que certain roi de Numidie jetait déjà comme une insulte à la face des anciens Romains. Les gardiens de la Basilique, qui tiraient un assez riche revenu des services rendus aux pèlerins, exigeaient des marchands d'onéreuses redevances auxquelles ils n'avaient aucun droit. Ils se réservaient la distribution des places, et naturellement les meilleures, les plus en vue, étaient assignées au plus offrant. D'où des disputes interminables, des voies de fait. Les marchands qui s'obstinaient à s'installer sans payer patente, voyaient leurs tables bousculées, pillées, même à main armée. Les plaintes étaient nombreuses et arrivaient parfois aux oreilles du pape : témoin un décret de Léon X, qui fait droit aux plaignants et leur confirme l'usage de divers endroits comme l'Atrium, le Portique, les marches, etc...

Le révérendissime Chapitre lui-même n'avait pas toujours l'humeur endurante. Grande dispute sous Jean XXII, entre messieurs les chanoines et les marchands qui occupaient des bancs sur la place Saint-Pierre, sans consentir à payer une redevance. Les marchands poussaient les hauts cris, s'installaient quand même et narguaient messieurs les chanoines, qui de leur côté fulminaient des interdictions, expulsaient de force et mettaient en prison. Après bien des chicanes et des procès, un arbitrage à l'amiable rendit la paix. Il fut reconnu d'une part que les bancs en litige appar-

[1] Cf. Armellini, *Chiese*, p. 543 (1887).

tenaient au révérendissime Chapitre, et que ledit chapitre serait tenu de les louer, pendant dix ans, à chacun des intéressés; d'autre part, que les marchands payeraient chacun, tant pour le banc que pour le cens et le revenu, la somme de dix *solidi*. De plus, pendant dix ans, la corporation des marchands devra offrir au chapitre trois livres de safran. Bien entendu que les frais de l'arbitrage sont à la charge des marchands. L'arbitre de la paix fut Paul Conti, vicaire du révérendissime Père et seigneur Napoléon, cardinal du titre de Saint-Adrien et archiprêtre de Saint-Pierre[1].

S'il est vrai que les monuments traduisent et continuent à travers les âges la physionomie d'une époque, à coup sûr la basilique Constantinienne exprime avec un réalisme saisissant la caractéristique du moyen âge. A cette époque du monde, il n'y a point de monopole; le despotisme le plus absolu s'allie aux libertés les plus larges. C'est le temps des franchises communales, des justices locales, des juridictions de détail, des rites multiples. L'autorité unique existe dans l'État comme dans l'Église; mais elle dirige de haut, respecte les libertés individuelles, accorde des dispenses, se réserve des exceptions. Les inférieurs ne sont point supprimés; ils entrent dans le mouvement général sans être absorbés par lui. Rois et seigneurs, papes, évêques et abbés concourent à la même œuvre sociale, chacun selon ses droits, ses privilèges, ses franchises, sans permettre au plus grand de dévorer le plus faible, ni au plus faible de se révolter contre le plus grand. L'unité existe avec une variété infinie. Les libertés individuelles émergent, s'agitent, opèrent, se défendent au besoin sous la suprême autorité dont le devoir est de les protéger, non de les détruire. La basilique Constantinienne reproduit ces deux traits caractéristiques du moyen âge : unité et variété; cette dernière, même jusqu'au désordre matériel, figure et souvenir du désordre moral, des heurts continuels que la diversité de pouvoirs et de droits mal définis, souvent en croupe les uns sur les autres, faisait naître entre les autorités qui régissaient l'État et l'Église.

[1] Cf. Armellini, *Chiese*, p. 544 (1887).

BIBLIOGRAPHIE

Fontana, *Templum Vaticanum;* Romæ, 1694.

Cancellieri, *De Secretariis veteris basilicæ Vaticanæ;* Romæ, 1788.

Mignanti, *Istoria della SS. Patriarcale basilica Vaticana;* Roma, 1867.

Martinetti, *la Basilica Vaticana;* Roma, 1750.

De Rossi, *Inscriptiones christianæ.*

L'Abbé Duchesne, *Liber pontificalis*, I.

Bollandistes, *Acta Sanctorum*, VI Junii.

Crostarosa, *le Basiliche cristiane;* Roma, 1892.

Armellini, *Chiese di Roma*, 1887.

Bonanni, *Numismata Summorum Pontificum templi Vaticani fabricam indicantia;* Romæ, 1696.

Panvinius, *De stationibus Urbis Romæ.*

Torrigio, *Grotte Vaticane;* Roma, 1674.

Petrus Mallius, *Historia Basilicæ antiquæ S. Petri* apud Bolland. VI Junii.

Corroyer Ed., *l'Architecture romaine;* Paris, 1888.

IV

LA CONFESSION DE LA BASILIQUE CONSTANTINIENNE

On entend par « Confession », dans une église, l'endroit où repose le corps d'un martyr, ordinairement situé dans une excavation plus ou moins profonde sous l'autel majeur. Dans les premiers temps du christianisme, on appelait indistinctement ce lieu consacré : *Memoria*, *Martyrium* et *Confessio*. Le dernier terme a prévalu dans l'Église latine.

La Confession de la basilique Constantinienne, qui fait le sujet de ce chapitre, est donc le lieu même où reposait le corps de saint Pierre, lieu le plus vénérable, le point central de toute la Basilique.

Nous connaissons par les chapitres précédents l'endroit où les restes de l'Apôtre furent déposés au Vatican, près du temple d'Apollon; l'oratoire élevé sur son tombeau par le pape Anaclet; la translation au caveau de la *Platonia*, sur la voie Appienne; le retour au tombeau primitif du Vatican, sous le pontificat de Denis, après la chute de Valérien. Pierre y resta en paix, malgré la période sanglante de Dioclétien, jusqu'à la victoire de Constantin, qui assurait enfin le triomphe du christianisme. Maintenant l'Apôtre peut se lever, les chaînes sont tombées de ses mains. Depuis trois siècles qu'il dort dans ce sépulcre, ses enfants ont assez pleuré; leur sang a fécondé la vieille terre de Rome; il peut se lever et saluer la croix de son Maître, qui brille au front de César. Néron n'est plus : c'est Constantin, Auguste, Victorieux, fondateur de la paix, sauveur de l'empire et chrétien.

Quelle année et quel jour Silvestre et Constantin vinrent-ils s'age-

nouiller devant le tombeau de saint Pierre et relever ses restes? avant de commencer la construction de la Basilique ou après son achèvement? Nous l'ignorons. Le *Liber pontificalis* est très sobre de détails sur ce sujet. Voici ce qu'il dit : « En ce temps-là, à la prière de l'évêque Silvestre, Constantin Auguste éleva une basilique au bienheureux Apôtre Pierre, près le temple d'Apollon. Il renferma son corps dans un sarcophage qu'il revêtit d'airain de Chypre et mit le tout sous terre. Ce sarcophage, avait cinq pieds à la tête, cinq aux pieds, cinq du côté droit, cinq du côté gauche[1]... »

Ce fut certainement une grande joie pour l'Église de Rome que cette visite de Constantin au tombeau du prince des Apôtres. Les évêques, les prêtres et les chrétiens accourent en foule; Silvestre et Constantin font ouvrir le tombeau, le sarcophage est soulevé, exposé aux regards de tout un peuple qui le salue et le vénère. On retire les ossements sacrés, on les place avec respect dans un cercueil en argent. Ce détail, négligé par le *Liber pontificalis*, est signalé par Mallius et Maphæus Vegius[2]. Il n'a, du reste, aucun lieu de surprendre. Il suffit de se rappeler les profusions d'or et d'argent répandues par Constantin dans la Basilique, pour se convaincre qu'il dut déposer les ossements de saint Pierre dans une châsse précieuse. Cette châsse fut ensuite revêtue d'une enveloppe d'airain de cinq pieds carrés, formant une masse d'un poids énorme, capable de résister à toute tentative d'enlèvement.

En présence de ce sarcophage, qui ne fut jamais ouvert depuis Constantin, une question grave se présente à l'esprit : Qu'y a-t-il dedans? Une opinion très répandue prétend que le pape Silvestre, voulant unir dans les mêmes honneurs ceux qui avaient été unis dans le martyre, partagea les ossements de Pierre et de Paul et les mit par moitié dans le sarcophage du Vatican et dans celui de la voie d'Ostie, en sorte que le sarcophage de saint Pierre renfermerait seulement la moitié de son corps et la moitié du corps de saint Paul. Fraternité touchante, nous l'avouons; mais est-elle réelle? Nous ne le pensons pas, et nous sommes, au contraire, convaincu que Pierre repose seul au Vatican.

Dans son livre contre Marcion, Tertullien pose cette règle de critique traditionnelle : *Id verius quod prius*[3]. C'est le cas de l'appliquer; car, jusqu'au XII[e] siècle, ni les Pères ni les historiens ne font mention du mélange des ossements apostoliques. Bien au contraire, tous distinguent les deux sépulcres des Apôtres : pour vénérer Pierre il faut aller au Vatican; pour

[1] *Lib. pontif.* I, p. 176. Edit. Duchesne.

[2] Bolland., Jun., t. VI, p. 37 et p. 120. On se demande où ces deux auteurs ont trouvé ce renseignement.

[3] Tertull. *Contr. Marcion.* lib. IV, c. IV.

vénérer Paul, à la voie d'Ostie. Nul ne dit qu'en s'agenouillant devant la Confession vaticane on s'agenouille devant Pierre et Paul.

En plein IVe siècle, peu de temps après la construction de la basilique, Prudence chante les gloires des Apôtres et débute par établir la distinction de leurs ossements :

> Dividit ossa duum Tibris sacer ex utraque ripa,
> Inter sacrata dum fluit sepulcra [1].

On ne peut être plus clair. Prudence parle des ossements et des tombeaux. Les ossements de l'un sont d'un côté du Tibre, les ossements de l'autre sur la rive opposée, comme leurs tombeaux : le fleuve coule au milieu d'eux et les sépare. Nulle mention d'un mélange fraternel dont le poète aurait pu tirer les plus touchantes inspirations.

Un siècle plus tard Sozomène, racontant l'invasion d'Alaric, rapporte que ce barbare, livrant Rome au pillage, défendit à ses soldats de toucher à la basilique de Saint-Pierre : *Ob reverentiam tamen erga Petrum apostolum, basilicam quæ circa illius tumulum magna est et spatiosissima inviolatam esse jussit*[2]. L'historien ne se doute pas de la présence de saint Paul au Vatican, pas plus que le barbare qui épargne la basilique par respect envers saint Pierre seul.

Au VIe siècle, Grégoire de Tours décrit la basilique Vaticane : « Pierre est enseveli, dit-il, dans le temple appelé Vatican... Son sépulcre, très riche, est placé sous l'autel[3]. » Toujours rien de saint Paul. A la même époque, Grégoire le Grand affirme nettement que les corps des Apôtres reposent en des sépulcres distincts. Il répond à Constantina Augusta, qui l'avait prié de lui envoyer à Constantinople la tête de saint Paul ou une partie de son corps : « Les corps des saints Apôtres Pierre et Paul illustrent leurs églises respectives par de si grands miracles, qu'on ne s'en approche, même pour prier, qu'avec terreur. Un jour que mon prédécesseur voulait changer l'argent qui ornait le corps très saint du bienheureux Pierre, quoique à une distance de quinze pieds, un prodige effrayant l'épouvanta. Je voulus moi-même renouveler quelque chose près le corps très saint du bienheureux Paul; en creusant auprès, le gardien trouva quelques ossements qui n'appartenaient pas au sépulcre, il les enleva pour les placer en un autre lieu et mourut subitement, effrayé par une vision terrible[4]. »

Le pontife, comme on le voit, n'hésite pas : pour lui, le corps de saint

[1] Aurel. Prudent. *Peristeph.*, hymnus XII de Passione BB. Apost. Petri et Pauli. Paris, 1687, p. 294.

[2] *Hist. Eccl.* c. IX, p. 351 (1747).

[3] *Gloria Martyr.* lib. I, c. XXVIII, p. 750, Parisiis, 1699.

[4] S. Greg. *Epist.* lib. IV, XXX. (Migne, *Patrol.*, t. LXXVII, p. 799.

Pierre est au Vatican, le corps de saint Paul à la voie d'Ostie. Aucune allusion à un mélange. Nous pourrions continuer ces témoignages invincibles, qui se répètent jusqu'au XIIe siècle sans une note discordante, et y ajouter ceux des itinéraires ou guides qui servaient aux pèlerins pour visiter les sanctuaires : l'affirmation est partout la même.

Pendant huit siècles, de Silvestre à Alexandre III, les papes défilent devant le tombeau du Vatican, portant leurs offrandes : plaques d'or et d'argent, vases et tissus précieux, colonnes et statues de marbre, tout est offert au bienheureux Pierre. Jamais, dans les interminables listes qu'étale le *Liber pontificalis,* on ne trouve mention d'une pensée pour saint Paul au Vatican. Les empereurs et les rois font de même. Quand ils déposent leur couronne, leurs chartes de donation sur la tombe du Vatican, c'est à Pierre seul qu'ils rendent hommage, à Pierre seul qu'ils lèguent leurs biens; c'est Pierre seul qu'ils vénèrent et qu'ils implorent. Si le corps de saint Paul était présent dans ce même sépulcre en égale partie, comment les papes et les empereurs auraient-ils pu oublier à ce point le grand Apôtre des nations? Comment son souvenir, même secondaire, n'aurait-il pas trouvé sur leurs lèvres le moindre témoignage de vénération? Paul passe inaperçu au Vatican parce qu'il n'y est pas, et quand ces papes et ces empereurs voudront le vénérer et lui rendre hommage, ils iront à la voie d'Ostie.

Ce n'est qu'au XIIIe siècle que Guillaume Durand, dans son *Rational,* expose nettement l'opinion qui mélange les ossements des Apôtres. Une fête liturgique dont l'origine et le sens étaient inconnus en fut le point de départ. On solennisait alors dans beaucoup d'églises, à la date du 14 ou du 16 juillet, une fête intitulée la *Division des Apôtres.* Que pouvait signifier cette division? Les commentateurs liturgistes sont rarement embarrassés. Au XIIe siècle, cent ans avant Guillaume Durand, Jean Belet, dans son *Explication des divins Offices,* s'exprime ainsi : « Sur la fête de la Division des Apôtres, grande dispute entre les écrivains les plus distingués. Les uns veulent, — et avec raison, — qu'il s'agisse de la séparation des Apôtres pour évangéliser le monde; les autres, de la séparation des ossements de Pierre et de Paul. » Jean Belet, fort de la tradition et de la conviction de l'Église romaine à son époque, affirme alors, tout en se trompant sur les détails, qu'il y eut séparation et non mélange des ossements des Apôtres. Voici comme il l'entend : « Il arriva qu'au temps des persécutions, écrit-il, les corps de Pierre et de Paul furent déposés dans un même lieu et dans un même tombeau, — c'est l'histoire, à sa façon, de la translation à la *Platonia.* — Or, continue le liturgiste, l'empereur romain s'étant converti à la foi chrétienne, on édifia à chacun des

deux Apôtres une basilique particulière. Comme leurs ossements avaient été mêlés et qu'on voulait les séparer, on ne savait comment les distinguer. On pria, on jeûna, et il fut révélé de Dieu que les plus grands ossements appartenaient au *Prédicateur*, les plus petits au *Pêcheur* (*majora Prædicatoris, minora vero Piscatoris*). Alors on sépara soigneusement les ossements des Apôtres, et on les plaça dans leur basilique respective[1]. »

Jean Belet se trompe, car les ossements des Apôtres ne furent point mêlés et mis dans le même sarcophage à la *Platonia*. Outre les textes for-



Saint Silvestre (d'après Botticelli, Chapelle Sixtine).

mels du *Liber pontificalis*[2], le tombeau lui-même, partagé par une plaque de marbre, témoigne que deux sarcophages y furent déposés. De plus, cette révélation est plus qu'étrange, attendu que les premiers Pères, et avec eux toute la tradition, sont unanimes à déclarer que Paul était petit de taille, comment lui attribuer les ossements les plus grands? Les Bollandistes eux-mêmes, quoique soutenant, — faiblement, il est vrai, — l'opinion contraire à la nôtre, rejettent cette révélation comme apocryphe[3].

Mais ce qui est le plus remarquable dans le commentaire de Jean Belet,

[1] Cité par Borgia, *Vatic. Conf.*, p. 237.
[2] *Lib. pont.* I, p. 151. Edit. Duchesne.
[3] Cf. *Boll.*, Jun. VI.

c'est l'affirmation, en plein XIIe siècle, vers 1162, de la réelle séparation des corps des Apôtres dans leurs tombeaux. Cependant cette fête de la Division des Apôtres, interprétée tant bien que mal par Jean Belet, allait éveiller d'autres opinions.

L'idée, confuse d'abord, d'un mélange des ossements des Apôtres, puis d'une division, fait son chemin dans les imaginations et se précise. La *Platonia* est oubliée, oublié également le sens donné par Jean Belet, et l'on arrive à un mélange volontaire, solennel, qui est en même temps une *division,* puisque pour mélanger fraternellement les ossements de Pierre et de Paul il fallut les partager. Vers la fin du XIIe siècle, on ajoute un détail : avant de séparer les ossements pour les réunir par moitié, on les a pesés, et comme pour les peser il a fallu les poser sur quelque chose, un sacristain a l'heureuse fortune de retrouver la table de porphyre sur laquelle le pesage sacré s'est opéré. On en fait un autel, on le place devant la grille de la Confession, sous ce titre : *De Ossibus Apostolorum.* Et le *Canonico romano* ajoute à l'histoire de la basilique de Manlius cette note : « Devant l'entrée de la Confession du bienheureux Pierre se trouve l'autel des Apôtres Pierre et Paul, sur lequel leurs ossements précieux, à ce que l'on dit, ont été pesés.[1] »

Cent ans après, arrive Guillaume Durand ; avec lui plus de doute, plus d'hésitation. En cent ans l'idée du mélange des ossements s'est éclaircie, affirmée de plus en plus ; on sent qu'elle est devenue populaire; on assiste au pesage. Les ossements des Apôtres furent d'abord placés dans leurs basiliques; mais, le jour de la consécration de la basilique de Saint-Pierre, Silvestre eut une idée étrange. Il fait prendre à la voie d'Ostie les restes de Paul, les met sur une table avec ceux de Pierre, s'arme d'une balance, pèse religieusement la moitié du corps de Paul et la moitié du corps de Pierre, et réunit les deux parts dans les mêmes sépulcres au Vatican et à la voie d'Ostie. Telle est l'interprétation de Guillaume Durand[2]. Quelque étrange que paraisse cette opération, elle est acceptée désormais comme un fait historique ; la conviction est complète. Grands et petits savent et disent en toute sincérité et bonne foi que le sépulcre du Vatican contient la moitié du corps de saint Pierre et la moitié du corps de saint Paul. Aussi Boniface VIII le premier, dans une bulle touchant la réorganisation du chapitre de Saint-Pierre, écrit : « Nous avons fait tous nos efforts pour honorer de bienfaits et de largesses cette basilique, à cause de Dieu, par respect pour les bienheureux Apôtres Pierre et Paul et les autres saints et saintes dont les restes reposent dans

[1] *Boll.*, Junii VI, p. 48.
[2] Durand, *Rationale*; lib. VII, c. XV, *de SS. Petro et Paulo.*

cette basilique[1]. » Le même pontife affirme la même croyance dans ses bulles successives de 1300, 1301 et 1303[2]. Le branle est donné. Après lui, malgré les oppositions de grands historiens, comme Maphaeus Vegius[3], Baronius[4], les bulles des papes se multiplient : des inscriptions gravées sur le marbre sont appendues dans les deux basiliques pour éclairer la dévotion des fidèles : inscriptions, hélas ! dont l'autorité croule à cause de leur jeunesse. Il en est des documents comme du vin, le plus vieux est presque toujours le meilleur. *Id verius quod prius*, disait Tertullien.

Aussi, malgré tout le respect que nous professons pour la parole des souverains pontifes, — paroles appuyées pour la circonstance sur l'opinion de leur temps ; — malgré les inscriptions qui décorent les Confessions des Apôtres, à Saint-Paul surtout, nous demeurons convaincu que saint Pierre est seul dans son tombeau du Vatican, comme saint Paul est seul dans le sien à la voie d'Ostie. Nous sommes heureux, du reste, d'abriter notre conviction sous la haute autorité d'un des disciples les plus éminents de M. de Rossi, le professeur Marucchi, qui écrivait il y a quelques mois, dans un résumé de ses opinions sur les souvenirs des Apôtres à Rome : « On doit regarder comme arbitraire l'opinion qui affirme le mélange des ossements des saints Apôtres, attribué par des documents légendaires au pape Silvestre[5]. »

Saint Paul étant écarté du sépulcre de saint Pierre, nous devons rechercher maintenant ce que le pape Silvestre a mis dans ce sépulcre du corps même de saint Pierre.

Cette recherche, au premier abord étrange, a une grande importance ; car il s'agit de savoir si le corps de saint Pierre est tout entier dans son tombeau, ou si le pape Silvestre en a distrait quelques ossements et surtout la tête, vénérée avec celle de saint Paul dans la basilique de Latran.

Nous posons comme base à cette discussion ce fait, qui a la valeur d'un principe : Jamais, depuis saint Silvestre, le sépulcre de saint Pierre n'a été ouvert ; jamais nul regard n'a vu, nulle main n'a touché son corps ; par conséquent, la tête de saint Pierre et les autres ossements vénérés dans diverses églises ont été mis à part par Silvestre ou sont restés dans le sarcophage. Cette conclusion est hors de doute ; car aucun document, aucune tradition, aucun souvenir ne fait allusion à l'ouverture du tombeau de saint Pierre, et, certes, un événement aussi considérable ne peut avoir passé inaperçu.

[1] *Bull. Vatic.* I, p. 229 (1747).
[2] *Ibid.*, pp. 226, 228 et 237.
[3] *Hist. Basilic. Vatic.* c. III.
[4] Cf. Index ajouté aux *Annales* de Baronius par le cardinal de Laurea.
[5] *Le Memorie dei SS. Apost. Pietro et Paolo nella città di Roma*, p. 72 (1894).

Selon notre habitude, nous établirons nettement la situation au point de vue de la critique.

A vrai dire, la première impression, après l'étude sérieuse des plus anciens documents, est absolument contraire à une division quelconque des ossements de saint Pierre, et par conséquent à l'authenticité de la tête vénérée au Latran. Nous disons : la première impression.

Jusqu'à la fin du XIIe siècle, le silence le plus complet règne chez tous les écrivains sur la présence à Rome de cette relique insigne hors le tombeau de saint Pierre. Aucun des Pères du IVe et du Ve siècles n'en fait mention. Le poète Prudence n'en souffle mot. Optat de Milève, Jérôme, Chrysostome, Paulin de Nole, Augustin[1] et tant d'autres, parlent de la sépulture de saint Pierre; nul ne signale le moindre partage de ses ossements. Les itinéraires laissés par les pèlerins, du Ve au IXe siècle, notes prises à la hâte, relatant les sanctuaires, les reliques qu'ils ont vus et vénérés, ne fournissent aucune indication. Ni Ptolémée Silvius, dans son *Catalogue* dédié en 449 à Eucher, évêque de Lyon; ni l'évêque arménien Zaccaria, dans sa *Compilation;* ni la *Notice des portes, des rues et des églises de Rome,* publiée par Guillaume de Malsbourg et dont l'antiquité remonte au VIIe siècle; ni le manuscrit intitulé : *De locis sanctorum Martyrum qua sunt foris civitatis Romæ;* ni les premiers livres des *Indulgences et des Merveilles de Rome* ne disent un mot des têtes vénérables des Apôtres[2]. Personne ne les a vues, ne les a baisées; pas un *brandeum* pieusement approché d'elles pour le sanctifier, pas une goutte d'huile emportée comme un trésor pour enrichir la ville natale ou son monastère. Rien! Le silence du *Liber pontificalis* est encore plus significatif, nous allions dire décisif. On a dit que nul n'était vaniteux comme un pape, car les papes n'ont pas remué une pierre, offert un mètre de damas sans que le fait n'ait été consigné dans les archives ou gravé sur le marbre. Si les courtisans ont trouvé leur intérêt dans ce genre de flatterie et, peut-être, les papes une légère satisfaction d'amour-propre, nous devons cependant leur en être reconnaissants, car cette sollicitude sert admirablement les historiens. Or, parmi les dons précieux libéralement offerts aux Apôtres, aux Martyrs, dans toutes les basiliques et tous les oratoires de Rome, selon la dévotion personnelle de chaque pontife, on ne rencontre nulle part, jusqu'au XIIe siècle, une once d'or ou d'argent consacrée aux têtes de saint Pierre et de saint Paul. Ce silence est accablant. Comment des reliques aussi précieuses ont-elles pu être négligées, oubliées à ce point pendant huit siècles?

[1] Cf. Borgia, *Vatic. Confess.*, passim.

[2] Pour tous ces ouvrages, voir M. de Rossi, *Roma sotterran.*, pp. 128 et suiv.

Il y a plus. Les arguments qui militent contre l'authenticité de ces reliques sont jusqu'ici purement négatifs : ils se résument tous dans un seul, le silence. Saint Grégoire le Grand, dans la lettre célèbre que nous avons citée plusieurs fois, semble apporter lui-même une raison positive, convaincante.

Constantina Augusta, comme nous l'avons vu, demandait à Grégoire de lui envoyer la tête de saint Paul ou une partie de son corps. Le pontife s'en excuse et appuie son refus, qui ne manquait pas de hardiesse, sur deux motifs : le premier est la terreur qu'inspirent les tombeaux des Apôtres. « Vous me demandez la tête de saint Paul, répond Grégoire; mais comment puis-je me la procurer? Les tombeaux des Apôtres Pierre et Paul sont terribles. Quiconque s'en approche s'expose à de graves dangers; » et le pontife rapporte les accidents mortels que nous avons cités plus haut. Telle est, en substance, la réplique de Grégoire. Pour avoir les têtes des Apôtres, il faut ouvrir leurs tombeaux. On ne peut pas dire que Grégoire parle seulement d'approcher de la Confession; tout le monde sait qu'il y avait communication ordinaire, permanente, entre les tombeaux des Apôtres et les fidèles par une lucarne dont nous parlerons plus loin; qu'à certains jours on suspendait au-dessus des sarcophages mêmes un encensoir; qu'en se baissant au-dessus de la lucarne on voyait ces sarcophages et que l'on y faisait toucher des linges. Cette interprétation serait dérisoire; il s'agit d'approcher des tombeaux pour les ouvrir. Pourquoi les ouvrir, si les têtes des Apôtres sont en dehors depuis deux siècles? Et comment, d'autre part, expliquer la réponse de Grégoire si, au su de tout le monde, les têtes des Apôtres se trouvaient dans l'oratoire du palais de Latran? On ne devait pas l'ignorer à Constantinople, et le caractère de Grégoire ne permet pas de lui imputer une supercherie.

Le pontife va plus loin. Il allègue pour second motif de son refus une coutume inviolable de l'Église latine, qu'il formule comme un principe, pour couper court à toute possibilité d'acquiescer à une pareille demande. Nous traduisons : « Sachez, très pacifique dame, que les Romains n'ont pas la coutume, quand ils donnent des reliques des saints, de toucher à leurs corps. Ils se contentent de mettre dans un vase un *brandeum* ou morceau d'étoffe, qu'ils déposent sur les très saints corps. On le retire, et on le place avec respect dans l'église que l'on doit consacrer. Les miracles produits par ces linges sont aussi grands et aussi nombreux que si le corps même était présent... Chez les Romains et dans toute l'Église d'Occident, on trouve intolérable et sacrilège l'usage de toucher au corps des saints. Aussi nous sommes vivement surpris d'apprendre que les Grecs

ne craignent pas d'enlever des ossements. A peine pouvons-nous le croire [1]. »

Cette profession de foi du pontife a une autorité de premier ordre. Il parle en pape, enseignant à l'impératrice grecque la discipline de l'Église latine vis-à-vis les saintes reliques. « Il est intolérable et sacrilège » de les toucher, de les enlever, de les séparer. Ce sentiment est si profond, si enraciné, si universel, que le pontife a peine à croire que les chrétiens d'Orient fassent le contraire. Il n'y a pas de condamnation formelle exprimée, mais elle sort naturellement de ses paroles. Et, qu'on ne l'oublie pas, nous ne sommes qu'à la fin du VI[e] siècle ; il n'y a que deux cent soixante ans que Silvestre a enseveli solennellement le corps de saint Pierre. Si Silvestre a divisé le corps de saint Pierre, s'il a enlevé sa tête, si ces faits sont connus, — et ils ne pouvaient pas être ignorés, — comment Grégoire peut-il parler si sévèrement de l'usage des Grecs? L'impératrice pouvait lui répondre : Votre prédécesseur n'a-t-il pas mutilé les corps de saint Pierre et de saint Paul? Pour que Grégoire affirme si hautement la coutume, la loi de l'Église romaine, il faut qu'il ait la certitude d'affirmer une loi traditionnelle, sacrée, contre laquelle nul de ses prédécesseurs ne s'est permis d'agir.

Et, en effet, Grégoire n'avait qu'à jeter un regard en arrière pour justifier sa conduite. Deux de ses prédécesseurs avaient opposé le même refus à d'illustres suppliants. En 394, soixante ans à peine après l'achèvement et la consécration de la basilique, Rufin, préfet du prétoire, demande au pape Sirice de lui envoyer des reliques des Apôtres pour la dédicace d'une église qu'il élevait près de Chalcédoine ; le pontife lui accorde simplement des *brandea* [2]. Plus tard, en 519, le comte Justinien, depuis empereur, implore des légats pontificaux qui résidaient à Constantinople quelques parcelles des ossements des Apôtres pour la basilique qu'il construit en leur honneur. Le refus est absolu et s'appuie sur la coutume de l'Église romaine, du Siège apostolique, qui interdisait de toucher aux ossements, et donnait uniquement des linges sanctifiés par le contact des sépulcres des martyrs. On en réfère au pape Hormisdas [3], qui envoie les *brandea*, rien de plus. Grégoire, on le voit, n'était pas un innovateur, et ce qu'il disait à l'impératrice était vraiment la loi du Siège apostolique et de l'Église latine.

Il semble que nous devrions conclure rigoureusement, du silence des

[1] *Epist.* XXX, lib. IV. Opp., t. II, p. 707 (1705, Parisiis).

[2] Père Grisar, *le Tombe apostoliche*, p. 335 (*Studi e documenti di storia e diritto*), citant l'abbé Duchesne, *Bullet. de correspond. helleniq.*, 1878, p. 292.

[3] *Epist. Leg. ad Hormis. Pap.* (Migne, *Patrol. lat.*, t. LXIII).



Saint Grégoire et le *Brandeum* (Mosaïque d'après le tableau d'Andrea Sacchi.)

Pères du IVe et du Ve siècle, du silence des itinéraires de la même époque jusqu'au IXe siècle, du silence du *Liber pontificalis*, de la réponse et du principe de saint Grégoire sur la coutume inviolable de l'Église latine, que le corps de saint Pierre est tout entier dans son tombeau, et que, par conséquent, la tête vénérée à Saint-Jean-de-Latran et les autres parties de ses ossements sont fausses, dépourvues d'authenticité. Cette conclusion pourrait encore s'imposer davantage par la publication d'un texte très court, mais très positif, faite pour la première fois par M. de Rossi dans ses *Inscriptions chrétiennes*. Le voici : *Pervenies per cryptam ad caput beati Petri*[1]. L'écrivain est du VIIIe siècle ; il décrit la galerie ou crypte située derrière la Confession de saint Pierre, sous l'abside, et il dit : « En passant par la crypte, tu arriveras à la tête de saint Pierre. » On fait le tour du tombeau pour se mettre dans le sens du corps. On croyait donc, au VIIIe siècle, qu'en se mettant à cette place on touchait presque la tête de saint Pierre. Comment allier une pareille croyance avec la présence de la tête de saint Pierre dans l'oratoire du palais de Latran ?

Ce petit texte, après tous les arguments rapportés plus haut, confirmerait notre conclusion ; cependant nous laissons à plus savants que nous la responsabilité de la tirer. En face des arguments dont la loyauté historique nous a obligé de montrer toute la valeur, se dressent des considérations qui ne sont pas à négliger et qui nous maintiennent en suspens. Le silence est complet dans les documents connus, nul ne peut le nier, jusqu'au XIIe siècle ; les avons-nous tous ? Le pillage de Rome par Alaric, de la basilique même par les Sarrasins, toutes les déprédations commises pendant les siècles de fer, du VIIIe au XIIe siècle, n'ont-elles pas anéanti beaucoup de témoignages ? Nous avons donné à la lettre de saint Grégoire toute la valeur qu'une critique sévère nous a démontrée ; d'autres seront peut-être plus indulgents et trouveront quelque accommodement[2]. De

[1] *Inscript. christ.* II, p. 224.

[2] Cf. de Waal, *Analecta Bollandiana*, II, 1892. — *Memorie storiche delle sacre teste*, Roma, 1842.

Nous citerons en faveur de l'authenticité, entre autres documents pontificaux, la lettre de Clément IV à Isabelle, sœur de saint Louis, qui croyait avoir dans son trésor la tête de saint Paul.

« Dilectæ filiæ in Christo nobili mulieri Isabellæ in Christo, Filii nostri illustris regis Francorum germanæ.

« Scias, filia, Apostolorum capita Romæ indubitanter haberi, quæ fel. record. Gregorius Papa Nonus, prædecessor noster, de Sanctis Sanctorum suis manibus extrahens, Romano populo patenter exhibuit et in locum suum restituit cum debita reverentia, præsentibus et scientibus universis. Quod si forsitan caput B. Pauli Apostoli apud te esse putas, depone conscientiam, ne fallaris, ne ponas scandalum matri tuæ Romanæ Ecclesiæ, quæ deceptionem hujusmodi non possit æquanimiter tolerare. » *Memorie storiche*, p. 66.

Les têtes des Apôtres furent conservées longtemps dans l'oratoire privé des papes, appelé *Sancta Sanctorum*, au palais de Latran. Il était dédié à saint Laurent. Ce fut un pape français

plus, les honneurs rendus aux chefs de saint Pierre et de saint Paul par tous les papes depuis le XIIe siècle, leurs solennelles affirmations, la vénération de la chrétienté, forment une tradition qui, sans être documentée à sa base, mérite cependant le plus grand respect. N'est-ce pas le cas de dire : Possession vaut titre?...

Nous nous sommes attardé longuement devant le sépulcre de saint Pierre, qui oserait nous le reprocher? Si Silvestre et Constantin élèvent une basilique; si l'or, l'argent et toutes les richesses du monde viennent s'y entasser; si les papes, les empereurs et les rois, si des millions de chrétiens s'y prosternent à deux genoux, n'est-ce pas à cause des quelques ossements ou de la poignée de cendre que ce sépulcre contient?...

Maintenant que nous connaissons à peu près ce qu'il y a dans le sarcophage de saint Pierre, examinons l'extérieur du tombeau, tel que les pèlerins le contemplèrent jusqu'à la destruction de la vieille basilique.

La reconstitution de la Confession constantinienne est excessivement difficile. D'innombrables auteurs ont écrit sur ce sujet, et plus les livres se sont multipliés, plus la confusion est devenue profonde. Les textes interprétés de différentes façons, les descriptions arbitraires, les inventions poétiques, tout sert à dérouter l'esprit, et nous croyons que sur cent écrivains qui ont traité la question, pas un n'a vu la Confession de saint Pierre de la même manière. A travers ce dédale d'opinions, nous prenons pour guide, tout en y ajoutant nos observations personnelles, le travail consciencieux publié récemment par le savant Père Grisar[1], de la Société de Jésus, dont les conclusions générales sont conformes à notre propre conviction.

Le corps de saint Pierre fut renfermé, comme nous l'avons dit, dans un sarcophage d'airain formant cinq pieds carrés. Au-dessus, Constantin plaça une croix en or très pur du poids de cent cinquante livres, dont les dimensions correspondaient à celle de la chambre sépulcrale. On lisait sur la croix la dédicace suivante : « Constantin Auguste et Hélène Auguste.

Urbain V, qui les en retira. Par ses ordres, deux bustes en argent, décorés de pierres précieuses envoyées par les princes et princesses catholiques, furent exécutés pour les renfermer et placés dans la basilique de Latran au sommet et à l'intérieur du baldaquin qui recouvre l'autel papal. A cette occasion on fit la reconnaissance de ces reliques. Le notaire apostolique, dont le procès-verbal de cette cérémonie est conservé aux archives de l'église Saint-Ange-in-Pescheria, rapporte qu'ayant ouvert les deux cassettes contenant les têtes des Apôtres, on y trouva des ossements et des dents. Les têtes n'ont donc plus de forme. — Cf. *Memorie storiche*, p. 67. — En 1799, les bustes précieux furent enlevés et les reliques soustraites à la profanation en attendant des jours meilleurs. Le 23 juillet 1803, elles furent de nouveau reconnues authentiquement; puis, le 3 juillet 1804, le pape Pie VII les renferma lui-même dans deux bustes qui furent placés comme les premiers au-dessus de l'autel papal à Saint-Jean-de-Latran. Ils y sont encore. On trouva comme appartenant à saint Pierre des ossements de vertèbres, une mâchoire avec les dents, dont plusieurs étaient détachées, et une partie du crâne. (*Memorie storiche*, p. 97.)

[1] *Le Tombe apostoliche di Roma* (*Studi e documenti di storia e diritto*), 1892, fasc. IV.

Autour de cette chambre règne un palais brillant d'une égale splendeur royale[1]. »

Plusieurs auteurs, et le Père Grisar lui-même, veulent que la croix d'or et l'inscription aient été placées, non dans la chambre sépulcrale, mais à l'étage supérieur, au niveau de la basilique. Nous trouvons cette opinion arbitraire, car le *Liber pontificalis* n'en souffle mot. Elle a contre elle



Ciborium de l'autel papal à Saint-Jean-de-Latran, contenant les têtes de saint Pierre et de saint Paul

M. de Rossi[2] et l'abbé Duchesne[3], qui, interprétant la dédicace de Constantin et d'Hélène, mettent la croix et son inscription dans le caveau souterrain, sur le sarcophage. Contre elle également le récit de Bonanni, touchant la visite au tombeau faite par le pape Clément VIII. Le voici : « En 1594, quand on éleva à un niveau supérieur le pavé de la basilique actuelle, l'architecte Jacques della Porta avertit Clément VIII qu'on venait de découvrir une ouverture par laquelle on voyait le sarcophage de saint

[1] *Lib. pontif. in Silvestro.*
[2] *Inscript. christ.* II, p. 200.
[3] *Lib. pontif. in Silvestro*, I, p. 178.

Pierre. A cette nouvelle, le pontife, prenant avec lui les éminentissimes cardinaux Bellarmin et Sfondrate, se rendit sur les lieux, prit une lumière ardente et contempla la croix d'or placée sur le sépulcre[1]. » Seul depuis saint Léon IV, au IXe siècle, après l'invasion et le pillage des Sarrasins, Clément VIII a revu le vénérable sarcophage, et il l'a revu, l'historien contemporain en fait foi, avec la croix d'or posée dessus par Constantin.

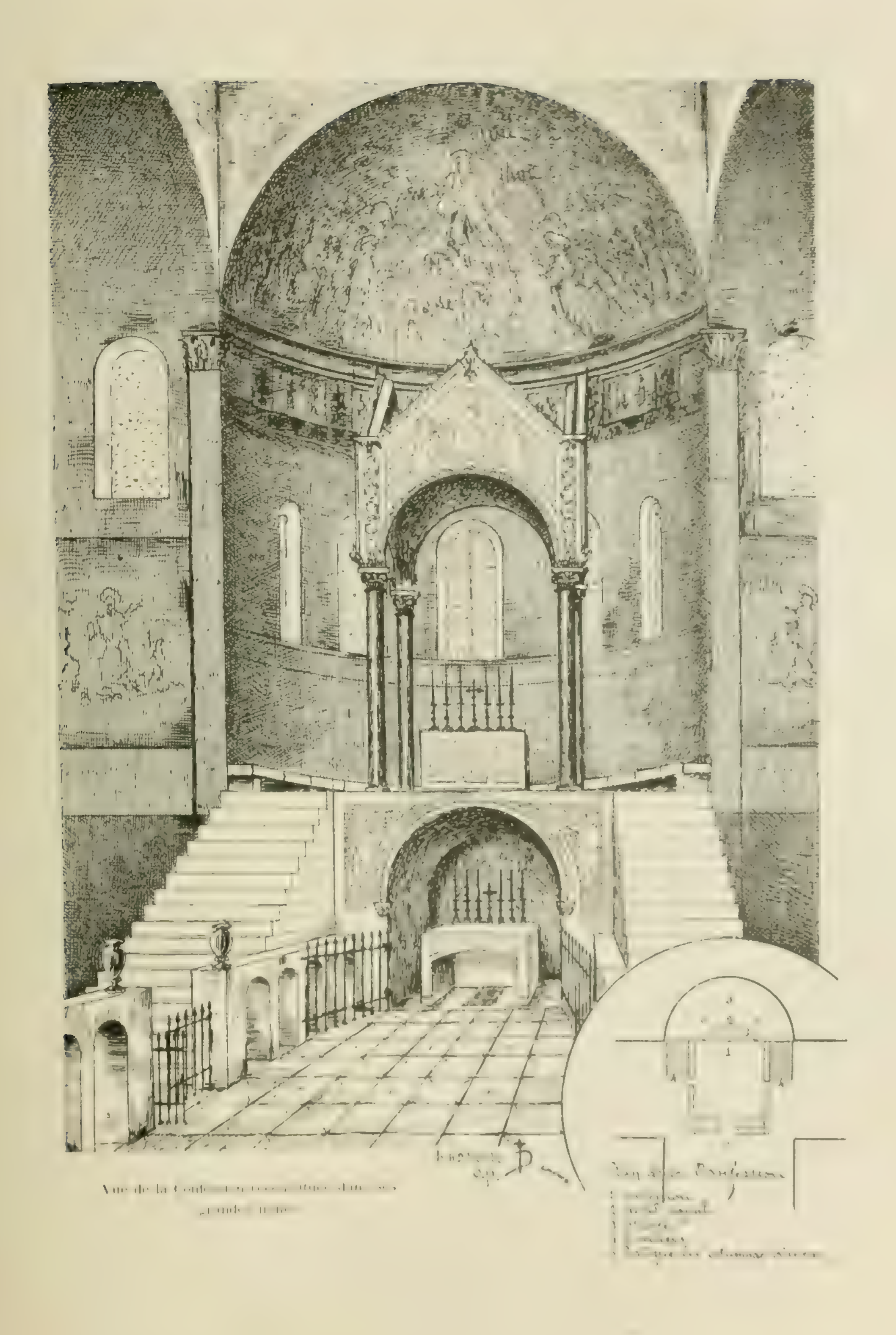
Puisque, d'après M. de Rossi, la basilique Constantinienne fut bâtie de façon irrégulière pour conserver intact l'emplacement du tombeau primitif, il résulte de ce fait que le nouveau sarcophage fut replacé dans l'antique chambre sépulcrale de la catacombe Vaticane, au lieu même et dans le sens où l'avait déposé d'abord le prêtre Marcel, puis Anaclet, et plus tard, au retour de la *Platonia,* le saint pape Denys. Constantin la décora magnifiquement et en fit, comme le dit l'inscription, une « demeure royale » tout étincelante d'or. Puis la chambre sépulcrale fut voûtée, mais de manière qu'il y eût communication permanente entre le sarcophage et l'église supérieure, entre Pierre et ses enfants. La voûte, arrivant au niveau du pavé de la basilique, fut recouverte d'une plaque de marbre; mais au milieu, un soupirail traversant l'épaisseur de la plaque et de la voûte laissait un vide, de sorte qu'en se baissant sur la plaque, au-dessus du soupirail, on voyait au fond le sarcophage de bronze et la croix d'or. De la plaque de marbre au sarcophage il y avait à peu près quatre mètres de distance. Cette précieuse indication nous est fournie par saint Grégoire, dans sa lettre à Constantina Augusta. Le pontife raconte que son prédécesseur Pélage II, voulant renouveler l'argent qui ornait le corps de saint Pierre *à une distance de quinze pieds,* il lui apparut une vision terrible qui l'épouvanta[2].

Outre ce soupirail relativement étroit et d'accès difficile, célèbre toutefois dans l'histoire de la Confession, sous les noms de *Foramen, Billicum, Umbilicus,* il est à croire que le tombeau avait une véritable porte sous l'abside, du côté où l'on arrivait, selon les pèlerins du VIIIe siècle que nous avons cités : *Ad caput beati Petri.* C'est l'opinion de l'abbé Duchesne, qui, expliquant le texte de l'inscription[3] gravée sur la croix d'or, s'exprime en ces termes : « La *domus regalis* serait la chambre funéraire inférieure, l'*aula simili fulgore coruscans* serait la basilique elle-même. Cette explication supposerait, ce qui est vraisemblable, que la chambre funéraire de l'apôtre Pierre demeura d'abord accessible ; car il

[1] Bonanni, *Numismat. Templ. Vatic.*, c. XXIV, p. 149. — Eugenio Mecchi, *la Tomba di S. Pietro e l'inscrizione della croce d'oro;* Roma, 1893, p. 10.

[2] Quinze pieds font plus de 4 m. 50.

[3] *Lib. pontif.* I, p. 178. Edit. Duchesne.



n'est pas naturel d'appeler *domus regalis* un caveau souterrain où le jour ne pénètre que par une lucarne ouverte dans le pavé d'une grotte obscure. Je dirai même qu'il était inutile d'y mettre une inscription que jamais personne n'aurait pu lire. Ainsi, à mon avis, la *domus regalis* n'est autre chose que l'antique *memoria Apostoli Petri*, remise en possession du corps de l'Apôtre et décorée avec une splendeur royale. Les invasions des Wisigoths et des Vandales, au v[e] siècle, ont pu motiver des mesures de précaution et conseiller de rendre ce sanctuaire absolument inaccessible[1]. »

Quoi qu'il en soit, il est certain que nos pères, pendant une période assez longue, furent en communication directe, immédiate, avec le tombeau de saint Pierre, par la lucarne qui se trouvait au centre de la voûte. Ce fait repose sur des observations minutieuses que l'on peut vérifier encore aujourd'hui et sur des documents historiques incontestables.

Les démolisseurs de la vieille basilique et les architectes de la nouvelle n'ont nullement touché à la chambre funéraire de saint Pierre. Le dehors a été changé, l'*aula* supérieure a été transformée; mais le caveau lui-même, — la *domus regalis*, — a été épargné. Le *billicum* de la Confession, — cette lucarne par où l'on voyait le sarcophage, — existe toujours. En 1749, le 13 mai, le couvercle en bronze doré qui la ferme fut levé devant un historien de la basilique, Antonio Martinetti, qui a laissé le témoignage authentique de ce qu'il a vu. Le couvercle de bronze étant levé, il découvrit un peu plus bas, à l'extrémité d'un petit soupirail, la plaque de marbre percée de sa lucarne de forme carrée, portant encore sur un de ses rebords un crochet en bronze dont nous verrons l'usage, puis le vide et un mur dérobant aux regards le sarcophage lui-même[2]. En 1892, le Père Grisar eut l'heureuse fortune de faire une contre-épreuve, et voici ce qu'il raconte : « Le couvercle de bronze étant retiré, on voit d'abord l'intérieur du soupirail actuel, de forme quadrangulaire et revêtu de bronze. A trente-quatre centimètres de profondeur, il débouche dans un espace vide dont la hauteur paraît de quatre-vingt-quatre centimètres, en traversant une plaque de marbre dont l'ouverture correspond à la sienne. Cette plaque de marbre est brisée; aucune inscription ne s'y trouve. Des pans de mur, des matériaux effondrés, c'est tout ce que l'œil rencontre au bout du soupirail, dans la chambrette peu large et peu élevée qui n'est qu'une partie de l'ancienne chambre sépulcrale de saint Pierre[3]. » Est-ce donc là la *domus regalis* de Constantin, cette demeure

[1] *Lib. pontif.*, *in Silvestr.* I, p. 178.
[2] *Basilic. Vatic.* II, p. 82.
[3] Cf. Père Grisar, *op. cit.*, p. 338 et p. 372. — De Rossi, *Inscript. christ.*, II, p. 199, 226, 229. L'abbé Duchesne, *Lib. pontif.*, *in Silvestr.* I.

royale ruisselante d'or, au milieu de laquelle le sarcophage d'airain reposait? Des matériaux effondrés, des décombres, une voûte, voilà tout. La lucarne sacrée existe toujours; mais on a beau se pencher dessus, comme faisaient nos pères, on ne voit plus le sarcophage de Pierre. Que s'est-il passé? Pourquoi ce lamentable dénuement?

A une époque qui reste incertaine, mais probablement après le pillage de la Basilique par les Sarrasins, l'an 845, sous le pontificat de Sergius II, Léon IV, successeur de ce malheureux pontife, sentit la nécessité de fermer à tous les regards le tombeau de saint Pierre, pour le dérober à toutes les convoitises. La « demeure royale », magnifiquement ornée par Constantin, fut comblée en partie, couverte par des murs épais qui ne laissèrent vide que la chambrette où aboutit le soupirail actuel. La plaque de marbre brisée par les Sarrasins fut laissée sur place, comme un témoin de l'époque constantinienne; mais, pour éviter des profanations trop voisines du tombeau de l'Apôtre, on éleva le niveau du sol au-dessus de cette plaque, à la hauteur de cinquante centimètres; puis, pour sauvegarder les antiques traditions et satisfaire aux solennités liturgiques, on la mit en rapport, par un soupirail, avec une nouvelle lucarne ouverte dans la partie supérieure de la Basilique[1].

De saint Silvestre à saint Léon IV, pendant quatre siècles, nos pères, en se penchant au-dessus de la lucarne, sur la plaque de marbre qui recouvrait la voûte de la chambre funéraire de saint Pierre, voyaient de leurs yeux le sarcophage d'airain qui gardait ses restes. Depuis saint Léon IV, en regardant par la lucarne supérieure, plus élevée que l'ancienne, on ne voit plus que la plaque de marbre sur laquelle les pèlerins s'agenouillaient, puis le vide et des décombres. Pendant les quatre siècles que nous pouvons appeler les siècles d'or du tombeau de saint Pierre, son extérieur avait une magnificence égale à la splendeur royale qui décorait le caveau souterrain. Jusqu'ici nous n'avons décrit que l'intérieur même de ce caveau; au-dessus, dans la basilique, était, à proprement parler, la chapelle de saint Pierre, la vraie Confession.

Les Bollandistes[2], et avec eux un grand nombre d'écrivains, prétendent

[1] Nous plaçons la violation du tombeau de saint Pierre à l'époque du pillage par les Sarrasins, car rien de plus désastreux n'est arrivé à la Basilique. « Ecclesiam Beati Petri Apostolorum principis nefandissimis iniquitatibus invaserunt, » dit le *Liber pontificalis, in Sergio II.* Ils dévastèrent la Basilique, enlevèrent l'or et l'argent qu'elle contenait, jusqu'au ciboire de l'autel papal. Ils essayèrent sans doute de pénétrer dans le caveau de saint Pierre et en brisèrent inutilement la plaque de marbre. La voûte dut résister à leurs efforts. Léon IV, d'après le *Liber pontificalis*, fit à la Confession de nombreuses réparations. Quelques-uns pensent même, mais sans aucun fondement, qu'il faudrait lui attribuer la dispersion de ses reliques. Ce pape aurait ouvert le sarcophage, enlevé la tête de saint Pierre et d'autres ossements. Rien, absolument rien n'autorise cette opinion tout arbitraire. Cf. Père Grisar, *op. cit.*, p. 345.

[2] *Act. Sanct.* Junii, t. VI, p. 117.

que la Confession constantinienne, dans son ensemble, se composait de deux chambres souterraines superposées. A leur avis, la chambre inférieure contenait le sarcophage; la supérieure était une sorte de chapelle creusée devant et sous l'autel papal, où l'on descendait de la nef par des degrés, comme on le fait actuellement. De cette façon, au-dessous du pavé de la Basilique, il y aurait eu deux chambres souterraines. Cet échafaudage croule par la base. Un simple coup d'œil jeté sur le niveau de l'ancienne Basilique suffit à démontrer l'inanité de cette opinion. Tout le monde sait que les grottes vaticanes ont pour niveau le pavé de la basilique Constantinienne; or la plaque de marbre où se trouvait la lucarne sacrée par laquelle nos pères voyaient le sarcophage de saint Pierre est encore, comme autrefois, au niveau de ce pavé; par conséquent, sous le pavé de l'ancienne Basilique il n'y avait qu'une chambre souterraine, inférieure à la nef, le caveau même, la *domus regalis* où reposait le corps de saint Pierre, et pas autre chose. La voûte de ce caveau royal formait le pavé même de la Basilique. La Confession supérieure se trouvait donc de plain pied, de niveau avec la nef; on n'y descendait pas. Grégoire de Tours, qui nous la décrit au VI[e] siècle, ne parle nullement de descendre à la Confession, il dit : *Qui orare desiderat, reseratis cancellis quibus ille locus ambitur, accedit super sepulcrum.* On ouvre les portes, et on avance au-dessus du tombeau.

Cependant, quoique la Confession supérieure fût au niveau de la nef, elle formait toutefois comme une grotte au-dessous de l'autel papal : c'est l'*arca Confessionis* dont il est fait souvent mention dans le *Liber pontificalis.* Voici comme nous l'entendons :

La Confession supérieure était située devant l'abside, or l'abside avait un niveau bien plus élevé que le niveau de la nef. On y montait par plusieurs degrés. L'autel papal, à son tour, placé sur le rebord de l'abside, au milieu, était encore surélevé de plusieurs marches, de sorte que, en arrivant au centre de la nef transversale, on avait en face de soi le massif de l'autel papal, dont la base était au moins à trois mètres au-dessus du niveau de la nef. Au lieu de murer le dessous de l'autel, on profita de son élévation pour en former une grotte assez profonde dont le cintre voûté faisait arc, tandis que de chaque côté montaient les degrés conduisant à l'abside[1]. Cela nous explique comment, tout à la fois, la Confession était de plain-pied avec la nef et comment, dans certaines occasions liturgiques, il est dit que le pape descend à la Confession et en remonte.

[1] La Confession de sainte Cécile, à Rome, représente en petit ce que devait être celle de saint Pierre. Elle est de niveau avec la nef et cependant dans une grotte sous l'autel majeur. De chaque côté également des marches conduisent à l'abside.

Celui qui arrivait à la Confession par la nef, comme Grégoire de Tours, y entrait de plain pied, — *accedit super sepulcrum;* — celui qui, comme le pape, venait de l'abside, y descendait. De cette façon, l'autel papal se trouvait vraiment *super corpus Petri;* car, entre lui et le *billicum* par où l'on voyait le sarcophage, il n'y avait point d'intermédiaire. En réalité, la Confession constantinienne se présentait, comme la Confession actuelle, lorsqu'on est descendu au pavé inférieur. L'autel papal n'a pas changé de position. Le pavé qui le porte est à peu près au même niveau que l'ancien pavé de l'abside constantinienne. En supprimant par la pensée le niveau actuel de la nef, on se trouve à la base de la statue de Pie VI, sur l'ancien pavé, ayant devant soi l'arc de la Confession, sous l'autel, comme le voyaient nos pères. L'élévation seule du pavé des nefs à trois mètres de hauteur fait que de nos jours il faut descendre à la Confession. La niche d'Innocent III, sa grille, laissées intactes, prouvent sans contredit que le niveau de l'autel papal n'a pas changé.

Comme on le pense bien, la grotte sous l'autel, que nous appellerons simplement la Confession, fut décorée avec magnificence. C'était le point central de la Basilique, le lieu saint entre tous, le tombeau visible de saint Pierre. Pendant les quatre siècles glorieux, de Silvestre à Sergius II, les murs, le pavé même, ruissellent d'or. Sous la voûte de la grotte, au centre, au-dessus de la plaque de marbre et du *billicum,* un *ciborium* porté par quatre colonnettes de marbre, blanches comme la neige, dit Grégoire de Tours[1], recouvre un petit autel et forme comme un tabernacle fermé de toutes parts par une grille en or pesant cinquante livres, don du pape Adrien I. Sur la face qui regarde la nef, cette grille s'ouvre : c'est la fameuse *fenestella Confessionis*, la porte par où les privilégiés passent la tête, l'avancent au-dessus de la lucarne sacrée et voient le sarcophage. Que de larmes versées par les pèlerins en cet endroit vénérable! Que de prières tombées de leurs lèvres émues! Heureux celui qui peut s'approcher, voir de ses yeux le tombeau de saint Pierre, y faire toucher par le soupirail, en les descendant à l'aide d'un long crochet, les *brandea*, les suppliques, les clefs symboliques, souvenirs qu'il veut emporter comme des reliques précieuses dans sa patrie!

« La petite porte étant ouverte, dit Grégoire de Tours, on passe la tête et on demande les grâces dont on a besoin. On est vite exaucé, si la prière est juste. Celui qui veut avoir le gage heureux que sa prière est entendue pèse d'abord un linge, le descend à l'intérieur; puis, veillant et jeûnant, il supplie très dévotement que la puissance de l'Apôtre accorde

[1] *De gloria martyrum*, c. XXVIII, p. 750; Parisiis, 1699.

ce que demande sa piété. Chose inouïe! si la foi du suppliant l'emporte, le linge que l'on retire est tellement imprégné de la divine puissance, que son poids est plus lourd. On sait alors avec certitude que l'on est exaucé[1]. »

Nous avons tenu à donner ce témoignage curieux de la foi antique.

Cette petite porte (*fenestella*) servait aussi à la cérémonie pontificale de l'encensoir. Dès le pontificat de saint Léon III il en est question : « L'illustre pontife, dit le *Liber pontificalis*, fit un encensoir apostolique en or très pur, pesant deux livres et cinq onces. » Et un peu plus loin, parlant de la basilique de saint Paul, le *Liber pontificalis* ajoute : « Le même pontife fit dans la basilique de saint Paul deux encensoirs (*turabula apostolata*) en or très pur, dont il mit l'un au dedans, sur son corps. Il pesait deux livres[2]. »

Nous trouvons l'explication de cette cérémonie dans l'*Ordo romanus* de Cencius, depuis Honorius III, publié par Mabillon. Il s'agit de la fête de saint Pierre : « Après la quatrième leçon, le seigneur pape descend à l'arche de l'autel, en retire l'encensoir qu'il y a déposé lui-même plein de charbons et d'encens à la solennité précédente, puis il remet l'encensoir à la même place[3]. » A chaque fête de saint Pierre, le pape descendait donc à la Confession, se penchait sur la lucarne et suspendait au-dessus du corps de l'Apôtre un encensoir plein de charbons et d'encens. L'année suivante, les charbons étaient retirés, lavés et distribués au peuple. L'eau qui avait servi au lavage était bue en grande dévotion par les malades.

Dans la Confession même avait lieu une autre cérémonie, dont il s'est conservé quelque souvenir jusqu'à nos jours. Sur le couvercle qui fermait la lucarne sacrée, on plaçait une cassette contenant les palliums. Cela se faisait en grande pompe, au dire d'un témoin oculaire, le *canonico* Benedetto[4]. Nous lui laissons la parole : « Voici comment on doit célébrer les vigiles en l'honneur des étoffes de laine qui servent à faire les palliums. Je le raconte à la postérité tel que je l'ai vu pratiquer étant prêtre romain, chanoine de cette sacrosainte Basilique. La veille au soir, les cierges et les torches nécessaires pour lire les leçons et les oraisons des vigiles étant préparés, les chanoines se réunissent à l'autel de saint Léon, pape. Le prêtre hebdomadaire prend les étoffes pliées dans un voile, et la proces-

[1] *Op. cit.*

[2] *Leo III*, p. 399 et 401. Édit. Duchesne, II, p. 18.

[3] *Ordo romanus*, XII, p. 71.

[4] Canonicus Rom. in addit. ad c. t. *Hist. Petri Mallii* — *Boll.* Jun. VI, p. 38.

Le pallium est une bande de laine blanche ornée de distance en distance de petites croix noires, que le pape envoie aux archevêques comme insigne de leur dignité et quelquefois à de simples évêques comme témoignage de particulière distinction. Le pallium se porte sur les vêtements sacrés. Il est fait avec la laine de deux agneaux que l'on bénit solennellement le jour de sainte Agnès, 21 janvier, dans la basilique et sur l'autel de cette sainte martyre. Rien de gracieux

sion, composée des clercs avec les cierges et l'encens, et des chanoines, se met en marche. Le prêtre hebdomadaire entre sur le corps de saint Pierre et place les étoffes sur l'autel, les cierges allumés devant. Alors le chœur qui doit entonner commence l'antienne : *Si diligis me, Simon Petre,* et le reste avec les psaumes et le verset : *Tu es Pastor ovium*[1]... »

Les bons chanoines y trouvaient leur petit bénéfice, chacun trois *solidi provinienses,* les cierges et, comme rafraîchissement, du *claretum* à volonté. « Ce vin, dit Maphæus Vegius, est délicieusement parfumé. Après les consolations divines de l'âme, on le distribuait pour la consolation du corps, ce qui mettait beaucoup de gaieté dans la cérémonie, — peut-être trop, — car, ajoute-t-il avec un mélancolique regret, je ne sais pourquoi cet usage est supprimé[1]. »

Avant la Réforme qui a introduit dans l'Église, et surtout en France, des habitudes sévères, pleines de raideur vis-à-vis de Dieu, nos pères savaient allier au culte divin de joyeuses coutumes. La maison de Dieu n'était pas un temple où l'on entrait avec terreur, mais bien le foyer du père de famille, où les enfants, respectueux adorateurs, laissaient leur cœur se livrer à la joie. Plus d'un chanoine de nos jours doit regretter le *claretum.*

Malgré cette lacune, les palliums sont toujours placés sur le *billicum* de la Confession, et c'est pourquoi, quand le pape les envoie aux archevêques ou aux prélats qu'il veut honorer, il les envoie *de corpore beati Petri,* comme si Pierre lui-même se relevait de sa tombe pour les déposer sur les épaules de ses successeurs.

La Confession de saint Pierre formait dans la Basilique comme un sanctuaire à part, réservé, qui, partant du pied de l'abside devant la grotte, se prolongeait en avant jusqu'au centre de la nef transversale. Cet espace, véritable *presbyterium,* comme l'appelle le *Liber pontificalis*[2], était fermé de toutes parts : devant, par le portique des colonnes enguirlandées de feuilles de vigne, reliées entre elles par une grille, et sur les côtés, par une balustrade laissant en dehors les marches qui montaient à l'abside. La porte principale, qui ne s'ouvrait que devant les grands personnages, se trouvait au milieu du portique ; deux portes latérales servaient habituellement au public. Entre l'arc de la Confession et le portique,

comme cette cérémonie. Après la messe solennelle, on apporte les deux agneaux vivants, blancs comme neige, ornés de fleurs et de rubans, dans une corbeille que l'on pose sur l'autel. Le célébrant les asperge d'eau bénite et les encense. Souvent ces charmantes petites bêtes, effrayées par l'assistance, bêlent doucement. Nous les avons caressées plus d'une fois au passage dans leur gracieuse corbeille. On les porte ensuite au pape, puis leur laine est tondue et convertie en pallium.

[1] *De Reb. antiq. memor. Basil. S. Petri*, lib. III, p. 85. — *Boll.* Junii, VI, p. 74.

[2] *Lib. pontif.* I, p. 416. Édit. Duchesne.

le *presbyterium* devait être assez grand: car, à certaines solennités, le pape s'y installait dans une chaire, entouré de tout le clergé, et chacun sait que les cérémonies papales exigent un nombre considérable d'officiers[1]. La grotte elle-même, sous la voûte, ne manquait pas de largeur: outre le petit autel avec *ciborium* qu'elle contenait, outre la cassette des palliums, on y conservait les livres des Évangiles que les fidèles baisaient en s'approchant du tombeau de saint Pierre, les diplômes des donations impériales, les professions de foi des évêques et celles que font les papes le jour de leur couronnement. Au dire de Baronius, de Ferrari, de Moroni et de beaucoup d'autres historiens et liturgistes, saint Athanase, venu à Rome pour implorer le secours du pape Jules Ier, déposa sur la Confession la célèbre profession de foi connue sous le nom de Symbole de saint Athanase : *Quicumque vult salvus esse*... Ce n'est qu'après cet hommage qu'il obtint la permission de célébrer la messe dans la Basilique[2]. De plus, à l'intérieur de la Confession et dans le *presbyterium* qui la précédait, de véritables trésors s'entassèrent avec les siècles. Nous y trouvons, outre les profusions d'or et d'argent de Constantin, les plaques d'argent posées par Sixte III sur les parois; le revêtement en argent du *ciborium* par Symmaque et de l'autel par Pélage II; les quatre colonnettes en argent de Grégoire le Grand; les onze cent trente-deux livres d'argent employées par Honorius Ier à renouveler l'intérieur de la Confession et la porte du milieu; de plus, deux paires de chandeliers en argent massif; la patène ornée de pierres fines, de hyacinthes et d'émeraudes de Sergius Ier; les six colonnes en onyx, les statues du Sauveur et des douze Apôtres, les vases en forme de lis et les lampes d'argent placées par Grégoire III; la lame d'or dont Adrien Ier couvrit la Confession et son architrave; les portes, les grilles, les statues en or très pur, l'encensoir de même de Léon III, dont les offrandes en candélabres, calices, lampes, vases, tapis et tentures précieuses, dépassent celles de ses prédécesseurs[3]. Et ce que nous rapportons n'est rien en face de la réalité. Quoi d'étonnant que les pèlerins, éblouis par tant de splendeurs, aient proclamé la basilique de Saint-Pierre la merveille du monde!

[1] Cf. Borgia, *Vatic. confess.* p. 218.

[2] Baronius, ann. 340, p. 11. — Ferrari, *Biblioth. canon.*, VII, p. 539. — Moroni, *Dict.*, t. LXVI, p. 137.

[3] Cf. *Lib. pontif.*, passim.

BIBLIOGRAPHIE

Les auteurs cités au chapitre précédent.

Borgia, *Vaticana confessio;* Romæ, 1776.

Père Grisar, *le Tombe apostoliche di Roma* (*studi e documenti d'istoria e diritto*, fasc. IV, 1882).

Eugenio Mecchi, *la Tomba di S. Pietro e l'iscrizione d'oro;* Roma, 1892.

De Waal, *Analecta Bollandiana*, II; 1892.

Cancellieri, *Memorie delle sacre teste dei SS. Apostoli Pietro et Paolo;* Roma, 1852.

Alessandro d'Achille, *Il Sepolcro di S. Pietro;* Roma, 1864.

Dionysius, *Cryptarum Vatic. Basilicæ monumenta;* Romæ, 1773.

Crescimbeni, *Basilica Laterana.*

Sarti et Settele, *Ad Ph. Laur. Dionysii opus de Vatic. Crypt. Appendice.*

Soresino, *De Capitibus SS. Apostolorum Petri et Pauli in SS. Later. Eccles. asservatis;* Romæ, 1673.

V

LA RUINE DE LA BASILIQUE CONSTANTINIENNE

Le tombeau de saint Pierre eut ses jours de larmes.

Dans les premières pages de cette étude, nous avons contemplé son rayonnement à travers le monde, depuis l'humble oratoire d'Anaclet, appelant à lui, comme à la dérobée, les hommages furtifs de ses enfants, jusqu'à la basilique impériale dilatant l'immensité de ses nefs, étalant la profusion de ses trésors, développant la splendeur de son culte pour fêter l'univers entier, prosterné sur le seuil sacré du sépulcre du prince des Apôtres.

C'est l'œuvre de la foi qui bâtit au Pêcheur une basilique incomparable, qui l'enrichit de ses offrandes, qui l'entoure de sa vénération, qui la décore d'augustes privilèges. Mais la foi a ses ombres; nul tombeau ne fut vénéré comme le tombeau de saint Pierre, nul tombeau ne fut plus profané. Des princes le comblent de présents, des princes le livrent au pillage, des princes montent à genoux les degrés de sa basilique; des princes, — quelquefois les mêmes, — l'emportent d'assaut; des princes rebâtissent ses murs, des princes y mettent le feu; tour à tour, l'amour et la haine passent devant lui pour fléchir le genou ou lui jeter une insulte.

Ces profanations, trop souvent renouvelées, aidées par le temps, — cet impitoyable démolisseur, — aboutirent à la ruine totale de la basilique Constantinienne. Ce chapitre en suivra pas à pas la lamentable histoire, et préparera l'œuvre de la Renaissance : avant de renaître il faut mourir.

Il en est des monuments comme des individus; le mal qui les mine et

les conduit au tombeau a souvent ses origines dans les influences plus ou moins pernicieuses du milieu qui les entoure. Aussi, pour avoir une idée complète des causes de la ruine de la basilique Constantinienne, nous devons d'abord jeter un coup d'œil rapide sur l'état général de Rome. Les malheurs successifs de la Ville éternelle pendant le moyen âge nous donneront la clef des malheurs de la basilique de Saint-Pierre. Rome et Saint-Pierre ne font qu'un dans la joie comme dans les larmes.

Lorsque l'empire romain échut à Constantin, Rome était la capitale de l'univers, autant par la splendeur, la richesse et le nombre de ses monuments, que par le prestige de son nom et la gloire de ses légions. Ses palais, ses temples, ses basiliques, ses thermes, ses portiques, ses tombeaux même, décorés des marbres les plus précieux, des statues les plus artistiques, en faisaient une cité de rois. Toutes les richesses du monde affluaient dans ses murs; les provinces soumises envoyaient leurs impôts; les légions victorieuses, les dépouilles des villes conquises. Elle était la *Ville*, l'unique, à laquelle toutes les autres villes devaient le tribut. La Grèce elle-même ne trouva pas grâce à ses yeux : elle dut déverser sur elle le trop-plein de ses chefs-d'œuvre. En flânant sous les portiques de ses forums et de ses thermes, le Romain jouissait d'un seul coup d'œil des merveilles d'Athènes, de l'Afrique et de l'Asie.

La retraite de Constantin sur le Bosphore fut le signal de la déchéance de Rome. Il semble que le Dieu des chrétiens, voulant établir dans ses murs le chef de son Église, ait répudié et condamné à mort, comme une œuvre impure, les monuments du paganisme. Il n'en restera pas pierre sur pierre. Avec l'empereur, le torrent de richesses, grossi par les affluents de toutes les provinces, change brusquement de route et court sur Byzance, puis sur Ravenne, puis sur Milan, qui deviennent tour à tour des résidences impériales.

L'abandon commence la ruine de Rome, les invasions vont l'achever.

Du fond de sa grotte de Bethléhem, le vieux Jérôme s'était écrié : « L'empire romain s'écroule! » Et pour lui, comme pour tous ses contemporains, la chute de l'empire romain c'était la chute du monde. Sur toutes les frontières de l'empire, les Barbares se tenaient en arrêt. Dieu les lâche, comme une meute affamée, sur la proie que sa colère leur livre. Mais, pour eux, l'empire se résume dans une ville : Rome. Au fond de leurs forêts ils ont entendu son nom; le nom de l'empereur, peu leur importe! L'empereur n'est qu'un homme vêtu de pourpre, qu'un coup de poignard jette à bas de son trône; mais Rome, aux yeux des Barbares, c'est la ville gorgée de richesses, la ville dominatrice d'où renaît sans cesse la puissance impériale, d'où partent les légions qui les écrasent, les

proconsuls qui les dépouillent. Atteindre Rome, — ce nom, ils l'ont bien retenu, — la piller, la détruire, venger dans son sang le sang de leurs pères, c'est le rêve de tous les envahisseurs. Rome détruite, il n'y avait plus d'empire; le monde romain disparaissait, la terre était à eux. Pour tuer la bête fauve, il fallait d'abord bouleverser sa tanière.

« Marche! marche! criait une voix mystérieuse à Alaric, et va saccager Rome! » A la tête de deux cent mille hommes, Alaric passe les Alpes, traverse la Haute-Italie comme un ouragan, emporte Rome d'assaut et la livre au pillage pendant huit jours. Ce fut une destruction. Palais et villas,



Invasion des Sarrasins. (*Stanze* de Raphaël au Vatican.)

temples et portiques furent abattus ou incendiés. Ils ne se relèveront plus. C'est comme la première couche, les assises fondamentales d'un monde nouveau. Sur ces ruines, d'autres ruines vont s'accumuler, au point que le sol même de Rome païenne sera enseveli sous les décombres, que les vallées séparant les sept collines seront en partie comblées, et que sur les monuments effondrés, enfouis sous terre, d'autres monuments s'élèveront couvrant d'un éternel oubli le souvenir même de toutes les splendeurs passées.

Un touchant épisode signala le pillage de Rome par les Barbares d'Alaric. Les basiliques chrétiennes, enrichies par Constantin et ses successeurs, ne pouvaient échapper à la rapacité des vainqueurs. Un soldat arien pénétra dans le *sacrarium* de Saint-Pierre; une simple femme, consacrée à Dieu, gardait les vases sacrés. Leur nombre, leur richesse excita

la convoitise du Barbare. Il voulut les emporter de force. Courageuse jusqu'à l'héroïsme, l'humble vierge chrétienne lui résista. « Ce sont, lui dit-elle, les vases sacrés de l'apôtre Pierre. » Qu'importait à ce pillard le tombeau de saint Pierre! Il fit main basse sur les objets les plus précieux et s'enfuit. Mais la gardienne du trésor apostolique s'en fut trouver Alaric, protesta contre ce vol sacrilège, et ses larmes et ses supplications l'émurent à ce point, qu'il fit reporter les vases sacrés en grande pompe, et défendit de saccager la basilique Vaticane.

Quarante-cinq ans après (445), Genséric et ses Vandales, plus impitoyables qu'Attila, résistent aux supplications de Léon le Grand: quatorze jours et quatorze nuits ils saccagent la Ville éternelle : la voûte en bronze doré du Capitole est enlevée; les dépouilles du temple de Jérusalem, rapportées par Titus, sont chargées sur leurs vaisseaux, avec les statues des dieux et les trésors des temples. Trois basiliques seules obtiennent grâce : Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs et le Latran. C'était peu, et c'était beaucoup.

Aussi, quand Grégoire le Grand monta sur le siège de saint Pierre, (590), la vue des ruines qui l'entoure le remplit d'horreur. Il écrit : « Nos yeux ne voient partout que des sujets de deuil; nous n'entendons que des gémissements. Les villes sont détruites, les forteresses rasées, les campagnes ravagées; la terre est une solitude. Rome, autrefois la maîtresse du monde, en quel état est-elle tombée? Accablée de douleurs, abandonnée par ses citoyens, insultée par ses ennemis, couverte de ruines! Où est le sénat? Où est le peuple? Les édifices mêmes s'écroulent, les murailles tombent... A peine a-t-elle conservé le souvenir de sa splendeur passée. »

Et ce n'était que le commencement de la ruine, les premières gouttes du calice que devait boire cette Babylone qui s'était enivrée du sang des martyrs.

Après Alaric et ses Wisigoths, Genséric et ses Vandales, et tant d'autres Barbares qui piétinèrent avec rage le sol sacré de Rome, arrivent les Lombards et les Sarrasins, qui tour à tour, non contents de saccager la ville, assiègent la basilique même de Saint-Pierre. Située en dehors des murs, sans défense, la basilique Vaticane était le point de mire des premières attaques. Sa splendeur, ses richesses, excitaient toutes les convoitises. Les Sarrasins (840) la pillèrent de fond en comble. Ils emportèrent tout, même l'autel en argent élevé par Constantin dans la Confession, même les colonnes de porphyre qui soutenaient le *ciborium* de l'autel papal. Bien plus, les premiers, et les seuls de tous les Barbares, ils essayèrent de pénétrer dans la chambre sépulcrale où reposait le sarcophage de saint Pierre, espérant sans doute y trouver des trésors cachés. La plaque de marbre

placée au-dessus de la voûte fut brisée. Heureusement leurs efforts furent inutiles : la Providence veillait sur les restes du Pêcheur, et ne permit pas qu'ils fussent profanés. Les débris de cette plaque de marbre, encore visibles aujourd'hui à qui regarde par le soupirail qui communique avec la chambre sépulcrale de l'Apôtre, restent comme les témoins lugubres de cette journée de larmes.

Au départ des Sarrasins, la basilique de Saint-Pierre offrait le spectacle de la désolation. Ils voguaient vers l'Afrique, dit la légende, gorgés de butin, poussés par un bon vent, chantant leur victoire. Tout à coup une petite barque, montée par deux rameurs, apparaît près d'eux. « D'où vient donc, dirent ces inconnus, que vous êtes si joyeux? — Nous avons pillé les basiliques romaines de Pierre et de Paul, répondirent les pirates, et nous revenons chargés de richesses. Vous, qui êtes-vous? — Nous sommes ceux à qui sont dédiées les basiliques que vous avez saccagées. » Et ils disparurent. Aussitôt le ciel se voila de nuages, le tonnerre éclata, et la mer, soulevée par une effroyable tempête, engloutit les vainqueurs et leurs trésors.

Sous le coup de ces invasions successives, la ville de Rome avait perdu sa splendeur; elle ne la retrouvera plus. La meute déchaînée sur elle par la Providence lui a fait des blessures telles, que, malgré leurs efforts, les papes ne pourront jamais les guérir. Rome païenne est condamnée à garder sur ses flancs les stigmates humiliants de sa suprême défaite, comme ces malfaiteurs battus de verges, couverts de plaies, que l'on attache au pilori... Elle sera, pour tout l'univers et pendant tous les siècles, une ville de ruines. Rome chrétienne bâtira de superbes basiliques, mais elle les bâtira sur des ruines et avec des ruines. Autour de ses temples se dresseront, menaçant toujours dans leur majesté séculaire, les murs effondrés, pantelants, de ce qui fut le Capitole, les palais des Césars, les thermes de Caracalla, de Dioclétien, de Titus, les dix forums ornés de basiliques, de colonnes, de portiques, de statues; de ce qui fut surtout le Colisée, ce monstre de pierre aux cent gueules, dont la voracité dévora tant de victimes; aujourd'hui encore, solitaire, éventré, criblé de blessures béantes : tel un de ces gladiateurs dont il entendit le dernier râle, terrassé, broyé sous le genou de son adversaire, levait encore contre lui son bras impuissant.

Ce que les Barbares ont commencé dans la guerre, ils vont l'achever dans la paix. Rome conquise leur appartient; ils s'installent dans ses palais déserts : ce n'est point pour en relever la splendeur. Que leur importent les œuvres d'art, les villas luxueuses et les statues de marbre? Ce qu'ils veulent, c'est jouir de l'autorité absolue, sans contrôle, et satisfaire leurs

instincts les plus dépravés. Dominer et jouir, tel est le résumé de cette époque de transition si justement appelée l'âge de fer, qui va du IXe au XIIe siècle. Quelques papes, tirés de ces familles à demi barbares, ayant le même sang dans leurs veines, conserveront sous la tiare les mêmes convoitises et les mêmes habitudes.

On détruisait pour bâtir, on détruisait pour détruire. Les monuments de la vieille Rome deviennent des carrières. Les guerres perpétuelles de famille à famille, de maison à maison, nécessitent ces déprédations; elles font de Rome une ville de bastions. La maison est une forteresse; sa beauté architecturale, sa commodité, passent en seconde ligne. Avant tout, il faut se défendre. Chacun a sa tour, cette tour carrée, massive, dont quelques-unes dominent encore d'un air maussade certaines rues étroites des vieux quartiers de Rome. Il y en avait un si grand nombre, qu'au XIIe siècle le sénateur Brancaleone en fit abattre d'un coup cent quarante. Ces tours, ces bastions, ces forteresses se logeaient partout; pour les bâtir on pillait les ruines des antiques monuments ou on les asseyait dessus, sans égard pour aucun souvenir. Cet état de siège perpétuel, long de quatre siècles, succédant à cinq siècles d'invasions, explique pourquoi, à l'encontre des autres villes d'Italie, Rome n'offre aux visiteurs aucun monument datant de cette sombre période : des ruines, rien que des ruines!

La basilique de Saint-Pierre subit le contre-coup des invasions des Barbares et des révolutions intestines qui saccagèrent la Ville éternelle. Bâtie à la hâte, avec les matériaux les plus disparates; ayant deux de ses nefs appuyées sur les fondations du cirque de Néron, dont la puissance n'était pas proportionnée avec le poids de ses murs; laissée à ses propres forces pendant les invasions des Barbares, ébranlée même par leurs machines de guerre durant les sièges qu'elle eut à soutenir, elle exigeait, quand Grégoire le Grand monta sur la chaire de saint Pierre, d'urgentes et sérieuses réparations. Grégoire le Grand est le premier restaurateur connu; avant lui, à part quelques tuiles portant le nom de Théodoric, avec cette curieuse inscription : *Regnante domino nostro Theodorico, Felix Roma,* aucun témoignage de réparation n'est parvenu jusqu'à nous. Il eût été difficile aux papes, au milieu des calamités qui ruinaient l'Italie, de trouver les secours nécessaires à la restauration de la basilique Vaticane. Au temps de Grégoire, une paix relative lui permit de mettre la main à l'œuvre. Deux lettres de ce pontife témoignent de sa sollicitude. Le toit de la Basilique menaçait de s'écrouler; vingt poutres étaient nécessaires. Grégoire envoie dans les Abruzzes le sous-diacre Sabinus, avec mission de faire abattre des arbres et de les transporter à Rome

par voie de mer. Ce travail important et difficultueux demandait protection et secours. Les forêts où Sabinus devait prendre ses poutres dépendaient du duc de Bénévent, Arogus; Grégoire lui écrit pour implorer son assistance. Voici sa lettre :

« Grégoire au duc Arogus,

« Comme nous avons confiance en Votre Gloire comme en notre propre fils, nous n'hésitons pas à vous faire une demande, certain que vous ne



Ruines du forum romain

voudrez pas nous contrister, surtout pour une affaire dont votre âme peut tirer profit. Les églises des bienheureux Pierre et Paul ayant besoin de quelques poutres, nous avons donné commission à notre sous-diacre Sabinus d'en préparer dans les Abruzzes, et de les transporter près de la mer dans un port favorable. Comme ce travail exige du secours, nous vous prions de commander à vos intendants, dans ces régions, de mettre à sa disposition les hommes et les bœufs dont il a besoin pour ce transport. Avec votre aide, il lui sera plus facile de remplir sa mission. En retour de votre obligeance, nous vous promettons, l'œuvre terminée, une compensation qui ne soit pas au-dessous de votre mérite, car nous savons reconnaître et récompenser la bonne volonté que l'on nous témoigne [1]... »

[1] *Epist. S. Greg.* lib. XII, XXI. (Migne, *Patrol.*, t. LXXVII, p. 1231

On le voit, le saint pontife ne demande rien pour rien; le duc de Bénévent, que je soupçonne d'après cette lettre d'avoir été quelque peu intéressé, peut offrir ses ouvriers et ses bœufs, il sera payé de ses services. Mais à cette époque les courriers n'étaient pas sûrs; Grégoire confie sa lettre à Maurentius, maître de la milice, afin qu'il la fasse parvenir à Arogus par une personne honorable (*urbana persona*).

Il faut croire qu'il n'avait pas une confiance illimitée dans le dévouement du duc de Bénévent, que les poutres de la basilique de Saint-Pierre intéressaient sans doute médiocrement, car il écrit pour la même cause à un ex-préfet, du nom de Grégoire, qui avait des fermes dans les Abruzzes, et à l'évêque Étienne, les pressant tous deux, par leur amour pour le bienheureux Pierre, de fournir au sous-diacre Sabinus les hommes et les bœufs nécessaires à son expédition [1].

Le toit de la basilique Vaticane fait le tourment des papes. Vingt ans après la mort de Grégoire le Grand (625), Honorius I s'occupe à nouveau de le restaurer. Croyant en assurer la durée, il demande à l'empereur Héraclius l'autorisation d'employer à cette œuvre les tuiles en bronze doré qui couvraient le temple de Romulus au forum romain. C'était exciter la convoitise de tous les pillards et même des ouvriers qui par la suite travaillèrent à la Basilique. Toutes ces tuiles précieuses disparurent sans être remplacées à temps, et, sous le pontificat de Sergius I (687), à la stupéfaction des pèlerins, au grand détriment des richesses entassées autour du tombeau de saint Pierre, il pleuvait dans la première Basilique du monde!

Sans doute que les ouvriers employés successivement à ces diverses réparations n'étaient pas très habiles; car Adrien I, témoin de nouvelles ruines (772), écrit à Charlemagne pour lui demander un architecte. La chose était si urgente, que le pontife presse son arrivée, afin de commencer les travaux aux calendes d'août, « de peur que les pluies d'hiver n'inondent la Basilique [2]. » Il réclame également au grand empereur deux mille livres d'étain qu'il avait promises à la Basilique. Sa demande n'obtint pas de résultat, car le *Liber pontificalis* attribue à un certain Janvier, majordome du pape, la direction des travaux. Ils ne furent terminés que sous le pontificat de Léon III.

Pendant que les papes s'occupent avec sollicitude de réparer la basilique de Saint-Pierre, d'autres travaillent à sa ruine. Ses pires ennemis ne furent ni les Barbares ni les Sarrasins, mais bien les empereurs catholiques qui avaient juré d'en prendre la défense. Combien de ces empe-

[1] *Epist. S. Greg.* lib. XII, XXII, XXIII. (Migne, *Patrol.*, t. LXXVII, p. 1231.)
[2] *Lib. pontif.* I, p. 416. Édit. Duchesne.

reurs, couronnés par les papes près le tombeau de saint Pierre, se sont rués sur lui comme des bêtes fauves, le regardant à juste titre comme la citadelle de la papauté. Ne vit-on pas Frédéric Barberousse, l'antagoniste païen, malgré son baptême, d'Alexandre III, assiéger Saint-Pierre, diriger contre ses vieux murs toutes les forces de ses machines de guerre et y mettre le feu? L'incendie se propagea rapidement, brûla les portes orientales du quadriportique, détruisit l'église de Sainte-Marie *in Turri*, située à gauche sur le grand palier, au-dessus des degrés, et ruina



Ruines des thermes de Caracalla.

pour toujours le grand portique qui allait de Saint-Pierre au pont Saint-Ange. Les flammes pénétraient déjà dans la Basilique même et menaçaient le toit en bois, quand les gardiens et les défenseurs du tombeau de saint Pierre, pour éviter une catastrophe irréparable, ouvrirent les portes. Barberousse entra insolemment dans la Basilique, et, moins respectueux qu'Alaric et ses Barbares, la livra au pillage. Ce siège en règle fut une terrible épreuve pour l'antique monument, comme le coup de grâce. Ses murs, vieux de huit siècles, furent tellement ébranlés, disloqués, qu'il devint impossible de les préserver de la ruine finale.

A cette époque, la basilique Vaticane devait offrir l'aspect de quelqu'une de ces églises de Rome dont le délabrement extérieur contraste si durement avec les richesses qui les décorent au dedans : murs cre-

vassés, toit effondré, fenêtres branlantes, pavé verdi par la mousse, et, sous ce manteau de misère qui excite la pitié, de véritables trésors : des colonnes de marbre, des mosaïques, des vases d'or et d'argent, débris d'une antique splendeur, souvenir lointain de jours plus heureux.

Ces empereurs du Saint-Empire, qui furent la plupart les ennemis les plus acharnés de l'Église, traînaient presque toujours à leur suite quelque antipape vendu à leurs projets ambitieux, prêt à toutes les trahisons comme à toutes les infamies, dont ils attendaient la goutte d'huile qui seule consacrait leur pouvoir devant la chrétienté. Pendant que l'empereur triomphait au Vatican, l'antipape s'emparait de la tiare, tandis que le pape légitime errait comme un fugitif de royaume en royaume, cherchant asile et protection. Qu'importait à l'intrus le tombeau de saint Pierre? Maître pour un jour de la Basilique, il en profitait pour la piller. Au IXe siècle, Anastase, l'adversaire de Benoît III, fait jeter au feu les saintes images, dégrader la fresque exécutée au-dessus de la porte d'Argent, sur l'ordre de saint Léon IV, et représentant sa condamnation, et s'empare des statues en or et en argent qui ornaient le dessus de la grille entourant la Confession. De même, au XIIe siècle, Anaclet emporte dans sa fuite le crucifix en or massif qui était devant la Confession, et toutes les lampes précieuses que la piété des princes et des pèlerins renouvelait sans cesse, malgré tous les pillages.

Les Romains eux-mêmes n'étaient pas plus respectueux. Ils faisaient main basse sur tout ce qui était à leur convenance, sans se soucier des ruines que leur rapacité entassait autour d'eux. Tout mur crevassé, fut-ce le mur d'une basilique, devenait un bien vacant, une carrière où tout le monde puisait. Nous en avons un curieux témoignage dans un document récemment mis au jour par le professeur Armellini. C'est une lettre de Grégoire IX aux recteurs de la Fraternité romaine[1].

« Aux recteurs de la Fraternité romaine.

« Il s'est introduit dans la ville une coutume présomptueuse qui foule aux pieds le respect dû à Dieu et à la dignité de l'Église. On emploie des ouvriers à faire des excavations dans les murs des églises et des maisons privées pour les besoins personnels de chacun. Afin qu'une si énorme injure, si elle était tolérée, ne puisse, à la honte de l'épouse du Christ, devenir une loi, nous décrétons, sur l'avis commun de nos frères, que

[1] La Fraternité romaine était une association entre les membres du clergé, formée d'abord comme collège funéraire et qui, dans la suite, eut de grands privilèges et devint une puissance. Cf. Armellini, *Chiese di Roma*, pp. 24 et suiv.

désormais tous ceux qui auront une telle témérité, aussi bien les maîtres que les ouvriers, encourront *ipso facto* une sentence d'excommunication, qui sera solennellement publiée contre eux, et aura son plein effet jusqu'à ce qu'ils aient donné satisfaction...[1]. »

Ce document est toute une révélation sur une des causes principales de la ruine finale de la basilique de Saint-Pierre. Elle devait offrir à tout venant, avec ses portiques effondrés, ses murs délabrés, de riches et inépuisables matériaux. Tant que les papes eurent à Rome leur résidence



Ruines des thermes de Caracall.

ordinaire, la peur du châtiment put retenir les pillards. Mais combien de fois, pendant le moyen âge, soit par les révolutions intestines, les luttes des familles patriciennes, soit par les démêlés sans cesse renaissants avec le Saint-Empire, Rome demeura-t-elle sans autorité, livrée à elle-même, à la merci du premier agitateur! Le règne de l'anarchie va de pair avec le règne de la destruction. Aussi, quand les papes se retirent à Avignon, commence l'agonie de la basilique Constantinienne. Cette agonie sera lente; elle durera cent cinquante ans, grâce aux soins multipliés des papes qui, voulant réparer, atténuer au moins l'effet désastreux de leur éloignement, mettront tout en œuvre pour arrêter l'effondrement suprême.

Ce temple, élevé par la piété du premier empereur chrétien, symbole

[1] Armellini, *Chiese di Roma*, p. 32.

et souvenir vivant du triomphe du Christ sur le paganisme, où tant de générations de pèlerins étaient venues s'agenouiller, où tant de larmes d'amour et de repentir avaient coulé, où les successeurs de Pierre avaient joui de tant de gloire et supporté tant d'épreuves, semblait à tous une chose sainte, une précieuse relique qu'il fallait à tout prix préserver de la ruine et garder à la vénération des peuples.

Il était trop tard.

Jean XXII, le second des exilés d'Avignon, témoigne pour le tombeau de saint Pierre la plus active sollicitude. Dix-sept brefs [1] de ce pontife ont trait à la restauration de la Basilique. Mais si considérables étaient les travaux, que les ressources ordinaires du trésor pontifical ne sont plus suffisantes. Il faut recourir à la chrétienté. Jean XXII n'hésite pas. Le tombeau de saint Pierre étant le patrimoine commun du monde catholique, le monde catholique ne pouvait se désintéresser de sa périlleuse situation. Le premier, il accorde des indulgences à ceux qui viendront au secours de la Basilique. Tous ceux qui auront confessé leurs fautes seront dispensés, pendant un an, de la pénitence corporelle que le confesseur leur aura infligée, s'ils font une aumône à la Fabrique de Saint-Pierre. Il ordonne en outre au révérendissime Chapitre de placer près de la Confession des cassettes pour recevoir les offrandes des pèlerins; — ces cassettes étaient fermées de deux clefs, et ouvertes tous les mois devant témoins. Le pontife espérait que les pèlerins, qui affluaient sans cesse au tombeau de saint Pierre, seraient émus de l'état lamentable de la Basilique : la vue de sa misère, la crainte de sa ruine, les porteraient sans doute à être généreux. La basilique du prince des Apôtres en était réduite à étaler ses haillons devant les chrétiens, comme les pauvres qui, à genoux sur ses degrés, exhibaient à tout venant, pour exciter la pitié, l'horreur de leurs infirmités.

Jean XXII donne l'exemple du dévouement : il se dépouille en faveur de la Basilique, pendant deux ans, des revenus que lui rapportent ses vignes. Grâce à ses efforts, il put pousser activement les travaux de réparation : étayer les murs, boucher les crevasses, renouveler une partie de la toiture. Son successeur, Benoît XII, continue son œuvre. Avant lui, par manque de ressources, pour parer au plus urgent, les papes s'étaient contentés de restaurer partie par partie le toit de la Basilique, toujours menacé par l'écartement des murs. Ces raccommodages successifs, exécutés sans grande habileté, n'offraient plus de sécurité; Benoît XII entreprit d'y remédier. A distance, ne pouvant juger de ses yeux l'état ruineux de la

[1] Cf. Nicolai, *de Basilica Vatic. D. Petri*, p. 6.

vieille construction, ne le connaissant qu'imparfaitement par les rapports de ses commissaires, il crut qu'en renouvelant totalement la toiture il sauverait le reste. L'œuvre était colossale et demandait un architecte habile et des ressources immenses. Le pontife ne désespéra point. A défaut d'un architecte de haut mérite, il trouva dans la personne de Jean Pisci un homme dévoué; pour les ressources, il fit appel à la chrétienté. Malheureusement le dévouement ne remplace pas l'habileté en architecture, pas plus que les appels à la charité, s'ils ne sont pas entendus, ne



Le Colisée.

remplissent la bourse du pauvre. Cependant, avec les premiers secours tirés du trésor pontifical, des revenus de la Basilique, des offrandes des fidèles, il commença les travaux. Par ses ordres, de nombreux ouvriers, répandus dans les forêts des Abruzzes, abattirent des arbres, scièrent les poutres et les transportèrent à Rome. Le roi de Sicile, de qui ces forêts dépendaient, voulut sans doute tirer quelque bénéfice de cette exploitation; car le pontife lui écrit une lettre pressante pour le supplier, par l'amour du bienheureux Pierre, de l'exonérer de tout impôt. Malgré ses efforts et son activité, Benoît XII mourut avant d'avoir achevé son œuvre, laissant à ses successeurs une charge plus lourde que celle qu'il avait reçue lui-même.

Deux terribles fléaux paralysèrent leurs efforts : la peste noire et la guerre de Cent ans. La vieille Basilique en subit le contre-coup. Centre du

monde catholique, elle ressentait toutes ses blessures, et ses flancs meurtris par les siècles offraient bien l'image, trop ressemblante, de l'état pitoyable de la chrétienté.

Où trouver des ressources pour soutenir et restaurer Saint-Pierre, quand la mort moissonnait d'un coup de faux les deux tiers de l'humanité? « On ne croira pas, écrit Pétrarque, qu'il y a eu un temps où l'univers a été presque entièrement dépeuplé; où les maisons sont demeurées sans familles, les villes sans citoyens, les campagnes muettes et couvertes de cadavres. Comment la postérité le croirait-elle? Nous avons peine à le croire nous-mêmes, et cependant nous le voyons de nos yeux. Sortis de nos maisons, nous parcourons la ville, que nous trouvons pleine de morts et de mourants. Nous rentrons chez nous, nous n'y trouvons plus de parents : tout a péri pendant un moment d'absence [1]. »

Clément VI, témoin d'une si horrible calamité, ne put s'occuper de la basilique Vaticane; toutes ses ressources passèrent entre les mains des malades et des pauvres.

Son successeur, Innocent VI, ne fut pas plus heureux. Une guerre acharnée désolait les deux royaumes les plus dévots au tombeau de saint Pierre, la France et l'Angleterre. Battus coup sur coup à Crécy, où la France perdit quatre-vingts bannières, onze princes, douze cents chevaliers, trente mille hommes de condition inférieure ; à Calais, qui dut capituler et accepter les exigences hautaines du vainqueur; à Poitiers, qui vit périr la fleur de la noblesse, le roi Jean et son fils Philippe tomber aux mains des Anglais, les Français, épuisés par une lutte sans merci, si pauvres qu'ils ne pouvaient payer leurs soldats ni racheter leurs princes, n'avaient pas d'offrandes à porter au tombeau de saint Pierre. Le roi d'Angleterre, de son côté, malgré ses victoires, n'était pas plus riche. Elles lui coûtèrent cher. La première campagne de 1339 lui avait valu une dette de cent millions de francs, qu'il ne put solder qu'en engageant les joyaux de sa couronne et ceux de sa femme. Les peuples, pressurés par les impôts, le clergé par les dîmes, n'avaient plus une obole pour Saint-Pierre. La vieille Basilique restait à l'abandon. Pour comble de malheur, la foudre détruisit le campanile, et des tremblements de terre successifs achevèrent d'ébranler ses murs. C'était la décrépitude, cette vieillesse sans espérance, qui meurt jour par jour, heure par heure.

Aussi, quand Urbain V monta sur le siège de saint Pierre (1362), les témoins attristés de cette lamentable ruine ne purent retenir un cri de détresse. Pétrarque écrit lettre sur lettre à Urbain V, pour hâter son

[1] Petrarch. I *Epist. famil.* lib. VII.

retour dans la Ville éternelle. Entre autres raisons qu'il développe pour le convaincre, il décrit l'état misérable des églises de Rome : « La reine des nations sera-t-elle toujours veuve? Veuve n'est pas assez dire; entendra-t-elle toujours raconter que son époux demeure chez des étrangers, enchaîné par d'autres amours, sans qu'elle puisse ni le voir ni le posséder? Lui seul cependant pourrait s'unir à elle dans une même joie et une même gloire. Père miséricordieux, comment pouvez-vous habiter sur les bords du Rhône et reposer sous des toits enrichis d'or, quand la mère de toutes les églises est ouverte à la pluie et aux vents, quand le Latran est par terre [1]? »

Urbain céda aux instances du monde catholique. Il se rendit à Rome, qu'il trouva dans la désolation. Non seulement la basilique Vaticane, non seulement le Latran, mais la plupart des églises, abandonnées depuis longtemps, avaient un aspect de délabrement. Les rues étroites et tortueuses étaient encombrées de pierres, de décombres et d'éboulis. Les ruines s'amoncelaient sur les ruines. L'œuvre de réparation parut trop lourde au pontife. Il vit le désastre, pleura sur la désolation de la nouvelle Jérusalem, et, impuissant à y remédier, il retourna tristement mourir sous le ciel plus riant de la Provence.

Par une mystérieuse disposition de la Providence, la ruine finale de la basilique Vaticane coïncida avec le déchirement de l'unité catholique. Pendant quarante ans, de l'élection d'Urbain VI (1378) à l'élection de Martin V (1417), la chrétienté, divisée par un schisme, ne sachant à qui confier ses destinées, au pape d'Avignon ou au pape de Rome, n'a plus le loisir de s'intéresser au tombeau de saint Pierre. Qu'importe ce monument, si vénérable soit-il, quand sa chaire spirituelle est en péril, son autorité première menacée! Toutes les préoccupations, toutes les angoisses, tous les désirs vont à pacifier l'Église, à sauver son unité. Les papes qui se disputent la tiare, tant ceux de Rome que ceux d'Avignon, n'ont qu'une idée : s'attacher l'obédience des rois et des nations. Toute leur sollicitude se perd dans les ambassades et les excommunications réciproques. Pendant cette lutte douloureuse la vieille Basilique achève lentement son agonie, sans que les successeurs de Pierre aient le temps de lui donner un regard de compassion. En vain Martin V, immédiatement après son élection, effrayé de son état lamentable, s'efforce-t-il de retenir son dernier souffle : la basilique de Constantin, écrasée par le poids de ses mille ans, n'a plus qu'à mourir.

[1] Petrarch. I *Epist.* lib. VII.

BIBLIOGRAPHIE

Gregorovius, *Storia della citta di Roma nel medio evo;* Venezia, 1872.

Paolo Belloni, *la Costituzione : Quæ publice utilia, del Pontefice Gregorio XIII;* Roma, 1870.

François Pétrarque, *Epistolæ de rebus familiaribus et variæ.*

D. Louis Pastor, *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge;* Paris, 1898.

Papencordt, *Rienzo;* Paris, 1845.

Pasquale Adinolfi, *Laterano e via Maggiore,* etc., *nell'etá di mezzo;* Roma, 1857.

Ampère, *Histoire romaine à Rome;* Paris, 1863.

Busiri-Vici, *la Piazza di S. Pietro;* Roma, 1893.

LIVRE III

LA BASILIQUE MODERNE

I

NICOLAS V ET JULES II

Le 6 mars 1447 montait sur le siège de saint Pierre un pape dont la noblesse des sentiments égalait la haute intelligence. C'était le cardinal Thomas de Sarzano, archevêque de Bologne, qui prit le nom de Nicolas V. Homme de basse naissance, — ce qui, à cette époque, entraînait d'injurieuses conséquences et rendait difficile l'accès des dignités, même ecclésiastiques, — il ne dut qu'à son mérite la marche en avant qui le conduisit de l'humble toit paternel au trône de saint Pierre. Dans cette poitrine de plébéien battait un cœur qui ne le cédait en rien aux familles les plus illustres. A peine élu pape, il donne libre cours à ses généreuses aspirations. Aucun pontife, même les Médicis, ne conçurent, pour la magnificence de Rome, pour sa gloire littéraire et artistique, des projets plus grandioses que ceux de Nicolas V. Par ses ordres, les hommes les plus instruits de son temps parcoururent l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, en quête des ouvrages anciens, destinés, dans sa pensée, à enrichir la bibliothèque vaticane. Plus de cinq mille volumes latins et grecs, traitant les questions les plus diverses, furent recueillis par ses soins. Le rêve de cette grande âme était de faire de Rome, capitale du monde chrétien, un foyer intense de vie intellectuelle. Maîtresse des intelligences par la foi, elle serait également maîtresse par la science : de son sein, jaillis-

sant comme d'une source unique, couleraient sur le monde, dans l'union la plus fraternelle, les deux fleuves de lumière où s'abreuveraient tous les esprits.

La grandeur monumentale de Rome ne l'intéressait pas moins. Prince magnifique, il sentait vivement la situation lamentable de l'antique souveraine du monde. Ses ruines l'humiliaient. En 1450, le jubilé universel attira à Rome une multitude infinie de pèlerins. Tout l'univers sembla s'être donné rendez-vous au tombeau de saint Pierre. Il y en avait de toutes les nations, si nombreux que leurs colonnes serrées ressemblaient, dit un chroniqueur, à des envolées d'essaims d'abeilles. Un jour, sur le pont Saint-Ange, la foule des allants et des venants fut si compacte, que plus de deux cents personnes périrent étouffées.

Au spectacle d'une telle affluence après les cruelles épreuves du schisme, la joie du pontife fut grande; mais non moins grande fut sa tristesse de voir ces innombrables pèlerins témoins attristés de la ruine de la basilique du prince des Apôtres. Venus de si loin pour vénérer le tombeau du Pêcheur, ils ne trouvaient qu'un monument aux murs crevassés, branlants, étayés comme une grange qui s'effondre.

Les hommes de génie ont la décision rapide. Émus de pitié par le délabrement de la basilique Vaticane, les pèlerins la comblèrent de leurs offrandes. Nicolas V n'hésita plus. Ces trésors donnés à saint Pierre par l'amour des peuples, il va les employer royalement. Il ne s'agit plus de restaurer un monument qui s'écroule, il faut bâtir. La basilique de Constantin a fait son œuvre; ses jours sont comptés. Il n'y a plus qu'à élever à la gloire du Pêcheur un temple nouveau, digne de la majesté de son prédécesseur.

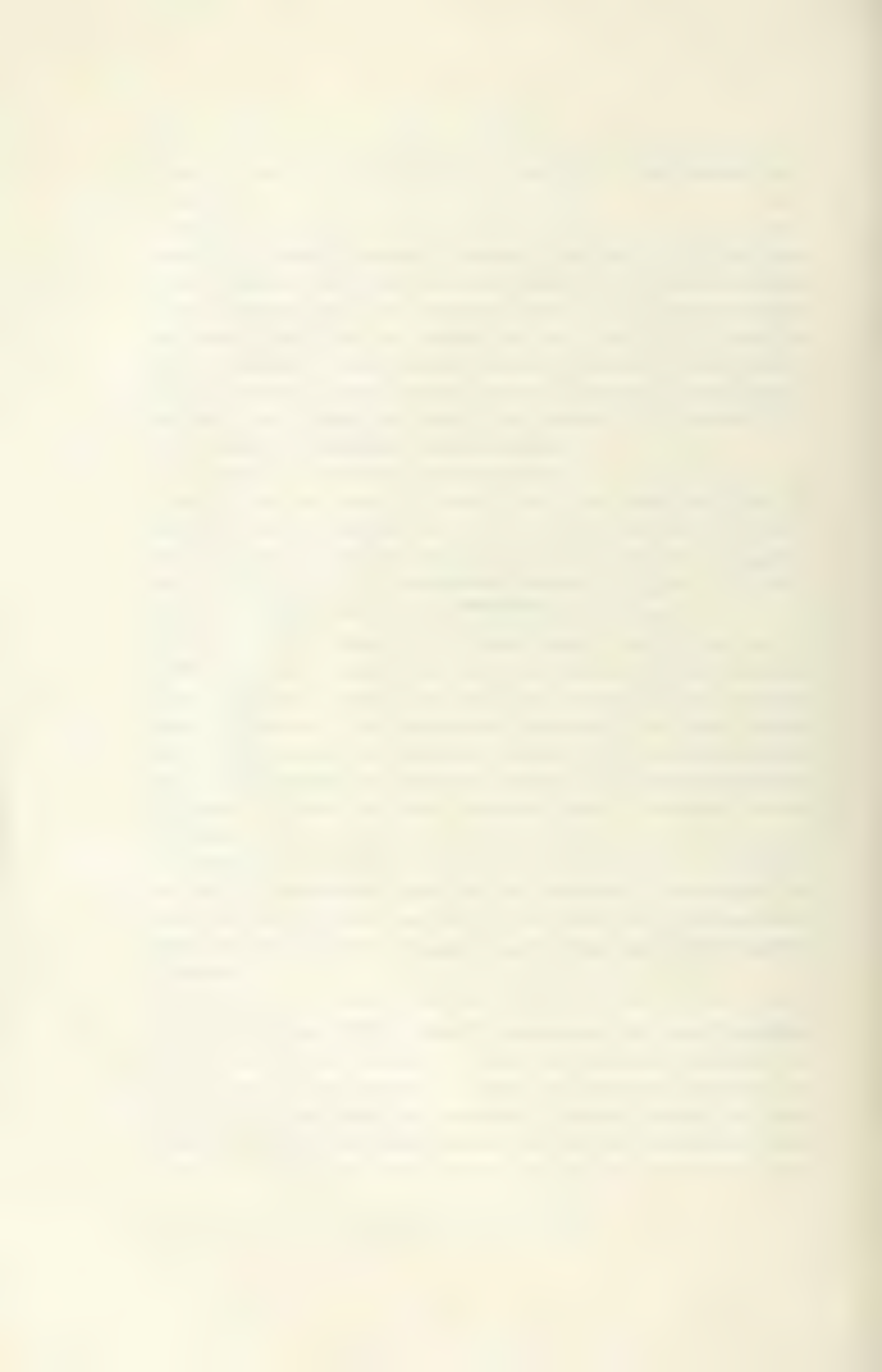
L'entreprise était hardie. Conçue par un homme de génie, elle demandait pour son exécution une main de génie. Détruire est chose facile : la hache d'un Barbare y suffit; mais bâtir sur les ruines d'une basilique aussi célèbre que celle de Constantin pouvait paraître téméraire aux plus habiles architectes.

Deux hommes cependant, Bernardo Rosellini et Jean-Baptiste Alberti, présentèrent au pontife deux plans de reconstruction en rapport avec ses idées de magnificence. Nicolas V choisit celui de Rosellini. Au dire de Manetti[1], historien contemporain, le nouveau monument, conservant la forme basilicale, était divisé par six ordres de colonnes formant sept nefs, dont celle du milieu plus large que les autres. Seize colonnes portaient la nef transversale; au centre, l'autel papal, un peu en arrière et au-

[1] Manetti, *Vita Nicolai V*, apud Muratori, t. III, p. II, p. 903

PORTRAIT DE JULES II

(Détail.) Raphaël.





dessus de la Confession. La basilique se terminait par une abside au fond de laquelle se trouvait le siège pontifical, élevé de telle sorte que le pape fût aperçu de tous les assistants. Les proportions générales étaient grandioses.

La façade, percée de cinq portes, donnait sur un vestibule que précédait une cour intérieure entourée de portiques; puis le palier extérieur et les degrés. Sur le palier, à chaque extrémité, on élevait deux tours hautes de cent coudées, revêtues de marbre, ornées de colonnes et de statues. Au bas des degrés, sur la place, un groupe de statues colossales représentant les quatre Évangélistes, eût servi de base à l'obélisque du Vatican, portant à son sommet la statue du Sauveur une croix à la main. Partant de cette place, trois portiques aboutissaient au château Saint-Ange.

Ce projet plut à Nicolas V. Sans tarder, comme impatient de jouir de son œuvre, il fit commencer les travaux.

Derrière la vieille Basilique, accolé comme un parasite aux murs de son abside, s'élevait un petit édifice appelé le temple de Probus, bâti par ce sénateur pour garder son tombeau. On le démolit. C'est le premier coup de pioche porté aux flancs de la basilique Constantinienne : la brèche est ouverte. Sur cet emplacement Rosellini creusa ses fondations. Elles étaient à peine sorties de terre, que Nicolas V mourait.

Il mourut de chagrin. Malgré ses éminentes qualités, ce grand homme trouva sur sa route un esprit dévoyé rêvant le rétablissement de l'antique république : Étienne Porcaro avait juré de le tuer avec ses cardinaux, le 6 janvier 1453. La conjuration fut découverte, l'assassin arrêté; mais le pontife avait reçu au cœur une blessure morale qui ruina ses forces. La prise de Constantinople par les Turcs, survenue au mois de mai suivant, lui donna le dernier coup : son corps affaibli ne put supporter de si grandes épreuves, il expira le 24 mars 1455.

Nicolas V est un oublié. Ses successeurs, comme Jules II et Léon X, eurent le bonheur de trouver autour de leur trône des hommes de génie dont ils s'approprièrent la gloire en utilisant leur concours. Leurs noms paraissent plus lumineux dans l'histoire, parce qu'ils reflètent les rayons étincelants de cette pléiade qui s'appelle Bramante, Raphaël, Michel-Ange, et tant d'autres qui illustrèrent leurs règnes. Mais, après tout, ces pontifes ont reçu plus qu'ils n'ont donné, et leur gloire, si grande soit-elle, est surtout une gloire d'emprunt. Nicolas V, au contraire, est grand par lui-même. Esprit d'élite, le premier humaniste, il ouvre l'ère de la Renaissance et conduit son siècle. C'est lui qui donne le coup d'aile, qui presse les pas de ses contemporains. Saint pape, il sut concilier les goûts de l'artiste, la magnificence du roi, l'éclectisme du littérateur, avec les devoirs

de son caractère sacré : ni Jules II ni Léon X ne peuvent marcher de pair avec lui. Il est regrettable que, dans cette Basilique dont il rêva la reconstruction, il n'y ait aucun monument qui rappelle la hardiesse de son entreprise et console sa mémoire de la tristesse de l'insuccès.

La mort de ce pontife arrêta les travaux. Sept papes, de 1455 à 1503, se succèdent sur la chaire de saint Pierre sans songer à les continuer, soit qu'ils fussent épouvantés par la grandeur de l'entreprise ou terrifiés par la crainte presque superstitieuse qui empêchait de toucher au tombeau de saint Pierre. La mort de Nicolas V, arrivée peu après le commencement des démolitions, n'était pas pour les rassurer. Ces pontifes décorent tant bien que mal la vieille Basilique, car il n'était plus possible d'y faire de sérieuses restaurations. Vains efforts pour « réparer des ans l'irréparable outrage » ! Sous ce placage partiel de marbres neufs et de dorure étincelante, les murs antiques, fanés, croulants sous eux-mêmes, avaient l'aspect de ces têtes vénérables qui, voulant garder le dehors d'une immortelle jeunesse, dissimulent mal sous le fard et les fleurs des rides impitoyables et des cheveux blanchis. Calixte III fait un orgue, Pie II élève un autel à saint André, Paul II à saint Marc; Sixte IV construit la chapelle du chœur, Innocent VIII celle de la Sainte-Lance; Alexandre VI termine la *loggia* d'où le pape donnait la bénédiction au peuple, à droite de la basilique, sur le palier supérieur, en avant du quadriportique.

Pour assumer la responsabilité de la démolition de la basilique Constantinienne et entreprendre une nouvelle construction, il fallait un homme de génie comme Nicolas V ou d'audace comme Jules II. Jules II est le véritable fondateur de la basilique actuelle de Saint-Pierre. Génois d'origine, comme Nicolas V, il appartenait à la famille Della Rovere. Neveu de Sixte IV, il fut appelé par lui à tous les honneurs ecclésiastiques : évêque, cardinal, archiprêtre de Saint-Jean-de-Latran, grand pénitencier, légat à Avignon, trois fois légat auprès de Louis XI, il connut toutes les gloires sans en repousser aucune, même la gloire suprême du souverain pontificat, qui lui fut dévolue à la mort de Pie III, le 31 octobre 1503. Il avait soixante ans. Roi plus que pontife, hautain et violent de caractère, il avait une main plus apte à tenir l'épée qu'à donner des bénédictions. Après la prise de Bologne par ses troupes et son entrée triomphale par la célèbre brèche, il ordonna à Michel-Ange de lui faire une statue colossale en bronze, devant perpétuer aux yeux des Bolonais le souvenir de sa victoire et l'humiliation de leur défaite. Le sculpteur fit un projet où le pontife, — amère dérision, — était représenté donnant de la main droite sa bénédiction et tenant de la gauche un livre : « Un livre! s'ex-

clama Jules II, mais je ne suis pas un littérateur! C'est une épée qu'il faut y mettre[1]! »

Bénir d'une main, combattre de l'autre, c'est tout Jules II...

Sans être littérateur, comme il l'avouait lui-même, ce pontife professait pour les sciences et les arts un culte ardent et impérieux. Il protégeait les artistes et les comblait de faveurs, leur ouvrait largement sa bourse, mais à condition d'en recevoir des chefs-d'œuvre et, plus encore, une obéissance absolue. Il les commandait en capitaine, convaincu qu'il était aussi facile de créer une œuvre d'art que de gagner des batailles. Il les bénissait rarement.

La vieille Basilique chancelante sur ses bases dut déplaire à un homme de cette trempe. Du reste, à force d'atermoiements, le temps achevait son œuvre de destruction; il fallait, pour éviter un désastre, ou l'abandonner ou la reconstruire. Jules II n'était pas homme à reculer devant l'obstacle. Ses instincts guerriers ne l'empêchaient pas d'avoir une grande dévotion pour le prince des Apôtres, et peut-être aussi le désir d'immortaliser son nom par une œuvre gigantesque caressa-t-il discrètement son amour-propre de grand seigneur. Penser et vouloir, pour Jules II, était tout un. Sans plus tarder, il entretint les cardinaux de son projet. L'opposition fut violente. Où trouver les ressources nécessaires à une telle entreprise? Le pape n'avait pas à sa disposition, comme Constantin, les revenus de l'empire romain; ses guerres successives, ses démêlés politiques, avaient ruiné en partie le trésor pontifical, indisposé et refroidi les nations catholiques : leur bourse se fermait d'elle-même. En outre, qu'allaient devenir les vénérables reliques de l'ancienne Basilique, ces souvenirs d'un long et glorieux passé tant aimés des pèlerins? N'allait-il pas, en faisant du nouveau, tarir la foi des peuples et les éloigner de Rome, dont ils étaient la grande ressource? Ces réflexions, qui ne manquaient pas de valeur, s'ébruitèrent au dehors, tombèrent dans le public, et là, comme parmi les cardinaux, il y eut division. Contrarié, Jules II suspendit, sans y renoncer, l'exécution de son projet. Son hésitation dura peu, dissipée qu'elle fut par une autre pensée, — tant les idées grandioses se pressaient dans la tête de ce vieillard! Comme plusieurs de ses prédécesseurs, il songea à se construire un tombeau; mais Jules II désirait un tombeau qui surpassât par sa magnificence et ses proportions tous ceux qui se pressaient dans la basilique de Saint-Pierre.

La Providence, qui rit quelquefois de nos vanités, le servit à souhait.

[1] L'épée fut mise, mais cette statue n'eut pas un heureux sort. Les armées françaises ayant chassé les troupes pontificales et pris Bologne, le peuple brisa la statue de Jules II, et de ses débris fit un canon appelé ironiquement *Julie*.

Il y avait alors à Florence un artiste jeune encore, — trente ans d'âge seulement, — mais déjà célèbre par les chefs-d'œuvre sortis de ses mains. Rome le connaissait. A vingt-cinq ans, il avait sculpté pour la basilique Vaticane, sur les ordres du cardinal Jean de la Groslaye de Villiers, abbé de Saint-Denis, une *Pieta* dont la merveilleuse beauté, la sérénité dans la douleur, la pureté d'une éternelle jeunesse, avaient excité l'enthousiasme des Romains. Jules II allait trouver dans Michel-Ange un génie plus grand que ses propres conceptions et un caractère qui seul saurait le faire plier : cherchant un serviteur, il trouvait un maître.

Appelé par le pontife, Michel-Ange vint à Rome[1]. Il fit un projet de tombeau dont Condivi, son élève, a publié l'exacte description[2].

Le mausolée de Jules II devait être isolé, les deux faces les plus grandes étant, par rapport aux plus petites, dans la proportion de dix-huit à douze. Sur chaque face, quatre figures d'esclaves debout, enchaînées; entre ces figures, des statues de victoires ayant à leurs pieds des prisonniers terrassés, — souvenirs, disent les uns, des provinces pontificales reconquises par les armes de Jules II; symboles, disent les autres, des arts libéraux devenus prisonniers de la mort avec ce pontife. Quoi qu'il en soit, cette même ordonnance régnait sur les quatre faces du monument. Au-dessus d'une élégante corniche, couronnement de cette décoration, Michel-Ange plaçait quatre statues colossales, dont faisait partie le fameux Moïse. Au milieu de ces statues, sous leur garde, reposait le sarcophage, soutenu par deux anges, l'un pleurant la mort du pontife, l'autre acclamant son entrée dans le ciel. Dans son ensemble, ce mausolée comportait plus de quarante statues de marbre, sans compter les nombreux bas-reliefs en bronze rappelant les événements les plus mémorables du pontificat de Jules II.

Ce projet gigantesque répondait trop bien aux désirs de Jules II pour ne pas être accueilli avec enthousiasme. L'impatient pontife eût voulu le voir en place sur l'heure. Mais précisément la question était de lui trouver une place. Michel-Ange eut beau chercher dans la vieille Basilique déjà encombrée de tombeaux et d'autels, nulle part il ne découvrit un espace suffisant pour loger son grandiose monument. Seule l'abside ébauchée par Nicolas V, derrière la basilique, lui parut capable de le contenir sans le déprécier; mais, les murs n'étant qu'à trois coudées au-dessus de terre, il fallait bâtir. L'artiste en référa à Jules II.

« Combien te faut-il, lui demanda le pontife, pour mener tout à bonne fin ?

[1] Vasari, *Vite de' pittori*, t. II. — Gotti, *Vita di Michelangelo*, I, p. 38.
[2] Condivi, *Vita di Michelangelo*.



Tombeau de Jules II à Saint-Pierre-aux-Liens.

— Cent mille écus.

— Je t'en donne deux cent mille, s'il le faut; mais fais vite. »

Michel-Ange partit pour Carrare, afin d'y choisir lui-même les blocs de marbre dont il avait besoin. Pendant son absence, deux célèbres architectes, Julien de San Gallo et Bramante, s'occupèrent de l'abside de Nicolas V. Il leur parut que pour placer honorablement le mausolée du pontife, ce n'était pas seulement cette abside qu'il fallait construire, mais la basilique entière. Bramante surtout, dont les visées ambitieuses se trouvaient contrariées par le génie de Michel-Ange, avait le plus ardent désir d'immortaliser son nom par une œuvre hors de pair.

Connaissant les désirs secrets de Jules II, il lui fut facile de le convaincre de la nécessité de reconstruire la basilique Vaticane. La gloire de son pontificat, l'honneur dû au prince des Apôtres, la grandeur même de l'entreprise qui avait fait reculer ses prédécesseurs, tout le pressait de se mettre à l'œuvre. Son tombeau, au lieu d'être relégué dans une chapelle en dehors de la basilique quoique communiquant avec elle, occuperait la première place, la place d'honneur au fond de l'abside[1]. Il n'en fallait pas tant pour décider Jules II. Toutes les considérations plus ou moins mystiques des cardinaux furent oubliées, leurs murmures étouffés. Il ne paraît pas que Michel-Ange ait été consulté. Absent de Rome, tout entier à ses marbres de Carrare, il n'eut point à donner son avis. Jules II, — ce qui est étrange, — ne pensa pas à lui pour rebâtir Saint-Pierre. Toutes ses faveurs allaient à Bramante. Cet architecte était un homme très habile dans son art, et dont le haut mérite éclatait à tous les yeux. Très apprécié d'abord à la cour des ducs de Milan, reçu à Rome avec le même empressement par Alexandre VI, après la conquête du Milanais par Louis XII, Bramante avait déjà terminé d'importants travaux, entre autres le temple ravissant de Saint-Pierre *in Montorio* et le fameux escalier à double rampe du Vatican. De plus, il possédait aux yeux de Jules II une qualité éminente : c'était un artiste pressé, le contraire de Michel-Ange, que les prières, les menaces de l'impatient pontife n'émouvaient jamais, dût-il le laisser battre du pied au bas de ses échafaudages sans daigner lui répondre, sans donner un coup de pinceau de plus. Cette précipitation valut à Bramante d'être préféré à San Gallo : il fut nommé architecte de Saint-Pierre.

Quel était son plan? Question très orageuse, jusqu'en ces derniers temps, entre les historiens de la Basilique. Les uns prétendaient que le projet de Bramante comportait une croix latine, les autres une croix

[1] Panvinius, dans son ms. *de Rebus ant. memorab. et de præstant. bas. S. Petri*, lib. VII c. 1, signale ces insinuations interessées de Bramante.

grecque, chacune avec coupole centrale. Malgré l'autorité des premiers, qui se nomment Bonanni[1], d'Agincourt[2], Quatremère de Quincy[3], il est certain que le vrai projet de Bramante avait une croix grecque, et à l'autorité de ces historiens nous opposons d'abord l'autorité de Michel-Ange lui-même, contemporain et rival de Bramante. Celui-ci était mort depuis longtemps quand Michel-Ange, déjà vieux, témoin attristé des changements malheureux qu'Antonio San Gallo, alors architecte de Saint-Pierre, introduisait dans le projet primitif, écrivait à Bartolomeo Ammanati : « Bramante a posé la première pierre de Saint-Pierre, non pleine de désordre, mais claire, nette, lumineuse et belle, comme on peut le voir encore aujourd'hui. De sorte que quiconque s'éloigne du projet de Bramante, comme le fait San Gallo, s'éloigne de la vérité[4]. »

Michel-Ange n'était pas homme à donner une telle approbation au plan d'un rival dont il avait eu à subir les injustices pour s'en éloigner quelque temps après. Nous pourrions déjà conclure de ces quelques lignes que la croix grecque adoptée par Michel-Ange, devenu à son tour architecte de Saint-Pierre, était celle de Bramante. Le grand artiste nous donne lui-même cette conclusion. Nous en avons pour témoin Georges Vasari, son ami et son correspondant le plus intime. Parlant de ses travaux à Saint-Pierre, il affirme que Michel-Ange avait coutume de lui dire qu'il s'était fait l'exécuteur du plan de Bramante[5]. Du reste, les dessins et plans de Bramante, retrouvés il y a quelques années parmi les innombrables feuilles, — neuf mille, à ce qu'il paraît, — qui forment la collection des Uffizi, à Florence, ne laissent plus aucun doute à ce sujet[6].

Deux surtout donnent en détail les idées de Bramante : une croix grecque avec coupole centrale et quatre petites coupoles latérales. Les bras de la croix se terminent en demi-cercle, formant abside. Dans l'un des projets, de vastes portiques entourent les bras de la croix. Si l'on en juge par la médaille commémorative gravée par Caradosso en souvenir de la fondation de la Basilique, le premier plan, avec ses sacristies placées aux quatre angles externes, ses chapelles et ses clochers, fut acceptée par Jules II et reste le véritable projet de Bramante. Certes, les dimensions énormes qu'il donnait aux quatre bras de la croix, la hauteur et le diamètre immense de la coupole centrale, révèlent une puissance de génie

[1] *Templi Vatic. Historia.*
[2] *Histoire de l'Art par les monuments.*
[3] *Vie des architectes célèbres.*
[4] Vasari, *le Vite dei più eccellenti pittori*, t. VII, p. 137, Firenze, 1856. — Gotti, I, p. 41.
[5] Vasari, t. VII, p. 137.
[6] Cf. Geymuller, dessins B et D.



Moïse, de Michel-Ange (Église Saint-Pierre-aux-Liens).

extraordinaire et expliquent les applaudissements enthousiastes qui saluèrent cette grandiose conception.

On dit que le monument de Bramante eût occupé une surface de vingt-quatre mille mètres carrés, un tiers de plus que celui de Michel-Ange, qui n'en mesurait que quatorze mille cinq cents. Mais dans ce chiffre il faut compter toutes les constructions extérieures, les sacristies, les chapelles, les clochers, les portiques, ce qui diminue considérablement les proportions réelles de la Basilique même. Et, même ainsi réduite, cette surface n'est-elle pas quelque peu exagérée? Bramante conduisit assez loin la construction du transept occidental et du transept méridional. Le premier était voûté avant sa mort, les murs du second presque terminés à la hauteur de la corniche. Tous deux avaient donc leur largeur définitive. Comment prêter à Bramante l'idée de leur donner ce prolongement immense qu'exigeraient les dimensions citées plus haut? Il nous semble qu'il n'y aurait plus aucune proportion entre la largeur des transepts et leur longueur. Et cela est si vrai, que Carlo Maderno, voulant prolonger la nef centrale pour faire sa croix latine, sentit la nécessité de la flanquer de petites nefs latérales très mesquines en elles-mêmes, mais qui donnent l'illusion de l'harmonie des proportions. Que Bramante ait voulu faire une basilique immense, plus grande que celle de Michel-Ange, nous le croyons, et Vasari[1] lui-même l'insinue; mais nous ne pensons pas que les calculs faits sur ses plans soient exactement adéquats à son projet[2], tel, du moins, qu'il en a commencé l'exécution.

On se mit à l'œuvre. Avant de bâtir, il fallait détruire. Il ne s'agissait plus, comme au début de Nicolas V, d'abattre un temple accolé à la vieille basilique; c'est la basilique elle-même que la pioche des démolisseurs allait attaquer. Ce fut un véritable saccagement. Pressé comme il l'était, Bramante oublia toute mesure. On commença par l'abside et la nef transversale. Rien ne fut respecté : statues, mosaïques, mausolées, autels, tombèrent avec les vieux murs dans la confusion d'un pitoyable acharnement. Avec ces vénérables reliques, tout un passé plein de gloire disparaissait pour toujours. Si Bramante avait mis moins de précipitation et plus de discernement dans son œuvre de destruction, il eût sauvé de la ruine les œuvres d'art entassées par nos pères autour du tombeau de saint Pierre, et que font amèrement regretter les rares vestiges qui en restent, aujourd'hui ensevelis dans les souterrains de la Basilique. Cette inutile dévastation met au front de Bramante une éternelle tache de van-

[1] *Vite dei pittori*, II, p. 38, Bologna, 1647.

[2] Cf. Pastor, *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, t. VI, p. [illegible], éd. [illegible]

dalisme[1]. Du reste, Saint-Pierre lui ménageait devant la postérité une sévère leçon. De lui, des travaux exécutés avec cet enfièvrement, il ne reste presque rien qui n'ait été retouché; tout dut être repris en sous-œuvre, même les fondations des piliers de la coupole. Il eut cependant la précaution de protéger la Confession même de saint Pierre. C'était à la fois une nécessité de culte et un appel à la charité publique. Il fallait éviter à tout prix, pour avoir des ressources, d'entraver le pèlerinage des fidèles au tombeau de l'Apôtre. Aussi, pendant que la pioche faisait son œuvre, on entoura d'un mur la Confession, l'autel papal et une partie de l'abside. De cette manière, la piété et le culte avaient toute liberté.

Les démolitions étant terminées, Bramante pria Jules II de poser lui-même la première pierre du nouvel édifice. La joie du pontife fut grande. Malgré les soucis et les embarras guerriers que lui occasionnait sa politique, à la veille de commencer la campagne contre les Bolonais, il voulut donner à cette cérémonie la plus éclatante solennité. On désigna pour la fête le 18 avril 1506, samedi de la fête de Pâques. Ce jour-là, le pape, entouré de tous ses cardinaux, se rendit à la Basilique, où le cardinal François Soderini célébra la messe à l'autel papal; puis Jules II bénit la pierre angulaire sur laquelle était gravée l'inscription suivante, œuvre de Dominique Chiarelli : *Ædem Principis Apostolorum et vetustate et situ squallentem a fundamentis restituit Julius II. Ligur. Pontif. Max. ann. MDVI.*

Cette pierre était en marbre blanc. On présenta ensuite au pape un vase en terre cuite, où il mit deux médailles en argent et deux en or d'une valeur de trente écus. D'un côté, ces médailles portaient l'effigie du pontife, avec ces mots en exergue : *Julius, Ligur. secundus, Pont. Max. anno sui Pont. III. MDVI.* Sur le revers était gravé le plan de la nouvelle basilique, avec cette épigraphe : *Instauratio Basilicæ Apostolorum Petri et Pauli per Julium II. Pont. Max.* et, au bas, *Vaticanum.*

Après ces cérémonies, on se rendit en procession à la tranchée correspondant au pilier de sainte Véronique. Malgré la difficulté et la crainte d'un éboulement, tant la foule se pressait sur le bord de l'excavation, Jules, en chape et mitre en tête, descendit au fond du trou et intima à deux cardinaux, à un cérémoniaire et à d'autres personnages, l'ordre d'y descendre avec lui. Ils étaient si peu rassurés, qu'il dut faire reculer les assistants. On chanta à la hâte les prières liturgiques et les litanies

[1] Gilles de Viterbe raconte même les nombreuses démarches faites par Bramante près de Jules II pour lui arracher la permission de changer le plan général de la Basilique. Il voulait mettre la façade au midi, en face l'obélisque qui s'y trouvait encore, et n'hésitait pas à proposer au pape de transférer à une autre place le corps de saint Pierre. Jules II se montra inflexible. Cf. L. Pastor, t. VI, pp. 448 et 449; éd. française

[2] Burchardi, *Diarium*, t. III, pp. 422 et ss., éd. Thuasne.

des Saints, après quoi Jules II toucha de ses mains la pierre, et les maçons la recouvrirent de chaux. Du fond de la tranchée, tant son enthousiasme débordait, il entonna le *Sit nomen Domini benedictum* et donna sa bénédiction.

La première pierre est posée, non pas à plat, mais de champ, appuyée contre un mur.

Le 27 août suivant, Jules II, à la tête de vingt-cinq cardinaux et de cinq cents hommes d'armes, partait en guerre contre Bologne.



Bramante, par Raphaël. Détail de l'École d'Athènes.
Dans le groupe, Bramante est le personnage [illegible]

Michel-Ange était-il présent à la pose de la première pierre du monument que son génie devait créer? Non. Il partit la nuit précédente, indigné de la conduite de Jules II à son égard. Pendant que Bramante démolissait la vieille basilique, Michel-Ange, comme nous l'avons dit, cherchait à Carrare les marbres nécessaires au tombeau de Jules II. En huit mois tout fut prêt et transporté à Rome. Les blocs de marbre étaient si nombreux et si énormes, qu'ils couvraient une grande partie de la place Saint-Pierre. L'artiste commença son travail. Le pape l'avait installé près du monastère de Sainte-Catherine, à gauche de la Basilique. Il aimait à le voir travailler. Pour en jouir à son aise, il fit jeter une passerelle en bois au-dessus de la place, allant de son palais à l'atelier. Ces disposi-

tions si favorables durèrent peu. Jules II prêta une oreille trop complaisante aux insinuations jalouses de Bramante, qui voyait de mauvais œil la gloire de son rival et redoutait sa critique.

Tant que le projet du tombeau de Jules II servit son ambition, en poussant ce pontife à entreprendre la reconstruction totale de la Basilique, Bramante en fut le plus ardent promoteur; mais dès qu'il eut atteint son but, dès que la démolition du vieux monument ne permit plus à son maître un retour en arrière, cet artiste, dont le caractère n'était pas à la hauteur du génie, leva le masque et fit à Michel-Ange une guerre acharnée, d'autant plus dangereuse qu'elle restait plus sournoise. C'était une guerre d'escarmouches. Bramante allait sans cesse répétant aux oreilles du pape qu'un vieillard ne devait pas s'occuper ainsi de sa sépulture, qu'une telle sollicitude portait malheur.

Peu à peu ces insinuations eurent plein succès. Jules II, superstitieux malgré sa bravoure, comme beaucoup de ses compatriotes, se montra plus froid vis-à-vis de Michel-Ange. Ses visites à l'atelier devinrent rares, bientôt la passerelle fut inutile. C'était lui faire comprendre que le tombeau ne plaisait plus, espérant que de lui-même, sans un ordre que l'on hésitait à donner, le grand homme suspendrait son travail. Il n'en fut rien. Michel-Ange, que ces intrigues de palais inquiétaient peu, car il les méprisait de haut, laissa dire Bramante, laissa bouder Jules II et continua son œuvre. Un éclat devenait inévitable.

Un jour, comme il était convenu avec le pape, il se présenta au palais pour toucher l'argent qui lui était dû. Il ne fut pas reçu, le pape, lui dit-on, étant fort occupé des affaires de Bologne. L'artiste, en grand seigneur qu'il était, paya de sa poche les ouvriers, mais ne se tint pas pour battu. Dînant le samedi saint, comme il le raconte lui-même[1], avec le maître des cérémonies pontificales, il fut tout étonné d'apprendre que le pape était décidé à ne plus dépenser un *baiocco* pour son tombeau. Quelques heures après, Michel-Ange demanda une audience à Jules II. On lui répondit de passer le lundi. Michel-Ange fut patient; il retourna au palais le lundi de Pâques, le mardi, le mercredi et le jeudi, toujours sans résultat. Le vendredi soir, froissé de cette attitude, il voulut forcer la consigne; le camérier refusa de l'introduire.

« Tu ne sais donc pas à qui tu fermes la porte? lui dit un évêque qui se trouvait là d'occasion.

— Je ne le sais que trop, reprit le valet; mais je dois obéir à mon maître.

[1] Lettres de Michel-Ange à Julien San Gallo. Archiv. Buonarotti, cité par Gotti, t. I, p. 43.

— Eh bien, répond l'artiste, va dire à ton maître que lorsqu'il me cherchera, il ne me trouvera plus. »

Et la nuit suivante, quand on terminait les préparatifs de la pose de la première pierre de la basilique nouvelle, Michel-Ange quittait Rome, laissant à ses deux serviteurs l'ordre de vendre aux juifs son modeste mobilier et de venir le rejoindre à Florence.

Une lettre de Michel-Ange datée du 2 mai 1506 laisse soupçonner un autre motif tellement grave de ce départ subit, qu'on hésite à le croire. Il écrit : « Ce ne fut pas la seule raison de mon départ, il y en a une autre que je ne veux pas écrire; il suffit de dire que si j'étais resté à Rome, mon tombeau à moi aurait pu être fait avant celui du pape[1]. »

Certes, cette accusation ne tombe pas sur Jules II. Mais sur quelle tête? Qui pouvait avoir la pensée d'attenter à la vie de Michel-Ange? La tache est trop infamante pour qu'on puisse désigner un nom que Michel-Ange s'est abstenu de prononcer.

Bramante dut être content de la fuite de son rival et put jouir à son aise de la gloire qui rejaillissait sur lui au soir de la pose de la première pierre. Il n'avait plus rien à craindre : ni la critique de Michel-Ange, ni la défaveur, ni surtout le manque de fonds pour son œuvre : tout l'or pontifical affluait vers lui.

Jules II était loin d'être aussi satisfait. A peine eut-il appris la fuite de Michel-Ange, qu'il comprit l'immense perte qu'il venait de faire. C'était dans la matinée de la grande fête. Malgré toute sa joie, tout l'entrain qu'il mit dans la cérémonie, il était préoccupé; quelqu'un lui manquait. Il dépêcha coup sur coup cinq courriers à la poursuite du fugitif, avec ordre de le ramener. Il n'en reçut que ces courtes lignes :

« Jamais je ne retournerai à Rome; mes bons et loyaux services ne méritaient pas un tel changement d'attitude, et surtout que je fusse chassé de la présence de Votre Sainteté comme un imposteur[2]. »

Jules II n'était pas habitué à des réponses de ce genre. Il trouvait enfin devant lui quelqu'un pour lui dire : Je ne veux pas! Il n'en fut que plus ardent dans sa poursuite. Sachant l'artiste à Florence, il envoie trois brefs à la Seigneurie, ordonnant de le lui ramener de gré ou de force, avec assurance, d'ailleurs, qu'il recevrait le meilleur accueil. Michel-Ange fut inflexible :

« Tu as traité le pape, lui dit le gonfalonier Soderini, comme un roi de France n'aurait pas osé le faire; c'est assez, il faut partir, car nous n'avons pas envie d'entrer en guerre avec lui.

[1] Arch. Buonarroti, cité par Gotti, I, p. 44.
[2] Condivi, p. 20.

— J'aimerais mieux aller servir le Grand Turc, » répondit l'artiste[1].

Les choses s'adoucirent cependant, et quand, au mois de novembre suivant, Jules II eut fait son entrée triomphale à Bologne, Michel-Ange, sur de nouvelles instances, se décida à aller le trouver. Le premier accueil fut assez orageux :

« Au lieu de venir à moi, lui dit le terrible pontife, tu as attendu que je vienne moi-même. »

L'artiste, très calme, répondit qu'il n'avait quitté Rome qu'après qu'il l'eût chassé de sa présence. Jules, assez embarrassé, tardait à riposter, lorsqu'un évêque qui assistait à l'entretien crut bon d'excuser Michel-Ange, en disant :

« Saint-Père, excusez-le, il a péché par manque d'éducation ; du reste, tous les artistes sont ainsi faits.

— L'impoli, c'est toi! lui dit l'irascible vieillard; car tu dis à Michel-Ange ce que je n'aurais jamais osé lui dire moi-même. » Et, levant son bâton, il l'en frappa durement et le mit à la porte.

Toute sa colère tomba sur les épaules de ce pauvre évêque ; à peine fut-il sorti, qu'il se radoucit et causa amicalement avec Michel-Ange. Il fut convenu qu'il retournerait à Rome et reprendrait ses travaux.

Bramante ne lui pardonna pas son retour. Nous sommes tenté de lui en savoir gré, car sa jalousie fut cause que Michel-Ange exécuta, à son corps défendant, les admirables peintures de la chapelle Sixtine. Connaissant le génie de son rival dans la sculpture, il empêcha par tous les moyens la continuation du tombeau de Jules II, espérant que dans la peinture Michel-Ange ne pourrait lutter avec Raphaël et serait humilié. Il fut cruellement déçu, et sa haine ne fit que s'accroître. Michel-Ange, à la vérité, témoin attristé de la manière de procéder de son adversaire dans la construction de Saint-Pierre, ne lui ménageait point ses critiques. Son honnêteté ne lui permettait pas de se taire. Voir un architecte du mérite de Bramante détruire sans raison les œuvres d'art, les souvenirs précieux, les matériaux même les plus utilisables de l'ancienne basilique, soulevait son indignation. Un jour, en présence du pape, il ne put s'empêcher de lui dire en face :

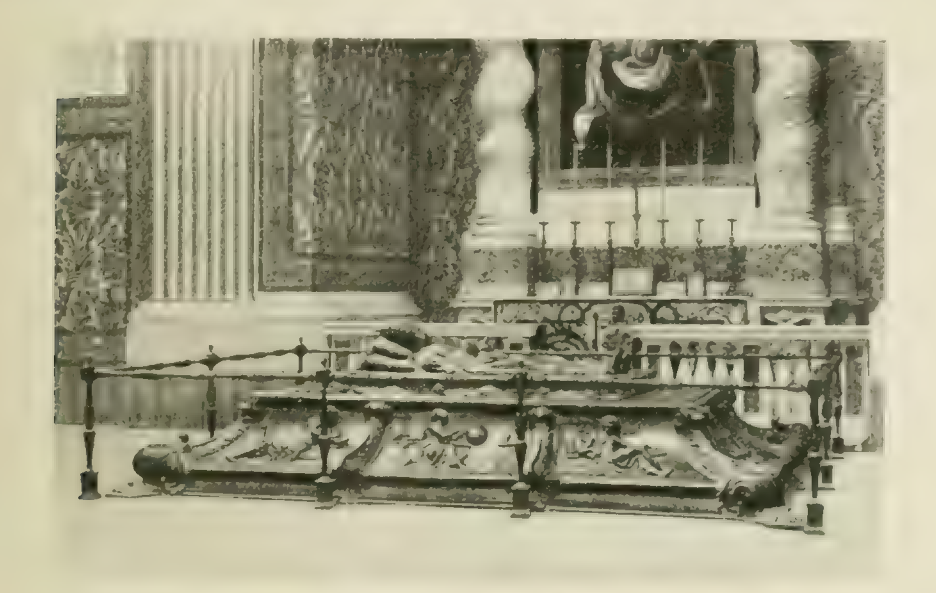
« Comment pouvez-vous jeter par terre et briser les merveilleuses colonnes de la basilique, quand il serait si utile de les garder intactes? Il est facile de mettre une brique sur une brique, pour bâtir, mais très difficile de tailler de pareilles colonnes[2]. »

Avant tout, Bramante voulait faire vite. Grand architecte quand il

[1] Cf. Condivi, p. 21. — Gotti, I, p. 65.
[2] Gotti, I, p. 77. — Condivi, p. 28.

s'agissait de concevoir un plan et d'en dessiner les lignes, il ne savait pas l'exécuter dans le détail pour en assurer la solidité. Il pouvait tenir un crayon, non une truelle. La qualité des matériaux et le fini du travail lui importaient peu. Ses fondations étaient dérisoires; mais, en revanche, les murs montaient à vue d'œil, au grand plaisir de Jules II, qui était encore plus pressé que lui. A peine la première pierre posée, il eût voulu célébrer pontificalement au maître-autel.

Aussi, en une période de huit ans, — de 1505 à 1513, — la Basilique prit un aspect qui donnait les plus belles espérances : les



Monument de Sixte IV contenant les restes de Jules II, par Pollajolo.

quatre piliers de la coupole étaient élevés, leurs arcs cintrés, deux transepts presque terminés. Mais, le 15 février 1513, Jules II mourait à soixante-dix ans. Son corps fut enseveli sous le pavé du chœur des chanoines, sans même une inscription, car on attendait que son monument fût terminé. Il ne le fut jamais. Ses restes y demeurèrent jusque sous le pontificat de Paul V. En 1606, les travaux de la sacristie nécessitèrent un déplacement. Son cercueil fut ouvert, et l'on constata avec terreur qu'il avait été profané par les soldats du Connétable. Les ossements du pontife furent religieusement recueillis et unis à ceux de Sixte IV, son oncle, dans le superbe mausolée en bronze qui se trouve dans la chapelle du Saint-Sacrement. C'est là que ce grand homme repose, sans que rien, dans cette Basilique dont il est le fondateur, rappelle sa mémoire.

Amère dérision des choses humaines! Ce pontife, qui voulait un tombeau dépassant en magnificence tous les tombeaux de ses prédécesseurs

qui commença pour le loger la reconstruction de Saint-Pierre, repose dans un tombeau d'emprunt !

Un an après son illustre protecteur, Bramante mourait à son tour, laissant son œuvre inachevée. Il fut inhumé à Saint-Pierre, et aujourd'hui encore, dans les souterrains, on peut lire l'inscription prétentieuse gravée sur sa tombe :

> Magnus Alexander magnam cum conderet urbem,
> Niliacis oris Dinocratem habuit.
> Sed si Bramantem tellus antiqua tulisset,
> Hic Macedum regi gratior esset eo.

BIBLIOGRAPHIE

Georgius Dom, *Vita Nicolai V, P. M.*; Romae, 1742.

Manetti, *Vita Nicolai V*, ap. Muratori, t. III.

D. Louis Pastor, *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge.*

Vasari, *Vite de' pittori*; Bologna, 1647.

Gotti, *Vita di Michelangelo Buonarotti*; Firenze, 1875.

Condivi, *Vita di Michelangelo*; Firenze, 1746.

Bonanni, *Numismata Summorum Pontif. Templi Vatic. Fabr. indicantia*; Romæ, 1696.

Serlio, *li Cinque libri d'Architettura*; Venezia, 1559.

Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'Art par les monuments.*

Quatremère de Quincy, *Histoire de la Vie et des ouvrages de Raphaël*; Paris, 1824.

Conrolli, *Vita di Raffaelle.*

Dumesnil, *Histoire de Jules II*; Paris, 1877.

Muntz, *Raphael*; Paris, 1886.

Geymuller, *Projets primitifs pour la reconstruction de Saint-Pierre.*

Pungileoni, *Vita di Bramante.*

Pàris de Grassi, *Diarium*; éd. Frati.

E. Muntz, *les Architectes de Saint-Pierre de Rome d'après des documents nouveaux* (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XIX, p. 353; t. XX, p. 506 et ss.).

II

MICHEL-ANGE

Jules II mourait en laissant à ses successeurs une lourde tâche. La reconstruction de Saint-Pierre n'était pas assez avancée pour ne plus donner d'inquiétude, et l'était trop pour inspirer d'efficaces regrets. Bon gré mal gré, au milieu des décombres amoncelés par Bramante, il fallait marcher. Nul pape ne pouvait songer à laisser le tombeau du prince des Apôtres dans un état si précaire. Le cardinal Jean de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, étant devenu pape sous le nom de Léon X, son élection semblait promettre à la Basilique des jours heureux. Ce ne fut qu'une promesse. Hâtons-nous d'ajouter que la faute n'en revient pas uniquement à Léon X.

Quand ce protecteur des arts, ce prince de la Renaissance, eut fini de célébrer par des fêtes où les réminiscences athéniennes s'étalaient peut-être avec trop de complaisance, son élévation au souverain pontificat, il songea à continuer l'œuvre de Jules II et de Bramante. Il s'agissait de trouver un architecte.

Chose étrange! pas plus que Jules II, Léon X ne pense à Michel-Ange. Il y a comme un voile sur les yeux de ces pontifes, comme après eux, sur les yeux d'Adrien VI et de Clément VII. Ils cherchent bien loin des architectes de second ordre, sans avoir l'air de se douter que le véritable architecte de Saint-Pierre est sous leur main. Ce voile n'était-il pas quelque peu volontaire pour Léon X et Clément VII, tous deux de la maison des Médicis? N'y avait-il pas entre eux et Michel-Ange une secrète mésintelligence?

Léon X, à la vérité, semble utiliser ses talents, mais loin de Rome, et le fait passer cinq années à diriger l'exploitation d'une carrière de marbre pour les tombeaux de sa famille; cinq années perdues, et, quand il s'agit de Michel-Ange, c'est une perte irréparable. La politique, là comme ailleurs, — nous en sommes convaincu, — a fait son œuvre de discorde et d'exclusivisme. Si Michel-Ange n'a pas été choisi comme architecte de Saint-Pierre, c'est elle qui est responsable.

Élevé par les Médicis, au palais de Laurent le Magnifique, qui avait eu l'intuition de son génie, Michel-Ange, comme homme privé, leur savait gré de leurs bienfaits, et ne craignit pas, après leur chute, de témoigner d'homme à homme, à Pierre de Médicis, ignominieusement chassé de Florence, une reconnaissante sympathie; mais, comme homme public, il ne leur pardonnait pas l'asservissement de sa patrie. Michel-Ange avait entendu la grande voix de Savonarole, et, sans être devenu un fervent *piagnone,* il avait reçu de ce cœur intrépide une étincelle de l'ardent patriotisme qui le dévorait.

Quiconque avait suivi Savonarole, même à distance, ne pouvait aimer la domination des Médicis. Léon X le savait; Clément VII le sut encore mieux plus tard, lorsque, aidé du roi de France, il mit le siège devant Florence. En face de lui, au premier poste, membre du gouvernement des Neuf de la défense nationale, Michel-Ange réparait les fortifications. Son génie trouva grâce devant les Médicis, qui lui pardonnèrent ses agissements politiques, lui confièrent d'importants travaux, sans cependant le mettre au premier rang.

En dehors de cette mésintelligence, nous ne pouvons comprendre comment Léon X, qui se servait de Michel-Ange comme architecte à Florence, l'ait oublié à Rome alors qu'il cherchait, sans le trouver, l'homme capable de diriger la reconstruction de Saint-Pierre.

Au lieu d'un architecte il en prit trois, estimant que les talents d'un seul ne pouvaient suffire à une telle entreprise. C'étaient Raphaël, Fra Giocondo et Julien de San Gallo.

Comme peintre, Raphaël n'est pas à présenter : tout le monde connait ses œuvres merveilleuses; comme architecte, il était le disciple de Bramante, son compatriote. A son lit de mort, Bramante avait supplié Léon X de lui donner sa succession, malgré sa jeunesse. Ce pontife l'accorda d'autant plus volontiers, qu'il avait lui-même pour Raphaël une vive affection. Le bref qui l'institue architecte de Saint-Pierre, daté du 7 août 1514, est plein de cet attachement nuancé de la plus paternelle sollicitude pour l'avenir de l'artiste. En voici quelques passages :

« Puisque, outre l'art de la peinture, dit le pontife, dans lequel tout

le monde s'accorde à vous déclarer maître, vous possédez, au jugement de Bramante, la même excellence dans l'architecture, comme il l'a affirmé en disant, avant de mourir, que nous pouvions vous confier l'œuvre de la reconstruction du temple du prince des Apôtres, — jugement hautement confirmé par le dessin que vous nous avez présenté pour cette basilique. — Nous, qui avons le plus vif désir de construire ce temple avec la plus grande magnificence et le plus rapidement possible, nous vous nommons surintendant de ce travail avec une solde de trois cents ducats d'or par an.



Tombeau de Léon X, par Baccio Bandinelli (Église de la Minerve).

Nous vous exhortons de plus à entreprendre cette œuvre en pensant à votre gloire et à votre nom, auxquels vous devez donner, dès votre jeunesse, une base solide. Pensez également à répondre à nos espérances, à notre paternelle bienveillance, et enfin à la dignité de ce temple qui a toujours été le plus grand et le plus saint, et à votre dévotion envers le prince des Apôtres[1]. »

Malgré ses espérances et le jugement de Bramante, Léon X jugea utile, à cause de la jeunesse de Raphaël, — il n'avait que trente-deux ans, — de lui adjoindre deux compagnons, deux graves mentors beaucoup plus âgés que lui et célèbres en architecture, Fra Giocondo et Julien de San Gallo.

[1] Gotti, p. 127.

Fra Giocondo était né à Vérone. Philosophe, théologien, littérateur, architecte, il eut pour disciple Scaliger, et pour ami l'empereur Maximilien d'Autriche. Il entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, où il trouva en honneur la doctrine et les arts. Cet ordre avait déjà donné à l'Église Fra Angelico et Fra Bartholomeo, dont les admirables peintures émerveillaient le monde; Fra Sisto et Fra Ristoro, qui avaient construit à Florence cette église de Sainte-Marie-Nouvelle, que Michel-Ange saluait « belle et gracieuse comme une fiancée ». Fra Giocondo se trouvait donc dans un milieu artistique favorable au développement de son talent d'architecte. Il n'est point un inconnu pour la France. Appelé à Paris par Louis XII, il construisit, entre autres travaux, le pont Notre-Dame. C'était un religieux de très sainte vie, de caractère jovial et de grande affabilité. Il avait près de quatre-vingts ans quand Léon X l'appela comme architecte de Saint-Pierre.

Julien de San Gallo, de son vrai nom Giamberti, était Florentin. Il dut son surnom au couvent qu'il construisit pour les augustins de San Gallo, situé aux portes de Florence. Son père le destinait à la sculpture sur bois; mais la guerre survenue entre le duc de Calabre et Laurent de Médicis en fit un ingénieur. Laurent le chargea de fortifier Florence et de diriger les manœuvres d'artillerie. Depuis lors ses œuvres d'architecture le mirent au premier rang. Il bâtit le couvent de San Gallo, la basilique de Sainte-Marie *delle Carceri,* à Prato; restaura la voûte de Notre-Dame de Lorette, celle de Sainte-Marie-Majeure à Rome, sous les auspices d'Alexandre VI, qui lui fit exécuter le magnifique plafond à caissons, doré avec le premier or venu d'Amérique. Jules II eut la pensée de le prendre pour architecte de Saint-Pierre et lui demanda un projet, comme à Bramante. Celui de Bramante obtint la préférence. San Gallo se crut offensé et déshonoré, il quitta Rome. Léon X, qui l'aimait beaucoup, l'adjoignit à Raphaël et à Fra Giocondo.

Ces trois hommes éminents avaient le même titre et les mêmes appointements, sans qu'il y eût entre eux aucune subordination. Ils réunirent leurs lumières, et d'un commun accord modifièrent le plan de Bramante en changeant la croix grecque en croix latine. Un nouveau projet fut exécuté par Raphaël, approuvé par Léon X. Ce ne fut qu'un projet. Les deux vieillards, accablés d'âge et d'infirmités, se retirèrent rapidement, Julien de San Gallo en 1515, pour mourir deux ans après à Florence, Fra Giocondo en 1518, date où l'on retrouve son nom pour la dernière fois dans les payements de la révérende Fabrique (27 mars).

En réalité, Raphaël resta le seul architecte de Saint-Pierre, lui-même en fait foi. Peu après sa nomination, il écrivait en ces termes à son ami

Baldassare Castiglione : « Notre saint-père m'a mis un grand fardeau sur les épaules en me chargeant de la construction de Saint-Pierre. J'espère ne pas succomber. Ce qui me rassure, c'est que le modèle que j'ai fait plait à Sa Sainteté et a le suffrage de beaucoup d'habiles gens. Mais je porte ma vue plus haut. Je voudrais trouver les belles formes des édifices antiques. Mon vol sera-t-il celui d'Icare? Vitruve me donne sans doute de grandes lumières, mais pas autant qu'il m'en faudrait. » On ne se douterait pas, en lisant ces lignes, que Raphaël eût des collaborateurs. S'il lui manquait le glorieux passé qui couronnait leurs fronts, il avait sur eux l'avantage de la jeunesse. Pendant qu'ils se couchaient dans leur auréole de gloire, son soleil montait à l'horizon avec de telles splendeurs d'irradiation, qu'on se demandait ce que ce serait son plein midi... Le plein midi ne vint pas.

Malgré ses désirs, malgré ses études de l'antiquité, son œuvre à Saint-Pierre est presque nulle. Absorbé par ses chefs-d'œuvre des Stanze et des Loges, il ne pouvait donner à l'architecture que de rares instants et des regards distraits. D'autre part, il avait reçu de Bramante un monument qui, à peine ébauché, menaçait ruine. Il fallut, sans tarder, s'occuper exclusivement de reprendre en sous-œuvre toute la primitive construction, consolider murs et piliers, travail ingrat et obscur qui dut l'intéresser médiocrement.

La Basilique, dit-on, lui porta malheur. Un jour qu'il se trouvait à la Farnesina, il reçut l'ordre de se rendre en toute hâte au Vatican. Il y arriva après une marche rapide et s'arrêta longuement à parler de la construction de Saint-Pierre. Pendant ce temps la sueur sécha sur son corps, et une fièvre pernicieuse le saisit. Quelques jours après, le vendredi saint 6 avril 1520, jour anniversaire de sa naissance, Raphaël mourait à l'âge de trente-sept ans.

Baldassare Peruzzi, Siennois d'origine, lui succéda. La croix latine lui déplut. Léon X, du reste, était effrayé de l'énorme dépense que les proportions gigantesques de la Basilique allaient exiger. Il voulait une réduction. Peruzzi le servit à souhait. Il fit un plan en forme de croix grecque, de dimensions plus restreintes. Les quatre branches de sa croix se terminaient par quatre absides, avec cette particularité que chacune de ces absides avait une porte s'ouvrant sous un portique semi-circulaire. Saint-Pierre était rapetissé. D'après ce projet, la coupole centrale était flanquée de quatre coupoles plus petites, destinées à en augmenter l'effet en offrant aux regards un terme de comparaison. Ce plan, malgré sa modestie, fait honneur à l'architecte; dans ses grandes lignes, mais dans des proportions plus vastes, il deviendra celui de Michel-Ange.

Sur ces entrefaites, Léon X vint à mourir. Il eut pour successeur Adrien VI. Son origine allemande, les désordres de la cour romaine, les cris d'alarme de la chrétienté, les progrès de la Réforme, tout contribua à faire de ce pontife un réactionnaire. Si son règne avait été plus long et ses efforts couronnés de succès, la Renaissance eût péri, étouffée dans son berceau. Pendant un an les artistes se reposèrent. Peruzzi avait à peine terminé une de ses absides; peu encouragé, peu payé, il hésitait à poursuivre une œuvre qui ne plaisait pas, quand, à la mort d'Adrien, un Médicis monta de nouveau sur le Siège apostolique (1523). C'était Clément VII. La Renaissance triomphait. Mais bientôt un autre triomphateur vint ruiner toutes les espérances, que l'exaltation de Clément VII avait fait naitre. En 1527, le connétable de Bourbon, aux ordres de l'empereur Charles-Quint, mettait le siège devant Rome. Tué sous les remparts, il fut cruellement vengé. La ville, emportée d'assaut, fut livrée au pillage, et jamais, même sous Genséric et ses Vandales, il n'y eut plus horribles cruautés, plus sacrilèges profanations. Ce fut, pour les artistes, le signal d'une dispersion générale. Le pape était prisonnier dans le château Saint-Ange; ses ressources ne suffisaient même pas à payer sa rançon, puisqu'il dut vendre les vases sacrés de la Basilique. Il n'y avait plus rien à faire, rien à peindre, rien à sculpter, rien à construire.

Peruzzi fuyait, laissant à des temps plus heureux la continuation de ses travaux, lorsqu'il lui arriva une étrange aventure. L'architecte de Saint-Pierre avait, parait-il, un extérieur grave et imposant. Les soldats du Connétable le prirent pour un prélat déguisé, riche proie, pensaient-ils, car la rançon était en proportion de la dignité. Ils l'arrêtèrent. Le malheureux eut beau protester qu'il était incapable de rien payer, étant peintre et architecte de son métier, personne ne voulut le croire. Fort heureusement, un des chefs de la bande le prit au mot et le mit en demeure de faire la preuve. On le conduisit au camp espagnol devant le cadavre du Connétable : « Si tu es peintre, lui dit-il, fais le portrait de ce brave. » Peruzzi était sauvé. Il prend une toile, des pinceaux, et en quelques touches vigoureuses il reproduit la physionomie du cadavre d'une manière si saisissante, qu'on lui fait grâce de la vie et de la rançon. Plus tard il eut la malchance de se brouiller avec Clément VII en refusant de lui servir d'ingénieur au siège de Florence. Aussi ses travaux à la basilique Vaticane avancèrent lentement. Pauvre, découragé, vieilli, il assista sans grande espérance à l'élection de Paul III. Il faut croire que, malgré son grand âge, son talent incontestable suscitait encore des jalousies, car il mourut empoisonné, dit-on, par des rivaux avides de prendre la direction de Saint-Pierre.

Elle échut à Antonio San Gallo, neveu de Julien, le collègue de Raphaël et de Fra Giocondo. Il fit un nouveau projet, le quatrième depuis Jules II. Croix grecque surmontée d'une coupole, ornée de colonnes, de pyramides, de statues, et accompagnée de deux tours, plus deux campaniles à la façade. On était loin du plan économique de Peruzzi. Ce projet fut trouvé merveilleux, comme tous ceux de ses prédécesseurs. Mais Antonio San Gallo, qui paraît avoir été un homme très pratique, fut plus avisé qu'eux. Au lieu de laisser ses plans sur le papier, il fit un



Clément VII, par Sebastiano del Piombo.

modèle en bois, très compliqué, très détaillé, qui coûta quatre mille cent quatre-vingt-quatre écus à la Fabrique de Saint-Pierre. Ce modèle, qui parlait aux yeux, eut plein succès. Il valut à l'auteur une prime de quinze cents écus du souverain pontife et autant de la Fabrique. Le malheureux n'eut pas le temps de les toucher. Occupé, par ordre de Paul III, à canaliser la rivière Vellino à Terni, il prit la fièvre et mourut en 1546.

Paul III n'était pas sans embarras. Où trouver un architecte? Il supplia Jules Romain d'en accepter la charge. Après d'ingrats et longs pourparlers, le célèbre artiste, à son corps défendant, venait de consentir quand il mourut à son tour. On fit des ouvertures à Sansovino, qui ne voulut rien entendre et refusa de quitter Venise. L'idée de Nicolas V et de Jules II était en péril, un seul homme pouvait la sauver

De guerre lasse, le pape finit par où il aurait dû commencer; il se souvint de Michel-Ange, et le pria d'accepter la direction de la Basilique. Il est douloureux de voir Michel-Ange choisi à défaut d'autres, comme un pis-aller.

Ce n'était plus qu'un vieillard, mais quel vieillard! Il portait sur ses épaules un monde, ce monde qui s'appelle dans les arts la chapelle Sixtine. Michel-Ange n'a pas d'égal. Il est le prince de la peinture et de la sculpture, comme Michel, son saint patron, est le chef des milices célestes. Les génies passent au-dessous de lui, et leurs noms sont sublimes : ils s'appellent Raphaël, le Dominiquin, le Pérugin, Guido Reni, Sodoma, Fra Angelico, Véronèse, Titien, Tintoret, mais ils sont à ses pieds; il est au milieu d'eux comme ce Moïse que sa main vigoureuse a taillé, le front illuminé des rayons divins, le regard dominateur.

Dieu semble avoir conservé les jours de Michel-Ange pour élever à son Vicaire en terre un temple digne de sa gloire.

Michel-Ange hésita, prétextant son grand âge : il avait soixante-douze ans. Il disait, non peut-être sans quelque ironie, qu'il était peintre, sculpteur, et pas architecte. La place, à la vérité, n'était pas enviable. Les San Gallo, oncle et neveu, avaient à Rome, pour leur succéder, toute une coterie qui se disputait la direction des travaux, non pour l'honneur de l'art ou l'amour du prince des Apôtres, mais parce que cette direction était une abondante et intarissable source de richesses. Ces architectes de deuxième et troisième ordre, plus épris de l'argent que de leur art, cherchaient avant tout à faire traîner en longueur la construction, et à ne jamais la finir. Vasari dit tout crûment : « C'était une boutique, un trafic d'argent. » Michel-Ange, honnête homme par excellence et grand chrétien, ne voulait pas se prêter à ces honteuses et déloyales combinaisons. D'autre part, écarter les San Gallo c'était se vouer à une haine implacable. Il refusa les offres de Paul III. Le pape, ne pouvant rien obtenir par ses prières, agit d'autorité, il ordonna. L'artiste se soumit; c'était le 1er janvier 1547, date mémorable dans les annales de la basilique Vaticane.

Cette fois, Saint-Pierre avait trouvé son architecte.

Du premier coup, Michel-Ange coupa court à toutes les rapacités des San Gallo. Il refusa toute rétribution, voulant, disait-il, travailler pour l'amour de Dieu, de la sainte Vierge et du prince des Apôtres. Aussi grand par la foi que par le génie, il avait à cœur de se présenter au tribunal de Dieu portant dans ses mains, pures de tout intérêt personnel, la basilique de Saint-Pierre.

Dans le Bref qui l'institue « commissaire, préfet et architecte de la

Basilique sa vie durant ». Paul III rend hommage à ce pieux désintéressement, auquel, à n'en pas douter, les pontifes romains n'étaient pas habitués. De plus, il donne à Michel-Ange pleins pouvoirs sur la Basilique. A lui de faire tel modèle qui lui plaira, de détruire, de bâtir à son gré, sans avoir égard à la dépense, sans le contrôle des députés de la Fabrique auxquels le pape enlève toute autorité, toute juridiction sur l'artiste et son œuvre. A lui également de choisir les entrepreneurs et les ouvriers, sans que personne ait à se plaindre. Michel-Ange est le maître de la Basilique [1].

Cette toute-puissance devait nécessairement déplaire aux San Gallo et à la révérende Fabrique : aux San Gallo, qui étaient mis à la discrétion de Michel-Ange, même pour les travaux secondaires; aux députés de la révérende Fabrique, qui perdaient leur contrôle, — ce que les gens, même les plus ignorants, n'aiment jamais perdre. Les uns et les autres vont faire à l'architecte une guerre acharnée : ce sont des ennemis implacables.

Fort de l'autorité pontificale, Michel-Ange se mit à l'œuvre. Le projet d'Antonio San Gallo, surchargé d'ornements inutiles, dépourvu de l'austère simplicité qui convenait à une basilique chrétienne, telle que la rêvait Michel-Ange, lui déplut. Un jour les San Gallo lui disaient par ironie : « Le plan d'Antonio est un pré plantureux où vous pourrez brouter à votre aise. — Oui, leur répondit-il, un pré où peuvent brouter les brutes qui ne connaissent rien à l'architecture. » Il s'en explique lui-même dans une lettre à Bartholomeo Ammanati, dont nous avons déjà cité quelques passages concernant Bramante. Outre les défauts techniques d'architecture, le grand reproche qu'il fait à ce projet est le manque de lumière. « Il y aurait, écrit-il, tant de coins obscurs que ce serait plaisir pour cacher les brigands et fabriquer de la fausse monnaie, etc., de manière que le soir, à la fermeture des portes, il faudrait au moins vingt-cinq hommes pour chercher dans tous les coins ceux qui voudraient s'y cacher [2]. » Autoritaire comme il l'était dans son art, Michel-Ange n'était pas homme à marcher sur les brisées d'autrui. Il construisit de toutes pièces un nouveau modèle en bois qui coûta vingt-cinq écus. Nous sommes loin des quatre mille cent quatre-vingt-quatre écus qu'avait coûtés celui de San Gallo.

Le plan de Michel-Ange, tel qu'il est conservé à la Fabrique de Saint-Pierre, eût donné à la basilique un caractère de grandeur imposante. Sans avoir les dimensions colossales des autres plans et même de la basi-

[1] Gotti, II, p. 133.
[2] Gotti, I, p. 305.

lique actuelle, celle de Michel-Ange eût produit un plus majestueux effet. On peut dire qu'elle était toute dans la coupole; car la coupole gigantesque dessinée par l'artiste, accompagnée de quatre coupoles de moindre élévation, lui servant pour ainsi dire de marchepied, eût écrasé le spectateur par sa hauteur prodigieuse. Les bras de la croix grecque, d'égale proportion, d'une ligne sévère, ayant pour façade un simple portique de colonnes, comme celui du Panthéon, n'auraient servi qu'à la porter sans l'amoindrir en l'éloignant. Ce plan, grandiose dans son ensemble, pur dans ses lignes, austère dans ses ornements, était digne du génie de Michel-Ange : il est à jamais regrettable qu'on s'en soit écarté.

Ce n'est pas la faute de Paul III. Dans son Bref, approuvant hautement ce projet, il ordonne de n'y rien changer, rien ajouter, rien retrancher *in perpetuis temporibus*.

Avec Michel-Ange la construction de la Basilique marcha rapidement. Il choisit de bons ouvriers, surveilla lui-même la qualité des matériaux, voulant que la solidité de l'édifice fût irréprochable. Il renforça à son tour les quatre piliers devant porter la coupole centrale, posa dessus cette admirable et gracieuse corniche qui fait le tour de la Basilique, bâtit les deux côtés de la nef transversale avec leurs absides et leurs autels. Au dehors, il remplace par du travertin le péperin que Bramante avait employé. Il construit ces murs extérieurs ornés de niches, de pilastres, de chapiteaux, qui sont une merveille de l'architecture des temps modernes. On admire beaucoup l'intérieur de Saint-Pierre, mais peut-être ne fait-on pas assez attention à l'extérieur : une promenade autour de la Basilique est une découverte.

Partout où il y avait à réformer les plans de ses prédécesseurs, Michel-Ange activa le travail. Il voulait, avant de mourir, tellement asseoir et fixer son œuvre, qu'il fût impossible de la dénaturer. C'était vraiment son œuvre à lui, et le grand vieillard y dévouait les dernières forces de son corps et les derniers éclairs de son génie.

Il fallut se décider à détruire encore une partie de la vieille Basilique et à séparer le reste du chantier de construction, de manière à laisser toute liberté au culte et à la dévotion des fidèles. Michel-Ange éleva en avant de la Confession un mur qui dérobait les travaux. Y avait-il une porte donnant accès à la Confession même, nous ne pouvons que le supposer. En tout cas, pour en indiquer la place, on suspendit à ce mur des lampes qui brûlaient devant le tombeau de saint Pierre. On transporta dans la partie réservée au culte les reliques des saints martyrs Processe et Martinien, de sainte Pétronille, de saint Chrysostome, la célèbre statue de saint Pierre, les autels et les mausolées des papes. Puis les démolis-

FRONS BASILICÆ VATICANÆ
AB ANTONIO SANGALLO DELINEATA

Plan d'Antonio San Gallo

seurs commencèrent de nouvelles ruines. Les oratoires de Sainte-Pétronille, de Saint-Michel, situés à gauche de la basilique, et tant d'autres élevés par la piété des papes et des fidèles depuis mille ans, tombèrent sous les coups de pic. Il y eut moins de pillage, moins de dévastations que sous Bramante; mais, malgré tout, nombre infini de souvenirs précieux disparurent sans retour, et avec leurs autels antiques les saints perdirent le culte traditionnel que les fidèles étaient habitués à leur rendre. Avec les vieux murs, les vieilles dévotions tombent: c'est tout un passé qui entre dans l'oubli.

Au milieu de ces travaux, Paul III vint à mourir. Le grand honneur de ce pontife est d'avoir rendu justice à Michel-Ange; à ce titre, il méritait d'avoir son tombeau à la place d'honneur dans la Basilique. Il occupe, au fond de l'abside, la droite de la chaire de saint Pierre.

Michel-Ange perdait en lui un protecteur dévoué. Avec son successeur, Jules III, commence une série de déboires. Non pas que ce pontife lui fût contraire, mais il prêta une oreille trop complaisante aux accusations de la coterie sangallesque. Il y avait quelques architectes ou entrepreneurs qui ne pardonnaient pas au grand homme de leur avoir enlevé, au détriment de leur bourse, la direction de l'édifice. Toute la question était là.

Sous Paul III, leurs murmures peu écoutés en haut lieu avaient effleuré Michel-Ange sans l'atteindre. Mais, à sa mort, il y eut une explosion de rancunes étouffées, de colères longtemps concentrées. A les entendre, en modifiant le plan de San Gallo, l'architecte avait défiguré à jamais la construction de la basilique. Son œuvre était ridicule.

A l'époque de l'élection de Jules III, Michel-Ange achevait le bras de la croix du côté sud, où se trouve actuellement l'autel des saints Simon et Jude, lieu très probable du crucifiement de saint Pierre. Les murs étaient élevés, la grande abside et les trois hémicycles où sont les autels terminés. Au-dessus des autels il avait ouvert trois fenêtres, se disposant, pour donner une lumière plus abondante, à en ouvrir trois autres au-dessus de la corniche. Comme il n'avait pas l'habitude de dire ses projets, on crut, de bonne foi ou non, qu'il n'y aurait que les trois fenêtres inférieures pour éclairer cette immense nef transversale. L'occasion de nuire à l'architecte était trop bonne pour qu'on n'en profitât pas. Immédiatement les San Gallo vont trouver Jules III, et accusent Michel-Ange de bâtir une basilique sans lumière. D'après leurs dires, c'en était fait de l'honneur du prince des Apôtres. Son temple était manqué, le temps perdu, l'argent dissipé, les fidèles trompés, le pape indignement joué. L'accusation, soutenue par les cardinaux Salviati et Cervini, devint si

violente, que Jules III voulut en avoir le cœur net. Il réunit la commission de la Fabrique de Saint-Pierre, et cita Michel-Ange à comparaître devant lui.

C'était une faute, une concession dangereuse, qui dans le cas devenait odieuse, car les membres de la Fabrique de Saint-Pierre n'avaient pas pardonné à Michel-Ange leur exclusion, par Paul III, de la suprême direction des travaux. Ils étaient donc juges et parties. L'illustre vieillard se soumit. Il parut devant ses juges la tête haute, comme un accusé dont la conscience est en paix, l'honneur intact, la cause assurée.

Le pape se chargea du réquisitoire. Il développait longuement tous les griefs accumulés contre l'architecte, quand Michel-Ange l'interrompit vivement et lui dit : « Saint-Père, je voudrais entendre parler les accusateurs eux-mêmes, quels sont-ils? — C'est nous, riposta le cardinal Cervini, nous qui vous accusons de bâtir une basilique sans lumière. — Monseigneur, reprit Michel-Ange, au-dessus des fenêtres déjà ouvertes je dois en percer trois autres. — Vous ne nous l'avez jamais dit, » répondit aigrement le cardinal. Poussé à bout, et voulant en finir une bonne fois avec ces mesquines tracasseries de sacristie, Michel-Ange se redressa : « Monseigneur, répondit-il, je ne suis pas obligé et je ne veux pas être obligé de vous dire, pas plus à vous qu'à un autre, ce que je dois, ce que je veux faire. Votre office est de me donner de l'argent et de prendre garde aux voleurs. A moi seul la charge de faire et de diriger le plan de la Basilique. » Et, se tournant vers le pape, il ajouta : « Saint-Père, vous voyez ce que je gagne à ce travail; si mes fatigues ne profitent pas à mon âme, je perds mon temps et mes forces. » Le pape, qui en réalité l'aimait beaucoup, et n'était pas fâché de la verte correction qu'il venait d'administrer à ses ennemis, lui mit familièrement la main sur l'épaule, et lui dit : « C'est bien, soyez sans crainte; vous gagnez beaucoup pour le temps et pour l'éternité. »

N'est-il pas pénible de voir ce grand homme sur la sellette, jugé par des ignorants et des envieux? Il avait triomphé cette fois et humilié ses adversaires : grief de plus. Michel-Ange le comprit, et craignant de nouvelles attaques, voulant finir ses jours en paix, il demanda à Jules III la permission de se retirer à Florence. Jules III répondit par un Bref renouvelant toutes les louanges, toutes les approbations, tous les pouvoirs concédés par Paul III. L'artiste, réconforté, se remit à l'œuvre avec courage.

Il ne s'occupait pas seulement, comme Bramante, des grandes lignes de l'architecture; tout l'intéressait, tout passait sous ses yeux, tout était surveillé. La qualité des matériaux l'inquiétait vivement. Pas de com-

promis, pas de pots-de-vin, quand il s'agissait de son œuvre. Il était impitoyable pour les marchés frauduleux qui en menaçaient la solidité. Il écrivait aux entrepreneurs des travaux : « Vous savez que j'ai dit à Balduccio de ne pas envoyer sa chaux si elle n'était pas bonne. Malgré cela il l'a envoyée mauvaise, tout en étant sûr d'avoir à la reprendre, ce qui me fait soupçonner qu'il y a une entente avec l'ouvrier qui l'a



Plan de Michel-Ange.

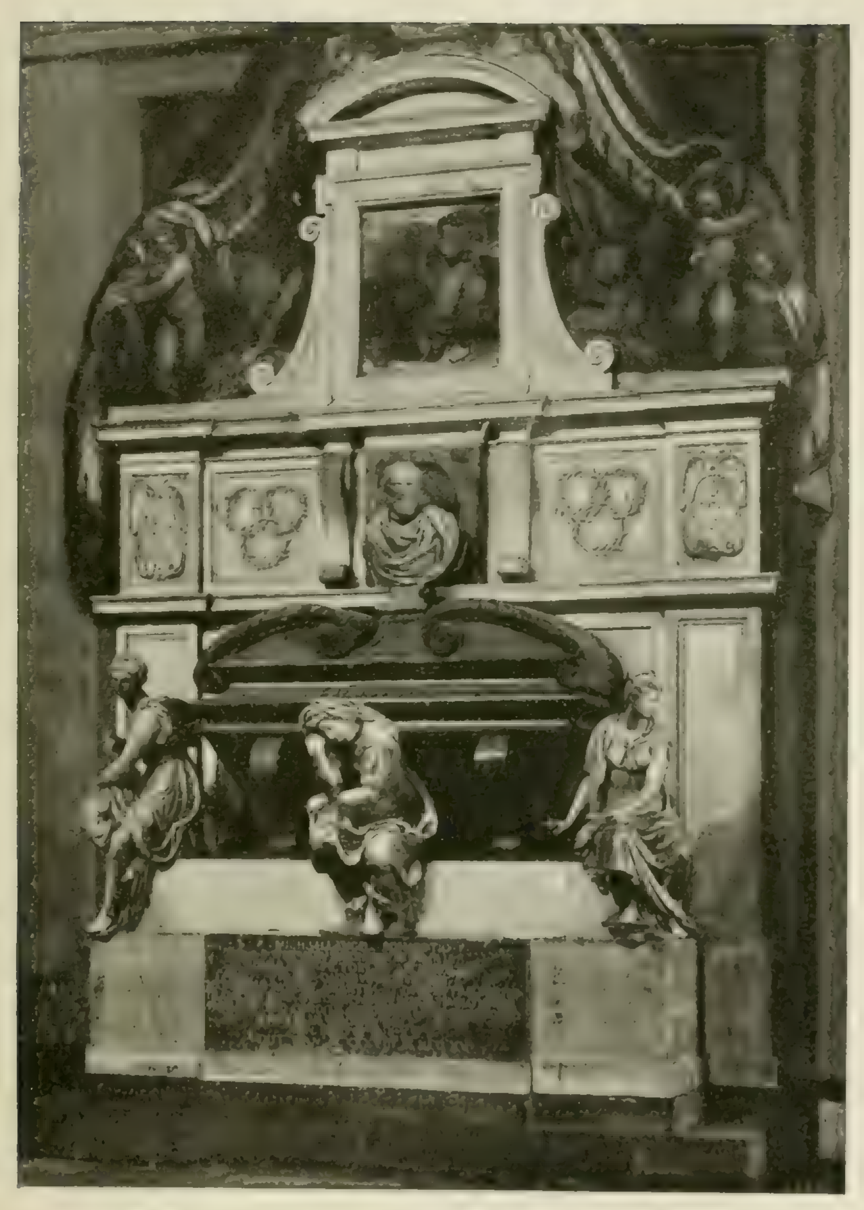
acceptée. C'est faire un grand plaisir à ceux que j'ai chassés du chantier pour semblable action. Qui accepte de mauvais matériaux pour cette construction, malgré ma défense, se déclare l'ami de mes ennemis. Il doit y avoir une nouvelle coterie. Les promesses, les pourboires, les présents corrompent la justice. Je vous prie donc, au nom de l'autorité que j'ai du pape, de n'accepter aucuns matériaux qui ne soient convenables, quand même ils viendraient du ciel... »

Cette honnêteté, ce désintéressement, si contraires à l'usage, ne désarmaient pas, tant s'en faut, la coterie des San Gallo : elle eut l'espérance du triomphe. Jules III étant mort, le cardinal Cervini, l'accusateur auquel Michel-Ange avait si rudement fermé la bouche, fut élu pape sous le nom

de Marcel II. C'était un ennemi. Heureusement, il mourut après vingt-deux jours de pontificat. Il eut pour successeur le cardinal Caraffa, Napolitain, qui prit le nom de Paul IV. Ce pontife amena avec lui un architecte, Pierre Ligorio, qui, voyant Michel-Ange très avancé en âge, — il avait quatre-vingt-un ans, — escompta sa mort prochaine et se crut déjà architecte en chef de la Basilique. L'illustre vieillard, d'une santé vigoureuse, trompa ses espérances; cette déception en fit un adversaire. Pierre Ligorio fit chorus avec les San Gallo, répétant partout, et surtout au pape, qui avait pour lui l'oreille très complaisante, que Michel-Ange tombait en enfance. Cette infamie le blessa cruellement.

Un accident malencontreux vint aggraver la situation. On faisait alors la belle voûte en berceau du transept où se trouve l'autel des saints Simon et Jude; Michel-Ange avait tracé le dessin, donné les mesures. Il arriva que l'entrepreneur, chargé de l'exécution, prit mal ses dimensions: on dut en démolir une partie. Ce fut un cri de victoire dans le camp ennemi. La preuve était faite: le pape ne pouvait plus laisser la direction de travaux si importants à un homme dont la tête n'était plus de force à les surveiller. Les accusations devinrent si violentes, que les amis de Michel-Ange s'en émurent. Au-dessus de ces basses intrigues, il paraissait ignorer l'orage qui s'amoncelait sur sa tête. Côme de Médicis, grand admirateur de son génie, lui fit écrire par un de ses familiers pour l'inviter à se retirer à Florence. Voici l'admirable réponse de Michel-Ange: « Je prends Dieu à témoin que c'est contre ma volonté, par force, que j'ai obéi au pape Paul III en acceptant, il y a dix ans, la construction de Saint-Pierre. Si les travaux avaient été poussés depuis lors comme sous ce pontife, cette construction serait presque terminée, et je pourrais retourner à Florence; mais le manque d'argent fait traîner tout en longueur au moment où les choses sont plus difficiles. L'abandonner à un tel moment serait une grande honte, et je croirais commettre une faute et perdre le fruit de tant de fatigues endurées depuis dix ans pour l'amour de Dieu. Je vous dis ces choses en réponse à votre lettre, et parce que j'ai reçu une lettre du duc qui m'a bien surpris, tant Sa Seigneurie daigne me parler avec tendresse. J'en remercie Dieu et Son Excellence comme je puis. Je finis, car je perds toute mémoire et toute cervelle : écrire, du reste, n'est pas mon métier. Mon but est de vous faire comprendre ce qui résulterait de mon départ et de l'abandon de cette construction. Ce serait faire plaisir à beaucoup de voleurs, être cause de sa ruine et peut-être la faire abandonner à tout jamais. »

Qu'admirer le plus dans cette lettre? Tout y est grand, le sentiment chrétien comme le dévouement.



Tombeau de Michel-Ange, par Vasari (Florence, église Santa-Croce)

Michel-Ange connaissait bien son entourage; il voulait à tout prix, même au prix de son honneur et de son repos, sauver la basilique de Saint-Pierre, menacée par les ambitions vaniteuses et intéressées des San Gallo. En restant à son poste, la construction avançait, lentement sans doute, faute de ressources; mais elle avançait sûrement, suivant le plan que son génie avait tracé. Déjà la croix grecque était parfaitement dessinée, les quatre bras voûtés; sur les piliers du centre on élevait le tambour qui devait porter la coupole. Les ennemis les plus acharnés ne pouvaient qu'admirer malgré eux la hardiesse de cette conception, sans cesser toutefois d'attaquer perfidement son auteur.

A cette même époque, dans les premiers jours du pontificat de Paul IV, Michel-Ange eut à ajouter à tous ces ennuis du dehors une douleur plus intime qui le touchait au cœur. Depuis vingt-six ans il avait à son service un domestique appelé Urbino, qui lui était entièrement dévoué. Le maître se l'était attaché par ses bienfaits; mais, devenu riche, jamais Urbino n'avait voulu le quitter; ils avaient porté ensemble le poids des épreuves et des chagrins de la vie comme celui de la gloire. Pendant la dernière maladie d'Urbino, au plus fort des attaques malveillantes des San Gallo et des soucis sans cesse renaissants que lui causait la Basilique, Michel-Ange, oubliant tout, le soigna lui-même nuit et jour. La nuit, après une journée de fatigues et souvent de chagrin, il se couchait tout habillé près de son fidèle serviteur pour lui donner ses soins, et Michel-Ange avait alors quatre-vingt-trois ans. Quoi de plus touchant que de voir ce grand homme servir de garde-malade à son domestique!

Sa mort lui fut tellement pénible, qu'il ne put s'en consoler. Il écrivait à Vasari cette lettre que nous reproduisons, tant pour faire connaître son noble cœur qu'à raison de l'allusion qu'il y fait aux tracasseries qui le poursuivaient toujours, sans égard pour ses cheveux blancs.

« Mon cher Georges, je ne puis guère écrire; mais pour répondre à votre lettre je vous envoie ces quelques mots. Vous savez qu'Urbino est mort. C'est une immense grâce de la part de Dieu, mais, pour moi, un chagrin profond et une douleur infinie. La grâce de Dieu consiste en ce que Urbino vivant me faisait vivre, tandis qu'en mourant il m'a appris à mourir, non pas avec déplaisir, mais plutôt avec un grand désir de la mort. Je l'ai eu vingt-six ans, et je l'ai trouvé d'une fidélité à toute épreuve, chose rare en ce monde. Devenu riche par mes bienfaits, j'espérais qu'il serait le bâton et le soutien de ma vieillesse, et le voici parti, ne me laissant que l'espoir de le revoir en paradis. Dieu m'a montré par la très heureuse mort qu'il a faite que, pour lui, la chose la plus pénible

en mourant était de me laisser en ce monde de traîtres, où je n'ai que tristesses...[1]. »

Il eut cependant, malgré les criailleries de ses adversaires, une grande consolation. Inquiet de l'âge avancé de Michel-Ange, craignant à juste titre de le voir disparaître, sans qu'il eût donné à son œuvre la dernière main, en jetant lui-même dans les airs la coupole qui devait couronner la Basilique, Paul IV fit les instances les plus vives pour qu'il exécutât un modèle détaillé, complet, de cette coupole. C'était lui donner une preuve évidente et publique du prix qu'il attachait à son projet. Le vieillard y consentit. Il fit d'abord un modèle en terre, puis chargea un artiste, Giovanni Francese, de le reproduire en bois. Ce travail délicat dura plus d'un an; il existe encore.

Ce modèle excita l'enthousiasme universel; aucun ennemi n'osa, pour le moment, relever la tête. Les San Gallo cependant continuaient leurs perfides accusations. Pie IV, un Médicis, ayant succédé à Paul IV, les plaintes recommencèrent plus violentes que jamais. Elles furent inutiles, car le pape confirma Michel-Ange dans sa charge et le combla d'honneurs. Pour imposer silence à Pierre Ligorio, il lui donna comme consolation la direction de la construction du Belvédère. C'était peu. Ne pouvant obtenir la première place à Saint-Pierre, cet architecte tenta d'avoir la seconde.

L'entrepreneur des travaux, César de Casteldurante, étant mort, Michel-Ange, de sa propre autorité, en vertu des pouvoirs qu'il tenait du pape, mit à sa place Luigi Gaëta, en qui il avait toute confiance. La coterie sangallesque ne l'entendit pas ainsi; elle fit tant près des commissaires de la Fabrique, qu'ils choisirent de leur côté, à défaut de Pierre Ligorio, un certain Vanni de Baccio Bigio, leur créature, adversaire déclaré de Michel-Ange. C'était la guerre. Quand Gaëta se présenta au nom de Michel-Ange, on le mit à la porte. Le grand homme sentit vivement l'injure. Sans plus tarder, il va trouver Pie IV, lui raconte toutes les intrigues dont il est victime et lui donne sa démission. Pie IV la refusa, et, voulant connaître à fond la situation, il réunit à l'Ara-Cœli les commissaires de la Fabrique; et pour la seconde fois Michel-Ange, chargé d'années et de gloire, comparut devant ses juges. Le propre neveu de Pie IV fit un rapport si élogieux et si impartial sur l'œuvre de Saint-Pierre, que les accusateurs furent accablés par l'évidence des faits. Il fut établi, démontré avec une telle clarté, que la Basilique était une merveille d'art et de solidité, que Pie IV, indigné, fit mettre les calomniateurs à la porte, con-

[1] Vasari, III, p. 177; Bologna, 1647.

firma de nouveau Michel-Ange dans sa charge, et défendit à qui que ce fût de s'occuper de la direction des travaux.

La victoire était complète; mais le glorieux artiste n'en jouit pas longtemps. Il avait quatre-vingt-neuf ans. Depuis dix-sept ans, il travaillait avec acharnement à cette œuvre qu'il voulait offrir à Dieu comme l'œuvre de sa dernière heure. Dieu semble l'avoir acceptée, car il multiplia autour de lui pendant ces dix-sept ans les tristesses, les déboires, les persécutions capables de donner à son âme profondément chrétienne la suprême purification. Ses amis le prièrent de faire son testament. Il répondit simplement : « Je remets mon âme entre les mains de Dieu; je laisse mon corps à la terre et ma fortune à mes plus proches parents. Quand j'entrerai en agonie, rappelez-moi la passion de Jésus-Christ. »

Le 17 février 1564, il expira.

Michel-Ange pouvait mourir : son œuvre était assurée. La basilique de Saint-Pierre n'attendait plus pour avoir sa perfection, son couronnement suprême, que la coupole incomparable dont son génie avait tracé le plan, dessiné les lignes, mesuré les prodigieuses dimensions. C'était pour Michel-Ange la terre promise; mais, comme Moïse, il dut la saluer de loin et se coucher dans la tombe sans que ses yeux aient contemplé ses splendeurs.

Pas plus que Nicolas V, pas plus que Jules II, Michel-Ange n'a dans Saint-Pierre ni un tombeau ni une inscription. C'est peu, mais en réalité qu'en a-t-il besoin? De la dernière assise des fondations jusqu'à la croix de la coupole, toutes les pierres redisent son nom et chantent sa gloire.

BIBLIOGRAPHIE

Vasari, *Vite de' pittori*; Bologna, 1647.

Condivi, *Vita di Michelangelo*; Firenze, 1746.

Gotti, *Vita di Michelangelo Buonarotti*; Firenze, 1875.

Giambattista Busini, *Lettere a Benedetto Varchi sopra l'assedio di Firenze*; Firenze, 1861.

Eugène Muntz, *Histoire de l'Art pendant la Renaissance*; Paris, 1889.

Fea, *Notizie intorno Raffaele Sanzio, Bramante, Michelangelo*, etc., *come architecti di S. Pietro*. Roma, 1822.

Geymuller, *Projets primitifs pour la reconstruction de Saint-Pierre.*

Pàris de Grassi, *Diarium*. Éd. Frati.

Vasari, *Vita di Michelangelo Buonarotti*; Roma, 1740.

III

L'ACHÈVEMENT DE LA BASILIQUE

La mort de Michel-Ange ouvrait la porte à toutes les ambitions. Si lourde que fût la succession, elle était ardemment convoitée; tous les architectes s'agitaient autour de la Basilique, assiégeaient le Vatican. Pie IV ne crut pas qu'un seul homme fût capable de remplacer Michel-Ange; il en prit deux : Pierre Ligorio, dont les intrigues nous sont connues, et Jacques Vignola. Défense absolue à tous les deux de changer en quoi que ce soit le plan de leur prédécesseur. Pierre Ligorio se soumit par force; mais, dès que ce pontife fut mort, il présenta à son successeur saint Pie V de nouvelles modifications, croyant que Pie V, plus occupé de la discipline régulière et de la défense de l'Église contre les Turcs que des choses d'architecture, lui laisserait libre carrière. Sa vanité le perdit. Ce pontife, qui était un esprit supérieur, qui se connaissait en hommes, démêla vite les véritables motifs de ce changement. Il fut impitoyable. Pierre Ligorio, cassé de sa charge, dut se retirer. De nouveau ordre fut donné à Vignola, qui avait été plus prudent, de ne s'écarter sur aucun point du projet de Michel-Ange. Afin d'être plus sûr de la pensée du maitre, Pie V appela à Rome Vasari, son disciple le plus aimé, pour apprendre de sa bouche tous les détails de ce projet et les transmettre au chef de la Fabrique de Saint-Pierre, chargé d'en surveiller scrupuleusement l'exécution.

C'est toute l'œuvre de Pie V dans la basilique Vaticane; car, malgré sa bonne volonté, il dut dépenser ses forces et ses ressources à la défense de la chrétienté. Comment s'occuper de l'achèvement d'un temple matériel

quand l'Église elle-même était menacée dans son existence et le siège de Pierre exposé à devenir le trône du sultan? Pie V n'hésita pas à ralentir pour un moment la marche du travail, car la lutte qu'il soutenait était une lutte à mort; il s'agissait de savoir lequel resterait le maître de l'Europe, du Christ ou de Mahomet. Le Christ fut vainqueur, et la bataille de Lépante sauva la chrétienté; elle sauva aussi la basilique de Saint-Pierre. Pie V avait eu le grand mérite de protéger, par son inflexible volonté, les plans de Michel-Ange : il y ajouta, par la défaite des musulmans, l'honneur d'avoir rendu au Saint-Siège, comme à l'Église, la sécurité. Maintenant que les papes sont à l'abri du danger, ils vont hâter l'achèvement du temple de saint Pierre. Ce sera comme un monument d'actions de grâces au Dieu très bon et très grand, et le témoignage visible et perpétuel du triomphe du Christ et de son règne sur les âmes.

Grégoire XIII, successeur de saint Pie V (1572-1585), appela comme architecte Jacques della Porta, Romain de naissance et architecte de premier ordre. La plus grande preuve qu'il donna de son talent fut de comprendre le plan de Michel-Ange et de s'y conformer. Après avoir mis la toiture de la grande nef transversale et de l'abside, il entreprit la construction de la chapelle Grégorienne, située dans le petit bras droit de la croix. Sa belle coupole, — une des deux accompagnant la coupole centrale, — ses albâtres, ses mosaïques, ses pierres précieuses, en font une des plus riches de la Basilique. De chaque côté de l'autel, il plaça deux colonnes en marbre prises au temple de Romulus. Ce fut la première partie de la Basilique entièrement construite, décorée, livrée au culte. Grégoire XIII plaça sur l'autel une très sainte image de la Vierge qui se trouvait auparavant au tombeau de Léon le Grand, sous le titre de *la Madonna del Soccorso*. De plus, il se souvint que Rome possédait les restes de saint Grégoire de Nazianze, l'illustre docteur, l'intrépide défenseur de la divinité du Christ. Ces restes précieux, transportés de Constantinople à Rome par des religieuses basiliennes fuyant la fureur des iconoclastes, avaient été conservés dans leur monastère au Campo Marzo. Le pontife résolut d'en enrichir sa chapelle et de donner au défenseur de la foi catholique une sépulture honorable près du tombeau de saint Pierre. Les religieuses bénédictines, qui avaient succédé aux basiliennes, tentèrent vainement de garder leur trésor; il fallut obéir et le céder. Après des fêtes splendides, le 11 juin 1580, Grégoire XIII déposait lui-même les restes de saint Grégoire de Nazianze sous l'autel qui lui fut consacré.

L'heure approchait de jeter dans les airs la coupole de Saint-Pierre. Tout était prêt; le tambour qui devait la porter, élevé par Michel-Ange

lui-même, attendait son couronnement. Ce travail gigantesque demandait deux hommes : un pape assez hardi pour l'entreprendre, un architecte assez habile pour l'exécuter. La Providence donna l'un et l'autre. L'ordre de Saint-François fournit le pape.

C'était un petit berger de la marche d'Ancône, du nom de Peretti. Jusqu'à l'âge de douze ans il garda les troupeaux, puis se fit franciscain. De fortes études, une intelligence d'élite, une volonté tenace, une profonde



Tombeau de Grégoire XIII, par Rusconi.

connaissance des hommes et des choses, le conduisirent aux plus hautes dignités. Successivement vicaire général de son ordre, évêque de Sainte-Agathe, cardinal, il fut élu pape à la mort de Grégoire XIII et prit le nom de Sixte-Quint.

Il était bâtisseur infatigable. Malheureusement, pour bâtir il dut beaucoup détruire, et peut-être pourrait-on lui reprocher la disparition de vénérables et antiques monuments qui ne trouvèrent pas grâce à ses yeux. Ce qu'il voulait devait être exécuté sur l'heure. Il avait toutes les violences et toutes les impatiences de Jules II. Seul un homme de cette trempe était capable d'élever la coupole de Saint-Pierre. Il fallait de

l'audace dans la pensée, de la fermeté dans la volonté et de l'argent dans sa bourse. Sixte-Quint en était pourvu.

Cependant, avant d'entreprendre les travaux de la coupole, il voulut, pour ainsi dire, essayer son génie par une œuvre colossale qui se rattache trop à notre sujet pour que nous négligions de la rapporter.

Depuis l'époque néronienne, un témoin des combats des chrétiens et du martyre même de saint Pierre était resté debout, gardé par la Providence. C'était l'obélisque élevé sur le centre de la *spina* du cirque de Néron. Presque tous ses frères, ces géants sortis des entrailles de la terre d'Égypte, avaient été couchés dans la poussière par la hache des Barbares. Seul il se dressait comme un phare indicateur à côté de la basilique Constantinienne. Ce coin retiré lui valut sans doute d'être oublié par les pillards et ménagé par les papes, qui durent en abattre quelques-uns pour couper court aux pratiques superstitieuses dont ils étaient l'objet. La plupart, en effet, étaient consacrés au soleil, et les chrétiens avaient une tendance à leur témoigner une certaine vénération.

Le peuple, et avec lui tous les érudits jusqu'au temps de Sixte-Quint, pensaient que Caligula avait enfermé dans la boule qui surmontait l'obélisque du Vatican les cendres de Jules César. L'auteur du livre *de Mirabilibus urbis Romæ* écrit : « Près de là se trouve le monument de César, l'obélisque où ses cendres reposent dans leur sarcophage, c'est-à-dire la pomme d'or. De même que de son vivant le monde entier lui était soumis, de même après sa mort tous les corps des autres défunts lui sont inférieurs. Autour de cette pomme d'or se lit cette inscription : « Il était « aussi grand que le monde, et maintenant cette petite urne le contient. » Malheureusement ces témoignages croulèrent devant l'examen de cette pomme d'or : elle n'était pas creuse.

Pour l'Église, cet obélisque était une relique. Témoin du martyre des premiers chrétiens, témoin du martyre et de la sépulture de saint Pierre, n'était-il pas juste qu'il fût témoin de leur gloire et portât haut dans le ciel la croix dont il avait vu les premiers triomphes? La pensée de transporter l'obélisque hantait depuis longtemps l'esprit de Sixte-Quint. N'étant que cardinal, il avait coutume, à chaque visite à Saint-Pierre, d'aller le contempler, répétant volontiers que s'il devenait pape il le placerait devant la Basilique. A peine élu, il tint parole. La Basilique allait s'achever, le projet d'élever la coupole était arrêté dans son esprit; c'était l'heure d'unir dans un même triomphe l'humiliation du passé et la gloire du présent.

Au premier mot qu'il en dit, il y eut une explosion de surprise et de doute ironique. C'est que l'entreprise ne manquait pas de difficultés. Le

poids de l'obélisque était évalué à neuf cent soixante-trois mille livres romaines, soit à peu près trois cent vingt-sept mille kilogrammes. De plus, par suite de l'exhaussement successif du sol ambiant, il était aux trois quarts enterré. Le transport d'une telle masse semblait impossible. De grands architectes, des papes entreprenants, comme Paul III, Jules II et Grégoire XIII, avaient reculé.

Sixte-Quint ne reculait jamais.

Il convoqua à Rome les architectes du monde entier. Plus de cinq cents



Saint-Pierre à l'avènement de Sixte-Quint.

accoururent, laïcs et religieux, chacun avec ses dessins, son projet, son invention. Les imaginations, il faut l'avouer, avaient plus travaillé que les esprits. Certains projets étaient fantastiques. Les uns voulaient le transport en pied, debout, à cause de la difficulté de redresser l'obélisque si on le renversait; d'autres, ni en pied ni renversé, mais seulement incliné. Les uns montraient le moyen de le soulever comme sur le plateau d'une balance; les autres préconisaient des systèmes divers de vis et de roues. Il y en avait pour tous les goûts. Un seul, et non des moins habiles, Ammanati, de Florence, demanda un an de réflexion :

« Un an! lui dit l'impatient pontife. Allez-vous-en, ce n'est pas pour vous! »

Cependant, au milieu de ce tohu-bohu de plans et d'inventions plus ou moins burlesques, un célèbre architecte romain, Fontana, montra un modèle en bois de mécanisme très simple. A l'intérieur d'un échafaudage

était un obélisque en plomb, proportionné à la force des cordages et autres instruments nécessaires pour le soulever. Fontana fit manœuvrer son système devant la commission chargée de l'examen des projets. Elle l'accepta ; mais, craignant que Fontana, encore assez jeune, ne fît quelque étourderie, elle lui adjoignit d'office deux collègues plus âgés, Ammanati, de Florence, et Jacques della Porta, l'architecte en chef de la Basilique.

Fontana, humilié, s'en plaignit à Sixte-Quint. Il avait quarante ans, âge raisonnable, disait-il, où l'esprit a toute sa vigueur bien plus qu'à soixante ans. Il eut gain de cause et demeura seul chargé de l'opération.

C'était plaisir, en ce temps-là, d'avoir à exécuter un travail pour le pape, quand le pape était content. Nous en avons pour preuve la célèbre bulle datée de Saint-Marc, le 5 octobre 1585, par laquelle Sixte donne à son architecte les droits les plus extraordinaires :

Droit de réquisitionner, bon gré, mal gré, tous les ouvriers dont il avait besoin, avec leurs outils et instruments.

Droit de prendre, à son usage, toutes les poutres et toutes les planches qu'il trouverait.

Droit de couper des arbres dans les propriétés de la fabrique de Saint-Pierre, du Chapitre, de l'hospice du Saint-Esprit, *in Sassia* de la Chambre apostolique, sans aucune rétribution.

Droit de pacage pour toutes les bêtes employées aux travaux sur tous les terrains, sauf indemnité.

Droit de franchise de douane et gabelle.

Droit d'exiger les vivres nécessaires aux ouvriers et aux bêtes, sauf payement convenable.

Droit d'exproprier, aux alentours de la place Saint-Pierre, toutes les maisons qui gêneraient les travaux, sauf indemnité.

En outre, obligation aux entrepreneurs du chantier de la Basilique de débarrasser la place au plus vite, afin que l'on puisse commencer les fondations préparatoires au transport de l'obélisque.

Ainsi armé, Fontana pouvait se mettre à l'œuvre.

Dès le 28 avril 1586, tous les matériaux étaient réunis, les grues placées en ordre, le *château* qui entourait l'obélisque pour le soulever, dressé. L'opération fut fixée au surlendemain, 30 avril. Le matin, deux heures avant le lever du soleil, on célébra deux messes en l'honneur du Saint-Esprit, et tous, entrepreneurs, ouvriers, charretiers, Fontana en tête, reçurent la sainte communion. Il ne s'agissait pas uniquement, en effet, de soulever et de transporter un obélisque; il s'agissait d'élever un piédestal à la croix de Jésus-Christ et de glorifier le prince des Apôtres.

C'était un acte de foi. Sixte-Quint, non moins ému que les autres, avait envoyé ses bénédictions.

La journée était belle, la foule immense. Les cardinaux, les ambassadeurs, les patriciens, tous les personnages de distinction étaient accourus; des grappes humaines pendaient de tous les toits. A l'instant suprême, les ouvriers étant à leurs places, Fontana fit mettre genou terre, dire un *Pater* et un *Ave;* puis la trompette donna le signal. Alors, sous l'effort



Sixte-Quint, d'après une gravure de son vivant

des quarante grues, des neuf cents ouvriers, des soixante-quinze chevaux, il se fit comme un tremblement de terre, un craquement formidable : l'obélisque était en l'air. Il y eut une explosion d'enthousiasme; toutes les bombardes du château Saint-Ange éclatèrent, annonçant à la ville le premier succès de l'entreprise. Il en fallait un second, le principal et le plus difficile.

La mise en place de l'obélisque fut fixée au mercredi 10 septembre. Entre temps, il avait été transporté sur la place Saint-Pierre, à côté du piédestal qui devait le recevoir, le même qui le portait autrefois dans le cirque de Néron.

Le matin du 10 septembre, comme pour le soulèvement, deux messes en l'honneur du Saint-Esprit furent célébrées dans l'église de Sainte-Mar-

tine, et tous les ouvriers reçurent la sainte communion. Sixte-Quint lui-même, entouré des cardinaux, voulut présider la manœuvre. Une foule immense encombrait la place, silencieuse, car il y avait peine de mort portée par le pontife contre quiconque parlerait. Et l'on savait que le terrible vieillard ne plaisantait jamais. On n'entendait que le bruit des grues, des cabestans et des leviers, le piaffement des chevaux, les commandements brefs des chefs. Au signal de Fontana, l'obélisque se levait lentement, quand tout à coup, au milieu du silence, un cri retentit : « De l'eau aux cordes ! » Le frottement allait les mettre en feu. On les mouilla rapidement, et l'obélisque, un instant suspendu, s'abaissa majestueusement sur le piédestal.

C'était fait. Un tonnerre d'applaudissements le salua. Enlevé par la foule, Fontana fut porté en triomphe... En cas d'insuccès, des chevaux l'attendaient à la Porta-Angelica pour lui permettre de fuir à la hâte la colère de Sixte-Quint. Ils furent inutiles. Sixte-Quint était radieux. Il donna à Fontana les insignes de l'Éperon d'or, quinze mille écus de gratification, tout le matériel, évalué à vingt mille écus, une pension viagère de deux mille écus et dix mille écus équivalant au traitement de dix chevaliers de Lorette.

Un homme cependant avait encouru la peine de mort en rompant le silence ; il est vrai que son cri avait tout sauvé. C'était un jeune marin de la rivière de Gênes appelé Bresca. Au lieu de le punir, Sixte-Quint voulut le récompenser. Il lui demanda ce qu'il désirait. Sa réponse fut des plus humbles. Il sollicita pour lui et ses descendants le privilège de fournir les palmes nécessaires au Vatican, pour la cérémonie du dimanche des Rameaux. Aujourd'hui encore, ces palmes sont envoyées par la famille de Bresca, qui habite Bordighera, près de San-Remo.

Plusieurs auteurs traitent de légende la peine de mort portée par Sixte-Quint. A la vérité, Fontana[1], dans son mémoire sur le transport de l'obélisque, ne parle que de peines sévères contre tous ceux qui auraient « parlé, craché, toussé bruyamment », sans rien dire de l'incident Bresca. Cet incident n'était pas entièrement à sa louange, puisque son inattention aux cordes allait faire échouer l'entreprise et briser l'obélisque ; il n'est pas étonnant qu'il le passe sous silence et n'insiste pas sur les prohibitions du pape. Prohibitions, du reste, parfaitement en rapport avec le caractère de Sixte-Quint, qui n'hésitait jamais à faire pendre un criminel. Les brigands de la province romaine en ont su quelque chose. La peine de mort, dans le cas, peut paraître excessive ; mais, en réfléchissant, il faut

[1] Cl. Fontana, *della Trasportazione dell' Obelisco Vaticano* ; Roma, 1590.

bien s'avouer que le trouble de la multitude aurait pu déranger la manœuvre et faire tuer une quantité d'ouvriers. Cette menace protégeait leurs vies[1].

Il restait à consacrer l'obélisque de Néron à la gloire de Jésus-Christ. Le vendredi 27 septembre, alors que les échafaudages étaient en partie retirés, on procéda à sa bénédiction solennelle. Une messe en l'honneur de la sainte Croix fut célébrée dans la Basilique, à l'autel du Crucifix; puis le clergé de Saint-Pierre, ayant à sa tête Mgr Ferratini, évêque d'Amaglia, se rendit sur la place, au pied de l'obélisque. L'évêque l'aspergea trois fois d'eau bénite, en récitant les prières de l'exorcisme, et avec un couteau il grava sur chaque face le signe de la croix. Cette cérémonie terminée, il bénit une croix de bronze qu'un diacre, aidé de quelques clercs, fixa sur le sommet, pendant que l'assistance prosternée chantait le *Vexilla Regis*. Plus tard, en 1740, quand on répara cette croix de bronze, sous le pontificat de Clément XII, on y enferma une parcelle de la vraie croix, d'où l'usage de saluer l'obélisque en passant sur la place Saint-Pierre.

Le soulèvement, le transport, le dressage de l'obélisque, coûtèrent au trésor pontifical trente-sept mille neuf cent soixante-quinze écus de monnaie romaine, soit à peu près deux cent cinq mille francs.

L'obélisque appelait la coupole; Sixte-Quint trouva dans Jacques della Porta un architecte aussi ardent et aussi impatient que lui. Le projet de Michel-Ange fut scrupuleusement étudié. Le grand artiste avait eu sous les yeux, pour dessiner sa coupole, deux modèles différents : Sainte-Marie-des-Fleurs, à Florence, et le Panthéon, à Rome. La coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, œuvre de Brunelleschi, lui parut avoir une forme pointue, peu gracieuse au dehors, tandis que celle du Panthéon, à l'opposé, dilatant sa largeur, semble s'affaisser sur sa propre immensité. Il prit un moyen terme et adopta pour la coupole de Saint-Pierre, la forme du plein cintre, qui parait aux inconvénients des deux autres. Jacques della Porta crut bon de modifier quelque peu la pensée du maître, en choisissant la forme elliptique, dont les courbures gracieuses donnaient au dessin de Michel-Ange sa dernière perfection. Sixte-Quint n'était pas homme à laisser modifier le plan de Michel-Ange sans juger par lui-même cette innovation. Avant de monter l'œuvre, il voulut qu'elle fût dessinée à peu près dans sa grandeur naturelle. Il s'agissait de trouver un local suffisant, car le plan de la coupole de Saint-Pierre, dans toute sa dimension, demandait un immense espace. Saint-Paul-hors-les-Murs y pourvut; et

[1] Ce pontife a laissé une telle réputation de sévérité implacable, qu'aujourd'hui encore, à Rome, quand les enfants pleurent, les mères les menacent du « papa Sisto ». C'est le croquemitaine de Rome.

c'est sur le pavé de cette basilique que fut tracée pour la première fois la forme de la coupole actuelle. Sixte-Quint daigna s'en dire satisfait. Mais il était plus facile de dessiner les courbes de la coupole par terre que de la jeter dans les airs. Les plans arrêtés, le projet approuvé, les ordres donnés, il fallait agir.

Pour élever la colonne Trajane, on appuya ses assises successives contre la pointe du Quirinal, dont elle marque la hauteur; pour le Panthéon, on remplit le vide que la coupole devait couvrir, et sur cette montagne tassée, durcie, on la posa comme un couvercle. Il eût été difficile à Jacques della Porta d'élever un tas de terre de hauteur suffisante pour asseoir la coupole de Saint-Pierre. Autant eût-il valu déplacer le Soracte. Il se souvint de Brunelleschi. Cet architecte, cité devant la commission chargée de surveiller les travaux du dôme de Florence, prétendit monter la coupole avec des échafaudages. On le mit à la porte comme un fou, ce qui ne l'empêcha pas de réussir.

Jacques della Porta eut la même audace. Au-dessus des quatre angles de la croix, autour du mur formant le tambour, il dressa de prodigieux échafaudages en bois, et le 16 juillet 1588 il commença les opérations. Vingt-deux mois après, le 24 mai 1590, la coupole de Saint-Pierre était terminée, moins la lanterne. Ces quelques mois avaient suffi pour suspendre au-dessus du tombeau du prince des Apôtres, à une hauteur de plus de cent mètres, un dôme de travertin. Mais Sixte-Quint avait mis à la disposition de l'architecte six cents ouvriers et tout le trésor pontifical.

On eût dit que le vieux pontife attendait ce glorieux événement pour mourir. Deux mois après il expirait.

Sa mort n'arrêta pas les travaux. Dans l'espace de sept mois, Jacques della Porta termina la lanterne et plaça la boule qui porte la croix.

Trois papes, Urbain VII, Grégoire XIV et Innocent IX passèrent trop rapidement sur le siège de saint Pierre, — en moins de deux ans, — pour avoir le temps de continuer les travaux. L'honneur en revint à Clément VIII. Par ses ordres, Jacques della Porta couvrit la coupole, à l'extérieur, de lames de plomb, et la décora à l'intérieur de riches ornements en stuc. Et se souvenant, — exemple assez rare, — que cette œuvre incomparable avait été menée à bonne fin par son prédécesseur Sixte-Quint, ce pontife fit graver sur la base de la lanterne cette inscription : *Sancti Petri gloriæ Sixtus PP. V. anno MDXC. — Pontif. V°.* — C'était un juste hommage rendu à l'intrépidité de Sixte-Quint.

De plus, Clément VIII construisit dans le petit transept gauche, en face de la chapelle Grégorienne, une nouvelle chapelle dans le même style, avec la même richesse, qui s'appelle, de son nom, la chapelle Clémentine. Sous

l'autel, Paul V déposa plus tard les restes précieux de saint Grégoire le Grand. De cette sorte, deux des plus célèbres pontifes de l'Église grecque et de l'Église latine veillent, comme les chérubins de l'Arche, sur le tombeau de saint Pierre.

A Clément VIII on doit encore le pavé de marbre élevé de trois mètres au-dessus du niveau de la basilique Constantinienne; l'autel papal, dont la table en marbre blanc, trouvée au forum Nerva, fut consacrée par lui



Coupole de Saint-Pierre vue des jardins du Vatican.

le 26 juillet 1594, et les décorations en stuc qui ornent les voûtes. Il eut le bonheur de placer au-dessus de la coupole la croix du Sauveur.

Ce fut une belle journée.

Clément VIII choisit pour cette solennité le 18 novembre 1593, jour anniversaire de la consécration de la première basilique par saint Silvestre. Accompagné des quatre cardinaux Gésualdi, Toledo, Pietro et Senzio Aldobrandini, ses neveux, il descendit à la basilique Vaticane, où il fut reçu par le Chapitre et une foule immense. Il bénit, dans la chapelle Grégorienne, deux cassettes en plomb que l'on devait renfermer dans les bras de la croix. L'une contenait une parcelle de la vraie croix et des reliques des saints Apôtres André et Jacques le Majeur et des saints papes et martyrs Clément, Calixte et Sixte; l'autre, sept *Agnus Dei*. Puis il bénit et encensa la croix elle-même. Comme il fallait du temps pour la monter au haut de la coupole et la consolider, des ouvriers furent chargés de la

besogne. Quand la croix apparut au-dessus de la lanterne, dominant comme un glorieux étendard la Basilique et la Ville éternelle, elle fut saluée par les applaudissements de la foule et le chant du *Te Deum*.

Jacques della Porta, justement fier de l'œuvre gigantesque qu'il venait d'accomplir, mit ses armes sur les murs de la lanterne.

Jusqu'ici, la pensée de Michel-Ange avait été scrupuleusement respectée : il restait à construire sur le devant de la Basilique un portique semblable à celui du Panthéon, qui lui eût donné son caractère le plus grandiose, en laissant, au premier plan, la coupole accabler le spectateur de son immensité. Saint-Pierre n'aurait pas été, d'après ce projet, la plus grande basilique du monde ; il en eût été la plus belle.

Malheureusement, les dépositaires de la pensée du grand homme disparaissaient les uns après les autres. Jacques della Porta mourut en 1604, sous le pontificat de Clément VIII. C'était un grand amateur de bonne chère. Se trouvant à Frascati, pour visiter les travaux du belvédère que lui avait commandé le cardinal Pierre Aldobrandini, il but plus que de raison et absorba une quantité énorme de melon. Au retour, dans le carrosse du cardinal, il fut indisposé et n'osa pas avouer son malaise. La voiture le secoua tellement, qu'il étouffa, aux portes de Rome, âgé de soixante-cinq ans.

Le 16 mai 1605 montait sur le siège de saint Pierre le cardinal Camille Borghèse, qui prit le nom de Paul V. A lui était réservé l'honneur de terminer l'œuvre de Jules II. Un accident hâta sa décision. Un jour que l'on célébrait la messe dans la partie réservée de la vieille basilique, à l'autel de la Vierge dite *della Colonna,* un bout de corniche se détacha et tomba sur le pavé, au grand effroi des assistants. Il n'y eut aucune victime ; mais la peur, ce coup de fouet des esprits indécis, précipita les résolutions du pape. Il craignit une catastrophe comme à Parme, où récemment une tour s'était écroulée, ensevelissant de nombreuses victimes sous ses ruines. Les architectes visitèrent avec soin les murs et le toit des vieilles nefs encore debout. Ils constatèrent que les murs avaient subi un écartement considérable. Il fallait se hâter. Le 17 septembre 1605, Paul V réunit le consistoire et déclara aux cardinaux sa ferme résolution d'achever la basilique Vaticane. L'assentiment fut unanime. Seul, le plan fut discuté.

Il y avait aussi une question préalable. Les cinq nefs de la basilique Constantinienne avaient encore assez d'étendue : onze colonnes de front et deux piliers ; des peintures, des mosaïques, des sculptures, des autels, des tombeaux entassés un peu partout les décoraient. Avant de démolir, on eut la bonne pensée de prendre le dessin de ces vénérables souvenirs ; et, de plus, pour éviter la destruction, il fut décidé que tout serait trans-

porté dans les grottes vaticanes. Revanche malheureusement trop tardive des dévastations de Bramante.

Ce fut un branle-bas général de saints, d'autels, de tombeaux, qui, les uns sous terre, dans les grottes, les autres dans la nouvelle basilique, furent mis en honneur ou dans l'oubli. On fit un choix : les corps des saints ornèrent les autels ; ceux du commun, quelques-uns exceptés, furent relégués dans les grottes. Boniface IX, Nicolas V, Urbain VI, Innocent VII, Innocent IX, Marcel II, Grégoire V et tant d'autres,



Coupole du Panthéon

accompagnés de cardinaux, de prélats, de chanoines dont les monuments superbes, les épitaphes triomphantes avaient perpétué longtemps la mémoire et ébloui les pèlerins, prirent modestement le chemin de la crypte. C'était mourir une deuxième fois. Nous retrouverons plus loin les saints dont les vieux ossements ou la poussière reçurent de nouveaux honneurs : pour eux, c'était revivre.

Le 18 février 1606, mercredi des Cendres, la démolition commença, les ouvriers attaquèrent d'abord la partie du toit qui couvrait la façade. Ils descendirent la croix de marbre qui la dominait, croix vénérable entre toutes, posée par Silvestre et Constantin, comme un signe éclatant du triomphe du christianisme. Sur le socle on lisait, écrit en lettres grecques ce nom : *Agrippine*.

Le socle de la statue de la mère de Néron portait la croix du Christ

Puis les tuiles, les poutres, tombèrent sous la hache. Il y en avait de tous les siècles, de tous les papes : tuiles au nom de Grégoire XIII, de Pie V, d'Innocent II, d'Alexandre III, d'Honorius I, de Théodoric le Grand et de Constantin lui-même. Les poutres, taillées dans les forêts des Abruzzes par les ordres de Grégoire le Grand et de ses successeurs, étaient énormes. L'une d'elles, remontant à Constantin dont elle portait la marque, avait des dimensions colossales. Beaucoup de ces poutres, trouvées en bon état, furent employées au toit du palais Borghèse. D'autres servirent à faire les portes de la Basilique.

Le 26 mars, la pioche attaqua les murs et mit à découvert les antiques fondations du cirque de Néron. Une à une les colonnes élevées par Constantin disparurent, colonnes précieuses en violet africain, en *porta santa,* qui furent conservées et décorent aujourd'hui l'entrée du portique. Sur l'une était sculpté le portrait de l'empereur Adrien; elle provenait, à n'en pas douter, de son mausolée. On la brisa maladroitement en voulant la restaurer. La neuvième colonne, près de la Confession, à droite, portait cette inscription : *Loc. M. CC. LVIIII in Chr.,* que Bosio lut en ce sens : « Lieu des deux cent cinquante-neuf martyrs dans le Christ ». Sous la base de cette colonne on trouva un caveau orné de plaques de marbre; celle du fond, en porphyre, était couverte des cendres de ces martyrs, — peut-être ceux qui furent brûlés vifs par ordre de Néron.

Et les démolitions continuèrent. Après le toit, les murs; après les murs, les colonnades; après les colonnades, la chapelle du chœur élevée par Sixte IV. La dernière messe y fut chantée par Mgr Mario Altieri, le 15 novembre 1609, au milieu d'une foule immense. Le monument en bronze de Sixte IV fut ouvert, et l'on retrouva le corps de ce pontife vêtu d'une chasuble en brocart d'or et du pallium, mitre en tête et chaussé de sandales ornées d'une croix. Il avait au doigt un riche anneau qui fut donné à la sacristie. On ouvrit également le tombeau de Jules II, son neveu, qui avait été profané et pillé, comme nous l'avons déjà dit, par les soldats du Connétable. Ses ossements furent réunis à ceux de son oncle, dans le même sarcophage.

La basilique Constantinienne avait vécu. Il n'en restait plus rien, pas même le campanile, pas même le palais de l'archiprêtre, tout avait disparu; la place était nette.

Pendant cette période de ruines, de 1605 à 1610, une grosse question agita les esprits : Fallait-il s'en tenir strictement au plan de Michel-Ange? D'après ce plan, il ne restait plus qu'à prolonger le pied de la croix grecque et à élever la façade. On hésita, ce qui était déjà une faute. La commission de la Fabrique fit de nouveau appel aux architectes. Il y eut

une pluie de projets, dont la plupart furent écartés sans examen. Sur les huit qui eurent les honneurs d'une discussion, celui de Carlo Maderno obtint la préférence. Dès la première heure, cet architecte ne pensa pas à transformer la croix grecque en croix latine. Il usa d'un moyen terme qui, sans détruire l'œuvre du maître, devait la déformer singulièrement. D'après le modèle qu'il fit exécuter, il gardait la croix grecque, mais il la flanquait de plusieurs chapelles : chapelle du Saint-Sacrement, chapelle du chœur, sacristie du chapitre, sacristie des pénitenciers, œuvres para-



Coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, à Florence.

sites, malgré leur utilité, qui brisaient l'harmonie des lignes et en détruisaient le grandiose effet.

Le 8 mars 1607, on creusa les fondations du côté de la chapelle actuelle du Saint-Sacrement, et, le 7 mai, le cardinal Evangelista Pallotta, archiprêtre de la Basilique, posa solennellement la première pierre des nouvelles constructions. Elles furent bientôt interrompues.

Paul V, qui tenait au plan de Michel-Ange, était tiraillé dans tous les sens. On discutait autour de lui, non sans amertume, les inconvénients de ce plan. Cardinaux, chanoines, architectes, semaient dans le peuple leurs idées nouvelles et tâchaient de soulever l'opinion. Ils réussirent. A force de critiques, il parut à tous, même au pape, que la croix grecque par ses dimensions restreintes, — si l'on peut user de telles expressions en face d'un projet qui donnait aux quatre bras de la Basilique une longueur

de cent trente-quatre mètres, celle du dôme de Milan, — ne pourrait suffire ni aux nécessités du culte ni au déploiement des cérémonies pontificales. Les mystiques s'en mêlèrent et triomphèrent des dernières hésitations de Paul V. La démolition du reste de la basilique Constantinienne laissait à découvert une grande partie de son emplacement. Comment profaner un terrain sanctifié par tant de prières? Ordre fut donné à Carlo Maderno de faire un nouveau plan, le plan définitif. Cet architecte, pressé comme Bramante et heureux d'agir à sa guise, traça rapidement, sans l'avoir suffisamment étudié, un dessin de croix latine et de façade qui fut approuvé.

La belle ordonnance de l'œuvre de Michel-Ange était à jamais détruite.

Pour former le pied de la croix latine, on prolongea la nef centrale de trois travées, en l'accompagnant de deux nefs latérales, plus étroites et plus basses, donnant accès à de petites chapelles. Les travaux furent menés rapidement. Le 15 juillet 1608, les chanoines Luigi Rinaldini, Bernardino Paolini, Camillo Breni et Paride Pallotta, posèrent la première pierre de la façade. Elle était terminée dans son gros œuvre le 16 mai 1612, jour où le peuple romain put lire pour la première fois l'inscription suivante, tracée sur son front : *In honorem Principis Apostolorum Paulus V. Burghesius Romanus Pont. Max. ann. MDCXII. — Pont. VII.*

Dans les années suivantes, 1613-1614, on plaça la grande corniche, le fronton et la balustrade ornée des colossales statues du Sauveur, de saint Jean-Baptiste et des Apôtres.

Cette façade est le péché de Carlo Maderno.

Déjà les trois travées ajoutées sur le devant de la Basilique avaient relégué la coupole au second plan et diminué l'impression de grandeur qu'elle devait produire. La façade théâtrale et massive, dessinée et bâtie par les soins de Maderno, acheva de la masquer complètement. Quand le pèlerin arrive sur la place Saint-Pierre, sa déception est grande. Cette coupole, tant célébrée par les artistes, il ne la voit pas, écrasé qu'il est par un mur large de cent douze mètres et haut de quarante-quatre, qui lui en barre la vue. On ne pouvait être plus maladroit. Au lieu de faire valoir l'édifice, comme toute façade bien comprise, ce mur, dont par une étrange aberration la largeur dépasse celle de la Basilique elle-même, la diminue et la déprécie. On ne saurait même en admirer les détails : les fenêtres sont quelconques, la *loggia* étriquée. Paul V n'a pas illustré sa mémoire en étalant sur la frise le nom des Borghèse.

C'est le commencement de la décadence. Les artistes de génie suscités par Dieu pour construire la basilique Vaticane ont disparu, sans jeter un pan de leur manteau sur les épaules de leurs successeurs. Elle est livrée

aux talents médiocres, qui, oublieux des saines traditions de l'art et avides de nouveautés, comme tous les artistes d'ordre inférieur, vont la surcharger d'ornements de mauvais goût.

Ce n'était pas assez d'avoir détruit, par une façade ni religieuse ni artistique, l'effet de la coupole de Saint-Pierre ; on voulut encore la flanquer de deux tours, comme « ces deux oreilles d'âne » qui déshonorèrent trop longtemps le Panthéon. Il s'agissait de placer les cloches. Pas plus que celle de Michel-Ange, la basilique Constantinienne, dans le principe, n'avait de campanile. Le premier fut élevé par Étienne II, près de la Basilique, et décoré de fresques. Il y mit trois cloches. Cette tour primitive se trouvait au midi, à côté de l'oratoire de Saint-André. Adrien I en bâtit une autre en avant de la Basilique, sur le haut du palier : elle était surmontée d'un coq doré qui se trouve aujourd'hui, après bien des vicissitudes, dans la sacristie des chanoines, au-dessus de l'horloge. Chose unique à Rome, car aucune église ne porte au-dessus de la croix le coq traditionnel qui domine toutes les églises de France. Il faut croire qu'on l'avait mis près le tombeau de saint Pierre, pour rappeler son reniement et ses larmes intarissables.

Dans la tour d'Adrien, au temps de Paul V, se trouvaient cinq cloches, dont l'une, la plus petite, d'origine inconnue ; une deuxième, de moyenne grosseur, fondue en 1288 aux frais d'un certain Richard, notaire du pape Nicolas IV, et les trois autres, don d'Innocent VI, en 1353-1354. La plus pesante ne dépassait pas dix-sept mille livres romaines.

A la démolition du campanile, on fut assez embarrassé : où mettre les cloches ? Michel-Ange, nous devons l'avouer, les avait oubliées. Faute de mieux, on les plaça provisoirement dans la lanterne de la coupole de la chapelle Clémentine, où elles restèrent neuf ans. A vrai dire, la construction d'un campanile s'imposait. Un temple chrétien doit avant tout servir au culte divin. Peut-être que Michel-Ange, dans sa pensée, avait placé cette construction en dehors du plan général de la Basilique, et c'est ainsi que nous concevons le campanile de Saint-Pierre. Bâtir deux tours énormes de chaque côté de la façade, comme le voulait Carlo Maderno, c'était alourdir encore ce qui est déjà trop lourd et masquer entièrement la coupole. Tout au contraire, une tour élégante élevée à côté de la Basilique, à une certaine distance des murs, émergeant derrière la colonnade vers le cimetière des Teutons, le long de la sacristie, ajouterait un gracieux décor à la perspective générale, sans nuire à l'effet de la coupole.

Vainement Carlo Maderno essaya de bâtir ces deux tours : Saint-Pierre semble s'être défendu lui-même. Du côté droit, près le Vatican, les fondations furent creusées sans encombre ; à gauche, on se trouva sur les

tranchées du cirque de Néron, terrain rapporté, friable, qui ne pouvait supporter une si colossale construction; et pour comble de malheur, une source jaillit subitement au milieu. Du même coup les maisons s'écroulèrent, l'église du cimetière allemand s'ouvrit en deux comme une grenade. Carlo Maderno bâtit quand même; mais quand le soubassement fut élevé, Paul V, effrayé de son peu de solidité, arrêta ce trop zélé architecte.

Ce pontife, un de ceux qui ont le plus mérité de la basilique Vaticane, consacra les dernières années de son règne à sa décoration. La place fut nivelée, les degrés rétablis, les statues des Apôtres Pierre et Paul remises sur leurs socles, en bas des degrés, le portique décoré de stucs et de statues, les portes construites, la Confession ornée. Il méditait encore d'autres projets pour la gloire de Saint-Pierre, quand la mort le surprit, le 18 janvier 1621.

Son successeur immédiat, Grégoire XV, de la famille Ludovisi, n'eut pas le temps, dans son rapide passage sur le Siège apostolique, de s'occuper efficacement de la Basilique. Urbain VIII, Barberini, fut plus heureux. Ses vingt et un ans de pontificat lui permirent de mener à bonne fin cette immense entreprise. Aussi ses petites abeilles[1], si actives, si empressées, courent avec ardeur sur tous les murs de Saint-Pierre. On dit bien qu'elles y ont butiné quelque peu, pour bâtir cette ruche de pierre qui s'appelle le palais Barberini; mais on est abeille ou on ne l'est pas...

Urbain VIII commença par faire la dédicace solennelle de la Basilique. Le gros œuvre était terminé, l'autel papal déjà consacré, les décorations suffisamment avancées. Il y eut une grande solennité. Vingt-deux cardinaux entouraient le pape, au milieu d'un immense concours de prélats, de patriciens et de peuple.

C'était le 18 novembre 1626, jour où, treize cents ans auparavant, Sylvestre avait consacré la basilique de Constantin.

Les fêtes terminées, le pontife s'occupa de continuer les travaux. Avec lui commence la fortune d'un artiste, grand à ses heures, qui, à travers une multitude d'œuvres théâtrales et de mauvais goût, aura des éclairs de génie. Nous avons nommé le Bernin. C'est le successeur de Carlo Maderno, sous Urbain VIII, Innocent VII, Alexandre VII, Clément IX, période de quarante-six ans, pendant laquelle cet artiste à coups de vent règne en maître dans Rome.

La question du campanile fut reprise. Le Bernin présenta au pape un projet différent de celui de son prédécesseur : une tour haute de cent

[1] Armes des Barberini.



Saint-Pierre achevé.

soixante-dix-sept palmes, ayant deux ordres d'architecture superposés, l'un corinthien, l'autre composite, se terminant par une pyramide flanquée de candélabres et de statues. Elle fut approuvée.

Le Bernin eut comme un pressentiment des malheurs dont ce campanile allait l'accabler. Il prit ses précautions. Pierre-Paul Drei et Jean Calarmeno, vieux maîtres maçons qui avaient travaillé sous les ordres de Carlo Maderno, vivaient encore. Il les consulta pour savoir si les fondations exécutées par leur maître étaient solides. Leur déclaration verbale ne lui suffit point. Il exigea un témoignage écrit. Rassuré par eux, il commença les travaux le 26 janvier 1638. Peu de jours après, comme sous Paul V, on remarqua un mouvement menaçant dans les murs de la façade. Malgré les efforts du Bernin pour établir et prouver la solidité de son œuvre, Urbain VIII, effrayé et peut-être aussi influencé par les clameurs des ennemis de l'architecte, fit suspendre la construction. Quelque temps après il mourait, laissant le Bernin sans protection, aux prises avec ses adversaires

Innocent X, son successeur, ne demandait pas mieux que de terminer le campanile; mais il y eut dans le Sacré-Collège, dans la commission de la Fabrique, dans le camp des architectes, dans le peuple même, une telle poussée contre la tour du Bernin, qu'elle en chancela sur ses bases. Le malheureux eut beau se défendre, écrire des mémoires, demander des expertises : la peur d'un désastre eut raison de tout. Innocent X donna l'ordre de démolir le campanile. Il ne se relèvera plus. Sa construction avait coûté près de cinq cent trente mille francs; sa démolition en demanda soixante-quatre mille. Avec ses ruines on décora les portiques des deux églises de la place du Peuple.

Il est à regretter que Saint-Pierre n'ait pas de campanile, mais il n'est pas à regretter que ce campanile ne soit pas où le mettait le Bernin après Carlo Maderno.

Quelques années plus tard, sous le pontificat d'Alexandre VII, le Bernin eut une plus sublime inspiration. La Basilique étant terminée, on se souvint que l'ancienne était précédée d'un quadriportique. La place ne manquait pas pour en renouveler la splendeur. Devant la façade, s'étendait l'immense terrain vague occupé seulement par l'obélisque de Sixte-Quint et les deux fontaines, si belles dans leur élégante simplicité, qui font honneur à Carlo Maderno. Ce terrain, en partie enclavé autrefois dans le cirque de Néron, avait bu le sang des premiers martyrs : c'était une relique.

Saint Pie V, se trouvant un jour sur la place Saint-Pierre, fut abordé par l'ambassadeur du roi de Pologne, qui lui exposa qu'étant sur le point

de rentrer dans sa patrie, il avait grand désir d'emporter quelques reliques des saints martyrs. Le pontife accueille sa supplique avec bonté, tire son mouchoir et met dedans une poignée de terre ramassée à ses pieds. Gracieusement il l'offre à l'ambassadeur, heureux, lui dit-il, de lui faire plaisir. L'ambassadeur sourit, et néanmoins, par respect pour le pontife, qu'il vénérait comme un saint, il le remercie. Rentré chez lui, il déploie le mouchoir pour enlever la terre : quelle ne fut pas sa surprise en voyant cette terre devenue compacte et pleine de sang!...

Au Bernin revient l'honneur de cette colonnade incomparable qui encadre la place Saint-Pierre. Sa forme elliptique donne l'impression de l'immensité. On y compte deux cent quatre-vingt colonnes et soixante-quatre pilastres d'ordre dorique et toscan. Au-dessus de la corniche, court une balustrade qui dissimule le toit des galeries et porte comme décoration cent quatre-vingt-douze statues hautes de douze pieds; deux galeries couvertes, en forme de trapèze, relient la colonnade à la Basilique.

Cette place est unique au monde. Sa Basilique, sa colonnade, son obélisque, ses fontaines, lui donnent un caractère de grandeur qu'on ne retrouve nulle part. Lorsque, arrivé sur le haut des degrés, au milieu de l'immense palier qui précède le portique, le pèlerin se retourne et la voit à ses pieds, il est ébloui.

La basilique Vaticane est finie. Depuis Nicolas V, deux cents ans se sont écoulés, trente et un papes ont favorisé sa construction, quinze architectes l'ont dirigée, deux cent cinquante millions de francs ont été dépensés; tous ces efforts réunis ont fait d'elle, malgré de graves défauts, une des merveilles du monde.

Nul tombeau ne repose sous une coupole plus grandiose, et si quelqu'un nous demande pourquoi cette poignée de cendres a été l'objet de tant d'honneurs, qu'il lève les yeux et lise, à sa base, ces quelques mots, qui en chantent éternellement la divine raison : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.*

BIBLIOGRAPHIE

C. Fontana, *Templum Vaticanum*; Romae, 1694.

D. Fontana, *Della Trasportazione dell' obelisco Vaticano;* Roma, 1590.

Cancellieri, *de Secretariis*; Romae, 1788.

Baldinucci, *Vita del Cav. Giovanni Lorenzo Bernino;* Firenze, 1682.

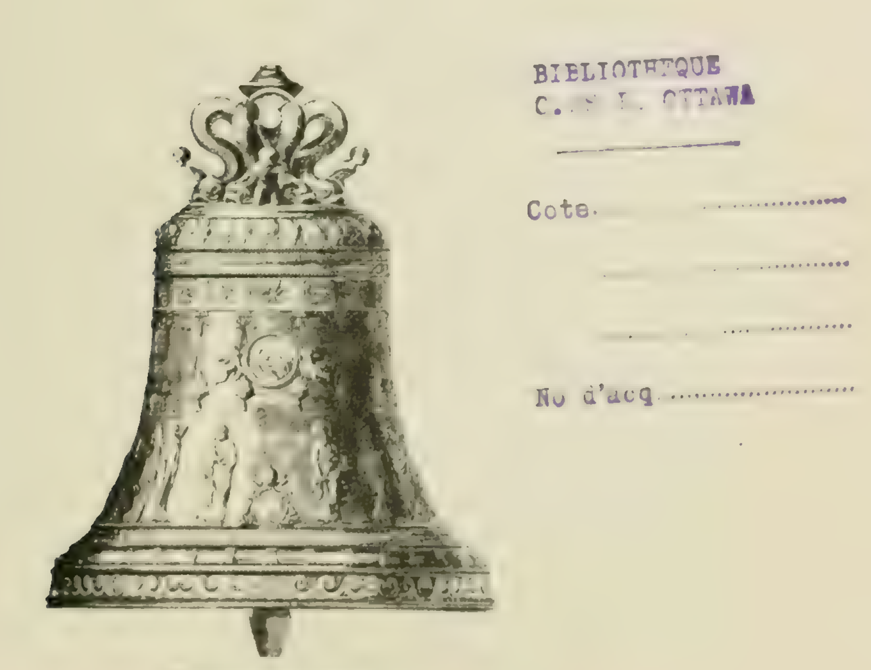
Guasti Cesare, *la Cupola di Santa Maria del Fiore illustrata con i documenti dell' archivio dell' Opera secolare*; Firenze, 1857.

Leti Grey, *Vita di Sisto V;* Amsterdam, 1698.

Hubner, *Sixte-Quint*; Paris, 1870.

Goyau, *le Vatican*.

Costaguti, *Architettura della basilica Vaticana*; Roma, 1694



Cloche de Saint-Pierre

IV

LA CONFESSION

Dans la basilique de Michel-Ange, comme dans celle de Constantin, le point central est la Confession même de saint Pierre, ce lieu saint par excellence, où repose son tombeau. Son histoire, comme sa description, est en partie double, soit qu'on lève les yeux vers les hauteurs sublimes de la coupole, soit qu'on les abaisse sur l'autel papal et l'oratoire inférieur. La coupole fait partie intégrante de la Confession : ses piliers l'encadrent, ses arcs lui donnent accès, son dôme la couronne. L'histoire de sa construction nous est connue; il ne nous reste plus qu'à contempler ses magnificences.

A vrai dire, elle dépasse toute description; pour elle, comme pour les grandioses spectacles de la nature, raconter c'est amoindrir : il faut voir.

Quatre piliers commencés par Bramante, renforcés par Raphaël et Michel-Ange, portent la coupole de Saint-Pierre. Leurs dimensions sont énormes : soixante-douze mètres de pourtour. Une église de Rome, Saint-Charles-aux-Quatre-Fontaines, est exactement de la grandeur d'un de ces piliers. Trois de leurs faces sont ornées d'un autel; la quatrième, devant la Confession, est percée d'une niche où l'on a placé une statue colossale: saint Longin, œuvre du Bernin; sainte Hélène, d'André Bolgio, de Carrare; sainte Véronique, de François Mochi, et saint André, de du Quesnoy. Cette dernière eut une pose assez mouvementée. Du Quesnoy, seul étranger parmi ces artistes, eut à subir leur jalousie. Il exposa la maquette de saint André dans la niche occupée actuellement par sainte Hélène, qui lui avait été régulièrement attribuée. Son projet reçut les félicitations de

tous, même du pape. Des quatre statues, celle de saint André est, sans conteste, la plus artistique. Mais il arriva qu'en reportant le plâtre à l'atelier, il fut brisé en mille morceaux. C'était une première avanie. Du Quesnoy ne se découragea point. En trois ans d'un travail acharné il fit sa statue. Une nouvelle injure l'attendait. Il avait donné à son œuvre la pose qui lui convenait pour recevoir la lumière dans la niche où elle devait être placée. On la lui refusa. Du Quesnoy réclama vainement au nom de la justice; il fut obligé de placer sa statue à contre-jour. Il en mourut de chagrin. Ces quatre statues coûtèrent vingt mille écus. Elles correspondent aux quatre reliques insignes conservées dans les *loggia* supérieures : la sainte Lance, la vraie Croix, la sainte Face et la tête de saint André. Ces *loggia,* enrichies de marbre, ont chacune un vénérable souvenir de la basilique Constantinienne : ce sont deux de ces colonnes torses ornées de feuillage, — *columnæ vitineæ,* — provenant, dit-on, des dépouilles du temple de Jérusalem, qui formaient le portique devant l'antique Confession. Entre ces colonnes, sur le fond des *loggia,* se trouve un bas-relief allusif à la relique que l'on y conserve.

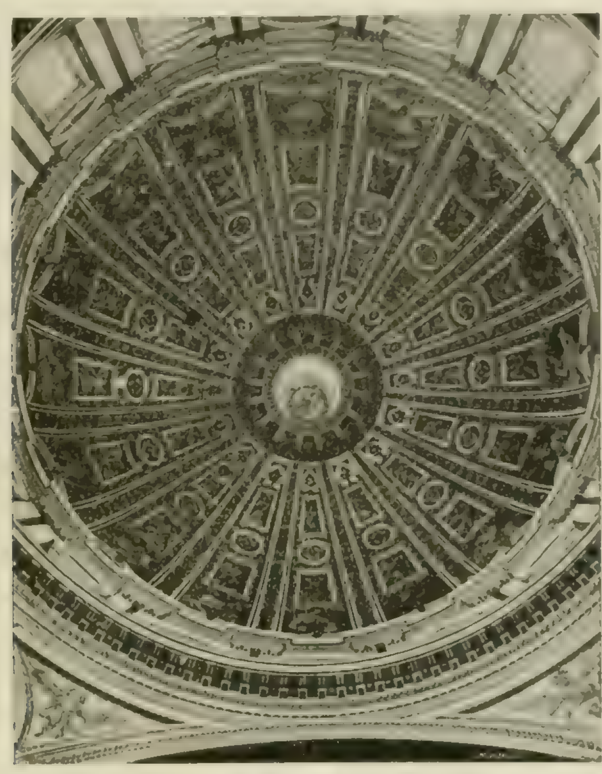
Plus haut, au-dessus de la grande corniche, sont les quatre angles dessinés par la tombée des arcs sur les pilastres; ils sont décorés de médaillons en mosaïque représentant les quatre évangélistes. Ces personnages mesurent sept mètres de hauteur; la seule plume de saint Luc, six pieds. Des anges, des clefs symboliques, des tiares, complètent cette ornementation.

Plus haut encore, nous arrivons à la première assise circulaire de la base du tambour, une corniche surmontée de la célèbre frise où se lisent sur fond or les paroles du Christ à saint Pierre : *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Ces lettres ont sept pieds. Au-dessus, une autre corniche garnie d'une grille de sûreté porte le premier déambulatoire qui permet de faire le tour de la coupole. On y parvient par un escalier très large et très doux jusqu'à la plate-forme de la nef, mais qui se rétrécit à l'entrée dans le tambour et devient assez laborieux. Nous sommes, il est vrai, à cinquante-trois mètres de hauteur. C'est l'endroit le plus favorable pour mesurer l'immensité de la coupole. La base du tambour est ornée de mosaïques : anges et guirlandes de fleurs qui, vues d'en bas, font le plus gracieux effet, mais, de près, paraissent grossièrement dessinées. La proportion de la perspective est admirablement gardée.

Le tambour lui-même, solidement construit en travertin, d'une architecture si austère et si pure au dehors, est divisé à l'intérieur par des pilastres allant deux à deux et seize fenêtres. Le ruissellement de lumière

qui tombe de ces fenêtres sur la Confession inonde la Basilique et la remplit de splendeur. Quand Pie IX se leva de son trône pour proclamer le dogme de l'Immaculée Conception, un rayonnement inattendu l'enveloppa dans une auréole de gloire.

Au-dessus de la rangée des pilastres et des fenêtres, une corniche soutient le deuxième déambulatoire. Là, à soixante-treize mètres d'altitude, commence l'inflexion première de la courbure de la voûte. Cette voûte est



Intérieur de la coupole.

divisée par seize bandes dont la largeur, plus évasée à la base, va se rétrécissant en montant vers la lanterne, comme pour conduire le regard jusqu'au dernier sommet. Elles sont couleur d'azur avec semis d'étoiles. Dans les compartiments formés par les bandes, six ordres de mosaïques superposés représentent des papes et des évêques, le Christ, la sainte Vierge, saint Jean-Baptiste et les Apôtres, des chérubins et des séraphins, toute une gloire céleste. Elle nous conduit à la lanterne. Les mosaïques qui la décorent sont toutes allusives à Clément VIII, qui les fit exécuter. Sur la voûte, à cent dix-neuf mètres au-dessus du pavé de la Basilique, le Père éternel porté par des anges, les bras étendus, semble répandre à profusion les grâces de vie divine dont il est le principe et la fin[1].

[1] Toutes les mosaïques furent dessinées par le chevalier d'Arpin.

Cette coupole, avec ses lignes si pures et si harmonieuses, son peuple de saints, sa lumière intense, sa prodigieuse hauteur, offre un spectacle merveilleux.

Son extérieur n'est pas moins admirable. Le tambour, en belles pierres de travertin, est d'une rare simplicité. Ses divisions concordent en tout point, comme celles du dôme lui-même, avec les divisions de l'intérieur. Chacun sait que la coupole de Saint-Pierre a une double calotte, celle du dedans, dont nous connaissons la magnificence, et celle du dehors, recouverte en plomb et partagée par des nervures en seize compartiments. Aucune décoration, à part les ouvertures symétriques qui donnent de l'air et de la lumière au vide laissé entre les deux calottes. Ce vide sert au passage qui monte au sommet de la basilique. L'accès est assez facile jusqu'à la voûte de la lanterne; mais pour arriver dans la boule qui porte la croix, il n'y a plus qu'une échelle perpendiculaire. Cette boule, qui d'en bas paraît d'une grosseur ordinaire, contient une quinzaine de personnes. Des trous percés çà et là permettent d'admirer l'incomparable panorama qui se déroule dans l'immensité de l'horizon[1].

La coupole de Saint-Pierre règne sur Rome en souveraine. C'est elle que l'on aperçoit la première à l'arrivée, elle encore que l'on salue la dernière, d'un regard qui ne peut lui dire adieu. Tout est à ses pieds : les palais, les tours, les dômes, les sept collines. Elle est suprême dominatrice, sans égale, comme le pouvoir de celui dont elle recouvre et honore la poignée de cendres. S'il est vrai, comme Taine l'a écrit, que la basilique Vaticane soit l'église d'un dogme, la coupole en est la formule nette, précise. Elle crie à tout l'univers : C'est ici la *Pierre* qui porte l'Église du Christ; hors d'elle, tout s'écroule et périt.

Nous trouvons, dans le travail de Romolo Burri, intitulé : *Essai sur la stabilité de la coupole de Saint-Pierre,* le poids exact de cette coupole, d'après les calculs du jésuite Boscovich et des franciscains Leleur et Jacquier. Il atteint le chiffre respectable de cinquante-six millions deux cent huit mille et huit cent trente-sept kilogrammes[1]. Pour soutenir une

[1] Voici les diverses mesures de la Basilique :

Longueur totale : 186 98. — Largeur de la grande nef : 25m. — Largeur du transept : 137m. — Hauteur de la nef : 45m. — Hauteur de la coupole, du pavé à la croix : 136m. — Circonférence de la coupole : 131m 72. — Diamètre de la coupole : 42m 56.

[1] Voici le détail :

La lanterne, la boule et la croix	1,384,839,71
La coupole	17,011,823,40
Le tambour.	16,290,565,37
Les contreforts	4,526,968,08
La base	16,994,640,90
	56,208,837,46

telle masse, il fallait un terrain solide et une construction à toute épreuve. Aussi s'explique-t-on facilement les craintes que la coupole n'a cessé d'inspirer aux esprits timides. Elles eurent, du reste, quelque apparence de raison, par suite du tassement inévitable du monument et des tremblements de terre qui en secouèrent les bases à plusieurs reprises.

Pendant une période de quatre-vingt-dix ans, il ne fut question d'aucun mouvement compromettant. Ce n'est qu'en avril 1680 que des rumeurs troublantes commencèrent à circuler dans le peuple, semées, dit-on, par les ennemis du Bernin. On l'accusait très injustement d'avoir affaibli les quatre grands piliers, en ouvrant à l'intérieur, par ordre d'Urbain VIII, les escaliers montant aux *loggia*. Cet fut comme une traînée de poudre. Personne n'osait plus s'aventurer à Saint-Pierre, par peur de recevoir sur la tête quelque pilastre ou quelque bout de corniche. Innocent XI, alors régnant, s'en émut. Il donna ordre à Mgr Olivieri, économe de la révérende Fabrique, de faire une sérieuse enquête. Trois architectes : Mathias et Antoine de Rossi et Charles Fontana, examinèrent avec soin tout le monument; rien ne leur parut suspect, à part quelques crevasses insignifiantes, de vieille date, ne pouvant occasionner aucun péril. Leur rapport, très optimiste, fut loin de satisfaire le peuple romain, d'ordinaire assez peureux, et même le souverain Pontife. Il voulut une contre-enquête. A son appel, les plus célèbres architectes de l'Europe se rendirent à Rome. Après scrupuleuse inspection, ils décidèrent unanimement que les crevasses avaient pour cause le tassement normal de l'édifice, et n'offraient aucun danger pour sa solidité. Les esprits se calmèrent presque à regret.

Soixante ans plus tard, les mêmes craintes se réveillèrent plus vives que jamais. Benoît XIV venait de monter sur le siège de saint Pierre. Il n'était pas homme à laisser tomber sous son règne cette coupole qui était la gloire des pontifes romains et l'orgueil de Rome. A quatre reprises différentes, des ingénieurs, des architectes, le jésuite Boscovich, les franciscains Leleur et Jacquier, savants hommes en mathématiques, examinèrent minutieusement la Basilique. Il n'y eut pas le moindre pilier, la moindre corniche qui n'eût à rendre raison de sa solidité. Ces quatre enquêtes successives aboutirent au même résultat : rien à craindre pour la coupole. Benoît XIV ne fut pas encore tranquillisé. Une cinquième commission, dirigée par Poléni, très docte mathématicien de cette époque, fit une nouvelle revue de tout l'édifice. Chacun des commissaires dut mettre sa déposition par écrit et sous secret. Vingt-neuf rapports signalèrent des crevasses plus ou moins dangereuses, mais presque toutes différentes. L'accord existait encore moins pour les réparations à exécuter.

Les uns voulaient enlever le plomb de la coupole et le remplacer par du cuivre; les autres proposaient de renforcer les contreforts, de remplir le vide des piliers, même de supprimer la lanterne. Poléni se contenta de demander, comme urgentes réparations, de boucher les crevasses les plus inquiétantes et d'entourer la coupole de cercles de fer, pour prévenir tout écartement. Son avis prévalut. Depuis 1744, grâce aux cinq chaînes de fer qui étreignent sa masse, la coupole, malgré les tremblements de terre dont elle a subi les terribles secousses, n'a fait aucun mouvement. Les Romains passent sous son dôme le cœur paisible.

Quitterons-nous la coupole de Saint-Pierre sans signaler rapidement le spectacle féerique que présente son illumination? A Rome, lorsqu'un étranger raconte la magnificence de quelque fête dont il a été témoin, on lui dit immédiatement : « Avez-vous vu la coupole de Saint-Pierre illuminée ? »

Cette illumination n'a lieu qu'à certaines solennités extraordinaires, comme la fête de saint Pierre, la canonisation d'un saint. A la tombée de la nuit, des lanternes aux mille couleurs courent le long de la colonnade, s'égrènent sur la façade, les portes, les pilastres, les fenêtres, les *loggia*, la corniche, suivent toutes les saillies du tambour, s'attachent aux nervures et aux regards de la coupole, s'enguirlandent en plusieurs files autour de la lanterne, grimpent sur la boule et atteignent le sommet de la croix. Il y en a quatre mille quatre cents, jetant une lumière douce, accusant dans l'ombre de la nuit toutes les lignes d'architecture. Vers minuit, au son de la grosse cloche de la Basilique, en un clin d'œil le spectacle change. Six cent quatre-vingts jets de flamme vive, ardente, épars à travers les lanternes, illuminent subitement l'immensité de la Basilique. Ce n'est qu'un éclair : la coupole entrevue dans un embrasement de gloire!

De ces sublimes hauteurs, nous descendons à la Confession même de saint Pierre.

Dans un chapitre précédent, nous avons raconté les diverses transformations qu'elle subit, depuis les splendeurs toutes royales de l'époque constantinienne jusqu'au lamentable pillage des Sarrasins, au IXe siècle. Par mesure de prudence, Léon IV crut devoir dérober aux regards le sarcophage du prince des Apôtres. La chambre sépulcrale, — cette demeure royale revêtue de plaques d'or, — fut voûtée aux trois quarts, la galerie y conduisant, sous l'abside, obstruée. Seule, au milieu de la nef, la Confession proprement dite demeura accessible à la piété des pèlerins. En se penchant comme autrefois sur le soupirail ouvert au-dessus du tombeau, ils ne voyaient plus le sarcophage; mais ils

savaient qu'il était là, qu'à quelques mètres plus bas au-dessous de cette voûte reposaient les restes de Pierre, et cela suffisait à leur dévotion.

Au temps d'Innocent III, la Confession elle-même subit une nouvelle transformation. Elle ne paraît pas avoir été heureuse. On dirait que ce pape est hanté par la crainte d'une profanation. Une grille serrée et sévère, d'aspect peu élégant, dont il reste encore la partie supérieure, en défend les abords. L'arc se rétrécit de plus en plus; il devient une niche étroite, irrégulière, aujourd'hui du moins, ornée d'une mosaïque assez



Pie VI à [illegible]

gauche représentant le Christ. Il y a juste la place pour l'ouverture du soupirail. On sent que ce pape a voulu laisser le moins de communication possible avec la chambre sépulcrale, pour parer plus sûrement à toute criminelle tentative. Mais combien loin des richesses et des magnificences d'autrefois!

La Confession resta dans cet état précaire jusqu'au pontificat de Paul V. Sur les ruines de la basilique Constantinienne un temple nouveau avait surgi, portant haut dans le ciel la croix de sa coupole. Or, le pavé étant à trois mètres au-dessus du niveau de l'ancien, il n'y avait plus trace de Confession; l'arc était enseveli sous terre, et il se trouvait que dans cette basilique, élevée pour honorer et glorifier le tombeau de saint Pierre, tout était grand, excepté le tombeau lui-même. En pénétrant sous ces

voûtes, sous cette coupole, l'œil cherchait vainement à qui s'adressait un si splendide hommage : il y avait une couronne, il n'y avait pas de tête pour la porter.

Paul V voulut remédier à cette situation, mais la question était assez délicate. Fallait-il creuser autour de l'antique Confession pour retrouver le sarcophage de saint Pierre et lui rendre de nouveaux honneurs ? n'était-il pas opportun de visiter la chambre sépulcrale, d'en enlever les décombres, — tristes souvenirs de temps malheureux dont la présence semblait une injure, — et de vérifier authentiquement l'état des restes de l'Apôtre ? Paul V ne le crut pas. Par respect pour ces restes vénérables, pour sauvegarder dans son intégrité le dépôt confié à cette chambre par Silvestre et Constantin, il décida de laisser intact l'arc d'Innocent III, tout en le décorant avec une magnificence digne de la majesté et de la richesse de la nouvelle basilique. Nous sommes tenté de regretter l'hésitation de ce pontife; c'était le moment ou jamais de se rendre compte de l'état du sarcophage de saint Pierre et de fermer la bouche à ceux qui prétendent que ce sarcophage n'existe pas. Quelle crainte arrêta Paul V ? Nul ne le sait.

Deux architectes, Ferrabosco et Maderno, présentèrent les plans d'une nouvelle Confession. Celui de Maderno obtint la préférence. Comme l'arc d'Innocent III était enseveli sous le pavé, il ouvrit devant l'autel papal une cavité en fer à cheval de trois mètres de profondeur, atteignant à peu près le niveau de l'antique basilique, sur vingt-deux mètres de pourtour. On y descend par un double escalier de marbre. Les murs sont recouverts des marbres les plus précieux. En face, sous l'autel papal, se trouve la Confession d'Innocent III, fermée par une superbe grille dorée. De chaque côté sont deux colonnes en albâtre; aux extrémités, dans deux niches, les statues de saint Pierre et de saint Paul. Quatre-vingt-treize lampes de métal doré, en forme de cornes d'abondance, brûlent devant la Confession, autour de la balustrade en brocatelle qui la protège. Devant la grille dorée, sur le pavé même, on voit la statue de Pie VI, à genoux, les mains jointes, dans l'attitude de la plus ardente prière. C'est un chef-d'œuvre de Canova. Cette place d'honneur était bien due à ce malheureux pontife, qui, après le règne le plus brillant, traîné hors de Rome par les ordres du Directoire, acheva misérablement sa vie à Valence, à l'âge de quatre-vingts ans, dans une chambre d'auberge.

Telle qu'elle est, la Confession moderne de saint Pierre, sans avoir la magnificence de celle de Constantin, ne manque pas d'une certaine grandeur. Elle est digne, dans sa simplicité, de la coupole qui la couronne. En arrière, sur le bord de la cavité, s'élève l'autel papal. La table

est formée d'une seule plaque de marbre blanc longue de quatre mètres sur deux de large. Il contient à l'intérieur le premier autel consacré par saint Silvestre. Sa face, selon l'usage basilical, regarde le fond de l'abside et non la grande nef.

Au centre d'une basilique la plus vaste du monde, sous une coupole d'une hauteur si prodigieuse, on se demandait, non sans inquiétude, comment établir une proportion entre l'autel et l'immensité ambiante. Fallait il le laisser seul, isolé, sans accompagnement, symbole divinement austère de l'autel du Calvaire? D'aucuns le pensaient. Il leur semblait, avec quelque raison, que sous la coupole un autel de grande dimension, assez élevé, n'ayant pour décor que six chandeliers et une croix, produirait le plus majestueux effet. Pourquoi se torturer l'esprit pour inventer un baldaquin, quand la coupole elle-même était le baldaquin le plus gigantesque et le plus sublime que l'on pût rêver? Il y eut des tâtonnements, des discussions orageuses, même sous la pourpre, et finalement les artistes, toujours en quête de nouveauté et surtout de travail, gagnèrent leur procès. On mit à l'étude un projet de baldaquin. L'étude était assez compliquée, car il fallait trouver un monument qui, tout en abritant selon la loi liturgique l'autel papal, fût en proportion avec la Basilique, sans toutefois détruire par sa masse l'admirable perspective de l'abside.

Paul V, un peu pressé, accepta le projet de Maderno, qui mettait aux quatre coins de l'autel quatre anges de taille colossale, debout sur des socles, soutenant de leurs mains puissantes un baldaquin étincelant d'or, déployé comme un ciel de lit. Heureusement pour la Basilique, Paul V mourut avant que cette œuvre fût exécutée. Nous ne la regrettons pas. Saint-Pierre compte assez de figures colossales sans les anges fantastiques de Maderno. Seul le modèle en bois fut placé. Il resta jusque sous le pontificat d'Urbain VIII. Ce pape eut trois projets de baldaquin à apprécier, deux du Bernin, un de Ferrabosco. Celui de Ferrabosco, avec sa coupole, ses arcades, ses statues, ses balustrades, eût divisé la Basilique par une barrière monumentale. Il fut repoussé. Il n'avait en sa faveur que l'idée d'utiliser les colonnes torses qui formaient le portique de la Confession constantinienne : l'idée était ingénieuse, le plan déplorable. Bernin, son rival, fut plus heureux, sans réussir toutefois du premier coup. Après un dessin dont le couronnement, avec ses draperies volantes, ses anges en sautoir et son Christ théâtral, manquaient entièrement de goût, cet artiste mieux inspiré, conçut le plan du baldaquin actuel. Quatre colonnes torses ornées de feuillages et d'anges, — réminiscence heureuse des vieilles colonnes salomoniennes, — portent sur leurs chapiteaux corinthiens le

ciel du baldaquin, dont les franges retombent en bordure, semées de têtes d'anges et d'abeilles. Sur le fond, à l'intérieur, une colombe, symbole de l'Esprit-Saint, déploie ses ailes au milieu d'un rayonnement de gloire. Au-dessus, sur les parties de la corniche correspondant aux chapiteaux, quatre anges, debout, s'appuient, avec des branches de feuillage à la main, contre la base qui porte la croix. Du côté qui fait face à la grande nef, au-dessus de la Confession, deux anges portent les clefs et la tiare.

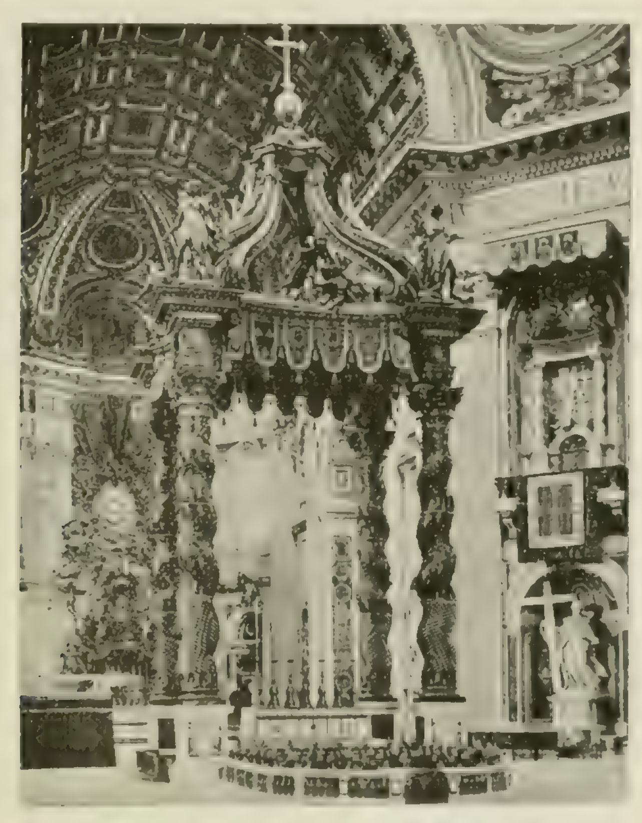
Urbain VIII fut ravi de ce projet, dont la fastueuse grandeur allait d'accord avec ses goûts de magnificence. Il donna ordre à l'artiste de se mettre à l'œuvre. Mais une œuvre pareille demandait une énorme quantité de bronze, car la hauteur totale du baldaquin devait atteindre vingt-huit mètres, presque la hauteur du palais Farnèse. Urbain VIII ne reculait jamais devant la dépense. Le cuivre nécessaire fut acheté à Venise par les soins de Mgr Jean-Baptiste Agucchia, nonce près de la sérénissime république. De plus, la révérende Fabrique de Saint-Pierre voulut bien vendre au pape une partie du bronze qu'elle fit enlever à la coupole du Panthéon, opération malencontreuse et inutile, car ce bronze ne servit pas et fut restitué à la Fabrique[1]. Du reste, Bernin fut économe et n'employa que cent quatre-vingt-six mille trois cent vingt-deux livres de cuivre. En sept ans, toutes les pièces du monument furent prêtes; elles coûtaient à peu près sept cent cinquante mille francs.

On s'aperçut alors que ce baldaquin exigeait de solides fondations. Comment songer à placer une pareille masse sur le pavé de la Basilique? Ce fut une grosse question qui faillit tout arrêter. Les plus habiles ouvriers explorèrent les souterrains autour de la Confession et vérifièrent l'état des fondations qui supportaient l'autel papal et le pavé lui-même. Grande fut leur surprise en découvrant que ces fondations, très peu profondes, s'appuyaient sur des sarcophages! C'étaient les sarcophages des premiers papes et des premiers martyrs. Ils portaient le centre de la Basilique, vraiment construite « sur les fondements des Apôtres et des Prophètes[2] »; fondement très solide, au sens divin, mais qui, dans la réalité matérielle des choses, pouvait avoir de graves inconvénients. L'événement parut, en effet, si extraordinaire, qu'on le jugea miraculeux; car on se demandait avec effroi comment ces sarcophages avaient pu porter le poids de l'autel et surtout cette foule qui se presse d'ordinaire aux cérémonies pontificales. Il eût été présomptueux de tenter plus longtemps la Providence divine; le pavé fut étayé, le baldaquin provisoire enlevé, et seul l'autel resta dépouillé sous la coupole.

[1] Cancell., *Descriz. della SS. Basil. Vatic.*

[2] « Super fundamentum Apostolorum et Prophetarum ». Ad Ephes., c. II

Entre temps, des peureux ou des jaloux, — les deux sans doute, — firent circuler dans le peuple les bruits les plus alarmants. A les entendre, il y avait péril imminent à creuser des fondations si proches du tombeau de saint Pierre. N'était-ce point manquer de respect aux restes du prince des Apôtres? Certains esprits audacieux n'avaient-ils pas prétendu que ces restes vénérables n'existaient pas; que jamais Pierre n'avait été ense-



Baldaquin de Saint-Pierre, autel papal et Confession.

veli au Vatican; que le sarcophage d'airain de Constantin et de Silvestre n'était qu'une légende? Qu'allait-il advenir si, par hasard, les travailleurs ne trouvaient rien, ni chambre sépulcrale ni sarcophage? Ne serait-ce point le triomphe de cette opinion, la ruine du pèlerinage au tombeau de saint Pierre, et peut-être la ruine de la papauté, dont ce tombeau est la pierre angulaire? Pareil fait s'était passé sous Sixte-Quint. Quand ce pontife fit élever la chapelle qui porte son nom, dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, on chercha vainement le corps de saint Jérôme, qui s'y vénérait depuis des siècles.

D'aucuns, au contraire, estimaient que les ouvriers pouvaient confondre le sarcophage de l'Apôtre avec ceux de ses successeurs, des martyrs et des pontifes ensevelis à côté de lui, et l'enlever par ignorance de la chambre

sépulcrale. Et si, par malheur, la pioche d'un ouvrier venait à frapper le sarcophage, à l'ouvrir et à disperser les restes sacrés?... cette profanation, même involontaire, n'attirerait-elle pas sur Rome la malédiction divine? Les imaginations, comme on le voit, allaient leur train, et de ce pas pouvaient aller loin. Le peuple romain, facile à émouvoir, surtout lorsqu'il s'agit de saint Pierre, se souleva contre le projet du Bernin. Urbain VIII lui-même, quoique convaincu de l'inanité de ces rêveries, voulut se former la conscience et agir en toute sécurité. Il ordonna à un savant personnage d'origine grecque, Mgr Alamanni, custode de la bibliothèque Vaticane, homme très versé dans les études archéologiques, de lui faire un rapport détaillé sur la question.

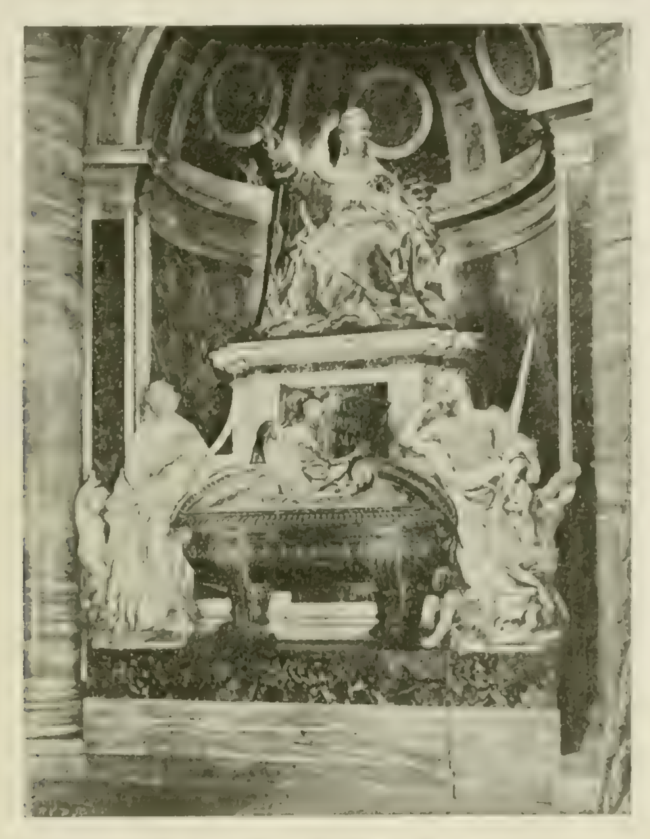
Il fut facile à cet érudit de prouver que toutes ces craintes étaient chimériques. L'ensevelissement de saint Pierre au Vatican ne pouvait être mis en doute : une nuée de témoins se seraient levés de toute l'antiquité chrétienne pour l'affirmer. Impossible, d'autre part, de confondre le sarcophage du prince des Apôtres avec ceux de son entourage, étant donnée l'énorme couverture d'airain qui l'enveloppe; impossible également que la pioche d'un ouvrier pût percer cette masse, préservée sous terre de toutes les injures du temps. Le rapport concluait victorieusement que les travailleurs pouvaient se mettre à l'œuvre sans aucune crainte, puisqu'il s'agissait d'honorer saint Pierre, non de l'outrager. Le pape fut satisfait; le peuple se tut, non sans arrière-pensée.

Le 30 juin 1626, le lendemain de la fête de saint Pierre, les travaux commencèrent. Ils furent combinés de telle sorte, que l'on ne toucha pas au pavé de la Basilique. Tout se fit sous terre, en ayant soin de creuser juste au-dessous des futures colonnes du baldaquin pour établir solidement les piliers qui devaient les porter.

Les fouilles débutèrent au-dessous de l'autel papal, par le pilier du côté de l'épître, vers la grande nef, en face la statue de saint André, à trois mètres de distance de la Confession. Dès les premiers coups de pic on rencontra des sarcophages. Le pape, immédiatement avisé, députa plusieurs prélats et Alamanni lui-même pour les visiter et se rendre compte de leur contenu. De plus, pour obvier à toute surprise et à toute profanation, il décida que des prêtres assisteraient à tous les travaux, ouvriraient eux-mêmes les tombeaux et en relèveraient les ossements ou les cendres. Défense absolue, sous peine d'excommunication dont il se réserva l'absolution, d'aborder la Confession sans autorisation expresse, d'emporter la plus petite parcelle d'ossement, de cendre, de terre, ni médaille, ni fragment de vêtement. Ordre aux architectes et aux entrepreneurs de ne fouiller qu'autant que la nécessité l'exigerait. Les restes

des saints devaient être renfermés dans des coffres de cyprès, déposés à la Confession, en attendant qu'on pourvût à leur emplacement définitif. La terre provenant des fouilles fut mise à part dans des vases, comme terre sacrée, et répandue ensuite autour de la Confession. Toutes ces précautions si respectueuses montrent combien le pontife avait à cœur de parer à toute profanation, même involontaire.

Malgré cela, et comme pour confirmer les craintes des opposants, des



Tombeau d'Urbain VIII, par le Bernin.

événements malheureux vinrent jeter le trouble dans les travaux et la terreur dans les cœurs. Les fouilles commencèrent, — nous l'avons dit, — le 30 juin 1626; le 10 juillet, les premiers sarcophages étaient ouverts. Or, le lendemain, le custode Alamanni, qui avait écrit le rapport favorable aux travaux, dirigé les débuts, visité les sarcophages, tombait dangereusement malade et mourait trois jours après, le 14 juillet. Le même jour, son confident le plus intime expirait frappé d'apoplexie; peu après, une maladie étrange enlevait son secrétaire Barthélemy, et son domestique, accusé d'homicide, était condamné à mort. Il n'en fallait pas tant pour soulever les esprits. La crainte devint de la terreur, quand le pape,

pris de peur à son tour, fut lui-même sérieusement malade. L'épouvante régnait partout. Le public ameuté s'insurgeait contre les ouvriers; ceux-ci, non moins effrayés, n'osaient plus approcher des fouilles; les prêtres même, chargés de les surveiller, se retiraient en désapprouvant hautement une œuvre qu'ils traitaient de sacrilège. Le désarroi était universel.

Les souvenirs anciens se réveillaient, activés par les opposants de la veille, dont ces événements tragiques justifiaient les prévisions. On retira des archives cette lettre de saint Grégoire le Grand, — déjà citée plusieurs fois par nous, — dans laquelle ce pontife rapporte les miracles terrifiants survenus en plusieurs circonstances, lorsqu'on touchait de trop près au tombeau des Apôtres : le fait légendaire de cet orage qui arrêta les Orientaux au moment où ils enlevaient par surprise les corps de saint Pierre et de saint Paul; la mort de cet ouvrier qui, faisant quelque réparation au tombeau de saint Paul, fut frappé d'une manière foudroyante; le malheur de ces pauvres moines qui, au temps du pape Pélage, cherchaient par ses ordres le sépulcre du martyr saint Laurent : trois moururent dans les dix jours. Ces faits, Grégoire les rassemble dans le but très intéressé de ne rien accorder à la pieuse mais indiscrète insistance de l'impératrice, qui lui demandait les têtes de saint Pierre et de saint Paul. Il cherche à la dissuader par les raisons les plus convaincantes et à l'épouvanter par les récits les plus effrayants. Sa lettre n'apportait pas, en réalité, un témoignage irréfutable; mais la peur ne raisonne pas. Les légendes les plus fantastiques couraient le peuple. Aussi les bons Romains, rien qu'à voir la coupole de Saint-Pierre, se signaient dévotement et lui faisaient les cornes : saint Pierre était devenu le premier *jettatore !*

Urbain VIII, un instant désarçonné, reprit vite son sang-froid. Après tout, ses intentions étaient pures. Il voulait, comme beaucoup de ses prédécesseurs, honorer la sépulture du prince des Apôtres, non l'outrager. Il laissa les imaginations se calmer et ordonna de continuer les fondations. Aucun autre accident ne survint. Les sarcophages trouvés dans les fouilles du premier pilier étaient placés à côté les uns des autres, quelques-uns l'un sur l'autre. Les plus proches de la Confession s'appuyaient contre un mur antique qui semblait se diriger vers l'autel papal. Ne serait-il pas le mur de la chambre sépulcrale où repose le corps de saint Pierre? Il eût été surprenant de ne le rencontrer nulle part. Et ces sarcophages appuyés contre lui ne crient-ils pas bien haut l'amoureux désir qu'avaient les papes, ses successeurs et ses fils, de dormir leur dernier sommeil le plus près possible de ses restes vénérés? Car, à n'en pas douter, ces sarcophages contenaient les cendres des premiers pontifes de l'Église romaine, qui tous, jusqu'à Constantin, pendant une période de trois siècles payèrent

de leur vie, dans les plus horribles supplices, l'honneur de gouverner l'Église de Jésus-Christ. Ni les papes après l'ère des persécutions, même les plus saints, ni les empereurs chrétiens n'eurent la prétention, — l'histoire en fait foi, — d'être ensevelis près de saint Pierre. Ils choisissaient le lieu de leur sépulture plus à l'écart, soit dans la Basilique, soit dans la sacristie, ou, le plus souvent, sous les galeries du quadriportique qui précédait la basilique Constantinienne. Ce qui faisait dire à saint Chrysostome : « Les empereurs deviennent les portiers du Pêcheur! » Du reste, ces tombes se rendaient témoignage à elles-mêmes. Leur simplicité, — une plaque de marbre ou des tuiles en terre cuite comme couvercle, — le manque d'inscription, la manière dont les corps étaient ensevelis, tout affirmait les usages primitifs de l'Église. Les vêtements étaient longs, serrés autour des membres par des bandelettes. L'un d'eux mieux conservé, vu par Torrigio, qui le raconte lui-même[1], portait les habits pontificaux. Au toucher, ossements et vêtements tombèrent en poussière. Une plaque de marbre, la seule, avait un nom, mais quel nom! *Linus*, le premier après saint Pierre. Il réapparaissait pour témoigner en faveur de la succession apostolique de l'Église romaine. Des médailles aux effigies de Commode, empereur et persécuteur au IIe siècle; de Maximien au IIIe, achevèrent de dissiper tous les doutes. C'étaient bien les Pères de l'Église romaine que les ouvriers rendaient à la lumière.

Par ordre d'Urbain VIII, ces ossements et ces cendres vénérables furent réunis dans un même caveau, au centre du pilier qui devait porter la colonne du baldaquin. Et les fouilles continuèrent.

Elles ménageaient une nouvelle surprise. En creusant pour les fondations du deuxième pilier, à droite de la Confession, devant l'autel papal, en face de la statue de saint Longin, la pioche rencontra un vaste sarcophage grossièrement construit, comme à la hâte. A l'intérieur on trouva des cendres, des ossements calcinés. C'étaient les restes très précieux des martyrs brûlés par Néron dans ses jardins du Vatican, ces prémices de l'Église romaine. Le corps enduit de poix, attachés à des croix, ils avaient servi à illuminer les plaisirs du peuple romain. Et après cette lugubre fête, leurs frères en Jésus-Christ s'étaient hâtés de recueillir les lambeaux de leurs corps et de les ensevelir dans une propriété voisine, où plus tard leur père dans la foi, l'apôtre Pierre, crucifié comme eux, devait les rejoindre.

Ce sarcophage, gênant peu la construction du pilier, fut respecté et enclavé dans sa base. Ainsi, par une merveilleuse disposition de la Provi-

[1] Torrigio, *Grotte Vaticane*, p. 61.

dence, il se trouve que le baldaquin de l'autel papal est porté par les ossements des premiers martyrs de Néron et des premiers papes, — véritables colonnes de l'Église romaine[1].

Le 25 novembre 1632, la première colonne du baldaquin, — celle des martyrs de Néron, — était élevée; le 28 juin 1633, veille de saint Pierre, tout était fini.

A vrai dire, l'œuvre du Bernin mérite les applaudissements unanimes qui la saluèrent à son apparition. Sa grandeur, son élégance, sa richesse, en font un monument qui, loin de déparer la Basilique, comme il y avait lieu de le craindre, ajoute à sa magnificence.

BIBLIOGRAPHIE

Mignanti, *Istoria della SS. Basilica Vaticana;* Roma, 1867.

Borgia, *Vaticana confessio;* Romae, 1776.

Chattard, *Nuova descrizione del Vaticano o sia della SS. Basilica di San Pietro;* Roma, 1762.

Grisar, S. J., *le Tombe Apostoliche di Roma;* 1892.

Romolo Burri, *Saggio sulla stabilità della Cupola di San Pietro;* Roma, 1849.

Tommaso Le Seur, F. Jacquier e Ruggiero, G. Boscovich, *Riflessioni sopra alcune difficoltà spettanti i danni e risarcimenti della Cupola di San Pietro;* Roma, 1743.

Armellini, *Chiese di Roma*, 1re éd., 1887.

Cancellieri, *Descrizione della doppia illuminazione della Cupola di San Pietro;* Roma, 1809.

Cancellieri, *Descrizione della basilica Vaticana;* Roma, 1788.

[1] Cette relation est extraite du manuscrit du chanoine Ubaldi, témoin oculaire, publiée pour la première fois par Armellini, *Chiese di Roma*, pp. 511 et seq.

V

LA SACRISTIE DE SAINT-PIERRE

Dans une histoire de la basilique de Saint-Pierre, nous serions incomplet si nous omettions de parler de la sacristie, dont le rôle, au point de vue monumental et historique, a été considérable. Les sacristies sont aussi vieilles que les temples. Le premier prêtre qui desservit un temple, offrit un sacrifice, eut nécessairement une sacristie, c'est-à-dire, au sens le plus restreint, un lieu voisin du temple, participant à sa sainteté et destiné à conserver les objets du culte. Sans parler des sacristies des Hébreux qui entouraient le temple de Jérusalem, nous les retrouvons mentionnées près des temples païens. Ovide les a chantées :

> Luminis exigui fuerat prope templa recessus,
> Speluncae similis nativo pumice tectus,
> Religione sacer prisca quo multa sacerdos
> Lignea contulerat veterum simulacra deorum.
> Hunc init et vetito temerat sacraria probro [1].

A Rome, au rapport de Tacite, la sacristie de Jupiter fut un jour le théâtre d'une sanglante tragédie. C'était à l'époque des troubles suscités par Cinna. Déchu du consulat, chassé de la ville, il avait été remplacé par L. Cornélius Merula, prêtre ou flamine de Jupiter. Cette élection était contraire à toutes les lois traditionnelles ; car, un flamine n'ayant pas le

[1] Ovide, *Métamorph.*, lib. X.

droit de sortir de la ville[1] ni de voir une armée rangée en bataille en dehors des murs, pouvait difficilement s'acquitter de ses devoirs de consul, puisque les consuls devaient commander les armées[2]. Cinna rentra dans Rome. Le flamine, vaincu, voulut éviter une mort ignominieuse. Il se retire dans la sacristie du temple de Jupiter, dépose les insignes de son sacerdoce, — *apice deposito,* — s'ouvre les veines et meurt en arrosant de son sang le pavé du temple.

En souvenir de cette mort, il n'y eut point de flamine pendant soixante-douze ans.

Il y avait même des sacristies réservées d'où les hommes étaient impitoyablement exclus, comme celle de la Bonne Déesse. Elles étaient fortifiées, et on ne laissait dans les murs que quelques ouvertures par lesquelles on pouvait voir et toucher les objets sacrés. En revanche, les sacristies de Mars, où se gardaient les *ancilia* que les prêtres saliens portaient à certaines fêtes à travers les rues, étaient rigoureusement fermées aux femmes.

Le culte chrétien, même aux temps primitifs, exigea des sacristies. Elles durent être bien humbles, bien étroites, dans le principe, alors que l'Église, broyée par la persécution, dérobait souvent dans les galeries des catacombes les cérémonies de son culte. Cependant, dès cette époque, elle avait des instincts de grandeur. Sûre d'elle-même, consciente de la vie divine qu'elle portait dans ses flancs, elle prétendait, à peine née, en face des splendeurs officielles du culte païen, consacrer au vrai Dieu, dans ses solennités, les richesses du monde. Même pendant que le sang de ses martyrs coulait à flots, elle eut, dans les oratoires secrets élevés sur leurs tombeaux ou les *titres* publics, des vases précieux pour offrir ses sacrifices; elle eut surtout ses Livres saints, vénérés alors à l'égal de l'Eucharistie, enrichis d'or et de pierreries. C'était son trésor, dont les diacres avaient la haute surveillance, et les vierges ou les veuves la garde ordinaire. Les persécuteurs le savaient bien. Quand ils arrêtaient un diacre ou un prêtre, leur premier soin était de leur demander comme une proie les vases sacrés et les Livres saints. Quelquefois même, au prix de cette trahison, ils promettaient la vie. A peine sortie victorieuse des catacombes avec Constantin, l'Église, libre de toute entrave, comblée des largesses impériales, consacre au culte divin les dépouilles opimes du paganisme. Son trésor sacré s'élargit, comme ses basiliques, et demande un lieu saint pour être conservé.

[1] Tacite, lib. III, c. LVIII.
[2] Valerius Max., lib. IX, c. XII. — Cancellieri, I, p. 56.

La basilique de Saint-Pierre eut dès l'origine deux sacristies : le *secretarium minus* et le *secretarium majus,* la petite et la grande. On entendait alors, par *secretarium minus* ou petite sacristie, l'espace compris entre l'autel majeur et l'abside, — ce que nous appelons aujourd'hui le sanctuaire : — mais, pour s'en rendre compte, il faut toujours supposer que le devant de l'autel, le côté où se trouve le célébrant, regarde l'abside, c'est-à-dire le fond de l'Église et non la nef. Cette disposition essentiellement basilicale, que nous avons perdue en France, est assez commune à Rome. Le prêtre célèbre face au peuple. Entre l'autel papal, au-dessus de la Confession de saint Pierre et l'abside semi-circulaire au centre de laquelle était le siège pontifical, il y avait un espace vide : c'est la petite sacristie, *secretarium minus.*

De chaque côté, assez près de l'autel, sous des arcatures creusées dans le mur, il y avait des crédences ou tables, destinées à recevoir les vases sacrés et les offrandes. On les appelait prothèses, *oblationarium* ou *paratorium.* L'usage en remonte aux catacombes. Dans la catacombe Ostrienne, *ad nymphas sancti Petri,* se trouve près le *cubiculum* de sainte Émérentienne, où l'on vénérait la première chaire de saint Pierre, une petite basilique avec abside. De chaque côté, un peu avant l'abside, deux niches cintrées, profondes, sont creusées dans le tuf. Leur seule présence raconte les sacrifices offerts par nos pères dans ce lieu sacré.

Sur ces crédences on plaçait les vases, les livres, les ornements, les offrandes de pain et de vin que les fidèles présentaient pour le sacrifice. Un prêtre avait la charge de les recevoir, de les examiner et de mettre à part ce qui était nécessaire. A lui de veiller à ce que nul hérétique, nul schismatique, nul excommunié, nul oppresseur des pauvres, voleur public ou violateur des libertés de l'Église, n'ait l'audace de présenter son offrande. L'eût-il fait, elle devait être impitoyablement refusée, même celle des personnes affichant publiquement leur haine réciproque, selon cette parole du Christ : « Avant de présenter ton offrande, va te réconcilier avec ton frère. » Le pain et le vin destinés au sacrifice eucharistique devaient être offerts par des mains pures. Ils devaient aussi être conformes à la pratique de l'Église romaine, sans mélange, pour le pain, de sel, d'huile, et même de lait. Le *secretarium minus*, comme on le voit, n'était qu'une sacristie transitoire, d'office, où les choses saintes ne restaient que durant les fonctions sacrées. Elle était fermée par des grilles auxquelles on suspendait d'ordinaire des voiles précieux que les acolythes ne soulevaient qu'à certains moments du sacrifice. C'était le lieu saint réservé aux clercs. Le peuple restait en dehors. Quelquefois on en ouvrait les portes aux empereurs, comme le jour de leur couronnement, quand ils

allaient remplir leurs fonctions de diacre, chanter l'Évangile et encenser l'autel avec le pape.

Ces grilles défensives prirent une telle importance, que peu à peu le *secretarium minus* s'appela *cancellus*. Plus d'un laïc s'avisa sans doute de passer outre, car le deuxième synode de Tours[1] prescrit de ne laisser pénétrer à l'intérieur que les clercs. Être chassé de l'abside, pour un clerc, était une peine infamante que l'on n'encourait que pour certains crimes[2]. Défense formelle aux femmes, sous les peines les plus sévères, d'entrer à l'intérieur des grilles, même pour déposer leurs offrandes. Elles devaient rester à leurs places et les donner aux prêtres chargés de les recevoir. C'est la quête[3].

Il en prit mal un jour à l'empereur Théodose d'enfreindre ce point de discipline ecclésiastique. L'Église grecque, plus accommodante, l'avait habitué à rester dans le sanctuaire pendant la célébration des saints mystères. A Milan, il crut pouvoir user de cette prérogative. Étant allé à l'autel pour présenter son offrande, il y demeura, au lieu de se retirer avec les laïcs derrière la grille. L'évêque Ambroise se leva et lui fit dire par son archidiacre :

« Empereur, le sanctuaire est réservé aux prêtres et fermé à tous les autres, retirez-vous et restez avec le peuple. La pourpre fait les empereurs, elle ne fait pas les prêtres. »

Théodose comprit et se retira. Ambroise, voulant honorer sa dignité, lui donna une place à part en avant du peuple, au pied de l'autel.

Cette rigueur disciplinaire s'adoucit peu à peu dans l'Église latine, à l'encontre de l'Église grecque, qui garde toujours la sainteté de son iconostase. Dans la basilique actuelle de Saint-Pierre, il n'y a plus ombre de *secretarium minus* ou de sanctuaire. Michel-Ange, dans le tracé de son monument, n'a pas su plier son génie aux traditions de la liturgie. La faute en remonte à cet esprit païen qui avait envahi la société civile et ecclésiastique, sous le nom de Renaissance. L'immense circonférence de la coupole, au centre de laquelle l'autel papal se trouve comme perdu, le prolongement considérable de l'abside exigé par les dimensions de la croix grecque, ont supprimé le sanctuaire. L'autel est isolé, sans défense, abordable de tous côtés, et il se trouve qu'à Saint-Pierre, comme à Saint-Jean-de-Latran, comme à Saint-Paul-hors-les-Murs, — ces trois basiliques patriarcales qui auraient dû conserver jalousement les antiques usages, — le lieu autrefois le plus saint, le lieu réservé aux clercs sous

[1] II. Synodus Tur., can. IV.
[2] Card. Bona. *De Rit. Eccl.*, lib. II.
[3] Synodus Nannet., can. III.

les peines les plus sévères, est un lieu de passage banal. Entre l'autel et l'abside court une nef transversale toute grande ouverte : il n'y a plus de *mystères*. Aussi, quand le pape célèbre la messe à Saint-Pierre, on est obligé de façonner un sanctuaire provisoire avec des tentures, une chaire, des crédences et des bancs portatifs. Le sanctuaire n'est plus qu'un lieu de campement sacré. L'office terminé, il perd son caractère et redevient profane.

Le *secretarium majus*, ou grande sacristie, fut bâtie par Constantin, en même temps que la Basilique. Elle se trouvait au midi, à gauche de l'entrée. Sa porte donnait sur la galerie du grand portique, comme les portes de la Basilique elle-même. Nul des anciens auteurs n'a décrit ni sa forme ni sa disposition. C'est là que le pape, en présence du peuple, revêtait les ornements sacrés. On y gardait le saint Sacrement, renfermé dans une colombe en argent, que l'on portait devant le pape à son entrée dans la Basilique. De là l'usage d'exposer le saint Sacrement quand le pape passe devant la chapelle où il réside. Cette sacristie primitive servit de sépulture à plusieurs pontifes. Au temps de Grégoire IV, — IXe siècle, — après cinq cents ans d'existence, la sacristie constantinienne, tombant de vétusté, fut rasée ; sur son emplacement, ce pontife éleva un oratoire à saint Grégoire le Grand, auquel il adossa une nouvelle sacristie ayant une entrée directe dans la Basilique. Ses dimensions restreintes en nécessitèrent bientôt une plus grande, bâtie du même côté sud, mais plus près du transept.

Outre les lieux réservés aux objets et aux préparatifs du culte, cette sacristie contenait le logement des gardiens et une salle de réception, — le *salutatorium*, — où MM. les chanoines se réunissaient et recevaient les cardinaux et les personnages de distinction. Il y avait même des prisons pour les clercs de mauvaise vie.

Le mercredi 22 mai 1409, Jean Cantalonio, bénéficier, accusé de vouloir tuer le vicaire de la Basilique, Jacques de Calvo, fut mis par son ordre dans la prison de la sacristie, les fers aux pieds. L'accusation était portée par un certain Luca Pipi. On les confronta dans la prison. L'accusé, innocent probablement, lui dit en face :

« Tu en as menti comme un traître que tu es ; jamais tu ne prouveras que j'ai tenu un pareil propos. »

Et, de fait, le 24 mai, pendant que les chanoines chantaient la messe, Luca Pipi s'enfuit de Rome, emmenant avec lui son père, sa mère et même sa sœur, qu'il fit sortir du couvent de Sainte-Catherine, au Transtévère, et se réfugia à Naples.

Une autre fois, le jeudi 15 janvier 1411, Pierre Cincotti rendait ses

comptes comme camérier; quand il eut fini, le vicaire de la Basilique, Mathias de Grattuli, le fit appréhender et mettre dans la prison avec deux complices, accusés comme lui d'avoir violé la sépulture du neveu de Boniface VIII, dans la chapelle de ce pape. Ils reçurent la bastonnade et ne furent remis en liberté que sous caution.

La prison de Saint-Pierre, on le voit, n'était pas un hors-d'œuvre. Les sacristains et les clercs vivaient au milieu de trésors qui pouvaient tenter leur cupidité. A force de les considérer, de les porter, de les garder, ils arrivaient, par la suggestion de l'or, à se persuader que ces richesses leur appartenaient. De là à s'en emparer il n'y avait qu'un pas : ce pas fut quelquefois franchi. L'exemple, du reste, leur venait de haut. Si aujourd'hui la sacristie de Saint-Pierre, quoique relativement riche, est loin de posséder les trésors que les dons des princes et des pontifes y firent affluer, nous pouvons en demander compte aux pillards couronnés qui s'appelèrent Henri IV, Barberousse, Charles-Quint, Napoléon Ier. Le vol, paraît-il, ne salit pas la main du grand comme celle du pauvre...

Pour se faire une idée bien imparfaite du trésor de Saint-Pierre, il faut lire, dans le *Liber pontificalis,* les interminables listes des dons offerts par les papes. A eux seuls, avec leurs vases, leurs statues, leurs candélabres d'or et d'argent, avec leurs tissus précieux de damas et de brocart, leurs tapisseries, souvent ornées de pierreries, ils ont donné à la sacristie de Saint-Pierre des richesses incalculables. Et nous devons y ajouter les dons des princes et des cardinaux, dont la valeur n'est pas moindre. Dans la vieille basilique de Constantin l'or ruisselait partout, sur les poutres du plafond, sur les autels, sur les portes, sur le pavé. Il eût paru indigne de la majesté du prince des Apôtres de se servir dans sa maison de vases sacrés qui ne fussent d'or ou d'argent massif. Quand un empereur avait pillé le trésor, papes et cardinaux, rois et princes, souvent les fils des pillards, quelquefois les pillards eux-mêmes, mus de repentance, s'empressaient de l'enrichir de nouveau. Ce va-et-vient de dons et de rapines dura pendant tous les siècles de foi. Avec le protestantisme commence la ruine sans réparation. Le pillage de Rome par les soldats du Connétable aux ordres de Charles-Quint fut le coup de grâce du trésor de Saint-Pierre : le vide fait par leurs mains rapaces ne fut pas comblé. On réunit quelques épaves précieuses échappées aux ravisseurs, comme la dalmatique dont se servit Charlemagne à son couronnement; plus tard, de nouveaux ornements, des croix, des ostensoirs, des candélabres en argent, exécutés sous la direction de Michel-Ange et de Benvenuto Cellini, enrichirent de nouveau le trésor, mais sans lui rendre sa primitive splendeur.

Les calices surtout s'y accumulèrent, par suite d'un décret du sénat,



La Déposition de la croix

(Tableau de l'autel de la sacristie commune. Dessin de Michel-Ange, peinture de Lorenzo Sabbatini.)

de l'an 1619, s'engageant à donner tous les ans à la Basilique, le jour de la Saint-Pierre, un calice en argent et six cierges. Ce décret fut confirmé par Grégoire XV, qui, trouvant le sénat peu généreux, éleva le prix du calice à soixante écus. Les chanoines étaient certainement contents; mais, à la vérité, ils auraient préféré l'argent en bonne monnaie. Année par année, ces calices, très médiocres, s'entassaient inutilement dans les armoires de la sacristie. Ils demandèrent à Clément XI, en 1720, de réformer ce décret encombrant et de leur permettre de toucher le prix du calice, rien que pour dix ans.

Le pontife l'accorda gracieusement. Au bout de dix ans, nouvelles instances près de Clément XII pour une simple prorogation de dix ans. Il y avait prescription. En 1752, Benoit XIV supprima définitivement le don du calice, tout en obligeant le sénat à en verser le prix au révérendissime Chapitre. C'est tout ce que voulaient les bons chanoines.

Aujourd'hui, après le pillage de Napoléon Ier, les œuvres artistiques du trésor sont rares. Il n'est plus que l'ombre de lui-même. Le médiocre y abonde comme la dorure. Il a cependant conservé une richesse particulière, dédaignée par les pillards ou sauvée de leurs mains : ses reliques.

Les plus célèbres et les plus vénérables sont celles de la Passion de Notre-Seigneur : une croix faite avec le bois de la vraie croix par ordre d'Urbain VIII, en 1629; la sainte Face et la lance qui perça le côté du Sauveur.

La sainte Face est à la basilique Vaticane de temps immémorial, sans date précise. Selon toute probabilité, elle a été apportée à Rome par sainte Hélène. Qui ne se rappelle avec émotion cette femme de Jérusalem qui, voyant passer au milieu des soldats le Sauveur du monde brutalement traîné, s'approcha de lui et essuya sa face douloureuse avec son voile. Jésus l'en remercia par le plus touchant des miracles et le souvenir le plus délicat : sur ce voile il imprima ses traits.

La sainte Lance fut ensevelie d'abord avec les autres instruments de la Passion. Trouvée par sainte Hélène près de la croix, elle resta pendant de longs siècles à Constantinople, puis fut remise à Innocent VIII par Bajazet.

Une autre relique insigne dont l'arrivée à Rome causa une joie universelle appartient à la sacristie vaticane, c'est la tête de saint André. Frère de saint Pierre, André devait le rejoindre pour partager avec lui les honneurs de son triomphe.

Après la prise de Constantinople par Mahomet II, Thomas, un des fils du dernier empereur grec Constantin Paléologue, se retira avec toute sa maison dans l'île de Sainte-Marie, voisine de l'Épire. Craignant que

la tête de saint André, conservée à Patras, en Achaïe, où il subit le martyre, ne tombât au pouvoir des Turcs, il l'emporta avec lui. De toutes les parties de la chrétienté, les plus riches propositions lui furent faites pour avoir cette précieuse relique. Pie II s'en émut. Il écrivit au prince fugitif de ne la céder à nul autre qu'au pontife romain, qui seul pouvait la garder avec tous les honneurs qui lui étaient dus. N'était-il pas juste que le frère de Pierre, exilé, trouvât un refuge dans sa basilique? Le pontife eut gain de cause. La tête de saint André, portée à Ancône, fut reçue en son nom par le cardinal de Sainte-Suzanne. Son entrée à Rome fut un événement. Elle arriva au pont Milvius le 10 avril 1462, qui coïncidait avec le dimanche des Rameaux. Toute la ville était en liesse. Pie II, ayant célébré la messe, se rendit à cheval, avec les cardinaux, les prélats, la noblesse et le peuple, les palmes à la main, jusqu'au pont Milvius. Au milieu du pont, sous un riche baldaquin, était dressé un autel. Le cardinal grec Bessarion déposa sur cet autel l'urne contenant la tête de saint André. Le silence se fit, et le pape la salua avec émotion :

« Te voilà donc arrivée, très sainte et très vénérable tête du saint Apôtre. La fureur des Turcs t'a chassée de ton siège. Exilée, tu t'es réfugiée près de ton frère, le prince des Apôtres; ton frère ne te manquera pas... »

Quand il eut fini, le pontife prit la tête dans ses mains et la montra au peuple, dont les acclamations, les cris de joie, les invocations se mêlaient au chant du *Te Deum*. Puis il la porta lui-même jusqu'à l'église de Sainte-Marie-du-Peuple, à la porte Flaminienne, où elle resta sous la garde de plusieurs évêques.

Le lendemain, malgré la pluie qui avait inondé les rues de Rome, Pie II résolut de faire à pied le transport de la sainte relique, de Sainte-Marie-du-Peuple à la basilique Vaticane. Cette résolution, contraire à tous les usages, souleva quelques hésitations. Les chemins étaient si boueux, la foule si encombrante, qu'il y avait à craindre pour les riches ornements de la cour pontificale. Pie II passa outre. Ordre fut donné à tous les cardinaux et prélats, sauf les malades et les vieillards, d'aller à pied. Un seul attendit à Saint-Pierre. Les autres, « même les malades, même les plus vieux et les plus gras, » dit le chroniqueur, tinrent à honneur d'imiter l'humilité du pontife. Saint André dut être content. De Sainte-Marie-du-Peuple à la Basilique, les rues, les fenêtres, les toits étaient décorés de fleurs, de feuillages, de draperies, de statues : un véritable triomphe. Des milliers de cierges illuminaient la Basilique, et quand Pie II déposa la tête de saint André sur l'autel de son frère, l'enthousiasme n'eut plus de bornes.

Pie II, voulant honorer cette relique insigne d'une manière perma-

STATUE EN MARBRE DE SAINTE VÉRONIQUE

Par le Bernin. (XVI[e] siècle. Basilique de Saint-Pierre.)


VERONICA

nente, lui éleva un autel en marbre surmonté d'un ciborium d'une grande richesse, au bas de la Basilique, à gauche, entre la porte du Jugement et celle de Ravenne. Par un touchant hommage, il plaça sous cet autel le corps de saint Grégoire le Grand, qui avait eu pour saint André la plus pieuse vénération. On se souvient, en effet, que ce saint pontife lui avait consacré le monastère bâti dans le palais de ses pères, au Cœlius.

Outre ces reliques de premier ordre, la sacristie de Saint-Pierre en possède un grand nombre des plus vénérables.

Elle avait encore un autre trésor. Dès le VIIIe siècle, le pape Zacharie (741-752) y fonda une bibliothèque. Ses débuts furent assez humbles. Il réunit dans une armoire les livres liturgiques qui servaient dans le courant de l'année. Peu à peu, grâce à diverses offrandes, elle s'enrichit de précieux manuscrits. On l'appelait la bibliothèque de Saint-Pierre. Au XVe siècle, le cardinal Jourdain Orsini, du titre des Saints-Martin-et-Sylvestre-des-Monts, lui légua sa riche collection, à condition qu'elle devînt publique : « A l'usage, dit-il dans son testament, des hommes lettrés qui désirent une plus grande diversité de livres pour conquérir la perle de la science[1]. » Deux bénéficiers en avaient la garde. Nous devons dire à leur louange qu'ils étaient gracieux pour les travailleurs, si nous en jugeons par le fait suivant.

Un collectionneur, Antoine Muret, qui était en quête de manuscrits rares contenant les *Philippiques* de Cicéron, apprit qu'ils se trouvaient dans la bibliothèque de Saint-Pierre, alors dépouillée en grande partie par la négligence des hommes, le pillage du Connétable, et les papes eux-mêmes qui, depuis Nicolas V, avaient favorisé à son détriment la bibliothèque Vaticane. Il la visita dans tous les coins et réussit enfin, après bien des déboires, à trouver le précieux manuscrit. Les bibliothécaires lui permirent non seulement de le consulter sur place, mais de l'emporter à sa maison, sous la condition de le rendre après sept jours. On voit qu'ils avaient confiance. La publicité de la bibliothèque de Saint-Pierre est confirmée par Alpharanus, témoin oculaire, qui écrit, dans sa description de la Basilique : « Il y avait en dehors des murs de la Basilique la grande bibliothèque de Saint-Pierre, riche en anciens manuscrits *et toujours ouverte aux hommes instruits.* » Elle suivit la sacristie dans toutes ses vicissitudes, changeant de lieu avec elle, mais perdant souvent en route de ses richesses. Cependant, au XVIIe siècle, elle méritait encore les éloges que Mabillon lui donne. L'illustre bénédictin écrit, dans son *Museum italicum* : « Outre la splendide bibliothèque pontificale du Vatican, il y a

[1] Cancell., *de Secret.*, t. I, p. 892.

la bibliothèque propre de la basilique de Saint-Pierre, où l'on compte plus de cent manuscrits, dont plusieurs de haute valeur. L'entrée dans cette bibliothèque me fut accordée par le très gracieux gardien J. Balderini. Voici les manuscrits les plus rares et les plus précieux :

Les *Œuvres de saint Hilaire, évêque de Poitiers,* remontant à plus de douze cents ans;

Les *Antiquités hébraïques* de Josèphe;

La *Catena græca,* d'après les Pères;

Le *Martyrologe de Bède,* avec le *Sacramentaire;*

Le *Décret d'Anselme* de Lucques;

Ammien Marcellin;

Les *Satires* de Perse;

Les *Comédies* de Térence[1];

Et surtout, ajoute Cancellieri : un manuscrit en grec des saints Évangiles.

Nicolas V, ayant formé le projet de reconstruire la basilique de Saint-Pierre, restaura l'antique oratoire de Saint-André, un des deux temples ronds situés à gauche de la Basilique et communiquant avec elle, pour en faire une sacristie provisoire. Elle fut inaugurée sous Paul IV, alors qu'il fallut démolir l'ancienne pour faire place aux nouvelles constructions. Ce provisoire dura deux cent cinquante ans.

Cette sacristie avait un glorieux passé. Sans accorder à l'oratoire de Saint-André, avec des auteurs assez mal inspirés, des titres établissant son origine néronienne et le consacrant, à cette époque, au culte de Mars, nous devons lui reconnaître une haute antiquité. Son emplacement même, à côté de l'obélisque, prouve avec évidence qu'il n'existait pas au temps du cirque de Néron. Il se serait trouvé en pleine arène, sur la piste des chars. Sa forme ronde n'est pas davantage une preuve de paganisme; nous en avons pour témoins des temples constantiniens, comme le baptistère de Latran, les mausolées de Constance et de sainte Hélène, bâtis par des chrétiens et de forme circulaire. Cet oratoire fut élevé par le pape Symmaque[2] dans les premières années du VIe siècle, par un sentiment de pieuse vénération, pour le frère de saint Pierre, et pour répondre à la dévotion du peuple romain. Car, à cette époque et bien antérieurement, le culte de saint André était très répandu, surtout à Rome. Les plus anciens calendriers mettent sa fête au nombre des plus grandes

[1] *Mus. ital.*, t. I, p. 141.
[2] *Lib. pont.*, I, p. 261. Éd. Duchesne.

solennités, de celles que le prêtre doit annoncer le dimanche précédent, comme la Naissance du Seigneur, la Circoncision, l'Épiphanie.... etc. Quand sa fête tombait pendant le carême de Noël (l'Avent), le jeûne était suspendu en son honneur. Jusqu'à l'exil d'Avignon, le pape lui-même chantait les premières vêpres dans le temple rond, les matines à la Confes-



Porte de la sacristie dans Saint-Pierre et tombeau de Pie VIII, par Tenerani.

sion de saint Pierre et la messe à l'autel d'André. La basilique Vaticane était illuminée comme aux grands jours, et les chanoines donnaient un repas aux clercs de la curie. *Deo gratias!* ajoute le chanoine Benedetto, le chroniqueur auquel nous empruntons ce détail.

En désaffectant le temple de saint André pour en faire une sacristie, Paul IV, sans le vouloir, porta un coup droit au culte même du saint Apôtre. On lui érigea bien, dans la Basilique, un autel où Pie II, comme nous l'avons vu, déposa sa tête; mais le premier élan, l'élan traditionnel, cet entraînement instinctif des vieilles coutumes, se ralentit.

On dirait que les enfants passent plus volontiers par les chemins qu'ont foulés leurs pères. Au temps de Pie VI, l'urgence de bâtir une sacristie définitive s'imposait. La Basilique était terminée; le vieil oratoire de saint André, d'architecture archaïque, n'avait aucun rapport, ni de style ni de grandeur, avec la nouvelle construction. Ses dimensions restreintes ne répondaient pas aux exigences du culte. Outre les ornements, les vases sacrés, les reliques, le trésor et les archives qu'elle conservait, la sacristie devait être assez vaste pour recevoir tout le clergé de la Basilique : le cardinal archiprêtre, l'évêque son vice-gérant, les trente chanoines, les vingt-six bénéficiers, les quatre chapelains d'Innocent, les vingt-six clercs bénéficiers, deux sacristains, deux custodes, douze acolythes, les étudiants du séminaire et les dix-huit chantres de la chapelle; en tout d'ordinaire évoluant ensemble, plus de cent vingt personnes. De plus, tous les ans, le dernier jour des Rogations, le clergé romain se rend en grande pompe de l'église Saint-Laurent *in Damaso* à la basilique de Saint-Pierre, où les prêtres, réunis dans la sacristie, font l'élection de leur questeur annuel, choisi alternativement dans le clergé paroissial et le corps canonial. A certaines solennités, comme pour les secondes vêpres de la Chaire de saint Pierre et des saints Apôtres, les cardinaux se rendent tous à la Basilique et sont reçus à la sacristie. Ces réunions périodiques de grands personnages demandent impérieusement de vastes salles de réception.

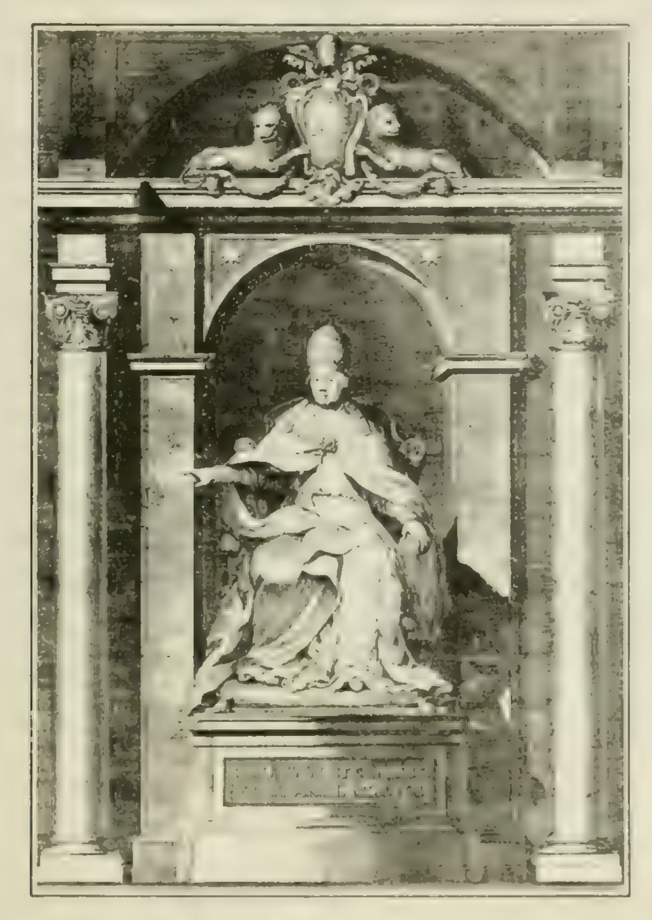
Toutes ces raisons décidèrent Pie VI à construire une sacristie. Il chercha un architecte et le trouva dans la personne de Charles Marchioni, célèbre par ses travaux dans le port d'Ancône.

Il fallut d'abord démolir.

Autour de la Basilique moderne, il y avait encore quelques-uns des vénérables édifices qui formaient une couronne à l'antique monument Constantinien. Leur éloignement des lignes de construction les avait sauvés lors des premiers déblaiements. Leur heure était venue. Le 1er juillet 1776, une armée de démolisseurs attaqua leurs fondements. La tâche fut rude, car nos pères avaient bâti pour l'éternité. Le premier qui tomba fut le monastère de Saint-Étienne-des-Hongrois. Sous l'église, on trouva un antique cimetière dont les murs étaient ornés de peintures. Il était à l'usage des pèlerins hongrois qui mouraient dans l'hospice national attaché à ce monastère par saint Étienne.

Le 22 septembre, cette partie était libre. Avant de démolir l'oratoire de saint André, qui servait toujours de sacristie, mais devait nécessairement disparaître, Pie VI posa solennellement la première pierre de la nouvelle construction. Les travaux allèrent si rapidement, qu'au mois de juillet, l'année suivante, il fallut pourvoir au service du culte en éta-

blissant dans la Basilique même une sacristie provisoire. On renferma dans une enceinte de planches le petit transept, qui s'étend de l'autel de Sainte-Marie *della Colonna* au tombeau d'Alexandre VII. Toutefois, pour y donner accès de la rue, on enclava dans cette clôture la porte de Sainte-Marthe. Le clergé en prit possession le 24 juillet, non sans dispense: car un décret de Jean XXI, confirmé par Nicolas III, interdit aux membres



Statue de Pie VI dans la sacristie.

du clergé de Saint-Pierre, quels qu'ils soient, d'entrer dans la Basilique sans être revêtus des insignes de leur dignité. Or, en entrant de plain-pied par la porte Sainte-Marthe, le clergé se trouvait dans la Basilique en tenue de ville. Pie VI leva la défense, sauf à prendre immédiatement l'habit de chœur.

Le temple de saint André fut vigoureusement attaqué. Le 27 juillet, Georges-Marie de Lascaris, patriarche de Jérusalem, le dépouilla de toutes ses reliques et lui ôta son caractère religieux. Le 31, les restes des chanoines qui reposaient sous ses dalles furent transportés dans les grottes

vaticanes. La démolition commença. L'antique édifice de Symmaque résista énergiquement. Il fallut deux mois d'efforts persévérants pour l'abattre. Avec lui disparaissait, au chagrin de beaucoup de Romains, le dernier vestige, et non le moins vénérable, de la basilique Constantinienne. Il tombait, non par décrépitude, — car sa vigueur pouvait encore braver les siècles, — mais brutalement frappé par une impérieuse nécessité. Le 1er octobre, un dimanche, le pape Pie VI arrivait à la basilique Vaticane, en faisant passer le premier son carrosse sur le sol aplani du temple de Saint-André.

Aucun obstacle n'empêchait plus l'achèvement de la sacristie. On employa, pour le décor de l'intérieur et de l'extérieur, les plus riches matériaux. Le monument se compose d'une rotonde surmontée d'une coupole qui sert de sacristie commune à tous les membres du clergé de Saint-Pierre et se relie à la Basilique par deux corridors aboutissant, l'un dans la Basilique même, sous le tombeau de Pie VIII, l'autre dans la chapelle du chœur. Cette rotonde, de forme octogonale à l'intérieur, est splendidement ornée. Dans la *cella* qui lui sert d'abside se trouve l'autel principal; car, à Rome, les sacristies sont de véritables oratoires. Au-dessus de l'entrée est une horloge surmontée du célèbre coq doré qui se trouvait autrefois sur le campanile d'Adrien. De chaque côté de la rotonde sont les sacristies spéciales des chanoines, des bénéficiers, des clercs, qui là, comme au chœur, ont leurs places respectives; puis les grandes salles du chapitre, des archives et les habitations des chanoines et des custodes. Un peu partout, des inscriptions louangeuses et reconnaissantes en l'honneur de Pie VI, — dont la statue colossale est placée devant l'entrée de la sacristie commune, — et des papes qui ont le plus mérité du révérendissime Chapitre par leurs bienfaits.

Ce n'est pas sans étonnement qu'au milieu de ces inscriptions on trouve un éloge de Joseph II. Il est vrai que *mon frère le sacristain*, comme disait le grand Frédéric, est là dans son milieu. Ce sont des félicitations à cet impérial visiteur, qui avait daigné, le jour de Noël 1783, assister aux vêpres et visiter le nouvel édifice. C'est peu pour mériter une plaque commémorative, surtout quand cet empereur, *Pieux et Auguste*, rentré dans ses États, daigna également dépouiller l'Église et lui mettre des menottes.

Après huit ans de travaux, Pie VI eut la joie de terminer son œuvre. Le 13 juin 1784, il consacra lui-même le maître-autel de la sacristie commune. On raconte que des larmes de joie coulaient de ses yeux.

Nous ne pouvons pas sortir honnêtement de la sacristie sans saluer les sacristains. Leur titre de noblesse remonte du reste, comme les temples

eux-mêmes, aux premiers âges du monde. Que ce leur soit une consolation! Les païens s'en faisaient gloire, à preuve cette inscription relevée par Gruter :

Q. CORNELIUS, Q. L.
MENIPPUS SACRARIUS
FECIT SIBI ET LIBERTIS
LIBERTABUSQUE SUIS
POSTERISQUE EORUM



Vue, depuis le village des Sampietrini.

et cette autre, de Muratori :

M. LIVIUS
AUGUSTÆ L.
APHRODIS
A SACRARIO [1].

Nous ne savons si les sacristains actuels de Saint-Pierre ont leur charge en si grand honneur. Mais ce dont nous sommes certain, c'est qu'ils ont sur les lèvres un inénarrable sourire quand, après avoir ouvert une porte, levé un voile dérobant une œuvre d'art, ils tendent gracieusement la main au pourboire.

Il y a parmi eux des ecclésiastiques et des laïcs. Chacun a son rôle. Les laïcs balayent, soignent les lampes, ouvrent et ferment les portes.

[1] Cancel., *de Secret.*, t. II, p. 905.

sonnent les cloches : ce sont les manœuvres du culte, les sacristains d'ordre inférieur. Au-dessus d'eux sont les prêtres. A eux de diriger la sacristie, l'ordre des messes, de veiller au silence et à la paix, ce qui n'est pas une sinécure. Huit acolythes ont le soin des nappes, du vin, de l'huile et de la cire, et trente-huit clercs sont occupés au service des messes. Ce ne sont pas les moins mutins. Après un certain temps ces petits clers sont reçus gratuitement au séminaire du Vatican, où ils ont cinq ans pour achever leurs études.

A côté de cette phalange en soutane qui va du noir au rouge en passant par le violet, se meut dans la basilique Vaticane toute une tribu d'employés qui ont la charge de veiller à la construction elle-même. Ce sont les *Sampietrini,* ainsi nommés de ce que leur vie entière se passe dans Saint-Pierre. Ils font comme partie de l'édifice, auquel ils appartiennent par le sang : c'est une caste à part, qui a ses lois, ses coutumes. Ils sont maçons, vitriers, charpentiers, serruriers, peintres et sculpteurs au besoin, et surtout marbriers. D'un bout de l'année à l'autre ils sont occupés à l'entretien de la Basilique, rafraîchissent le pavé, grimpent aux murs, courent sur les toits, redorent les stucs. De père en fils ils se transmettent cet héritage. Sur les combles, accolés à la nef centrale, aux coupoles secondaires, semés un peu partout, se trouvent leurs ateliers. C'est un village avec sa place et sa fontaine. Rien de plus pittoresque ne se peut imaginer. Ils ont, il est vrai, assez de marches à gravir pour arriver à ce village aérien; mais la vue dont ils jouissent, la plus belle de Rome, doit les dédommager de leur fatigue.

La place de leur village est bordée d'un côté par la balustrade qui domine la façade de Saint-Pierre, avec ses treize statues gigantesques, taillées à coups de hache en pleins blocs de travertin; pour être vues à une prodigieuse hauteur, elles font de près un effet d'épouvante. A leurs pieds se déploie la place Saint-Pierre : ses fontaines, son obélisque, ses colonnades. En avant, l'amas de maisons que forme la cité Léonine, le château Saint-Ange, un coin du Tibre, dont les eaux bourbeuses ont, sous les feux du soleil, des reflets tristes; puis, au loin, dans la brume, ce monde de coupoles, de tours, de palais, de ruines, dont les lignes vaporeuses se dessinent mollement sur le fond sombre des montagnes d'Albe et de la Sabine. A gauche, plus au nord, au delà du dos arrondi du Monte Mario, se dresse la croupe neigeuse du Soracte, géant solitaire qui, semblable aux animaux fantastiques qui veillaient sur les palais des antiques rois, monte une garde éternelle devant cette Rome dont il a contemplé de loin toutes les gloires, toutes les déchéances, toutes les résurrections.

BIBLIOGRAPHIE

Cancellieri, *de Secretariis basilicæ Vaticanæ veteris ac novæ*; Romæ, 1786.

Mabillon, *Museum italicum*, t. II.

Cancellieri, *Descrizione della sagrestia Vaticana eretta dal Pontefice Pio VI*; Roma, 1784.

Egidio Fortini, *Solenne ricevimento della testa di Sant'Andrea Apostolo*; Roma, 1847.

Valentini, *Basilica Vaticana*; Roma, 1843.

VI

L'ŒUVRE DE LA RENAISSANCE

La basilique moderne de Saint-Pierre, rêvée par des papes tels que Nicolas V, Jules II et Sixte-Quint; construite par des architectes tels que Bramante, Michel-Ange, Jacques della Porta et tant d'autres, est à coup sûr une œuvre grandiose. Nul ne peut le nier. C'est un monument dont on peut discuter la valeur architecturale dans ses grandes lignes, et plus encore, le bon goût dans le décor; mais, malgré des défauts qu'il serait puéril de dissimuler, car ils éclatent aux yeux, ce monument impose l'admiration : nul peut-être n'a été aussi diversement apprécié. Il est curieux de saisir sur le vif le jugement des esprits les plus opposés par leurs croyances, leurs aptitudes, leur éducation morale et artistique. Voici un touriste, Dupaty, qui écrit : « Rien ne peut rendre le ravissement qui saisit l'âme lorsqu'on entre dans l'église de Saint-Pierre pour la première fois, lorsqu'on se trouve sur ce pavé étendu, parmi ces piliers énormes, devant ces colonnes de bronze, à l'aspect de tous ces tableaux, de toutes ces statues, de tous ces mausolées, de tous ces autels et sous ce dôme; enfin dans cette vaste enceinte où l'orgueil des plus grands pontifes et l'ambition de tous les beaux arts ne cessent depuis plusieurs siècles d'ajouter, en granit, en or, en marbre, en bronze et en toile, de la grandeur, de la magnificence et de la durée[1]. »

Voici un magistrat, le président de Brosses, plus frappé du monument

[1] Dupaty, *Lettres sur l'Italie*.

lui-même que de sa décoration : « Quelle impression, croyez-vous, que vous fera le premier coup d'œil de Saint-Pierre? Aucune. Rien ne m'a tant surpris, à la vue de la plus belle chose qu'il y ait dans l'univers, que de n'avoir aucune surprise; on entre dans ce bâtiment dont on s'est fait une si vaste idée, cela est tout simple. Il ne paraît ni petit, ni grand, ni haut, ni bas, ni large, ni étroit. On ne s'aperçoit de son énorme étendue que par relation, lorsqu'en considérant une chapelle on la trouve grande comme une cathédrale; lorsqu'en mesurant un marmouset qui est là au pied d'une colonne on lui trouve le pouce gros comme le poignet. Tout cet édifice, par l'admirable justesse de ses proportions, a la propriété de réduire les choses démesurées à leur juste valeur. Si ce bâtiment ne fait aucun fracas dans l'esprit à la première inspection, c'est qu'il a cette excellente singularité de ne se faire distinguer par aucune. Tout y est simple, naturel, auguste et par conséquent sublime... Ici, voyez et revoyez, et vous serez toujours plus content[1]. »

Voici un critique d'art, Séroux d'Agincourt : « Saint-Pierre de Rome nous offre, dans son ensemble et dans la vaste proportion de ses parties principales, la masse la plus imposante qu'ait produite l'architecture moderne; et malgré les défauts que l'on peut y trouver, c'est encore aujourd'hui le chef-d'œuvre de l'art[2]. »

Voici un publiciste, Mme de Staël : « Vous avez vu des églises gothiques dans d'autres pays; vous avez dû remarquer qu'elles ont un caractère beaucoup plus sombre que cette église. Il y avait quelque chose de mystique dans le catholicisme des peuples septentrionaux. Le nôtre parle plus à l'imagination par les objets extérieurs. Michel-Ange a dit, en voyant la coupole du Panthéon : « Je la placerai dans les airs! » Et, en effet, Saint-Pierre est un temple posé sur une église. Il y a quelque alliance des religions antiques et du christianisme, dans l'effet que produit sur l'imagination l'intérieur de cet édifice... Ce dôme, en le considérant, même d'en bas, fait éprouver un sentiment de terreur : on croit voir des abîmes suspendus sur sa tête!... L'expression générale de ce temple caractérise parfaitement le mélange des dogmes sombres et des cérémonies brillantes; un fond de tristesse dans les idées, mais, dans l'application, la mollesse et la vivacité du midi; des intentions sévères, mais des interprétations indulgentes, la théologie chrétienne et les images du paganisme; enfin, la réunion la plus admirable de l'éclat et de la majesté que l'homme peut donner à son culte envers la Divinité[3]! »

[1] Ch. de Brosses, *Lettres familières écrites d'Italie en* 1739-1740, t. II, p. 3.
[2] *Hist. de l'Art par les monuments.*
Corinne.



Façade de la Basilique de Saint-Pierre

Nous terminons cette suite d'appréciations par celle de Taine, qui, à l'époque où il l'écrivait, était un adversaire déclaré du catholicisme: elle n'en a que plus de valeur : « On entre... : un mot reste sur les lèvres : grandiose et théâtral! Cela est puissant, mais cela est emphatique. Il y a trop de dorures et de sculptures, trop de marbres de prix, trop de bronzes, trop d'ornements, de caissons, de médaillons. A mon gré, toute œuvre architecturale ou autre doit être comme un cri, comme une parole sincère, l'extrémité et le complément d'une sensation, rien autre : par exemple, tel Titien, tel Véronèse fait pour occuper voluptueusement et magnifiquement les yeux pendant un festin d'apparat ou une représentation officielle, ou bien encore un intérieur de vraie cathédrale gothique, celle de Strasbourg, avec son énorme nef noirâtre traversée de pourpre ténébreuse, avec ses files de piliers muets, avec sa crypte sépulcrale engloutie dans l'ombre, avec ses rosaces lumineuses qui, parmi toutes ces terreurs chrétiennes, semblent une percée sur le paradis.

« Au contraire, il n'y a pas de sensation franche et simple qui aboutisse à cette église, c'est une combinaison... En somme, il n'y a ici qu'une salle de spectacle, la plus vaste, la plus magnifique du monde, par laquelle une grande institution étale aux yeux sa puissance. Ce n'est pas l'église d'une religion, mais l'église d'un culte[1]. »

Hâtons-nous de dire que Taine écrit après sa première visite et se sent lui-même injuste. C'est le décor qui le froisse. Il aura plus tard une meilleure impression.

Tous, philosophe, publiciste, magistrat, critique d'art et touriste, sont d'accord pour admirer le caractère grandiose de la basilique de Saint-Pierre; mais tous également font des réserves plus ou moins accentuées. La plus générale et la plus sérieuse, au point de vue de l'architecture, tombe sur la déception que l'on éprouve en entrant dans Saint-Pierre pour la première fois. Cette déception est réelle.

Après avoir lu dans tous les guides et entendu de tous les voyageurs les dimensions colossales de la Basilique, on est étonné de l'impression qu'elle produit au premier coup d'œil. Ce n'est pas l'immensité rêvée; ce n'est pas, en particulier, ce sublime écrasement que désirait Michel-Ange par la prodigieuse majesté de sa coupole. Avec une intuition de génie, il la jetait précisément au centre d'une croix grecque, afin que, toute première en vue, elle dominât de sa hauteur celui qui arrivait à Saint-Pierre. Ce n'est donc pas à ce grand homme qu'il faut faire remonter la responsabilité de cette déception. Elle revient tout entière à Carlo Maderno.

[1] Taine, *Voyage en Italie*, I, p. 20.

qui commit la lourde faute d'allonger Saint-Pierre et d'en faire une croix latine. Paul V et lui ont fait une basilique monstrueuse, ils ne l'ont pas faite sublime, avec ce caractère rude et fier qui enlève notre imagination, qui brusque notre âme comme un coup de tonnerre. En entrant dans Saint-Pierre, on n'est pas saisi par l'enthousiasme; on ne fléchit pas le genou d'instinct; le cri d'admiration prêt à jaillir des lèvres rentre dans l'âme. L'enthousiasme vient après coup, par déduction, trop laborieux pour être sans mélange, trop retardé pour être débordant.

« En effet, dit Charles Blanc, si l'on mesure à sa taille les petits anges qui portent le bénitier, on s'aperçoit que ces petits anges sont des géants; si l'on parcourt l'église en tous sens, on est averti par un commencement de lassitude que le monument est colossal; si l'on compare le prêtre à l'autel où il officie, on finit par se convaincre que les piliers sont prodigieusement énormes et hauts, que la coupole est une œuvre gigantesque; mais ce n'est qu'après bien des calculs, des comparaisons, des rapprochements, que le visiteur en vient à saisir par la pensée l'incroyable grandeur de Saint-Pierre[1]. » D'où peut venir un tel désenchantement? Comment se fait-il que les dimensions colossales de Saint-Pierre, en largeur, hauteur et profondeur, n'imposent pas du premier coup leur immensité, ne fassent pas jeter un cri de stupeur? S'il y a une faute commise, — et elle doit nécessairement exister, — cette faute capitale, où est-elle? Nous laissons la parole aux maîtres en architecture.

Charles Blanc continue : « Où est le secret d'une erreur aussi décevante? Il est surtout dans la parfaite concordance des trois dimensions. La hauteur étant très haute, la largeur très large et la profondeur très profonde, ces trois grandeurs se rachètent l'une l'autre et se neutralisent. Si la nef, par exemple, était beaucoup plus étroite, aussitôt l'élévation paraîtrait démesurée et la profondeur étonnante. Sacrifier une dimension pour agrandir les deux autres était ici un artifice infaillible[2]. »

Pugin dit à son tour : « Quand les architectes gothiques devaient élever un contrefort avec son pinacle pour soutenir une énorme construction, telle que les cathédrales de Cologne ou d'Amiens, ils ne se contentaient pas d'en augmenter les proportions en établissant de gigantesques revers d'eau et en sculptant d'énormes crochets ou de monstrueux fleurons; non, ils subdivisaient ce contrefort pour former un faisceau de piliers et de pinacles... Grâce à cette manière de faire, les pinacles de

[1] Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, p. 90.
[2] *Ibid.*



Vue extérieure de Saint-Pierre (côté sud)

Cologne paraissent cinq fois plus grands que ceux d'une église ordinaire. Jamais cet effet n'eût été produit si on avait seulement agrandi l'échelle du monument au lieu d'en multiplier les parties.

« Dans l'architecture classique, on procède d'une manière tout opposée. Une colonne ou une corniche seront toujours semblables, grandes ou petites, qu'elles soient adaptées à la façade d'une maison ordinaire ou au frontispice d'un temple ; il n'y a de différence que dans la grandeur ; même nombre de diamètre, même nombre de moulures, mêmes saillies relatives, c'est simplement une puissance de grossir appliquée à l'architecture.

« Qu'en résulte-t-il? Vous ne soupçonnez pas la grandeur d'un édifice jusqu'à ce que vous en soyez tout proche et que vous soyez surpris de voir votre menton ne pas arriver à la hauteur de la plinthe du socle.

« C'est très visible à Saint-Pierre. L'effet produit par cette basilique sur tous ceux qui la visitent pour la première fois est celui d'un désappointement... Une partie de ses admirateurs a tâché de faire passer cela pour une grande beauté et l'ont attribué à l'harmonie de ses proportions. Ce raisonnement cependant ne peut tenir si on le regarde de près. Il est essentiellement faux. Le grand art, en architecture, consiste à rendre un édifice plus vaste et plus élevé en apparence qu'il ne l'est en réalité. L'effet tout contraire produit par Saint-Pierre, — ce qui n'est pas le moindre de ses défauts, — est dû au principe d'*agrandissement* dont on s'est servi au lieu du principe de *multiplication*. Les grandes dimensions de ses différentes parties ont imposé des statues colossales dont l'effet assuré est de diminuer les proportions apparentes des édifices où on les place. La taille de l'homme est le terme général de comparaison d'après lequel nous apprécions la grandeur d'un monument... Ainsi, que l'on prenne un dessin, si petit soit-il; que l'on y ajoute une figure humaine diminuée dans les mêmes proportions que le sujet du dessin, et aussitôt nous avons l'idée de la grandeur réelle du sujet ; si au contraire les statues, dans un dessin, sont trop grandes, l'espace représenté est immédiatement réduit en apparence. Il en est de même en architecture. Une statue de dix-huit pieds de hauteur doit réduire à une apparence de quarante pieds et même moins une élévation de cent pieds. C'est là ce qui explique le mystère du désappointement produit par Saint-Pierre. C'est très beau pour les guides et les gardiens, qui se plaisent à étonner les voyageurs en leur disant que trois personnes pourraient s'asseoir sur le grand orteil d'une statue, ou que, si elle était couchée sur le dos, cinq hommes pourraient aller à cheval sur son nez; mais tant

pis pour l'effet produit par le monument où l'on a placé une pareille statue[1]. »

Nous avons tenu à donner cette citation, malgré sa longueur, parce qu'elle complète judicieusement la raison, alléguée par Ch. Blanc, du rapetissement de Saint-Pierre. Si cette basilique aux dimensions réellement gigantesques produit en apparence un effet si contraire, c'est que les architectes, oublieux de mesurer leurs diverses proportions sur la taille de l'homme, sur l'échelle humaine, seul principe rationnel de l'espace, ont agrandi uniformément toutes leurs dimensions. Ils ont fait tout colossal, et il arrive que ces dimensions de même envergure se neutralisent l'une l'autre.

« L'Artiste suprême, en créant le monde, écrit Cartier, a pris l'homme pour unité de mesure; il l'a fait le milieu des infiniment grands et des infiniment petits, le centre des choses visibles dont il est le roi et le chef-d'œuvre. Sa demeure a été construite à sa taille. Tous les êtres sont proportionnés à son service et à ses organes, et, quelle que soit leur masse, les détails qui les ornent sont en rapport avec lui. C'est pour lui que grandissent les fleurs des champs et les cèdres des montagnes. L'homme juge tout d'après lui-même. Son pied compte la distance, sa main la grandeur, sa force les résistances. Il est la moyenne de toutes les grandeurs. Son corps est l'unité qu'il multiplie pour atteindre dans l'immensité les horizons de sa vue et de sa pensée.

« Les anciens n'ont pas tenu compte de cette loi dans leurs édifices religieux; ils ont sacrifié l'homme et l'architecture même à leurs divinités : pour les honorer, ils les ont faites colossales, et ils ont par là même amoindri tout ce qui les entoure[2]. »

On ne peut mieux dire.

Les architectes de Saint-Pierre ont commis une lourde faute. Michel-Ange lui-même ne l'eût pas entièrement évitée, quoique, dans son plan, la coupole, par sa prodigieuse hauteur, eût écrasé le visiteur dès ses premiers pas dans la Basilique.

Viollet-le-Duc, appuyé sur les vrais principes de la dimension architecturale, se moque agréablement du président de Brosses et de la prétendue harmonie proportionnelle de Saint-Pierre. « Il y a plus d'un siècle déjà, écrit le célèbre architecte, le président de Brosses, parlant de sa première visite à la basilique de Saint-Pierre de Rome, dit que, à l'intérieur, ce vaste édifice ne lui sembla « ni grand ni petit, ni haut

[1] Pugin, *The true principles of pointed or Christian architecture;* London, John Weale, 1841. Traduction inédite du R. P. Paul Clair, O. P.

[2] Cartier, *Étude sur l'art chrétien*, p. 66.

« ni bas, ni large ni étroit..., tant cet édifice, par l'admirable justesse des « proportions, a la propriété de réduire les choses démesurées à leur « juste valeur. » Voilà une propriété bien heureuse! Faire un édifice colossal pour qu'il ne paraisse que de dimension ordinaire! Faire des statues d'enfant de trois mètres de hauteur pour qu'elles paraissent être des marmots de grandeur naturelle!... C'est à qui, après lui, a répété ce jugement d'amateur terrible, a fait à Saint-Pierre de Rome ce mauvais compliment. Si c'est là le but de l'art, le mont Blanc est fait pour désespérer tous les architectes; car jamais ils n'arriveront à faire un édifice qui ait à ce degré le mérite de réduire à néant tout ce qui l'entoure[1]! »

Nous l'avouons donc sans crainte, car ici nous sommes historien et non panégyriste : la basilique Vaticane, au premier abord, ne produit pas l'effet d'immensité à laquelle on s'attend. Telle basilique de dimension bien inférieure cause une plus vive émotion. Lorsqu'on entre à Saint-Paul-hors-les-Murs, un cri d'admiration jaillit spontanément des lèvres. Cette forêt de colonnes, dont les lignes semblent se prolonger à l'infini, s'étale tout entière : un regard suffit pour la mesurer, et ici la mesure dépasse la réalité. Saint Paul n'a que cent vingt-sept mètres de longueur, tandis que Saint-Pierre en compte, sans le portique, près de cent quatre-vingt-sept. Mais si l'impression première est plus spontanée, plus franche, elle est aussi plus bornée, précisément parce que d'un coup d'œil tout le monument est vu, jugé, mesuré. A Saint-Pierre, pour se rendre compte de son immensité, il faut faire un véritable voyage de découverte; mais quelle découverte!

Il me souvient qu'en 1881, dans une excursion en Bavière, je fis, avec quelques confrères exilés comme moi au Tyrol, l'ascension de la Hohe Salve. Cette montagne n'a que dix-huit cents mètres d'altitude; mais sa situation est tellement heureuse, que de sa croupe arrondie on jouit du spectacle le plus merveilleux. D'un côté, à perte de vue, se déploie l'immense plaine de la Bavière, rayée de prairies, de forêts, de lacs; rien n'arrête le regard, qui va se heurter brusquement à la dernière ligne brumeuse de l'horizon. De l'autre côté, les yeux sont d'abord ahuris d'étonnement devant un chaos de montagnes, de pics, de déchirures, de gorges, de vallées, chaos inextricable qui met l'imagination en déroute. On dirait que sur ce coin de terre s'est livrée une effroyable bataille où les combattants se lançaient à la tête des blocs de trois mille mètres. Peu à peu l'âme se ressaisit, le calme se fait; l'œil, un instant ébloui, suit ligne par ligne le tumultueux dédale; il plane au-dessus de ces cimes arrondies

[1] Viollet-le-Duc, *Dict. raisonné de l'arch. franç.*, du XIe au XVIe siècle, t. V, p. 152.

ou dentelées, verdoyantes ou neigeuses, passe les vallées et les torrents et compte, — il compte longtemps, — d'abîme en abîme, car ils sont quatre-vingt-dix, ces géants de pierre. Alors, quand le regard sûr de lui-même embrasse dans son immense unité cette assemblée monstrueuse, l'enthousiasme, d'abord craintif, éclate débordant.

Tel à la basilique de Saint-Pierre.

Si l'impression première ne jaillit pas d'un seul jet, ne bondit pas hors de l'âme comme un torrent à travers la roche qui l'opprime, avec quelle ampleur elle se développe à mesure que l'on marche! Car il faut marcher encore, dans ces nefs interminables, pour mesurer leur étendue. Et, sans y prendre garde, on foule aux pieds des cathédrales immenses. Elles y sont toutes, ces premières en grandeur, ces filles aînées de l'art qui portent des noms illustres : Sainte-Sophie, la plus petite de toutes, avec cent neuf mètres de longueur; Notre-Dame d'Anvers, cent dix-sept; Saint-Paul-hors-les-Murs, cent vingt-sept; Cologne, cent trente-deux; Saint-Pétrone de Bologne, cent trente-neuf mètres quatre-vingt-douze; Milan, cette forêt touffue de flèches et de statues, avec cent trente-cinq mètres; le dôme de Florence, cent quarante-neuf, et Saint-Paul de Londres, la plus vaste du monde après Saint-Pierre, cent cinquante-huit mètres. Et l'on marche toujours pour atteindre le fond de l'abside, à cent quatre-vingt-six mètres quatre-vingt-dix-huit de la porte d'entrée; sous ces voûtes arrondies en berceau, élevées de quarante-cinq mètres au-dessus du sol, décorées de caissons dont les ors et les blancs alternés ont une fraîcheur virginale; à travers ce peuple de saints dont les statues vous racontent les plus touchantes et les plus glorieuses pages de l'histoire religieuse, cortège triomphal du prince des Apôtres, témoins visibles de l'action toujours croissante, toujours sanctifiante, toujours conquérante de l'Église; et l'on marche encore, béni à chaque pas par les mains de ces pontifes dont les tombeaux fastueux, signes permanents de leur antique puissance, sont comme les anneaux de cette chaîne non interrompue qui, de saint Pierre, le premier pape, s'allonge à travers les âges, pour aboutir à Léon XIII, glorieusement régnant. Partout, quelle splendeur de marbre! quelle richesse de mosaïque! Aussi lorsque, après cette longue marche au milieu de merveilles, on arrive sous la coupole; lorsqu'on peut, enfin, embrasser d'un regard sa prodigieuse hauteur et l'immensité des nefs que l'on a parcourues, l'enthousiasme, longtemps contenu, éclate comme une salve joyeuse après une conquête. Il ne fera que grandir. A l'encontre de tant d'édifices qui, une fois vus, ne produisent plus de nouvelle impression, car ils ont tout dit d'eux-mêmes à la première visite, Saint-Pierre ménage toujours à ses amis d'agréables surprises. Plus on y va, plus on



Vue intérieure de Saint-Pierre.

veut y aller. Cette Basilique est une enchanteresse : elle attire, elle séduit, et l'on devient véritablement amoureux de ses pierres.

Taine lui-même, malgré son antipathie première, n'a pas pu résister au charme de la sirène ; après de nombreuses visites, il écrit : « Saint-Pierre est orné, mais sans excès, grand sans être énorme, majestueux sans être accablant. On jouit des rondeurs simples des voûtes et de la coupole, de leur ampleur et de leur solidité, de leur richesse et de leur force. Ces caissons dorés qui brodent la voûte, ces anges de marbre assis sur les courbures, ce superbe baldaquin de bronze sur ses colonnes torses, ces pompeux mausolées des papes, forment un ensemble unique : on n'a jamais offert une plus belle fête païenne à un Dieu chrétien[1]. »

Fête païenne ! le mot est dur, lorsqu'on pense aux fondateurs de ce temple, les vicaires de Jésus-Christ, et surtout à celui dont il glorifie les cendres ; mais nous devons avouer que ce mot n'est que trop justifié.

La basilique Vaticane a eu le malheur d'être bâtie en pleine Renaissance, c'est-à-dire en plein renouveau païen. Ce paganisme s'infiltrait partout, dans les arts comme dans les lettres, dans l'Église comme dans l'État. Les papes l'abritent sous leurs chapes, lui livrent leurs basiliques, leurs palais et leurs villas. Il étale à tous regards ses figures licencieuses, ses nudités troublantes. Né de la matière, vivant dans la matière, il n'a d'idéal que dans la matière ; elle suffit à son envolée, envolée déjà sublime, car cette matière créée par Dieu, image lointaine de son incomparable beauté, en a reçu des splendeurs si rayonnantes, que la peindre et la sculpter telle qu'elle apparaît est faire œuvre de génie. Mais combien loin de l'idéal chrétien ! Si la fin de l'art païen est de reproduire dans toutes leurs vérités les forces délicates ou vigoureuses de la créature, d'exprimer aux regards ses sensations douces ou violentes, l'art chrétien, au contraire, tout aussi amoureux de la beauté extérieure, ne la considère que comme un vêtement, moins que cela, comme un transparent. La forme matérielle, si gracieuse soit-elle, n'est pas pour elle-même ; elle est un moyen, elle n'est pas une fin. Son rôle est de parler aux regards, non d'elle-même, mais de l'idéale beauté dont elle n'est qu'une image décolorée. Si elle captive, c'est pour jeter ses vaincus aux pieds de Dieu. L'art païen s'arrête dans les créatures, l'art chrétien les conduit à Dieu. La beauté physique, sous ses formes multiples, n'est qu'un degré pour monter jusqu'à la beauté morale.

Ainsi l'avaient compris les architectes de génie qui ont bâti nos cathédrales romanes ou gothiques. Pour ces âmes profondément religieuses

[1] Taine, *Voyage en Italie*, I, p. 302.

bâtir une église n'était pas seulement faire œuvre d'artiste, c'était, avant tout, faire œuvre de chrétien. Or ils savaient que la vie chrétienne, comme celle du Christ, a deux phases différentes : la vie d'en bas, cette vie terrestre, pleine de ténèbres et de larmes, où l'âme se débat dans les rudes labeurs de la lutte contre le mal; la vie d'en haut, cette vie éternelle pleine de repos, de lumière et de joie. Le Christ sur la croix, avec toutes les ombres de la foi; le Christ vainqueur, avec toutes les splendeurs de la gloire : voilà les deux idées fondamentales de la vie chrétienne qu'une église doit rendre sensibles, exprimer nettement, par ses pierres, ses lignes et sa décoration. Les cathédrales gothiques les expriment à merveille. Toutes leurs lignes conduisent en haut, colonnes et nervures s'élancent vers le point culminant des voûtes pour chanter à l'âme ce *Sursum corda* qui doit l'arracher aux misères du monde. De la lumière, il y en a, mais combien discrète! L'ombre des profondeurs symbolise délicieusement les combats de la foi, tandis que le rayonnement multicolore qui tombe des vitraux et des rosaces redit toutes les espérances de la gloire future. Ces cathédrales sont essentiellement chrétiennes et ne peuvent être que chrétiennes. Otez la croix de l'autel, elles n'ont plus de sens, plus de vie; ce ne sont plus que des sépulcres vides. Jamais le culte païen ne pourra les utiliser; entre elles et lui il y a un abîme, l'abîme de Dieu.

Saint-Pierre n'a pris de la vie chrétienne que la phase triomphante. Tout y est grand, fastueux, ruisselant de richesse. Le Christ n'y souffre pas, il règne. La coupole est sa couronne, couronne de gloire qui inonde des splendeurs de son triomphe céleste l'Église universelle. La lumière y déborde à flots, faisant éclater partout, du pavé à la voûte, le brillant des ors et des marbres. Ni aube ni crépuscule, tout rayonne, tout sourit, tout chante; c'est la joie, l'épanouissement, la dilatation de l'être dans la plénitude de la vie. Taine a écrit, croyant peut-être rabaisser cette Basilique : « Ce n'est pas l'église d'une religion, c'est l'église d'un culte. » Il aurait pu mieux dire et préciser la formule qui seule explique Saint-Pierre et lui donne sa raison d'être tel qu'il est : c'est le temple d'un dogme, du dogme de l'Église de Jésus-Christ, une, sainte, catholique, apostolique.

Credo unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.

Ce *Credo,* la basilique Vaticane le chante par toutes ses pierres à qui sait la comprendre.

La coupole, cette couronne de gloire, ce diadème unique, est la tiare qui rappelle la primauté de l'évêque de Rome, successeur de Pierre, sa juridiction suprême, incommunicable, sur tout le troupeau du Christ : à lui seul, pasteur universel, l'empire du monde. Il gouverne par la

discipline, sanctifie par le sacerdoce, éclaire par l'enseignement. Unité de gouvernement, unité de sacrifice, unité de doctrine. Aussi, dans la basilique Vaticane, il n'y a point d'ombre, point de mystère : c'est la lumière à pleins flots. N'est-ce pas l'image sensible de la plénitude de vérité qui coule incessamment du tombeau du Pêcheur comme d'une source intarissable? Lumière trop uniforme peut-être pour les yeux de l'artiste, car elle ôte à la Basilique tout charme pittoresque. Sous ce rapport, elle est bien de son temps et marque la phase nouvelle inaugurée par le concile de Trente. Elle est le symbole de cette attitude correcte que prennent les hommes d'église, sous l'impulsion de saint Charles Borromée et de saint Pie V. Le pittoresque naît du contraste : à cette époque, et de moins en moins depuis lors, plus de contraste dans les mœurs, plus de contraste dans les arts. Tout s'unifie, prend l'alignement avec une désespérante régularité! On dirait que la grâce de Dieu elle-même, si souple pour s'adapter à tous les tempéraments, prend la même forme. Dans le désordre pittoresque du moyen âge, au milieu des vices les plus scandaleux, il y avait les grands saints, ces géants de la sainteté qui s'appellent Bernard, Dominique, François d'Assise, Vincent Ferrier et tant d'autres, divine efflorescence qui jette ses dernières pousses au XVI[e] siècle avec saint Ignace. Des saints, il y en a toujours sous le regard de Dieu; mais on dirait qu'ils n'ont plus au dehors, sur les peuples, l'ascendant irrésistible qui subjugue par l'éclat de la vertu et la puissance du miracle.

Ce manque de pittoresque enlevant à la basilique Vaticane toute ombre mystérieuse, lui enlève du même coup le recueillement et la douceur paisible de la prière. Les vieilles cathédrales, avec leurs coins ténébreux, leurs vénérables loques de pierre et de sculptures usées et noircies par le temps, et jusqu'à cet écrasement de leurs voûtes, forcent à plier le genou : l'âme se recueille d'elle-même et prie. A Saint-Pierre, la joie de la lumière, loin d'inviter à ce repos intérieur, caresse tous les sens et fait vibrer toutes les forces vives de l'âme. D'instinct on regarde, on jouit, on admire; pour prier, il faut le vouloir, s'approcher de la Confession et se dire que là, sous ces dalles, il y a la poignée de cendres du premier vicaire du Christ.

Mais, à l'encontre, cette lumière symbolise à merveille l'éternelle jeunesse de l'Église. Dix-neuf siècles ont passé sur son front : elle n'a pas encore un cheveu blanc! Les blessures, les outrages, le sang répandu, ne l'ont pas affaiblie. Toujours jeune comme dans les catacombes, toujours vivante du même esprit, toujours ardente pour les mêmes sacrifices, toujours audacieuse pour les mêmes conquêtes, elle garde le même enthousiasme, l'enthousiasme des cœurs jeunes, sans leurs illusions ; tel à Saint-

Pierre. La lumière qui l'inonde et fait resplendir ses dorures et ses marbres met à son front l'auréole d'une immortelle jeunesse. A Rome, les ruines même sourient. Sous le ciel gris du Nord elles seraient lamentables; là elles sont en fête : les colonnes brisées, les arcs pantelants, les voûtes effondrées, fleuries par les plantes capricieuses qui grimpent et s'enlacent autour d'elles, baignent dans une lumière si étincelante, qu'elles sont en harmonie avec l'exubérance de vie qui les entoure. Aussi la basilique Vaticane ne vieillira jamais. Tant que le ciel d'Italie la couvrira de ses splendeurs, elle gardera sur ses lèvres, comme l'Église, ce sourire aimable avec lequel elle accueille et séduit le visiteur.

Cette unité de l'Église dans le gouvernement et la doctrine s'étend à tous les peuples : seule elle a la hardiesse de s'intituler l'Église *Catholique.* A côté d'elle, il y a des églises nationales ou sectaires dont le morcellement même est la condamnation : elle, elle est l'Église, celle que ni le temps ni l'espace ne peuvent arrêter dans son expansion. Le Christ lui a donné le monde. Cette universalité se trouve admirablement exprimée dans Saint-Pierre, par sa propre immensité. Il fallait qu'auprès du tombeau du Pêcheur il y eût place pour les représentants de tous ses enfants. Tous y ont droit; qu'ils viennent de l'Europe ou de l'Asie, de l'Afrique ou des îles les plus lointaines de l'Océanie : s'ils confessent la foi de Pierre, s'ils chantent le même *Credo,* ils ont place à son foyer. Ils peuvent accourir, la maison du Père commun est assez vaste pour les recevoir.

Il nous a été donné de jouir de cet incomparable spectacle. Au jour du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Léon XIII, la basilique Vaticane ouvrait ses portes à l'univers entier. Toutes les nations étaient présentes en la personne de leurs ambassadeurs. Soixante-dix mille hommes se pressaient dans les nefs; autour de l'autel, les généraux des ordres religieux, les évêques, les cardinaux formaient une couronne d'honneur à celui qui est sur la terre la source unique du sacerdoce, le Vicaire du Christ. Et quand il parut, vieillard chargé d'ans et de gloire, porté comme un triomphateur, il y eut une acclamation qui monta lente et vibrante jusqu'aux profondeurs de la coupole : c'était l'Église universelle qui saluait son chef. Lorsque le pape eut fini le sacrifice d'action de grâces, il entonna le chant de victoire : *Te Deum laudamus!* Et l'Église universelle présente dans l'immensité de la Basilique chantait avec lui : *Tu rex gloriæ, Christe!* Et il nous semblait que d'en bas, ceux qui dorment sous les dalles de marbre, apôtres, pontifes et martyrs, chantaient avec l'Église d'en haut : *Tu rex gloriæ, Christe!* Ce faste pompeux, ces richesses d'ornement, ces acclamations, ces chants, quel symbole vivant du règne glorieux du Christ! Aussi bien, devant cette apparition

réelle de l'Église universelle, de son autorité, de son immensité, nous avons compris les prodigieuses dimensions de Saint-Pierre et pardonné à Carlo Maderno. Que son âme repose en paix !

Saint-Pierre n'est pas la cathédrale de Rome, c'est la cathédrale du monde.

Il est aussi la cathédrale du ciel. Ses flancs ne sont pas trop larges



La Transfiguration de Notre-Seigneur. — Mosaïque d'après le tableau de Raphaël.

pour contenir le nombre prodigieux de saints qui reposent sous ses voûtes. Sainte, l'Église une et catholique, elle l'est, et elle l'est à ce point que seule elle a la prétention de créer des saints et le courage de les proclamer, parce que seule elle a conscience de participer directement à la sainteté du Christ.

Comme ils se pressent serrés autour du tombeau du Pêcheur, les saints de Dieu ! Il y en a partout, sous les dalles, sur les autels et dans les niches de ses murs. Sous les dalles, à côté même des cendres de Pierre,

reposent ses premiers enfants, les pierres de fondation de l'Église romaine, ces pontifes et ces martyrs qui ont cimenté de leur sang le temple du Christ. Leurs noms, Dieu seul les connaît, et qu'importe ! ils sont morts pour lui, cela suffit. D'autres, apôtres, pontifes et vierges, glorifiés par la main du Tout-Puissant, ont laissé sur terre une trace si lumineuse, que les siècles n'ont pu en ternir la splendeur. Allez dans la Basilique, d'autel en autel : à chaque pas vous fléchirez le genou devant un saint illustre dont le nom est vénéré, le souvenir aimé, les restes entourés d'honneur. Ce sont les Apôtres André, Simon et Jude ; ce sont les pontifes qui s'appellent Léon le Grand, Grégoire le Grand, Boniface IV, Léon II, Léon III, Léon IV et Léon IX, Grégoire de Nazianze et Chrysostome ; ces deux derniers, enfants de l'Église grecque, ensevelis providentiellement près du Vicaire de Jésus-Christ pour être les témoins irrécusables de sa suprême autorité sur tout son troupeau. Basile lui-même, ce lutteur indomptable, n'y est pas oublié. Si ses restes n'ont pas l'honneur d'être déposés près de saint Pierre, sa mémoire y est glorifiée par la célèbre mosaïque qui décore son autel. Il est là, recevant les oblations saintes de la main du diacre, avec une majesté telle que l'empereur Valens, frappé de stupeur et d'effroi, tombe défaillant dans les bras de ses eunuques. Symbole victorieux de l'autorité de l'évêque sur celle des Césars, qui souligne d'un trait énergique toute la vie du grand docteur.

A côté de ces illustres personnages, ce n'est pas sans émotion que l'on s'incline devant le sarcophage de l'humble vierge Pétronille, « la très douce fille » spirituelle de saint Pierre. Et n'est-ce pas touchant de voir, non loin de la Confession, le tombeau de Processus et Martinianus, ces geôliers de la Mamertine, chargés par Néron de garder les Apôtres Pierre et Paul ? Convertis au Christ par leurs discours et le spectacle de leurs vertus, martyrisés comme eux pour la défense de la même cause, ils reposent avec Pierre dans la même basilique, participant aux mêmes honneurs.

Sur les murs se déploie une longue et magnifique théorie de saints. Nous ne savons à qui revient l'honneur d'avoir inspiré la pensée d'élever une statue dans la basilique Vaticane à tous les fondateurs d'Ordres ; rien de plus grand et de plus juste ne pouvait être conçu pour son ornementation. Entre tous les saints, les fondateurs d'Ordres méritaient d'avoir une place privilégiée près le tombeau de saint Pierre, parce que, dans l'Église, ils sont les représentants officiels de la sainteté par l'observance des conseils évangéliques ; et de plus, parce que, au-dessus de tous, par le lien étroit qui les attache au souverain pontife, ils sont les défenseurs de ses droits, les promoteurs de son autorité, toujours ses serviteurs les

plus dévoués. Entre eux et la papauté, c'est une union à la vie à la mort. Aussi les adversaires des papes ont de tout temps voué aux ordres religieux une haine acharnée. Toujours leurs premiers coups, comme les plus cruels, sont tombés sur eux, parce que les persécuteurs savaient bien que les frapper, c'était frapper au cœur même de l'Église. Les premiers au péril, ne méritaient-ils pas d'être les premiers à l'honneur? Ils y sont



Martyre des saints Processe et Martinien. (Mosaïque par Valentin.)

tous, et avec eux la lignée glorieuse dont ils sont les pères. Quel sublime défilé! quels noms illustres dans les fastes divins : Benoît, Norbert, Dominique, François d'Assise, Ignace, Vincent de Paul, Thérèse, et tant d'autres dont la mémoire est restée en bénédiction, dont l'action bienfaisante se perpétue, sans jamais s'amoindrir, à travers les siècles et sur tous les peuples!

Avouons immédiatement que la noblesse de l'exécution ne répond pas en général, à la grandeur de la pensée. La plupart des statues, deux ou trois exceptées, comme celle de saint Pierre d'Alcantara, la plus belle de

toutes, n'offrent, au point de vue de l'art, qu'un médiocre intérêt : elles sont colossales, et c'est tout. Trop d'attitudes théâtrales, trop d'effets de mysticité, trop de contorsions dans les mouvements et de coups de vent dans les manteaux. On dirait que les artistes se sont évertués à donner aux saints ce que les saints ont eu le plus en horreur, la pose!

« Bernin, écrit Taine, a infesté cette église de statues maniérées qui se déhanchent et font des grâces. Tous ces géants sculptés qui se démènent avec des visages et des habits demi-modernes, et qui pourtant veulent être antiques, font le plus piteux effet... Aucune de ces œuvres d'art n'est pure : trois ou quatre sentiments contraires y viennent heurter leurs disparates. Le sujet est un personnage ascétique ayant pour occupation de jeûner et de donner les étrivières, et on lui donne un corps, un vêtement, toute sorte de traits qui expriment l'attache à la vie présente[1]. »

Ce jugement n'est que trop vrai.

Et le *Credo* de l'Église continue : *Credo apostolicam Ecclesiam.*

Pour que l'Église, une, sainte, catholique, soit vraiment l'Église du Christ, il faut qu'entre Lui et elle il n'y ait point d'interruption, point de brisure. La source du sacerdoce jaillit du cœur du Christ avec tous ses pouvoirs, toutes ses dignités, tous ses droits; mais, pour que cette source garde, en se répandant sur le monde, la pureté et la fécondité de ses eaux, il est nécessaire que le canal qui la dirige n'ait ni fissure ni obstruction. De Léon XIII, pape glorieusement régnant, nous devons remonter, par une suite non interrompue de pontifes légitimes, jusqu'à Jésus-Christ lui-même. A cette condition seule, l'Église est apostolique. La basilique Vaticane porte dans ses flancs les témoins séculaires de cette divine généalogie : ce sont les tombeaux des pontifes romains. Tous les siècles y sont représentés, soit dans la Basilique même, soit dans les grottes souterraines. Chacun est une voix qui en appelle à Pierre, et de Pierre au Christ. Cette puissance sacerdotale, Léon XIII l'a reçue des mains de Pie IX, Pie IX de Grégoire, Grégoire de Pie, Pie de Léon; et ainsi de suite, à travers les âges, la chaîne vivante se déroule, anneau par anneau, jusqu'à Pierre, le premier de tous, soudé à Jésus-Christ : *Leonis, qui fuit Pii, qui fuit Gregorii, qui fuit Pii, qui fuit Leonis,* pour arriver à la source même, *qui fuit Petri, qui fuit Dei!*

Pas une maille ne manque à cette chaîne depuis dix-neuf siècles. Dieu a voulu que la succession des pontifes sur le siège de Pierre ait un caractère d'authenticité tellement indiscutable, tellement éclatant, que personne ne pût méconnaître leur légitime autorité.

[1] Taine, *Voyage en Italie*, I, p. 22.

D'autre part, quel précieux enseignement pour le visiteur! Ces pontifes qu'il passe en revue lui rappellent tout le passé de l'Église, passé glorieux, passé douloureux surtout. Ils lui redisent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont souffert pour garder intacte cette foi dont il vit, pour sauver



Statue de saint Pierre d'Alcantara, par Francesco Bergara.

la morale évangélique de la brutalité des passions, pour affranchir les faibles de la tyrannie des grands. Comme les bienfaits généraux répandus à pleines mains sur la chrétienté rendent presque insensibles les faiblesses personnelles qu'ils ont pu garder sous la tiare! Rien de comparable, dans les annales du monde, à cette longue histoire, toute à l'honneur de l'humanité pendant dix-neuf siècles.

Les tombeaux des papes sont le plus riche ornement de la basilique Vaticane. Combien est-il à regretter que, pendant sa construction, Bramante et ses successeurs aient supprimé de nombreux et splendides monuments! Quelques-uns, trop rares, ont échappé au massacre et sont relégués dans les souterrains. Non pas qu'ils soient les plus pompeux, mais leur antiquité les rend plus intéressants, et l'inspiration qui les a conçus paraît plus chrétienne. On ne peut passer sans un regard ému devant les sarcophages qui contiennent les restes de Grégoire III, ce pontife qui, au VIIIe siècle, défendit au péril de sa vie le culte des saintes images; de Benoît XII, qui, malgré sa résidence à Avignon, témoigna tant de sollicitude pour la restauration de la basilique Constantinienne; de Boniface VIII, trop altier de caractère, trop dur dans ses décisions, trop tenace dans ses volontés, mais l'homme de génie qui, par l'institution du jubilé, sut ramener les peuples au tombeau de saint Pierre; de Pie II, si dévot à saint André, dont il porta lui-même la tête vénérable sur l'autel de Pierre, son frère; et surtout, car nous ne pouvons les nommer tous, de ce Nicolas V, qui le premier eut la hardiesse de commencer la reconstruction de la Basilique. Ce n'est pas dans les souterrains que son tombeau devrait être, mais en pleine lumière et à la place d'honneur, dans la Basilique même.

Dix-neuf papes ont leurs mausolées dans la Basilique, tous modernes. Le plus ancien, comme le plus beau, est celui de Sixte IV (1484), qui se trouve dans la chapelle du Saint-Sacrement. Tous sont riches, fastueux; tous, à vrai dire, ne sont pas des chefs-d'œuvre, pas plus qu'ils n'ont cette sévère austérité des vieux pontifes de bronze couchés dans l'attitude d'un repos plein d'espérance. L'esprit chrétien a été atteint, même la décence. Il a fallu couvrir des nudités qui s'étalaient au pied de la chaire de saint Pierre. Les artistes, peu soucieux d'ordinaire de la pudeur évangelique, ont fait de l'art pour l'art, sans songer qu'ils travaillaient aux monuments des Vicaires de Jésus-Christ, et que ces monuments devaient avoir une place dans le temple de Jésus-Christ. Cet oubli injurieux nous explique toutes ces statues symboliques, la plupart très belles, mais dont le caractère païen tend à rabaisser les âmes, non à les élever. Il y a trop de femmes dans Saint-Pierre, beaucoup trop; chaque mausolée en a deux, colossales, plus ou moins vêtues, et je ne parle pas de celles qui font des exercices d'équilibre sur les corniches, aux coins des pleins cintres.

Ces décors accessoires, sans harmonie avec la pureté des lignes d'architecture, comme les médaillons, les bustes des papes, et ces colombes au rameau pacifique qui surchargent certains piliers, enlèvent à la Basilique

la noblesse de race que Michel-Ange voulait lui imprimer. Elle n'a plus ce grand air aristocratique, c'est une parvenue qui étale sa richesse.

Malgré tous ces défauts, la basilique Vaticane reste une des merveilles du monde, symbole éclatant de l'Église militante qui, à travers les faiblesses de l'humaine misère, fait l'œuvre divine de son fondateur. Aussi nous ne craignons pas de terminer cette critique par ces lignes émues tombées de la plume ou plutôt du cœur de Louis Veuillot : « Dans la nef immense il n'y avait que les lampes d'or de la Confession, la statue de saint Pierre, le soleil et nous. Lentement nous avançons, pénétrés de respect, pénétrés d'amour et aussi de crainte, un peu écrasés de cette grandeur. Pourquoi craindre? La maison est hospitalière ou, plutôt, ne sommes-nous pas chez nous?

« Jamais la Basilique ne m'a paru si vaste, si riche, si solennelle, si douce... Pour moi, j'ai eu le temps d'étudier Saint-Pierre; je l'ai parcouru cent fois, je me suis arrêté devant tous ses autels, devant tous ses tombeaux, devant toutes ses peintures d'un indestructible éclat; j'ai fait connaissance avec ce peuple de grandes images et cet immense trésor de reliques sacrées.

« J'y ai vu le pape bien des fois, tantôt sans pompe, tantôt dans toute la majesté de sa fonction incomparable; je l'ai vu couronné de la tiare, sur la *sedia*, bénissant une foule composée de représentants de tous les peuples du monde, et le prodigieux cortège se mouvait à l'aise dans le vaisseau de marbre et d'or...

« Tout revient, m'envahit, m'emporte; je suis inondé de lumière, de joie et d'espérance, et l'allégresse de l'espérance est déjà l'allégresse du triomphe. Alors cette vaste structure prend à mes yeux toutes ses dimensions, j'entends son langage : c'est un poème, le poème de la religion et de la victoire du Christ. Toute l'histoire, toute la science, tout l'art, toutes les richesses de la nature, toutes les conceptions et tous les travaux de l'homme sont ici réunis pour attester le Christ, Fils de Dieu, pour le bénir et pour le glorifier. Le chœur incomparable de toutes ces voix, c'est Saint-Pierre... Il n'est pas une pierre, dans cette montagne de gloire, qui ne soit à sa place, qui ne donne une clarté, qui ne jette une parole forte et sublime. Rome, le résumé de tout, se résume dans Saint-Pierre, et Saint-Pierre crie dans Rome et dans le monde la victoire de la croix sur Rome et sur le monde...

« Nous baisons le pied de saint Pierre : nos cœurs débordent. A genoux devant la Confession, le front sur ce marbre doux comme la poitrine d'un ami, nous laissons couler nos larmes[1]... »

[1] *Le Parfum de Rome*, I, p. 161, 10e édit., Paris, 1885.

BIBLIOGRAPHIE

Ch. de Brosses, *Lettres familières écrites d'Italie en* 1739.
Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'Art par les monuments.*
Taine, *Voyage en Italie;* 6e éd.; Paris, 1889.
Ch. Blanc, *Grammaire des arts du dessin;* Paris, 1870.
Cartier, *Étude sur l'art chrétien;* Paris, 1875.
Louis Veuillot, *le Parfum de Rome.*
Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne.*
Eugène Muntz, *Histoire de l'Art pendant la Renaissance;* Paris, 1889.
Brunetières, *l'Art et la Morale;* Paris, 1898.
Taine, *la Philosophie de l'Art.*
Aless. d'Achille, *I Sepolcri dei Romani Pontefici;* Roma, 1867.
Gregorovius, *les Tombeaux des papes romains;* Paris, 1859.

LIVRE IV

LES RESSOURCES

I

LES INDULGENCES

La basilique Vaticane a coûté deux cent cinquante millions de francs. Où les papes ont-ils pu trouver une somme aussi énorme? C'est une question dont la solution ne manque pas d'intérêt.

En toute hypothèse, il est hors de doute que les revenus de l'État pontifical n'ont pas suffi à une telle dépense; ils ne suffisaient même pas à l'entretien de la cour romaine, et moins encore aux besoins généraux de l'Église. Il y avait bien les dons des rois et des princes, dons parfois d'une grande valeur, mais très intermittents, très précaires, ne pouvant servir de base solide à de sérieuses entreprises, car leur importance dépendait de trop de circonstances difficiles à réunir : leur bonne volonté d'abord, la prospérité de leur règne, le bien de la paix, le bon accord avec le Pape. Certes, ils étaient la plupart dévots à saint Pierre, mais pas au point de lui sacrifier les intérêts de leurs peuples et même leur amour-propre personnel. N'avons-nous pas vu de nos jours de fervents catholiques, froissés dans leurs espérances politiques, fermer leur bourse à Léon XIII pour lui prouver leur mécontentement? Plus d'un roi en fit autant. Tout en tenant compte de cette ressource qui, à certaines heures, fut vraiment féconde et utile, elle ne nous paraît pas la source mère, celle qui ne tarit jamais.

Plus abondante et plus régulière dans son jaillissement fut la source du peuple. Le peuple donne peu à la fois, mais il donne toujours, et, comme il est légion, ses offrandes, si minimes soient-elles, forment par leur nombre et leur durée un véritable trésor. Sou par sou, elles tombaient des mains des pèlerins près la Confession, et les coups de râteaux des gardiens chargés de les recueillir étaient fréquents. Mais ces offrandes subissaient un partage : une part revenait au pape, une autre au célébrant de chaque jour, une autre à la Fabrique de Saint-Pierre qui l'utilisait à sa guise. Elles contribuèrent largement à la construction de la Basilique, sans toutefois fournir l'appoint nécessaire.

Il fallut chercher ailleurs.

Au temps où il ne s'agissait encore que de restaurer la vieille basilique Constantinienne, le pape Jean XXII, à bout de ressources, eut recours, pour la première fois, à un expédient dont le succès de bon augure ne fut point oublié dans la suite. Il publia un bref accordant, pour un an seulement, la faveur d'être dispensés des pénitences corporelles infligées par les confesseurs, à ceux qui feraient une aumône à la basilique Vaticane.

Autant que l'on peut en juger par les diplômes officiels, c'est la première indulgence octroyée par les papes en faveur de la Basilique, l'aînée, comme nous le verrons, d'une nombreuse famille [1]. Benoît XII et Clément VI suivirent la même voie, l'élargirent même. Aussi, quand Jules II commença sa grande entreprise, il n'eut garde de négliger cette source de revenus. En 1509, il lance une bulle à toute la chrétienté, où, rappelant le privilège de suprême autorité accordée à Pierre par Jésus-Christ, il concède des faveurs spirituelles spéciales à tous ceux qui viendront en aide à la construction de la Basilique. Le pontife s'exprime en ces termes :

« Nous donc qui, malgré notre indignité, sommes le successeur du Portier du ciel et tenons sa place dans l'Église de Dieu, considérant que si, par la charge de notre apostolat, nous devons veiller à ce que les Églises répandues dans le monde entier soient conservées en bon état et réparées au besoin, à plus forte raison devons-nous entourer de toute notre sollicitude la basilique de Saint-Pierre, à Rome...

« Nous avons, en effet, pour de justes motifs, commencé la reconstruction de cette Basilique; mais, sachant que nous ne pouvons suffire à une telle dépense sans le concours des fidèles, nous accordons les facultés suivantes à tous ceux qui, dans l'espace d'un an, déposeront une aumône,

[1] Nicolai, *de Vaticana Basilica*, pp. 6 et ss.

MONUMENT D'ALEXANDRE VII

Par le Bernin (Basilique de Saint-Pierre.)




PONT·MAX

par eux-mêmes, ou par d'autres s'ils en sont empêchés, dans les cassettes placées à cet effet dans la basilique de Saint-Pierre [1]. » Ces facultés principales sont : le droit de choisir un confesseur pour se faire absoudre des cas réservés, l'indulgence plénière, et, pour la première fois en pareil cas, l'application de cette indulgence, par mode de suffrage, aux âmes du Purgatoire.

Jules II connaissait bien le cœur humain. Sans doute, l'intérêt personnel découlant du choix d'un confesseur et du gain d'une indulgence plénière, la dévotion au prince des Apôtres, pouvaient décider un grand nombre de chrétiens à donner largement; mais qui ne sait combien le souvenir d'un être aimé a de puissance sur le cœur! Dire aux fidèles : En faisant l'aumône à Saint-Pierre vous soulagez cette âme qui vous a été si chère, vous hâtez sa délivrance, vous la faites entrer plus tôt dans la joie éternelle, c'était les toucher au vif et ouvrir leur bourse toute grande.

Jules II en avait-il le droit?

Avant de passer outre, il nous faut étudier rapidement cette question des indulgences, qui va devenir brûlante et allumera bientôt dans l'Église un incendie dont les ruines couvrent encore une partie du monde.

L'indulgence est le pouvoir donné par le Christ à l'Église d'appliquer l'excédent infini de ses mérites et l'excédent des mérites des Saints à la rémission partielle ou totale de la peine temporelle due au péché. Il y a dans l'Église un véritable trésor d'expiation surabondante. Un seul acte de Jésus-Christ, Fils de Dieu, ayant une valeur infinie, suffisait pour le rachat des âmes et l'expiation des fautes de l'humanité. Or le Sauveur du monde a multiplié, pendant sa vie terrestre, les actes de valeur infinie : une goutte de sang suffisait, il en a versé des flots. De plus, les saints eux-mêmes, justifiés par ce sang, ont acquis par leurs actes personnels de vertu et de pénitence, par l'intensité de leur charité, des mérites satisfactoires dépassant, en raison de leur union à ceux du Christ, la peine qu'ils devaient à la justice divine pour les faiblesses de leur vie. Tout cet excédent d'expiation, et du Christ et des Saints, est entre les mains de l'Église; c'est son trésor de grâces, comme un réservoir de pardons, où elle peut puiser à pleines mains, sans jamais craindre de le voir tarir.

Jésus a dit à Pierre : « Tout ce que tu délieras sur terre sera délié au ciel. » C'était lui donner autorité absolue sur la rémission des péchés. Lors donc que le pape, successeur de Pierre, ayant cette même puis-

[1] *Privilegia, etc., Fabricæ Bas. Princ. Ap.*, p. 2; Romæ, 1548.

sance, accorde une indulgence, il délie, en faisant grâce au nom de Dieu, des peines expiatoires encourues par le péché. Si l'Église a le pouvoir sur l'offense, à plus forte raison a-t-elle le pouvoir sur le châtiment dû à cette offense. Qui peut plus, peut moins. Elle remet l'offense, elle remet la peine de justice. C'est son droit, par voie d'autorité sur les âmes des chrétiens vivant sur terre; c'est son droit, par voie de suffrage, sur les âmes qui expient leurs fautes dans le purgatoire.

L'indulgence, en réalité, n'est qu'une commutation de peine. Toujours débonnaire, l'Église nous met entre les mains le prix de notre rançon. Au lieu de laisser ses enfants souffrir de longues et cruelles expiations, soit en cette vie soit dans l'autre, elle leur dit : « Faites cette prière, cette aumône, cette œuvre de miséricorde, avec le sincère repentir de vos fautes, et moi, votre Mère, de par Dieu dont j'ai le cœur entre mes mains, je vous dispense de la peine que vous devriez subir à cause de ces fautes. Non pas qu'il y ait proportion entre cette prière ou cette œuvre et la peine que vous avez encourue; non pas que cette prière ou cette œuvre puisse d'elle-même racheter votre crime, payer votre dette à la justice divine; nullement, toute l'indulgence tire sa force des mérites du Christ que je vous applique. Cette œuvre, quelle qu'elle soit, n'est qu'une condition nécessaire que je vous impose pour obtenir cette application à vos besoins personnels. » L'Église commue la peine temporelle due au péché, non pas en lui substituant une peine plus légère, mais en lui substituant réellement la peine expiatoire du Sauveur. C'est là le vrai, l'unique fonds de l'indulgence : les œuvres de piété auxquelles elle est attachée ne sont que des conditions, pour avoir chacun sa part personnelle de la peine expiatoire du Christ.

De plus, loin d'encourager par le don des indulgences notre torpeur spirituelle, le pape y ajoute toujours des conditions absolument obligatoires, destinées à secouer les âmes et à leur faire pratiquer la vertu. Ces conditions générales, nécessaires en particulier pour le gain des indulgences plénières qui remettent de soi toute la peine due au péché, sont la confession, la communion et la prière, c'est-à-dire la pratique des sacrements les plus propres à sanctifier les âmes. Dans l'intention de l'Église, les indulgences sont donc une excitation permanente au bien. Si elles sont comprises, elles concourent puissamment, par l'effort de volonté qu'elles exigent pour détester ses fautes, à retenir les âmes dans le chemin de la vertu.

Aussi saint Thomas ne craint pas d'enseigner que les papes ont le droit d'accorder des indulgences pour toute cause intéressant l'honneur de Dieu et l'utilité de l'Église, parce qu'elles sont destinées premièrement

et principalement au bien spirituel des âmes[1]. Or il est certain, ajoute le saint docteur, que les papes ont le droit d'accorder des indulgences afin d'exciter les fidèles à faire l'aumône pour des œuvres d'utilité publique, comme la construction des églises, des ponts, la répression des ennemis du christianisme[2].

Le droit du pape est incontestable, la pratique universelle dans l'Église.

Les débuts cependant furent assez timides. Dans le principe, les papes se contentèrent d'accorder des indulgences partielles de quarante jours, cent jours, de sept quarantaines, de cent ans. C'était tout simplement le rachat de la peine canonique en vigueur dans les siècles primitifs. Les fautes graves étaient alors punies sévèrement. On devait les expier, souvent en public, par une pénitence ayant une durée déterminée, quarante jours ou cent jours par exemple, soit de jeûnes, soit de prières, soit d'abstinence. L'Église, par l'indulgence, remettait et remet encore cette peine disciplinaire. Ainsi, accorder une indulgence de quarante jours, c'est remettre une part de la peine due au péché équivalente à la peine canonique de quarante jours.

L'indulgence plénière, qui fait abstraction de la durée et de l'importance numérique et intensive des peines canoniques primitives, est la pleine rémission de la peine totale encourue par le péché, quel qu'il soit en nombre et en énormité. Quiconque la gagne est quitte envers la justice divine, et, s'il mourait immédiatement, irait au ciel en droite ligne, sans autre expiation. Cette indulgence n'apparaît qu'aux croisades. Le premier, Urbain II la proclame en faveur de ceux qui combattront pour la délivrance des Lieux saints et la destruction de l'islamisme. La porte est ouverte, elle ne se refermera plus.

Les papes ont senti la force que le Christ avait remise entre leurs mains. Ils l'emploieront contre tous les ennemis du christianisme et en faveur de leurs grandes entreprises, sans cesser, malgré les avantages pécuniaires immenses qu'ils y trouveront, de rappeler chaque fois que le vrai but de l'indulgence est la sanctification des âmes par la pratique plus fréquente des sacrements, la prière et les œuvres de miséricorde.

Il n'y a donc pas lieu de nous étonner en voyant Jules II accorder une indulgence plénière à ceux qui feront une aumône pour la construction de Saint-Pierre; il use de son droit de Vicaire du Christ et continue l'usage constant de ses prédécesseurs.

Attacher une indulgence à une aumône n'est en aucune façon, comme

[1] D. Thom. *Summ. Theol.*, III p., q. XXV, art. 2.
[2] *Id.*, *ibid.*, 3.

le prétendent les protestants, vendre une indulgence. L'aumône est une œuvre pie comme la récitation de cinq *Pater* ou cinq *Ave,* la visite d'une église, le soin des malades; et par conséquent l'Église, dans un but spirituel, ou même, au dire de saint Thomas, de simple utilité publique, peut l'imposer comme condition de ses faveurs. D'autant plus que pour gagner l'indulgence l'aumône seule ne suffit pas, mais doit être nécessairement accompagnée de la confession et du sincère repentir. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier quand il s'agit d'indulgence plénière.

Malheureusement, les fidèles n'ont pas toujours l'intelligence assez ouverte pour comprendre la doctrine de l'Église; et, en pareil cas, comme il s'agissait d'éviter sur terre et au delà des peines rigoureuses, ils se jetèrent sur les indulgences comme sur une proie, sans prendre assez garde aux conditions de confession et de repentir. Ils se persuadèrent qu'en faisant leur aumône tout était gagné. C'était évidemment traiter avec la justice divine à bon marché; c'était surtout s'éloigner entièrement de l'esprit de l'Église, de sa doctrine, de ses admonestations souvent répétées, et par là ouvrir la porte à tous les vices, à tous les abus, puisque, dans leur idée, sans aucun repentir, sans cesser d'offenser Dieu, sans lutter contre leurs passions, ils obtenaient, moyennant une simple aumône, le pardon en ce monde et le salut dans l'autre. Étrange aberration, contraire de tous points à l'Évangile.

Malheureusement aussi les délégués pontificaux, chargés de publier les indulgences, d'en expliquer au peuple la réelle valeur, de lui enseigner les conditions obligatoires pour les gagner, ne furent pas toujours dignes de cette mission très délicate.

Le pape ne peut pas être partout. Usant de son droit, fidèle à la doctrine de l'Église, il accorde les indulgences; s'il veut que cette faveur soit connue, il doit se servir de clercs inférieurs qui les annonceront aux fidèles et recevront les aumônes. Là était le danger. Il fallait des hommes sûrs dans la doctrine, sûrs dans la probité. Certes, il s'en trouva au service du pape; mais il y eut aussi des serviteurs infidèles. Ceux-ci, exagérant la valeur des indulgences, laissant dans l'ombre les obligations ordinaires du repentir, se contentaient de prêcher la valeur de l'aumône. Sans vergogne aucune, ils installaient leur bureau, — nous allions dire leur comptoir, — sur les places publiques, et là, comme au marché, ils offraient leur denrée : c'était une vraie foire aux indulgences. A les entendre, quand l'aumône tombait dans l'escarcelle, l'âme pour laquelle elle était faite s'envolait du Purgatoire. Les simples d'esprit s'y laissaient prendre, car ces marchands éhontés étaient prêtres, souvent moines, et ils parlaient au nom du très saint pape... Si le pape les avait entendus!

Les aumônes tombaient nombreuses dans la cassette des délégués aux indulgences : allaient-elles aussi nombreuses dans celle du souverain pontife? Les papes montrent à cet égard une extrême défiance. Dans toutes les bulles d'indulgence ils entrent dans les détails les plus minutieux, n'épargnent aucune menace pour éviter de fâcheuses surprises. Ils reçurent à la vérité des sommes énormes de tous les pays catholiques, surtout de l'Allemagne, à ce point qu'on appelait à Rome ces aumônes



Léon X, par Raphaël (Palais Pitti, à Florence).

les péchés des Allemands ; mais, sans nul doute, les papes ne reçurent pas tout, et bien des subalternes s'enrichirent à leurs dépens et aux dépens de l'Église.

Par la force des choses, par la misère humaine, l'indulgence, malgré son excellence dans son origine, son but et ses effets, devint une source d'abus. La morale chrétienne, sérieusement atteinte dans ses principes les plus essentiels, fléchissait partout ; et quoique au dehors le catholicisme demeurât la religion officielle, dans plusieurs provinces les cœurs se détachaient insensiblement. Le fruit pendait, prêt à tomber de l'arbre : il ne manquait qu'une main pour le secouer. Elle va venir.

Le vendredi 11 mars 1513, le cardinal Jean de Médicis prenait possession du siège de saint Pierre sous le nom de Léon X. Il n'était pas homme à laisser en souffrance la construction de la basilique Vaticane. Magnifique comme tous ceux de sa race, ami et protecteur des arts, très dévot au prince des Apôtres, il mit tout en œuvre pour hâter l'exécution d'une entreprise qui pouvait être la gloire de son pontificat. Léon X, comme Jules II, avait plus de génie que de ressources. Aussi fut-il contraint de recourir aux mêmes moyens que son prédécesseur. Dans trois brefs successifs, il confirme les indulgences accordées par Jules II en faveur de la Basilique, en étend le privilège à une durée de trois ans, et crée des commissaires spéciaux pour en diriger et surveiller la prédication[1]. Ce n'était pas sans besoin. Christophe de Forli, général des Franciscains, fut chargé de l'Autriche et de la Suisse, le cardinal Campejo de l'Angleterre, et le Milanais Arcembold, déjà employé à ce ministère sous Jules II, des provinces du Rhin, de la Belgique et des États allemands. C'était la part la plus fructueuse. Il dut en céder bientôt une grande partie à Albert, archevêque et prince électeur de Mayence, nommé commissaire pour l'Allemagne (1517).

Cette fois, la publication des indulgences est savamment organisée; elle a sa hiérarchie de commissaires supérieurs et de prédicateurs attitrés. Le filet étend son réseau sur tous les pays catholiques, les mailles en sont serrées, la pêche promet d'être abondante.

Avant de lancer ses hommes, Albert de Mayence leur remit en mains un petit traité, comme un guide pratique du prédicateur d'indulgences, dans lequel la doctrine sur cette matière délicate, la manière de procéder, les mesures de prudence à garder, étaient nettement indiquées. Preuve incontestable de son désir de faire avant tout œuvre de piété et de justice. Ce petit traité a pour titre : *Instructio summaria sacerdotum ad prædicandas indulgentias.* Il y est dit que les prédicateurs doivent rechercher d'abord la gloire de Dieu, le salut des âmes, l'honneur du Saint-Siège; mener une vie honnête, éviter les mauvais lieux, et ne point faire tourner l'indulgence à leur profit personnel. Les conditions générales strictement obligatoires pour gagner l'indulgence : la confession et le sincère repentir, sont formellement et explicitement exigées. C'est net. Aussi bien, cette exigence que les papes, même les plus débonnaires, n'oublieront jamais, non seulement sauve la morale évangélique, mais tend à en développer le culte et la pratique. Un corollaire final atteint les prédicateurs infidèles, contre lesquels les précautions les plus minutieuses sont ordonnées. Celui

[1] Nicolai, *Basil. Vatic.*, p. 10 — *Privilegia*, etc., pp. 10 et suiv.

qui veut gagner une indulgence, en recevoir le billet authentiquement signé, doit déposer lui-même son aumône dans la caisse; s'il la donne de la main à la main, l'indulgence est nulle. Cette caisse avait trois clefs: l'une gardée par le commissaire, la deuxième par un trésorier nommé à cet effet, et la troisième par l'autorité ecclésiastique du lieu. Elle ne pouvait être ouverte que devant plusieurs témoins, dont un notaire public.

On le voit, toutes les mesures de prudence sont prises, tant pour garantir une prédication sûre au point de vue de la doctrine, que pour éviter les surprises désagréables d'un trafic simoniaque. Les mandataires inférieurs pourront encore être infidèles, mais l'honneur de l'Église est sauf.

L'archevêque Albert eut même le scrupule d'envoyer une lettre pastorale à ses diocésains, pour leur rappeler en substance la doctrine sur les indulgences et leurs devoirs vis-à-vis d'elles. Cette lettre fut affichée dans toutes les églises. Ainsi préparée, il semblait que la prédication des indulgences devait avoir le plus fructueux et le plus légitime succès, pour le bien spirituel des âmes et pour la caisse de Saint-Pierre. En effet, le succès dépassa toutes les espérances.

L'ordre de Saint-Dominique fut choisi, en Allemagne, pour fournir les prédicateurs. Parmi eux se trouvait un homme d'une rare éloquence, dont la parole ardente entraînait et subjuguait les foules. C'était Jean Tetzel. Il n'était pas à ses débuts. Déjà il avait prêché les indulgences en faveur de l'ordre Teutonique contre les Russes et les Tartares, et en faveur du prince de Saxe pour l'érection du pont et de la chapelle de Torgau. Les aumônes affluaient entre ses mains.

« Tetzel, écrit un auteur protestant [1], avait le génie de la mise en scène et de la parade. Accompagné de dignes acolytes, le magister Christian Baumhauer de Nuremberg, le prieur des dominicains de Leipzig Bartholomœus Rauh, et d'une suite de valets, entouré d'un imposant cortège, il envoyait un messager aux autorités de la ville à laquelle il se rendait, et leur faisait annoncer que la grâce de Dieu et celle du Saint-Père étaient à leurs portes. La foule accourait. Le clergé, les moines, les enfants des écoles avec leurs pédagogues, la municipalité elle-même, venaient à sa rencontre, en procession, bannières en tête, cierges allumés; et l'envoyé de Dieu faisait son entrée solennelle au son des cloches et aux acclamations enthousiastes de la population. En avant du cortège marchait un homme portant, sur un coussin de velours recouvert d'un drap d'or, la bulle d'indulgence. On arrivait ainsi à l'église, parée pour la circonstance

[1] Félix Kuhn, *Luther, sa vie et son œuvre*, I, p. 184.

et pleine d'encens. On dressait près de l'autel une grande croix rouge à laquelle était suspendue la bannière du pape, et, tout à côté, la caisse. Tetzel montait en chaire et commençait sa harangue. »

A celui qui a la foi dans l'efficacité des indulgences et la parole du souverain pontife, rien de cet appareil ne paraîtra déplacé. Si Tetzel n'avait commis que ce péché, il faudrait être un huguenot bien grincheux pour lui refuser l'absolution. Nous sommes loin de prétendre qu'il sut garder en toute circonstance la dignité nécessaire à sa haute et délicate mission. Il eut dans sa prédication, dans la fougue de ses improvisations, des exagérations déplorables, des écarts de langage qui tiennent plutôt au goût de son époque qu'à la sincérité et à l'orthodoxie de son enseignement. Pour atteindre plus sûrement son but, il le dépassa; mais de là au personnage ignoble dont les auteurs protestants nous font le portrait, il y a loin.

Tetzel allait donc de ville en ville, de bourgade en bourgade, prêchant l'indulgence, lorsqu'un religieux augustin, jaloux peut-être de son immense succès, intervint pour en arrêter le cours.

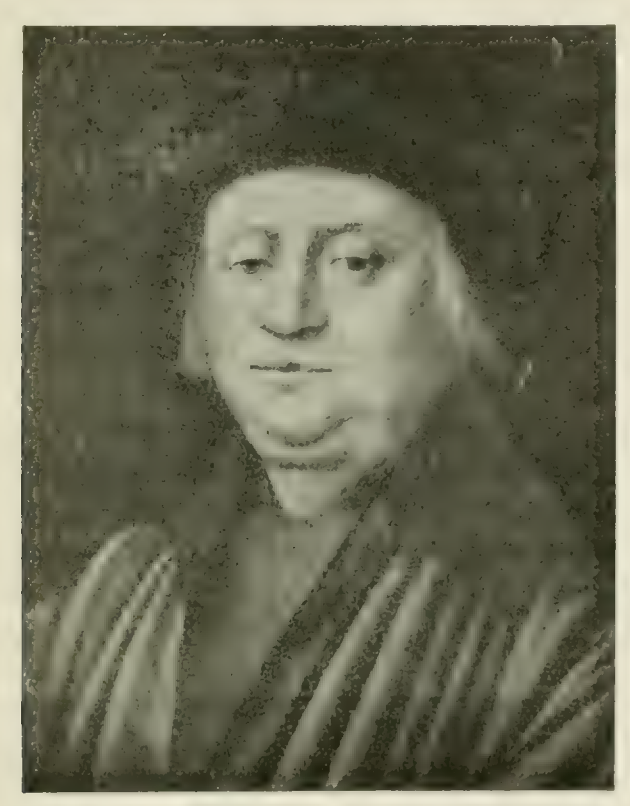
C'était le frère Martin Luther.

Une première fois il avait écrit à quelques évêques pour les prier d'empêcher ce qu'il appelait « le scandale de la chrétienté, la vente des indulgences ». Il est possible qu'à cette époque Luther ait eu vraiment à cœur de signaler et de réprimer les abus réels de cette prédication. Les évêques firent la sourde oreille. Froissé dans son amour-propre, il passa outre et commença lui-même une lutte qui allait aboutir à un immense désastre.

Vers la fin de l'année 1517, Tetzel se trouvait à Jutenbock, petite ville de la principauté de Magdebourg, Luther non loin de là, dans le couvent des augustins de Wittemberg. Ils en vinrent aux prises. La veille de la Toussaint, quatre-vingt-quinze thèses ou propositions contre la prédication des indulgences étaient placardées sur les murs de la collégiale de Wittemberg, dédiée à tous les saints, et proclamées le lendemain du haut de la chaire par Luther lui-même devant une foule immense. L'effet fut prodigieux.

Il y avait ce jour-là à Wittemberg, pour la fête patronale de l'église collégiale, une multitude de pèlerins qui, au départ, répandirent par toute l'Allemagne le cri de guerre du frère Martin. Ce fut comme une traînée de poudre. Étudiants dans les universités, moines dans les cloîtres, docteurs dans leurs chaires, évêques dans leurs cathédrales, tout fut en émoi. Le peuple lui-même, théologien à sa façon, se mit de la partie. Amis et ennemis, admirateurs et adversaires discutaient avec passion la

question des indulgences. Car jusqu'ici, au moins pour le dehors, Luther conservait encore le respect et l'obéissance dus au souverain pontife. C'est à Léon X qu'il en appelait, à sa dignité de Docteur suprême, pour interdire une prédication dangereuse pour les âmes, avilissante pour l'Église. Si Luther avait été un saint, il eût pu devenir un véritable et fécond réformateur : il ne fut qu'un sectaire. Au lieu de réformer l'Église dans l'Église et par l'Église, il mit en avant ses idées personnelles, ses



Martin Luther, par Jean Holbein. (Rome, galerie Corsini.)

moyens personnels, et vint heurter l'orgueil de son esprit et la passion de son cœur contre le roc inébranlable de la doctrine et de la discipline catholiques.

Tetzel, directement attaqué par les thèses et les discours de Luther, répondit victorieusement à ses propositions. D'autres docteurs, et non des moindres, comme le cardinal Cajetan (Thomas de Vio), général des dominicains, et Jean Eck, chancelier de l'université d'Ingolstadt, le plus célèbre dialecticien de l'Allemagne, luttèrent contre le novateur avec énergie et succès. Ce ne fut point ce qui le calma. En vain ses supérieurs essayèrent-ils de l'arrêter ; froissé dans son amour-propre, soupçonnant autour de lui de nombreux partisans dans les rangs du clergé comme

dans tous les ordres de l'État. Luther se déclara nettement contre l'autorité du pape. De la prédication des indulgences, la révolte passait au fondement même de l'unité de l'Église. Rome, toujours patiente, attendait. Léon X crut d'abord qu'il ne s'agissait que d'une querelle doctrinale entre moines, comme il en surgissait souvent. Ami des lettres, il goûtait assez les subtilités scolastiques : « Frère Martin, disait-il, a un très beau talent; tout ce bruit n'est que jalousie de moines. » D'autres fois, fatigué d'entendre ces rumeurs alarmantes, il le traitait « d'Allemand ivre à qui il fallait laisser cuver son vin ». Luther ne lui avait-il pas écrit : « Très Saint-Père, je me prosterne à tes pieds, et me remets à Ta Sainteté avec tout ce que je possède et suis. Vivifie, tue, appelle, rappelle, approuve, réprouve comme il te plaira, je reconnaîtrai ta voix comme celle du Christ, qui réside et parle en toi... »

Les oreilles du pontife se laissèrent bercer longuement par ces doucereuses paroles. Pouvait-il supposer qu'à la même date le même homme écrivait à son ami Spalatin : « Je ne saurais bien décider si le pape est l'Antéchrist ou l'apôtre de l'Antéchrist. » Et puis, le pape était loin ; il avait peine à se rendre compte de l'état des esprits en Allemagne; car, depuis l'affichage des thèses, Luther avait fait d'immenses progrès. Semées dans le peuple, cultivées par des amis ardents, ses idées sur la décadence de l'Église romaine, le pouvoir du pape, le sacerdoce, les sacrements, le célibat ecclésiastique, le culte des saints et toute la doctrine nouvelle du pur Évangile, avaient vigoureusement germé. L'hérésiarque n'était plus seul, il avait derrière lui tout un monde qui n'attendait qu'un mot de sa bouche pour secouer le joug de la tiare. Quand les coups de tonnerre éclatèrent, présageant l'irréparable désastre, à Rome on croyait encore que ce n'était qu'une nuée sans eau.

Il fallut bien ouvrir les yeux. Malgré ses protestations hypocrites à Léon X, Luther poursuivait son œuvre, joignant dans ses discours l'insulte grossière à l'adresse du pape à ses déclamations doctrinales. Le pape poussa la clémence jusque dans ses dernières limites. Il délégua à Augsbourg le cardinal Cajetan, homme de grand savoir et de haute vertu, pour entendre le novateur et le ramener dans la bonne voie par la douceur et la persuasion (1518). Cajetan était-il moins habile dans la diplomatie que dans l'art du syllogisme? Trouva-t-il en face de lui, comme il est probable, un esprit décidé par avance à ne rien entendre, à ne rien céder? Toujours est-il que la conférence n'eut aucun résultat. Léon X, qui voulait éviter un éclat, prit une autre voie. Il envoya la rose d'or à l'électeur Frédéric de Saxe, en le priant de s'interposer entre lui et Luther. Tout fut inutile. Les pamphlets sur la cour de Rome, les dis-

cours contre la doctrine catholique devinrent tellement violents, que, lassé d'attendre le retour de la brebis au bercail et craignant à juste titre son influence pernicieuse, le pape se résolut à frapper un grand coup.

Le 16 juin 1520, il lança la bulle qui excommuniait Luther. Elle commence en ces termes : « *Exsurge, Domine!* Lève-toi, Seigneur, et sois juge dans ta cause. Souviens-toi de l'opprobre dont les insensés t'accablent, incline ton oreille à nos supplications. Des renards sont entrés dans la vigne que tu as plantée, dont seul tu as foulé le raisin dans le



Catherine de Bora, femme de Luther, par Jean Holbein (Rome, galerie Corsini.)

pressoir; dont, remontant à ton Père, tu as confié la garde, le gouvernement et l'administration à Pierre, comme à un chef, comme à ton vicaire, et à ses successeurs. Un sanglier des bois veut la ravager, une bête féroce la détruire. Lève-toi, ô Pierre! au nom de la charge pastorale à toi spécialement et divinement confiée, défends la cause de la sainte Église romaine, mère de toutes les Églises et maîtresse de la foi, Église que tu as sanctifiée par ton sang... Lève-toi, ô Paul! qui l'as illuminée par ton enseignement, illustrée par ton martyre[1]... »

Luther répondit à l'excommunication du pape par une insolente bravade. Le 10 décembre, sur la place de Wittemberg, au milieu d'une

[1] *Bull. Rom.*, p. 610

foule énorme composée de docteurs, d'étudiants, de bourgeois, devant la porte de l'Elster, près de l'hôpital, on éleva un bûcher. Luther y déposa les Décrétales, et le bûcher fut allumé. Alors, quand les flammes jaillirent plus ardentes, il lança dans le brasier la bulle d'excommunication, en prononçant à haute voix ces paroles : « Puisque tu as contristé le Saint du Seigneur, que le feu éternel te consume ! »

Le protestantisme date de ce brasier.

Laissons Luther achever sa course, non plus seul; car, à peine délivré de ses obligations religieuses, il eut hâte de prendre une compagne, Catherine de Bora, digne de lui, du reste : elle avait, comme lui, brisé avec la vie claustrale[1].

La défection de Luther, avec ses désastreuses conséquences, n'arrêta ni le don des indulgences de la part des papes, ni leur abusive exploitation de la part de quelques prédicateurs. Dès cette époque, il s'établit à la chancellerie romaine un double courant : le courant des bulles d'indulgences, que les papes, forts de leur droit, accordent légitimement aux fidèles, et le courant des bulles de menace et de peines afflictives, qu'ils ne cessent de fulminer contre les abus de leurs commissaires. Aux termes énergiques dont ils se servent, on sent combien ils ont au cœur, les premiers, cette indignation qui soulevait la chrétienté en face de pareils scandales.

Sous le pontificat de Clément VII, les réclamations furent tellement vives et tellement générales, que ce pape, fatigué d'entendre toujours les mêmes plaintes, supprima en bloc toutes les indulgences accordées par ses prédécesseurs. Seules les indulgences affectées à la construction de Saint-Pierre sont exceptées. Son successeur Paul III, ayant à son tour supprimé, selon l'usage des pontifes romains à leur exaltation, toutes les faveurs accordées par ses prédécesseurs, on prétendit autour de lui que les indulgences de la Fabrique de Saint-Pierre étaient également atteintes. Le pape en fut contrarié, car il voulait pousser activement les travaux de la basilique Vaticane, et, pas plus que ses devanciers, il ne pouvait le faire sans les aumônes des fidèles. Aussi une bulle datée de l'an 1535 renouvelle les indulgences de Saint-Pierre, tout en fulminant contre les quêteurs, les commissaires, les procureurs qui se permettraient quelque infidélité.

Il est à croire que les abus avaient refroidi le premier enthousiasme des fidèles pour les indulgences, et que les aumônes se faisaient plus rares, car Paul III eut recours à un autre expédient. Il fonde la société de Saint-Pierre, dont le but unique était la construction de la Basilique. Chaque

[1] Cf. Audin, *Histoire de la vie de Luther*. — Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réforme au XVIe siècle*. — Félix Kuhn, *Luther, sa vie et son œuvre*; Paris, 1883.

PORTRAIT DE PAUL III

Par le Titien. (Musée national de Naples.)



membre s'engageait à verser une offrande à cette intention. Le pape s'enrôla le premier, Charles-Quint suivit avec cent mille ducats, puis François I[er], tous les princes catholiques, les cardinaux, les patriarches, les évêques, et quiconque voulait prendre ledit engagement. De cette sorte les ressources semblaient plus assurées, les abus en partie supprimés. Cette féconde institution permit à Paul III de seconder les efforts de Michel-Ange.

Ce pontife fut un des plus terribles adversaires des vendeurs d'indulgences. On rencontrait partout de ces quêteurs éhontés qui, sans mission du pape ni des évêques, s'en allaient par le monde prêcher des indulgences en faveur d'une église, d'un monastère, d'un hôpital. Les simples d'esprit se laissaient prendre à leurs pieuses supplications : ils donnaient, les yeux fermés. C'était un métier facile et de bon rapport; car, bien entendu, ces aumônes restaient dans leur escarcelle. Quelquefois les évêques eux-mêmes, les abbés des grands monastères, les confréries de qualité s'arrogeaient le droit de publier des indulgences dont la valeur était à tout le moins douteuse. De telle sorte que sur les routes on ne coudoyait que frères quêteurs : quêteurs du pape, quêteurs de l'évêque, quêteurs du révérendissime abbé et père en Dieu, quêteurs de la très illustre et très sainte confrérie. Si l'on y joint les quêteurs d'état, frères mendiants de toute couleur, dominicains, franciscains, minimes, ermites de Saint-Augustin et autres encore, il ne sera pas difficile de comprendre comment, même sur ce terrain sacré, la concurrence devenait inévitable, et avec elle toutes les fraudes, toutes les roueries d'un véritable métier lucratif.

Aussi Paul III ne se lasse pas de poursuivre ces quêteurs de métier. Six bulles les dénoncent, coup sur coup, à l'indignation et au mépris des fidèles. Non pas qu'il condamne les quêteurs autorisés, les frères mendiants en particulier, dont la pauvreté hautement approuvée et louée par l'Église continue sur la terre la pauvreté volontaire du Christ; toutes ses menaces vont aux quêteurs non autorisés, à ces voleurs dont la conduite déshonorait la chrétienté[1]. Il va plus loin. En 1541, il révoque toutes les facultés accordées à certaines œuvres de piété, avec excommunication et menace d'une amende de deux mille ducats contre les Ordinaires qui oseraient permettre la prédication de nouvelles indulgences. Il charge en outre les commissaires de la fabrique de Saint-Pierre de procéder en justice contre les Ordinaires, leurs ministres, clercs séculiers ou réguliers faisant office de quêteurs en faveur d'indulgences non autorisées par le Saint-Siège, avec pouvoir de les arrêter, de les mettre en prison, de les

[1] Nicolai, *Basil. Vatic.*, p. 14.

condamner aux galères, selon la gravité de leur faute, et de leur enlever, même par force, l'argent qu'ils auraient recueilli. Malgré cet acte énergique, ce même pontife dut, en 1544, révoquer à nouveau toutes les indulgences en usage, sauf celles de la fabrique de Saint-Pierre.

Les vendeurs d'indulgences tenaient bon et continuaient leur œuvre néfaste, sans se soucier des bulles du pape. Heureusement la Providence divine veillait sur le salut et l'honneur de l'Église. Ce que l'énergie des papes n'a pu obtenir à cause de la faiblesse humaine, le concile de Trente, aidé de grands saints, va le réaliser. Luther, prétendant réformer l'Eglise sans l'Église, n'avait abouti qu'à une lamentable division : l'Église, qui porte dans ses flancs d'intarissables sources de vie, va se réformer elle-même, et, purifiée dans sa discipline de toutes les scories accumulées par les siècles, reprendre sa marche, plus alerte, plus intrépide que jamais.

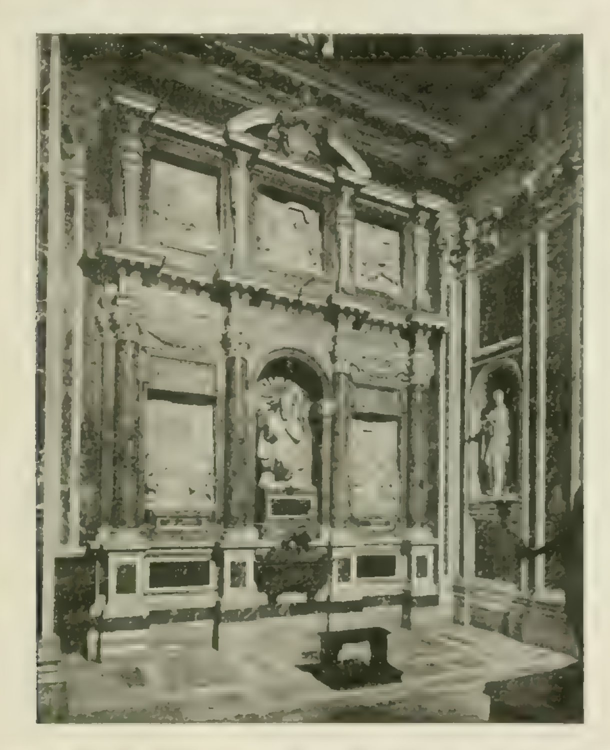
Par deux fois le concile de Trente s'est occupé des indulgences. Dans sa vingt et unième session, il frappe avec indignation les vendeurs d'indulgences : « Malgré les ordonnances des conciles de Latran, de Lyon et de Vienne, les abus des quêteurs d'aumônes se sont multipliés, au grand scandale de la chrétienté, à tel point qu'il n'y a plus espoir d'y porter remède. Que le nom et l'office de quêteur soient donc abolis à jamais dans tout l'univers chrétien, sans égard pour aucuns privilèges d'église, de monastère, d'hospice, sans égard pour aucune dignité ni pour aucune coutume, même immémoriale. Que les fidèles, cependant, ne soient point pour cela privés du bienfait des indulgences... »

Mais le saint concile, craignant sans doute que sa rigueur contre les quêteurs ne fût interprétée comme une condamnation discrète de l'indulgence elle-même, s'explique nettement sur ce point dans sa vingt-cinquième session. Il distingue clairement l'indulgence de ses vendeurs, la doctrine de l'abus. Voici ce décret :

« Jésus-Christ ayant confié à son Église le pouvoir d'accorder des indulgences, et l'Église ayant dès les premiers temps fait usage de ce pouvoir, le saint concile enseigne que cette pratique est très salutaire au peuple chrétien, confirmée par l'autorité des conciles, et ordonne de la conserver. Il frappe d'anathème ceux qui prétendent qu'elles sont inutiles, ou qui nient à l'Église le pouvoir de les accorder. » Voilà pour la doctrine. Mais les Pères ajoutent : « Néanmoins le saint concile désire que, suivant la coutume ancienne et approuvée dans l'Église, on use de ce pouvoir avec modération, afin que la discipline ecclésiastique n'en soit pas énervée. Quant aux abus qui se sont glissés dans l'usage des indulgences et ont fait blasphémer leur nom, le saint concile ordonne que toute quête criminelle pour les obtenir soit à jamais abolie. »

Ces principes, cette guerre à outrance contre les quêteurs, vont trouver dans saint Pie V un impitoyable exécuteur. Ce pontife, très rigide dans la justice, donna le coup de mort aux vendeurs d'indulgences, en supprimant même celles de Saint-Pierre. Aucune exception dans sa bulle de révocation. A la vérité, c'était l'unique remède.

Pie V s'exprime en ces termes : « Soucieux du salut du troupeau confié à nos soins par le Seigneur, il nous est souvent arrivé, comme à nos prédécesseurs, d'accorder à ceux qui le demandaient humblement



Tombeau de saint Pie V, par Sarzana (Sainte-Marie-Majeure, chapelle Sixtine).

des faveurs spirituelles, pour décharger leurs âmes du poids du péché et les aider à sortir de l'esclavage de l'ennemi du genre humain. Malgré cela, nous devons montrer une plus grande sollicitude, pour qu'à raison de ces indulgences, de cette rémission, de ces privilèges, les fidèles ne se croient pas plus librement autorisés à se laisser aller au vice, et que la facilité du pardon ne devienne un excitant au péché, ce qui tournerait au mépris de l'autorité apostolique et au scandale des fidèles eux-mêmes. Aussi, des plaintes étant venues à nos oreilles de toutes les parties du monde chrétien de ce que, en raison des indulgences accordées, soit par notre autorité, soit par nos prédécesseurs, à la Fabrique de notre Basilique du prince des Apôtres, de Saint-Jean-de-Latran, etc., de nombreux quêteurs, cherchant avant tout à tirer leur profit de ces indulgences

accordent des privilèges, des dispenses, en dehors de tout droit, Nous qui, malgré notre indignité, avons reçu de Dieu la garde de son troupeau, et voulons avant tout le rendre agréable à Dieu par nos faveurs spirituelles, pour tous ces motifs, suivant l'exemple de nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, Callixte IV, Clément VII, Paul III, Jules III et de plusieurs autres, de notre propre mouvement, sans aucune instance de qui que ce soit, après mûre délibération, nous révoquons toutes les indulgences, même les perpétuelles, accordées aux fabriques de ces églises... De plus nous décrétons, par cette constitution que nous déclarons de valeur perpétuelle, que désormais, sous peine de notre indignation, il est défendu à qui que ce soit, sous prétexte d'indulgence, même aux cardinaux, aux archevêques, aux rois, d'ordonner ou de permettre des quêtes sans la permission expresse du pontife romain *pro tempore*. Nous ordonnons, en vertu de la sainte obéissance, à nos vénérables frères les patriarches, les archevêques et les évêques, de publier cette lettre et de la faire observer, et nous prions les princes séculiers, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, pour la rémission de leurs péchés, d'assister dans cette œuvre nos vénérables frères, même par la force[1]... »

Ce décret de saint Pie V fut reçu par les applaudissements de toute la chrétienté. Daté de Rome le 8 février 1567, il ferme la porte ouverte à Avignon, deux cent cinquante ans auparavant, par le pape Jean XXII. Les vendeurs d'indulgences ont fini leur œuvre néfaste.

Pie V, à la vérité, tarissait, avec la source des abus, la source principale des revenus dont les papes avaient besoin pour continuer et parfaire la construction de la basilique Vaticane. Cette considération ne put arrêter son bras de justicier; à ses yeux, le temple spirituel des âmes valait mieux que le temple matériel du prince des Apôtres. Il avait raison. Du reste, la Providence bénit cet acte d'énergie; car, malgré ce déficit considérable, ses successeurs trouvèrent dans la charité désintéressée des fidèles les ressources suffisantes pour mener à bonne fin cette immense et glorieuse entreprise.

[1] *Bull. Rom.*, II, p. 228.

BIBLIOGRAPHIE

Nicolai, *de Vaticana basilica Divi Petri ac de ejusdem privilegiis;* Romæ, 1817.
Beringer, S. J., *les Indulgences;* Paris, Lethielleux.
Félix Kuhn, *Luther, sa vie et son œuvre.*
Audin, *Histoire de la vie de Luther;* Paris, 1845.
Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réforme au* XVI[e] *siècle.*
César Cantu, *les Hérétiques d'Italie;* Paris, 1869.
Janssens, *l'Allemagne et la Réforme;* Paris, 1887.

II

LA RÉVÉRENDE FABRIQUE

A côté des indulgences, qui formaient comme une source extraordinaire d'aumônes à jet périodique, selon les besoins des temps et la volonté libérale des papes, il y avait un fonds de revenus plus stable, plus assuré, plus riche, qui provenait des biens et des privilèges de la révérende Fabrique[1] de Saint-Pierre.

Dès les temps apostoliques chaque église eut sa fabrique, c'est-à-dire un comité chargé de l'administration de ses biens. A peine les Apôtres sont-ils sortis du Cénacle, que cette question matérielle se pose, et non sans tumulte. Les premiers disciples du Christ mettaient leurs biens en commun; or il arriva que les juifs, — par tempérament sans doute, — voulurent en avoir le monopole, et mesurèrent les aumônes aux veuves sorties du paganisme, les grecques, comme on disait alors. Cette dispute de ménage troubla la communauté chrétienne à ce point qu'il fallut l'intervention des Apôtres pour la pacifier. Il fut convenu que l'administration matérielle appartiendrait à des hommes choisis entre tous, pleins du Saint-Esprit, pleins de sagesse. Ces qualités étaient nécessaires pour administrer avec désintéressement et conserver à l'Église naissante ce fleuron si limpide du détachement des biens terrestres. Ces élus sont les diacres, les premiers fabriciens.

Ce ministère matériel des diacres persévéra longtemps. Dans le cou-

[1] Ce nom de *Fabrique* vient de ce que les revenus des églises étaient employés d'ordinaire à la *fabrication* des édifices religieux.

rant du IIIe siècle, nous voyons saint Callixte, puis saint Laurent, y consacrer leurs soins. Plus tard, sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, à la fin du VIe siècle, un diacre est encore à la tête des travaux de réparation de la basilique Constantinienne. A lui revenait le devoir de distribuer les aumônes et de garder le temple ; à lui également de faire rentrer les revenus de la Basilique, même par la force des lois. On l'appelait l'économe.

Cette importante fonction tomba entre les mains des chanoines de



Saint Étienne ordonné diacre par saint Pierre (Fra Angelico, Vatican, chapelle de Nicolas V.)

Saint-Pierre, quand ils eurent abandonné la règle monastique. Mais ce n'est que sous le pontificat de Jules II qu'apparaît et fonctionne la révérende Fabrique. Ce pape est son fondateur. Il institue un commissaire général chargé de l'administration des immeubles de la Fabrique et des aumônes qui lui sont faites, en lui donnant la faculté de choisir lui-même des sous-commissaires pour l'aider dans ses fonctions. Le premier titulaire fut Jérôme de Torniello, ministre général des Frères Mineurs. Jules II avait évidemment l'intention d'augmenter, par une sérieuse administration, les revenus de la Fabrique. Ils étaient de bonne

prise pour subvenir aux travaux de la Basilique. Afin d'en accroître encore l'importance, il accorde au comité qu'il fonde la personnalité civile, le rendant apte à exercer tous les droits de propriété, et lui confère de nombreux privilèges, tous riches d'espérances.

En effet, d'après la constitution de Jules II : *Liquet omnibus*[1], datée du 11 janvier 1507, qui est sa charte de fondation, la révérende Fabrique de Saint-Pierre a le droit exclusif : de publier des indulgences, d'interdire la publication de toutes les indulgences autres que les siennes, de commuer certains vœux, d'accorder les dispenses d'âge pour les ordres sacrés, les dispenses pour le mariage. Elle entre en composition pour la restitution des biens mal acquis avant et après la mort, pour les biens laissés aux églises, pour les restitutions incertaines, pour les restitutions à des personnes inhabiles à recevoir, pour les biens laissés aux pauvres et aux œuvres pies, usurpés par la violence ou légués pour le rachat des captifs et la *Santa Casa* de Lorette.

Cette longue liste de privilèges exige quelques explications. Elle se divise en deux parties très distinctes : les privilèges purement spirituels, et les privilèges ayant trait aux biens terrestres, ecclésiastiques ou non. Avant de les parcourir successivement, il est nécessaire de poser deux principes qui régissent toute cette matière assez délicate, où le spirituel et le temporel s'embrassent dans la vérité et la justice.

Le premier principe est que le pape, chef universel de la chrétienté, a le droit d'imposer aux chrétiens, pour le bien spirituel de l'Église, des charges pécuniaires. Qu'il applique ces charges, ces impôts, à des indulgences, à des facultés extraordinaires de juridiction, à certaines faveurs, même à de simples prières, peu importe : il est le maître du fond et de la forme, selon qu'il le juge plus opportun. C'est un droit apostolique : « J'aurais pu, écrit saint Paul aux chrétiens de Thessalonique, me mettre à votre charge comme apôtre du Christ[2]. » S'il ne l'a pas fait, s'il a mieux aimé travailler de ses mains jour et nuit pour gagner son pain, c'est par pitié de leur faiblesse, pour éviter tout soupçon d'intérêt ; mais il en avait le droit, et ce droit, il le revendique et l'affirme bien haut. Les papes, qui ont comme le grand Apôtre la sollicitude de toutes les Églises, héritent de ce droit. Si les gouvernements des sociétés humaines possèdent, en raison même du bien général qu'ils procurent, le droit d'exiger l'impôt des particuliers, à plus forte raison le chef de l'Église, chargé de répandre sur l'univers entier le bienfait du christianisme, a-t-il le droit d'exiger des fidèles cet impôt sacré qui lui donne le moyen de remplir

[1] *Bull. Rom.*, I, p. 502. Edit. Luxemb., 1727.
[2] Thessal., I, II, 7.

son auguste mission. Car l'Église n'est nullement, comme on l'a trop répété, une société spirituelle, mais bien une société surnaturelle, qui participe aux conditions de la race humaine, composée d'un corps et d'une âme. Elle est, comme le Christ son fondateur, divine et humaine. Vivant et agissant sur la terre, elle a besoin d'argent. Qui lui donnera les ressources nécessaires à ses œuvres, si ce n'est la communauté chrétienne? Les papes n'ont jamais usé de ce droit dans toute sa rigueur, en demandant un impôt direct aux chrétiens; toujours ils l'ont attaché, par bonté, à des faveurs spirituelles, afin que la charité de leurs enfants eût, même en ce monde et pour le bien de leurs âmes, sa récompense.

C'est pour cela que nous voyons Jules II accorder à la Fabrique de Saint-Pierre les facultés spirituelles de publier des indulgences, de commuer les vœux et serments, de donner des dispenses pour les ordres sacrés et le mariage, sauf une aumône destinée à la construction de la basilique Vaticane. Il était tellement dans son droit, que sa constitution fut approuvée, renouvelée, élargie même, par plusieurs de ses successeurs, comme Léon X (constitution *Postquam*), Clément VII (constitution *Cunctis*), Paul III (*Si cunctorum* et *Dum universas*[1]), Jules III (*Post nostrum*). Si plus tard, après le concile de Trente, Pie IV par sa constitution *Ad Principis*, et Pie V par sa célèbre constitution *Etsi dominici*, jugèrent qu'il était prudent et utile de supprimer certains de ces privilèges, à cause des abus qui en résultaient, ils le firent, guidés par ce même esprit qui inspirait saint Paul, par condescendance pour la faiblesse humaine et pour éviter de grands scandales. Mais cette suppression du fait n'implique en aucune façon une suppression du droit. Ce droit existe encore aujourd'hui, aussi inviolable sous Léon XIII que sous Jules II, et il s'affirme toujours, quoique d'une autre manière, pour un grand nombre de faveurs spirituelles et de facultés extraordinaires.

Le second principe a trait plus spécialement aux pouvoirs accordés à la Fabrique sur certains biens. Nous le formulons en ces termes : Le pape a un droit de propriété éminent, — *altum dominium*, — sur toutes les œuvres pies. Tout ce qui touche au spirituel, de quelque façon que ce soit, relève de l'autorité pontificale : rien de *chrétien* ne lui échappe. Or on entend par œuvre pie tout acte fait dans un but religieux : comme laisser ses biens à une église, à un orphelinat, aux pauvres, etc... Toutes ces œuvres de miséricorde éminemment chrétiennes, faites dans une intention chrétienne, dépendent par là même, en dernier ressort, du souverain pontife : il en est le suprême seigneur, le juge sans appel, parce

[1] *Privilegia, etc., Fabric. Basil., Princip. Apost.*, Romæ, 1548.

qu'elles sont œuvres spirituelles dans leur but, et ont leur contre-coup sur les âmes pour les sanctifier.

A la lumière de ces principes, il nous sera facile de comprendre les prérogatives accordées par la constitution de Jules II à la révérende Fabrique de Saint-Pierre. Toutes ont le même but spirituel : la construction de la basilique Vaticane, œuvre éminemment catholique intéressant toute la chrétienté. Car, nous ne cesserons de le répéter, le tombeau du



Jules II, par Raphaël (Florence, galerie des Offices).

prince des Apôtres n'est pas un tombeau privé, appartenant à une ville, à une nation; c'est un tombeau qui appartient à toute l'Église, parce qu'il est le tombeau du Père commun : tous ses enfants, héritiers de sa foi, ont droit sur lui. S'ils ont droit sur lui, ils ont également des devoirs envers lui, et le premier de ces devoirs est de lui rendre honneur.

Quatre privilèges concernent la restitution des biens mal acquis.

Chacun sait que tout bien mal acquis doit être restitué. Il ne suffit pas de se confesser et d'avoir la contrition de sa faute, il faut rendre ce que l'on a pris injustement, car nul ne doit s'enrichir du bien d'autrui. Partout où il se trouve violemment détenu, le bien appelle son maître : *Res clamat domino*. Si le possesseur de ce bien est connu, la justice exige qu'il

lui soit intégralement restitué, et jamais les papes n'ont songé à l'en frustrer, même d'une obole. Dans ces conditions, le droit de justice est un droit naturel et divin écrit sur les tables du Sinaï : contre le droit naturel et divin, aucune puissance, même celle du pape, ne peut agir.

Si le possesseur est inconnu ou incertain, l'Église intervient, car la restitution, devenue sacramentelle par la confession, tombe immédiatement sous son autorité. C'est à elle qu'il appartient d'en déterminer le mode. Ce bien mal acquis par le pénitent, dont, malgré l'incertitude touchant le propriétaire, il ne peut profiter pour lui-même, reste à la libre disposition de l'Église. Il devient un bien sacré. Si l'Église le juge bon, elle peut en laisser une partie au pénitent et donner le surplus, soit aux pauvres, soit à une œuvre pie quelconque. Jules II confie ce pouvoir discrétionnaire à la Fabrique de Saint-Pierre, qui au nom du pape, entrant en composition avec le débiteur, prenait une part de la restitution pour la basilique Vaticane, et dispensait de payer le reste. Cette faculté, — tant elle est conforme au droit, — ne fut abrogée ni par le concile de Trente, ni par saint Pie V. Il arrivait souvent en ce temps-là, comme aujourd'hui, que les détenteurs de biens mal acquis n'avaient pas le courage de les restituer de leur vivant. Une position honorable, des habitudes de luxe, la crainte des troubles de famille, et mille autres raisons plus ou moins spécieuses endorment si facilement la conscience! Ils jouissaient tranquillement de leurs injustices, jusqu'à ce que la crainte de mourir vînt réveiller leurs remords. Sur les instances du confesseur, ils faisaient un testament où figurait, sous des termes discrets, la tardive réparation. C'est une œuvre qui, d'ordinaire, déplait aux héritiers. Là encore, la Fabrique de Saint-Pierre intervenait, prenait sa part et dispensait du reste.

« De même, dit Jules II dans sa constitution, à l'égard des biens laissés aux pauvres en général, sans détermination expresse, sans désignation nominative de personnes, nous accordons à la Fabrique d'entrer en composition avec les héritiers; elle pourra en prendre une partie et dispenser du reste. » Ce privilège, à première vue étonnant, parce qu'il paraît léser le droit des pauvres, s'explique facilement au point de vue chrétien. Les pauvres sont la propriété de l'Église; ils lui appartiennent à titre divin. Lorsque le diacre saint Laurent, au lieu des vases sacrés et de l'argent que demandait le préfet de Rome, lui présenta les pauvres en disant : « Voici le trésor de l'Église, » il précisa par cet acte sublime la formule même de cette propriété. Les pauvres sont le trésor de l'Église, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ les lui a légués, pour les nourrir, les consoler, les évangéliser. En disant à ses disciples : « Ce que vous

ferez à l'un d'eux, au plus petit, au plus misérable, ne serait-ce qu'un verre d'eau donné en mon nom, c'est à moi que vous le ferez, le Maître du monde chargeait officiellement les siens de cette surhumaine mission. L'Église n'a jamais failli à sa tâche. Elle ne prétend pas enrichir les pauvres; elle prétend encore moins supprimer la pauvreté, car elle sait que dans toute société, malgré tous les systèmes économiques et toutes les lois sociales, il y aura toujours des pauvres; mais elle tient à cœur d'adoucir leurs souffrances, et surtout de leur donner l'espérance et la certitude d'une vie meilleure. Si donc Jules II, et après lui Léon X[1] et Clément VII[2], enlèvent aux pauvres le bénéfice de certaines dispositions testamentaires,



Saint Laurent et les pauvres, par [illegible]

c'est qu'ils ont droit sur ce bénéfice, qui est une œuvre pie, et que, d'autre part, ils distribuent aux pauvres d'abondantes aumônes. Ils leur rendaient d'une main ce qu'ils leur prenaient de l'autre. Le besoin urgent de secours pour la construction de la basilique Vaticane put seul les déterminer à user de tout leur droit en cette matière. Cette mesure, — aussi justifiée soit-elle, — eut cependant de graves inconvénients, signalés par Alexandre VII dans sa constitution *Superni*[3], qui révoque et abolit pour toujours ce privilège. Le pontife s'exprime en ces termes : « A raison de cette application à la Basilique, les pauvres, et surtout les mendiants, restent privés des legs qui leur sont faits, parce que les fidèles, d'ailleurs disposés à faire ces largesses, mais se doutant qu'elles ne seront pas exécutées selon leurs désirs, s'en abstiennent généralement. D'autre part, quoique nous soyons ardemment désireux de terminer et de décorer la

[1] Const. *Postquam ad Apostolatus*, p. 14.
[2] Const. *Dudum*, p. 8.
[3] Nicolai, *de Vaticana Basil.*, p. 35.

basilique Vaticane, nous devons considérer que son admirable construction est à peu près achevée et n'exige plus de si pressantes et si lourdes dépenses. Dans ces conditions, nous décrétons que les legs faits aux pauvres, n'importe dans quel lieu et dans quels termes, leur seront intégralement appliqués selon les volontés des pieux testateurs. »

C'était justice.

A cette époque où la foi était encore vivace, les fidèles, soucieux avant tout d'assurer leur salut éternel en expiant leurs fautes, avaient en mourant une autre dévotion. Ils laissaient par testament à l'église où ils avaient prié, au monastère qu'ils aimaient, à l'hospice ou à tout autre lieu charitable dont les besoins les intéressaient, une partie de leurs biens. Quelquefois, en souvenir d'un pèlerinage qui avait été la grande joie de leur vie, souvent le lieu de leur conversion, comme la *Santa Casa* de Lorette ou Saint-Jacques-de-Compostelle, il faisaient des legs pieux à ces établissements. Dispositions testamentaires vues d'un mauvais œil par les héritiers qui s'efforçaient souvent de gagner du temps, de les dissimuler et finalement de ne rien acquitter. Au bout d'un an, à compter de la mort du testateur, ceux que la Fabrique pouvait surprendre devaient lui donner un tiers de la dette, et verser le reste selon les intentions du testament, sauf toutefois les legs en faveur des capucins, Mineurs de la stricte observance, et autres réguliers ou clercs séculiers déclarés par leurs règles inhabiles à toute propriété, même en commun. Ces legs revenaient de droit dans leur intégrité à la révérende Fabrique, sans aucune compensation.

Ses pouvoirs allaient plus avant et atteignaient même l'acquittement des messes de fondation, ou simplement manuelles. C'était une affaire délicate, car la justice envers les morts et le bien éternel de leurs âmes y étaient également intéressés. Aussi les commissaires de la Fabrique chargés de surveiller les sacristies ne se contentaient pas du serment des prêtres séculiers, ils exigeaient le relevé authentique des livres. Pour les réguliers, le serment suffisait, parce qu'il leur était imposé sous peine d'excommunication. Si les sacristies se trouvaient en faute, la Fabrique, moyennant une certaine redevance, accordait des réductions, pourvu qu'il y eût une cause raisonnable, *ex rationabili causa,* dit la bulle d'Innocent XII. Mais ces réductions n'avaient, de droit ni de fait, aucune valeur, si les prêtres avaient négligé l'acquittement de ces messes dans l'espérance d'une réduction. Il fallait fermer énergiquement la porte à cet intolérable abus. De plus, pour subvenir aux nécessités des âmes qui pouvaient être frustrées du bénéfice salutaire de ces messes, Urbain VIII décida qu'une messe serait dite à perpétuité, dans la basilique Vaticane,

pour les testateurs dont les volontés suprêmes n'auraient pas été entièrement satisfaites[1].

Ces pouvoirs extraordinaires, tant pour le spirituel que pour le temporel, ne pouvaient, on le pense bien, jouir de leur pleine étendue, même dans les États pontificaux et les royaumes tributaires du Saint-Siège, sans de grandes difficultés. Il y avait trop d'intérêts engagés pour que la chicane ne s'en mêlât point. Aussi les papes, et Jules II le premier, armèrent de toutes pièces la révérende Fabrique contre ses nombreux adversaires.

En ce qui concerne les indulgences, dont la prédication lui revenait exclusivement, la Fabrique se trouva en face d'une redoutable concurrence : c'étaient ces quêteurs de métier qui, sans mission aucune ou avec des missions suspectes, abusaient très fructueusement de la dévotion du peuple. Contre eux, la Fabrique est impitoyable ; elle les poursuit jusque sous la chape des évêques et la coule des abbés. Elle les arrête, les emprisonne, les condamne aux galères, même s'ils s'abritent sous la protection des Ordinaires, et ceux-ci doivent au besoin lui prêter main-forte. S'ils sont complices, elle peut leur infliger la censure ecclésiastique, leur imposer des amendes.

Le terrain déblayé, la concurrence ruinée, la Fabrique devait s'occuper de la prédication de ses indulgences. Il faut croire qu'elle rencontra plus d'une mauvaise volonté, souvent des résistances motivées; car, pour vaincre et soumettre les prédicateurs récalcitrants, Jules II et après lui Léon X lui donnent plein pouvoir sur tous les orateurs sacrés. Ils doivent, même les religieux mendiants, sous peine de censures, se mettre à la disposition des commissaires, soit pour parler, soit pour se taire. S'ils sont requis pour parler, ils publient l'indulgence et exhortent les fidèles à en profiter. Mais, s'ils prêchent en dehors de la requête de la Fabrique, pour une solennité particulière, une mission, et que le même jour un autre prédicateur, celui de la Fabrique, ait l'intention de publier l'indulgence, ils ont ordre de lui céder la chaire et de garder le silence. Personne ne peut réclamer ni faire opposition. Si, pour le bien de la publication des indulgences, les commissaires jugent utile d'attirer la foule, d'exciter sa dévotion par des cérémonies spéciales, même des processions, ils n'ont à demander aucune permission, ils sonnent les cloches, assemblent le peuple : le curé n'a aucun droit contre eux.

Dans toutes ces circonstances, les commissaires de la Fabrique parlent agissent au nom du pape, dont les droits ne sont restreints nulle part. De

[1] Cf. Nicolai, *Basil. Vatic.*, p. 128.

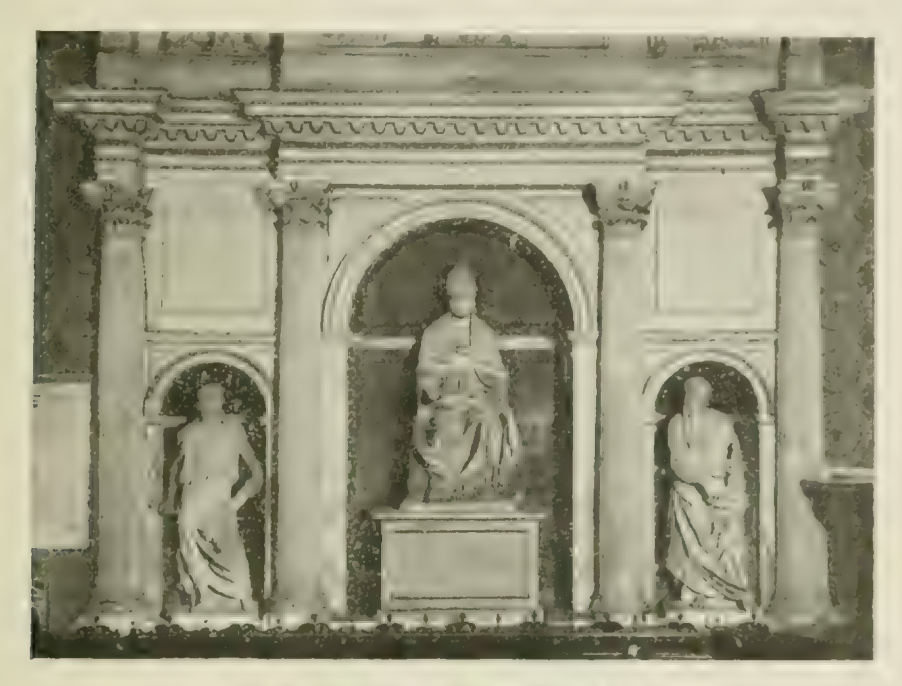
cette façon, la publication des indulgences pour la construction de Saint-Pierre, qui était l'unique but de la Fabrique, n'était arrêtée par aucune barrière, la route était libre... Aussi firent-elles un chemin, quelquefois laborieux, mais toujours et longuement fructueux.

Il était plus difficile à la révérende Fabrique d'exercer tous ses droits sur les legs pieux qui formaient une de ses principales ressources. D'ordinaire, un testament est chose secrète; le notaire qui en a le dépôt ne le montre qu'aux intéressés, et ceux-ci, si quelque disposition les offusque, se gardent bien de le publier : un compromis arrange tout. Notaire et héritiers s'entendaient donc très souvent pour échapper à la surveillance de la Fabrique. Ce n'était que par surprise que ses délégués parvenaient à découvrir l'existence de legs pieux non exécutés. Léon X y pourvut. Dans sa constitution *Postquam,* § 9, il donne à la Fabrique le droit de forcer les notaires à montrer à ses délégués tous les testaments dont ils avaient le dépôt, afin qu'ils puissent se rendre un compte exact des legs pieux qu'ils contiennent. Ils en exigeaient même une copie, moyennant certaine redevance, *competenti mercede.* Les notaires se prévalurent sans doute de ce petit mot pour réclamer de forts honoraires, car Léon X revient à la charge, et, dans sa constitution *Accepimus,* il fixe cette redevance : « Nous voulons, dit-il, que les notaires se contentent de deux pour cent. » Malgré cet allèchement, malgré les peines afflictives qui les menaçaient, les notaires, qui trouvaient plus d'avantages à s'entendre avec les héritiers, continuèrent de dissimuler les legs pieux. Pie IV, d'un côté, par sa constitution *Cuin sicut,* et la Fabrique, par l'institution des dénonciateurs, parvinrent à les faire obéir.

Une simple menace d'excommunication, à une époque où il y en avait tant, n'était pas suffisante pour forcer l'ouverture des testaments; il fallait l'excommunication *ipso facto.* C'est ce que fit Pie IV, par sa constitution *Cuin sicut.* Les termes en sont sévères : « Par notre autorité apostolique, tous ceux, prêtres séculiers ou réguliers de n'importe quel ordre, même les dignitaires ecclésiastiques, évêques ou cardinaux, même les princes, sans exception aucune, qui retiennent, dissimulent, s'approprient sciemment des legs, des offrandes, des biens meubles ou immeubles, quels qu'ils soient, devant revenir de droit à la Fabrique; les notaires qui ont été priés de montrer la minute des testaments où se trouvent ces legs, doivent, dans les six jours où ils en sont requis, rendre ou révéler à la Fabrique ce qui lui est dû. Sous peine, pour les évêques et autres dignitaires, d'interdiction d'entrer à l'église pendant huit jours, et, pour les inférieurs, d'excommunication *ipso facto,* réservée au pape lui-même, sauf à l'article de la mort. » Cette mesure énergique eut de bons résul-

tats; car tomber sous une excommunication par le seul refus de montrer les testaments, fit réfléchir plus d'un notaire.

Du reste, les notaires avaient contre eux toute une armée de dénonciateurs, la police secrète instituée par la révérende Fabrique. Il s'en trouvait partout, car le métier était de bon rapport et facile : le flair suffisait. Quand ils tombaient sur une bonne piste, ils annonçaient à la Fabrique qu'ils étaient en demeure de lui signaler une liste de legs pieux non exécutés; mais ils faisaient leurs conditions. Ordinairement ils réclamaient



Tombeau de Léon X, par Baccio Bandinelli (Église de la Minerve).

le quart du bénéfice. Ainsi, dans la congrégation générale des membres de la Fabrique tenue le 8 mars 1606, on accorde au sieur Antoine Tabano, dénonciateur à Bologne, le quart de ce qui revient à la Fabrique dans les legs qu'il a découverts. Un autre dénonciateur du royaume de Naples, fier d'une découverte s'élevant à deux cent mille écus, s'offre à tout révéler, si la Fabrique lui en laisse le quart. Il lui fut laissé. C'était sans nul doute, pour la Fabrique, le moyen le plus sûr de rentrer dans ses fonds.

A première vue, cette ingérence dans les affaires privées, cette surveillance de police, pourraient présenter un caractère odieux. Il n'en est rien. De quoi s'agit-il, en effet? de faire exécuter les dernières volontés des mourants. La Fabrique y trouve son profit, c'est vrai; mais elle en a le droit, parce que ce profit, autorisé par le pape, est destiné à une œuvre

pie. Grâce aux soins de la Fabrique, si l'intention spécifiée des testateurs n'était pas entièrement exécutée, leur intention générale de faire une œuvre de miséricorde était respectée. Sans elle, tout serait passé entre les mains rapaces des héritiers. Aujourd'hui, qui oserait lui jeter la pierre, lorsqu'on voit les lois injustes qui interdisent l'exécution des legs pieux? Les testateurs n'ont plus le droit de disposer de leurs biens; leur liberté est restreinte, enchaînée, tandis qu'autrefois tout mourant avait le droit de faire de ses biens l'usage qui lui plaisait, et la Fabrique de Saint-Pierre, au nom du pape, avait le droit de faire respecter et exécuter ces suprêmes volontés. Elle faisait une œuvre de haute justice.

La commission de la révérende Fabrique, instituée par Jules II, fonctionna jusqu'au pontificat de Clément VII. Il eût fallu des anges, pour diriger l'exercice de ces nombreux et délicats privilèges. Régie par des statuts très vagues, trop libre dans ses agissements, sans contrôle sérieux, cette commission ne tarda pas à abuser de son autorité. Les aumônes n'arrivaient pas toutes à destination; les biens provenant des legs pieux passaient à des usages privés; les procédés même des commissaires prenaient souvent un caractère odieux. Aussi il s'éleva rapidement dans toute la chrétienté un cri unanime de réprobation. Les privilèges et les ressources de la Fabrique, battus en brèche, se trouvaient en péril. Clément VII, de la maison de Médicis, voulut y remédier. Par sa bulle *Admonet nos*[1], datée de Saint-Pierre le 30 novembre 1524, il supprime d'un trait de plume la Fabrique de Saint-Pierre, enlève à sa commission, même au cardinal qui en était préfet, tous ses droits et privilèges. La Fabrique de Jules II est dissoute. Sur ses ruines, Clément VII fonde une nouvelle commission, non plus romaine, non plus même italienne, mais une commission internationale, composée de soixante membres choisis parmi les jurisconsultes de toutes les nations catholiques. A la mort de l'un de ses membres, la société devait élire son remplaçant dans la même nation. Tous les droits, tous les privilèges de l'ancienne Fabrique, confirmés, augmentés, sont transférés à la commission internationale, qui seule, sans le contrôle de n'importe quelle autorité, en dehors de toute juridiction ordinaire, pourra en faire usage et utiliser ses biens pour la construction de la basilique Vaticane. Personne n'a d'empire sur elle, si ce n'est le pape, qui s'en déclarait le préfet.

C'était une révolution. Jamais, à la cour romaine, les étrangers n'avaient joui d'un pareil pouvoir. Clément VII expose dans sa bulle l'admirable raison de cette institution internationale : *Attendentes autem hoc sacrum*

[1] *Privilegia, etc.*, p. 23. Romæ, 1548.

et sublime beati Petri templum non nostri neque cujusquam esse proprium, sed omnium christianarum nationum commune[1]. La basilique de Saint-Pierre n'est ni un temple privé ni un temple national, c'est le temple commun à toutes les nations chrétiennes, la maison paternelle de tous les enfants de Dieu : nul n'y est étranger.

On ne pouvait mieux dire ni faire mieux, pour calmer l'irritation des fidèles contre la Fabrique. C'était un acte de justice. Puisque les chrétiens de l'univers entier coopéraient par leurs aumônes à la construction de la Basilique, n'était-il pas juste qu'il leur fût permis d'en surveiller la répartition? S'il survenait de nouveaux abus, personne ne pourrait désormais en rendre responsable la cour romaine. Cette politique assurait du même coup la fécondité des ressources et leur bon usage, et fermait la bouche à toute récrimination.

Du reste, la société internationale administra avec une telle probité, que ses adversaires ne purent la prendre en défaut. Et certes, ses démarches étaient surveillées, ses comptes épurés, ses dépenses contrôlées. Clément VII, satisfait, déclara les *Soixante* prélats domestiques et perpétuels commensaux. Paul III les combla de ses faveurs. Dix bulles ou brefs de ce pontife confirment et augmentent les privilèges de la révérende Fabrique. Sa sollicitude va jusqu'à assimiler ses membres à son auguste personne dans toutes leurs affaires contentieuses. Les procès de la Fabrique étaient si nombreux, surtout contre les héritiers intéressés à la non-exécution des legs pieux, qu'elle dépensait en frais de procédure une grande partie de ses ressources. Ce n'était pas le but poursuivi par Paul III, qui avait besoin de beaucoup d'argent pour activer la construction de la Basilique. Aussi, dans un *motu proprio* daté du 8 août 1545, il fait une exception en faveur de la Fabrique. Dans tous ses procès, elle ne devra payer au fisc que la somme due par le pape et son procureur dans de semblables affaires : *Id quod noster et cameræ apostolicæ procurator fiscalis pro simili satisfactione solvere tenetur et obligatur*[2]. Le cadeau était large.

L'Espagne avait reçu des papes, en récompense de son héroïque et persévérant courage à lutter contre les Maures, cette grande indulgence de la croisade, moyennant laquelle tous les fidèles, versant une aumône taxée d'avance à cette intention, ont le droit de faire gras toute l'année, quelques jours exceptés, indulgence toujours en vigueur. Paul III la confirma, mais à condition que pendant trois ans les aumônes seraient affectées à la fabrique de Saint-Pierre. Il lui accorda également la jouis-

[1] Bulle *Admonet nos*. - *Privileg., etc., Fabricæ Basil. Princip. Apost.*, Romæ, 1548.
[2] *Privilegia, etc.*; Romæ, 1548.

sance des deux rives du Teverone, à partir du *Ponte Lucano* jusqu'à l'endroit où cette rivière se jette dans le Tibre, y compris les droits de navigation qui revenaient à la Chambre apostolique. Ces largesses spirituelles et temporelles ont fait de Paul III un des plus insignes bienfaiteurs de la révérende Fabrique. Il a bien mérité de la basilique Vaticane.

Il est à regretter que la commission des Soixante ait, avec le temps, perdu sa primitive renommée. De nouveau les abus se glissèrent,



Détail du tombeau de Paul III [illegible], par Guglielmo della Porta. [illegible] de Saint-Pierre.
(La Prudence sous les traits de Jeanne Caetani, mère de Paul III.)

scandaleux, dans l'usage des privilèges de la Fabrique. Le temps était mal choisi pour se permettre ces dangereuses licences. Le concile de Trente, voulant à tout prix rendre à l'Église son austère vertu, avait ordonné des réformes dont l'urgence s'imposait. Pie IV dut procéder contre les commissaires infidèles à leur délicate mission. En 1563, il leur enlève les privilèges d'accorder l'indulgence plénière, le choix d'un confesseur, les indults et les dispenses pour les ordres sacrés et le mariage.

Les beaux jours de la Fabrique sont passés. En outre, même les indulgences et les autres pouvoirs laissés intacts doivent être concédés gratuitement, sauf les honoraires légitimes dus pour le travail des *minutanti*. La célèbre formule qui accompagnait toujours, depuis Jules II, les rescrits

de la Fabrique : *Fabricæ subveniendæ*, est à jamais supprimée, sous peine d'excommunication. Malgré ces timides essais de réforme, nombre de privilèges, enlevés puis restitués, demeurent en vigueur. Pie IV, dans son attitude vis-à-vis de la Fabrique, et en général vis-à-vis des réformes qui touchent aux anciens usages, aux coutumes traditionnelles, à cet *uso* de la curie romaine si difficile à déraciner, reste indécis et procède par secousses. On sent qu'il a bonne volonté, qu'il connaît les abus, qu'il sait



Détail du tombeau de Paul III (Farnèse), par Guillaume della Porta (Musée de Saint-Pierre)
(La Justice sous les traits de Julie Farnèse, sœur de Paul III. — Le vêtement en métal a été mis par ordre).

où ses coups doivent porter; mais on sent également, à ses réserves, à ses dispenses, à ses contre-marches, même à ses reculades précipitées, qu'il y a à côté de lui des intéressés qui réclament, pressent, importunent pour arrêter le bras qui va les frapper. S'il se lève quand même et frappe, bien que discrètement et sans trop s'appesantir, on le doit, à coup sûr, à l'influence bienfaisante de son neveu, saint Charles Borromée, cardinal et archevêque de Milan.

Saint Pie V fut plus hardi. Il supprima, nous l'avons vu, toutes les facultés d'accorder des indulgences dans le but de recueillir des aumônes, même celles affectées à la construction de Saint-Pierre. Il eut la pensée de supprimer la Fabrique elle-même : s'il s'en abstint, ce ne fut qu'à raison des services qu'elle rendait pour l'exécution des legs pieux. Cette raison

le décida même à lui donner un droit nouveau sur les legs faits à la *Santa Casa* de Lorette. Cette maison de Nazareth, où le Verbe s'est fait chair, où il a habité parmi nous avec sa sainte Mère et son père nourricier, transportée par les anges sous le pontificat de Célestin V loin de la servitude ottomane, pour la préserver de toute souillure, était l'objet de la plus tendre et de la plus généreuse dévotion. Nombre de pèlerins qui avaient baisé amoureusement ses murs lui laissaient en mourant une partie de leurs biens. Ces legs, par l'incurie ou la connivence intéressée des administrateurs, restaient en détresse. Pie V chargea la Fabrique de leur exécution, en lui attribuant le cinquième du bénéfice réalisé. C'était une manière de la dédommager des pertes énormes qu'entraînait la suppression complète des indulgences.

Malgré les réformes qui les avaient frappés et considérablement diminués, les Soixante continuaient encore leur administration internationale, quand Sixte-Quint monta sur le siège de saint Pierre. Avec lui, la révérende Fabrique va subir un changement notable, indice d'une prochaine et radicale transformation.

Dans la constitution de la commission internationale, Clément VII s'était réservé la charge de préfet; nul autre que le pape n'avait autorité sur ses membres. C'était les soustraire heureusement à toutes les influences locales intermédiaires, trop souvent intéressées. Or il y avait dans le Sacré-Collège un cardinal que Sixte aimait entre tous, Evangelista Pallotta, archiprêtre de la basilique Vaticane. Pour quel motif voulut-il ajouter à sa dignité celle de protecteur et de préfet de la Fabrique? Nul ne le sait. Ce fut le premier coup, assez rude, porté à la commission internationale. Désormais les Soixante ne sont plus indépendants; ils ont un chef qui les commande, auquel ils doivent obéir : ils sont en tutelle.

Clément VIII acheva l'œuvre de Sixte-Quint. La curie romaine ne supportait qu'avec aigreur l'ingérence des étrangers dans les affaires de la Basilique; cette ingérence, d'autre part, n'avait plus la même raison de s'affirmer depuis que les ressources ne provenaient plus, par les indulgences, des aumônes des fidèles du monde entier. Les étrangers ne donnant plus, il semblait juste de les écarter d'une administration qui ne les concernait plus. Tous ces motifs et, sans nul doute, une forte pression locale, décidèrent Clément VIII à supprimer la commission internationale fondée par Clément VII. Elle avait fonctionné près de quatre-vingts ans. En son lieu, ce pontife institua la Congrégation de la révérende Fabrique, composée d'un préfet, qui est le cardinal-archiprêtre de Saint-Pierre, de plusieurs cardinaux, d'un économe et de toute une officialité subalterne.

Sauf quelques modifications peu importantes de Benoît XIV, cette Congrégation s'est perpétuée telle jusqu'à nos jours. Ses privilèges toutefois ont presque totalement disparu, et sa fonction principale consiste dans l'administration des biens et du personnel de la Basilique.

BIBLIOGRAPHIE

Nicolai de Nicolais, *de Vaticana Basilica ac de ejusdem privilegiis;* Romæ, 1817.

Privilegia, auctoritates, facultates, indulgentiæ Fabricæ Basil. Principis Apost. S. Petri de Urbe et...; Romæ, 1548 (anonyme).

Bullarium SS. Basilicæ Vaticanæ a S. Leone ad Benedictum XIV.

Grimaldi, *les Congrégations romaines.*

Giuseppe Maria Renato, *Compendio di Teoria e di Practica.* (*Appendice ad opus Nicolai de Nicolais.*)

Vespignanio, *Compendium privilegiorum Rev. Fabricæ S. Petri;* Romæ, 1762.

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE

LIVRE I

LA DÉVOTION AU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

I

LES RÉVÉRENDISSIMES CHANOINES

Bâtir une basilique en l'honneur de saint Pierre, ensevelir son corps dans le bronze et l'argent, décorer avec une magnificence royale la chambre sépulcrale, entasser autour les marbres les plus brillants, les vases les plus précieux, les tissus les plus riches, faire que sur les murs, le pavé et le plafond lui-même, l'or et l'argent ruissellent à flots, c'était, de la part des papes et des empereurs, rendre un hommage éclatant aux restes sacrés du premier Vicaire de Jésus-Christ : hommage matériel toutefois, et qui en appelait un autre. Il fallait autour de ce tombeau, comme autour d'un trône, une garde d'honneur pour veiller sur lui; un corps d'élite, chargé d'adorer, de louer et de glorifier, en union avec lui, le Dieu très bon et très grand, Créateur et Sauveur du monde.

Dès les premiers temps, alors que l'Église, écrasée et comprimée dans ses élans par la main de fer des persécuteurs, ne pouvait étaler au dehors qu'avec crainte et par intervalles les rites de son culte, ses temples cependant, souterrains et publics, étaient régulièrement desservis par des prêtres. Après le *cœnaculum*, — cette salle haute des maisons particulières où les fidèles se réunirent d'abord, — vinrent les cryptes des catacombes, les oratoires au-dessus du sol, dans le domaine sépulcral, et enfin les titres ou églises situées dans l'intérieur de la ville. Leur nombre

fut d'abord restreint. Au commencement du IVe siècle, on en comptait vingt-cinq, outre les sept diaconies[1]. Ces titres étaient comme les paroisses officielles d'alors, dont les noms dérivaient, soit du donateur, soit de la propriété, quelquefois même d'un simple souvenir, comme les titres de *Pudentiana,* de *Vestina,* de *Fasciola.* Le pape saint Corneille, écrivant à Fabien, évêque d'Antioche, n'accuse que quarante-cinq prêtres dans Rome[2]. Leur nombre augmente peu à peu et atteint, sous Boniface I (418-423), le chiffre de soixante-dix. Il alla se multipliant avec les églises elles-mêmes; nous trouvons, sous le pontificat de Damase, plusieurs prêtres attachés au service d'une même basilique, dans un ordre hiérarchique : il y a le premier des prêtres, le second et le troisième, comme l'indique une inscription du Ve siècle, dans la basilique de saint Pancrace[3].

Il est hors de doute que, dès son origine, la basilique de Saint-Pierre eut ses prêtres et ses gardiens. Toutefois ce n'est que cent ans après son achèvement que Léon le Grand organisa définitivement à Rome le premier corps régulier chargé de chanter l'office divin. Le *Liber pontificalis* ne dit qu'un mot sur cette question, mais ce mot nous ouvre de profondes perspectives et nous permet de reconstituer à distance la physionomie primitive du révérendissime Chapitre de Saint-Pierre : « Ce pontife, dit-il, parlant de Léon le Grand, construisit un monastère près le bienheureux Pierre, apôtre, sous le nom des Saints-Jean-et-Paul[4]. »

La vie monastique, importée d'Orient à Rome par le grand Athanase, y avait multiplié ses pieux asiles. « J'ai vu à Milan, écrit saint Augustin, l'habitation des saints, nombreuse société à laquelle préside un prêtre, homme très bon et très instruit. J'en ai vu aussi plusieurs à Rome, dans lesquelles ceux qui ont plus de gravité, plus de prudence et de science divine commandent à leurs confrères, vivant ensemble dans la charité chrétienne, la sainteté et la liberté[5]. » A cette époque, les moines étaient tous laïcs. Nés au milieu du sang des persécutions, ils avaient fui les centres populeux du paganisme pour vivre dans les profondes solitudes de la Thébaïde. D'abord disséminés, sans lien de cohésion, retirés dans des grottes ou sous des huttes, ils n'obéissaient à aucune règle déterminée; chacun, sous la discipline générale de l'Évangile, pratiquant à sa manière

[1] Les sept diaconies furent érigées par le pape saint Fabien (236-250), et distribuées entre les quartiers de Rome. Les titulaires devaient veiller sur les besoins matériels de l'Église, administrer ses biens et secourir les pauvres (*Lib. Pontif., in Fabiano*). Il ne faut pas les confondre avec les sept notaires ecclésiastiques, auxquels il incombait de relater les actes des martyrs.

[2] Euseb. *Hist. eccl.* l. VI, c. XLIII, p. 272 (*Script. Eccl.*).

[3] Cf. Armellini, *Chiese*, p. 19 (1887).

[4] *Lib pontif.* I, p. 239.

[5] S. Aug. *de Moribus Eccl. cath.* l. XXXI.

les préceptes et les conseils. La main puissante d'Antoine le Grand réunit ces éléments épars, dont les forces vives pouvaient rapidement fléchir sous le poids de la faiblesse humaine et les illusions de l'abandon. Au lieu de vivre séparés, les moines habitèrent sous le même toit, soumis à un même supérieur, selon les règles que leur donnèrent tour à tour les Antoine, les Pacôme et les Basile. Vivre pauvrement, travailler des mains pour gagner leur pain et nourrir les malheureux, observer rigoureusement la chasteté, s'exercer par des pratiques pénibles à crucifier leur chair, à mortifier leurs sens, à transformer leur âme par les vertus chré-



Les premiers moines, d'après Pietro Lorenzetti (Campo Santo de Pise).

tiennes de douceur, d'humilité, d'abnégation, remplir leurs jours et leurs nuits par la louange perpétuelle de Dieu en chantant ou psalmodiant en commun des psaumes et des hymnes, telle était la vie de ces hommes qui souvent avaient occupé dans la société les positions les plus brillantes. Ils quittaient tout pour pratiquer à la lettre les conseils de l'Évangile et réaliser ainsi, en face du monde païen, l'idéal de la perfection chrétienne, en continuant sur la terre, à travers les siècles, la vie même de Jésus-Christ. Ces hommes incomparables furent seuls jugés dignes de veiller sur le tombeau de saint Pierre et de chanter, dans sa basilique, les louanges de Dieu.

Les premiers chanoines de Saint-Pierre furent des moines.

Nous ne savons pourquoi plusieurs auteurs veulent à tout prix enlever au Chapitre de Saint-Pierre son origine monastique. Serait-ce par crainte d'une comparaison ?

Quatre monastères entouraient la Basilique : celui des Saints-Jean-et-Paul, bâti par Léon le Grand ; ceux de Saint-Étienne-le-Majeur et de

Saint-Martin, qui lui sont attribués; et enfin celui de Saint-Étienne-le-Mineur, œuvre supplémentaire d'Étienne II. Le monastère des Saints-Jean-et-Paul était situé à droite de la Basilique, vers le lieu où se trouve aujourd'hui l'autel de saint Érasme. Derrière l'abside, un peu sur la gauche, près le pilier actuel de sainte Véronique, était le monastère de Saint-Martin, célèbre entre tous par la présence, pendant de longs siècles, de la statue de saint Pierre. Les fidèles avaient tellement l'habitude de considérer ce monastère comme la demeure de saint Pierre, qu'ils crurent que l'Apôtre y avait habité. Nul lieu n'était plus vénéré après la Confession. Sa fondation est attribuée à Léon le Grand. Un peu plus à l'ouest, et à plus grande distance de l'abside, se trouvait le monastère de Saint-Étienne-le-Majeur ou des Abyssins. L'abbé de ce monastère fut longtemps archiprêtre de la Basilique, ayant autorité sur tous les moines la desservant, quand ils étaient réunis au chœur. Il portait un autre nom assez singulier, qui a exercé la patience des érudits : *Catagalla Patricia.* L'explication la plus simple fait remonter cette dénomination à Galla, fille du consul Symmaque, femme de très sainte vie, qui aurait donné le terrain et les ressources pour bâtir le monastère. Elle se retira elle-même, pour finir ses jours, dans un monastère voisin, du titre de Sainte-Catherine. Les religieuses vivant dans ce cloître furent appelées au moyen âge *murate, incarcerate,* sans doute à cause de la rigueur de leur clôture. Elles eurent pendant longtemps la singulière mission de recevoir chez elles et de consoler les femmes mal mariées, institution qui valait bien le divorce. On ne dit pas qu'il y eût, pour les hommes mal mariés, des frères consolateurs, et cependant le besoin n'en eût pas été moins grand! Le monastère de Saint-Étienne-le-Majeur fut confié dans la suite, par Alexandre III, à des religieux abyssins, ce qui lui valut le nom de Saint-Étienne-*en-Égypte*. Il n'en reste que l'abside, le *presbyterium* et l'arc majeur. Au midi, près de l'oratoire de Saint-André, se trouvait le quatrième monastère, sous le vocable de Saint-Étienne-le-Mineur, fondé par Étienne II. Plus tard, le saint roi Étienne de Hongrie y annexa un hospice pour les pèlerins de sa nation, ce qui lui donna le nom de Saint-Étienne-des-Hongrois. On l'appelait aussi *Cata Barbara Patricia*[1].

Comme on le voit, les quatre monastères formaient une couronne autour de la Basilique. Nous disons des *monastères;* c'est le titre exclusif dont se sert le *Liber pontificalis* parlant de leur fondation, dont se servent les papes dans leurs bulles ou constitutions. Nous ajoutons des *monastères de moines*, pour les distinguer des monastères habités par les

[1] Cf. Armellini, *Chiese*, p. 620. — Cancellieri, *de Secretariis*, II, p. 1517. — Torrigio, *Grotte Vaticane*, p. 377.

chanoines réguliers, qui n'existèrent jamais à Saint-Pierre, au sens propre et canonique du mot. La vie que menaient les habitants des quatre monastères de Saint-Pierre était une vie vraiment monastique. Ils sont tous laïcs ou à peu près, sauf un prêtre pour les diriger; ils vivent en commun : même toit, même table, même dortoir, même bourse; ils gardent le silence et entendent la lecture pendant le repas : un abbé les gouverne, et leur



Léon le Grand, d'après Bellori. (Chapelle Sixtine.)

occupation principale est de chanter l'office divin de jour et de nuit dans la Basilique. Cet ensemble, à n'en pas douter, constitue un corps régulier. Quel nom lui donner? Ce ne sont point des chanoines réguliers, puisqu'ils sont laïcs. La preuve nous en est donnée par un décret du pape Simplicien (467). « Il établit, dit le *Liber pontificalis*, à Saint-Pierre, à Saint-Paul et à Saint-Laurent, des prêtres pour les pénitents et le baptême. » Si les quatre monastères primitifs avaient été peuplés de prêtres, à quoi bon le décret de Simplicien? Il y en avait suffisamment pour administrer les sacrements. De plus, du IVe au Xe siècle, jamais aucun pape, ni dans les bulles concernant ces monastères, ni dans les règlements touchant la Basilique, ne parle de chanoines réguliers; tous s'adressent

à des moines et le disent expressément[1]. D'autre part, comment en faire des chanoines séculiers, chanoines laïcs, bien entendu? Ils ont le nom de moines, ils en ont la vie, les occupations, moines ils sont. Cette conclusion sort : du nom de monastères que portent les quatre fondations papales, de l'état laïc de leurs habitants, de leur vie commune sous le gouvernement d'un abbé, de la fonction exclusive de chanter l'office divin, de la dénomination que leur appliquent les papes pendant cinq siècles. Elle se trouve solidement confirmée par ce décret de Grégoire IV : « Que tous les moines, dit le pontife, établis pour célébrer l'office divin dans l'église du bienheureux Pierre, apôtre, ne cessent d'y chanter tous les jours les louanges du Seigneur tout-puissant[2]. »

Une page gracieuse de la vie de saint Léon IV nous introduit dans un de ces monastères et nous en fait connaître les habitants. Avec ce pontife, nous sommes en plein IXe siècle. Dès sa plus tendre enfance, ses parents le confient au monastère du bienheureux Martin, confesseur du Christ, retiré hors les murs de Rome, près l'église du bienheureux Pierre, apôtre. Ce n'est point pour y embrasser la vie monastique : Léon n'est qu'un oblat. Il entre au couvent pour y apprendre les lettres divines et humaines; mais sa piété est si grande, que, petit enfant, il ressemble au moine le plus parfait, *velut perfectus monachus mansit,* à ce point que les moines, excités au bien par son exemple, avaient plus d'ardeur au service de Dieu. Il était au milieu d'eux comme un des leurs[3].

Ces témoignages, à notre avis, ne peuvent être plus précis, et prouvent invinciblement le caractère monastique des habitants des quatre monastères de Saint-Pierre.

Il serait assez difficile de déterminer quelle règle ils suivirent à l'origine. Deux hommes peuvent se disputer l'honneur de les avoir pour fils : Athanase et Martin. Comme aucun document ne permet de trancher la question, nous la laissons en suspens. Il est hors de doute que la règle de saint Benoît se soit introduite dans ces monastères, — comme partout en Occident, — surtout avec saint Grégoire le Grand, dont la dévotion au patriarche des moines d'Occident contribua beaucoup à la répandre[4]. Ce qui est certain, c'est que chaque monastère avait à sa tête un abbé, et en outre un ou plusieurs prêtres pour la direction des âmes. L'abbé jouissait d'une pleine autorité dans l'intérieur de son monastère; mais quand les moines étaient réunis en commun dans la Basilique pour l'office divin,

[1] Cf. Martorelli, *Storia del Clero vaticano,* III, p. 35; Roma, 1827.
[2] *Lib. pontif.* II, p. 74.
[3] *Lib. pontif.* II, p. 106.
[4] Torrigio, *Grotte Vaticane*, p. 78. — Cancellieri, *de Secret.* II, p. 1586.

ils obéissaient à la direction unique de l'abbé de Saint-Étienne-le-Majeur. Ce pouvoir général resta entre ses mains jusqu'à l'institution des archiprêtres.

Dans le principe, les trois premiers monastères attribués à Léon le Grand, suffisamment peuplés, purent sans difficulté accomplir la tâche de chanter jour et nuit l'office divin. Peu à peu la ferveur primitive se ralentit. Les invasions des Barbares, les guerres intestines, le moindre nombre des moines, la faiblesse humaine, tout contribua au relâchement de la discipline à l'intérieur, et à la négligence dans le service du culte. L'office de nuit surtout fut atteint : la charge la plus lourde fut naturellement déposée la première. Il n'y avait plus d'ordre, de régularité dans l'office, et la plus insigne Basilique semblait abandonnée. Étienne II s'émut d'un tel délaissement qui paraissait un déshonneur. Pour parer au petit nombre des moines, il fonda un nouveau monastère, — le quatrième, — sous le titre de Saint-Étienne-le-Mineur. Il faut croire que de nouvelles calamités, — elles se pressaient tant à cette lamentable époque, — fondirent sur ces monastères; car, quelques années plus tard, sous le pontificat de Léon III, le désastre est complet. Ce pontife, raffermi sur son siège par l'épée de Charlemagne, s'occupa activement de rendre au culte de la Basilique sa primitive splendeur. Les monastères furent réparés; mais ils subissent alors une influence qui les incline peu à peu vers un nouveau genre de vie. Au lieu de persévérer dans l'éloignement des moines de la cléricature, les papes comprennent tout le secours qu'ils peuvent tirer de ces hommes, formés par une discipline plus sévère à la pratique d'une vertu plus solide. Sous Eugène II, en 827, un concile romain[1] ordonne que tous les abbés soient prêtres, afin d'imposer à leurs subordonnés plus de respect et de confiance. Peu à peu, avec les années, l'ordination sacerdotale s'étend aux simples moines et transforme les monastères de Saint-Pierre en collèges de clercs. Malheureusement, l'observance monastique perd tout ce que gagne la cléricature, et un beau matin, vers le xe siècle, sans secousse, sans révolution, par suite d'une longue habitude, les moines des quatre monastères se réveillèrent *chanoines*.

Tout contribua à cette substitution : le relâchement dans les observances régulières, la licence du clergé séculier, la multiplicité des clercs. N'oublions pas que nous sommes dans la période la plus sombre de l'existence de l'Église. Les Barbares ont conquis le monde romain; leurs hordes sauvages se sont répandues partout : c'est un monde nouveau qui

[1] Can. 27.

s'agite, véritable chaos où les passions les plus brutales bouillonnent comme les flots embrasés d'un volcan. L'Église a jeté dans ces eaux turbulentes la semence de sa doctrine. A ces cerveaux durs comme le chêne, elle parle des célestes mystères révélés au monde par Jésus-Christ; à ces cœurs dont les appétits charnels ne connaissent point de frein, elle prêche la chasteté; elle demande la douceur, la justice, le pardon des injures à ces volontés féroces qui ne respirent que carnage et vengeance: pourquoi s'étonner si ces siècles de fer ont vu fléchir la vie monastique? Beaucoup de ces moines qui peuplaient les cloîtres fondés par les saints étaient nés de sang barbare. Ce que la grâce avait vaincu un jour pouvait triompher le lendemain; ce qui semblait tué par l'Esprit du Christ pouvait revivre sous l'influence de l'esprit mauvais. Car, il n'y a pas à en douter, la lutte, à cette époque de transition, n'était pas contre la chair et le sang, — une lutte personnelle, — elle était entre Jésus et le démon. C'était le grand combat du ciel et de l'enfer : un monde naissait, il s'agissait de savoir qui en serait le maître. Si les moines succombent parfois dans la lutte, au milieu d'eux et à côté d'eux, Dieu suscite des âmes généreuses qu'il arme pour la victoire, comme l'indomptable Grégoire VII, qui seul, fort de sa foi, sut tenir tête à l'enfer tout entier. Nous pouvons donc admettre, sans jeter l'injure à qui que ce soit, la formule employée pour qualifier l'origine des chanoines séculiers : *Canonicorum origo alia non fuit quam depravatio monachorum*[1].

Les moines de Saint-Pierre ne suivant plus les observances de leur état, l'Église pouvait y remédier de deux manières : les réformer ou les détruire. La réforme est toujours œuvre difficile et délicate; à vrai dire, elle ne peut avoir espoir de succès que si Dieu met à sa base un saint. Les règlements nouveaux, appuyés par les menaces de l'autorité, ont une influence peu profonde sur les volontés, même les meilleures : acceptés un jour, pratiqués pendant quelques années, ils tombent d'eux-mêmes quand le cœur n'est pas soutenu, emporté par une grâce divine. L'expérience des ordres religieux en donne des preuves trop nombreuses. Or cette grâce divine, générale, capable de tenir haut les cœurs de toute une communauté ou de toute une congrégation, découle ordinairement de la grâce capitale, des mérites surabondants d'un saint. Hors cette source, toute réforme est menacée de ruine dès son berceau. Les monastères du Vatican n'eurent pas la bonne fortune de trouver parmi eux le saint capable de les réformer : fallait-il les détruire? Les détruire, c'était faire entrer les moines, presque tous prêtres au IXe siècle, dans le clergé sécu-

[1] Tomasino, p. I, lib. III, cap. XIX.

lier. L'Église n'y songea même pas. Si les moines étaient dégénérés, le clergé séculier subissait les ravages de deux plaies hideuses : la simonie et le concubinage. La simonie lui procurait une vie facile par l'acquisition de riches bénéfices et de hautes dignités ; le concubinage, tout en le dégradant aux yeux des peuples, lui permettait de satisfaire ses passions. En réduisant les moines dégénérés à l'état de simples clercs, on les exposait à tous les périls. L'Église fut plus sage. Ne pouvant réformer, elle évita de détruire en essayant un moyen terme[1]. Les règles monastiques, jugées trop rigoureuses, furent abandonnées ; mais, malgré les nombreux adoucissements que son cœur maternel consentit à tolérer, l'Église exigea des nouveaux chanoines un genre de vie tenant à la fois de la vie monastique et de la vie séculière. Les vœux disparaissent, les pratiques de la pénitence sont abolies, la clôture ouvre ses portes ; mais les chanoines doivent habiter sous le même toit, manger à la même table, garder le silence, sortir rarement et desservir fidèlement la Basilique. Ils ont un supérieur qui a titre d'archiprêtre, avec pleine autorité sur les personnes et sur leurs fonctions. La grande innovation regarde la possession des biens qui devient personnelle, et rend le chanoine apte à recevoir le payement de ses services et à en disposer à son gré. La pauvreté religieuse est anéantie. Tel est dans ses grandes lignes le genre de vie qui s'introduit lentement dans les quatre monastères, comme une infiltration qui pénètre goutte à goutte, sans bruit, mais fait son œuvre, sous le regard indulgent des papes.

Quand les moines de Saint-Pierre furent-ils simples chanoines séculiers ? Il est difficile de le dire. La transition semble avoir été longue, et ce n'est guère qu'au XII[e] siècle que les moines disparaissent définitivement. A cette époque apparait pour la première fois, sous le pontificat d'Adrien IV, la mention de la *canonica*[2], c'est-à-dire la maison particulière où habitaient les chanoines. Pierre Mallius et son continuateur le *canonico romano*, qui écrivaient après la moitié du XII[e] siècle, ne parlent plus des moines. Leur façon de s'exprimer indique qu'il y a beaux jours qu'ils ont disparu. Quand Pierre Mallius raconte la cérémonie des Vigiles des *palliums*, la distribution d'argent et de bon *claretum* qui les accompagne, il parle comme un homme qui ne se doute pas qu'on a dû agir autrefois

[1] Saint Paul, parait-il, ne fut pas aussi indulgent que saint Pierre dans la réforme de son clergé. Voici ce que rapporte Mabillon dans ses *Annales bénédictines*, an 1000, n. 12 : « En ce temps où les moines dégénerés desservaient la basilique de Saint Paul, l'empereur Othon eut la pensée de leur substituer des chanoines. Comme il s'entretenait de cette idée, saint Paul lui apparut et lui conseilla de n'en rien faire, l'engageant au contraire à réformer les moines. » Ils y sont encore.

[2] *Bull. Vatic.* I, p. 57

d'une autre manière. L'usage est déjà ancien, établi; c'est chose acquise. Aucune trace de souvenir monastique : ce qui fait remonter le genre de vie des chanoines dans le courant du XIe siècle. Dès cette date, le Chapitre séculier possède. Cependant il semble, d'après les paroles d'Adrien IV, que pendant un certain temps, — impossible à déterminer, — il y eut coexistence de chanoines et de moines pour le service de la Basilique. Ce pontife adresse son rescrit « à ses chers fils Bernard, cardinal du titre de Saint-Clément et archiprêtre de la maison canoniale de la basilique du prince des Apôtres; aux chanoines et aux recteurs des quatre monastères Saints-Jean-et-Paul, Saint-Martin, Saint-Étienne-le-Majeur et Saint-Étienne-le-Mineur[1] ». Les chanoines de la *canonica* sont bien distingués des recteurs des quatre monastères. Quelques moines plus fervents avaient sans doute tenu à garder leurs premières observances, pendant que beaucoup de leurs confrères, brisant avec un passé trop lourd pour leurs épaules, s'étaient retirés à part dans la *canonica*. Cet état ne pouvait durer, et nous ne sommes pas surpris que les chanoines aient prévalu. Ce ne fut pas toutefois sans exciter quelques plaisanteries. Malgré la condescendance des papes et l'autorité de leurs bulles, le titre de *chanoine séculier* eut peine à se faire admettre. Les chanoines réguliers surtout s'en donnaient à cœur joie : « J'entends parler de chanoines séculiers, écrit un Prémontré; mais s'ils sont séculiers, comment se disent-ils chanoines ? Dire qu'un chanoine est séculier, c'est dire qu'un cygne est noir[2]. » En effet, c'était une nouveauté, et le nom de *canonicus,* indiquant essentiellement un homme soumis à une règle, s'appliquait fort mal à des gens qui en voulaient le moins possible. Si le bon Prémontré avait pu suivre à travers les siècles la marche de ces chanoines séculiers, qui à son époque suivaient encore une vie commune très étroite, qu'aurait-il écrit? C'est une marche en descendant, — il faut l'avouer; — nous allons la suivre pas à pas, échelon par échelon, car, à partir du XIIe siècle, nous entrons dans le plein domaine de l'histoire.

Toute société devant avoir pour exister une autorité principale, il est curieux de savoir comment le chapitre de Saint-Pierre, dès son berceau, était administré. Les chanoines séculiers, ne faisant aucun vœu, n'avaient point, à proprement parler, de supérieur. Cependant, dès le Xe siècle, à leur naissance même, on voit à leur tête l'évêque de Selva Candida, que le pape Sergius III leur impose d'office, comme le prouve une bulle de Benoît IX[3]. Un siècle plus tard, alors que le Chapitre est sorti de ses

[1] *Bull. Vatic.* I, p. 57.
[2] Martorelli, *Storia del Clero Vatic.,* p. 131.
[3] *Bull. Vatic.* I, p. 20.

langes et se constitue définitivement. Jean XIX et Benoit IX lui-même renouvellent et étendent ce haut privilège, qui concède à l'évêque de Selva Candida toute autorité sur les biens et les personnes ecclésiastiques des quatre monastères de Saint-Pierre et de toute la cité Léonine[1]. C'était accorder à un évêque étranger un dangereux pouvoir dans la ville même de Rome, près le siège de saint Pierre. Benoit IX s'en aperçut vite, et, tout en conservant à l'évêque de Selva quelques privilèges, il lui enleva toute juridiction sur les chanoines en créant un archiprêtre. Le premier titulaire fut le cardinal Orso[2]. Sa juridiction était large. Il avait droit sur la direction et le service de la Basilique, sur les coutumes et la discipline des clercs, sur les affaires pécuniaires de la mense capitulaire, avec pouvoir de fulminer les censures contre les délinquants.

Sous l'autorité peu écrasante de l'archiprêtre, les chanoines continuèrent le genre de vie moitié monastique, moitié séculière, dont nous avons tracé les grandes lignes. Leur ferveur fut de courte durée. L'assistance continuelle à l'office divin de jour et de nuit, l'obligation de la vie commune, le devoir de la résidence, choses pénibles à la nature dont elles entravent la liberté, reçurent des blessures mortelles. La *canonica* fut désertée en grande partie : chaque chanoine avait ses appartements en ville, portait le costume qui lui plaisait, et venait chanter matines quand il avait le temps.

Est-ce en punition de leur tiédeur que Dieu laissa tomber les chanoines de Saint-Pierre dans le schisme de l'antipape Victor IV? Il s'agissait de donner un successeur à Adrien IV. Réunis dans la basilique de Saint-Pierre, les cardinaux, après trois jours de prières, acclament le chancelier de l'Église romaine, Roland, prélat distingué qui avait tenu tête à Frédéric Barberousse dans sa lutte contre Adrien IV. Il prend le nom d'Alexandre III. Trois cardinaux s'abstiennent et élisent l'un d'eux, Octavien, du titre de Sainte-Cécile, sous le nom de Victor IV. Déjà les autres cardinaux rendaient hommage à Alexandre III, les diacres le revêtaient du manteau papal, quand Octavien se précipite sur lui, prend le manteau et s'enfuit. On le lui arrache des mains; mais il a tout prévu : son chapelain lui en jette un autre sur les épaules. Dans le trouble et le tumulte, le chapelain

[1] *Bull. Vatic.* I, p. 17-20.

[2] Grimaldi, *de Archipresb. Basil. Vatic.*, ms. des archives de Saint-Pierre, et les *Constitutions* de Léon IX, Innocent II, Eugène III, etc., *Bull. Vatic.*, pp. 29 et seq.

Parmi les archiprêtres de Saint-Pierre, nous avons relevé dans le ms. de Grimaldi les noms de cinq cardinaux français :

1. 1185 : Guillaume, comte de Blois, créé par Urbain III.
2. 1350 : Guillaume de Limoges, neveu de Clément VI, créé par lui.
3. 1374 : Hugues de Saint-Martial, créé par Grégoire XI, cassé par Urbain VI comme adhérent à l'antipape Clément VII.
4. 1378 : Philippe d'Alençon, de la famille royale de France, créé par Urbain VI.
5. 1464 : Richard Ollivier, cardinal de Coutances, du titre de Saint-Eusèbe, créé par Paul II

attache le manteau à l'envers, le devant derrière, et l'agrafe de la chape se trouve sur le dos de l'intrus. On rit aux larmes.

Comment le chapitre de Saint-Pierre put-il adhérer à un pareil usurpateur? On ne peut expliquer une si lamentable erreur que par l'influence de son archiprêtre Bernard, du titre de Saint-Clément, partisan de Victor IV. Les chanoines, malheureusement, ne s'en tinrent pas à une adhésion silencieuse; ils la rendirent bruyante et scandaleuse par la lettre qu'ils écrivirent au conciliabule de Pavie, tissu de calomnies qui mit au front du chapitre de Saint-Pierre, dit Baronius, une tache d'infamie[1]. Le véritable pape Alexandre III ne lui garda pas rancune. Nous aimons à penser, du reste, que cette lettre n'a pas été écrite officiellement par le Chapitre tout entier, mais par quelques partisans de l'antipape, serviles adulateurs de Frédéric Barberousse.

L'observance régulière, déjà chancelante avant ces démêlés, dut en ressentir le funeste contre-coup et disparaître presque entièrement. Innocent III, prenant en main le gouvernement de l'Église, s'émut d'une si lamentable déchéance. Il pensa qu'un coup de barre énergique remettrait à flot la barque qui chavirait; d'où, la sévère constitution qu'il promulgua dès les premières années du XIIIe siècle. En voici les points principaux : « Que tous, ou au moins le plus grand nombre, viennent s'asseoir à la table commune, avec modestie, pleins d'attention à la lecture qui se fera pendant le repas. Si quelqu'un a besoin de s'absenter pour affaires, qu'il ne sorte pas sans la permission de l'archiprêtre ou du prieur, et sans compagnon. En dehors de la *canonica,* que nul ne se montre en public sans la chape ou la tunique, à moins qu'il n'aille à cheval, et qu'alors son vêtement soit décent. Une fois la lampe allumée dans le dortoir commun, que nul n'ose parler à voix haute, de peur d'incommoder ceux qui dorment. Tout délinquant sera puni par la privation de son bénéfice[2]. »

Cette constitution, outre les observances de vie commune pour la table et le dormir, déjà connues, signale quelques détails nouveaux. L'autorité du cardinal archiprêtre, rarement présent, dut paraître illusoire; aussi Innocent III institue une direction ordinaire confiée à un prieur. Ce devait être un chanoine, chargé, sous la haute juridiction de l'archiprêtre, de veiller à la discipline. L'ordre hiérarchique va se perfectionnant. Pour la première fois également, il est fait mention d'un costume. La chape, dont les chanoines devaient se couvrir pour sortir de la *canonica,* était un ample vêtement ayant une ouverture au sommet pour passer la tête, et recouvrant tout le corps. Pas de manches; mais, à la hauteur des coudes,

[1] Baron., ad ann. 1160.
[2] *Bull. Vatic.* I, p. 87.

deux autres ouvertures donnaient passage aux bras. Le concile d'Oxford[1], en 1222; ceux de Londres, en 1237[2], et d'Arles, en 1260[3], ordonnent aux clercs et aux chanoines de porter des chapes fermées, *cappas clausas*. Leur couleur était noire : aucune distinction, aucun liséré rouge ou violet, et surtout aucune fourrure.

La réforme d'Innocent III, nous devons le dire à l'honneur de ceux qui en étaient l'objet, fut demandée par les chanoines eux-mêmes, au moins par la partie la plus saine, soucieuse encore de la régularité du service divin. Aussi le pontife profite de ces bonnes dispositions pour insister sur l'observation des règlements qu'il renouvelle : « Afin, dit-il, que ces institutions, que vous nous avez suggérées pour la gloire du culte divin, soient inviolablement observées, nous les confirmons de notre autorité apostolique. » Elle eut peu de succès. Les chanoines sont sur la pente, ils glissent toujours et iront jusqu'au fond, malgré les points d'arrêt que les papes opposeront à leur rapide descente. Moins de trente ans après la bulle d'Innocent III, Grégoire IX essaye en vain de l'enrayer. Il faut dire, à la décharge des chanoines, que la faiblesse humaine n'était pas la seule cause de leur relâchement. Si le chœur était abandonné, si la *canonica* se trouvait déserte, la faute en remontait peut-être jusqu'aux papes eux-mêmes. Le chapitre de Saint-Pierre comptait parmi ses membres des personnages éminents par leur science, leur habileté, leur naissance, auxquels les papes n'hésitaient pas à confier les missions les plus importantes et les plus délicates, comme celle de réformer le clergé de Rome, donnée par Grégoire IX au chanoine Jean Baroni. Quinze ans plus tard, Clément V choisit le chanoine Bérardo pour mettre la paix entre le roi de Sicile et le peuple romain. Ces hautes fonctions, utiles sans nul doute au bien général de la chrétienté, honoraient le Chapitre, mais nuisaient à sa régularité en forçant ses membres à négliger l'office choral et à résider au dehors. Si les chanoines s'étaient contentés de sortir de la *canonica*, Grégoire IX n'aurait peut-être pas été appelé à les réformer; malheureusement, le contact de la vie séculière ouvrait la porte du cloître à des réceptions suspectes, que Jean Baroni a ordre de supprimer : *ut cum mulieribus in claustro ecclesiæ vel in cameris non loquantur*[5].

Le XIIIe siècle ne s'acheva pas sans voir de nouveaux abus. On avait beau boucher les crevasses, la vie séculière s'infiltrait partout. Jean XXI, monté sur le siège de saint Pierre en 1276, mourait huit mois après. Pen-

[1] *Act. Concil.* c. XXXII, p. 122; Paris, 1714.
[2] *Ibid.* c. XIV, p. 128.
[3] *Ibid.* c. XI, p. 514.
[4] *Bull. Vatic.* I, p. 87.
[5] *Ibid.* I, p. 146.

dant ce règne si court, il eut le temps de s'occuper du révérendissime Chapitre, tant le désordre y était scandaleux. Il créa archiprêtre le cardinal Jean Orsini, du titre de Saint-Nicolas *in carcere,* et lui donna tout pouvoir pour réformer les chanoines. C'était un homme de haute valeur et de grande énergie tempérée par une douceur de mère. Sa nomination le trouva à Viterbe, d'où il écrivit immédiatement aux chanoines une lettre pleine d'onction, dans laquelle il leur montrait la nécessité de pourvoir d'une manière plus digne au culte de la Basilique[1]. Les chanoines en furent touchés, et députèrent quelques-uns des leurs pour conférer avec le cardinal sur les réformes à établir. Quelques jours après, Jean Orsini était élu pape sous le nom de Nicolas III. Ce qu'il avait eu le projet de faire comme archiprêtre, il allait l'imposer comme pape. Il lance sa bulle *Civitatem sanctam Jerusalem,* où il avoue qu'étant archiprêtre il avait peu étudié la question; bien des aperçus nouveaux se révélaient à son esprit, entre autres, l'ancienneté des habitudes irrégulières prises par les chanoines, et tellement invétérées qu'il y avait peu d'espoir de les redresser : *Cum jam quasi in antiquatæ deformitatis impressione calescerent, ad ea quæ nostris inhærebant affectibus de facili non poterant inclinari*[2].

Cette phrase désespérée nous donne la clef de la réforme de Nicolas III. Le pontife comprend la situation et juge la maladie incurable. L'inutilité des réformes de ses prédécesseurs, les habitudes prises, l'hostilité générale, l'obligent à la condescendance. Il fait large la part du feu. Plus de vie commune : les chanoines sont astreints à habiter la *canonica* comme de simples particuliers, chacun dans ses appartements. Le réfectoire est abandonné. Depuis longtemps les besoins personnels, la pauvreté de la mense, avaient introduit l'usage de préparer à chacun les plats qui lui convenaient. Il y avait communauté de table et diversité de mets. Nicolas III supprime la table commune comme une observance vaine, et permet de se nourrir chez soi, en famille. Désormais le Chapitre n'aura plus de repas de corps que dans certaines solennités. Le vêtement même est modifié. Cette chape fermée de toutes parts, avec des ouvertures pour les bras, était gênante; on la fend par le milieu, sur le devant, à hauteur de ceinture, ce qui la rend plus commode pour la marche et les mouvements. L'obligation de l'office de nuit est supprimée. Il suffit désormais de se lever assez matin « pour avoir le temps de lire et de chanter ce qui doit être lu et chanté ». Cette concession dut être accueillie avec applaudissements; car, sans nul doute, le lever de nuit était la plus lourde charge pesant sur

[1] Grimaldi, ms. *de Archipresb. B.* V., p. 49, arch. de Saint-Pierre.
[2] *Bull. Vatic.* I, p. 160.

les épaules du Chapitre. Une modification plus essentielle l'atteint également. Jusqu'à Nicolas III, le Chapitre se composait de vingt-deux chanoines. C'était peu, étant donné qu'ils eussent à suffire au culte de la Basilique. Sur le nombre retranchons les vieillards, les malades, ceux occupés par les papes aux affaires de l'Église, et nous conclurons à peu près en toute sûreté que, presque toujours, il y avait à peine une dizaine



Boniface VIII (*Grotte vaticane*)

de chanoines présents au chœur. Nicolas III comprit que beaucoup de négligences provenaient du petit nombre des chanoines. Du même coup, il l'éleva en principe au chiffre de trente, en créant huit nouveaux titulaires; puis il fonda un corps spécial de trente clercs, inférieurs en dignité aux chanoines, — comme leurs coadjuteurs, — qu'il nomma bénéficiers, chargés plus strictement de satisfaire à l'office divin. Cet accroissement considérable ne put s'établir qu'à la longue, et ne fut vraiment réalisé que sous Boniface VIII.

Multiplier les clercs autour du tombeau de saint Pierre était chose

facile, mais les vieux chanoines n'entendaient pas partager avec les nouveaux les revenus de leurs prébendes; il fallait multiplier également les possessions de la mense capitulaire. Nicolas III et Boniface VIII n'y manquèrent pas, et, à ce titre, ils sont considérés comme insignes bienfaiteurs du révérendissime Chapitre. Sous Boniface VIII surtout, grâce aux incalculables richesses que les pèlerins du premier jubilé de l'an 1300 laissèrent à Rome, le Chapitre fut royalement doté. Aussi ce pontife, qui voulait relever de toute manière la splendeur du culte de Saint-Pierre, n'hésita pas à créer trois nouveaux chanoines et un troisième corps de vingt clercs qui, sous le nom de *clercs de chœur,* devaient aider les bénéficiers et les chanoines dans les fonctions du culte. A cette époque, sauf quelques additions faites plus tard, le Chapitre de Saint-Pierre est définitivement constitué : il compte trente-trois chanoines, trente bénéficiers et vingt clercs de chœur. L'ordre hiérarchique qui existe entre eux est un ordre d'honneur, non de juridiction. Les bénéficiers, placés, même au chœur, à un degré inférieur, ne dépendent que de l'archiprêtre : les chanoines n'ont sur eux aucune autorité. L'archiprêtre seul peut les commander et les corriger au besoin. *Nullus canonicus per se jurisdictionem seu imperium vel dominationem seu auctoritatem quamcumque exercere possit in aliquem de beneficiatis eisdem... Nec ipsos superbis vel ampullosis verbis seu factis injuriosis exasperet*[1]. Il était à craindre, en effet, que les chanoines ne traitassent de haut les coadjuteurs inférieurs qui leur étaient donnés. Aussi Nicolas III exige que tout bénéficier prenant possession de sa stalle soit reçu au baiser de paix par les chanoines : *ad pacis osculum recipi volumus.*

L'infériorité d'honneur qui atteignait les bénéficiers et les clercs de chœur constituait aussi une infériorité d'honoraires. Dans le principe, les chanoines seuls se partageaient les revenus de la mense et les oblations. Les revenus de la mense provenaient de possessions immobilières disséminées un peu partout à travers l'Italie et au delà : dons et legs faits par les papes, les cardinaux, les chanoines eux-mêmes et les dévots de Saint-Pierre. De plus, la Basilique elle-même était une source de bénéfices. Les pèlerins qui venaient s'agenouiller devant le tombeau de saint Pierre n'avaient pas les mains vides. Les offrandes étaient larges, et les cassettes placées devant l'autel se remplissaient rapidement. Chacun avait sa part : le pape d'abord, le célébrant et les chanoines. Ce ne serait pas le lieu de dire que la part du plus fort est toujours la meilleure; car les papes, d'un cœur très débonnaire, abandonnèrent souvent leurs droits

[1] *Bull. Vatic.* I, p. 160

sur les oblations, en faveur des chanoines, — comme Jean XXI, — ou de la Basilique, — comme la plupart d'entre eux.

On distinguait, pour le partage entre le célébrant et les chanoines, le moment où les oblations étaient faites. Avant l'Offertoire, toute offrande appartenait, à tour de rôle et par semaine, aux sept cardinaux prêtres qui célébraient la messe dans la Basilique, — ils avaient ainsi les sept premières semaines, — la huitième revenait aux cardinaux diacres, la neuvième aux chantres et la dixième au Chapitre. Ce qui était déposé après l'Offertoire se partageait par moitié. Le détail de ces oblations serait fastidieux; ce qu'il importe de savoir, c'est qu'elles constituaient un véritable revenu qui, s'ajoutant à celui des possessions immobilières, formait un capital considérable. Tous les revenus, quelle que fût leur origine, étaient déposés dans une caisse commune fermée par six serrures, dont les clefs furent confiées, par ordre de Nicolas III, à six camerlingues : quatre chanoines et deux bénéficiers[1]. Ils sont choisis tous les ans et confirmés par le cardinal archiprêtre[2]. Ils doivent administrer les biens du Chapitre, garder le dépôt, noter exactement les absences du chœur, afin que les distributions quotidiennes soient faites avec justice. Avant d'entrer en charge, ils prêtent serment de fidélité et de loyauté[3].

Outre le revenu fixe de sa prébende, chaque chanoine avait à sa disposition une portion annuelle de soixante francs; mais il fallait la gagner. Pour assister à Matines, il recevait trois baioques, une pour Prime, trois pour la Messe, trois pour Tierce, Sexte et None, trois pour Vêpres et une pour Complies : en tout, quatorze baioques à la journée, s'il était fidèle au chœur. En y ajoutant les distributions extraordinaires faites à certaines solennités, — pourvu qu'il fût présent, — chaque chanoine recevait ainsi vingt-quatre francs sur le total de sa portion annuelle. Il en restait trente-six que l'on distribuait par fractions de six francs tous les deux mois. Mais, si le chanoine s'était permis de coucher hors de la *canonica*, il perdait, par nuit, vingt-quatre baioques, à moins d'une permission de l'archiprêtre ou d'un cas de maladie.

Outre ces distributions ordinaires, il y avait un casuel provenant de certaines cérémonies. La règle générale est qu'en dehors des obligations strictes du chœur, les chanoines ne font rien pour rien. S'ils assistent aux douze stations solennelles qui se font à Saint-Pierre : l'Épiphanie, la Chaire de saint Pierre, le dimanche de la Quinquagésime, de la Passion, le lundi de Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la fête de saint Pierre et de

[1] *Bull. Vatic.* I, p. 186.
[2] *Capita Constitut. S. Basil. Princip. Apost.*, p. 24.
[3] *Ibid.*

saint Paul, son octave, la Dédicace de la Basilique et le dimanche *Gaudete,* — troisième de l'Avent, — ils reçoivent leur quote-part des quarante *solidi* qui reviennent au Chapitre. S'ils chantent tour à tour les répons de l'office, cinq *solidi* leur sont dus; s'ils portent la chaire de saint Pierre sur leurs épaules, le jour de sa fête, du lieu où elle se trouve jusqu'à l'autel, chacun des porteurs touche un écu; s'ils assistent l'évêque de Porto, le samedi saint, pour la bénédiction des fonts, le célébrant leur doit vingt *solidi,* et aux chapelains qui lui font cortège en chape, des cierges de trois onces. Nous savons déjà que les vigiles solennelles des *palliums* valent aux chanoines quelques écus et du bon *claretum* à discrétion. Qu'il porte un cierge, un encensoir ou une chape; qu'il chante un répons à Matines ou une antienne à Vêpres, plus que d'habitude; qu'il assiste à une messe ou à une procession, hors le nombre convenu, le chanoine doit être dédommagé. Tout est réglé, fixé; la plus petite innovation ne peut s'introduire, — si elle est une surcharge, — sans qu'immédiatement elle ne soit arrêtée par un *non possumus* général. Celui qui veut des cérémonies, des honneurs, des prières supplémentaires, doit assurer par avance une rente proportionnée : pas d'argent, pas de chanoines. Nous ne les en blâmons pas, c'est leur droit, et tout droit est respectable.

Dans les revenus fixes de la mense capitulaire, comme dans les distributions quotidiennes et extraordinaires, les bénéficiers et les clercs de chœur avaient toujours des portions inférieures à celles des chanoines, quoique leur charge fût plus lourde. Messieurs du Chapitre, à raison même de leur dignité, et souvent, des hautes fonctions qu'ils remplissaient près des papes ou en leur nom, se dispensaient facilement de la résidence dans la *canonica* et de l'assistance au chœur; d'autant plus que leur bourse en souffrait rarement, car les camerlingues, chargés de noter les absences, se montraient indulgents pour eux et trouvaient moyen de les excuser. Ce pointage était une grosse question. Il fallait, pour être juste et éviter la discorde, beaucoup de tact et de délicatesse. Si un chanoine est absent pour affaires du Chapitre, la chose est simple; mais s'il se dit empêché ou malade, elle se complique. Dans le nombre, il y avait bien quelques négligents, quelques paresseux, et un malaise se trouvait vite fort à propos. Aussi le Chapitre n'accorde à la maladie qu'une confiance très limitée. Le premier jour, on l'accepte bénévolement; si elle dure, on délègue deux chanoines pour tâter le pouls du malade et vérifier son état[1]. Ceux qui étaient affligés d'une infirmité trop repoussante ou portaient « des ligatures ou des emplâtres » étaient exempts de droit. La chicane

[1] *Capita Constitut.*, p. 18.

n'y perdait rien et se rattrapait à ses heures. Un chanoine arrive en retard, l'office commencé : va-t-il perdre sa quote-part ? S'il entre au chœur, pour Matines, après le premier *Gloria*, il est pointé comme absent : de même, s'il arrive à la Messe après le dernier *Kyrie*, et aux autres Heures, après le premier *Gloria* du premier psaume. Pas de rémission possible, ni cardinal ni évêque ne peut lever la peine. On devine les discussions qui devaient résulter de ce pointage, à une époque où les mœurs étaient si violentes. La courtoisie était malmenée, la charité plus encore, et souvent, en plein chœur, chanoines, bénéficiers, clercs et camerlingues s'apostrophaient, s'injuriaient et se bousculaient, au grand scandale des fidèles. En dehors du chœur, les disputes devenaient tragiques : témoin le cas de ce malheureux camerlingue, Christophe Santi. Un jour qu'il se querellait avec le chanoine Odon de Marcellini pour sa portion, un de ses parents tira sa lance contre le chanoine. Le neveu de ce dernier, présent à la dispute, se jeta sur lui et le poignarda[1]. Heureusement, ces faits déplorables étaient rares.

Le pointage des absences est encore plus sévère pour le simple bénéficier. Il reçoit moins et doit travailler davantage. Cette anomalie s'explique par la raison même de son institution. Le bénéficier n'a été créé que pour être le coadjuteur des chanoines, leur suppléant, quand ces messieurs, à tort ou à raison, s'absentent du chœur. Il est comme le manœuvre du culte. Il doit résider, toujours résider, à ce point qu'on appelait autrefois les bénéficiers *messieurs les Assis*[2]. La tolérance est peu large en sa faveur, à moins de force majeure, « parce que, dit la bulle de Nicolas III, étant institués principalement et presque uniquement pour chanter dans la Basilique les divins offices de jour et de nuit, pour les vivants et pour les morts, les bénéficiers doivent desservir la Basilique continuellement, sans interruption, — *jugiter et continue*[3]. »

Les chanoines prennent des vacances. Nicolas III leur accorde vingt jours par an hors la *canonica*. C'était peu; aussi les réclamations devinrent pressantes. Boniface VIII, instituant huit nouveaux titulaires, leur donna quatre mois de liberté! La jalousie des vieux ne put se contenir. Quand, plus tard, Clément V, cédant aux instances réitérées qui lui furent faites, accorda deux mois de congé à tous les chanoines, ils y ajoutèrent, en bons mathématiciens, les quatre mois de Boniface VIII, et, de cette manière, ils eurent six mois de liberté hors la *canonica*, sans assistance au chœur. A qui la faute ? Ne remonte-t-elle pas quelque peu jusqu'au

[1] *Bull. Vatic.* II, p. 168.
[2] Martorelli, *Storia*, p. 179.
[3] *Bull. Vatic.* I, p. 193.

siège de saint Pierre, occupé presque toujours par des pontifes d'un cœur débonnaire?

Il faut croire que les revenus de la prébende n'étaient pas suffisants, ou que l'ambition désirait davantage, car les chanoines jetaient un œil d'envie sur d'autres bénéfices. Il est vrai de dire que, pendant le séjour des papes à Avignon, les riches donations de Nicolas III et de Boniface VIII, les largesses des rois de Sicile[1] et d'Aragon[2], furent livrées au pillage. Les factions qui désolèrent la ville de Rome et la ruinèrent, comme si elle eût été prise d'assaut par des Barbares, n'épargnèrent pas les biens ecclésiastiques. On volait le pape, on volait les chanoines : l'anarchie était lamentable. Les papes d'Avignon fulminent bulles sur bulles, envoient commissaires sur commissaires, pour rétablir l'ordre et arrêter le pillage. Jean XXII, en particulier, nomme à deux reprises des délégués, avec pleins pouvoirs contre les usurpateurs des biens du Chapitre[3]. Les pillards n'étaient pas tous laïcs. Au sein même du Chapitre, la rapacité ne faisait pas faute. Des chanoines brisaient les cassettes, s'emparaient des offrandes au détriment de leurs collègues. En 1354, Innocent VI les rappelle sévèrement à l'honnêteté : « Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos vénérables frères Pontius d'Orvieto et Étienne, évêques, et à notre aimé fils Guillaume, abbé du monastère de Saint-Germain d'Auxerre, salut, etc... Nous avons appris par un rapport plein de tristesse et d'horreur que plusieurs chanoines et personnes attachées à la Basilique du prince des Apôtres à Rome, poussés par l'ardeur d'une exécrable ambition, ont osé commettre le crime de briser un tronc destiné à recevoir les offrandes des fidèles, quoiqu'il fût fermé de plusieurs serrures; de plus, ils ont enlevé deux croix en argent placées sur l'autel des saints apôtres Pierre et Paul[4]. » Le pontife veut cependant éviter le scandale d'un jugement public des coupables, et charge ses délégués de faire une enquête discrète, sans bruit, — *simpliciter, in plano, ac sine strepitu.*

La mense capitulaire, mal administrée, mise au pillage, avait probablement perdu beaucoup de ses revenus; c'est la raison que les chanoines mettent en avant pour obtenir de Grégoire XI la confirmation d'un privilège octroyé par Clément V[5] et renouvelé par Clément VI[6]. Il était précieux. Chaque chanoine avait le droit de jouir de tous les bénéfices qu'il pouvait acquérir : canonicats, prébendes, avec ou sans charge d'âmes, pourvu

[1] *Bull. Vatic.* I, p. 241.
[2] *Ibid.* II, p. 8.
[3] *Ibid.* I, p. 252-257.
[4] *Ibid.* II, p. 27.
[5] *Ibid.* I, p. 216.
[6] *Ibid.* I, p. 330.

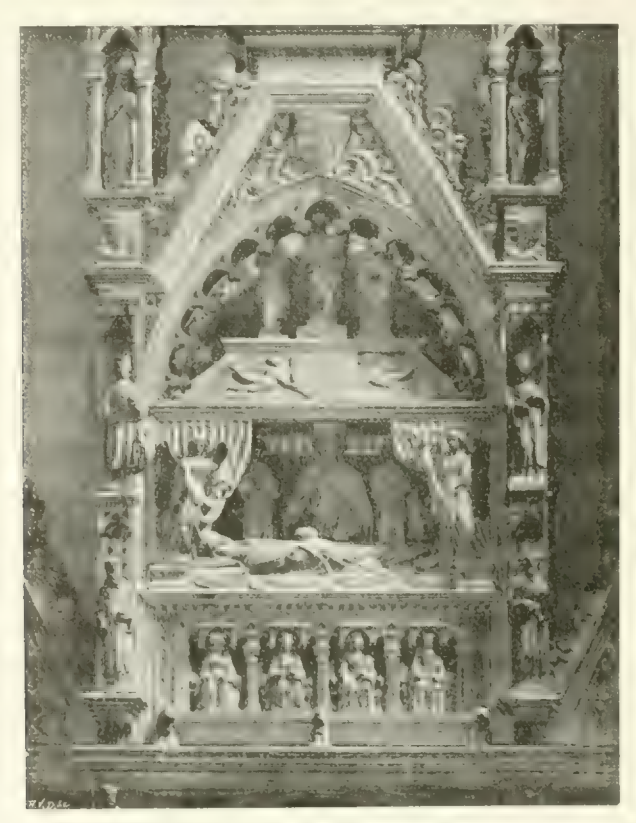
qu'il *résidât* dans la basilique de Saint-Pierre pendant six mois, d'une manière continue ou par intervalles. C'était ouvrir la porte de sortie à tous les chanoines. Les bénéficiers partagent la même faveur, mais à condition que ces bénéfices étrangers ne les empêchent pas de *résider*. Messieurs les *Assis* doivent avant tout être fidèles à Saint-Pierre. Leurs vacances sont nulles. Pendant que les chanoines prennent leurs ébats, six mois durant, sans compter les suppléments, les bénéficiers ne peuvent se reposer que discrètement, à la dérobée. Si l'absence n'est pas prolongée, les camerlingues ferment les yeux, et le pointage les épargne. Pour prendre médecine, ils ont trois jours; pour une saignée, deux jours; pour un bain, un jour. Nous ne répondons pas que les médecines ne se soient multipliées!

Il y avait, comme on le voit, une disproportion très grande entre les obligations des chanoines et celles des bénéficiers, accentuée encore par la différence des revenus. Il était impossible que la chicane n'y trouvât sa place. Travaillant davantage, les bénéficiers voulaient gagner davantage : ils se révoltèrent contre les chanoines. L'occasion leur fut fournie par des indélicatesses commises à leur détriment dans la répartition des offrandes. Quand on montrait aux fidèles le voile de Véronique sur lequel s'est empreinte la face douloureuse de Notre-Seigneur, ils avaient coutume de faire de riches offrandes, soit avant, soit après l'ostension. Les chanoines, qui seuls jouissaient du droit de montrer la sainte Face, prétendaient également jouir seuls des aumônes. De plus, quand les fidèles se présentaient avant ou après la cérémonie, les chanoines prenaient la précaution de leur faire dire ou écrire devant témoins que leurs aumônes étaient déposées en l'honneur de la sainte Face, et se les appropriaient. Témoins de cette ruse peu honorable et déjà irrités, les bénéficiers protestèrent par des injures, même au chœur, devant le public. L'affaire s'échauffa tellement, que le pape Grégoire XI délégua un commissaire, le cardinal François Tebaldeschi, pour mettre la paix entre les deux partis. Le cardinal publia, en 1378, une ordonnance où, flétrissant la rapacité de quelques-uns, les fraudes de quelques autres, il s'efforce de rendre justice à chacun. Elle se termine par ces paroles significatives : « Que désormais nul des chanoines ou des bénéficiers, réunis au chœur pour la célébration de la Messe, les autres divins offices et les Heures canoniales, n'ose proférer des paroles injurieuses, irritantes ou scandaleuses, ou faire quoi que ce soit qui force à retarder ou à suspendre les offices. Que tous, au contraire, s'y conduisent modestement, pacifiquement[1]. » La concorde dura peu, et, à la fin de ce même XIVe siècle,

[1] Cité par Martorelli, *Storia del Clero Vat.*, p. 223, d'après les arch. de la Basil., cat. III, fasc. 6.

Boniface IX délègue un nouvel arbitre de paix, le cardinal Christophe Maroni.

Le grand schisme d'Occident porta un coup terrible au révérendissime Chapitre de Saint-Pierre. Appelé à Rome par le peuple en révolte contre Innocent VII, Ladislas, roi de Naples, en profita pour piller les trésors de l'Église et les biens du Chapitre de Saint-Pierre. Tout est bouleversé,



Tombeau du roi Ladislas, par Andrea Ciccione (Saint-Jean de Carbonara, à Naples).

la discipline comme le patrimoine. Antoine di Pietro, bénéficier, contemporain de cette lamentable période, en a écrit, dans son *Diario*[1], les faits les plus importants. Le château Saint-Ange est occupé par les troupes du roi; défense, à part certains jours de trêve, de passer le pont pour se rendre à la Basilique. Un impôt exigé par Ladislas force les chanoines à vendre les objets précieux du trésor. La somme n'étant pas atteinte, trois chanoines sont mis en prison. Il en restait si peu à Rome en 1408, que le nombre ne fut pas suffisant pour élire les six camerlingues, désignés d'office par l'archiprêtre. On vivait dans une effroyable misère, et, le 3 octobre 1410, plusieurs chanoines réunis dans la sacristie de Saint-

[1] Muratori, *Script. rerum Ital.*, t. XXIV, p. 979.

Pierre se partagent quelques morceaux de pain, tant la famine était grande. Le roi Ladislas s'étant soumis au pape Jean XXIII, Rome respira pendant quelques mois. Les chanoines se réunirent : comme les absences avaient été longues et nombreuses, on brûla dans la sacristie tous les pointages faits par les camerlingues. L'accalmie dura peu. En 1413, le Paradis de Saint-Pierre, la sacristie, sont livrés au pillage, beaucoup d'ornements et de reliques enlevés. Le 10 juin, et pendant onze jours, l'office fut suspendu dans la Basilique. A peine quelques chanoines osèrent-ils faire une timide procession, le jour de la Fête-Dieu, jusqu'au bas des degrés, avec un petit ostensoir en cristal. Au mois d'août 1414, Ladislas mourait. Notre chroniqueur, qui lui garde rancune, signale sa mort en ces termes : « Le vendredi 3 août, à la troisième heure de la nuit, est mort de bonne mort, sur le rivage de la mer, le roi Ladislas, dont l'âme soit bénie à rebours! parce qu'il a fait beaucoup de mal en ce monde, surtout à Rome, dans les églises de la ville et en particulier dans celle de Saint-Pierre et le Borgo[1]. »

Cette mort n'arrêta pas la guerre : la Basilique, pillée de nouveau par les soldats, abandonnée par les chanoines, paraissait frappée d'interdit. Le désordre régnait dans les consciences comme dans la société. En 1416, nous voyons les camerlingues chargés d'administrer le peu de revenus que possédait la mense capitulaire s'en emparer comme d'un bien propre. Le scandale fut tel, qu'en 1417, au lieu de nommer des camerlingues, on créa un seul économe, auquel fut confiée la fortune du Chapitre.

L'élection de Martin V, qui rendit à l'Église la paix dans l'unité, rendit aussi au Chapitre de Saint-Pierre l'espoir d'une résurrection. Il était temps. Les périls de la guerre avaient fait prendre des habitudes qui, désormais sans excuse, tâchaient néanmoins de s'implanter. On aimait mieux se livrer à ses occupations que chanter l'office, et, malgré la pacification des hommes et des choses, le chemin de la Basilique restait désert. Martin V en 1428[2], Eugène IV en 1437[3], essayèrent de réprimer quelques abus. A cette époque, bien différents de ceux d'aujourd'hui, les chanoines ne paraissent pas avoir leur costume en grande affection. Ils le laissent volontiers, même au chœur, chacun s'habillant à sa façon. Une excommunication *latæ sententiæ* atteignit les délinquants, et les contraignit à reprendre le costume de chœur uniforme prescrit par Nicolas III. Le mal était si profond, la discipline avait reçu de tels coups, qu'il fallut,

[1] *Diario*, apud Muratori, *Script. rerum Ital.*, XXIV.
[2] *Bull. Vatic.* II, p. 80.
[3] *Ibid.* II, p. 83.

pour remettre sur ses bases cette institution qui s'écroulait comme un vieux bâtiment crevé de toutes parts, la poigne de Nicolas V.

C'était un homme énergique, ne reculant jamais devant l'obstacle. A peine élevé sur le siège de saint Pierre, en 1447, il créa un vicaire apostolique, avec le pouvoir, inouï jusqu'alors, « de corriger, de châtier, d'incarcérer, de priver de leurs prébendes et bénéfices, pour un temps ou à jamais, les chanoines récalcitrants[1]. » Ils avaient trouvé leur maître. Force à eux, d'après la même bulle, d'examiner les comptes des années précédentes, d'annuler les contrats onéreux, et défense de se réunir capitulairement sans la présence du vicaire. Ils sont mis en tutelle, comme des prodigues dissipateurs de leurs biens. Nicolas V leur donna une consolation. Pour la première fois, le révérendissime Chapitre de Saint-Pierre a droit à un costume violet : chape violette, avec capuce orné de fourrure blanche au-dessus du rochet, comme les prélats. Il leur est permis de relever la chape et de la porter roulée sur le côté, comme c'est l'usage aujourd'hui. Les bénéficiers ne sont pas oubliés ; leur chape est de même couleur violette, moins précieuse d'étoffe et fermée comme autrefois, avec capuce plus étroit, orné d'une fourrure noire ou grise. Nicolas V connaissait bien les hommes ; en les prenant par le côté sensible, même avec des colifichets, il savait qu'il arriverait plus facilement au but : la restauration pleine de la vie régulière. Depuis longtemps, grâce aux désordres de la guerre et du grand schisme, la *canonica* était abandonnée, la résidence une simple cérémonie. A chaque création de chanoine ou de bénéficier, l'élu prenait officiellement possession de ses appartements, qu'il se gardait bien d'habiter. On logeait en ville. Quelques-uns même poussaient l'audace jusqu'à se faire un revenu de leurs appartements dans la *canonica*, en les louant. La *canonica*, vieux symbole toujours menaçant de la vie régulière, était l'ennemi qu'il fallait détruire. Aussi se gardait-on de réparer ses ruines. Elle croulait d'elle-même, à la grande joie des chanoines. Nicolas V rêva de la relever et d'y réunir de nouveau le Chapitre. La mort l'en empêcha. C'est fini, la vieille maison tombe sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à la nouvelle Basilique. Les chanoines n'ont plus rien à craindre, ils sont libres, vraiment séculiers. La vie monastique qui a été leur berceau n'est plus qu'un souvenir, nous allions dire un cauchemar : les oiseaux ont quitté leur nid.

Malheureusement, plus les chanoines s'éloignent de la *canonica*, plus ils sont séculiers, moins ils veulent remplir leurs obligations en assistant à l'office du chœur. Déjà ils ont forcé la main paternelle et toujours indul-

[1] *Bull. Vatic.* II, p. 112.



Tombeau d'Innocent VIII (partie supérieure), par Pollajuolo.

gente des papes à leur accorder six mois de vacances; déjà ils jouissent du privilège de ne venir au chœur qu'une semaine sur deux, ce n'est pas suffisant : ils réclament et obtiennent de Nicolas V l'exemption des petites Heures[1], et ne sont plus astreints qu'aux Matines et aux Vêpres. Les bénéficiers furent indignés. Il faut avouer qu'ils n'avaient pas tort; car les chanoines, qui excellaient à diminuer leurs obligations, s'entendaient à merveille à augmenter leurs revenus. Calixte III cherche à mettre la paix : *Hortamur insuper quod singuli et beneficiati prædicti a quibusvis inter se rancoribus, odiis et invidiis abstineant*[2].

Ce fut bien pis quand, sous prétexte d'augmenter le nombre des bénéficiers, Innocent VIII créa quatre nouveaux titulaires chargés de desservir la chapelle de la Madone *del Convento*, où il déposa la sainte Lance et de nombreuses reliques. Les nouveaux venus furent mal accueillis. Le Chapitre tout entier se leva contre eux comme un seul homme. Pour une fois, l'union des trois corps, chanoines, bénéficiers, clercs de chœur, était complète. Les quatre chapelains d'Innocent ne pouvaient se caser au chœur; les chanoines les renvoyaient aux bénéficiers, les bénéficiers aux clercs de chœur, qui les laissaient à la porte, sans vouloir leur concéder le moindre bout de stalle. Force fut à Alexandre VI et même à Jules II, malgré son caractère autoritaire, de les dispenser de l'assistance au chœur. Cependant, après bien des années de chicane, les quatre malheureux expulsés purent s'asseoir à la suite des bénéficiers. Ils y sont restés.

L'agitation des bénéficiers contre les chanoines n'avait pas cessé pour si peu, quoiqu'ils eussent perdu dans la bataille un de leurs privilèges. La caisse commune, nous l'avons vu, était confiée à six camerlingues, dont quatre chanoines et deux bénéficiers; Sixte IV retrancha un bénéficier, mais pour les consoler il institua deux autres camerlingues, tirés de leurs rangs, auxquels fut attribué exclusivement le droit de noter les absences de tous les membres du Chapitre, d'où leur nom de *camerlingues de l'absence*. Les chanoines, très chatouilleux sur le point d'honneur, trouvèrent dur d'être mis à l'amende par des inférieurs; ils exigèrent qu'avant de pointer leur retard les camerlingues bénéficiers leur fissent une révérence!

Tous ces compromis n'arrêtèrent point la lutte, et nous trouvons encore le Chapitre en pleine guerre, sous le pontificat de Paul V. Toujours les mêmes plaintes, toujours les mêmes récriminations et les mêmes chicanes, qu'il serait fastidieux de répéter. Paul V y mit fin, une bonne fois, par sa bulle *Super cathedram*[3], et mieux encore par la publication d'un

[1] Bref de Nicolas V conservé aux Archiv. capit., cart. VI, fasc. 255, cité par Martorelli.
[2] *Bull. Vatic.* II, p. 153.
[3] *Ibid.* III, p. 213.

résumé des constitutions des papes, formant désormais le code disciplinaire du révérendissime Chapitre[1]. Nous ne prétendons pas que, de Paul V jusqu'à nos jours, la guerre n'ait jamais reparu; mais ce ne fut plus qu'une guerre d'escarmouches, avec nombreux et longs armistices. Après bien des luttes et des changements successifs, le révérendissime Chapitre, grâce à ses droits mieux définis, jouit à l'heure présente des bienfaits d'une paix armée.

Malgré cette descente progressive à travers les siècles, — du monachisme parfait des premiers chanoines sous Léon I à la vie séculière parfaite sous Léon XIII, — le Chapitre de Saint-Pierre n'a cessé d'être une pépinière de grands hommes. Les fautes que l'histoire peut lui reprocher, en suivant pas à pas ses défaillances, sont des fautes disciplinaires dont la faiblesse humaine et le malheur des temps sont en grande partie responsables. Des papes, des cardinaux, des évêques et des hommes illustres par leur science et leurs vertus sont sortis nombreux de ses rangs, et le placent[2] sans contredit à la tête de tous les Chapitres du monde, comme il convient à celui qui a la garde du tombeau de saint Pierre.

BIBLIOGRAPHIE

Luigi Martorelli, *Storia dell' Illmo et Rmo Capitolo Vaticano*. 2e éd.; Roma, 1827.

Cancellieri, *de Secretariis*, etc.; Romae, 1786.

L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis*.

Palmieri Gregorio, *Introiti ed esiti di papa Nicola III*; Roma, 1889.

Torrigio, *Grotte Vaticane*; Roma, 1634.

Petronio Paolo, *Miscellanea*, apud Muratori, *Script. rer. Ital*., t. XXIV.

Antonio di Pietro, *Diarium*, apud Muratori, t. XXIV.

Capita constitutionum SS. Basil. Principis Apostolorum mand. fel. Record. Pauli Quinti ex Bullis et Const. Summ. Pontif. collecta. Ed. nova; Romæ, 1820.

Tosti, *Histoire de Boniface VIII*; Paris, 1854.

[1] *Capita Constitut. S. Basil. Princip. Apost.*

[2] Cf. Grimaldi, ms. *de Archipresb.*, arch. de la Basil. — Cancellieri, *de Secret. IV, fasti Canonicorum.*

II

LA LITURGIE AUTOUR DU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

Dès les premiers temps, comme nous l'avons vu, l'oratoire élevé par le pape Anaclet sur le tombeau de saint Pierre servit à l'évêque de Rome de lieu principal de réunion pour le culte chrétien. C'était sa cathédrale. Il y célébrait le saint sacrifice, il y prêchait, il y administrait le baptême. Après la paix de Constantin, quand l'Église, libre des entraves de la persécution, put se constituer en plein air, bâtir ses temples et développer ses rites, la basilique Vaticane reçut la première une transformation liturgique qui servit de type à toutes les Églises d'Occident.

Jusque vers le milieu du IVe siècle, en Orient comme en Occident, le dimanche, et dans plusieurs endroits le mercredi et le vendredi, avait lieu la synaxe, assemblée officielle, obligatoire au moins pour le dimanche, où l'on consacrait la sainte Eucharistie. C'était le culte essentiel, le sacrifice des chrétiens dont aucun fidèle ne pouvait s'abstenir, le signe de communion avec le Christ, dont il mangeait la chair et buvait le sang; avec le pontife, son représentant, dont il écoutait l'enseignement; avec ses frères dans la foi dont il partageait le pain, après une même prière. Le cœur des vrais chrétiens ne pouvait pas être satisfait dans toutes ses aspirations vers Dieu par ces réunions intermittentes. Le Maître n'avait-il pas dit, après en avoir donné l'exemple, qu'il fallait prier, toujours prier? En donnant à Dieu le doux nom de Père, et non plus celui de Maître,

les chrétiens sentaient le besoin de lui parler sans cesse. Comment auraient-ils eu avec lui moins de relations que les Juifs qui, chaque jour, à des heures déterminées, interrompaient leurs travaux pour louer Jéhovah? L'Église chrétienne ne pouvait être moins fervente que la synagogue.

Aussi la prière privée, familiale, de tous les jours, s'établit rapidement d'elle-même, sans que le pouvoir religieux eût à intervenir. Elle coulait de source. On priait le matin, entre le chant du coq et le lever du soleil, pour appeler les bénédictions du Christ sur la journée; on priait le soir, à l'heure où la lumière qui s'éteint, symbole mélancolique de la vanité de la vie, invite l'âme au recueillement intérieur et lui fait désirer le jour éternel dont l'aurore n'aura point de couchant. C'étaient les prières les plus universelles, celles que tous pouvaient faire sans nuire au travail. Les plus parfaits, ou les moins occupés, y ajoutaient, à l'exemple des Apôtres, les prières de Tierce, Sexte et None, qui étaient les principales divisions du jour. De cette sorte, l'âme, souvent arrachée aux occupations matérielles, maintenait son vol plus haut et aspirait avec plus d'ampleur l'air pur des vertus et des conseils évangéliques.

Au IVe siècle, les moines, d'abord épars dans la solitude, se réunissent sous un même toit, pour vivre sous une même règle. Ce sont les *parfaits,* les *continents,* les *hommes de Dieu,* ceux qui, détachés des biens et des ambitions terrestres, pratiquent à la lettre la doctrine du Christ. Ce qu'ils faisaient en particulier, — chacun dans sa hutte ou sa grotte, — ils le continuent en commun. Avec eux, la prière privée de tous les jours devient la prière publique. Dans chaque monastère, les Heures sont fixées. Sept fois le jour, les moines se rendent à l'église pour célébrer les louanges de Dieu. Malgré des divergences locales, cet usage devint général, et nul doute qu'il ne s'introduisit à Rome quand Athanase y importa la vie monastique des déserts de l'Orient. Sous le pontificat de saint Damase (366-384), d'après un petit mot du *Liber pontificalis*[1], eut lieu, dans la basilique de Saint-Pierre, le premier essai d'office divin régulier; mais ce n'est qu'au temps de saint Léon I (440-461), que les moines installés autour de la Basilique commencèrent vraiment le service quotidien du culte.

L'essai de saint Damase était à noter, car il en est resté un témoignage perpétuel dans le Psautier spécial qui est en usage dans la basilique Vaticane. L'office divin à cette époque, tel que nous pouvons nous le figurer d'après les rares documents qui en font mention, se composait

[1] *Liber pontif.* : « Hic constituit ut Psalmos diu noctuque canerent per omnes ecclesias. » I, p. 213, edit. Duchesne.

principalement du chant des psaumes. On se servait partout d'une traduction faite, non sur l'original hébreu, mais sur la version grecque des Septante. C'était donc une traduction de seconde main, fautive et inintelligible en bien des endroits, soit par le manque de soin du traducteur, soit par la multiplicité des transcriptions qui couraient d'Église à Église. Sur la demande de Damase, saint Jérôme entreprit d'y remédier et de donner à l'Église une prière parfaite. Il fit une première revision du Psautier, très timide, très discrète, corrigeant peu, par crainte de troubler les fidèles qui connaissaient les psaumes de mémoire[1]. Cette première revision, connue sous le nom de Psautier romain, fut imposée aux églises de Rome par saint Damase. Elle resta en vigueur jusque sous le pontificat de saint Pie V, qui la supprima partout, excepté dans la basilique de Saint-Pierre.

Nous pouvons, avec l'aide des *Constitutions apostoliques* et de la *Pérégrination de Silvie*[2], surprendre les fidèles et les moines de Saint-Pierre dans l'exécution de l'office divin. Primitivement, les psaumes étaient chantés en solo, et l'assemblée entière reprenait les dernières phrases. L'habitude du chant alternatif d'un chœur à l'autre s'introduisit cependant assez rapidement. Son origine est curieuse. Sous l'épiscopat de Léonce, à Antioche, vers le milieu du IVe siècle, deux moines, Flavien et Dioscore, réunissaient des laïques fervents près les tombeaux des martyrs, et, formés en deux chœurs, chantaient alternativement les versets des psaumes. Léonce, suspect d'arianisme, prit ombrage de ces pieuses assemblées qui lui paraissaient une menace de dissidence; il pria Flavien et Dioscore de les tenir dans les églises de la ville. Le nouveau système de psalmodie plut aux fidèles, et de l'Orient passa en Occident. Nous le trouvons en vigueur à Rome sous le pontificat de saint Célestin[3] (423-432).

Peu à peu la liturgie se perfectionna: le chant des psaumes fut précédé et suivi d'une antienne tirée ordinairement du psaume lui-même, dont elle résumait la pensée ou signalait l'idée principale; des leçons, prises dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dans les homélies des Pères, s'intercalèrent entre plusieurs psaumes, et l'office divin se trouva constitué comme prières et comme lectures à peu près tel qu'il est usité de nos jours. Longtemps il resta dans la basilique Vaticane le privilège exclusif des moines, tous laïques, pendant plusieurs siècles. Aux prêtres la célébration des saints mystères, aux ascètes laïques le chant de l'office.

[1] Cf. Vigouroux, *Manuel biblique*, II, p. 258
[2] Cf. Duchesne, *Origine du culte chrétien*, p. 56
[3] *Lib. pontif.* I, p. 230. Ed. Duchesne.

C'était la loi universelle. Toutefois les psaumes qui se chantaient pendant la Messe étaient réservés aux diacres, ceux du Graduel en particulier, qu'ils chantaient du haut de l'ambon, le *gradus* [1]. Aussi fallait-il, pour être diacre, avoir une belle voix. On s'en faisait un titre de gloire, comme le prouvent les inscriptions relevées par M. de Rossi [2]. En voici une du diacre Redemptus, contemporain de saint Damase :

Dulcia nectareo promebat mella canore,
Prophetam celebrans placido modulamine senem.

La vanité s'en mêla, et ce qui avait été inspiré par le zèle de la louange de Dieu le fut bientôt par celui de l'amour-propre. Au lieu de demander aux diacres les qualités plus essentielles de vie régulière, on ne s'occupa plus que de la beauté de leur voix. L'ordre des diacres devint un conservatoire de musique. Il y avait abus. Saint Grégoire le Grand y remédia énergiquement, en retirant aux diacres le privilège du chant des psaumes : *Ne dum blanda vox quæritur, quæri congrua vita negligatur* [3]. C'est à cette réforme, à n'en pas douter, qu'il faut rattacher l'institution par le même pontife de la célèbre *Schola cantorum*. Grégoire interdisant aux diacres de la basilique Vaticane les chants de la Messe dut y pourvoir, afin que la solennité du culte ne souffrît point de cette suppression.

La *Schola cantorum* était une maîtrise où les jeunes clercs se formaient à toutes les mélodies du chant. Le pontife leur assigna une résidence au bas des degrés de la Basilique, sur la place, au lieu qui prit ensuite le nom d'oratoire de Grégoire *in platea*, et encore, d'hospice de Grégoire [4]. Le grand homme aimait sa petite famille, et ne dédaignait pas de l'instruire lui-même. Il s'asseyait au milieu des enfants sur un lit de repos que l'on a vénéré longtemps dans cet oratoire, et dirigeait les chœurs. Les petits clercs d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, étaient mutins : les rires, les fausses notes allaient leur train. Armé d'un fouet,

[1] Cf. Duchesne, *Origine du culte chrétien*, p. 161.
[2] *Bullet. arch.*, 1864, pp. 33, 55.
[3] *Epist. S. Greg.*, lib. IV, XLIV.
[4] Cet oratoire porta aussi le nom de Sainte-Marie-aux-Verges, *Sanctæ Mariæ Virgariorum*. Ce nom lui vint des bâtons que les chantres revêtus de la chape tenaient à la main pendant l'office. Cet usage persévéra dans l'Église gallicane jusqu'à l'introduction du rit romain moderne. — Cf. Cancellieri, *de Secret.*, II, p. 736.

Dans cet oratoire on dressait un lit de repos où le Pape s'asseyait, le jour de la procession de saint Marc, avant d'entrer dans la Basilique. On lui lavait les pieds. Il y avait lieu de se reposer; car cette procession, partant de Saint-Laurent *in Lucina*, s'engageait dans la voie Flaminienne, faisait station à Saint-Valentin, au pont Milvius, et de là, tournant à gauche, longeait le Tibre et se dirigeait sur Saint-Pierre. C'est un immense parcours.

le pontife corrigeait les récalcitrants. Oh! les coups ne devaient pas être rudes, donnés par une main si paternelle. Jean Diacre ne dit même pas qu'il les frappait : *Et flagellum illius quo pueri minabatur veneratione congrua cum authentico antiphonario servatur*[1]. On voit d'ici le saint



Statue de saint Grégoire le Grand, attribuée à Michel-Ange
(Triclinium de saint Grégoire, au Cœlius).

pontife assis sur son lit de repos, chantant les antiennes qu'il composait lui-même, guidant de la voix les enfants qui l'écoutaient, et d'un geste câlin menaçant les petites têtes brunes et blondes qui répétaient de travers et jetaient dans ses suaves mélodies des notes discordantes. Cependant nous ne sommes pas sûrs que les petits clercs auraient vénéré et baisé ce fouet, comme on l'a tant fait depuis la glorification de l'illustre répétiteur...

[1] Joann. Diac. *Vita S. Greg.* lib. II, VI. — Cancellieri, *de Secret.* II, p. 730.

Les moines des quatre monastères de Saint-Pierre devaient s'acquitter avec honneur de leurs fonctions; car, sous le pontificat d'Agathon (679-681), Benoît Biscop, abbé de Wearmouth, le supplie d'envoyer à son abbaye le grand chantre de Saint-Pierre, qui était l'abbé de Saint-Martin, pour enseigner à ses moines le chant de la Basilique. Le pontife accéda à cette prière, et l'abbé Jean partit pour l'Angleterre. Grâce à lui, la méthode grégorienne se répandit un peu partout, non sans difficulté, au dire de Jean Diacre, qui plaisante agréablement[1] les Anglo-Saxons, les Teutons et les Francs, dont les voix rudes et sauvages avaient peine à donner au chant cette suavité, cette onction que le pieux pontife désirait. Les belles voix du Nord pour lesquelles les cathédrales gothiques ont été bâties, afin qu'elles y déploient comme dans d'immenses forêts leur ampleur et leur majesté, ne devaient pas plaire aux oreilles d'un peuple abâtardi, épuisé de mollesse, comme était le peuple romain.

A Rome même, les papes donnaient le Chapitre monastique de Saint-Pierre en exemple à toutes les églises, et voulaient que partout l'office divin fût célébré comme dans la basilique Vaticane. Grégoire III invite les chanoines de Saint-Jean-de-Latran à se conformer aux usages de Saint-Pierre, et, fondant à Saint-Chrysogon une congrégation de moines pour le service de l'église, il leur ordonne de prendre modèle sur Saint-Pierre[2]. De sorte que, plus tard, Nicolas III pouvait dire avec raison que la basilique Vaticane était le miroir et l'exemplaire de toutes les églises[3], et le tribunal sacré de la Rote décréter que, pour les cérémonies et la discipline du chœur, cette même Basilique était la maîtresse des Églises : *In sacris cœremoniis et chori disciplina omnium exemplar et magistram ecclesiarum*[4].

L'office divin de jour et de nuit, confié à des moines laïques, ne constituait pas à lui seul la liturgie régulière et quotidienne autour du tombeau de saint Pierre. Au-dessus du chant des psaumes et de toute prière, si parfaite soit-elle, il y a le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui est le culte essentiel de l'Église catholique. Les moines, étant laïques, ne pouvaient accomplir cette fonction.

Comme nous l'avons vu, la coutume de célébrer la messe sur la tombe des martyrs est aussi ancienne que les martyrs eux-mêmes. Dès le milieu du IIIe siècle, le pape saint Félix, la confirmant de son autorité, en fait un précepte : *Hic constituit supra memorias martyrum missas celebrari*[5].

[1] Joann. Diac. lib. II, VII.
[2] *Lib. pontif.* I, p. 418. Edit. Duchesne.
[3] *Bull. Vatic.* I, p. 177.
[4] Merlin, *Decision.*, 647, n. 20.
[5] *Lib. pontif.* I, p. 158. Edit. Duchesne.

Dans la basilique Vaticane, les papes se réservant le droit de célébrer seuls sur le corps du prince des Apôtres, il en résulta dans la suite que, distraits de leurs fonctions sacrées par les affaires importantes de leur charge, la Basilique se trouvait moins régulièrement desservie que les autres églises. Grégoire le Grand, dont l'œil vigilant était attentif à tous les abus, fut choqué de ce délaissement; il ordonna que sept cardinaux prêtres célébreraient la messe à l'autel majeur de la basilique Vaticane, chacun au jour qui lui serait assigné dans la semaine. De cette manière, tous les jours, un cardinal officiait solennellement à la Confession de Saint-Pierre.

Nous attribuons cette institution à saint Grégoire le Grand, en nous basant sur les textes suivants de trois historiens dont les assertions se corroborent l'une l'autre. Dans son histoire de l'Église anglo-saxonne, le vénérable Bède écrit : *Fecit inter alia beatus papa Gregorius ut in ecclesiis Beatorum Apostolorum Petri et Pauli super corpora eorum missæ celebrarentur*[1]. Jean Diacre dit de même dans la Vie de saint Grégoire : *Super corpora BB. Petri et Pauli Apostolorum missarum solemnia celebrari decrevit*[2]. Et le *Liber pontificalis : Hic præcepit ut super corpus B. Petri Apostoli missæ celebrarentur*[3]. Aucun de ces auteurs ne nomme explicitement les sept cardinaux chargés au jour le jour du service de la Basilique; mais, comme il est hors de doute qu'avant saint Grégoire on célébrait la messe sur le corps de saint Pierre, ces textes s'appliquent évidemment à l'institution de l'hebdomadariat des cardinaux ou ne signifient rien.

Ce privilège était rigoureusement observé, et nul autre cardinal n'avait le droit de célébrer la messe à l'autel de la Confession. Mal en prit un jour à saint Gérard, évêque de Toul, de demander à user de ce privilège : le sacristain lui répondit peu gracieusement que seul le souverain pontife et les cardinaux hebdomadaires pouvaient y prétendre[4]. Ce service solennel et exclusif dura jusqu'au XII[e] siècle. La dignité croissante des cardinaux, les hautes fonctions qu'ils avaient à remplir, leurs absences prolongées à la suite des papes, auprès des rois et des princes, tout contribua à ruiner une institution qui, du reste, n'avait plus la même raison d'être, depuis que les moines devenus prêtres s'étaient transformés en chanoines. Ceux-ci pouvaient suffire au culte tant pour l'office que pour la messe. Ils n'eurent jamais toutefois le privilège de célébrer.

[1] Bed. *Hist. Eccl. angl.*, ann. 735.
[2] Lib. II, c. XX.
[3] *Lib. pontif.* I, p. 312-313. Edit. Duchesne.
[4] Boll. *Act. Sanct.* April., III, p. 206.

comme les cardinaux hebdomadaires, à l'autel de la Confession. Aujourd'hui, quand un cardinal ou quelque autre personnage obtient cette insigne faveur, le pape lui délivre une bulle qui doit être suspendue pendant toute la cérémonie à l'une des colonnes du baldaquin.

Pendant la période du moyen âge, les papes habitant le palais de Latran, il arrivait souvent que par suite de leur âge, de leurs infirmités, de la distance et du peu de sécurité qu'offrait la route, à cette époque de trouble et de violence, la basilique de Saint-Pierre n'avait pas l'honneur de les posséder au jour des grandes solennités. Et, à Rome, quand le pape est absent, tout est absent. La semaine sainte, en particulier, il n'y avait point de procession des palmes, point de *Gloria in excelsis* le jeudi saint, faute d'évêque; car, en ce temps-là, l'évêque seul avait le droit de le chanter. C'était peu. Jean XIX s'en émut, et, par respect et amour envers le tombeau de saint Pierre, il accorda à l'évêque de Selva Candida, qui prit par la suite le titre d'évêque de Porto, le privilège de remplir dans la basilique Vaticane toutes les fonctions papales dont les pontifes ne pourraient s'acquitter eux-mêmes. Il n'y perdait pas : les offrandes des fidèles, les cierges et autres petits bénéfices le dédommageaient de sa peine. Chaque fois que pour motif de ministère papal il couchait dans le palais du Vatican, il avait droit à un pot d'huile et à deux chandelles. Un de ces évêques, alléché par ce pot d'huile et ces deux chandelles, s'avisa, en 1135, de prendre logement ordinaire près l'église Saint-Vincent, au nord de la Basilique; il en fut pour ses frais, car on se garda bien de lui donner tous les soirs son petit pot et ses chandelles, mais bien seulement les jours où, d'après la rubrique, il aurait dû passer la nuit. Les chanoines qui avaient mission de lui payer ses honoraires comptaient bien : pas une goutte d'huile, pas une chandelle en sus! Le droit des évêques de Porto fut confirmé par Grégoire IX et Innocent III[1]. Il dura jusqu'à la fin du pontificat d'Urbain V, qui, en 1370, les dépouilla de la fondation et des honoraires[2].

Si jaloux pour restreindre les droits d'autrui, les chanoines de Saint-Pierre ne l'étaient pas moins pour sauvegarder les leurs. La dévotion au tombeau de l'Apôtre avait donné à la Basilique le protectorat de plusieurs églises. Les chanoines en tiraient quelques revenus, sauf à célébrer l'office dans ces églises une fois ou deux par an. Sainte-Catherine *della Rota* était une de ces filles de Saint-Pierre. Le jour de sa fête, le Chapitre déléguait sept chanoines et sept clercs pour l'office de jour et de nuit.

[1] *Bull. Vatic.* I, p. 85 et 114.
[2] *Bull. Vatic.* II, p. 17.

Après Matines, le recteur de Sainte-Catherine doit leur offrir une succulente collation, mets et vins de premier choix. De même, la messe et le sermon finis, ils ont droit à un excellent dîner. Si les plats ne sont pas de leur goût, le recteur est tenu de leur donner un second repas en compensation, le jour de l'Octave. Et même, si le prieur des chanoines n'est pas satisfait, il peut suspendre le malheureux recteur de son office et de ses bénéfices.

Outre les cérémonies liturgiques ordinaires et quotidiennes qui constituaient, à proprement parler, le culte autour du tombeau de saint Pierre, et que se partageaient les cardinaux et les moines, diverses cou-



Petit balai de l'autel du pape

tumes, des fêtes spéciales lui donnaient un éclat particulier. Nous n'en relèverons ici que quelques-unes, laissant le reste aux chapitres qui traiteront des privilèges de la Basilique.

Pendant la semaine sainte, si féconde à Rome en cérémonies religieuses dont la splendeur attire les foules, une des plus intéressantes est, à coup sûr, le lavement de l'autel papal à Saint-Pierre. Cela se fait le jeudi saint, après l'office des Ténèbres, vers le soir. Tout le clergé de la Basilique se réunit : chanoines, bénéficiers, clercs, séminaristes sont présents. Chacun est armé d'un petit balai à tête ronde, dont la grosseur varie en proportion de la dignité de celui qui le porte. Les séminaristes, les clercs inférieurs, n'ont qu'une houppette, tandis que les chanoines brandissent une vraie tête de loup. Les rangs se forment à la porte du chœur, croix en avant, et toute la file de la procession se développe à sa suite. Devant l'autel papal, tout le monde s'arrête, s'incline, et se place

de chaque côté. L'autel est nu [1] : c'est le deuil. En ce jour, l'Église, absorbée par le souvenir du Calvaire, ne s'occupe que du premier autel, la croix, dont les autres ne sont que la figure. On jette dessus, à pleines burettes, du vin et de l'eau; tour à tour les membres du clergé, deux à deux, gravissent les degrés, et d'un coup de balai étendent le liquide et en frottent le marbre. Quand le dernier clerc a donné le dernier coup de balai, la procession se reforme, et va se placer en grande cérémonie devant la Confession, au milieu de la nef. Chacun porte son balai droit comme un cierge; et de voir ces deux lignes de balais qui se développent lentement dans l'ombre et le silence de l'immense Basilique, ces petits clercs qui rient sous cape, ces chanoines graves dont la bonne figure est en harmonie avec l'arme pacifique qu'ils ont en main, c'est chose vraiment curieuse. Quelques coups de cloche tombant de la coupole, tout se tait dans la foule. Au-dessus de la statue de sainte Véronique des cierges brûlent: c'est la bénédiction solennelle des grandes reliques de la Passion. Un chanoine prend en main le morceau sacré de la vraie croix, la sainte lance, le voile de Véronique où est imprimée la face douloureuse du Sauveur; il les élève tour à tour, les montre aux quatre points cardinaux et bénit l'assistance. Pas un mot, pas un chant, les choses parlent d'elles-mêmes, et chacun se retire emportant dans son cœur le souvenir toujours vivant de Celui qui a aimé les siens jusqu'à mourir pour eux.

Ce même jeudi saint, on avait coutume de suspendre, à une grande hauteur, en avant de la Confession, sur une poutre placée en travers de la nef centrale, une immense croix garnie d'innombrables lumières dont l'effet, paraît-il, était merveilleux. Qu'on veuille bien nous permettre à ce propos de raconter une anecdote qui ne nous éloigne pas trop de notre sujet.

C'était sous le pontificat de Clément XIV, Canova venait d'achever le monument funèbre de Clément XIII. L'inauguration en fut fixée au soir du jeudi saint, afin qu'il apparût au public sous les ondées de lumière qui ruisselaient de la croix. Quand le voile qui le dérobait aux regards tomba, ce fut une clameur d'enthousiasme : les lions qui gardent le tombeau semblaient s'animer et menacer d'invisibles ennemis. Canova, habitué aux faciles et légers compliments dont on est si prodigue au delà des Alpes, voulut connaître les vrais sentiments du public ami et ennemi. Il se déguisa en sacristain, mais en sacristain tel qu'on n'en rencontre qu'à Rome. Une vieille soutane sur le dos, sale, verdâtre, rapiécée, la

[1] L'autel de saint Pierre est formé d'une seule table de marbre blanc, trouvée au forum de Nerva sous le pontificat de Clément VIII, qui le consacra le 26 juillet 1594.

tête couverte d'une calotte crasseuse, d'énormes lunettes sur les yeux, il allait de groupe en groupe, écoutant les félicitations et les critiques : les critiques étaient nulles, les félicitations enthousiastes. Il s'aventura même jusqu'au groupe qui entourait le sénateur Rezzonico, neveu de Clément XIII, tout surpris de voir ce pauvre diable de sacristain se mêler à la conversation.



Tombeau de Clément XIII, par Canova.

« Où donc se cache Canova? disait Rezzonico. Qu'on me le trouve, afin que je lui fasse mes compliments. »

Il ne se doutait pas que le grand artiste était si près de lui.

Le triomphe du culte autour du tombeau de saint Pierre était le jour anniversaire de son martyre. Anciennement, aux approches du 29 juin, — on peut le dire sans exagération, — l'univers chrétien entrait en mouvement. Évêques, prêtres, moines, laïques se mettaient en route vers Rome. L'affluence des pèlerins était telle, que la ville ne pouvait les contenir. Ils logeaient un peu partout, dans la campagne romaine, dans les ruines des temples, des tombeaux et des aqueducs, dans les hospices et les monastères, couchaient le plus souvent à la belle étoile, vivant d'aumônes, sans souci du lendemain. Les papes devaient faire des provi-

sions énormes de blé et de vivres pour subvenir à toutes les nécessités. La veille, aux abords de la Basilique, la chrétienté entière se pressait. Il y en avait de toute race, de toute langue, de tout costume, riches et pauvres, confondus dans une même fraternité, une même vénération, un même désir : baiser la pierre sacrée du tombeau du prince des Apôtres! Et à deux genoux, se traînant sur la place, ils montaient les degrés de la Basilique, les arrosant de leurs larmes. Les marchands de cierges étaient en liesse. Chaque pèlerin en tenait un à la main, et c'était chose très pittoresque et très touchante de voir dans tous les coins, à tous les autels, éparpillés sans ordre, ces groupes de pèlerins illuminés par la lueur jaunâtre des cierges, les yeux éblouis, fascinés par les reflets d'or des mosaïques, le corps tendu en avant dans l'extase de la joie. La propreté devait y perdre, mais les gardiens de la Basilique n'y perdaient rien. Armés d'un racloir encore en usage à Rome, ils enlevaient les taches de cire dont ils revendaient les débris aux juifs qui trouvaient moyen de s'en faire un petit commerce.

Tous les regards étaient fixés sur la Confession; tous les pas s'y dirigeaient. S'approcher du tombeau, franchir la grille, s'étendre sur le pavé, passer la tête au-dessus du *billicum,* et là, d'un regard béatifié et suppliant, contempler une seconde le sarcophage du prince des Apôtres, y faire toucher un *brandeum,* une supplique : c'était la joie de toute une vie, l'oubli de toute adversité, la consolation de toute douleur, la porte du ciel ouverte. Après la Confession, rien n'était plus vénéré que la statue de bronze de l'Apôtre. Vêtu d'une chape rouge, tiare en tête, Pierre semblait vivre et présider sa propre fête. Que de baisers et de larmes sur ce pied que l'amour a littéralement dévoré! Il en est usé, informe.

La nuit ne chassait pas les amoureux du Pêcheur. C'était la veillée sainte, la garde d'honneur autour du tombeau. Le pape assistait lui-même aux matines entouré de toute sa noble cour. Pour éviter la confusion et le désordre, la Basilique était brillamment illuminée. Au dehors même, on tendait dans le Paradis, en les croisant d'un angle à l'autre, quatre cordes auxquelles on suspendait d'innombrables lumières. Une autre corde, garnie de lampions, partait de l'extrémité de la galerie des morts, courait jusqu'à la maison de Jehan de Pampano, où on l'attachait de droit. Cette servitude était stipulée dans la location que lui faisait le Chapitre.

Dès le matin du 29 juin, la foule encombre la Basilique. Tous les pèlerins sont avides de voir le successeur de Pierre, d'assister à sa messe, de recevoir sa bénédiction. A cette époque, le pape n'était pas le prisonnier du Vatican, — ce vieillard qui aujourd'hui, comme au temps des

pontifes de la persécution, attend les ombres de la nuit pour s'agenouiller à la dérobée sur le tombeau de saint Pierre: — le pape était le souverain de Rome, et c'est avec toute la pompe due à son caractère pontifical et royal qu'il se rendait à la Basilique. Autour de la Confession, des tribunes sont réservées aux souverains, aux patriciens, aux ambassadeurs, aux personnages les plus distingués. Dans l'abside, des sièges attendent les cardinaux, les évêques et les généraux des ordres religieux. Tout est



Canova.

plein. Un murmure de prières, d'admiration, de joie, roule dans l'immensité des nefs : le pape! Les trompettes d'argent sonnent, les soldats formant la haie tout le long de la nef centrale portent les armes; les chantres entonnent le *Tu es Petrus*, et au loin, dans l'ombre vaporeuse, on aperçoit au-dessus des têtes inclinées un vieillard en chape d'or, coiffé de la tiare, assis sur un siège qui semble glisser mystérieusement, poussé par une force invisible. Devant lui et après lui, défile une interminable procession de dignitaires ecclésiastiques. Après le chant de Tierce commence la cérémonie pontificale. Une messe papale n'est pas une petite affaire. Pendant le cours des siècles, des liturgistes ingénieux ou mystiques ont multiplié les officiants et les rites. Autour de la personne du pontife, tout un monde évolue avec ordre et gravité. Chacun

a son rôle, ses mouvements, ses repos, et les symboles mystérieux, comme rythmés en cadence, se déploient et se succèdent dans la plus harmonieuse unité.

L'obédience d'abord. Le pontife est assis à l'autel sur le petit trône, du côté de l'Épître. Un à un, portant la barrette rouge dans la mitre qu'ils tiennent à la main, les cardinaux s'approchent, s'inclinent profondément, et baisent la main du pape couverte de la chape. Viennent ensuite les patriarches, les archevêques et les évêques qui, prosternés, lui baisent le genou; puis les abbés mitrés et les pénitenciers, qui baisent le pied. Les baisers, comme on le voit, suivent la dignité de chacun; plus on est inférieur, plus ils descendent : la main, le genou, le pied, c'est toute une hiérarchie. Cette cérémonie achevée, un des conservateurs de Rome, en toilette de gala, prend une aiguière de vermeil qu'il présente au pape pour se laver les mains. Commence alors la parure pontificale. Les chanoines de Saint-Pierre se mettent en ligne, portant chacun et par ordre un des ornements sacrés : l'aube, la ceinture, la tunique, la dalmatique, la chasuble, le pallium, les gants, la croix pectorale, et enfin la mitre.

Ainsi paré, le pontife se lève, et, précédé et suivi de ses nombreux assistants, il fait le tour du chœur. Il est de règle que, sur son parcours, il doit rencontrer les trois plus anciens cardinaux prêtres, qui ne manquent jamais au rendez-vous : le pape les embrasse au passage et les bénit. De retour au bas des degrés de l'autel, il commence la messe, fait les encensements ordinaires, puis se rend au grand trône élevé dans le fond du chœur, face à l'autel. Il s'assied, et son cortège se disperse autour de lui, qui debout, qui assis sur les marches du trône, — c'est la place des évêques assistants au trône pontifical, — qui à genoux, chacun selon sa dignité et son office. C'est là que le pape entonne le *Gloria in excelsis*, chante l'Oraison, lit l'Épître. Celle-ci est d'abord chantée par le diacre latin, puis par le diacre grec, chacun dans sa langue, comme l'Évangile : symbole et souvenir de l'union des deux Églises. De ce trône également, le pape faisait l'homélie sur l'Évangile. Heureux qui pouvait l'entendre dans le brouhaha de la foule et l'immensité de la Basilique!

Après le chant du *Credo*, le sous-diacre prend sur une crédence le calice, la patène et une petite cuiller en or; les acolytes prennent de leur côté deux burettes vides et une coupe, et tous ensemble, précédés par les massiers pontificaux, vont à la crédence papale placée du côté de l'Évangile. Le sacriste reçoit et place ces différents objets près des amphores contenant le vin et l'eau. Alors un camérier, en vue de l'assistance, goûte le vin et l'eau. On lave le calice, la patène, les burettes, même la cuiller, et seulement après on verse le vin et l'eau dans les burettes. On en verse



Léon XIII sortant de la Sixtine, porté sur la sedia

aussi dans la coupe, et le camérier le boit : c'est l'épreuve. Trois hosties sont également déposées sur la patène, et le camérier doit en consommer deux au hasard.

Ce luxe de précautions, qui paraît exagéré de nos jours, était nécessaire autrefois, car les papes du moyen âge ne manquaient pas d'ennemis, et quelque Frédéric Barberousse n'eût pas hésité à empoisonner un pontife gênant, de ceux à « l'âme blanche », comme disent les Romains, résolus à tout souffrir et même à mourir pour la défense des libertés de l'Église. L'épreuve est restée dans la liturgie papale comme un souvenir de ces temps héroïques. Quand les *oblata* sont ainsi préparés en toute sécurité, le pape quitte son trône et se rend à l'autel, où il continue la messe selon les cérémonies habituelles.

A l'approche du *Pater,* sacriste, camériers et acolytes recommencent autour des vases sacrés, du vin et de l'eau qui doivent servir aux ablutions, le même lavage et la même épreuve. Si personne ne tombe foudroyé par le poison, ils se rendent au grand trône, où le pape, ayant dit l'*Agnus Dei* et profondément adoré la sainte Eucharistie, va s'asseoir. Entre temps, cardinaux, évêques, gouverneur de Rome, ambassadeur de Bologne, maître du Saint-Hospice, auditeurs de Rote et prélats, se donnent le baiser de paix. C'est le moment solennel de la communion. Le cardinal-diacre resté à l'autel couvre d'une étoile d'or l'hostie consacrée qui repose sur la patène, prend celle-ci de ses deux mains, l'élève à la hauteur du front et se tourne de tous les côtés pour la montrer au peuple. Un sous-diacre la reçoit et la porte au souverain pontife. A l'approche du Seigneur, son Vicaire l'adore à deux genoux, se relève, et le sous-diacre se met à sa gauche avec l'hostie, le côté du cœur, disent les liturgistes. A l'autel, le diacre montre au peuple le calice contenant le précieux sang, puis il va se placer à la droite du pape. Et ainsi, debout, le souverain pontife est entre le corps et le sang du Sauveur. Aucune cérémonie n'exprime, avec un symbole plus saisissant, plus réaliste, la personnification du Christ en son Vicaire : ils ne font qu'un. Le pape prend la moitié de l'hostie et boit une partie du précieux sang avec un chalumeau d'or. Il communie ensuite de l'autre moitié de l'hostie le diacre et le sous-diacre, qui achèvent de consommer le précieux sang. Après quelques instants de silence et d'adoration, la messe se termine selon l'usage.

Ayant quitté ses vêtements sacerdotaux, le pontife descend au bas de l'autel, où l'attend la *sedia gestatoria*. Là, le cardinal-archiprêtre de Saint-Pierre et deux chanoines lui offrent une bourse en soie brodée d'or, qui contient vingt pièces de monnaie antique. C'est l'honoraire *pro missa bene cantata*. Le pape donne la bourse pleine au cardinal qui a chanté

l'Évangile; le cardinal la passe à son caudataire, qui, en homme avisé, porte cette monnaie d'antiquaire au sacristain de la Basilique, et reçoit en échange cinq bons écus pour la bourse et cinq pour les pièces.

Porté sur la *sedia,* tiare en tête, précédé et suivi de son royal cortège, le pape traverse de nouveau la Basilique, et monte à la *loggia* qui domine le portique extérieur, au-dessus de la place. A ses pieds, Rome étale ses magnificences, tout un peuple de nations se presse, tête nue. Au signal donné par le canon du château Saint-Ange, les cloches de la Basilique sonnent à toute volée; le pontife se place au-dessus de la balustrade, sur un trône ombragé des grands éventails de plumes d'autruche et de paon, et, debout, il donne à haute voix sa bénédiction à la foule prosternée. Le soir, dans nos temps modernes, la coupole et la façade de Saint-Pierre, la colonnade, brillamment illuminées, clôturaient fantastiquement la fête du prince des Apôtres.

Cette fête religieuse s'alliait autrefois à toutes les réjouissances du dehors. Dès le IVe siècle, les feux de joie et surtout les banquets étaient de la partie. On installait des tables un peu partout, sans oublier les pauvres, qui prenaient leur repas dans le Paradis même de Saint-Pierre, sous les galeries du quadriportique. Et l'on vit souvent de saints papes, qui le matin avaient pontifié dans les splendeurs du culte, servir de leurs mains les pauvres de Jésus-Christ. On pensait même aux absents. Comme alors la fête de saint Pierre était la fête de la chrétienté, on s'envoyait de monastère à monastère des bonbons et des friandises. Les abus étaient inévitables. L'austère Jérôme remerciant Eustochium des bonbons en forme de colombes qu'elle lui a envoyés pour célébrer saint Pierre lui écrit : « Prenons garde d'être plus attentif à célébrer ce grand jour par la joie de l'esprit que par l'abondance des mets. Il serait absurde de vouloir honorer par l'intempérance un martyr que nous savons avoir plu à Dieu par ses jeûnes[1]. » Les abus étaient à condamner, sans nul doute; mais que nous préférons de beaucoup la piété simple, naïve et familière, de nos pères à la dévotion gourmée de notre époque!

De toutes ces splendeurs passées, l'ombre même n'existe plus depuis l'invasion des Piémontais. Le 29 juin, la foule encombre encore l'immense Basilique; le pied de l'Apôtre est toujours amoureusement baisé, son tombeau vénéré; mais le regard des chrétiens cherche en vain au milieu des pompes du culte apostolique le successeur de Pierre. Seul il est absent. La veille au soir, quand la nuit se fait plus noire, les portes de la Basilique étant fermées, le Vicaire du Christ, accompagné de ses fami-

[1] *Epist.* XXXI.

liers, sans apparat, descend au tombeau du premier pape. Agenouillé devant cette poignée de cendres qui est toute sa force, longuement il prie pour l'Église universelle. Et dans ce silence de l'immensité et de la nuit, il semble qu'un frémissement de vie anime la vieille Basilique. Autour du pontife prisonnier, les papes, les martyrs, les saints, tous les amoureux du Pêcheur dont les ossements reposent sous les dalles, se dressant, écoutent sa suprême supplication. A la voix de ce vieillard, toutes ces voix d'outre-tombe s'unissent pour demander à Dieu que les chaînes tombent des mains du captif. Elles tomberont.

BIBLIOGRAPHIE

L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis.*

L'abbé Duchesne, *Origines du culte chrétien;* Paris, 1889.

Cancellieri, *de Secretariis;* Romæ, 1786.

Cancellieri, *Descrizione de' tre Pontificali*, etc. 2a ed.; Roma, 1814.

De Novaes, *Dissertazioni storico-critiche*, etc.; Roma, 1822.

Marcel Christoph., *Sacrarum Cæremoniarum S. Romanæ Ecclesiæ;* Venetiis, 1582.

Torrigio, *Grotte Vaticane;* Roma, 1634.

Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne.*

Battello Christ., *Ritus annuæ ablutionis Alt. maj. bas. Vat.;* Romæ, 1702.

III

LE PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

A peine le premier martyr du Christ eut-il rendu le dernier soupir, que l'Église primitive recueillit ses restes et les entoura de sa vénération. Les persécuteurs immolent les victimes, insultent à leurs cadavres; mais sur ces membres meurtris veille un cœur de mère. Elle a pour eux toutes les larmes, toutes les tendresses. Comme elle les ensevelit avec respect! Comme elle les garde avec jalousie! Comme elle les montre avec fierté! Pour les sauver, l'Église oublie tout : son indigence, sa tristesse, les menaces de mort qui la poursuivent. A prix d'or, s'il le faut, elle achète les ossements de ses enfants : « A vous leur vie, à vous leur sang, crie-t-elle aux bourreaux; à moi leur cadavre. Je suis leur mère, je les ai portés dans mes flancs. » Et furtivement, la nuit, avec des craintes et des épouvantes de surprise, elle les porte hors les murs. Là-bas, dans la plaine, un champ lui appartient, sacré aux yeux de tous, même de ses ennemis, gardé par la loi; des frères y ont creusé bien profondes des galeries souterraines; on attend le martyr, son *loculus* est prêt... On mourait si vite, que les places étaient préparées à l'avance. On l'ensevelit, on prie, on pleure, on se réjouit; car, pour un martyr, les pleurs, les joies, les triomphes, tout est bien. Les *fossores* gravent sur le marbre le nom du héros, la palme, la colombe, symboles de victoire et de paix; sur son corps le pontife offre le sacrifice du Calvaire, et près de lui, silencieux, les chrétiens, ses frères, se préparent à mourir.

Partout le même empressement, le même culte, les mêmes honneurs

Pas une goutte de sang chrétien ne coule sans être vénéré. Chaque église a ses tombeaux sacrés; ils sont son bien propre, sa richesse, sa gloire, comme la pierre angulaire qui la porte et la soutient. Mais, entre tous ces tombeaux glorieux et au-dessus de tous, il en est un qui est le patrimoine commun, l'héritage familial de toute la chrétienté : c'est le tombeau de saint Pierre. Il est à Rome et n'appartient pas à Rome; tous les chrétiens ont droit sur lui, comme tous les enfants ont droit sur la dépouille de leur père. Ce n'est pas un tombeau national, qui sert de base à une église particulière; c'est le tombeau universel qui porte la catholicité. Ainsi l'entendaient nos pères. Absent, il était présent dans toutes les pensées et dans tous les cœurs, l'objet, la convoitise de tous les désirs. Le voir une fois, se prosterner devant lui, en baiser amoureusement le seuil, était le rêve et l'ambition de toute une vie.

Cette sainte passion pour le Pêcheur s'éveille aux premiers jours. Polycarpe, Irénée, Hégésippe, Justin, Caïus, se font gloire de vénérer ses restes. Au IIIe siècle, nous voyons venir à Rome un Africain, Maurus; il va prier sur le tombeau de Pierre, dans l'oratoire d'Anaclet. Surpris par les païens, il est arrêté, jugé, exécuté. C'était sous l'empire de Numérien. Peu après, dans ce même oratoire, s'agenouille toute une famille, Marius et Martha [1], avec leurs fils, Audiface et Abacum. Ce sont des étrangers, ils viennent de loin, du fond de la Perse. Pourquoi ce long voyage? Arrêtés sur la tombe de Pierre, menés au tribunal, ils répondent au juge : « Nous sommes venus à Rome pour prier les serviteurs et les apôtres de Jésus-Christ. » Ils se vouaient au martyre. Paterne d'Alexandrie, les convertis de Sébastien : Zoé [2], tuée dans l'oratoire même; Tranquillinus [3], père des martyrs Marc et Marcellin, lapidé également dans le champ funéraire, le 6 juillet, octave de la fête de saint Pierre, continuent jusqu'à la paix de Constantin la chaîne sanglante des pèlerins martyrs qui, affrontant la colère des persécuteurs, les menaces des édits impériaux, la rage de la populace, ne craignaient pas de s'agenouiller sur le tombeau apostolique. Honneur à ces braves! Il faut qu'autour de ce tombeau coule le sang des races chrétiennes les plus diverses pour en marquer la catholicité. Aussi, nulle part ailleurs, les martyrs n'ont été si nombreux. La pierre angulaire de la foi sur laquelle est bâtie l'Église du Christ a été arrosée, cimentée par le sang de l'univers. Sur elle, Romains et Barbares en ont versé des flots. L'Église de Pierre, ayant la primauté d'honneur et de doctrine, a dû également avoir la primauté du sang

[1] Boll., Januar., II.
[2] *Ibid.,* Julii, t. II, p. 222.
[3] *Ibid.,* Julii, II.

répandu. Appuyée, soutenue à sa base par les corps meurtris des martyrs du Christ, elle peut défier les puissances de l'enfer.

A la paix de Constantin, ce ne sont plus seulement les héros qui accourent au tombeau de saint Pierre, l'univers chrétien s'ébranle. Contenu par la main de fer des persécuteurs, l'amour du Pêcheur éclate, au premier signal de liberté: il déborde comme un fleuve dont les flots s'irritent



L'impératrice Théodora. Mosaïque du VI[e] siècle. (Église Saint-Vital, à Ravenne.)

contre ses digues et les crèvent. Les foules sont si pressées, qu'il faut élargir les escaliers des catacombes, étayer les voûtes.

Chrysostome est frappé de ce mouvement qui emporte le monde au tombeau de Pierre : « Peuples, soldats, consuls, empereurs, courent en pèlerinage, s'écrie-t-il, au tombeau du Pêcheur... Celui qui se revêt de pourpre s'incline devant ce sépulcre et le baise pieusement. Il dépose ses insignes impériaux, et, humblement vêtu, il prie avec ferveur les saints Apôtres d'intercéder pour lui auprès de Dieu[1]. »

Ah! c'est un étrange spectacle. Tour à tour, empereurs et Barbares s'inclinent devant le tombeau de Pierre. Il domine tout, et le vieil empire romain qui s'effondre, et les hordes sauvages qui en sapent les bases.

[1] *Homil.* XXVI *ad Corinth.* II, n. 5. Opp. XX, p. 625, Parisiis, 1732

Théodoric vient y faire hommage de son triomphe, et Bélisaire, vainqueur à son tour, s'agenouille devant lui. Alaric ravage la campagne romaine, livre Rome au pillage; mais le Barbare s'arrête plein de respect devant la basilique de Pierre : ses vases sacrés sont épargnés, ses vierges sauvées du déshonneur, le peuple réfugié dans ses nefs arraché au massacre. Aux fidèles ce tombeau inspire l'amour, aux mécréants la terreur. Même à distance il impose le respect. L'altière impératrice Théodora envoie à Rome son secrétaire Antimius, pour s'emparer du pape Vigile, coupable de défendre l'honneur et la foi de l'Église : « Saisis-toi de Vigile, lui dit-elle, n'importe dans quel lieu, fût-il dans la basilique de Latran; mais s'il se réfugie près du tombeau de saint Pierre, laisse-le en paix. »

C'est l'époque de l'apparition des *Itinéraires,* — ces documents si précieux pour l'histoire des premiers siècles, — et surtout l'époque de la fondation des hospices à l'usage des pèlerins.

Les papes commencent; à eux la primeur de la charité. Ces pèlerins, accourus de toutes les parties du monde à travers mille difficultés, arrivaient souvent malades, toujours épuisés de fatigue, car le voyage se faisait à pied. Beaucoup restaient sans secours, logeant à la belle étoile, dénués des soins les plus urgents. La vertu chrétienne de l'hospitalité ne pouvait tarder à se manifester. Autour de la basilique Vaticane, dès le v[e] siècle, les papes créent des monastères pour la desservir; mais chaque monastère a un hospice, où les pèlerins sont hébergés. Aucune distinction de nationalité ni de caste : riches et pauvres y sont admis pour l'amour du Christ et du bienheureux Pierre. Et l'on vit les plus illustres pontifes, comme Grégoire le Grand, les servir de leurs mains, leur laver et baiser les pieds. Un jour, il fut bien étonné, le saint pape. Les pèlerins entouraient la table, et lui, bon et charitable père, allait de l'un à l'autre pour les servir. Soudain il s'arrête devant l'un d'eux, assis comme les autres, plus pauvre que les autres, mais dont la figure s'illumine d'une radieuse beauté. Grégoire et le pèlerin se regardent, se reconnaissent, sans s'être jamais vus : c'était le Seigneur Jésus lui-même, qui encourageait par sa douce présence la charité de son serviteur.

Aussi les pontifes romains ont-ils mérité largement ce titre glorieux que leur donne Ennodius de Pavie : *Pater orbatorum et peregrinorum* [1]. C'était une tradition de l'Église romaine, un legs du bienheureux Pierre. Dès le pontificat de Soter (168-176), Denis de Corinthe lui rend ce précieux témoignage : « Vous comblez de bienfaits les fidèles qui vont à Rome. Coutume traditionnelle de votre Église, conservée depuis sa fondation et

[1] Ennod. Ticin. *Epistol.* XXXII.

que votre bienheureux évêque Soter continue et accroît[1]. » Cinq siècles plus tard, le saint pape Martin I, traîné comme un misérable à Constantinople pour la défense de la foi, pouvait fièrement répondre au juge qui accusait son prédécesseur, Théodore, d'avoir refusé l'hospitalité à un évêque : « Vous ne connaissez pas l'Église romaine; le plus obscur pèlerin y trouve l'hospitalité. Le bienheureux Pierre ne renvoie jamais les mains vides ceux qui viennent le visiter; à tous il donne le vin le plus pur, le pain le plus blanc[2]. »

Ce que font les monastères fondés par les papes, tous les monastères de Rome et du monde chrétien le font également. Quand le pèlerin part, vînt-il du fond de la Perse, il sait qu'il trouvera sur sa route un toit pour l'abriter, des frères pour le secourir. Il s'en va vraiment à la garde de Dieu; car Dieu, comme le père le plus tendre, lui prépare en tout lieu sa subsistance. Son bagage est léger, son cœur joyeux. Des amis, il en a partout : ceux du ciel, les saints, dont il baisera les reliques le long du chemin; ceux de la terre, les moines, qui lui baiseront les pieds.

Avec saint Benoît, le glorieux patriarche des moines d'Occident, l'hospitalité devient une loi, un précepte obligatoire. Ce grand homme ne fait aucune distinction : voyageur, pèlerin, chrétien, païen, sauf pour le baiser de paix, qu'il n'accorde qu'à ceux qui veulent prier avec lui. A cette époque, le baiser de paix avait la haute signification d'une même foi. Écoutez : « Tous les pèlerins qui viendront au monastère seront accueillis comme le Christ lui-même; car c'est lui qui un jour nous dira : « J'ai été pèlerin, et vous m'avez reçu. » On fera honneur à tous, et surtout à ceux qui nous seront unis par les liens d'une même foi. Aussitôt que l'arrivée d'un pèlerin sera connue, le prieur ou quelqu'un des frères ira à sa rencontre plein de charité. Ils prieront d'abord ensemble, pour s'unir dans la paix. Si le pèlerin refuse de prier, on ne lui donnera pas le baiser de paix... A l'arrivée et au départ des pèlerins, les frères vénéreront en eux Jésus-Christ lui-même en se prosternant devant eux... On leur lira d'abord la parole de Dieu pour les édifier, puis on leur donnera tous les soins possibles[3]. » Par ces quelques lignes, Benoît fonde la charité universelle dans le monde chrétien; il fait de la terre, couverte de ses monastères, un immense hospice où tous, amis et ennemis, croyants et incroyants, confondus dans un même amour, reçoivent au nom du Christ les mêmes secours.

La sollicitude des papes et des chrétiens n'attend pas que le pèlerin

[1] Euseb. *Hist. Eccl.* IV, XXIII.
[2] *Passio sancti Martini* (Migne, *Patrol.*, t. LXXXVII).
[3] *Regula sancti Bened.* c. LIII.

soit arrivé au terme de son voyage; elle va au-devant de lui, elle le surprend au débarquement. A peine a-t-il mis le pied sur la terre sainte de l'Église romaine, qu'il se sent chez lui. Dès l'an 398, Pammachius, l'ami de saint Jérôme, fonde un hospice à Porto, afin qu'en descendant de vaisseau les pèlerins d'outre-mer trouvent immédiatement un asile pour les recevoir, des soins pour les réconforter. Plus tard, le saint roi de Hongrie, Étienne, mû par une même charité, bâtit également un hospice pour les pèlerins à Ravenne; de sorte que sur les deux rivages de l'Italie les pèlerins avaient la certitude d'être secourus. Ces précautions n'étaient pas exagérées, car les fatigues de la traversée, les craintes et les poursuites des pirates, les périls des tempêtes, devaient avoir de dangereuses conséquences pour la santé des intrépides voyageurs. Rien ne les arrêtait, rien ne les épouvantait. Avant de partir, ils mettaient leurs affaires en ordre, faisaient leur testament, comme des gens qui ne sont pas sûrs du retour; mais, pas d'inquiétude, mourir en pèlerinage était réputé une mort de prédestiné. Combien, comme Offa, roi des Anglo-Saxons, épris d'amour pour le tombeau du Pêcheur, laissaient tout : patrie, famille, richesse, pour mourir à Rome! Le repos suprême leur semblait plus doux dans les entrailles de cette terre sanctifiée par le sang des martyrs, et ils espéraient obtenir de Dieu, par le voisinage des cendres de Pierre, une plus indulgente miséricorde.

Avec le temps, les hospices se multiplient et changent d'aspect. Démembré par les Barbares, l'empire romain a perdu son unité; dans ses flancs des nations nouvelles se constituent, différentes de race, de langue, d'intérêts, mais heureusement reliées entre elles par la communauté des croyances. C'est la diversité dans l'unité. Les nouveaux hospices en portent le cachet : une même foi les fonde, la race les divise. Chaque nation a le sien, où le pèlerin trouve le patron de son pays, la langue de son pays, le prêtre de son pays. Il est catholique et national à la fois. Francs, Teutons, Anglo-Saxons, Ibères, s'agenouillent ensemble devant le tombeau de Pierre, une même prière sur les lèvres, un même amour au cœur; mais quand ils se relèvent, la nation les reprend, la race les sépare : le Franc va chez les Francs, le Teuton chez les Teutons, chacun à l'hospice qui lui appartient. Rome chrétienne, comme la vieille République, domine et contient le monde sans l'absorber. Elle conquiert et ne détruit pas. A tous les peuples soumis elle donne la forme romaine, le droit de cité, tout en respectant leurs coutumes, leurs mœurs, leurs lois. Dans ses murs, le pèlerin jouit en même temps des bienfaits de la patrie de son âme, qui est l'Église catholique, et des bienfaits de la patrie de son corps, qui est la race dont il est sorti. Les deux s'unissent à Rome pour l'étreindre et l'aimer.

Le premier hospice national, par ordre de fondation, est celui des Anglo-Saxons, datant de l'an 725, ayant pour père et bienfaiteur le roi Ina, véritable amoureux du Pêcheur. Rentré dans ses États de Wessex, il ordonne que toute famille payera chaque année un denier pour l'entretien de cet hospice, en l'honneur du bienheureux Pierre. Ce Barbare fonde ainsi la féconde institution du *denier de Saint-Pierre*. Aujourd'hui encore, quoique détourné de son but primitif, l'hospice fondé par Ina, enrichi par ses successeurs, existe encore près le pont Saint-Ange, à la pointe du Borgo, sur les bords du Tibre : c'est l'hospice de *San Spirito in Sassia*. On voit que le roi saxon avait tenu, par cette situation même, à le mettre le plus près possible du tombeau de saint Pierre. Après les Anglo-Saxons, toutes les nations catholiques, même les plus minuscules républiques, ou de simples villes libres, multiplient ces fondations charitables, dont nous donnons en note [1] la liste à peu près complète.

[1] Saint-Esprit *in Sassia*, fondé par le roi Ina, 725, pour les Anglo-Saxons.

Sainte-Agathe-des-Goths, à la *Suburra*, église et hospice du Ve siècle.

Saint-Sauveur *in ossibus*, *schola Francorum*, fondé par Charlemagne pour les Francs.

Saint-Thomas-des-Anglais, antique église nationale anglaise, dédiée plus tard à saint Thomas de Cantorbéry.

Saint-Ambroise-des-Lombards, au Vatican, près la Basilique.

Saint-Julien-des-Flamands, fondé par Grégoire II, VIIIe siècle, en souvenir et reconnaissance de la conversion de cette nation et dédié à saint Julien le Pauvre.

Saint-Jacques-des-Arméniens, près la Basilique, en avant du portique. Fondation de date inconnue. L'an 1220, y logea le patriarche arménien Jean VIII avec sa suite.

Saint-Jacques-des-Espagnols, 1259, fondé par don Enrico, fils du roi de Castille Alphonse III, sur la place Navone. Saint Ignace logea dans cet hospice.

Sainte-Brigitte-des-Suédois, XIVe siècle, fondé dans la maison même qu'habitait cette sainte.

Sainte-Marie-de-Monserrat, église nationale actuelle des Espagnols, bâtie par les Aragonnais et les Catalans sur les ruines d'une église dédiée à saint Nicolas, près de laquelle les Aragonnais avaient un hospice dès 1391.

Saint-Ives-des-Bretons, très ancienne église dont Caliste III fit don à la nation bretonne avec l'hospice qui lui était annexé.

Sainte-Catherine-des-Siennois, 1526. — Saint-Stanislas-des-Polonais. Église bâtie sur les ruines du cirque Flaminien. Elle s'appelait autrefois Saint-Sauveur *in Palco*. Ce titre nous rappelle la licence du moyen âge, car *Palco* était un des noms propres, s'ils peuvent être propres, des mauvais lieux. Il y en avait à côté de l'église, et nos pères n'hésitèrent pas à la désigner par ce voisinage.

Saint-Louis-des-Français. L'église actuelle date de Sixte V. Elle succède à une petite église également dédiée à saint Louis, située près Saint-André *della Valle*, à laquelle était annexé un hospice pour les Français. Elle fut bâtie aux frais de Catherine de Médicis et consacrée seulement le 9 octobre 1859.

Sainte-Marie *dell'Anima* ou des Allemands. Fondation sous Eugène IV par Jean de Pietro et sa femme, tous deux Flamands.

Saint-Étienne-des-Hongrois ou le Mineur. Fondation de saint Étienne de Hongrie.

Saint-André-des-Ecossais. Fondation de Grégoire XIII, qui enleva aux Ecossais leur première église nationale, Saint-André *delle Fratte*, et bâtit celle-ci, avec un collège pour les étudiants de cette nation.

Saint-Nicolas-des-Lorrains, église bâtie près le *Circus agonalis*, donnée à cette nation en 1621.

Saint-Antoine-des-Portugais. Fondation en 1440 du cardinal Martinez de Chaves.

Saint-Athanase-des-Grecs. Fondation en 1577, par Grégoire XIII, avec collège pour les Grecs unis.

Cependant nous ne pouvons pas passer sous silence la bienfaisante institution de Charlemagne. Ce grand homme, pèlerin lui-même au tombeau de saint Pierre, fut touché du délaissement dans lequel se trouvaient parfois les pèlerins Francs, malgré la vigilance et la charité des pontifes romains. Laissés à eux-mêmes dans une ville inconnue, au milieu des merveilles de l'art et de la piété, ils perdaient le temps si précieux de leur séjour sans savoir où diriger leurs pas et leurs prières. Charlemagne, avec son esprit organisateur, résolut d'y remédier. Près de la Basilique, au midi, il bâtit une église, qu'il dédia au Sauveur, et y adjoignit un hospice assez grand pour loger trois clercs, douze prêtres et des pèlerins. Ces prêtres, choisis dans toutes les provinces du royaume de France, étaient chargés d'accueillir les pèlerins, de leur procurer les secours nécessaires, et de plus, par une innovation originale, de les guider dans leurs visites à la Basilique et aux sanctuaires les plus vénérés. Ce sont les *guidones,* les *ciceroni* de l'époque. Ils étudient l'histoire profane et sacrée de Rome, connaissent ses monuments, ses églises, ses catacombes, ses traditions, et sous leur direction les pèlerins savent ce qu'ils voient, ce qu'ils vénèrent, ce qu'ils admirent. Rien n'était plus utile. Les services de ces guides officiels furent si appréciés, qu'une porte de la Basilique leur fut réservée et prit leur nom : *porta Guidonum.* Leur établissement, connu sous le nom de *schola Francorum,* reçut de Charlemagne de riches propriétés situées dans les provinces d'où les prêtres-guides étaient tirés. Avant de mourir, le grand empereur en fit don à la basilique Vaticane, à charge pour elle de nourrir trente pèlerins pauvres le jour de la fête du Sauveur, — l'Ascension, — et de fournir l'huile des lampes qui devaient brûler dans l'église pendant cette solennité[1].

Saint-Claude-des-Bourguignons. Fondation au XVIIe siècle. Hospice annexé.

Saint-Jean-des-Florentins. Fondation de Léon X sur les plans de Jacopo Sansovino.

Saint-Jean-des-Génois. Fondation d'un riche Génois, Marco Cicala, 1481.

Saint-Jérôme-des-Esclavons, 1450. Hôpital fondé pour les chrétiens d'Illyrie et d'Esclavonie fuyant l'invasion musulmane, sous Nicolas V.

Saints-Jean-et-Pétrone-des-Bolonais, 1575. Fondation très antique sous le titre de Saint-Thomas *della Catena,* donnée par Grégoire XIII aux Bolonais.

Saint-Étienne-des-Abyssins ou le Majeur. Fondation de Léon le Grand donnée plus tard à des religieux d'Abyssinie. De la première église il ne reste que l'abside et l'arc triomphal. Un tableau représente la sainte Trinité avec un dominicain d'Abyssinie à genoux.

[1] Pour célébrer cette fête, le chapitre de Saint-Pierre devait chanter dans l'église du Sauveur les premières Vêpres, puis immédiatement après, les Vêpres et les Matines des morts. Ces prières pour les morts furent établies à cause du cimetière attenant à l'hospice où on ensevelissait les pèlerins défunts. Ce qui fit donner aussi à l'église le nom de Saint-Sauveur *in ossibus.* Les prêtres Francs de Saint-Sauveur devaient, l'office terminé, offrir une collation aux chanoines : vin, pain, pommes, nèfles, châtaignes et noix. Le menu est obligatoire. De leur côté, les chanoines, en hommes bien élevés, les invitaient à un *rinfresco.* Ces usages durèrent jusqu'à Nicolas III, qui les abolit en 1233. Après bien des vicissitudes, la fondation de Charlemagne, ruinée par les nombreux sièges que subit la basilique Vaticane, devint un terrain vague au milieu duquel s'élevait

Si les Anglo-Saxons furent les premiers à fonder à Rome un hospice national, c'est que, les premiers également, ils organisèrent des pèlerinages nationaux au tombeau de saint Pierre. Fils d'une race aventureuse resserrée sur son île par une mer implacable, l'Anglo-Saxon déborde sur tous les continents. Rien ne l'arrête. Dans ses veines coule le sang des pirates ses ancêtres, hardis écumeurs de mer dont les frêles esquifs, glissant sur les vagues, portaient sur toutes les côtes la désolation et la mort. Le monde est à lui. L'Anglais de nos jours, aussi intrépide et plus arrogant que ses pères, continue les traditions nationales. Comme eux, il quitte son île; comme eux, il parcourt l'univers : s'il ne fait plus de pèlerinage, nous ne répondons pas qu'il ne fasse plus métier de pirate. Espérons, pour la bonne renommée des pèlerins de Saint-Pierre, qu'ils étaient plus aimables que leurs descendants.

Sans secours ni lumière d'aucune agence, le recrutement des pèlerins se faisait dans le courant de l'été. Bien avant, au coin du feu, on discutait les chances du voyage. Au loin, au delà des brumes de la Bretagne, au delà des mers, au delà des montagnes, l'imagination rêvait une basilique étincelante d'or... Si quelqu'un de la famille avait eu le bonheur de presser de ses lèvres le tombeau du Pêcheur, on écoutait pour la centième fois, dans un ravissement toujours nouveau, ses récits enthousiastes. Ceux qui restaient comblaient le voyageur de prières et de suppliques, et d'un regard jaloux le suivaient au départ.

On partait ordinairement en automne. Nous trouvons, dans la *Vie de saint Boniface*, un type achevé de ces périlleux voyages [1]. Simple moine, il quitte son beau monastère malgré les larmes de ses frères. A Londres, il trouve une nombreuse compagnie de pèlerins, attirés comme lui par l'amour du bienheureux Pierre. On fait connaissance, on s'encourage mutuellement, on prie, on s'embarque. Les vaisseaux sont fragiles. Ce sont des barques revêtues de peaux cousues ensemble. Il y avait toute une flottille. Et l'on vogue, le cœur joyeux, au chant des psaumes. Voici les côtes de France, on atterrit à l'embouchure de la Canche, sur les confins de la Morinie, au port de Quentawic (Étaples). Toutes les barques n'arrivent pas ensemble; elles sont semées sur les flots, au gré du vent. Les pèlerins s'attendent, campent dans la plaine, autour du village. Cependant il faut se hâter, car on doit passer les Alpes avant

l'église à moitié délabrée. Sous le pontificat de saint Pie V, elle disparut entièrement pour faire place au palais de l'Inquisition, qui se trouve bâti sur le cimetière des pèlerins français, allemands et suisses. Les guides avaient accordé à ces deux dernières nations le privilège d'y enterrer leurs morts.

[1] *Vita sancti Bonif.* Migne, *Patrol.*, t. LXXXIX, p. 598 et seq.

l'hiver, et les étapes seront nombreuses. On va par groupes, de sanctuaire en sanctuaire, de monastère en monastère. Comment passer devant les reliques des saints sans leur donner un baiser de vénération? Souvent la troupe se grossit en route. La vue des pèlerins, leurs discours, attisent les désirs. A son troisième voyage à Rome, Boniface, parti de la Germanie avec quelques disciples, se trouve à la tête d'une armée de Francs, de Bavarois, de Saxons, recueillis sur le chemin et confondus dans un même amour. Et l'on marche toujours, plein d'ardeur, « à travers les embûches de la Bourgogne, les périls de l'Italie, les fraudes de Pavie, la perfidie de Sutri. » Pays mal notés, comme on le voit, dans le carnet des pèlerins. C'est un Irlandais, saint Furey, qui leur donne ces gracieuses épithètes[1]. Le Lombard surtout était mal famé, et, sur la route, les pieux voyageurs suppliaient les saints de leur faire éviter ou de leur rendre favorable ce féroce Barbare.

Ce n'est pas sans raison que les pèlerins imploraient la protection des saints. Si aujourd'hui, avec toutes les commodités des inventions modernes, un voyage à Rome est encore une grosse affaire, que penser de l'intrépidité de ces voyageurs? Des dangers, il y en avait partout : dangers de la mer, dangers des lieux déserts, dangers des forêts et des montagnes, où les brigands, et les gens de guerre qui leur ressemblaient à s'y méprendre, guettaient les convois de pèlerins pour les dévaliser. Même les plus pauvres étaient soupçonnés d'emporter quelques écus dans leur besace au bienheureux Pierre. S'ils échappaient aux voleurs, ils avaient à subir les intempéries des saisons, à vaincre les difficultés des routes et des fleuves. Les ponts étaient rares, et souvent une rivière débordée, un torrent grossi par les pluies ou la fonte des neiges, les exposaient à tous les périls ou entravaient leur voyage. Saint Dominique sauve un jour la vie à des pèlerins anglais emportés à la dérive, et d'un signe de croix les amène au rivage. Plus tard, un de ses fils, grand voyageur et grand pèlerin, le Portugais Gonzalve d'Amaranthe, continue l'œuvre des Frères Pontifes. Curé de la paroisse de Saint-Pélage, il demande la bénédiction de son évêque, laisse un vicaire pour garder son troupeau, prend un bourdon et s'en va devant lui, de pèlerinage en pèlerinage. Pendant quatorze ans, il visite les lieux saints de Jérusalem, de Rome, du monde chrétien. Rentré dans sa paroisse, il est reçu à coups de bâton par son vicaire, qui a dissipé les revenus de l'église et craint un châtiment. Gonzalve se retire dans un lieu solitaire, et, sur l'ordre de la sainte Vierge, prend l'habit de saint Dominique. Mais, dans le silence du cloître, il est hanté par les souvenirs

[1] Boll., Januar., II, p. 50.

de ses périlleux voyages. A ses pieds, le Tage roule ses eaux impétueuses. L'homme de Dieu a un éclair de génie. Il se fait architecte. A sa voix d'innombrables ouvriers accourent, taillent des pierres, et, sous sa miraculeuse direction, bâtissent un pont gigantesque au passage le plus difficile. Les pèlerins, ses frères, lui en sauront gré.

A travers toutes ces péripéties, nos voyageurs ont cependant franchi les Alpes, passé heureusement la Lombardie, foulé la campagne romaine : Rome! Voici Rome! Ils entrent: leurs pas se pressent, se hâtent vers le tombeau du Pêcheur. Un regard, un baiser, et toute la fatigue de la route est oubliée.

Saint Pierre les accueillait toujours avec amour, mais les gardiens n'avaient pas la même égalité d'humeur : témoin le saint évêque Véranus. Il part pour Rome, monté sur une pauvre haridelle. Arrivé sur les bords du Tibre, à quarante milles de Rome, il met pied à terre en grande dévotion, et continue humblement sa route. Or c'était un homme très simple et très amoureux de saint Pierre. Il court à la Basilique, se précipite vers la Confession, l'objet de tous ses vœux... Elle était fermée, car il n'y avait point pour lors de grand pèlerinage. Le saint homme salue honnêtement le custode du tombeau, le suppliant de lui ouvrir la porte. Ses vêtements usés, son attitude, sa parole, rien n'annonçait un grand personnage. Le custode le regarde de travers et reste insensible. Véranus avait oublié la clef d'or qui ouvre toutes les portes. Et, plein de larmes, il se prosterne devant l'impitoyable grille, priant avec ferveur, la couvrant de baisers. Soudain les serrures tombent à terre brisées, la porte s'ouvre à deux battants. Pierre lui-même s'était levé de sa tombe pour introduire son dévot serviteur.

Malgré la vigilance des papes, les Romains abusaient parfois de la foi naïve des pèlerins. Ces Barbares à l'âme droite croyaient volontiers tout ce qu'on leur racontait. Ils s'en allaient de sanctuaire en sanctuaire, de catacombe en catacombe, écoutant avidement, sans discussion, sans contrôle, les récits plus ou moins merveilleux, fabuleux même, qu'on leur faisait. Un doute leur eût paru un blasphème. Et ils baisaient avec amour, les yeux fermés, toutes les reliques qu'on leur présentait. A lire les catalogues de ces reliques dans quelque vieux manuscrit, il y a lieu d'être légèrement inquiet sur l'authenticité de toutes. Quelques-unes même, surtout celles postérieures aux croisades, supprimées depuis par ordre supérieur, font rêver. Nous ne serions pas surpris que l'institution des *guidones* par Charlemagne fût une protestation discrète et habile contre la supercherie de certains Romains. Ame loyale avant tout, l'impérial pèlerin dut être froissé dans son honnêteté par des procédés

peu conformes à la droiture évangélique et injurieux à la gloire des saints.

Si les pèlerins s'étaient contentés de croire à toutes ces reliques et de les baiser sur place, le mal n'eût pas été grand; mais ils avaient une autre ambition. Comment aller à Rome, le lieu saint par excellence, et ne rien rapporter, pas même un souvenir! Quand ils voyaient devant leurs yeux éblouis les trésors pieux de l'Église romaine, ces ossements sacrés qui encombraient les catacombes et les basiliques, l'image de l'église du pays natal ou du monastère se ravivait dans leur cœur; et ils rêvaient pour elle un autel enrichi d'or et d'argent, au-dessus duquel, étincelant de mille lumières, reposerait un corps saint..., et les foules accourant, et les miracles volant de bouche en bouche. Ah! comme le monastère serait glorieux! La tentation était grande. Les Soissonnais, pour ne parler que d'eux, y succombèrent.

L'an 826, Rodoin, moine de l'abbaye de Saint-Médard [1], envoyé par l'empereur Louis le Pieux, fait son pèlerinage au tombeau de saint Pierre. Il a grand amour de son abbaye, et ce bon saint Médard, occupé sans doute en d'autres lieux, semble la négliger. L'église abbatiale est triste, ses autels délaissés, ses nefs vides. La foule n'y vient plus comme aux anciens jours. Rodoin s'abouche à Rome avec les gardiens du tombeau de saint Pierre. C'était un habile homme, connaissant les faiblesses du cœur. Bourse en main, il demande le corps de saint Grégoire et celui de saint Sébastien. Marché conclu. La nuit, dans le grand silence de la Basilique, les gardiens livrent au moine franc les corps sacrés. Rodoin les dépose tous deux sur l'autel de saint Pierre, — sans doute pour leur donner une plus-value, — et furtivement, à la hâte, comme un voleur, il part pour Soissons, non sans avoir juré sur ces saintes reliques de ne jamais révéler la manière dont le vol s'était accompli.

Et les bons légendaires rapportent que, de Rome à Soissons, sur toute la route, les arbres s'inclinaient, les fleurs jonchaient la terre... C'était bien honnête de leur part; mais, franchement, il n'y avait pas de quoi. Les gardiens du tombeau de saint Pierre s'étaient moqués de Rodoin, avaient empoché son argent, et lui avaient donné quelques ossements sans valeur. Malgré toutes les chroniques de l'abbaye de Saint-Médard, nous devons dire que les corps de saint Grégoire et de saint Sébastien n'ont jamais quitté Rome : ils reposent, l'un à Saint-Pierre, et l'autre dans sa propre basilique, à la voie Appienne.

Rodoin n'est pas le seul à avoir été trompé; il le fut en grand, que de

[1] Cancellieri, *de Secretariis*, I, p. 680.

pèlerins le furent en détail! Les juifs surtout les guettaient au passage, et faisaient en secret le commerce des fausses reliques. C'était de bon rapport.

Après un hiver passé dans les joies et les ravissements de la foi, on songeait au retour. Les parents et les amis des pèlerins n'étaient pas sans inquiétudes. Les nouvelles étaient rares, le retour des voyageurs ardemment désiré. On quittait Rome, en avril, à l'aurore de la belle saison, après les solennités de Pâques, quand la route des Apennins et des Alpes devenait moins dangereuse. Le Lombard ou le Bourguignon était moins à craindre; car si le bagage du pèlerin, au retour, se trouvait plus lourd, sa bourse était plus légère. Et qu'importaient aux gens de guerre ou aux brigands les chapelets, les sachets de reliques, les cierges bénits, les linges sacrés, ces mille souvenirs qui allaient réjouir le cœur d'une vieille mère et porter bonheur à toute une famille? L'arrivée était un triomphe. L'ombre de Pierre semblait couvrir le pieux voyageur. Ceux qui le voyaient, qui entendaient de sa bouche les récits émouvants de son séjour à Rome, ceux surtout qui recevaient quelque *brandeum* ou quelque goutte d'huile dérobée aux lampes qui brûlaient devant le tombeau du Pêcheur, jouissaient de toutes ses joies, et, par le cœur et le désir, se transportaient eux-mêmes dans les sanctuaires dont on leur racontait tant de merveilles.

Avec le temps, le motif principal qui pousse les âmes au tombeau de saint Pierre se modifie. Les premiers pèlerins s'y rendaient par simple dévotion, *ad orationem*. Peu à peu une autre idée se fait jour. De toutes les paroles dites par le Christ à saint Pierre, une surtout retentit au fond des cœurs : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sera délié. » Pierre a la plénitude du pardon; toute puissance lui a été donnée : il ouvre et ferme le ciel. De toutes les parties du monde, les âmes ployant sous le poids de leurs fautes s'imposent pour pénitence les labeurs d'un pèlerinage au tombeau de Pierre. Aller à ce tombeau crier miséricorde et pitié, s'y faire absoudre de ses crimes, c'est le désir de tous les grands coupables. Et les grands coupables encombraient les routes. Car, à cette époque de transition, de fusion des races latines avec les races barbares, l'ardeur de la foi s'alliait trop souvent à l'ardeur des passions. Les puissants seigneurs surtout, ceux qui prétendaient puiser dans la noblesse de leur sang le droit d'écraser les faibles, commettaient crime sur crime, atrocité sur atrocité, infamie sur infamie; puis un jour la foi se réveillait, la grâce les touchait, et ces cœurs ravagés, aussi violents dans la réparation que dans le crime, n'avaient plus qu'une ambition :

expier leurs forfaits. Ils allaient à saint Pierre; car seul, avec sa plénitude de pardon, il pouvait absoudre de si horribles attentats. C'est le pèlerinage *pro redemptione animæ*.

Ceux qui ne pouvaient pas, à cause de leur âge ou de leur santé, accomplir eux-mêmes ce pèlerinage de rédemption, en chargeaient des amis ou payaient un remplaçant, le *Romieu*, pèlerin de son métier, qui donnait au plus offrant son temps, ses fatigues, ses pénitences.

Les abus étaient inévitables. Toute chose, aussi sainte soit-elle, pratiquée par un grand nombre, est exposée aux défaillances de la misère humaine. Les pèlerinages ne pouvaient y échapper. Dès le principe même, dans leur plus grand épanouissement, les pèlerins n'étaient pas partout en odeur de sainteté. Nous en avons pour preuve une précieuse lettre de l'abbesse Cangitha à saint Boniface.

L'amour du Pêcheur avait pénétré dans les monastères; derrière les grilles, plus d'une moniale brûlait du désir de se prosterner sur son tombeau. De saintes abbesses issues de sang royal, de simples religieuses versées dans l'étude des Écritures et des Pères, instruites dans l'art de bien écrire, en avaient donné l'exemple. Mais Cangitha hésite. Sa fille Bugga, religieuse sous son autorité doublement maternelle, la presse vivement. Elle en écrit à Boniface[1] : « Beaucoup blâment son projet; on dit qu'elle est trop âgée, que les canons de l'Église s'opposent à de tels voyages, que les religieuses doivent se sanctifier où elles sont, sans franchir la clôture. » La sainte abbesse est troublée dans sa conscience; mais comme elle serait heureuse qu'un mot de Boniface y mît le calme en dissipant ses scrupules! Elle savait à qui elle s'adressait, et ce n'est pas Boniface, le grand pèlerin, qui la détournera du tombeau de saint Pierre. Il la console, la bénit, et l'autorise à partir.

Les raisons alléguées par les adversaires des pèlerinages n'en étaient pas moins fondées. Des abus, il en existait : abus très graves contre lesquels, dès le principe, l'Église toujours vigilante avait protesté.

On faisait métier de pèlerin. Tout y portait : la paresse, l'hypocrisie, la curiosité, la certitude de trouver en route le vivre et le couvert, de recueillir des aumônes. Métier lucratif, agréable et honoré; car, à première vue, il était assez difficile aux fidèles, aux abbés, aux évêques, de distinguer le bon grain de l'ivraie, le pèlerin du vagabond. De graves désordres, des actes immoraux, le commerce des choses saintes, attirèrent les rigueurs de l'Église. Prendre le bourdon, décorer sa pèlerine d'écailles d'huîtres, attacher à son chapeau de saintes images, suspendre à son côté

[1] Migne, *Patrol. lat.*, LXXXIX, p. 726.

un trousseau de rosaires, tout cet attirail dévotieux ne suffit plus; chaque pèlerin dut avoir en poche une lettre testimoniale de son évêque ou de son abbé, dûment signée et scellée. Ce sont les *litteræ formatæ*.

Leur apparition dans l'Église date des temps primitifs. Dès le IIe siècle, sous le pontificat de Sixte I, les évêques allant à Rome devaient, au retour, avoir une lettre de communion délivrée par le pape. C'était le signe authentique de la pureté de leur foi. Les lettres de ce pontife, les Constitutions apostoliques en rendent témoignage[1]. Lucien lui-même, dans son roman satirique *De morte peregrini*, qui est une dérision de la religion chrétienne, montre ce pèlerin allant d'église en église, muni de lettres de recommandation, — *litteræ commendatitiæ*, — afin de recevoir partout un bon accueil. Tertullien les cite également : « Tant et de si grandes églises, dit-il, ne sont pourtant qu'une seule et première église, venue des Apôtres, et de laquelle toutes les autres sont issues. De cette façon, toutes sont la première église, toutes sont apostoliques, lorsque toutes ensemble elles gardent l'unité, ont la communion de la paix, la salutation fraternelle et la *tessère* uniforme de l'hospitalité[2]. » La *tessère*, c'est le sceau gravé dont les lettres testimoniales étaient revêtues.

Les catacombes nous ont conservé quelques anneaux primitifs portant l'image du poisson, — Ἰχθύς, — emblème parlant du Sauveur. Il est probable que c'est l'empreinte de la première *tessère* universellement adoptée. Des documents plus modernes portent la lettre grecque Π, initiale de Πετρος. C'était la lettre du retour de Rome; mais, au départ, les lettres testimoniales portaient le sceau de l'évêque auquel les pèlerins étaient soumis.

Saint Boniface nous en a conservé un type précieux dans la lettre qu'il reçut de son évêque avant son premier pèlerinage à Rome[3]. Elle

[1] Darras, *Histoire de l'Église*, VII, p. 41.

[2] Tertull. *De præscript.* XX.

[3] Lettre de Daniel, évêque, pour recommander le pèlerin Boniface, an du Seigneur 718 :

« Piissimis ac clementissimis regibus, ducibus universis, reverendissimis et dilectissimis episcopis, religiosis necnon Abbatibus, presbyteris et spiritualibus filiis Christi nomine consignatis, Daniel, Dei famulorum famulus.

« Dum universis fidelibus devotione sincerissima Dei mandata sunt observanda, quantum sit hospitalitatis munus quamque acceptabile Deo humanitatis officium viantibus exhibere, sanctis Scripturis attestantibus demonstratur dum et beatus Abraham propter hospitalitatis misericordiam sanctorum angelorum præsentiam suscipere meruit et venerando eorum colloquio perpotiri. Loth quoque per hujusmodi mysterium pietatis de Sodomorum flammis ereptus est. Salvavit eum hospitalitatis gratia de flammarum interitu mandatis cœlestibus obsequentem, ita et vestræ dilectioni proveniet ad salutem dum horum portitorem religiosum presbyterum Deique omnipotentis famulum Winfridum, charitatem ei quam Deus et diligit et præcipit, exhibetis. Recipientes ergo Dei famulos, eum recipitis cujus majestati deserviunt omnia ita pollicenti : « Qui vos recipit, me recipit. » Hæc itaque cum cordis devotione facientes et Dei mandata peragitis, et de divinæ promissionis oraculo confidentes mercedem apud eum habebitis sempiternam.

« Incolumem eminentiam vestram superna gratia custodiat. »

(Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIX, p. 187.)

lui fut très utile. A peine arrivé à Rome, après une première visite au tombeau de saint Pierre, Boniface demande audience au souverain pontife, et raconte à Grégoire II toutes les péripéties de son long et périlleux voyage. Le pontife le félicite, l'assure de sa bienveillance; mais cette joie paternelle ne le trouble pas au point de lui faire oublier les règles de l'Église romaine. Il demande au pèlerin s'il a des lettres testimoniales de son évêque. Boniface, qui les tient sous son manteau, les présente cachetées, scellées. Grégoire les reçoit et congédie le pèlerin. Ce n'est qu'après en avoir pris connaissance qu'il rappelle Boniface et l'admet dans son intimité.

Que de précautions pour garder le dépôt précieux de la foi! Nous qui vivons des luttes et des souffrances de nos pères, au milieu d'un monde qui s'éloigne de la foi, nous oublions trop ce que nous devons à ceux qui ont été les gardiens héroïques des vérités religieuses que nous proclamons.

Le pèlerinage *pro redemptione animæ* devint à son tour une source d'abus. Né d'un sentiment profond de foi et de repentir, destiné à purifier l'âme en l'arrachant à ses mauvaises passions, il se fait leur complice. Tant la nature humaine, un instant écrasée, a le don de tourner au profit de ses intérêts les choses les plus sacrées! Les grands coupables finissent par se persuader qu'un pèlerinage au tombeau de saint Pierre efface tous les crimes et dispense de toutes les vertus. Que leur importe un voyage à pied, une prière à genoux, un aveu de leurs forfaits, si à ce prix ils peuvent satisfaire leurs passions! Oubliant que le pèlerinage au tombeau de saint Pierre ne pouvait expier leurs crimes qu'à la condition d'un sincère repentir et de l'absolution papale, ils laissent ce moyen principal, nécessaire, et se contentent, en vrais pharisiens, du voyage matériel. Sans remonter très haut dans l'histoire, qui ne se rappelle le roi Louis XI, ornant son chaperon de saintes images et faisant des vœux et des offrandes à la bonne Notre-Dame de Cléry, pour obtenir le succès de ses intrigues coupables, quelquefois de ses crimes. L'Église proteste par la voix de ses papes et de ses évêques, en appelle de cette étrange aberration à la sincérité de la vertu chrétienne, et frappe les coupables de peines canoniques bien autrement pénibles qu'un voyage à Rome. Malgré ses efforts, le mal persiste, s'infiltre dans le sang. N'est-il pas descendu jusqu'à nous?

Est-ce à ces abus scandaleux, ou aux rigueurs de l'Église, que l'on doit attribuer la décadence du pèlerinage au tombeau de saint Pierre, à la fin du IIIe siècle? Cette décadence est manifeste, les chemins de la Basilique ne sont plus foulés comme autrefois. Un souffle impétueux, passant sur

le monde chrétien, l'a poussé au tombeau du Christ; celui de son Vicaire disparaît dans l'ombre. Et, chose remarquable, plus les pas des chrétiens s'éloignent du tombeau de saint Pierre, plus leurs cœurs s'éloignent de la chaire du pape, son successeur. Le XIIIe siècle a comme épuisé la source de la foi, tant il s'en est enivré. A son déclin, semblable à un arbre



Boniface VIII proclame le premier jubilé (Fresque de Giotto à Saint-Jean-de-Latran).

qui a produit une surabondance de fruits, il s'étiole et dépérit. Les rois, Philippe le Bel le premier, n'ont plus pour la chaire de Pierre l'amour et le respect de leurs prédécesseurs. On dirait qu'un esprit séparatiste, national, s'empare des gouvernements et les dirige : l'esprit catholique est en baisse. On ne le renie pas encore; on ne le combat pas ouvertement, mais on a peur de son influence, on craint sa suprématie. Le pape est vénéré de loin, de très loin; il n'est plus le père que l'on consulte, auquel on obéit; c'est un maître dont on redoute l'autorité. Si l'on évite une

rupture, on le tient à l'écart, et au besoin on se passe de lui. En un mot, l'État a tendance à se laïciser.

A cette époque (1294-1303), un grand homme, odieusement calomnié, occupait le siège de saint Pierre. C'était Boniface VIII. Il eut une idée de génie. L'an 1300 approchait, l'aurore d'un siècle nouveau. De tous côtés le bruit circulait que les papes avaient coutume, à cette occasion, d'accorder une indulgence extraordinaire. On consulte les archives, les



Tombeau de Clément X.

(Bas-relief représentant la cérémonie d'ouverture de la *Porte sainte*, par Math. Rossi.)

bulles, les livres canoniques, rien d'écrit; mais un pèlerin, plus que centenaire, affirma la coutume séculaire, et le peuple romain, dès les premiers jours de l'an 1300, afflua dans la basilique de Saint-Pierre. Boniface se décide à amener le monde entier au tombeau de saint Pierre pour le retremper dans la foi romaine. Par ses ordres, la basilique Vaticane est ornée comme aux plus grandes solennités. La foule s'y précipite. Entouré des cardinaux et de sa noble cour, Boniface monte à l'ambon, et lui-même, pontife suprême, en son plein pouvoir de lier et de délier, il annonce *urbi et orbi*, pour l'an 1300, un jubilé universel. Tout chrétien qui viendra se prosterner devant le tombeau de saint Pierre, sincèrement

PORTRAIT DU PAPE ALEXANDRE VI

Fresque des appartements Borgia, au Vatican, (détail)





contrit et repentant, aura le pardon de ses fautes et gagnera l'indulgence expiatoire des peines qui leur sont dues.

La voix du pontife, comme la trompette de l'ange des dernières justices, réveilla les morts. C'était l'appel de Pierre lui-même à toute la chrétienté : toute la chrétienté y répondit. A notre époque d'incrédulité, il est difficile de se faire une idée de l'émotion que produisit la bulle du jubilé. Les nations se levèrent comme un seul homme, à ce point que les chroniques contemporaines affirment que la plupart des chrétiens qui vivaient alors, même les femmes et les vieillards, allèrent à Rome. Pendant toute l'année jubilaire, Rome compta, outre ses habitants, deux cent mille étrangers présents dans ses murs. Les routes étaient encombrées. Le grand seigneur coudoyait le pauvre; Dante arrivait avec Giotto. Ce dernier nous a laissé de cet acte universel de foi un précieux souvenir : la fresque qui représente Boniface VIII lisant la bulle du jubilé. Elle se trouve dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Les Romains, bien entendu, n'y perdirent pas, et les dépenses des pèlerins furent telles, que les pauvres disparurent [1].

La pensée de Boniface VIII eut un succès si populaire, que, pour céder aux instances du monde chrétien, ses successeurs durent multiplier les années jubilaires. Elles furent fixées d'abord tous les cinquante ans, puis tous les vingt-cinq. Malgré cela, le jubilé resta longtemps ce qu'il avait été dans l'idée de Boniface VIII, un rappel du peuple chrétien au tombeau de saint Pierre. Les jubilés de Clément VI, de Nicolas V, firent affluer à Rome des foules innombrables, au point que, sous Nicolas V, le pont Saint-Ange, trop étroit pour la multitude qui se pressait vers la Basilique, vit ses parapets s'effondrer sous l'irrésistible poussée des pèlerins. Cent soixante-douze se noyèrent dans le Tibre.

Alexandre VI, le premier, fit la cérémonie solennelle de l'ouverture de la *Porta sancta*. C'est une petite porte murée située dans une encoignure de la façade des grandes basiliques. Symbole mystique de la porte du ciel, elle n'est ouverte que pendant le grand pardon du jubilé. La

[1] Boniface VIII était un grand homme, et le soufflet de Nogaret n'a pu faire oublier les témoignages de son génie. La Providence s'est chargée de venger sa mémoire des calomnies intéressées que l'histoire a accueillies avec trop d'empressement et sans assez de contrôle. On a écrit que fou de rage, après l'insulte de Nogaret, ce pape était mort en déchirant son bras avec ses dents. C'est une infamie. A peine mort dans le palais du Vatican, 1303, il fut enseveli avec pompe, Charles, roi de Sicile, étant présent, dans la basilique de Saint-Pierre, à l'autel qu'il avait consacré à saint Boniface IV, entre la porte de Ravenne et celle du Jugement. Il y resta jusqu'à l'an 1603. A cette date, le 9 octobre, jour anniversaire de sa mort, on ouvrit son tombeau. Le corps fut trouvé intact dans un état d'intégrité parfaite, *sans aucune déchirure au bras*. Et cela depuis trois cents ans. Le fait parut si extraordinaire, qu'il fut juridiquement constaté et qu'un acte officiel en fut dressé par Jacques Grimaldi, notaire du révérendissime Chapitre. (Cf. Grimaldi, ms., archives de la basilique Vaticane. — Cancellieri, *de Secretariis*, II, p. 1213.)

veille de Noël, l'an 1499, avant les premières vêpres, le pape, tiare en tête, porté sur la *sedia,* tenant un cierge allumé, se rendit avec toute sa cour sous le portique de la basilique Vaticane. Les chantres entonnèrent le psaume *Jubilate Deo omnis terra;* après quoi, le pontife récita l'antienne *Aperite mihi portas justitiæ.* Descendant de la *sedia,* il frappa la porte trois fois d'un marteau d'argent. Quand les maçons eurent fini de l'ouvrir et d'enlever les décombres, Alexandre VI s'agenouilla sur le seuil, son cierge à la main, pria quelques instants, et entra le premier dans la



La *Porta sancta* sous le portique de Saint-Pierre.

Basilique. A cette époque, la *Porta sancta* était si étroite, qu'il était difficile d'avoir son tour; on s'écrasait à l'entrée. Sixte IV l'élargit, et Pasquino ne manqua pas de dire malicieusement que ce pontife avait élargi la porte du ciel.

Multiplier les jubilés, c'était cependant en diminuer la portée. L'affaiblissement de la foi, les guerres de religion, l'hostilité ou la froideur des princes chrétiens envers le Saint-Siège, tout contribua à déformer la pensée géniale de Boniface VIII. Les papes, toujours indulgents pour la misère humaine, n'obligèrent plus les fidèles à s'agenouiller au tombeau de saint Pierre pour gagner le pardon du jubilé. A certaines conditions éminemment légères si on les compare aux fatigues de l'antique pèlerinage, tout chrétien, sans quitter sa patrie, son foyer, ses habitudes, peut bénéficier des largesses pontificales. Au lieu d'être un appel au tombeau

de saint Pierre, comme à la source vivifiante de la foi, le jubilé n'est plus qu'une faveur spirituelle plus abondante et plus féconde que les indulgences ordinaires. Quel pape donnera, comme Boniface VIII, le coup de barre qui ramènera les peuples au tombeau du Pêcheur? Depuis qu'ils s'en sont éloignés, depuis que le culte de la *Pierre angulaire* de l'Église a baissé dans le monde, l'esprit catholique a baissé en proportion. Le culte de l'une est le signe visible de l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

De sacra veterum Christianorum romana peregrinatione Disquisitio; Romae, 1774.

Cancellieri, *de Secretariis*; Romae, 1786.

De Waal, *la Schola Francorum fondata da Carlomagno*; Roma, 1897.

De Rossi, *Inscriptiones christianæ*.

L'Abbé Duchesne, *Liber pontificalis*.

Torrigio, *Grotte Vaticane*; Roma, 1634.

Marsilio Honorati da Viterbo, *Tesori dell' anno santo*; Roma, 1649.

Piazza, *Efemeride Vaticana*; Roma, 1687.

Luigi Maria Rezzi, *Notizie su gli anni santi di universal giubileo*; Roma, 1824.

Willibaldo, *Vita S. Bonifacii*, apud Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIX.

Norcia, *Brevis enarratio Sacr. Rituum servatorum in aperiendo et claudendo Portam sanctam*, etc.; Romae, 1726.

Ruggieri, *Dell' antico pellegrinagio in Roma da Sepol. dei Apostoli*. Roma, 1867

IV

L'INFLUENCE DU PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

Le jour où, cloué sur sa croix, Pierre rendit le dernier soupir, il ne mourut pas tout entier. Comme ceux d'Élisée[1], ses ossements ont prophétisé. Couché dans sa tombe, aimant invisible, il attire à lui les âmes, et pendant de longs siècles, devant ses restes sacrés, défile une solennelle et interminable procession de pontifes, d'empereurs, de rois, de grands, de peuples. On dirait que ce tombeau est devenu le centre du monde, le foyer lumineux autour duquel, emportées dans son évolution, gravitent les destinées de l'humanité.

Quand, sur les débris de l'empire romain, les races conquérantes s'établissent, se constituent en nations indépendantes, la Providence veille sur l'unité de l'Église menacée par la diversité même des peuples, de leurs langages, de leurs lois, de leurs coutumes. L'unité de l'empire romain servait à merveille l'unité catholique : un seul chef temporel, l'empereur; un seul chef spirituel, le pape. Le troupeau était massé dans le bercail par l'épée de l'empereur. Mais, en baptisant ces brebis errantes qui s'appelaient les Lombards, les Francs, les Alamans, les Bretons, les Pictes, les Saxons, et tant d'autres peuplades sorties de la barbarie, unies dans le même acharnement sur le cadavre de l'empire et se dévorant entre elles pour s'en arracher les lambeaux, l'Église avait lieu de craindre qu'en étendant ses conquêtes son unité fût en péril. Dieu pourvoit au

[1] IV Reg. XIII, 21.

danger : par l'amour profond, passionné, qu'il met au cœur de ces Barbares, devenus ses enfants, pour le tombeau de saint Pierre, il les rattache invinciblement à la chaire pontificale. Le pèlerinage au tombeau de saint Pierre fut, entre les mains de Dieu, le moyen le plus efficace pour établir, développer et garder dans le monde l'unité de la foi romaine.

Combien de pèlerins, prosternés devant ce tombeau, se sont relevés apôtres! Combien sont venus lui demander la lumière et la force pour enseigner aux peuples la vraie doctrine de l'Église, et la sceller de leur sang! Cette action mystérieuse et puissante du tombeau de saint Pierre, nous allons la suivre pas à pas à travers le monde chrétien.

Au v[e] siècle, vers l'an 430, un pèlerin de race bretonne mêlée de sang romain est à genoux devant le tombeau de saint Pierre. Patrice est dans la pleine maturité de l'âge. Né d'une mère réduite en servitude par les lois de la guerre; esclave lui-même, condamné à garder les troupeaux de son maître irlandais; ayant souffert pendant six ans les tourments de la faim, de la soif et du dénuement, son âme s'est mûrie dans la douleur et pénétrée de pitié pour les malheureux qui ne connaissent pas le Christ. Libre enfin par miracle, il a repris ses études aux pieds des maîtres vénérés qui sont la gloire de Lérins et de Marmoutier, — ces foyers de lumière qui illuminaient alors l'Église; — mais une voix mystérieuse lui parle au cœur, son sommeil en est troublé. Là-bas, sous les brumes de l'Irlande, des innocents lui crient : « Patrice, cher enfant, reviens parmi nous, reviens nous sauver! » Il hésite, il attend; l'appel se fait plus impérieux, Patrice veut la lumière. Où la trouvera-t-il? A ce tombeau devant lequel nous le voyons prosterné. Quand il se relève, il s'est dévoué. Il va frapper à la porte du successeur de Pierre; c'est un vieillard, Célestin I, qui consacre de ses mains débiles l'apôtre de l'Irlande.

Patrice passe les mers et retourne, en évêque, dans ce pays où il a servi comme esclave. Il y trouve une société constituée, une hiérarchie militaire, une magistrature régulière, un sacerdoce hautement considéré. Toutes ces forces vives d'un passé glorieux se liguent contre le novateur. Mais sa parole les charme, ses mœurs les séduisent, ses miracles les transportent, et bientôt commence pour sa personne ce culte passionné qui est resté la tradition la plus populaire de l'Irlande, et que treize siècles n'ont point affaibli. Les bardes même, — ces poètes sacrés de la verte Érin, — devenus chrétiens, remplissent les monastères qu'il fonde, et l'on dit que leurs chants, bénits par le grand apôtre, étaient si beaux, que les anges de Dieu se penchaient au bord du ciel pour les écouter[1]. Trop faible pour

[1] La Villemarqué, *Légende celtique*, p. 103.

suffire à lui seul aux besoins de tout un peuple. Patrice appelle à son aide les moines bretons de la grande île voisine. Trente viennent s'unir à ses efforts et féconder de leurs sueurs cette Église qui, seule peut-être entre toutes, n'a pas eu de sang chrétien dans ses assises, et malgré cela, grâce à l'ardeur apostolique de son fondateur, est demeurée la première dans la foi catholique.

Patrice avait donné à cette chrétienté naissante les usages, les rites et l'esprit de l'Église romaine, tels qu'il les avait puisés à leur source la plus pure : le tombeau de saint Pierre. De son vivant même toutefois, son œuvre fut envahie par l'esprit plus indépendant, plus national, des Bretons. Les moines qu'il avait appelés, qui entrèrent dans ses travaux et les continuèrent après sa mort, n'étaient pas aussi romains que lui. Strictement unis au Saint-Siège dans les questions de dogme, soumis en principe à ses décisions disciplinaires, ils n'en conservaient pas moins des coutumes nationales que Rome réprouvait, comme la forme de la tonsure cléricale, et surtout la date de la célébration de la Pâque, auxquelles ils tenaient avec acharnement. Il n'y avait pas, entre les Bretons et le Saint-Siège, ces relations faciles qui s'établissent de soi entre le père et ses enfants. Cet esprit d'indépendance s'infiltra peu à peu dans l'œuvre romaine de Patrice, au point de l'absorber complètement.

De plus, quoique doué par les quelques gouttes de sang romain qui coulaient dans ses veines d'un esprit très organisateur, Patrice mourant laissa l'Irlande évangélisée, mais non l'Église irlandaise définitivement constituée. La suprématie officielle d'Armagh, où il établit son siège épiscopal, était approuvée par le Saint-Siège et dure encore; mais les habitudes nationales étaient réfractaires à une hiérarchie aussi universelle. Les Irlandais se trouvaient divisés en une multitude de clans, qui formaient dans la race commune autant de petites souverainetés, dont les droits, les limites étaient loin d'être définis. Grands éleveurs de cochons et de moutons, ils s'en allaient par famille, de pâturage en pâturage, sans demeure fixe, vivant sous des huttes à moitié enterrées, comme des tribus nomades. Ce mouvement perpétuel des populations s'accordait difficilement avec l'idée juridique romaine du diocèse, qui a pour base la stabilité. Aussi les évêques qui succédèrent à Patrice se crurent juridiction sur leurs diocésains partout où ils se trouvaient, juridiction personnelle par là même, et non territoriale, confuse, enchevêtrée, essentiellement contraire à l'esprit hiérarchique de l'Église romaine. A travers ces crosses épiscopales qui se croisent en tout sens sur l'Irlande pour saisir leurs brebis errantes, jetez les crosses des abbés des grands monastères, qui revendiquent eux aussi leur part de gouvernement et d'autorité, même sur les évêques sortis de

leurs rangs, et vous aurez le spectacle le plus saisissant de l'anarchie spirituelle où était tombée l'œuvre si sagement commencée par Patrice.

Pour sauver cette Église, pour l'attacher invinciblement à l'unité, il fallait lui infuser à nouveau l'esprit romain, et c'est encore au tombeau de saint Pierre que des pèlerins vont le puiser.

Envoyés par les Pères du concile national tenu à Leiglies (630), des religieux des grands monastères irlandais arrivent à Rome pour vérifier de leurs yeux les usages et la discipline de l'Église principale. Dieu leur ménageait une suprême leçon. C'était précisément l'époque des fêtes de Pâques. De toutes les parties du monde chrétien, des pèlerins latins et grecs étaient accourus au tombeau de saint Pierre, et tous ensemble, différents d'origine, de race et de langue, ils célébraient avec le pontife de Rome la résurrection du Sauveur. L'union était parfaite. Seuls, au milieu de l'allégresse universelle qui saluait le triomphe du Christ, les envoyés bretons continuaient leurs jeûnes et ne mêlaient pas leurs joyeux alléluias aux alléluias de la catholicité. Ils comprirent : cet isolement les frappa et leur parut une excommunication. Quand ils quittèrent la ville éternelle, ils emportèrent dans leur cœur le bien le plus précieux : l'amour de l'unité catholique. Les cendres de Patrice durent tressaillir de joie.

Rentrés dans leurs monastères, les députés bretons rendirent compte de ce qu'ils avaient vu et entendu. Et l'un d'eux, l'abbé Cummian, vivement ému par le spectacle de ces pèlerins de toute la chrétienté, unis dans la même foi et dans la même discipline, s'écriait devant les moines obstinés qui en appelaient toujours aux traditions de leurs pères : « Se peut-il imaginer une prétention plus perverse, plus ridicule? Rome se trompe, Jérusalem se trompe, Alexandrie se trompe, Antioche se trompe; seuls, les Scots et les Bretons ne se trompent pas! »

La cause était gagnée. Malgré la résistance de quelques communautés dont la soumission fut plus tardive, toute la partie méridionale de l'Irlande accepta les usages de Rome. Ce n'était, du reste, qu'un retour aux traditions du saint apôtre Patrice. Le pèlerinage au tombeau de saint Pierre, qui avait fondé l'Église d'Irlande, la sauvait du schisme et l'attachait à jamais au Saint-Siège.

A côté de l'Irlande, une révolution sanglante s'était opérée. Sortis en trois émigrations successives de la région péninsulaire qui sépare la mer Baltique de la mer du Nord, les Saxons, race audacieuse de pirates, avaient envahi la Grande-Bretagne, et en un siècle et demi de luttes, de carnage et de sang, l'avaient soumise à leur domination. Sept royaumes fondés par sept tribus divisent alors la nouvelle Angleterre. Car les Saxons ne sont point des nomades aventureux et rêveurs, comme les Irlandais;

positifs avant tout, ils s'installent, s'enracinent dans la terre conquise. Chez eux, la propriété est chose sacrée : chacun a son lot, sa part de terrain, qu'il garde et défend au besoin. Ils ont leur langue, leurs assemblées régulières, leurs rois, toute une hiérarchie fortement constituée, organisée, qui en quelques années donne à l'Angleterre un caractère national nettement distinct. Ils ont aussi leurs dieux. Le christianisme, vaincu avec la race bretonne, est enseveli sous ses ruines. Devant les envahisseurs, les moines bretons échappés au massacre se sont enfuis, emportant sur leurs épaules les ossements de leurs saints. Réfugiés dans les montagnes et les presqu'iles de la Cambrie et de la Cornouaille, ils fondent de nouveaux monastères, comme ceux de Bangor et de Lindisfarne, véritables métropoles d'où les missionnaires rayonnent chez les Scots et les Pictes ; mais aucun d'eux ne veut prêcher la foi aux conquérants de son pays. Ouvrir le ciel à ces mécréants, jamais !

Ce sentiment de haine patriotique s'adoucit cependant peu à peu. Quand Augustin et ses moines, envoyés par Grégoire le Grand, eurent entrepris avec succès la conversion des Anglo-Saxons, les vieux Bretons, animés d'un esprit plus évangélique, s'unirent à leurs efforts. La moisson fut surabondante, l'Église d'Angleterre définitivement fondée.

Moins mystiques que les Irlandais, plus stables et plus pratiques dans leurs institutions, les Saxons se formèrent facilement à la discipline romaine. Évangélisés par des moines romains, ils reçurent tous les usages romains. Le mélange des missionnaires ne tarda pas à créer des difficultés. Travaillant le même champ, Romains et Bretons devaient fatalement en venir aux mains. La fastidieuse question de la Pâque[1] menaça encore une fois de tout compromettre. Irritante par elle-même, elle devint violente, quand Augustin, promu à l'archevêché de Cantorbéry, fut proclamé par le pape primat de toute l'Angleterre, ayant sous sa juridiction immédiate tous les évêchés suffragants, même ceux des Bretons de la Cambrie. Le pape ne devait pas connaître les Bretons, ou il s'abusait étrangement en croyant qu'ils accepteraient sans difficulté un primat romain. La révolte fut universelle. Ni les remontrances et les supplications d'Augustin, ni les décisions du pape ne purent convaincre les Bretons, et, après de

[1] Le différend portait sur la date de la célébration de la Pâque. Fallait-il la célébrer le dimanche après le 14e jour du mois le plus voisin de l'équinoxe du printemps, afin de ne pas s'unir à la fête de la Pâque juive qui tombait toujours ce 14e jour ?

Toutes les Églises d'Occident, de Palestine, d'Égypte, le voulaient ainsi, et le concile de Nicée en fit une loi pour l'Eglise universelle (325) ; ceux qui ne reconnurent pas cette loi furent appelés *quartodécimans*.

Ce n'était pas le cas des Irlandais : ils célébraient la Pâque le dimanche, mais d'après un vieux calcul ou cycle pascal tombé en désuétude et répudié par Rome. Ils n'étaient pas *schismatiques*, mais arriérés.

longues années de discussions et de luttes, l'esprit romain, battu par l'esprit breton, fut à la veille de disparaître avec les missionnaires latins. Heureusement Dieu veillait sur le berceau de cette Église d'Angleterre, qui devait être par excellence l'*Église de Pierre*.

Pendant que les moines bretons de la Cambrie soumettaient l'Heptarchie à leurs observances religieuses, un jeune moine sorti de leurs rangs se préparait, dans le silence du cloître, à combattre pour l'unité romaine. C'est le champion de saint Pierre.

Wilfrid, Anglo-Saxon d'origine, né en 634, appartenait à la haute noblesse northumbrienne. Religieux à Lindisfarne, le grand sanctuaire monastique de la Northumbrie, il était, par sa science et sa vertu, l'admiration de ses frères. La tempête soulevée par la question de la Pâque et de la tonsure[1] faisait rage autour de lui. Il crut remarquer que tout était loin d'être parfait dans les usages traditionnels de son monastère; l'acharnement même que l'on mettait à les défendre contre ceux de l'Église universelle lui fut à scandale. Il pria, consulta, et prit enfin la résolution d'aller à Rome, en pèlerinage au tombeau de saint Pierre. Ses supérieurs l'approuvèrent, ce qui témoigne en faveur de leur bonne foi. Son père le bénit, et la pieuse reine Eanfleda, qui avait été sa protectrice dès son jeune âge, le recommanda vivement au roi de Kent, dans les terres duquel il devait séjourner avant de passer en Italie. A Londres, un pèlerin jeune comme lui, ardent comme lui, se fit son compagnon de route; c'était Benoît Biscop, que nous retrouverons plus loin.

Wilfrid puisa au tombeau de saint Pierre l'amour passionné de l'unité catholique. Béni par le pape, la tête rasée à la romaine pour affirmer par ce signe visible le nouvel esprit dont il se faisait le propagateur, il rentra dans son monastère de Lindisfarne. Son séjour y fut de courte durée. Sa tonsure en forme de couronne était, à elle seule, une protestation trop violente et trop accusatrice pour lui permettre de vivre en paix avec ses frères.

Protégé par le roi Alchefrid, le champion de saint Pierre, devenu abbé de Ripon, commença vaillamment la lutte. Les Bretons avaient devant eux un rude adversaire. Ce fut une guerre universelle. Les rois dans leurs palais, les évêques dans leurs cathédrales, les abbés dans leurs monastères, les abbesses derrière leurs grilles, discutaient ardemment les opinions adverses. On convint d'une grande assemblée, un plaid national, où les champions des deux partis pourraient jouter à leur aise, expliquer leur sentiment, défendre leur cause.

[1] Les Romains se rasaient la tête, comme le font encore les religieux, en forme de couronne. Les Irlandais rasaient seulement le devant de la tête, en forme de fer à cheval ou de croix. *Inde iræ*.

Ce fut une belle journée. On se réunit à Witby, sur le bord de la mer, au centre des deux royaumes northumbriens, dans le double monastère de moines et de religieuses que gouvernait la grande abbesse Hilda, princesse de sang royal, illustre par sa sainteté[1]. Le roi Oswy présidait. Colman, l'évêque breton de Lindisfarne, défenseur des traditions celtiques, était présent avec tout son clergé; en face de lui, Wilfrid, le lutteur romain. La dispute fut orageuse. A bout de raisons, Wilfrid s'écrie tout à coup :

« Ce n'est pas à vos pères que Dieu a donné le droit de régir son Église, mais à Pierre, car à Pierre seul il a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle; je te donnerai les clefs du royaume des cieux. »

C'était en appeler à l'autorité du Saint-Siège. Le roi saxon fut surpris :

« Est-il vrai, dit-il à l'évêque breton, que Notre-Seigneur a dit ces paroles à saint Pierre?

— Cela est vrai, » répondit Colman.

La cause était jugée. Oswy se leva et dit :

« De ma vie, je ne ferai ni approuverai rien qui soit contraire à saint Pierre, le portier du ciel. »

L'assemblée, les mains levées, acclama la décision royale; l'esprit romain sortait vainqueur de la lice avec Wilfrid. Les Bretons ne désarmèrent point. Colman, suivi de ses moines, quitta Lindisfarne et se réfugia dans le monastère d'Iona, la citadelle de l'esprit celtique, emportant avec lui les os de son prédécesseur saint Aidan. Cet exode fut le signal de nouveaux combats. Wilfrid, tour à tour vainqueur et vaincu, dépossédé de son siège, rétabli par le pape, deux fois exilé, mourait l'an 709, avec la gloire d'avoir rétabli l'unité romaine dans l'Église d'Angleterre. Il était donné au jeune compagnon de son premier pèlerinage au tombeau de saint Pierre, Benoît Biscop, de la développer pacifiquement.

Benoît Biscop[2] est le grand pèlerin de saint Pierre. Son tombeau le fascine. Six fois il passe la mer et se rend à Rome pour le vénérer et puiser à cette source l'esprit romain dont le développement sera le travail de toute sa vie. C'est un savant, un chercheur. Il consacre ses trois premiers pèlerinages à l'étude des usages et de la discipline de l'Église romaine. Il s'en pénètre à fond, à ce point que le pape Vitalien, frappé de la piété, de la science et du zèle de ce pèlerin héroïque, oublie son

[1] Cf. Varin, *Mémoire sur les causes de la dissidence entre l'Église bretonne et l'Église romaine*, Academ. des Inscript., 1re série, t. V. — Bede, *Hist. eccl.* — Montalembert, *Moines d'Occident*, IV.

[2] Cf. Bed. *Vitæ abb. in Wiramutha*.

origine saxonne et l'adjoint au Grec Théodore, qu'il institue primat d'Angleterre. C'était mettre Benoît Biscop sur le champ de bataille.

Pendant que Wilfrid continue sa lutte corps à corps, sans merci, contre l'esprit breton, Benoît Biscop l'attaque et le mine sans autant d'éclat, mais peut-être avec plus de succès. Il n'a pas les allures de tribun du grand évêque, pas de discussions orageuses et troublantes; sa tactique n'est pas celle d'un général qui combat, mais plutôt d'un diplomate qui prévoit. Il laisse en paix les Bretons dans leurs monastères, car il sait que la dispute les irrite, que la contradiction les pousse à l'entêtement, et que tête de Breton ressemble fort à certain front d'airain dont parle l'Écriture. Mais, à côté des monastères bretons, il fonde un monastère romain. Le domaine lui est donné par son ami le roi Egfrid, en pleine Northumbrie, en pleine Église bretonne, à l'embouchure de la Wear, d'où son nom de Wear-Mouth. Benoît a son idée. Ce monastère doit être le signe visible, étincelant, de l'esprit romain, comme un phare rayonnant sur toute l'Église anglo-saxonne. Il le consacre solennellement à l'apôtre saint Pierre (675). A lui seul, ce nom est tout un programme. De plus, le saint abbé veut que l'église du monastère ressemble à la basilique Vaticane, et, le premier, il bâtit en Angleterre une église en pierre. Les maçons viennent de France, où Benoît va les choisir lui-même. Il trace le plan de l'édifice, se fait architecte, entrepreneur, et, un an après la pose de la première pierre, la nouvelle basilique était couverte, voûtée, au grand étonnement des Anglo-Saxons. L'intrépide pèlerin n'est pas encore satisfait. Le nom donné à son monastère, la forme de son église, ne sont pas à ses yeux une prédication suffisante : il part pour Rome, et en rapporte des reliques et surtout des livres. A son avis, les dissensions de l'Église anglo-saxonne provenaient de l'ignorance. Relégués dans leurs lointains monastères de la Cambrie et de la Cornouaille, les Bretons vivaient en dehors du mouvement intellectuel du monde catholique. Ancrés dans leurs idées, emprisonnés dans leurs traditions, ils avaient besoin d'entendre une autre voix que la voix de leurs abbés, de lire d'autres livres que les livres de leurs Pères. Cette voix, ces livres, ils pouvaient désormais les trouver au monastère de Wear-Mouth. Benoît poussa l'amour de l'unité romaine jusqu'à demander à la basilique Vaticane sa méthode de chant. Auditeur ravi des douces et suaves mélodies que saint Grégoire y avait introduites, il en ramena le grand chantre pour former ses moines.

Le monastère de Saint-Pierre fut, pour l'Église anglo-saxonne, comme une source silencieuse cachée sous l'ombre et la verdure qui, goutte à goutte, sans bruit, s'infiltre dans la terre et fait germer la moisson. Sans disputes, sans froissements, les moines bretons apprirent de lui

à mieux connaître les usages romains, les adoptèrent pacifiquement, s'attachèrent plus étroitement au Saint-Siège : les pèlerinages de Benoît Biscop au tombeau de saint Pierre les avaient sauvés.

Wilfrid et Benoît Biscop sont les vrais Pères de l'Église d'Angleterre. Si d'autres ont travaillé autant et plus qu'eux à la conversion des Anglo-Saxons, eux seuls, les pèlerins de saint Pierre, lui ont infusé cet amour passionné de l'Église romaine, qui fut pendant plusieurs siècles le caractère distinctif de l'Angleterre. Nul peuple n'a aimé saint Pierre comme le peuple anglais; nul n'a député à son tombeau des pèlerins plus nombreux, plus fervents, plus amoureux... Le peuple anglais, pendant tout le moyen âge, a été un peuple de *Romieux*.

L'Église anglo-saxonne reçut de ses Pères une telle plénitude d'esprit romain, qu'il déborda sur les autres nations. D'elle sortit un des pèlerins les plus fervents, un des athlètes les plus intrépides de saint Pierre, le bienheureux archevêque de Mayence, saint Boniface, l'apôtre de la Germanie. Avec lui, le pèlerinage au tombeau de saint Pierre va répandre sa bienfaisante influence sur les peuples barbares qui connaissent à peine le Christ, et les soumettre à son Vicaire.

Boniface est de pure race anglo-saxonne[1]. Son père veut l'initier aux choses de ce monde, aux affaires de commerce : il se cabre devant ces exigences humaines et s'enfuit dans un monastère. Non pas qu'il veuille s'y enfermer, s'y creuser un tombeau, loin de là. Pour lui, le monastère est une école où son âme doit se former à toutes les luttes par la science et la vertu. Et quand il se sent assez fort pour le combat, il demande la bénédiction de son abbé et s'en va, à la garde de Dieu, pour un voyage d'exploration évangélique sur les côtes de Germanie. Le vieux sang saxon le pousse dehors, le lance à l'aventure, pour convertir les âmes au Christ, comme il poussait les pirates ses pères pour saccager et détruire. L'instinct de race est le même, le but seul a changé.

Boniface ne réussit point. Dieu lui réservait une mission plus haute, à laquelle il n'était pas préparé. C'est au tombeau de saint Pierre que la Providence l'attend pour lui mettre au cœur l'amour passionné de l'unité romaine, et lui confier officiellement la charge de le communiquer aux peuples qu'il doit évangéliser. Boniface se rend à Rome, et bientôt après, envoyé par Grégoire II, il commence son apostolat chez les Frisons et les Thuringiens. Ces peuples avaient déjà reçu la bonne nouvelle de l'Évangile; mais les prêtres qui la leur avaient annoncée, venus d'Irlande et de la Gaule, oublieux de la discipline hiérarchique, avaient négligé d'éta-

[1] *Vita sancti Bonifacii.* (Migne, *Patrol.*, t. LXXXIX, p. 603.)

blir entre Rome et leurs chrétientés des relations régulières; d'où, la faiblesse de leur prédication et les tendances schismatiques de leurs convertis. Autre est l'apostolat de Boniface. Il n'a qu'une idée : attacher étroitement ses chrétiens au Siège apostolique. Cette idée féconde, puisée au tombeau de saint Pierre, dirige tous ses actes comme elle préoccupe toutes ses pensées. Ses rapports avec le pape sont très fréquents et très cordiaux; à peine arrivé dans sa mission, il rend compte à Grégoire de ses travaux, de ses projets. A ses yeux, ce n'est pas suffisant. Prêcher aux peuples l'unité romaine, c'est bien; leur enseigner que pour être chrétien il faut être en communion avec le pape, parce qu'il est le Vicaire du



Départ de saint Boniface pour Rome

Christ, le successeur de Pierre, c'est bien; mais il y a mieux, c'est montrer à ces peuples le tombeau de saint Pierre, le leur faire toucher du doigt et leur dire : « C'est ici ! » Et, le premier de tous les apôtres missionnaires, le seul peut-être, Boniface rassemble ses néophytes et les emmène à Rome. Ce pèlerinage de toute une chrétienté allant s'agenouiller au tombeau de saint Pierre pour s'affermir dans la vraie foi est un des épisodes les plus émouvants de l'histoire ecclésiastique.

Au jour dit, Boniface, entouré de ses chrétiens, reçoit audience de Grégoire II, à la Confession même de saint Pierre. Le pape lui fait le plus aimable accueil; mais, après les premiers épanchements, il lui demande de réciter à haute voix, devant tout le peuple, sa profession de foi. Boniface s'excuse, non pas qu'il hésite dans sa foi; mais, Saxon de naissance, il a peine à s'exprimer en latin; il supplie humblement le pontife de lui permettre de la rédiger par écrit.

« Faites, lui dit Grégoire, mais faites vite. »

Quoi de plus capable de faire impression sur les néophytes de Germa-

nie, que la vue de cet évêque accablé de travaux soumettant sa foi, comme le plus petit enfant, au jugement de l'Évêque des évêques, devant les restes du Prince des évêques. Quel lumineux enseignement! Boniface pourra disparaître, mais son doigt a marqué à tous ses enfants le lieu principal, la règle infaillible de la foi : le tombeau de saint Pierre.

Du reste, même sous le ciel brumeux de la Germanie, le souvenir de Pierre ne le quitte pas. Il écrit à sa vénérable amie, l'abbesse Eadburga : « Continuez et augmentez vos bienfaits à mon égard; faites transcrire pour moi en lettres d'or les Épîtres de monseigneur le saint apôtre Pierre, par honneur et respect des saintes Écritures... C'est lui qui m'a envoyé ici, je veux l'avoir sans cesse sous les yeux[1]. »



Saint Boniface est consacré évêque

Ce que le pèlerinage au tombeau de saint Pierre fait avec Patrice en Irlande, avec Wilfrid et Benoît Biscop en Angleterre, avec Boniface en Germanie, il l'opère également chez les Slaves. Couché dans sa tombe, Pierre n'oublie aucune nation et les appelle toutes au bercail unique de l'unique Pasteur. Cyrille et Méthode viennent se prosterner devant ses restes, et leur demander la grâce d'une foi catholique inaltérable; de sorte que le rayonnement de son tombeau s'étend d'Occident en Orient, pour éclairer les esprits et les attacher d'une manière indissoluble au Siège apostolique.

Les souverains pontifes étaient tellement convaincus des bienfaits que le pèlerinage au tombeau de saint Pierre répandait sur l'Église, que dès les premiers temps ils en firent une loi aux évêques. A leurs yeux, un évêque ne pouvait s'abstenir de se prosterner souvent devant les restes du prince des Apôtres, s'il voulait garder intact le dépôt de la foi. C'était

[1] *Epist. S. Bonif.* (Migne, *Patrol.*, t. LXXXIX, p. 712).

un signe d'union avec son successeur, un brevet public d'orthodoxie. Les hérétiques le savaient bien, et tâchaient de couvrir leurs doctrines de l'ombre de ce tombeau. Saint Cyprien apprend que certains novatiens sont allés à Rome pour vénérer les sépulcres apostoliques et faire, par cette démarche, preuve éclatante d'union avec l'évêque de Rome; il s'en indigne et s'écrie dans une lettre : « Ils osent aller en pèlerinage à la chaire de Pierre, à cette Église principale d'où a son origine l'unité sacerdotale[1] ! » Optat de Milève dévoile aussi l'hypocrisie de Macrobe, évêque donatiste, qui se glorifiait d'être allé à Rome et d'avoir fait des partisans dans cette Église : « Jamais, écrit-il, il n'a osé regarder la chaire de Pierre ni s'approcher de son tombeau. Il a agi avec les Apôtres comme un schismatique[2]. » Signe visible de l'union avec le Saint-Siège, le pèlerinage au tombeau de saint Pierre en était la meilleure sauvegarde. Loin du centre de l'unité catholique, au milieu de peuples enclins à la superstition, à la tête d'un clergé souvent ignorant, quelquefois corrompu; en butte aux persécutions ou aux tendresses du pouvoir civil toujours porté à discuter les choses religieuses, à régler les questions de discipline, à empiéter sur les droits de l'Église; sans correspondance facile avec Rome, l'évêque pouvait se laisser entraîner par les passions humaines et faiblir dans la foi. Le danger était grand, inévitable. Par son universalité même, l'Église, en étendant ses liens, s'exposait à les relâcher. Aussi les papes, tenant en main ces liens sacrés, ramènent au tombeau de saint Pierre, comme à la source de la foi, leurs frères dans l'épiscopat. C'est la suprême garantie. Déjà, au IVe siècle, saint Paulin de Nole appelle la visite *ad limina* « une coutume annuelle[3] », donc bien antérieure à son époque. Les évêques d'Italie devaient la faire tous les ans, à la fête des Apôtres. Il y avait, de la part de tous les évêques, au jour de leur consécration, promesse solennelle de faire cette visite régulièrement. Saint Zacharie la rappelle : *Qui vero de longinquo, juxta chirographum suum impleant*[4]. La loi était universelle, atteignait tous les évêques du monde; mais elle variait dans l'application, selon l'éloignement de chacun. La confiance des papes dans le zèle des évêques à remplir cette obligation n'est pas sans borne, puisqu'ils exigent un engagement par écrit, dûment signé. Précaution nullement exagérée; elle n'empêcha même pas les évêques d'abandonner peu à peu le chemin du tombeau de saint Pierre. Nous avouons que ce voyage n'était pas toujours facile. Les papes n'en ont cure,

[1] S. Cyprian. *Epist.* XI.
[2] *De schismate Donatist.* lib. II, p. 31. Edit. Dupin; Anvers, 1702.
[3] *Epist.* XLIII, n. 1.
[4] Concil. Rom. ann. 743, can. 4.

et Grégoire VII, en pleine lutte contre les usurpations des empereurs, n'oublie pas ce devoir rigoureux de l'épiscopat. A son avis, si tant d'évêques se laissent avilir par le pouvoir séculier, trahissent l'Église, déshonorent le clergé, c'est qu'ils ne viennent plus s'agenouiller devant les restes apostoliques; ils aiment mieux s'agenouiller devant César. Aussi écrit-il à l'archevêque de Rouen, pour lui reprocher l'oubli de ce devoir sacré[1].

Car, à cette époque, la visite *ad limina* n'était pas une simple visite de convenance au souverain pontife ou un pieux pèlerinage : tout évêque entrant dans Rome devait faire sa profession de foi devant le pape. Nul n'en était exempt, fût-il un confesseur de la foi en exil, comme Athanase, ou un apôtre, comme Boniface. On ne demandait pas seulement à l'évêque des détails et des témoignages sur la foi de ses diocésains, c'est la sienne propre que l'on discutait, et qu'on redressait au besoin.

Le séjour des papes à Avignon fut le coup de grâce de la visite *ad limina*. Puisque le pape lui-même vivait loin du tombeau de saint Pierre, aucun évêque ne se crut obligé d'être plus romain que le pape. C'était juste; mais, quand sainte Catherine de Sienne ramena Grégoire XI à Rome, elle n'y ramena pas les évêques. Le schisme, qui suivit de près ce retour providentiel, les en éloigna plus que jamais. C'est le siècle d'abandon du tombeau de saint Pierre. La Basilique qui le couvre est en ruines, comme le peuple chrétien. L'une est l'image de l'autre. Même après l'élection de Martin V, l'herbe continue de pousser sur les chemins de la Basilique : les pèlerins diminuent comme la foi, et les évêques les premiers, oublieux du tombeau du Pêcheur, se continent dans leurs diocèses. Sans qu'ils s'en doutent, sans qu'ils le veuillent, cet éloignement de Rome prépare le terrain à la grande rupture. Quand Luther se présente à l'Allemagne, l'Allemagne ecclésiastique, plus impériale que romaine, trahit l'Église, brise avec Pierre. Le fruit, depuis longtemps corrompu, desséché, tombe de l'arbre au premier souffle. C'est une défection universelle, lamentable, parce que, si les esprits avaient gardé jusque-là une certaine soumission de routine au dogme catholique, il y avait beaux jours que les cœurs s'étaient détachés du Saint-Siège en se détachant du tombeau de saint Pierre.

Le concile de Trente lui-même, malgré ses ardents désirs de réforme, ne réussit pas à ramener les évêques au tombeau de saint Pierre. Le succès du protestantisme en montrait cependant l'urgence. Plus les peuples livrés à leurs passions s'éloignaient de Pierre, plus les pasteurs auraient dû se serrer contre sa tombe. Il fallut la poigne de Sixte-Quint pour

[1] S. Greg. VII, *Epist.*, lib. IX, 1.

secouer la torpeur épiscopale. Ce grand homme, comprenant le péril et voyant le remède, lance, en 1585, la bulle *Romanus pontifex*[1], dans laquelle il reproche amèrement aux évêques de ne plus visiter la « Pierre angulaire de la foi » : *ad fidei petram et totius sacerdotalis unitatis fontem.* Et il ajoute : « Il est hors de doute que les pernicieuses hérésies qui contristent l'Église et déchirent la robe du Christ ont leur origine dans l'abandon de cette visite salutaire. » Il en est pour la foi comme pour l'amitié : le silence la tue. *Inappellatio multas solvit amicitias,* disait le Philosophe. Relégués dans leurs diocèses, dominés par le pouvoir séculier qui se faisait de jour en jour plus absolu et profitait des pertes de l'Église pour l'asservir, les évêques, sans trahir leur foi, sans se révolter ouvertement contre le Saint-Siège, n'ont plus au cœur le même amour de Pierre, la même passion de l'unité. Ce n'est pas la rupture, c'est cette tiédeur qui ne sent plus, qui n'agit plus, qui ne résiste plus, si écœurante qu'elle donne la nausée à Dieu lui-même[2]. Entre le pape et les évêques, il n'y a plus les mêmes rapports de confiance, et la soumission elle-même aux décisions pontificales devient plus laborieuse. On sent que la conscience est absorbée par une préoccupation de tous les instants qui n'est autre que le désir de plaire au Roi-Soleil ou à quelque prince séculier. C'est, en France, l'origine du gallicanisme : le regard, comme les pieds, se détourne du tombeau de saint Pierre pour s'attacher sur le trône du roi. Combien d'évêques faisant partie de la célèbre assemblée de 1682 avaient fait leur visite *ad limina?* Nous sommes convaincu que si, avant de se réunir, les Pères étaient allés se prosterner devant le tombeau de saint Pierre, ils eussent donné à l'Église un plus consolant spectacle.

A un degré inférieur, mais non indifférent, les plus humbles pèlerins au tombeau du Pêcheur servaient efficacement la cause de l'Église. Avec les évêques, de simples prêtres, des abbés et des moines, des abbesses et des fidèles de toute condition, se pressaient devant ses restes; mais, en se relevant, la plupart avaient à cœur d'être présentés au pape son successeur. Il se créait ainsi des relations intimes entre le pape et les fidèles du monde entier. Au besoin, quand une hérésie menaçait la foi dans une contrée lointaine; quand un différend s'élevait entre le Saint-Siège et un gouvernement, entre un évêque et un monastère; quand la justice était lésée par des violences publiques, la morale compromise par des scandales tombés de haut, le pape savait à qui s'adresser pour porter sa parole aux têtes couronnées comme aux plus humbles moines. Sur tel siège épiscopal, dans tel monastère, dans tel bénéfice, il y avait un homme, un

[1] *Bull. Rom.* IV, p. 4.
[2] Apocal. III, 16.



Pont et château Saint-Ange

pèlerin de saint Pierre assez dévoué pour être son légat, dût-il en souffrir et en mourir. En sorte que saint Pierre, dans sa tombe, servait à son Vicaire les instruments les plus sûrs de son gouvernement. Il les lui amenait, les lui présentait au choix. Il n'y avait pas une nation chrétienne où le souverain pontife ne connût, par le pèlerinage au tombeau du Pêcheur, des âmes capables de tous les sacrifices pour l'honneur de Dieu et la défense de l'Église.

Il lui servait également ce que les grands de ce monde entendent rarement : la vérité. Combien difficile à un pape de connaître la vérité? C'est à lui cependant que tout opprimé a recours, à lui de rendre toute justice. Les intrigues de palais, les connivences criminelles, les trahisons intéressées, tout conspire à obstruer le chemin, à fermer les portes par où la vérité pourrait pénétrer, et la plupart du temps, aidée de Dieu, c'est par la fenêtre qu'elle passe. Les pèlerins de saint Pierre lui firent plus d'une fois la courte échelle. Que de violences accusées! que de souillures mises à nu! que de torts redressés! que d'oppressions dévoilées, de larmes vengées dans les entretiens des pèlerins avec le pape! L'un d'eux rendit à Sergius I un service assez original. Ce pape se trouvait dans une situation très délicate. On lui attribuait une paternité qui ne s'alliait guère avec la dignité pontificale. Le peuple, qui ne demande pas mieux que de voir ceux qui lui sont supérieurs tomber au niveau de ses faiblesses, l'accusait hautement. Saint Pierre vint à son secours. Arrive à Rome un pèlerin anglo-saxon, saint Adhelme. Sergius le met au courant, et le prie de baptiser lui-même ce malencontreux enfant. Le pèlerin y consent. On porte le poupon à Saint-Pierre, — il n'avait que neuf jours, — et là, devant le peuple accouru pour rire aux dépens du pape, saint Adhelme, avant de le baptiser, somme l'enfant de dire à haute voix si Sergius est son père. Le poupon s'anime, parle, et déclare formellement que Sergius n'est pas son père[1]. Heureusement, ce genre de service rendu par les pèlerins était rare.

Il y en avait un autre qui se renouvelait tous les jours, et contribuait largement à répandre sur l'Église l'influence du tombeau de saint Pierre; c'était l'argent. Pour étendre le règne de la foi, assurer sa conservation; pour distribuer à pleines mains les suprêmes bienfaits de la justice et de la charité, les papes ont besoin d'immenses ressources. Elles ne leur firent jamais défaut. Outre les possessions royales qui leur furent octroyées par les empereurs et les princes chrétiens, ils trouvèrent dans l'affluence des pèlerins au tombeau de saint Pierre une source intarissable de

[1] Migne, *Patrol. lat.*, t. LXXXIX, p. 68.

richesses. On ne venait pas les mains vides. Si le riche donnait beaucoup, le pauvre, aussi amoureux que lui du tombeau du Pêcheur, laissait son obole. Près de la Confession, deux cassettes étaient disposées pour recevoir les offrandes, sous la surveillance de plusieurs gardiens. On aurait pu quelquefois se passer de leur service, car ils abusaient de la simplicité des pèlerins pour leur extorquer des aumônes. Un jour, ne s'imaginèrent-ils pas de se travestir en habit de cardinal, mitre en tête, et de garder pour eux, même par violence, les offrandes des fidèles! Les cassettes furent plus d'une fois forcées, l'argent pillé. On se disputait autour d'elles avec acharnement. Chacun voulait sa part : le révérendissime Chapitre, la révérende Fabrique et, bien entendu, le Pape. Les bulles se succèdent pour déterminer les portions à l'amiable[1]. Hâtons-nous de dire que les papes étaient les plus débonnaires et les plus désintéressés, et abandonnaient souvent, pour avoir la paix, leurs droits et leurs privilèges.

Ces disputes n'étaient pas sans scandaliser les pèlerins. Au XIII[e] siècle, devant la rapacité trop connue de certains gardiens de la Basilique, leur bourse se ferme, à ce point qu'un jour, priant devant le tombeau de saint Pierre et voyant que personne ne déposait d'offrandes, François d'Assise ne put retenir son indignation : « Comment les hommes, s'écria-t-il, ne donnent-ils pas à Pierre leurs biens et leur personne! » Et aussitôt le pauvre du Christ met dans la cassette l'unique pièce de monnaie qu'il possédait.

La pénurie devint tellement grande, qu'Alexandre IV s'en émut. Il lance une bulle[2] dans laquelle, s'adressant aux pèlerins, il les exhorte à donner leur obole au prince des Apôtres; mais, comme il n'a qu'une confiance très limitée en ceux qui sont chargés de recevoir les offrandes et de les employer, le pontife déclare nettement ses intentions. On sent que la dignité pontificale a été atteinte par les indélicatesses publiques de ses subordonnés, que le pape est accusé de connivence ou de faiblesse; aussi Alexandre IV insiste, pour dégager sa responsabilité personnelle, mettre à couvert son autorité et sauvegarder l'honneur de l'Église. Il va même jusqu'à accorder des indulgences à ceux qui, rentrés dans leur patrie, feront connaître ses volontés. C'est le cri d'un honnête homme qui voit autour de lui des abus auxquels il lui est difficile de remédier, qu'il flétrit et condamne, et par avance désavoue, s'il doit les subir.

Les pèlerins ne se bornaient pas aux offrandes qu'ils apportaient avec eux. Rentrés dans leurs foyers, le souvenir du Pêcheur les suivait, son amour les pressait et faisait d'eux ses humbles frères quêteurs. Et c'est

[1] Cf. Nicolai, *de Vatic. Basil.*

[2] *Id., ibid.*, p. 5.

ainsi que sans bulle pontificale, sans demande exprimée, sans pression officielle, le seul amour de Pierre fonda dans toute la chrétienté l'œuvre si catholique et si filiale du *denier de Saint-Pierre*. Elle s'impose aujourd'hui plus que jamais à tous les cœurs chrétiens. Alors que, dépossédé de ses États, le successeur de saint Pierre n'a plus, pour subvenir aux nécessités de l'Église que la générosité de ses enfants, ils doivent lui ouvrir leur bourse, pour que ses mains vénérables y puisent librement. Donner à Pierre, c'est prêter au Christ.

BIBLIOGRAPHIE

Piazza, *Efemeride Vaticana*; Roma, 1687.

Bollandistes, *Acta Sanct.*, Januar. I, Mart. II, April. II, Junii I.

La Villemarqué, *Légende celtique*.

Montalembert, *les Moines d'Occident*; Paris, 1860.

Varin, *Mémoire sur les causes des dissidences entre l'Église bretonne et l'Église romaine*; Acad. des Inscript., 1re série, 1858.

R. P. Schwalm, O. P., *Saint Boniface et les missionnaires de la Germanie au VIIIe siècle*; revue sociale, 1890, 91, 92.

Migne, *Vita S. Bonifacii* (*Patrol. lat.*, t. LXXXIX).

Thomassino, *Vetus et nova Eccl. disciplina*; Paris, 1688.

V. Beda, *Historia Eccl. gentis Anglorum*. Ed. Stevenson, Londini, 1838.

V

L'ORIGINE DU POUVOIR TEMPOREL DES PAPES

Notre but, dans ce chapitre, n'est pas de traiter d'une manière complète la question des origines du pouvoir temporel des papes, ni d'en démontrer la nécessité providentielle pour le bon gouvernement de l'Église et l'honneur de son chef; nous voulons uniquement ouvrir un aperçu, tracer un sillon, développer une pensée, qui jette sur ce pouvoir et ses origines une lumière abondante.

Les historiens hostiles à l'Église, ou simplement, malgré les marques d'une courtoise déférence, oublieux de son caractère divin, cherchent ces origines dans les circonstances de temps et de milieu où se trouva la papauté après la paix de Constantin. Pour Edgar Quinet, par exemple, c'est une question d'influence locale : « Nul ne peut habiter Rome, écrit l'éminent professeur, qu'il ne se sente grandir d'une coudée; fussiez-vous dans la condition la plus humble, vous êtes là, à chaque pas que vous faites, le centre vivant d'un monde, le chef d'un passé sans limite. Que sera-ce d'une institution jetée dans ce moule? Elle prendra d'elle-même la forme de cette immensité. » Pour d'autres, c'est l'effacement de la puissance impériale qui, retirée sur le Bosphore, loin de ces miasmes de grandeur qui s'élèvent des ruines de Rome et donnent le génie du commandement, se laisse aller à la mollesse d'une cour fastueuse, malgré les cris de victoire des Barbares, aussi inconsciente du péril qu'impuissante à le conjurer.

Certes, sans prendre au sérieux l'influence dominatrice de l'air de

Rome, nous devons avouer que la politique impériale, par sa faiblesse, ses hésitations, son incapacité, servit admirablement les vues de la Providence en jetant les peuples affolés sous la chape des pontifes romains. Mais, à nos yeux, cet appel suprême des peuples à la papauté n'est qu'une conséquence, et nous devons chercher dans le cœur de ces opprimés la raison de leur confiance dans l'évêque de Rome. Il n'était pas le seul. D'autres villes célèbres, d'autres métropoles du christianisme, avaient à leur tête des hommes puissants par le génie, grands par la sainteté, capables de leur porter secours et de les sauver. Cependant, quand les Barbares se présentent, ce n'est pas à eux que le peuple s'adresse, il va plus haut et porte ses regards et ses supplications à un seul siège, le siège de Rome. C'est à ce siège que montent les cris de détresse des vaincus, égorgés ou traînés en esclavage. Admettant donc toutes les causes secondaires de ce mouvement des nations vers le pape, et l'effacement de la puissance impériale et la haute suprématie spirituelle des pontifes, et l'impopularité des légats de la cour de Byzance, et la nécessité de se défendre contre l'invasion, nous croyons que la confiance des peuples repose avant tout, non sur le Chef visible, actuel, de l'Église, mais bien plutôt sur celui qu'il représente, sur le tombeau de saint Pierre, dont il personnifie et perpétue l'autorité. Le pouvoir temporel est un édifice assez grandiose pour admettre dans ses fondations tous les éléments humains capables de le soutenir; mais la pierre de l'angle, celle qui porte le poids de ce monument destiné à braver les siècles, c'est le culte du tombeau de saint Pierre, la dévotion populaire qui attire à ses pieds tout l'univers chrétien. Cette dévotion, à notre avis, est la première et principale origine du pouvoir temporel.

A peine est-il couché dans sa tombe, que Pierre prend possession du sol romain. Cette tombe elle-même est la première propriété de l'Église, propriété légale, que le pape Anaclet se hâte de consacrer par l'érection publique d'un oratoire. Le corps ensanglanté de l'Apôtre, mis en terre, est comme la semence d'un arbre vigoureux dont les racines pénètrent au fond du sol, étendent partout leurs ramifications invisibles pendant que la tige se développe au grand air, dilate ses branches jusqu'aux extrémités du monde, abritant à leur ombre tous les oiseaux du ciel. Avant d'être souverain, Pierre, dans son tombeau, est propriétaire.

L'Église de Rome étant considérée par les chrétiens comme la mère et la maîtresse de toutes les Églises, et son évêque comme le Pasteur universel chargé de veiller sur le troupeau du Christ, agneaux et brebis, les fidèles ont senti, dès l'origine, le devoir filial qui leur incombait de l'aider dans les besoins généraux de son gouvernement. C'était une cou-

tume traditionnelle et apostolique. A peine la communauté chrétienne est-elle constituée, que les biens sont mis en commun pour que les Apôtres y puisent librement, et les distribuent selon la justice. Quand l'Évangile s'est répandu au delà de la synagogue, les Églises ont à cœur de se secourir mutuellement, et nous voyons Paul et Barnabé faisant des collectes parmi les frères, et en portant le résultat aux nécessiteux de Jérusalem. Il y a dans le christianisme naissant une sève de charité qui circule dans tous les membres, et fait de toutes les communautés éparses un seul corps et une seule âme. Trois siècles de persécution ne peuvent la tarir, et quand, sous Constantin, le peuple chrétien respire librement, prend possession de lui-même, son premier acte est un acte filial de donation au Chef suprême de l'Église.

On a contesté la donation territoriale de Constantin à saint Silvestre. Exagérée par les rêves pieux de quelques historiens, nous sommes cependant convaincu de sa réalité; car sans cette impériale donation il est difficile, sinon impossible, de trouver l'origine des immenses revenus de l'Église romaine dès le pontificat de saint Grégoire le Grand.

Dans les lettres de ce pontife on relève les noms de vingt-trois propriétés données à saint Pierre [1], et certainement il n'y est fait mention que des principales, en ce qui concerne l'Italie et la Sicile. Cette dernière province en comptait trois d'un revenu considérable, à ce point qu'après avoir fait les plus larges aumônes, le chargé d'affaires, notaire ou *defensor*, en emploie une grande partie à acheter des blés pour l'alimentation de Rome. La France elle-même, dès cette époque, a donné à saint Pierre une propriété qui est comme un acompte des biens à venir, et que Grégoire appelle *Patrimoniolum* [2]. Cette petite terre s'arrondit rapidement, se multiplia dans les provinces, et arriva enfin au territoire du comtat Venaissin.

Le saint pape Grégoire II augmenta de son propre fonds le patrimoine de saint Pierre, et en laissa un monument perpétuel dans la table de marbre qu'il fit apposer près de la porte de la basilique Vaticane. Elle s'y trouve encore, et on y lit : « Aux seigneurs saints et bienheureux Pierre et Paul, princes des Apôtres, Grégoire, leur indigne serviteur. Toutes les fois que nous consacrons à votre culte le moindre objet, nous ne faisons que vous rendre ce qui vous appartient... Donc, bienheureux apôtres Pierre et Paul, moi, votre serviteur, rappelant à ma pensée tout ce dont je vous suis redevable, moi, que par la grâce et la protection divine, dès le sein de ma mère, vous avez nourri du lait de votre Église,

[1] Zaccharia, *de Patrimonio S. R. Eccl.*
[2] S. Greg. *Epist.* lib. XI, XIV. — Migne, t. LXXVII, p. 1129.

moi que, sans égard pour mon indignité, vous avez élevé successivement par tous les degrés jusqu'au faîte souverain du pontificat, j'ai voulu, dans l'humilité de mon dévouement, vous offrir ce modeste don...[1]. » Suit alors une longue énumération de toutes les propriétés, — champs d'oliviers surtout, — que le pontife donne aux saints Apôtres. Car il est à observer que toutes les chartes de donation, qui se succèdent à travers les siècles, sont au nom de saint Pierre. C'est à saint Pierre que les offrandes sont faites, à lui qu'elles appartiennent : le pape n'est que son intendant. Cette formule ne varie pas.

Quand, plus tard, Nicolas II donne l'investiture des Deux-Siciles à Robert Guiscard, il exige de lui le serment de payer à l'Église romaine les revenus qui lui appartiennent sur ce territoire. Voici la teneur de ce serment : « Moi, Robert, par la grâce de Dieu et de saint Pierre, duc des Pouilles et de Calabre, et, avec l'aide de l'un et de l'autre, futur duc de Sicile, en confirmation du don qui m'est fait de toute la terre que j'ai sous mon autorité et en témoignage de fidélité, je promets de payer un revenu annuel de douze deniers de monnaie papale, pour le travail d'une paire de bœufs, *au bienheureux Pierre,* et à vous, mon seigneur pape Nicolas II, et à tous vos successeurs ou à vos nonces comme aux leurs. Cette redevance sera payée chaque année le jour de la Résurrection du Seigneur[2]. » Robert renouvela ce serment entre les mains de Grégoire VII, s'obligeant à payer fidèlement le revenu de la terre de saint Pierre, *de terra sancti Petri*. Au-dessus des trois portes qui donnaient entrée dans le Paradis de la basilique Constantinienne, on avait gravé en lettres d'or, sur des tables de marbre, les noms des villes, provinces, royaumes, offerts à saint Pierre par la dévotion des peuples, ou reçus de lui moyennant un tribut annuel. On y lisait les noms de la Sicile, de toutes les provinces d'Italie, de la Croatie, de la Dalmatie, de la Hongrie, de l'Aragon, du Portugal, de la France, etc... A titres divers, toutes les nations catholiques étaient représentées.

De fait, ces propriétés de saint Pierre, éparses dans l'univers chrétien, n'étaient pas seulement pour l'Église des sources de revenus où elle puisait à pleines mains pour secourir les pauvres, fonder des hospices et des monastères, entretenir et orner les basiliques, nourrir ses prêtres, racheter les captifs, sauver les provinces et défendre ses droits; elles formaient entre le pape et les pays où elles se trouvaient un lien spirituel, un signe visible de communion. Comme nous le voyons par les lettres de saint Grégoire le Grand, les administrateurs de ces lointains patrimoines

[1] Darras, *Hist. de l'Eglise,* XV.
[2] Baronius, an. 1059.

n'étaient pas uniquement chargés de percevoir des revenus, mais avaient également le devoir de veiller à la discipline régulière du clergé. Ils étaient comme les représentants ordinaires du Saint-Siège, dont ils devaient promouvoir et soutenir l'honneur et les droits tant spirituels que temporels. En sorte que ces propriétés offertes par la dévotion des peuples à l'apôtre Pierre devenaient pour eux une source de bénédictions spirituelles, par une union plus étroite et des rapports plus intimes et plus fréquents avec le Chef de l'Église.

Pendant que le culte du tombeau de saint Pierre enrichit la cassette des souverains pontifes, il fonde et développe leur pouvoir temporel en mettant sur leur tête la couronne royale. Du pape saint Sylvestre, l'heureux pontife qui vit le triomphe du christianisme sur les idoles et salua le premier empereur chrétien, jusqu'à Étienne II, recevant de Pépin la confirmation de ses possessions territoriales et de son autorité sur Rome, s'écoule une période de quatre cents ans, pleine d'ombre et de lumière, de gloire et de tristesse, pendant laquelle l'empire romain chancelle sur ses bases comme un édifice secoué par des tremblements de terre, se disloque, ruiné, pillé par les Barbares, et finalement s'écroule, aux sauvages applaudissements de ces hordes victorieuses. Au milieu de cette effroyable mêlée, la Providence fait son œuvre. Elle tue et vivifie; elle châtie et récompense; elle détruit et bâtit. Tout lui sert de matériaux pour le monument qu'elle construit : les empereurs qui tombent et les Barbares qui pillent, les Romains dégénérés et les sauvages de Germanie; car à tous elle fait courber la tête devant une puissance désarmée dont toute la force repose sur un tombeau.

Pendant cette longue et douloureuse période de transformation, le tombeau de saint Pierre est le pivot de la société. Tour à tour, Impériaux et Barbares viennent s'incliner devant lui ou lutter contre lui. Il n'a pas officiellement l'autorité, et cependant il commande; il n'a pas d'armée, et cependant il combat; c'est lui qu'on implore après une défaite, lui qu'on honore après une victoire. Devant lui, les préfets ou légats impériaux sentent leur majesté faiblir et le sceptre glisser de leurs mains. A Rome, les vrais souverains, ce sont les papes, représentant Pierre dans son tombeau, parlant en son nom, agissant en son nom, devenus par la vénération des peuples et leur confiance les maires du palais des empereurs fainéants ou vaincus qui trônent à Constantinople.

Dieu, du reste, qui travaille à la fondation du pouvoir temporel de son Vicaire, pour assurer la liberté de ses actes et l'honneur de son gouvernement spirituel, récompense et encourage la dévotion des peuples au tombeau de saint Pierre par des miracles éclatants qui révèlent à l'uni-

vers chrétien la puissance de l'évêque de Rome. A l'époque même où les pèlerins impériaux, Valentinien et Eudoxie, venaient de Constantinople s'agenouiller devant le tombeau de saint Pierre, d'autres pèlerins d'un nouveau genre, pèlerins de sang et de carnage, menaçaient la ville de Rome. C'étaient les Barbares. Rien n'a pu les arrêter, ni les prières des saints, ni les boucliers des légions. Torrent dévastateur, cinq cent mille hommes hideux et féroces, Huns et Alains, Neures et Bellonotes, Gélones et Bastarnes, Ruges et Turcilinges, Hérules, Gépides, Ostrogoths, sortis des forêts de la Germanie, se précipitent sur l'Italie. A leur tête marche Attila, qui se glorifie d'être le Fléau de Dieu. Partout où il passe, tout est brûlé, saccagé, égorgé sans pitié. « Je suis le marteau de l'univers, disait-il; l'herbe ne croît plus où mon cheval a passé. » Au printemps de 452, Attila lance ses Barbares sur la Vénétie, assiège Aquilée, qui, malgré une héroïque résistance, est prise et brûlée. L'épouvante s'empare de l'Italie : Concordia, Padoue, Milan, Pavie, Mantoue, sont saccagées. La route de Rome est ouverte. Valentinien s'y réfugie avec sa femme Eudoxie, sans troupe, sans défense; l'empire romain touche à sa ruine. « Le seul espoir de salut, dit Prosper d'Aquitaine, était de compter sur la miséricorde d'un roi sans miséricorde [1]. » Tous les regards se tournent vers Rome; car, si elle n'a plus ni légions ni remparts, elle a un tombeau qui peut sauver le monde.

Le siège de saint Pierre était alors occupé par un homme de génie, grand par l'éloquence et la sainteté, Léon I. Il n'hésita pas à offrir sa vie pour son troupeau. Laissant à Rome la famille impériale, il se rend à la rencontre d'Attila. Le roi des Huns se trouvait non loin de Mantoue, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Peschiera. Léon, revêtu de ses habits pontificaux, se présente au Barbare et le supplie d'épargner Rome. Chose étrange! Attila le reçoit avec respect, l'écoute, accepte les conditions d'un traité qu'il avait refusées jusqu'alors, et repasse les Alpes. Ses compagnons d'armes, furieux de sa faiblesse et indignés de n'avoir pu piller cette Italie qu'ils convoitaient depuis si longtemps, lui demandent la raison de sa terreur. « Tu as tremblé, lui disent-ils, tu as fui devant un vieillard! » A ces reproches, le Fléau de Dieu répond : « J'ai vu, pendant que le pape Léon me parlait, apparaître au-dessus de sa tête un personnage divin, menaçant de me punir si je n'obéissais à l'évêque de Rome. » Ce personnage divin était l'apôtre Pierre, qui montrait ainsi au monde romain et au monde barbare où étaient désormais la vraie puissance et la vraie autorité.

[1] *Chronic.* ad ann. 452.

Le retour de Léon fut un triomphe. Les peuples se précipitaient à sa rencontre pour acclamer leur libérateur. A Rome surtout, l'enthousiasme fut indescriptible et décerna au pontife le surnom de *Grand*. La papauté grandit, tandis que baisse la puissance impériale. Aux yeux des peuples de l'Italie, qu'était, en face de celui qui faisait reculer Attila, l'empereur tremblant derrière les murs de Rome et attendant sa déchéance? L'effet de cette victoire morale fut prodigieux, et accrut considérablement la



Saint Léon et Attila. (*Stanze* de Raphaël, au Vatican.)

confiance en l'intercession de saint Pierre et la vénération pour ses successeurs.

De Léon le Grand à Grégoire II, les fautes et les faiblesses des empereurs précipitent leur ruine. Période sanglante, pendant laquelle l'Italie, tour à tour ravagée par les Barbares et sauvée par les largesses des papes, se prend à mépriser une autorité qui la pressure en temps de paix, et l'abandonne ensuite au glaive de ses ennemis. Sous le pontificat de Grégoire II, un fait d'une extrême gravité brisa les derniers liens qui rattachaient Rome à l'Empire, et fonda définitivement le pouvoir des papes.

L'an 726, dixième de son gouvernement et douzième du pontificat de Grégoire II, Léon l'Isaurien déclara la guerre aux saintes images. Le théologien impérial décréta que vénérer les images des saints était faire acte d'idolâtrie, et ordonna de détruire toutes les statues sur le territoire

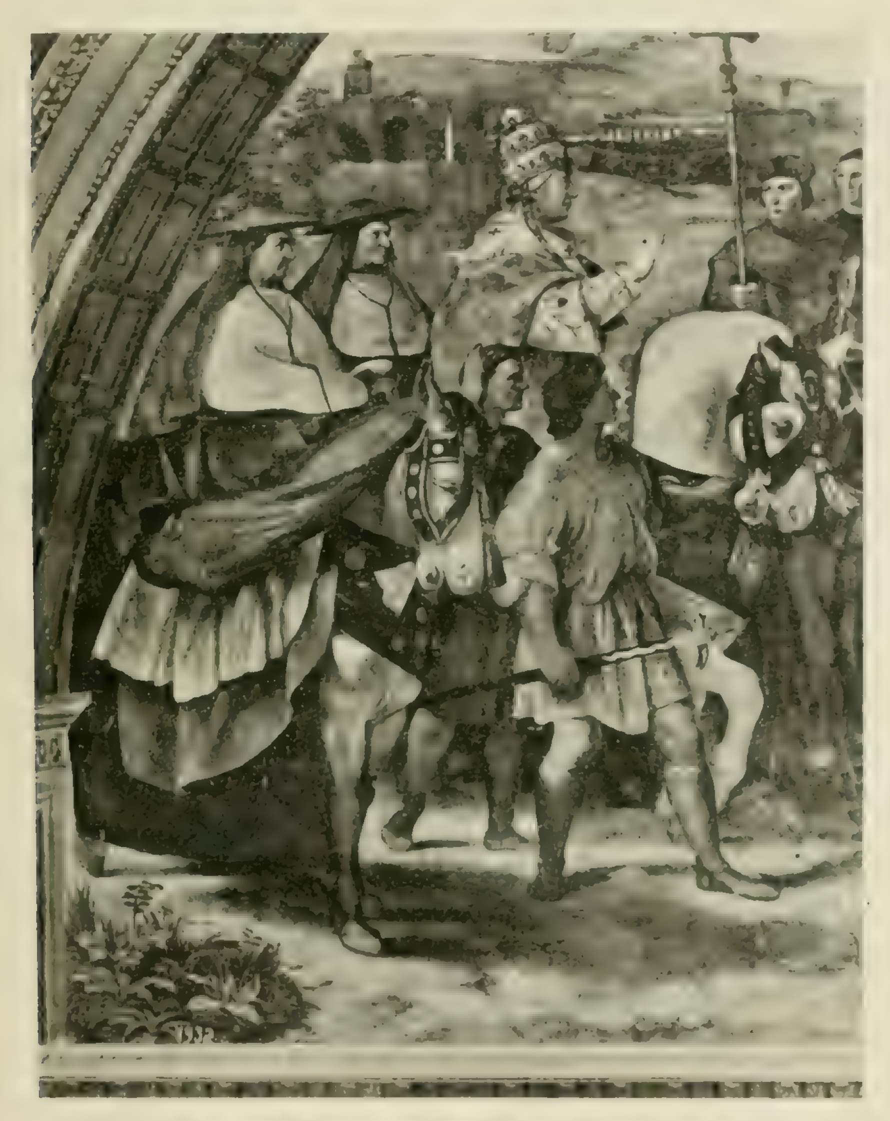
de l'empire. L'Orient ne fut plus qu'un vaste champ de dévastation; tout fut brisé, et ceux qui osèrent protester contre cette profanation durent subir les rigueurs de l'exil, les horreurs de la mutilation et la mort. A cette nouvelle, l'Italie catholique se souleva. On ne parlait pas moins que d'élire un empereur et de le conduire à Constantinople; obéir à un prince hérétique était impossible. Grégoire II s'émut de ces pensées de rébellion. Tout en condamnant l'hérésie impériale, et loin de profiter d'une circonstance si favorable pour proclamer la déchéance de l'Isaurien et établir sa propre autorité, il s'efforce de calmer les esprits, « espérant sa conversion [1] : » *Compescuit tale consilium Pontifex, sperans conversionem.* Le conseil pacifique que donne le pontife prouve la suprématie morale qu'il exerce. Il peut tout : renverser l'empereur ou le conserver; les peuples ont les yeux fixés sur lui. Grégoire écrit une première lettre à l'Isaurien pour lui reprocher son impiété et l'inviter à revenir à des sentiments plus chrétiens. La réponse impériale fut la proclamation à Rome même de l'édit interdisant le culte des images et ordonnant de les briser et de les brûler. C'en était trop. Grégoire réunit un concile, condamne solennellement l'hérésie des iconoclastes, et lance à travers l'Italie une lettre où il prévient les fidèles de se tenir en garde contre l'erreur. Il n'en fallait pas tant pour les porter à secouer un joug méprisé. Les provinces de la Vénétie et de Ravenne se soulèvent contre l'exarque, qui est massacré, et se mettent sous la protection du pape. Celui-ci n'avait qu'un mot à dire, et l'empire perdait à jamais toute autorité dans ces régions. Ce mot, Grégoire ne le dit pas, et, sur son conseil, un nouvel exarque est accepté. En réalité, toutefois, saint Pierre a pris possession de ces provinces qui se sont données à lui librement.

A Rome, l'autorité de l'Isaurien n'existe plus. Le vrai maître, c'est saint Pierre. L'empereur iconoclaste le comprend tellement, que c'est sur saint Pierre que sa colère tombe; c'est lui qu'il veut combattre et punir. Il écrit au pape qu'il envoie à Rome des émissaires chargés de briser la statue de l'Apôtre. Le pontife n'a point peur : « Viens! lui répond-il; mais souviens-toi que l'Occident tout entier a les yeux fixés sur notre bassesse. »

Sur ces entrefaites, Grégoire II meurt, laissant à son successeur Grégoire III la tâche de continuer la lutte. L'Isaurien arme une flotte pour passer en Italie et briser, comme il l'a juré, la statue de saint Pierre. Elle mit à la voile au printemps de 733, sous le commandement du général Manès, qui avait ordre de ramener Grégoire III pieds et

[1] *Lib. pontif.* I, p. 405. Édit. Duchesne.

mains liés à Constantinople. Déjà les navires étaient en vue de Ravenne, quand, assaillis par une effroyable tempête, ils furent dispersés et brisés contre les écueils. Ce qui échappa au naufrage voulut attaquer Ravenne; la défaite des débris de cette armée fut complète, le massacre sans pitié.



Léon le Grand à la rencontre d'Attila. (Raphaël.) — Phot. [illegible]

L'Isaurien, au comble de la fureur, se vengea de saint Pierre en confisquant tous les domaines qu'il possédait dans ses États. N'ayant pu l'atteindre à Rome, où il gouverne, et l'écraser, il le dépouille comme un voleur de grand chemin.

A peine délivré de ce danger, par la protection visible de l'Apôtre, Grégoire III voit un nouvel ennemi menacer l'autorité naissante de saint

Pierre. Luitprand, roi des Lombards, excité par la cour de Byzance et alléché par son ambition, convoite Rome et son duché. Il met le siège devant Rome, dévaste la campagne, saccage les catacombes et les basiliques élevées sur les tombeaux des martyrs. La basilique de Saint-Pierre elle-même, qui n'était pas renfermée dans les murs, est profanée et pillée. Le pontife se souvient alors qu'une nation voisine, la fille aînée de l'Église, a le plus grand amour pour le tombeau de saint Pierre. Il demande son secours. C'est le premier regard de la papauté vers la France; elle ne l'en détournera plus, sûre d'y trouver toujours, dans sa détresse, aide et consolation.

Un grand homme gouvernait alors la France, sous l'ombre royale d'un prince qui n'avait ni l'énergie de commander ni le courage de combattre. Charles Martel était en pleine gloire, et l'univers catholique célébrait sa victoire sur les Sarrasins, broyés par sa main de fer sous les murs de Poitiers. C'est à lui que Grégoire III s'adresse. Il lui envoie successivement et à bref délai deux ambassades chargées de lui remettre ses lettres et ses présents, et de lui offrir la dignité de *patrice* des Romains. « Les attaques des Lombards sont devenues intolérables, écrit le pontife; ils ont spolié tout ce qui appartenait à la basilique de Saint-Pierre; ils ont enlevé les riches offrandes qu'elle tenait de votre munificence et de celle de vos parents... Montrez à tout l'univers, en prenant notre défense, combien est sincère la foi qui vous anime, combien est ardent votre amour pour le bienheureux Pierre, prince des Apôtres [1]. »

Offrir le titre de patrice des Romains était faire acte d'autorité indépendante vis-à-vis de la puissance impériale. Le patrice, en effet, nommé directement par l'empereur, avait la mission d'administrer les provinces, sauf le payement d'un revenu annuel. Paul Diacre nous a conservé le cérémonial de l'institution du patrice. L'élu se mettait à genoux devant l'empereur, qui lui disait : « Comme il nous est difficile de porter à nous seul le poids de l'administration qui nous incombe, nous vous choisissons comme notre aide et nous vous accordons, comme un grand honneur, le droit de défendre l'Église et les pauvres, vous souvenant que vous rendrez compte de cette charge au souverain Juge. » Puis l'empereur le revêtait d'un manteau, lui mettait au doigt un anneau, et dans la main un diplôme où étaient écrits ces mots : « Sois patrice juste et miséricordieux. » Le patrice devenait ainsi le vicaire de l'empereur dans les provinces pour la défense de l'Église et des pauvres.

[1] S. Greg. *Epist.* III, VI. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIX.

Grégoire III agissait donc en souverain quand il nommait Charles Martel son vicaire pour la défense de l'Église romaine.

Outre les insignes officiels du patriciat, le pontife, dérobant sa personne derrière l'autorité réelle du prince des Apôtres, auquel Rome et son duché menacés appartiennent, envoie à Charles les clefs de la Confession de saint Pierre. Dans la pensée de Grégoire, ces clefs vénérables sont les vrais insignes de la dignité qu'il propose : « Ne méprisez pas ma prière, écrit-il, ne fermez pas vos oreilles à ma supplication, afin que le prince des Apôtres lui-même ne vous ferme pas en retour la porte du ciel. Je vous conjure par le Dieu vivant et vénérable, par ces très saintes clefs de la Confession du bienheureux Pierre, que nous vous transmettons en signe de votre autorité, — *quas vobis ad regnum direximus*, — de ne pas préférer l'amitié du roi des Lombards à l'amour du prince des Apôtres[1]. »

C'était un usage très ancien des souverains pontifes d'envoyer aux rois, aux grands personnages et aux évêques éloignés, de petites clefs semblables à celles de la Confession de saint Pierre, comme un souvenir d'amitié et une pieuse relique. On y mettait quelque parcelle des chaînes de saint Pierre, et elles se portaient religieusement au cou. Grégoire le Grand en fait don à Childebert, roi de Paris, pour lui recommander le nouvel administrateur du patrimoine de Saint-Pierre dans ses États. « En outre, écrit le saint pontife, nous envoyons à Votre Excellence les clefs de saint Pierre, dans lesquelles nous avons renfermé quelque chose de ses chaînes, afin que, les portant suspendues à votre cou, elles vous protègent de tout mal[2]. » Avec de graves auteurs, comme Alemannus, Ruinart et le cardinal Orsi[3], nous pensons que les clefs envoyées par Grégoire III à Charles Martel comme insignes du patriciat romain, ne sont point ces petites clefs, souvenirs et reliques donnés ordinairement par les papes, mais véritablement les clefs même de la Confession de saint Pierre dont la garde lui était ainsi solennellement confiée. Pierre, attaqué dans ses possessions, remettait à Charles les clefs de son tombeau pour qu'il prît la défense de ses droits. Aucun symbole ne pouvait être plus expressif. Ces ambassades, honorablement accueillies, n'eurent qu'un succès transitoire, à cause de la mort du pape et de Charles lui-même.

Luitprand, par crainte de l'intervention armée des Francs, avait levé

[1] S. Greg. *Epist.* III, vi. — Migne, *Patrol. lat.*, t. XCIX.
[2] S. Greg. *Epist.* lib. V, vi.
[3] Ruinart, not. *ad Append. Fredegar. inter opera S. Greg. Turon.* — Alemannus, *Dissert. de Parietin. Lat.* c. xiv. — C. Orsi, *Histoire de l'Église.*

le siège de Rome, non sans espoir de prendre sa revanche. En attendant le moment opportun, il détenait quatre villes du duché de Rome, soumises au pouvoir de saint Pierre. Le nouveau pape Zacharie, ne pouvant obtenir leur libération, se décida à aller trouver le roi lombard. L'entrevue eut lieu à Terni. Les prières du pontife touchèrent le cœur de ce Barbare, chrétien du reste, à ce point que, outre les villes réclamées comme un droit, il ajouta en pur don, par dévotion envers saint Pierre, les territoires de Narni, Osimo, Ancône, Nomana et la vallée dite la Grande, près de Sutri. Restitution et donation, dont l'acte fut déposé par Luitprand lui-même sur le tombeau de saint Pierre.

Mais ce que le Lombard donnait d'une main, il le reprenait de l'autre. A peine rentré dans ses provinces du nord de l'Italie, Luitprand se jette sur l'exarchat de Ravenne. Ce territoire pouvait lui paraître un bien vacant, à raison de l'effacement presque total de la puissance impériale et de la réserve des pontifes romains auxquels ces peuples s'étaient librement donnés. Ceux-ci ne partageaient point cette opinion et se regardaient comme appartenant à saint Pierre. Aussi, dès la nouvelle de l'invasion, l'archevêque de Ravenne et l'exarque lui-même implorent le secours du pape. A lui de défendre le domaine de saint Pierre. Zacharie n'hésite pas. « Comme le bon pasteur, il laisse les brebis qui sont en paix dans le bercail pour courir à la délivrance de celles qui vont périr[1]. » Son arrivée à Ravenne est un triomphe; le peuple en larmes se porte à sa rencontre et le salue comme un père : *Bene venit Pastor noster!* C'est à Pavie que le pontife s'abouche avec Luitprand, et, à force de supplications, obtient la délivrance de l'exarchat. Malgré la haute autorité qu'il exerce sur ces peuples, le Vicaire de Jésus-Christ fait acte de déférence vis-à-vis de Constantinople, et y envoie le traité pour qu'il soit ratifié par l'empereur. Encore longtemps, quoique le domaine réel leur appartienne, les papes seront fidèles à conserver à l'empire les marques de soumission et de respect. Dans tous les actes officiels, la chancellerie romaine continue à mettre la date du règne de l'empereur, à donner à ces princes, malgré leurs hérésies et leurs crimes, le titre de « très pieux ». Quelquefois le notaire pontifical hésite; il ne sait quelle date indiquer, celle du règne de Luitprand ou de celui de l'empereur, tant il y a de doute sur l'autorité impériale en Italie. Les actes du premier concile tenu à Rome par Zacharie débutent ainsi : « La deuxième année de l'empereur Artabaze, la trente-deuxième du règne de Luitprand, en la douzième indiction... »

[1] *Lib. pontif.* I, p. 425. Edit. Duchesne.

Sous le pontificat d'Étienne II, successeur de Zacharie, la papauté, forcée par la dévotion des peuples, affirme de plus en plus son autorité. Quand Astolphe, suivant la tradition de Luitprand, veut s'emparer de l'exarchat de Ravenne, c'est au nom de saint Pierre qu'Étienne parle et réclame les villes usurpées. Il envoie à l'envahisseur ambassade sur ambassade, présents sur présents, pour qu'il épargne et lui rende son troupeau[1].

Rien ne touche le Lombard : ni prières, ni présents, ni menaces. Apprenant qu'Étienne se dispose à venir à Pavie lui réclamer les possessions de saint Pierre, Astolphe lui envoie une ambassade pour lui persuader de rebrousser chemin, et lui signifier de ne pas avoir l'audace d'affronter sa présence. Étienne ne se laisse pas intimider, continue sa route, et arrive à Pavie. Il ne prétend pas que les peuples de l'exarchat appartiennent au pontife romain, non. C'est à saint Pierre qu'ils se sont donnés; c'est saint Pierre qu'ils ont choisi comme maître et défenseur : à ce titre, ils font partie de son troupeau. Astolphe reste insensible, et le pape, irrité, continue sa route au lieu de retourner à Rome. A l'exemple de ses prédécesseurs, c'est aux Francs qu'il va demander secours. Il n'envoie point d'ambassade, lui-même veut s'aboucher avec le roi de France, et le prier de défendre le bien de saint Pierre. Ce roi de France était Pépin.

Quand on apprit que le Vicaire de Jésus-Christ avait mis le pied sur la terre de France, ce fut une joie inexprimable. Pour la première fois, depuis le baptême de Clovis, le pontife romain visitait sa fille aînée.

Pépin députa son fils Charles, avec une nombreuse escorte des grands de son royaume, à la rencontre d'Étienne. Lui-même, la reine Berthe, ses enfants et toute sa cour, s'avancèrent à trois milles de distance. En abordant le pape, le roi descendit de cheval, se prosterna en grande humilité, et reçut la bénédiction pontificale. Cet accueil était de bon augure. Pépin écouta les réclamations du pontife, promit de lui faire justice et déclara la guerre aux Lombards. Écrasés par les Francs, ces ennemis de l'Église durent s'humilier devant leur vainqueur et lui remettre les villes injustement occupées. Devenu maître de cette portion de l'Italie par droit de conquête, Pépin en donna la possession complète à l'évêque de Rome. Au fond, ce n'était qu'une restitution; car, si les pontifes romains n'avaient pas officiellement autorité sur ces peuples, ils en exerçaient réellement, depuis de longues années, tous les droits et toutes les charges.

A peine les Francs eurent-ils repassé les Alpes, qu'Astolphe, irrité de

[1] *Lib. pontif.* I, p. 444. Édit. Duchesne.

sa défaite, fit tomber sa colère sur l'Église de Rome. Étienne écrivit alors à Pépin une lettre admirable pour l'engager à maintenir les possessions données à saint Pierre. Le pontife se dérobe derrière la majesté de l'Apôtre; ce n'est pas lui, Étienne, qui écrit, c'est Pierre lui-même, assiégé dans sa ville, insulté dans son tombeau : « Voyez les larmes de la sainte Église, s'écrie le pontife, et reprenez en main la cause du bienheureux Pierre. A ce prince des Apôtres vous avez fait une promesse de donation, que votre signature rend inviolable. Le *chirographum* que Pierre tient de vous, il le conserve : un jour il le produira devant le Juge souverain des vivants et des morts, qui viendra aux lueurs de l'incendie final demander à chacun compte de ses serments accomplis ou violés [1]. » Pépin répondit une seconde fois à l'appel du vicaire de Jésus-Christ, écrasa de nouveau Astolphe, qui, forcé de désarmer, rendit à l'évêque de Rome les territoires usurpés. Rien ne put ébranler la résolution de Pépin, que la cour de Byzance essaya de corrompre : « Aucune raison, répondit-il, ne sera capable de me faire enlever ces provinces au pouvoir du bienheureux Pierre, à la juridiction de l'Église romaine et du pontife assis sur le Siège apostolique. Je l'affirme par serment, si je me suis exposé tant de fois aux hasards des batailles, dans cette lutte contre Astolphe, ce n'est point par des considérations humaines, mais uniquement par amour envers le bienheureux Pierre, et pour obtenir le pardon de mes péchés. Tous les trésors du monde ne me feront point retirer au prince des Apôtres ce que je lui ai offert [2]. »

Cette réponse de Pépin est catégorique : s'il donne au pontife romain la possession de l'exarchat de Ravenne, de la Pentapole et autres villes, il le fait uniquement par dévotion à saint Pierre. Fondé par la dévotion des peuples au tombeau de saint Pierre, le pouvoir temporel est confirmé, établi, légalisé par la dévotion royale à ce même tombeau. C'est net. De plus, Pépin voulut qu'il y eût un signe public de cette donation. Fulrad, le vénérable abbé de Saint-Denis, chargé de prendre possession, au nom du roi et du pape, des villes reconquises, en porta les clefs à Rome et les déposa solennellement, avec le diplôme officiel de donation, sur le tombeau de saint Pierre. Aucune autorité humaine n'a une origine aussi désintéressée, aussi noble, aussi spontanée de la part des peuples, heureux de se soustraire au sceptre despotique de Byzance et des Barbares, pour vivre en paix sous la houlette de saint Pierre.

La Providence ménageait à la race de Pépin une récompense digne des services qu'elle venait de rendre à son Église. La première béné-

[1] *Cod. Carol.* n. 7. *Epist. Steph.* II *ad Pipp.*
[2] *Lib. pontif.* I, p. 453. Ed. Duchesne.

diction du pontife romain tombe sur la tête d'un enfant, Charles, âgé de douze ans; elle sera féconde et fera de lui Charlemagne, le restaurateur de l'empire d'Occident, le défenseur de l'Église. Chose digne de remarque: si Dieu châtie terriblement ceux qui s'attaquent au pouvoir temporel de



Charlemagne, par Cornacchini (Portique de Saint-Pierre.)

son Vicaire, — l'histoire en fait foi, — il récompense au centuple ceux qui le défendent. La race de Pépin ne croîtra pas en nombreuse postérité, parce qu'elle a un vice radical d'origine qui arrête la bénédiction de Dieu : Charles Martel, son fondateur, était un fils illégitime. « *Non crescas!* Tu ne croîtras pas, disait Jacob mourant à Ruben, son fils aîné; tu ne croîtras pas, parce que tu t'es répandu. » C'est la peine qui menace toute postérité souillée dans sa souche par l'infraction de la loi du

mariage; mais le service rendu au Vicaire de Jésus-Christ par Pépin, le premier descendant de Charles Martel, s'il ne détourne pas le châtiment, l'atténue et le compense, en donnant à sa race un fils dont la gloire rayonnera jusqu'à la fin des temps sur le monde et sur l'Église. Nul nom n'efface la gloire de Charlemagne.

Ce que la dévotion du père a établi, la dévotion du fils va le confirmer à jamais. Pierre trouve en Charlemagne un champion sans égal : son épée lui appartient. C'en est fait du Lombard ambitieux qui rôde autour du troupeau de l'Apôtre pour le dévorer, les dents du loup vont se briser à la Durandal. Trois fois, les Lombards cherchent à reprendre ce qu'Astolphe n'a cédé que par la force; trois fois, Charlemagne passe les Alpes et anéantit leur armée. La révolte est dirigée par Didier, successeur d'Astolphe; Charlemagne l'assiège dans Pavie, le dépouille de ses États, et, aux applaudissements de ses leudes, reçoit des mains de l'archevêque de Milan la couronne de fer des rois lombards. Mais le héros chrétien n'a pas combattu pour se glorifier lui-même; fils dévoué de l'Église, il veut, pendant les solennités pascales, réjouir le cœur du pontife romain. Il se rend à Rome avec ses guerriers, monte à genoux les degrés de la basilique Vaticane, où l'attend le pape Adrien I. Tous deux entrent dans la Basilique, tous deux se prosternent devant le tombeau de saint Pierre; puis Charlemagne dépose sur le tombeau le diplôme de donation qui renouvelle et augmente l'autorité temporelle du pape, le signe lui-même, le fait signer à ses leudes, et en met un exemplaire dans l'Évangéliaire que les fidèles baisaient en vénérant le corps de saint Pierre. La formule est identique à celle de Pépin : « Ces provinces, villes, bourgs, châteaux, territoires, nous les donnons, par toi, ô bienheureux Pierre, en droit et pouvoir, à ton Vicaire, notre Père spirituel. »

Comme on a pu le voir par cette rapide étude, le pouvoir temporel des papes est essentiellement un pouvoir sacré, remis entre leurs mains débiles par le culte des peuples et des rois pour le tombeau du prince des Apôtres; y toucher, c'est violer l'ordre de la Providence, commettre un crime de lèse-majesté vis-à-vis de saint Pierre, qui en est le véritable détenteur d'après les intentions expresses des donateurs, et assumer sur sa tête, fût-elle royale, la responsabilité d'un forfait.

BIBLIOGRAPHIE

Cenni, *Monumenta dominationis pontificiæ.*

Orsi, *Dissertazione dell' origine del Domini dei Rom. Pontefic.*; Roma, 1788.

L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis.*

Muratori, *Annali d'Italia.*

Paulus Diaconus, *De gestis Longobard.*, apud Muratori, *Script. rerum Ital.* I.

Stephano Borgia, *Breve istoria del Dominio temporale della Sede apostolica nelle due Sicilie*; Roma, 1788.

John Miley, *Histoire des États du Pape*; Paris, 1851.

B. Jungmann, *Dissertationes selectæ in Hist. Eccl.*; Ratisbonæ, 1897.

Cozza-Luzi, *le Chiavi di San Pietro*; Napoli, 1888.

Brunengo, *le Origini della sovranità temporale dei Papi*; Roma, 1862.

LIVRE II

LES PRIVILÈGES DU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

I

AUTOUR DU PAPE

La basilique de Saint-Pierre a, vis-à-vis de la personne du pape, deux privilèges : elle le couronne et elle l'enterre. Comme évêque de Rome, le pape a pour cathédrale la basilique de Saint-Jean-de-Latran; mais, comme pontife et pasteur universel, il est lié au tombeau de saint Pierre : c'est là qu'il prend les clefs, là qu'il les laisse.

L'élection d'un pape est assez compliquée. Tant qu'elle se faisait par tout le clergé et le peuple, on se disputait bien un peu, même trop, puisqu'on dut supprimer le peuple, puis la plus grande partie des clercs, — qui n'était pas la moins turbulente, — mais il y avait de l'entrain, de joyeuses surprises, des batailles en règle; cela se passait au grand jour, dans le plein air d'une belle basilique. Il y eut tant d'abus, tant de violences, tant d'oppressions, que l'Église, jalouse avant tout de sa liberté, non seulement restreignit le nombre des électeurs, mais de plus les força, par les règlements les plus sévères, les plus durs même, à faire l'élection au plus vite, à l'abri de toute influence extérieure.

On choisit le palais qui doit donner asile aux cardinaux; on les conduit en grande pompe; mais une fois entrés, toutes les portes, toutes les issues sont fermées. L'installation est des plus rudimentaires, la nourriture commune et parcimonieuse : du pain, du vin, de l'eau, un potage,

un seul plat de viande, d'œufs ou de poisson. Le conclave n'est qu'un lieu de campement, d'où le confortable est banni. On veut par toutes ces incommodités activer l'élection. Pas trop de disputes, pas d'entêtement; il faut s'entendre au plus tôt, sous peine de rester prisonniers. Petits moyens, dira-t-on; nous en convenons, mais la nature humaine y est très sensible : les papes qui ont réglé ces constitutions la connaissaient bien. Et, de fait, depuis qu'on les emploie, l'Église n'est plus attristée et scandalisée par ces conclaves interminables qui nuisaient à son gouvernement.

Il y a les actes avant le scrutin, les sept actes pendant le scrutin, et les sept actes après le scrutin. Passons le tout, et arrivons à l'acceptation du nouvel élu. Les bulletins de vote étant brûlés, le nom proclamé, tous les pavillons des trônes cardinalices s'abaissent; seul, celui de l'élu reste déployé. Le doyen du sacré collège s'approche et lui demande à haute voix s'il accepte son élection canonique au souverain pontificat. Si l'élu accepte, c'est fait, il est pape; s'il refuse, tout est à recommencer. Il est libre dans son refus. On peut employer les prières et même les larmes pour le décider, jamais la force ou la menace. On a vu des saints se dérober à la tiare; mais en général, quand le Saint-Esprit la donne, on la reçoit, et l'on fait bien, surtout quand elle n'a été ni désirée ni recherchée.

Si l'élu donne son consentement, il déclare également le nom qu'il choisit[1]. Un notaire public en prend acte devant le sacré collège. Alors les deux premiers cardinaux-diacres le conduisent derrière l'autel, où il revêt les habits pontificaux : soutane blanche, ceinture de soie blanche à glands d'or, le rochet, la mosette de soie rouge, la calotte blanche et les souliers ornés d'une croix. Ainsi vêtu, l'étole pastorale au cou, le pape va s'asseoir sur un trône devant l'autel. Les cardinaux, doyen en tête, se prosternent tour à tour devant lui, lui baisent le pied, puis la main, et le pontife donne à chacun le baiser de paix. Le camerlingue lui passe au doigt l'anneau du Pêcheur, que le pape confie au maître de cérémonies pour y faire graver son nom. C'est l'anneau officiel qui sert à l'authenticité de certains actes pontificaux. On le brise à la mort du pape.

Pendant ce temps, les cloisons qui murent les portes sont renversées; le premier cardinal-diacre, précédé de la croix, se rend à la *loggia* qui donne sur la place Saint-Pierre, si l'élection a lieu au Vatican. La foule anxieuse, qui a vu la fumée du dernier scrutin, accourt à sa vue, il dit : « Je vous annonce une grande joie. Nous avons un pontife, l'Éminentissime cardinal N..., qui a pris tel nom. » Et alors les trompettes sonnent,

[1] L'usage de ce changement de nom remonte à Jean XII (Octavien, fils d'Albéric de Tusculum), 955.

les tambours battent, les bombardes du château Saint-Ange éclatent, les cloches des cinq cents églises de Rome s'ébranlent: c'est la joie universelle, si délirante dans le petit peuple surtout, qu'au premier coup de bombarde tous les miséreux en loque et en habit, — les deux espèces sont communes à Rome, — se précipitent vers le palais qu'occupait le cardinal élu pape, enfoncent les portes, grimpent par les fenêtres et



Couronnement de Pie IX

mettent tout au pillage... On l'aime tant ce bon pape, que chacun veut avoir un souvenir de lui, fût-ce son argenterie ou sa batterie de cuisine. Généralement, le nouveau pape n'était pas satisfait, et protestait contre cette affection vraiment excessive. Protestation bien inutile! Il aurait fallu pendre haut et court quelques-uns des pillards; mais les papes ont le cœur trop indulgent pour recourir à des moyens si énergiques. On aimait mieux, avant d'entrer au conclave, mettre en sûreté ses objets les plus précieux et laisser le reste à la curée. Après tout, la tiare valait bien ce petit désagrément. Cependant, pour le bon ordre, un détachement de troupes se tenait sur la place Saint-Pierre; dès que le pape était pro-

clamé, il se rendait au pas de course à son ancien palais. C'était à qui arriveraient les premiers, des pillards ou des soldats. Nous ne répondons pas qu'il n'y ait jamais eu de compromis entre eux : le plus souvent, les soldats gardaient le palais quand le mal était fait.

Heureusement, tout le monde ne courait pas au pillage, et, quand le pape faisait son entrée dans la basilique de Saint-Pierre, il la trouvait remplie de fidèles et de sujets avides de le voir et de recevoir ses premières bénédictions. Il s'y rendait en grande pompe, précédé des cardinaux et de sa noble cour, porté sur la *sedia*. A son entrée, les chantres entonnent l'*Ecce sacerdos magnus*. Le pontife adore au passage le saint Sacrement, vénère le tombeau du prince des Apôtres, et va s'asseoir au beau milieu de l'autel papal. On chante le *Te Deum*; tour à tour, les cardinaux viennent à l'autel lui baiser le pied et la main.

Nous ne savons pas quel est le sacristain qui, dans le courant du xve siècle, a imaginé cet usage de faire asseoir le pape sur l'autel même, à l'endroit du sacrifice. Autrefois, c'est dans la chaire même de Pierre que le pape s'asseyait. Successeur du Pasteur suprême, il prenait possession de son autorité principale dans sa propre chaire, en sorte que le peuple le vénérait et l'écoutait comme Pierre lui-même.

Un grand pape, de l'ordre de Saint-Dominique, Benoit XIII, ne voulut pas se soumettre à cette cérémonie. Déjà, à son entrée dans la Basilique, malgré les objurgations du maître des cérémonies, il était descendu de la *sedia*, et à pied, traversant humblement la foule qui l'acclamait, était allé se prosterner et prier longuement devant la Confession. Ce fut bien pis quand on lui dit de s'asseoir au milieu de l'autel. Il s'y refusa net. Ce ne fut qu'à bout de patience, et pour avoir la paix, qu'il consentit à se placer au coin de l'autel, du côté de l'évangile.

Jusqu'au pontificat de Nicolas I (858-867), le nouveau pape recevait la consécration, s'il n'était pas évêque, ou simplement la bénédiction solennelle. Nicolas I y ajouta les belles cérémonies du couronnement. Ce ne fut pas sans raison.

Ce pontife, le plus grand de ceux qui montèrent sur le siège de saint Pierre, de Grégoire le Grand à Grégoire VII, se trouvait en face d'une situation déplorable pour la dignité et l'honneur du Saint-Siège. Le pouvoir temporel, avidement convoité par les princes du dehors, odieusement exploité par les familles patriciennes du dedans, perdait son prestige : la couronne royale, à peine posée sur le front de l'Église, semblait prête à tomber. D'autre part, les pompes augustes dont l'Église entourait la dignité impériale nouvellement créée, la haute autorité qu'elles conféraient à l'empereur, pouvaient, aux yeux des chrétiens plus enclins à

juger de la valeur des choses par l'éclat extérieur que par leur grandeur réelle souvent cachée, rabaisser le souverain pontificat, amoindrir sa majesté, et, par là même, diminuer le respect et la soumission qui lui sont dus. La suprême dignité du Vicaire du Christ courait le risque de passer au second rang, et d'être effacée par la gloire de la couronne impériale. Ce n'était pas l'ordre. Nicolas, qui sentait le besoin de tenir ferme le gouvernail de l'Église pour lutter contre les entreprises audacieuses de l'archevêque de Ravenne, pour combattre les prétentions hérésiarques de Photius, pour défendre, par un *non possumus* invincible, la loi du mariage contre les passions de Lothaire II, crut qu'il était bon de relever, par une cérémonie solennelle, la prise de possession du souverain pontificat. En se faisant poser publiquement la couronne royale sur la tête, il affirmait du même coup, en face de la chrétienté, sa royauté temporelle et sa suprématie spirituelle sur le pouvoir impérial.

Depuis lors, le pape ne commence à dater son élévation au souverain pontificat que du jour de son couronnement. Non pas que le couronnement lui confère quelque pouvoir : il n'est qu'une simple cérémonie, mais réputée si auguste, qu'elle est devenue comme la publication officielle de la dignité pontificale. Avant son couronnement, le pape signe ainsi : *Datum suscepti a nobis Apostolatus officii anno*.. Après le couronnement : *Datum Pontificatus nostri anno...*

La cérémonie solennelle du couronnement a lieu le dimanche, ou un jour de fête, dans la huitaine après l'élection. La veille, les pauvres se réunissent au Vatican, dans la cour du Belvédère, et l'aumônier du pape donne à chacun un *paolo*, même aux enfants, même à ceux, dit la rubrique, qui sont encore dans le ventre de leur mère. Touchante et paternelle sollicitude! Le jour du couronnement doit être un jour de joie pour tous. Si le père est heureux, les enfants, sans exception, même les derniers, doivent être heureux avec lui; comme il prévoit que beaucoup n'auront point de pain, il leur donne de quoi se réjouir, même à l'enfant qui est encore dans le sein de sa mère, car celle-ci doit se réjouir pour deux.

Le jour du couronnement, de grand matin, tout s'ébranle et se met en mouvement. Le pont Saint-Ange, les *Borgo* sont envahis par la foule des prélats et des fidèles, qui, les uns acteurs, les autres témoins, vont participer à la fête. Les fidèles entrent dans la Basilique, les prélats au Vatican. Le pape revêt les ornements les plus somptueux: en chape mitre en tête, il monte sur la *sedia*. « *Extra!* » dit le maître des cérémonies, et le défilé commence par la salle ducale, la salle royale, l'escalier royal, jusqu'au portique de la Basilique. Ils y sont tous, marchant

deux à deux : les procureurs généraux des ordres religieux, les camériers du dehors, le fiscal de Rome, les chapelains communs portant quatre tiares et deux mitres, les chapelains secrets, les avocats consistoriaux, les camériers secrets, les camériers d'honneur, les chantres de la Sixtine, les abbréviateurs du Parc-Majeur, les votants de la Signature, les auditeurs de Rote, et avec eux le maître du sacré palais, qui est toujours un dominicain. C'est une évolution de rouge, de violet, de blanc, de noir, un arc-en-ciel qui marche, déployant ses splendeurs de toute nuance.

Et le défilé continue : Voici la croix tournée face au pape, les cardinaux, les conservateurs de Rome, les princes assistants au trône, les ambassadeurs, le gouverneur de Rome, et enfin le pape, assis sur la *sedia*, porté par douze palefreniers, entre les *flabelli* [1]. Et après le pape, c'est tout un monde qui suit : archevêques, évêques, protonotaires, abbés mitrés, généraux d'ordres : toute l'Église est là avec ses forces les plus vives, ses représentants les plus augustes, précédant et suivant le Vicaire du Christ sur la terre.

La porte centrale de la Basilique s'ouvre, et le pontife fait son entrée solennelle. Rien de beau comme ce spectacle. Il faut l'avoir vu de ses yeux, avoir entendu les acclamations de soixante-dix mille hommes unis dans une même vénération, un même enthousiasme, pour s'en rendre compte. Le pape adore un instant le saint Sacrement, et se rend à l'oratoire de saint Grégoire. C'est là qu'il reçoit l'obédience des cardinaux, des archevêques, des évêques et des pénitenciers, qui lui baisent la main, le genou ou le pied, chacun selon sa dignité. Puis il dit l'office de Tierce avec l'assistance, et revêt les ornements sacrés.

Il y a toute une prédication muette dans ce seul fait de la visite du pape à l'oratoire de saint Grégoire. Avant d'aller au tombeau de saint Pierre, le nouveau pontife va vénérer le tombeau de celui qui est resté dans le souvenir des peuples et le cœur de l'Église le type accompli du successeur de Pierre. C'est aux pieds de Grégoire, l'humble serviteur des serviteurs de Dieu, qu'il apprend ce que doit être un pape.

Les *flabelli* sont de grands éventails en plumes de paon. Leur usage est très ancien dans l'Eglise. Il est dit dans les Constitutions apostoliques : « Duo diaconi ex utraque parte altaris teneant flabellum ex tenuibus membraneis vel ex pavonum pennis vel ex velo, quibus leniter abigant prætervolantes bestiolas ne in pocula incidant. » (Cf. Domenico Magri, *Notizia de' vocaboli Eccles.*, p. 243.) Ils servirent donc dans le principe à chasser les mouches. Dans la vie de saint Nicetas il est dit de saint Athanase : « Sanctus vero Athanasius assistebat cogitatione et mente tota intentus ministerii flabellum tenens. Erat enim diaconus. » (*Apud Surium*, die 3 Aprilis.) Ce ministère appartenait au diacre. Au sens mystique, les flabelli signifient la présence et l'action des Séraphins et des Chérubins qui assistent avec crainte et tremblement au divin sacrifice. Dans l'Eglise grecque, les flabelli sont en métal de forme ronde, garnis de clochettes, que le diacre agite au *Sanctus*. Le prieur de Malte, l'évêque de Troia, en Italie, et l'archevêque de Messine ont le privilège des flabelli.



Le pape Léon XIII sur la *sedia*

Tierce finie, la procession se met en marche vers le tombeau de saint Pierre. Porté sur la *sedia*, le pontife apparait dans toute sa majesté; mais à ses pieds, devant lui, au milieu de ce cortège triomphal, marchent un maître des cérémonies et un clerc chargés de lui rappeler la vanité de la gloire de ce monde. Le maitre des cérémonies porte en main une canne argentée d'où sortent des étoupes; le clerc, une lumière. Tous deux se tournent vers le pontife, le clerc allume l'étoupe, et pendant que rapidement elle brûle jetant une flamme, le cérémoniaire, un genou en terre, chante : *Pater sancte, sic transit gloria mundi!* Trois fois l'étoupe brûle, trois fois il chante : « Père saint, ainsi passe la gloire du monde! »

Si l'élu n'est pas évêque, il est consacré à l'autel papal. Lui seul a ce privilège. D'après un décret de saint Grégoire le Grand [1], les autres consécrations épiscopales se faisaient autrefois à l'oratoire de saint André. Pierre est un, il est le père, son nom est incommunicable; par conséquent, seul le pape doit être consacré à son autel comme signe de l'autorité principale, incommunicable, qu'il reçoit. Mais, à lui seul, Pierre ne peut gouverner l'Église, il a des frères dans l'épiscopat; aussi, pour affirmer publiquement cette touchante et indissoluble fraternité, Grégoire décide qu'ils seront consacrés à l'autel de saint André, le *frère* de saint Pierre. Cette pensée était digne du cœur de Grégoire. Il est à regretter que saint André n'ait plus aujourd'hui, près la tombe de son frère, un autel vénéré comme dans la basilique de Constantin. Les vieux souvenirs s'en vont. Comme on a relégué, par honneur, la chaire de saint Pierre à une hauteur inaccessible qui en a fait perdre l'amour dans le cœur des fidèles, on a placé la tête de saint André dans la coupole; et le jour de sa fête, quand on veut lui rendre hommage, il faut un télescope. Le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Si le pape est évêque, la messe commence immédiatement, selon les cérémonies dont nous avons déjà parlé, à part la remise solennelle du *pallium*, que le cardinal-diacre attache sur les épaules du pape avec trois épingles d'or à tête d'émeraude, en disant : « Reçois le saint *pallium*, la plénitude du pouvoir pontifical, à l'honneur du Dieu tout-puissant, de la très glorieuse Vierge Marie, sa Mère, du bienheureux apôtre Pierre et de la sainte Église romaine. » Après l'oraison a lieu le chant des litanies. Le pape s'est assis sur son trône; le premier des cardinaux-diacres, accompagné d'un maitre des cérémonies, des auditeurs de Rote, des avocats consistoriaux, descend à la Confession de saint Pierre. Trois fois le cardinal chante : *Exaudi, Christe!* Trois fois ses assistants répondent par

[1] Cancellieri, *de Secretariis*, I, p. 797.

cette acclamation : *Domino nostro a Deo decreto summo Pontifici et universali Papæ vita!* Puis le sacré colloque continue : « *Salvator mundi,* chante le cardinal. — *Tu illum adjuva!* répondent les clercs. — Sainte Marie, aide-le. — Saint Michel, aide-le. — Saint Pierre, aide-le. » Et tous les saints sont implorés, appelés au secours du pontife : « Aidez-le! aidez-le! » C'est que vraiment le pape universel a besoin du concours divin, et tous les saints peuvent se liguer pour gouverner avec lui le troupeau du Christ.

La messe terminée, le pape remonte sur la *sedia* et se rend à la *loggia,* qui domine la place Saint-Pierre. Toute sa cour lui fait cortège; tout un monde le contemple. Il s'assied sur un trône; les chantres entonnent l'antienne : *Corona aurea super caput ejus.* Le cardinal-doyen, assisté de deux cardinaux-diacres, récite l'oraison : *Omnipotens sempiterne Deus, dignitas sacerdotii, auctor regni...* Puis il dépose la tiare aux trois couronnes[1] sur le front du pontife en disant : « Reçois la tiare ornée de trois couronnes, afin que tu saches que tu es le Père des princes et des rois, le Recteur de l'univers, le Vicaire de notre sauveur Jésus-Christ sur terre, à qui honneur et gloire dans les siècles des siècles. »

La tiare est l'ornement le plus caractéristique des pontifes romains. Sa forme, comme son nom, a subi de nombreuses variations. On l'appelait indifféremment *phrygium, mitra turbinata, regnum, triregnum* et *tiara.* Ce dernier terme a prévalu. Dans le principe, ce n'était qu'un bonnet de forme conique, l'antique coiffure des hommes libres, — signe de cette liberté, — le bonnet phrygien. On y ajouta à la bordure inférieure un cercle d'or, symbole de l'autorité royale des papes. Innocent III, dans un sermon sur saint Silvestre, établit nettement la différence de la mitre et de la tiare; il dit : *Romanus Pontifex in signum imperii utitur regno, et in signum Pontificii utitur mitra*[1]. La tiare sert au roi, la mitre au pontife. Et de fait, quand le pape officie, il ne se sert que de la mitre.

L'usage de la tiare remonte, dit-on sans preuves très convaincantes, à saint Silvestre. Ce pontife aurait adopté le bonnet phrygien, ou de lui-même, ou sur le conseil de Constantin, pour affirmer publiquement la liberté dont jouissait l'Église. Seul, en effet, le premier après la paix, il est représenté dans les plus anciennes peintures coiffé de la tiare primitive. A la première couronne, ce cercle d'or entourant le front, on en joignit une seconde, vers le xe ou xie siècle. Il est dit du pape Nicolas II, élu en 1058, qu'il reçut une tiare ayant deux cercles d'or : sur le cercle

[1] *Novaes Dissert. storico-crit.,* II, p. 83.

inférieur on lisait : *Corona regni de manu Dei;* sur le cercle supérieur : *Diadema imperii de manu Petri*[1].

La troisième couronne est attribuée à Boniface VIII. Son symbolisme mystique est tout entier dans les paroles prononcées par le cardinal-doyen lorsqu'il dépose la tiare sur la tête du nouveau pontife : « Reçois la tiare aux trois couronnes, afin que tu saches que tu es le Père des princes et des rois, le Recteur de l'univers, le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Ces grandes cérémonies ont subi, dans le cours des siècles, quelques variations: des saints ont tenté de s'y dérober; d'autres les ont transformées parfois en pompes peu conformes à l'esprit chrétien; mais elles sont toujours restées le symbole le plus auguste de l'autorité la plus haute qui soit en ce monde. Témoin de cette divine consécration, le peuple, si porté à se soustraire à l'autorité qu'il subit comme un joug, avait au moins la conviction que sa soumission allait à Dieu, source unique du pouvoir de l'homme sur l'homme. Plus on a dépouillé l'autorité de son auréole divine, en supprimant les rites religieux qui la consacraient, plus le peuple s'est révolté contre elle. Et c'est justice.

La basilique de Saint-Pierre, nous l'avons déjà dit, n'est pas la cathédrale du pape. Aussi, quand le nouveau pontife a été béni, consacré, couronné près le tombeau de saint Pierre, il doit aller prendre possession de son église patriarcale de Saint-Jean *in Laterano*. Comme cette solennité est le complément des fêtes du couronnement, nous en donnons la description.

C'est un événement dans la Ville éternelle. On prend le temps de s'y préparer afin que la cérémonie soit aussi splendide que possible. Quand le jour est fixé, les *cursores* sillonnent les rues pour porter aux personnages qui doivent, par leur charge ou leur dignité, figurer dans le cortège, une invitation particulière. La *voie Papale*, qui du portique de la basilique Vaticane aboutit à Saint-Jean de Latran, en passant par le *Borgo nuovo*, le pont Saint-Ange, Pasquino, Saint-André della Valle, le *Gesu*, le Capitole, le Forum romain, l'arc de Titus, le Colisée et la rue de Saint-Jean-de-Latran, est somptueusement décorée de tapisseries, de tentures, de fleurs, de feuillages, d'inscriptions et de figures symboliques. De distance en distance on élève des arcs de triomphe.

C'était la belle journée des papes de la Renaissance. Léon X, l'ami des arts, y oublia même quelque peu le symbolisme chrétien. Tous les dieux de l'Olympe s'étaient disséminés sur sa route dans des scènes allégo-

[1] *Novaes*, II, p. 88.

riques, des tableaux, des statues, dont la nudité et l'attitude imprimaient un caractère païen à une procession chrétienne. Si les vieux Romains, secouant la poussière du tombeau, s'étaient relevés de leurs sarcophages, ils auraient cru assister à une fête en l'honneur des dieux antiques et pu suivre le cortège du pontife du Christ.

Quand tout est prêt, au jour dit, les personnages de la cour pontificale se rendent au Vatican. N'oublions pas que ce n'est pas, à proprement parler, une fête religieuse, mais une cavalcade. Tout le monde est à cheval, même le pape. En tête, les cavaliers de la garde pontificale, les camériers des cardinaux, les familiers de la maison papale : tailleur, boulanger, barbier et jardinier, tous en casaque rouge. Puis un groupe fort original de douze haquenées blanches tenues par douze valets. C'est le tribut annuel du roi de Naples. Suivent les litières pontificales, traînées par des mules aux harnais de velours cramoisi avec pompons en or, sous la garde du maître des écuries. Et le défilé des personnages commence : prélats, princes, ducs, patriciens, députés du peuple, — si le pape est Romain de naissance, — tous en habit de gala, pages à droite, pages à gauche, montés sur des chevaux avec harnais noirs, violets ou rouges, selon la dignité. La tête de la cavalcade est déjà au pont Saint-Ange quand le pape sort du Vatican et se rend sous le portique de Saint-Pierre. C'est de là qu'il part. Sa haquenée est blanche, couverte d'une housse en velours cramoisi richement brodé en or. Un écuyer tient l'étrier; un prince assistant au trône, la bride d'or. Sur sa haquenée, le pape est en soutane blanche, rochet, étole, mosette rouge et grand chapeau rouge à glands d'or; il a des gants blancs et tient à la main une baguette d'argent. Oh! ce n'est pas pour faire prendre le mors aux dents à sa monture, car tout ce monde est d'allure pacifique et va d'un pas tranquille, au milieu des vivats et de la cohue de la foule. Nous ne prétendons pas cependant que quelque belle haquenée, toute pimpante sous son manteau de velours et prise subitement de folle vanité, n'ait jamais, le diable la poussant, fait danser plus que de raison quelque grave monsignor. Pasquino raconte même que certain pape, — il ne dit pas son nom, — fut jeté bas en plein Forum, à la grande joie de son peuple. En homme d'esprit qu'il était, il rit le premier de sa mésaventure, et dit : « Je suis vraiment ici le vicaire du Christ sur terre! » *Vicarius Christi in terra.* Mais nous ne sommes pas encore au Forum.

Autour du pontife évolue une étincelante compagnie de pages, aux riches vêtements lamés d'argent, brodés d'or, culottes blanches, chapeau à la main. Ils sont une quarantaine, tous de la noblesse romaine. Le choix en est réservé au cardinal-camerlingue; choix très envié, très recherché,

car chacun de ces gentils pages est nommé de droit comte palatin et chevalier de l'Éperon d'or.

A la suite défilent les cavaliers de la garde-noble, le maître de chambre, le médecin du pape, puis les cardinaux, par ordre d'ancienneté : manteau rouge, chapeau rouge, chevaux à housse rouge. C'est le groupe le plus éclatant. Il précède le carrosse de gala du pape, traîné par six chevaux blancs. La musique suit.

Quand le pontife arrive au château Saint-Ange, il passe devant le front des troupes de la garnison et reçoit l'hommage du vice-gouverneur



Cavalcade de Pie IX, le 8 novembre 1846.

de Rome. Il est salué de quatre-vingts coups de canon. Et le cortège marche toujours, à petits pas; car après le pont Saint-Ange il s'engouffre dans des rues étroites où ces grands personnages ont fort à faire pour trouver issue. Le petit peuple, toujours curieux, s'entasse un peu partout, coupe la cavalcade, entrave le défilé; il faut forcer le passage, et, si la musique ne faisait rage, on entendrait, au milieu des vivats, les cris des écrasés. Quand la masse est trop compacte, aux endroits les plus resserrés, comme en face la tour de *Ser Pietro*, vis-à-vis le *Monte Giordano*, — un vrai coupe-gorge, — on prend le grand moyen. Un camérier grimpe sur le haut de la tour et jette à droite et à gauche des poignées d'argent. Le peuple court à la curée, laisse la rue libre, et c'est alors que, profitant du large fait au pontife, le rabbin de Rome, à la tête de la synagogue, lui présente le rouleau du Pentateuque mystérieusement voilé. Le pape le reçoit, puis le rend au rabbin, mais à l'envers. Cet hommage valait aux juifs quelques bons écus.

Mais la foule était revenue et pressait malicieusement la cavalcade

A la place Saint-Marc il fallait, sous peine d'étouffer, jeter de l'argent à pleines mains. Au Capitole, devant le palais, le sénateur de Rome, en grand costume lamé d'or, le sceptre d'ivoire en main, entouré de tous les officiers du municipe, fait un compliment au pontife, lui jure fidélité au nom du sénat et du peuple romain, et lui offre sur un plateau d'argent les clefs du Capitole[1].

On descend tant bien que mal la rampe du Capitole à travers les fûts de colonnes brisées, les chapiteaux, les corniches des temples et des basiliques du Forum.

Devant l'église de Sainte-Martine, il y a tout un rassemblement qui guette le passage du pontife : ce sont les députés des clercs de toutes les églises de Rome. A l'arrivée du pape, ils sortent l'encensoir à la main... Comme on le pense bien, pas un ne manquait au rendez-vous.

On passe sous l'arc de Titus : c'est l'antique *via Sacra*, foulée par les

[1] NOTE SUR QUELQUES DIGNITAIRES DE LA COUR PONTIFICALE :

§ I. — *Le sénateur.*

C'est l'ombre du sénat de l'antique république. Son titre équivaut à celui de préteur. Il est nommé à vie par le pape lui-même, avec six mille écus de rente qui lui furent définitivement assignés par Innocent XII. Le choix tombait d'ordinaire sur les plus illustres patriciens. Clément XII ordonna de réserver cette dignité à un neveu du pape régnant. Dès qu'il est élu, le sénateur se rend à l'audience du pape pour recevoir l'investiture. Il jure fidélité au pontife, qui lui remet un bâton d'ivoire, signe de son autorité, en disant : *Accipe sceptrum, et esto senator urbis in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Amen.* Du palais apostolique, le sénateur va en grande pompe prendre possession du Capitole. Il est sur un cheval des écuries pontificales précédé d'un nombreux cortège. Dans la grande salle du Capitole, devant les capitaines des quatorze quartiers de Rome et les *conservateurs*, il jure solennellement de conserver et de maintenir les droits et les prérogatives du peuple romain.

Il représente dans l'administration pontificale l'élément laïque et a juridiction sur les laïques. Il crée les *citoyens romains*, condamne à mort dans certains cas. Pour exercer son autorité, il a sous ses ordres deux lieutenants civils, les *collatéraux*, un juge en appel, un lieutenant criminel, qui doivent être citoyens romains, et trente notaires pour les actes officiels.

Son train de maison est semblable à celui des cardinaux, ce qui convient à celui qui s'appelle *primus civis Romæ*. Cf. Panvinio, *Fastor. de patricis et senatoribus*, lib. I. — Crescimbene, *Istoria della Basil. di S. Maria in Cosmedin.* — Vendettini, *del Senato romano.*

§ II. — *Les abbréviateurs du Parc Majeur.*

Cette appellation étrange, au premier abord, s'applique à un collège de secrétaires chargés de transcrire les bulles pontificales, d'en examiner les formules, et de les signer au besoin en lieu et place du cardinal chancelier. Ce nom leur vient de ce que, dans la salle où ils écrivaient, la table de travail était séparée du public par une barrière en bois. Ils étaient *parqués* comme des moutons. Il y avait deux classes de secrétaires, d'où le parc Mineur et le parc Majeur.

§ III. — *Les auditeurs de Rote.*

La Rote est le tribunal le plus célèbre de la cour romaine. Ses décisions ont force de loi, et forment une immense base de jurisprudence ecclésiastique. Les auditeurs ont mission d'étudier les questions de droit et de donner leur avis motivé. Ils sont au nombre de neuf, dont cinq Italiens, un Français, un Autrichien et deux Espagnols.

On se dispute, sans conclusion certaine, sur l'origine de ce nom de Rote assez bizarre. Je crois qu'il vient de leur église titulaire Sainte-Catherine *della Rota*. Chacun connaît la *roue* de sainte Catherine, la martyre.

triomphateurs. Jusqu'au Colisée, le décor en est réservé aux juifs : des tapisseries, des cartouches rappelant les scènes de l'Ancien Testament, des textes de l'Écriture faisant allusion à leur obéissance au pontife romain, rien n'est omis par la synagogue pour participer à la fête. C'était justice; car, dans toute la chrétienté, les juifs n'avaient pas un abri plus sûr que le *ghetto* de la Ville éternelle. Il y avait cependant une certaine ironie dans le choix de l'emplacement à décorer qui leur était réservé.



Le sénateur de Rome Marc-Antoine [illegible], par C. Maratta.

L'arc de Titus est le signe visible, permanent, de la ruine de Jérusalem, et cette *via Sacra*, qu'ils jonchaient de fleurs, avait vu passer les dépouilles du Temple et entendu les lamentations de leurs pères. Ce coin de Rome résume, dans trois monuments, toute l'histoire religieuse du monde : le Colisée, l'apogée du paganisme dans sa triomphante brutalité; l'arc de Titus, la fin du judaïsme, et l'arc de Constantin, la victoire du christianisme.

Et le Vicaire du Christ continue sa marche vers Saint-Jean-de-Latran. Arrivé devant la porte centrale de la Basilique, il met pied à terre, baise la croix que lui présente le cardinal-archiprêtre, et s'assied sur un trône

Les clefs, l'une en or, l'autre en argent, lui sont offertes dans un bassin doré rempli de fleurs.

Des coutumes anciennes, d'un caractère symbolique quelque peu naïf, ont été supprimées dans les temps modernes. Ainsi, à l'époque de Pascal II (XIe siècle), on mettait au pontife une ceinture d'où pendaient sept clefs et sept sceaux, souvenirs réalistes des visions de l'Apocalypse, symboles des dons du Saint-Esprit et de la puissance universelle du Vicaire de Jésus-Christ[1]. Ainsi encore il y avait, sous le portique de Saint-Jean-de-Latran, trois sièges en marbre dans lesquels le pape devait s'asseoir selon l'ordre liturgique. Dans le premier, il recevait les clefs; dans le deuxième, il les rendait et prenait une bourse contenant douze pierres précieuses, — allusion évidente aux douze Apôtres, — puis il jetait au peuple de la menue monnaie en disant : *Dispersit, dedit pauperibus...* Le troisième siège, en porphyre, le plus célèbre à cause de l'interprétation malséante que lui ont donné les protestants, s'appelait *sedia stercoraria.* Ce nom lui vint de ce que le pontife, s'y étant assis, se levait soutenu par deux cardinaux, pendant que l'on chantait ce verset du psaume CXII : *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem.* Léon X, le dernier, se soumit à ces cérémonies compliquées et les abolit. Nous allions oublier le coq de saint Pierre. On plaçait, en effet, près la porte principale du Latran, un coq doré posé sur une colonne de porphyre. C'était rappeler au pape la défaillance de Pierre, et l'inviter à se souvenir de ses propres faiblesses, pour témoigner plus d'indulgence à celles des autres. Mais il arriva que les simples d'esprit imaginèrent une parenté quelconque entre ce coq de bronze et celui de la cour du grand prêtre. Était-ce son portrait? Croyaient-ils que le vrai coq s'était perché sur la colonne de porphyre pour chanter? Nous ne le savons pas, mais ces bonnes gens rendirent un certain culte au coq de bronze et à la colonne. Alexandre VII supprima les deux.

Aujourd'hui, après la remise solennelle des deux clefs, le pape pénètre dans sa cathédrale au chant du *Te Deum.*

C'est l'heure du repos, repos bien mérité à coup sûr, si l'on songe que les papes sont presque toujours des vieillards.

Anciennement, après les cérémonies du couronnement et du *Possesso,* le pape offrait un banquet aux plus grands personnages de sa cour et aux illustres étrangers qui étaient ses hôtes. Ce dîner pontifical, au service d'une allure très archaïque, nous a paru mériter quelques lignes de souvenir, car ce n'est plus qu'un souvenir lointain déjà, puisque sa suppres-

[1] Cf. Bonanni, *Numismata pontif.* II, p. 788. — Baronius, *Ann. Eccl.*, ann. 1100. — Mabillon, *Mus. ital.* II, p. 210.

sion date de saint Pie V, au XVI[e] siècle, qui jugea préférable d'en distribuer le prix aux pauvres. Cet acte de pieuse bienfaisance n'était, en aucune façon, une condamnation de l'usage immémorial de ses prédécesseurs.

Le palais patriarcal du Latran offrait au souverain pontife et à ses invités de grandes salles de réception. L'une d'elles, choisie pour la circonstance comme salle à manger, était décorée de draperies en soie et en tissus d'or et d'argent. Dans le fond de la salle, face à la porte d'entrée, on élevait une estrade, et au milieu, sur un degré supérieur haut d'une palme, on plaçait la table du pape; son siège, adossé au mur, était protégé et orné par un baldaquin en drap d'or, dont les franges pendaient autour formant le dais. A gauche se trouve la crédence papale, sur laquelle on dépose les vases précieux, le vin et toutes choses nécessaires au service. En dehors de l'estrade d'honneur, le long des murs, sont, à droite, les tables des cardinaux, évêques et prêtres; à gauche, celles des cardinaux-diacres, puis, chacun selon sa dignité, les évêques, les prélats, les laïques. Si un roi assiste au banquet, il prend rang après le premier cardinal-évêque. Mais si un empereur est présent, le service devient plus compliqué. Il s'agit ici de l'empereur des Romains, le titulaire du saint-empire, car l'empereur grec est traité comme un simple roi.

L'empereur a une table à part sur l'estrade d'honneur, à droite du pape, — car il mange seul, comme le pape lui-même; — mais sa table est moins élevée que celle du pape, son siège n'a qu'un petit escabeau en drap vert, et, bien que décoré de drap d'or, il n'a point de dais. Légères nuances qui autrefois avaient une importance tellement grande, que leur oubli pouvait mettre le feu aux quatre coins de la chrétienté.

L'empereur a aussi sa crédence privée, son service personnel à volonté, tandis que les cardinaux n'ont que quatre domestiques pour verser le vin, le goûter, couper les viandes et les servir.

L'entrée est solennelle.

Le pape arrive, après l'office, revêtu d'une partie des ornements sacrés, dalmatique et sandales. Un manteau rouge, ouvert par-devant, lui couvre les épaules, il porte la mitre. Les cardinaux sont en rochet et manteau court de couleur violette, sauf les réguliers, qui portent les couleurs de leur ordre. Ils accompagnent le pape jusqu'à la table d'honneur, que l'on déplace pour un instant. Le pape s'assied, tous les convives restent debout. C'est au plus digne, empereur, roi ou prince, de lui présenter l'eau pour se laver les mains. Tout le monde se met à genoux, à part les cardinaux et les prélats. Puis l'empereur se lave les mains à son tour, et, à la suite, tous les convives.

Cette cérémonie terminée, le pape bénit la table, s'assied, mitre en tête, et l'assistance prend ses places respectives. Les cardinaux ont également la mitre.

Le premier plat est porté par l'empereur; mais, avant de l'offrir au pape, un serviteur le goûte. C'est l'épreuve. Les autres plats arrivent successivement en passant par les mains du roi, des princes et autres laïques, selon leur dignité. Quand le pape boit, les convives, sauf les cardinaux et les évêques, se mettent à genoux.

On le voit, ce dîner est une fonction solennelle, presque religieuse. On ne parle pas. Pendant tout le repas, un chapelain pontifical fait la lecture des saintes Écritures. Lorsque tout est fini, on se lave les mains avec le même cérémonial, et chacun rentre chez soi, après avoir rendu grâces à Dieu et à son Vicaire en terre.

Pie VI est le dernier pape qui ait fait la cavalcade du *Possesso* à cheval; depuis lors, le carrosse a prévalu. Les vieilles coutumes du moyen âge ont disparu comme les vieux papes. Ils sont loin, ces pontifes féodaux, quelque peu batailleurs, portant haut la tiare à triple couronne! La diminution de la foi, les révolutions successives, l'apostasie des nations, l'invasion du patrimoine de saint Pierre, tout a contribué à donner aux pontifes de ce siècle une physionomie dolente qui contraste, même sur leurs monuments funèbres dans Saint-Pierre, avec le grand air souverain de leurs prédécesseurs.

Cette nuance de tristesse s'est répandue sur leur cour. Adieu, les beaux pages chamarrés d'or; adieu, les belles haquenées aux pompons joyeux; adieu, les livrées fastueuses des jours de gala; tout est remisé dans l'ombre et n'est plus qu'un musée d'antiques souvenirs. Aujourd'hui, lorsque dans les rues de Rome on croise un vieux carrosse noir, traîné par deux vieux chevaux noirs, conduit par un vieux cocher en habit noir, on n'a qu'à regarder au dedans, et l'on est sûr d'y trouver un vieux cardinal en soutane noire... Tout porte le deuil temporaire de la papauté souveraine.

« Père saint, ainsi passe la gloire du monde! » L'étoupe brûle, la flamme jaillit, et tout est fini. C'est l'image de la vie des papes. La Basilique de Saint-Pierre, qui a l'insigne privilège d'être le lieu de leur couronnement, est aussi le lieu de leur enterrement. Elle acclame leur naissance au pontificat suprême, et pleure leur mort.

A raison même de l'autorité qu'il détient, la mort du pape doit être officiellement et rigoureusement constatée. Il y va de l'unité de l'Église. Avec lui cesse son pouvoir; mais lui vivant, n'ayant même qu'un souffle, ce pouvoir vit en lui et reste incommunicable. Toute surprise, toute

erreur doivent être évitées. Quand le pontife a rendu le dernier soupir, on le laisse quelque temps sur son lit, jusqu'à ce que le cardinal-camerlingue de la sainte Église romaine, le premier après le pape, ait fait la reconnaissance du corps. Il est introduit dans la chambre mortuaire par le maître de chambre, accompagné de quelques clercs. Il se met à genoux, fait une courte prière, regarde le pontife, et, frappant doucement son front d'un marteau d'argent, il l'appelle par son nom. Non pas



Pie VI à cheval. (Gravure par [illegible])

son nom de pape, mais son nom de baptême, celui qu'on retient le mieux, tant les mères le prononcent avec amour. Si le pontife ne répond pas, le camerlingue reçoit l'anneau du Pêcheur dont il a la garde, et le sceau de plomb qui sert à authentiquer les bulles. Acte de ces cérémonies est dressé par un notaire public, et tout le monde se retire pour faire place aux pénitenciers de Saint-Pierre, qui doivent prier sans interruption auprès du défunt.

Jusque-là, personne n'a le droit de publier la mort du pape, et ce n'est que sur l'ordre du camerlingue que la nouvelle en est officiellement annoncée. Il y a au Capitole une cloche qui ne sonne que pour indiquer

la mort du pape et... l'ouverture du carnaval. Quand elle sonne, toutes les cloches des églises de Rome invitent les fidèles à prier pour le pontife défunt. La Ville éternelle prend le deuil, chacun selon sa dignité : la pourpre, la dentelle, disparaissent pour faire place au violet qui domine à la cour pontificale, pendant la vacance du Saint-Siège.

On embaume le corps du pontife, dont les entrailles sont mises dans une caisse et transportées selon l'usage à l'église des Saints-Vincent-et-Anastase, au pied du Quirinal. Puis le corps est revêtu de la soutane blanche, de la mosette, et exposé sous un baldaquin dans la salle du Consistoire. Le soir venu, on le porte en grande pompe à la chapelle Sixtine, où il passe la nuit. Le lendemain, les cardinaux, le clergé de la basilique Vaticane, toute la cour pontificale, se réunissent autour du défunt; les chantres entonnent le *Subvenite sancti Dei,* et la funèbre procession se met en marche vers la Basilique. Douze prêtres portent le corps, les chanoines tiennent les cordons du poêle. Au milieu de la grande nef, le cortège s'arrête, on donne l'absoute, puis le corps est porté dans la chapelle du Saint-Sacrement. D'innombrables cierges brûlent autour du catafalque. C'est le luxe des grands enterrements. Le nombre, le poids, la qualité, tout est prévu par les Constitutions des papes, même les dimensions du catafalque. On sent, par la précision même des détails, qu'il y a eu de graves abus, des luttes, des jalousies entre prélats et chanoines. Les papes doivent être généreux, même dans leur cercueil [1].

Pendant neuf jours, à partir du lendemain du transport du corps dans la Basilique, a lieu un office solennel. Un cardinal chante la messe dans le chœur des chanoines; ses collègues y assistent, ayant chacun à ses pieds un caudataire portant un cierge. Le troisième jour, vers le soir, on procède à la sépulture. Les cardinaux et le clergé vont prendre le corps du pontife et le transportent dans la chapelle du chœur, au chant du *Miserere*. On bénit le cercueil de cyprès qui doit le recevoir. Le corps est enveloppé dans un linceul de pourpre frangé d'or. C'est au cardinal-neveu, — s'il y en a un, — de couvrir la face du pontife. A son défaut, l'honneur revient au majordome. A ses pieds, on dépose une bourse en velours cramoisi, qui contient trois autres petites bourses où sont renfermées des monnaies d'or, d'argent et de métal, en nombre égal aux années de son pontificat. Elles sont à son effigie et rappellent quelque acte mémorable de son règne. Le cercueil fermé, les cardinaux en font la remise aux chanoines de Saint-Pierre, par-devant notaire. Ceux-ci le mettent dans un cercueil de plomb, sur lequel est gravée l'inscription indiquant le

[1] Cf. *Ceremoniale continens ritus electionis R. P.;* Romæ, 1724.

nom du pontife, son âge, ses années de pontificat, la date de sa mort; puis le tout est renfermé dans une troisième caisse en bois. En attendant que ses parents ou ses amis songent à lui élever un monument dans quelque basilique, souvent désignée d'avance par le défunt lui-même, le cercueil est placé dans une niche située à gauche de la Basilique, près de l'entrée qui conduit à la coupole. Ce n'est qu'un dépôt, et les révérendissimes chanoines qui en ont la garde s'engagent à le rendre, sans conteste, à la première requête.

Sancte Pater, sic transit gloria mundi!

BIBLIOGRAPHIE

Boccacina, *Tractatus de legitima summi Pontificis electione*; Lugduni, 1637.

Camarda, *Constitutionum Apostol. una cum Cærem. Gregoriano de pertinentibus ad electionem Papæ*, etc.; Reati, 1732.

Marcello Christ., *Sacrarum Cæremoniarum S. R. E.*; Venetiis, 1582.

Lucius Lector, *le Conclave*; Paris, 1894.

De Novaes, *Il sacro rito antico e moderno della elezione, coronazione e solenne possesso del S. Pontefice*; Roma, 1769.

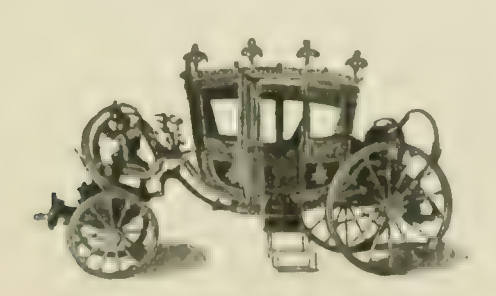
Pâris de Grassi, *Diarium curiæ Romanæ*. Éd. Frati.

Mazzaroni, *Tractatus de tribus coronis Pontif. Max.*; Romæ, 1588.

Suarez Josephus Maria, *Diatriba de Fabellis pontificus seu Muscariis Paronicis*; Vaison, 1652.

Distinto ragguaglio della cavalcata fatta nel possesso di Clemente XIV; Roma, 1789.

Cancellieri, *Storia dei solenni possessi de' sommi Pontefici*; Roma, 1802.



Carrosse pontifical.

II

LE COURONNEMENT DES EMPEREURS

La situation de l'Église romaine, dans le courant du VIIIe siècle, n'était pas sans péril. Par son courage et son sang répandu, elle avait pu vaincre les persécutions des empereurs païens, et il se trouvait que les empereurs et les rois baptisés par elle lui réservaient de nouvelles luttes et des triomphes plus laborieux. Dioclétien et Attila ne l'avaient pas effrayée, et un Léon l'Isaurien, un Luitprand la tenait en échec. C'est que, depuis quelque temps, la condition de l'évêque de Rome était changée. De pasteur spirituel des âmes, il devenait insensiblement le chef souverain d'un État. Tout conspire à cette exaltation, la faiblesse des grands et les supplications des petits. Le flot des circonstances les plus diverses pousse la papauté, et la porte, comme malgré elle, à de nouvelles destinées. Aussi la jalousie l'entoure.

Le Grec, qui ne sait ni gouverner ni défendre ses provinces, y tient d'autant plus qu'il a sur elles moins d'autorité. On se moque bien à Rome et à Ravenne d'un Isaurien ou d'un Copronyme, qui ne montrent de bravoure que contre des images et des statues de saints ! Mais si ces empereurs théologiens n'ont pas la force de porter une épée, ils ont la ruse diplomatique qui dissimule, attaque en dessous, mine le terrain ; ils ont surtout la poignée d'or qui achète les consciences et prépare toutes les trahisons. Les pontifes romains n'ont pas d'adversaires plus dangereux. Heureusement pour la tiare, ils sont loin !

Plus près d'eux, en Italie même, il y a le Lombard qui guette au pied

des Alpes et l'empereur de Constantinople et le pape de Rome, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, selon l'intérêt du moment. Le Lombard est essentiellement pratique. Rien de chevaleresque dans Luitprand, Astolphe ou Didier, ces rois qui, tour à tour, tendent la main au Grec pour piller le pape, au pape pour piller le Grec. C'est l'araignée tapie dans son trou, l'œil et les pattes aux aguets; le fil qu'elle a tendu vibre-t-il, elle s'élance, regarde; si la proie lui paraît dangereuse, elle bat en retraite, la laissant se débattre, user ses forces, s'épuiser et se mettre elle-même à sa discrétion; si la proie lui semble de bonne prise, elle fond sur elle, la saisit de ses crocs et la suce à plaisir. Battu par les alliés du pape, les Francs, le Lombard devient ostensiblement son ennemi. Les chicanes, les invasions, les guerres, les sièges se succèdent, pour arracher au pontife romain un lambeau de territoire, jusqu'à ce que Charlemagne lui brise la tête d'un dernier coup d'épée, et pose sur son front la couronne de fer.

Plus près encore, dans la Ville éternelle ou dans ses dépendances immédiates, un troisième ennemi surgit qui, les autres vaincus et disparus, fera pendant plusieurs siècles à la papauté des blessures tellement profondes et quelquefois tellement honteuses, que son existence sera un miracle permanent, un signe visible de son institution divine. Cet ennemi domestique est le patriciat romain. Autour du pape souverain, les familles sénatoriales, riches en patrimoine, veulent avoir leur part d'autorité, construisent des forteresses, revendiquent leur indépendance, et surtout convoitent la tiare. C'est une lutte sans merci de famille à famille, lutte de corruptions, de violences, de trahisons autour du siège de saint Pierre. Il ne s'agit plus d'élire un évêque digne de gouverner l'Église du Christ; il s'agit, pour les Toto de Népi, les Lambert de Spolète, les Marozie et les Théodora, de posséder la souveraineté des États pontificaux, de jouir à cœur joie des biens de l'Église, de marcher de pair avec les empereurs et les rois. La papauté est un fief : on se le dispute, on se l'arrache, on se le vend au prix de tous les sacrilèges et de tous les attentats. Ne serait-on pape que deux jours, on veut être pape et on l'est, n'aurait-on que douze ans, comme Benoît IX, au mépris de toutes les lois et de tous les conciles, au mépris surtout de la conscience chrétienne, dont on cherche vainement les cris d'alarme et les condamnations vengeresses. On dirait que la peur a glacé tous les courages, l'or fermé toutes les bouches.

Période lamentable, pendant laquelle toute puissance paraît avoir été donnée à Satan pour déshonorer l'Église, briser son unité, éloigner les peuples du siège de Pierre, et arrêter le développement de son autorité au milieu des Barbares à peine convertis. Chose remarquable : à peine posée sur le front de l'Église par les Francs de Pépin et de Charlemagne,

la couronne royale devient pour elle une couronne d'épines. Les papes seront rois, et de cette royauté providentielle d'immenses bienfaits rejailliront sur l'Église; mais le berceau de cette royauté, comme tout berceau, sera baigné de larmes.

C'est à la mort de Paul I[er] (757-767), que commence l'usurpation des grandes familles romaines. Heureusement il y avait des accalmies. Les disputes mêmes des patriciens entre eux permettaient, entre deux sacrilèges intrusions, l'élection canonique d'un pontife dont le gouvernement sage rendait à l'Église un peu de repos et de dignité. L'an 795, montait sur le siège de saint Pierre un homme dont l'élection avait été pure de toute simonie et de toute corruption. C'était Léon III. L'état du Saint-Siège, asservi au dedans par les patriciens, convoité au dehors par de puissants voisins, lui parut intolérable. Lui-même avait été victime des plus cruelles violences. Le jour de la fête de saint Marc, pendant qu'entouré de tout son clergé il faisait la procession solennelle, il fut assailli par les neveux de son prédécesseur Adrien. Saisi, garrotté, jeté en prison, on tenta de lui arracher les yeux, de lui couper la langue, et ce ne fut que par miracle, qu'ayant été guéri de ses horribles blessures, il put fuir la rage de ses ennemis.

A cette même époque, la nation franque était gouvernée par un prince dont la gloire n'a pas été surpassée; c'est à Charlemagne, dont ses prédécesseurs avaient béni l'enfance, admiré la piété envers le tombeau de saint Pierre et reçu d'innombrables bienfaits, que Léon III a recours. Le grand roi lui promet assistance et jure de se rendre à Rome au plus tôt. Léon l'y précéda. Une pensée de génie avait germé dans son esprit. Les fêtes de Noël approchaient. Le pontife se recueillit dans le silence et prépara la grande œuvre qui, d'après lui, allait assurer au pape la liberté de son élection et la dignité de son gouvernement.

A vrai dire, le projet était hardi. Il s'agissait, non pas de relever l'empire romain d'Occident avec ses possessions territoriales et sa suprême autorité, mais de créer de toutes pièces un nouvel empire presque immatériel, sans droit sur le fonds des biens et du patrimoine de saint Pierre, tout en le chargeant, au nom de Dieu, de veiller sur ces biens et de les défendre au besoin par les armes, et surtout de protéger la personne du pape, afin que nulle puissance humaine ne vînt l'opprimer, ni dans son élection, ni dans son gouvernement. De telle sorte qu'à côté du pape, universel pasteur des âmes, il y aurait l'empereur, universel protecteur du pape. Au pape, Vicaire du Christ, de gouverner l'Église; à l'empereur, Vicaire du pape, de protéger la liberté de son gouvernement. Encore une fois, ce projet était hardi. N'y avait-il pas péril à créer, à côté du siège

de Pierre, un pouvoir laïque ayant charge de le protéger? N'était-ce pas l'exposer à être asservi? Cette haute protection, utile dans des mains dévouées et désintéressées, ne deviendrait-elle pas un esclavage humiliant sous la férule d'un traître? Nous ne savons si ces craintes hantèrent l'esprit de Léon III; tout entier à son idée, ne voyant que le bien de l'heure présente et confiant dans la Providence, il résolut de la réaliser.

La nuit de Noël, Charlemagne assistait à la messe avec tous ses leudes dans la basilique de Saint-Pierre, au milieu d'un peuple immense de Romains et de Francs, qui en remplissaient les nefs. Absorbé dans sa



Couronnement de Charlemagne. — Stanze de Raphaël

prière devant la Confession du Pêcheur, le grand homme avait la tête inclinée; le pape s'approche et, de ses propres mains, dépose sur cette tête auguste une couronne précieuse. Puis il pousse cette acclamation : « A Charles, auguste, couronné par la main de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire! » Trois fois le pontife répète cette acclamation, trois fois la multitude, dans le délire de l'enthousiasme, la redit après lui. Léon, qui a tout prévu et préparé, fait ensuite au nouvel empereur les onctions sacrées, signe du pouvoir qui lui est conféré; et, prenant sur l'autel un glaive enveloppé dans son fourreau, il le tire du fourreau et le lui remet, afin qu'il sache qu'il est élu de Dieu pour la défense de l'Église et du Saint-Siège.

Charles est troublé. Cette consécration solennelle l'épouvante; s'il avait su le dessein du pape, il se serait abstenu de paraître à la basilique, tant

il trouve redoutable la charge dont il est revêtu. Mais saint Pierre le veut; c'est de ses mains qu'il reçoit la couronne et le glaive, l'honneur et le devoir : il ne faillira ni à l'un ni à l'autre[1]. Peu à peu il comprend la pensée du pontife, et ses scrupules se dissipent. Ce n'est pas un nouvel empire romain d'Occident, — comme on l'a trop répété, — rival de celui de Constantinople, qui lui est conféré[2] : le pape ne lui donne ni territoire ni sujets. Après ce couronnement et ces acclamations, Charles n'a ni un plus grand royaume, ni une plus puissante armée, ni de plus riches revenus, il n'a qu'un devoir de plus. Devoir glorieux, il est vrai, que l'Église entoure de privilèges et d'honneurs, qui met l'empereur, sacré par elle, à la tête des princes chrétiens, mais qui, s'il est bien compris et bien observé, lui demande un dévouement et un désintéressement sans borne. La liberté et l'honneur du règne de Dieu sur terre sont confiés à ses mains. Vis-à-vis de l'Église, il a le rôle de saint Joseph vis-à-vis de la sainte Famille. Il est l'époux d'une vierge qu'il ne doit pas toucher, dont le fruit divin ne lui appartient pas; mais, pour la mère comme pour l'enfant, il doit avoir un cœur de père, et leur consacrer toutes ses forces et toutes ses sollicitudes.

Ce rôle désintéressé de défenseur de l'Église, Charles le comprend et l'aime; aussi, quand il signe le diplôme qui renouvelle et étend le patrimoine de saint Pierre, il a soin de prendre ce titre, qui seul convient à sa suprême dignité : « Charles, par la grâce de Dieu, roi des Francs et des Lombards, patrice des Romains, *défenseur* de la sainte Église de Dieu... » Défenseur, non oppresseur : ce titre devait plaire singulièrement à l'homme qui avait pour le tombeau de saint Pierre une vénération si profonde, qu'il montait à genoux les degrés de sa basilique.

Au premier moment, la création du nouvel empire ne donna qu'une idée vague, indéterminée, des pouvoirs qui en découlaient. C'est pourquoi elle laissa tant d'ouvertures aux usurpations des successeurs de Charlemagne. Il eût fallu une constitution régulière[3], déterminant avec netteté les attributions de l'empereur. Léon III s'en tint à sa bonne volonté, il créa sans organiser. Un serment de fidélité des Romains à l'empereur, plus tard un certain droit réservé à l'empereur dans l'élection des papes, c'est tout ce qui parut nécessaire, à l'origine, pour fonder cette œuvre

[1] Dans le trésor de la basilique Vaticane, on conserve la dalmatique dont Léon III se servit au couronnement de Charlemagne.

[2] James Bryce qualifie la création du saint empire d'*illégale*, parce qu'il la regarde comme la continuation et la restauration de l'empire d'Occident, et en fait une révolution contre l'empire d'Orient. (*Le Saint-Empire romain germanique*, traduction de l'anglais, par Émile Domergue, V, p. 81.)

[3] Cf. *le Saint-Empire*, par James Bryce, p. 74.

gigantesque, tant elle apparaissait aux yeux du pape, comme aux yeux de Charlemagne et de ses premiers successeurs, une œuvre de dévouement chrétien, non d'ambition humaine.

Ainsi le comprit Othon Ier, quand, appelé par Jean XII au secours du Saint-Siège menacé par de redoutables agressions, il fit le serment suivant, avant de se rendre à Rome pour recevoir la couronne impériale : « A toi, seigneur pape Jean, moi Othon, roi, je promets et je jure, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et par le bois de la Croix vivifiante, et par les reliques des saints, que, si Dieu m'accorde d'aller à Rome, j'exalterai la sainte Église romaine et toi, son pontife, selon mon pouvoir, et que jamais, par ma volonté, mon conseil, mon consentement, tu ne perdras ni la vie, ni aucun de tes membres, ni la dignité que tu possèdes. Dans la ville de Rome, je ne ferai aucun acte, aucune ordonnance en ce qui t'appartient ou appartient aux Romains, sans ton avis. Je te rendrai toutes les terres de saint Pierre qui viendront en mon pouvoir... Ainsi Dieu me soit en aide et ces saints Évangiles[1] ! » Othon se montre, dans la formule de ce serment, le vrai successeur de Charlemagne. Comme lui, il a compris la pensée de Léon III et regarde l'institution du saint-empire comme une charge de dévouement au Saint-Siège.

Qu'on nous permette de relever au passage les formules étranges dont l'empereur se sert : « il jure de ne laisser perdre au pape ni sa vie ni aucun de ses membres. » Quel luxe de précautions ! C'est qu'alors, avec ces rois conquérants, baptisés, mais encore barbares, on n'était jamais en pleine sécurité. On arrachait les yeux, on coupait la langue, les oreilles, le nez, on abattait un pied ou une main, avec la plus grande facilité. Il n'y avait fier baron qui ne se passât cette fantaisie, sauf à faire, après coup, une pénitence effrayante. Aussi le pape, en homme avisé qui connaît son monde, ne se contente pas de faire jurer à Othon qu'il lui conservera la vie sauve, — premier serment ; — il exige de plus que tous ses membres soient respectés, — deuxième serment. — Jurer le premier, pour ces Barbares doublés de Grec, n'était pas s'engager au second.

Du couronnement de Charlemagne à Saint-Pierre, de cette alliance solennelle du sacerdoce et de l'empire, il reste à Rome un curieux monument qui n'est plus qu'une ruine archéologique, comme l'alliance qu'il rappelle. Sur la place de Saint-Jean-de-Latran, adossé au dernier vestige du *Sancta Sanctorum,* où est vénérée la *Scala Santa,* on voit une abside ornée de mosaïque. C'est le *triclinium* de Léon III, salle à manger bâtie par ce pape dans le palais de Latran. Sixte-Quint n'a épargné que cette

[1] Darras, *Hist. de l'Église*, XIX, p. 474.

abside, quand le palais tomba sous la pioche des démolisseurs. Sur le fond d'or de la mosaïque, dans l'arc qui entoure la voûte, à droite, le Christ est assis, tenant deux clefs de la main droite et de l'autre un étendard; Sylvestre et Constantin sont à genoux devant lui. C'est la première alliance de l'Église et de l'Empire. A gauche, saint Pierre présente le *pallium* à Léon III et un étendard à Charlemagne. Sous ce groupe, on lit : *Beate Petre, dona vitā Leoni P. P. et Bictoriā Carulo regi dona.*

C'est la seconde alliance de l'Église et de l'Empire. Autour de l'abside, brillent en lettres d'or ces paroles qui résument la pensée de Léon III et



Léon III et Charlemagne. — Mosaïque [illegible]

les désirs de Charlemagne : *Gloria in excelsis Deo et pax hominibus bonæ voluntatis!* Gloire à Dieu, paix à la terre, tels sont les fruits que les deux fondateurs du saint-empire attendaient de leur union. Union joyeuse s'il en fut, dans le principe, alors que le pape et l'empereur, dignes tous deux de leur sublime mission, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, ne voulant que le règne de Dieu et s'oubliant eux-mêmes, travaillaient ensemble à le réaliser. Ce ne fut, hélas! qu'un rêve d'amoureux, trop beau pour cette terre, où les unions les plus tendres et les plus heureuses subissent la terrible loi portée sur le seuil du Paradis : « Tu engendreras dans la douleur! »

L'Église et l'Empire avaient fait un mariage d'amour; un peu de raison n'y eût pas nui. L'amour disparut, le mariage resta : ce fut un mauvais ménage. Comme dans toutes les unions où le cœur prédomine, l'intérêt fut d abord écarté. On ne fit point de contrat : des protestations de dévouement, d'amour éternel, sincères de part et d'autre, c'est tout, et ce fut trop peu. L'amour, même pour être temporaire, a besoin de papier timbré. Point de droits définis, ni pour le pape ni pour l'empereur; point de constitution réglant les rapports mutuels des deux pouvoirs ; d'où, des chicanes d'abord, puis des procès, puis des révoltes à main armée, puis des usurpations sacrilèges.

L'Église avait confié aux empereurs, par cette intime union, la sauvegarde de sa virginité, c'est-à-dire sa liberté et son honneur; ils abusèrent de sa faiblesse et de sa naïve confiance pour la violenter, s'emparer de ses biens, vendre ses bénéfices, élire ses pontifes, opprimer sa liberté. Entre leurs mains corrompues, l'Église devenait une esclave. Elle eut comme des fiertés et des redressements d'épouse outragée. Avec Grégoire VII, elle reprit ses airs de matrone et ses droits de souveraine, et força l'empereur à lui baiser le pied. Mais le mal était trop profond, et, malgré toutes les condescendances des papes, après des siècles de chicanes, de ruptures, de séparations, le divorce arriva; il dure encore.

Le couronnement de Charlemagne avait été improvisé. L'Église, si amoureuse des rites et des symboles mystiques, qui représentent à ses yeux et aux yeux du peuple les pouvoirs spirituels qu'elle confère, ne tarda pas à entourer la couronne impériale des pompes les plus augustes. Dans les premiers temps, au pape seul de choisir le *défenseur* de Dieu sur terre. Personne n'y a droit, ni par sa naissance ni par sa dignité[1]. Le pouvoir impérial est essentiellement personnel, incommunicable. Il demeure au plus digne, à celui que le pape juge, sinon le plus vertueux, du moins le plus apte à en remplir les graves obligations. Le pape garde la couronne comme une récompense pour les services rendus, ou un encouragement pour des services à rendre. Si, plus tard, l'élection lui échappe et revient à certains princes et archevêques d'Allemagne, ce n'est que par condescendance et contre le droit primitif[2]. Les pontifes cèdent, ils s'en repentiront amèrement.

Il est vrai qu'ils reprennent ce droit par un moyen détourné. Une fois choisi, élu, le candidat n'est pas empereur. Aussi éloigné soit-il, il faut

[1] Cf. Janssen, *l'Allemagne à la fin du moyen âge*, 1887, p. 413 et seq.

[2] Le collège des sept électeurs du saint-empire n'apparaît qu'en 1152; signalé encore en 1198, il n'est reconnu officiellement par Urbain IV dans une lettre publique, le qualifiant d'usage immémorial, qu'en 1263. (James Bryce, *Saint-Empire*, p. 297.)



L'Église militante, par Simone Martini. Florence, cloître de Santa Maria Novella, chapelle des Espagnols.
Conception de l'unité du pouvoir spirituel et temporel. Le pape, au centre, sous les traits de Benoît XI ; à sa droite, la hiérarchie ecclésiastique (cardinaux, évêques, moines, religieuses). — Phot. Alinari.

qu'il vienne à Rome recevoir la couronne des mains du pape. Sans le sacre, il n'y a pas d'empereur[1] ; c'est une condition absolue, connue de tous, et le peuple chrétien ne s'y trompe pas. Le couronnement solennel, que le pape se réserve, sans lequel l'élu au saint-empire n'est jamais sûr de garder la pourpre, quoi qu'il fasse et quoiqu'il menace, est le signe le plus explicite de la supériorité des pontifes sur l'empereur. Pour les rois et les princes, le sacre n'est qu'une cérémonie sans laquelle, même aux yeux de leurs sujets, ils ont toute autorité ; pour l'empereur, le sacre est



L'Église militante, par Simone Martini (Florence, cloître de Santa Maria Novella, chapelle des Espagnols) : Conception de l'union du sacerdoce et de l'empire. Le pape, au centre, sous les traits de Benoît XI ; à sa gauche, la hiérarchie laïque : l'empereur, le roi, les barons, les savants, les artistes. — Photog. Alinari.

la communication même de l'autorité, son mode de transmission. L'élu pourra prendre le titre impérial, en exercer la fonction, en exiger les honneurs, malgré le pape ; batailler même contre le pape pour le forcer à lui donner la couronne, la lui arracher par la violence ou des promesses mensongères ; mais ces violences, ces honneurs et ces titres pompeux sont le fait d'un usurpateur. Ils le savaient bien, tous ces empereurs batailleurs, sans cesse en lutte contre l'Église, et, dussent-ils se faire sacrer par un antipape de leur création, ils ne négligeaient jamais de recevoir sur leur front la goutte d'huile qui seule, en face de l'univers catholique, leur conférait le pouvoir suprême.

[1] Cf. Baronius, *Ann.*, année 800. — Bellar. *de Translatione imperii Romani adversus Illyricum.* — Janssen, *l'Allemagne à la fin du moyen âge*, p. 411.

Né près du tombeau de saint Pierre, le pouvoir impérial devait lui demander sa consécration. C'était un des plus glorieux privilèges de la basilique Vaticane. Il semblait que Pierre lui-même, par les mains de son successeur, remettait à l'empereur la défense de ses droits. Ce privilège avait tellement force de loi, que si le couronnement avait lieu hors de Rome, — cas extrêmement rare, unique peut-être en faveur de Charles-Quint, sacré à Bologne dans la cathédrale de Saint-Pétrone, — les cérémonies se déroulaient comme dans la basilique de Saint-Pierre[1]. Même pendant le long séjour des papes à Avignon, les empereurs durent se faire couronner à Rome. Il en est resté un curieux témoignage dont nous empruntons le récit au T. R. P. Berthier[2] : « Lorsqu'on entre dans l'église de Sainte-Sabine, à Rome, on remarque vers le milieu de la nef centrale une dalle de marbre qui offre, en graphite, l'image d'un prélat crossé et mitré portant une chasuble gothique sobrement et vigoureusement dessiné, le tout du style le plus pur. Sur les bords de la pierre on lit cette inscription en vieux caractères romains :

✝ HIC. REQUIESCIT. DOMINUS. EGIDIUS. DE VARUSPERCH.
IN. REGNO. ALEMANIE. ABBAS. QUONDAM. IN. WIZEMBURCH. DIOCESIS. SPASENSIS.
QUI. OBIIT. ANNO. DOMINI M CCC XII.

« Aux pieds de cette tombe se voit une petite plaque de marbre carrée où se lit simplement cette indication :

✝ HIC. JACET DNS. EGIDIUS DE VILIKA CAPPELLAN.
DNI. ABBATIS DE WIZEMBURCH

« Une troisième inscription se lit dans la nef de gauche, sur une pierre tombale qui doit être rapprochée des précédentes :

✝ ANNO DNI MILLO CCC XII, DIE XVII MENSIS IV. XII.
OBIIT NOBILIS ARMIGER. GOZO. DE HUSBGN. DE THEOTONIA, CUJUS AIA
REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

« Ces trois tombes, auxquelles il faudrait ajouter peut-être quelques autres tombes anonymes qui se voient dans la nef gauche de l'antique église, rappellent un fait important de l'histoire ecclésiastique.

« En l'an 1312, l'empereur Henri VII s'était rendu à Rome pour y recevoir la couronne impériale au Vatican. Il était soutenu par les Gibelins, qui, sous la conduite des Colonna, s'étaient fortifiés sur l'Aventin, le

[1] Cancellieri, *de Secretariis*, I, p. 841. Louis le Debonnaire se fit couronner une seconde fois dans la cathédrale de Reims

[2] *Année dominicaine*, janvier 1896, p. 29

Palatin et sur la rive gauche du Tibre, jusqu'en face du château Saint-Ange. Les Guelfes, au contraire, voulaient que le couronnement se fît au Latran. Ils avaient à leur tête les Orsini et s'étaient fortifiés dans le château Saint-Ange et le Transtevère. On en vint aux mains à plusieurs reprises dans les rues de Rome; mais surtout on se livra une bataille acharnée et meurtrière le 26 mai de la même année, près le château Saint-Ange. Les Guelfes l'emportèrent, et le couronnement se fit au Latran[1].

« Beaucoup d'Allemands restèrent sur le champ de bataille, et, puisque la guerre était à moitié religieuse, il n'est pas étrange que parmi les morts se soient trouvés des ecclésiastiques. Il va sans dire, néanmoins, que les fêtes du couronnement furent célébrées par des festins splendides. Ces réjouissances eurent lieu dans le couvent de Sainte-Sabine. »

Ah! c'était une belle journée pour la basilique de Saint-Pierre, que la journée du couronnement impérial! Longtemps à l'avance, on faisait les préparatifs les plus somptueux; longtemps à l'avance aussi, le pape, toujours prudent, même dans ses plus tendres démonstrations de joie et d'amitié, envoyait ses légats demander à l'élu du saint-empire le serment solennel de ne rien entreprendre, en Italie et à Rome, contre la personne du pontife ou le patrimoine de Saint-Pierre. Ce n'était pas une précaution inutile, et bien des fois, malgré ce serment, le *défenseur* élu de l'Église ne la ménagea guère. Pas trop ne fallait d'hommes d'armes : un cortège digne de l'empereur, non une armée. Le couronnement ne devait pas servir de prétexte à une invasion, et ruiner le petit peuple. Sollicitude paternelle, recommandations charitables des papes souvent peu goûtées par les empereurs, qui arrivaient presque toujours à la tête de toute une armée d'Allemands. Leur passage à travers l'Italie était loin d'être pacifique. Défense absolue, même à l'empereur, d'entrer dans les murs de Rome sans l'agrément du pape. Les portes restaient fermées. Il s'arrêtait avec tout son monde sur le *Monte Mario*[2], près la porte du Peuple. Là, il pouvait contempler à son aise les magnificences de la Ville éternelle et attendre le bon plaisir du pape. Comme on le voit, cette fête n'est pas sans nuage. Dans toutes ces précautions règne une inquiétude qui révèle une longue suite de trahisons et de violences.

Si le pape se montre soupçonneux, c'est qu'il a ses raisons, et plus d'un de ses prédécesseurs pourrait se lever de sa tombe et lui raconter les violences dont il a été l'objet.

Cependant on était courtois de part et d'autre; on s'envoyait des félicitations, des présents, mille témoignages de la plus vive amitié. — les

[1] C'est l'unique exemple, et l'on voit dans quelles conditions.
[2] Lavisse, *Histoire générale*, I. *Les origines*, p. 540.

portes restant fermées, bien entendu. Du sommet du *Monte Mario*, par-dessus les murs, l'empereur disait au pape toutes les tendresses de son cœur; et le pape, à l'abri dans le château Saint-Ange, lui retournait les siennes : c'était touchant de confiance et d'abandon.

Les ambassadeurs des deux partis fixaient le jour et les détails de la cérémonie. Le pape n'était pas pressé, et s'il avait quelque soupçon, si l'empereur se refusait à réparer quelque injustice, il ne se gênait pas pour le faire patienter et exiger de nouvelles conditions. On discutait mot pour mot les formules du serment, car il fallait tout prévoir, et le serment le mieux tourné ne donnait pas encore complète sécurité. Il y avait si loin de la formule à l'application!

Enfin, après de nombreux pourparlers, quelquefois après des disputes et des menaces[1], au jour et à l'heure convenus, la cérémonie commençait. Au nom du pape, les membres des corporations romaines, revêtus de leurs plus riches costumes, bannières déployées, sortaient de la ville et allaient jusqu'à mi-chemin du camp impérial; le cortège de l'empereur, composé des barons, archevêques, évêques et abbés du saint-empire, tous à cheval, descendait au-devant d'eux. Au lieu de la rencontre, l'empereur mettait pied à terre et prêtait un premier serment. Les deux cortèges s'unissaient. En dehors de la porte Flaminia, soigneusement fermée, le clergé de Rome, précédé de la croix, des saintes reliques et des encensoirs, recevait l'empereur. Mais, avant d'obtenir droit de passage dans la cité Léonine, celui-ci prêtait un deuxième serment. La porte Flaminia s'ouvrait alors, et, au milieu des chants liturgiques et des acclamations populaires, toute la procession se dirigeait vers la Basilique. Les prêtres chantaient le verset *Ecce ego mittam angelum meum* et le *Benedictus qui venit...*, les barons et le peuple poussaient des vivats. On se bousculait bien un peu dans les rues étroites du Borgo, les chevaux se cabraient, et plus d'une mitre épiscopale perdait l'équilibre. La cohue devenait parfois si pressante et si tumultueuse, que de distance en distance, pour écarter le petit peuple, les trésoriers de l'empereur jetaient des poignées d'argent au plus loin qu'ils pouvaient. On se ruait dans la direction de la pluie merveilleuse, et le cortège, libre pour un moment, respirait et continuait sa route pendant qu'on s'écrasait en son honneur.

Devant l'empereur, symbole de puissance, marchait le préfet de Rome, une épée nue à la main.

[1] Nous ne prétendons pas que tous les couronnements donnèrent lieu à ces marques réciproques de défiance, ni que toutes les cérémonies aient toujours été pareillement observées; il y a eu des variantes dans la confiance comme dans les rites. Nous racontons les choses comme elles se passèrent le plus souvent.

Au bas des degrés de la basilique de Saint-Pierre, l'empereur descendait de cheval, et le plus souvent, comme Charlemagne, par respect et dévotion envers le prince des Apôtres, les montait à genoux. Ces démonstrations de ferveur ne coûtaient pas, même aux plus violents, même à ceux dont le cœur était plein de trahisons, et nous croyons qu'ils étaient sincères. Ils ne jouaient pas, la plupart du moins, la comédie de la piété. Les sentiments les plus divers, les plus contradictoires, empoignaient successivement ces rudes natures, plus soumises à l'impression passagère du moment qu'à la direction régulière de la raison. Aussi ne faut-il pas être surpris de voir ces mêmes empereurs qui montent à genoux les degrés de la basilique Vaticane l'assiéger et la profaner, si leurs passions et leurs intérêts les y poussent, — sincères dans la haine comme dans l'amour.

Sur le haut du palier, l'empereur s'arrête et prête un troisième serment. C'est alors que le pape, revêtu de ses plus somptueux ornements, entouré de sa noble cour, ayant à sa droite les cardinaux-évêques et prêtres, à sa gauche les cardinaux-diacres, puis, selon leur rang, les prélats, les chantres, la noblesse romaine, se présentait également sur le palier, en dehors du quadriportique, et s'asseyait sur un trône. Souvent, c'était la première fois que le pape et l'empereur se voyaient : ils devaient bien s'examiner quelque peu, malgré la solennité de la rencontre. Le pape étant assis, l'empereur se mettait à genoux, baisait humblement le pied du pontife et lui offrait de riches présents. Le pape se levait alors, et, serrant l'empereur dans ses bras, lui donnait le baiser de paix ; puis tous deux entraient dans la petite église de Sainte-Marie *in Turri*, située à gauche, sur le palier même. Le livre des saints Évangiles est ouvert : l'empereur, en face du pontife, met la main dessus, et une quatrième fois jure solennellement de défendre la personne du pontife et les droits de l'Église romaine. Après quoi le pape se retire, laissant l'empereur dans ce sanctuaire avec les cardinaux d'Ostie et d'Albano. Avant de devenir officiellement empereur, l'élu doit être fait chanoine de Saint-Pierre. Les chanoines se présentent devant lui et le déclarent membre du révérendissime Chapitre, dont ils lui confèrent les insignes : le rochet et l'hermine. Les vêtements qu'il retire pour mettre les insignes du canonicat appartiennent de droit au maître de chambre du pape.

Les chantres entonnent l'antienne *Petre, amas me?* et le futur César, simple chanoine pour un instant, traverse le Paradis de Saint-Pierre et s'arrête devant la porte d'argent de la Basilique. Elle est fermée. Il s'agenouille sur le seuil et fait dévotement sa prière. Pendant ce temps, le cardinal d'Albano récite sur lui l'oraison *Deus, in cujus manu*... La porte

s'ouvre, et devant l'empereur l'immense Basilique se déploie, étincelante d'or et de lumière. Au loin, la Confession du prince des Apôtres, ce tombeau dont il a juré tant de fois de défendre la liberté. Il fait quelques pas en avant et s'arrête sur une plaque ronde de porphyre placée dans le pavé, au milieu de la nef. Elle y est encore aujourd'hui. C'est la *rota*[1]. L'empereur se met à genoux, et le cardinal de Porto récite sur lui l'oraison *Deus inenarrabilis auctor mundi...*

Cette plaque de porphyre fut témoin d'une de ces trahisons impériales que les serments et les baisers de cérémonie ne surent empêcher.

Le 12 février 1111, dimanche de la Quinquagésime, le pape Pascal II allait procéder au couronnement d'Henri V. Les premiers serments, les premiers baisers avaient été échangés, quand, arrivé sur la plaque de porphyre, Henri refuse de ratifier les conventions arrêtées de part et d'autre sur le droit d'investiture. Pascal refuse à son tour de couronner Henri; la cérémonie tourne à l'aigre. Sur un signe de l'empereur, les soldats envahissent la Basilique, s'emparent du pape, des cardinaux et des évêques, pendant que la foule épouvantée s'enfuit. La lutte continue dans la rue : Teutons et Romains s'échauffent, se battent, se tuent, et ce jour, destiné à être un jour de joie, devient un jour de carnage. Après bien des disputes, des menaces et des mauvais traitements, Pascal et Henri se font des concessions mutuelles, et le couronnement a lieu. Il fallait du courage au pape, pour admettre et sacrer de tels empereurs[2] !

Nous avons laissé l'empereur sur la plaque de porphyre. Au lieu de se rendre directement à la Confession de saint Pierre, il tourne à gauche et entre avec sa suite dans l'antique oratoire où repose le corps de saint Grégoire le Grand. Comme les pontifes eux-mêmes, au jour de leur couronnement, on conduit l'élu du Saint-Empire à celui qui a si noblement gouverné l'Église, afin qu'il apprenne devant son tombeau ce qu'est un pape et ce que doit être un empereur. On lui retire ses insignes de chanoine, puis on le revêt de l'amict, de l'aube et du cordon, comme un prêtre. En cet état, il se présente devant le pape, se met à ses pieds, et le pontife lui confère la cléricature.

L'empereur, tenant de l'Église un pouvoir si voisin du spirituel que plus d'une fois il sera tenté de passer la frontière et de toucher à l'encensoir, reçoit de l'Église un caractère spirituel. Elle le fait sien, il entre

[1] On a prétendu pendant longtemps, à tort, croyons-nous, que sous cette plaque reposait le corps du vénérable Bède. Par respect pour lui, nul ne passait sur cette plaque. On la considérait comme le couvercle d'une châsse. (Cf. Cancellieri, *de Secret.*)

[2] Darras, *Histoire de l'Église*, XXVI, p. 1 et seq.

dans le for ecclésiastique: ce n'est plus un simple laïque. il est son homme, il est clerc.

Et alors, pendant qu'un nombreux cortège va recevoir à la porte de la Basilique l'impératrice, — s'il y en a une. — on habille l'empereur. Ce n'est pas un petit travail. Au-dessus de son aube, on lui met la tunique des sous-diacres. la dalmatique des diacres. des sandales aux pieds. l'étole au cou. Par-dessus le tout. on jette le manteau impérial. Ces ornements sont en drap d'or semé de pierreries. et d'un poids si lourd. que. malgré leurs robustes épaules. les empereurs avaient peine à les porter. Quand ils devaient marcher. les barons du Saint-Empire les soutenaient de chaque côté.

Le pape. l'empereur et l'impératrice font alors leur entrée solennelle dans la Basilique. au milieu des chants et des acclamations. Tous trois se dirigent vers la Confession ; le pape monte sur son trône. les deux souverains se prosternent devant le tombeau du Pêcheur.

Cependant les chantres sont descendus à la Confession. ils chantent : « Seigneur, ayez pitié de lui ! Christ, aide-le ! Sainte Mère de Dieu. aide-le ! » Et, un à un. tous les saints du ciel sont appelés au secours de l'empereur. Ils n'étaient pas de trop dans la cérémonie. Après les litanies. le couple impérial se relève. salue le tombeau de saint Pierre. et. laissant le pape à son trône, se dirige à droite. vers l'autel de Saint-Maurice. C'est le lieu des onctions. A qui savait comprendre. le choix de cet autel était une lumineuse prédication. Maurice. l'intrépide guerrier. le soldat du Christ. préférant mourir plutôt que trahir son Dieu. devait parler au cœur de celui qui avait la charge de défendre Dieu sur la terre. Son image lui criait : Honte aux traîtres! gloire aux fidèles chevaliers du Christ ! Elle dut faire rougir plus d'un front couronné.

On dépouille l'empereur : manteau. dalmatique. tunique. aube, tout est retiré; on ne lui laisse comme vêtement sur le haut du corps que le *giuppone*, la tunicelle intime; et encore. comme les onctions se font sur les bras et sur les épaules. on a eu la précaution d'y faire des entailles. Quand tout est prêt, le cardinal d'Ostie fait les onctions symboliques avec l'huile sainte des catéchumènes. Les mêmes cérémonies se renouvellent pour l'impératrice. Puis les souverains reprennent leurs somptueux vêtements et viennent se placer près la Confession. du côté des fidèles. en dehors de l'abside. Le pape commence la messe. Après le *Confiteor*, l'empereur entre dans le sanctuaire. et le pape le baise sur la bouche en forme de croix. Si le roi de France est présent. il chante l'épître ; à son défaut. l'honneur revient au roi de Sicile.

Après le Graduel. l'empereur se rend en grande pompe au trône pon-

tifical; il s'agenouille, et le pape lui met sur la tête la barrette cléricale, et au-dessus, le diadème impérial, en disant : « Reçois le signe de la gloire, le diadème du règne et la couronne de l'Empire, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Puis, le bénissant, il ajoutait : « Afin que, méprisant l'antique ennemi et la contagion de tous les vices, tu aimes la justice et la miséricorde, et que tu vives toi-même avec justice, miséricorde et piété; de telle sorte que Notre-Seigneur Jésus-Christ te donne la couronne de l'éternel royaume dans la société des saints! »

Ah! si tous les empereurs avaient profité de cette paternelle exhortation, résumé parfait des droits et des devoirs du Saint-Empire, tel que Léon III l'avait conçu et fondé!

Puis le pontife remettait à l'empereur un glaive, en disant : « Reçois de nos mains le glaive pris sur le corps de saint Pierre, à la place et au nom du Dieu tout-puissant et des bienheureux Apôtres. Nous te le donnons, avec notre bénédiction, pour la défense de la sainte Église, le châtiment des méchants, la sécurité des bons. Souviens-toi de ce que le Prophète a chanté : « Mets le glaive sur ta cuisse, afin que tu pratiques « la justice, détruises l'injustice, et que tu protèges l'Église et ses fidèles. » A toi d'exterminer les hérétiques, comme les ennemis du nom chrétien; d'aider et de défendre les veuves et les orphelins. A toi de relever ce qui est ruiné, de conserver ce qui est restauré, de venger les injustices, de glorifier les bonnes œuvres, afin que, vivant ainsi, triomphant par tes vertus, ami de la justice, tu mérites de régner sans fin avec le Sauveur du monde, dont tu es le représentant. »

Le diacre remet le glaive dans le fourreau et en ceint l'empereur, pendant que le pape continue : « Reçois le glaive sur ta cuisse, ô très puissant; mais souviens-toi que c'est par la foi, et non par l'épée, que les saints ont vaincu. »

Armé soldat de saint Pierre, l'empereur se lève, tire l'épée du fourreau, et trois fois la fait vibrer contre des ennemis invisibles.

Pierre se servit un jour de l'épée pour défendre son Maître; il alla même jusqu'à couper une oreille, c'était assez : « Remets ton épée dans le fourreau, » lui dit Jésus. S'il la sort aujourd'hui, ce n'est pas pour la garder entre ses mains; il la remet à son défenseur, car ses mains apostoliques, qui tiennent les clefs du ciel, auraient crainte de le fermer à une âme, en versant le sang du dernier de ses enfants. Que l'empereur porte le glaive pour la justice, rien que pour la justice!

Après quoi, le pontife remettait à l'empereur le globe d'or surmonté d'une croix, et le sceptre.

Et alors les sous-diacres et les chapelains se rendent à l'autel du

Crucifix; trois fois ils chantent cette acclamation : « A notre Maître invincible l'empereur des Romains, salut et victoire! » Trois fois les clercs répètent cette acclamation, que l'empereur écoute debout sur son trône, face au peuple, la couronne sur la tête, le sceptre dans la main gauche et le globe du monde dans la droite : ce devait être un beau spectacle.

Au nouvel empereur revenait l'insigne honneur de chanter l'Évangile. Mais, se souvenant de l'humilité de celui dont il allait redire les divines paroles, il se dépouille de tous ses ornements, sauf la dalmatique et l'étole, comme les diacres. Il entre dans le sanctuaire, et là, devant le pontife,



Fresque du XIIIe siècle dans la chapelle de Saint-Sylvestre aux *Quattro Santi Coronati*, représentant l'empereur Constantin tenant la bride du cheval du Pape.

au milieu du clergé, pendant que l'encens fume autour du saint Livre, il chante, l'épée nue à la main... Gare au Turc ou au mécréant qui oserait attaquer le nom chrétien! l'épée de l'empereur serait là pour le pourfendre.

Son office de diacre n'est pas terminé. A l'Offertoire, il dépose sur l'autel les riches offrandes qu'il fait au pape, puis lui-même présente le calice, avec le vin et l'eau du sacrifice. Mais quelles précautions! avec quel soin on lave le calice, les burettes, la cuiller d'or! Quels regards attentifs suivent le moindre geste de l'impérial diacre! Le vin, l'eau, le pain, tout est éprouvé par deux fois, et le sacristain qui les apporte doit y goûter le premier, tant est profonde la confiance du pape!

A l'approche de la communion, l'empereur se rend au trône pontifical. Debout à côté du pontife, il adore avec lui le Corps et le Sang du Seigneur. Tous deux doivent se nourrir du même pain céleste et prouver ainsi

publiquement l'union de leurs cœurs. Le pape brise l'hostie et en donne la moitié à l'empereur. Symbole émouvant de paix et de concorde dans l'amour du Christ.

La messe terminée, les deux cortèges se forment dans la Basilique, traversent le quadriportique. Au bas des degrés, le pape monte à cheval, pendant que l'empereur tient l'étrier. Après quelques pas dans cette humble attitude, l'empereur monte à cheval également et escorte le pontife jusqu'à l'église de Sainte-Marie-Transpontine. On s'embrasse une dernière fois, on se dit adieu, et on se tourne le dos : le pape allant à son palais du Latran, l'empereur à son camp, sur le mont Mario.

Malgré ces serments si nombreux, ces cérémonies si symboliques, ces prières liturgiques si expressives, ces baisers si affectueux; malgré ces acclamations populaires qui saluaient l'heureux accord du Sacerdoce et de l'Empire, que de larmes ces empereurs couronnés ont fait verser à la papauté! Quelle cruelle ironie dans ce titre glorieux de Défenseur de saint Pierre!

Défenseur de saint Pierre, cet Henri IV qui vend à l'encan les abbayes et les évêchés; qui s'empare par violence de son invincible adversaire Grégoire VII, au milieu des solennités de la nuit de Noël, le jette en prison, le fait déposer par un conciliabule! Vaincu par l'indomptable énergie de ce pontife, il lui baise le pied à Canossa, pendant que son cœur plein de rage et déjà parjure médite de nouvelles trahisons et de nouvelles violences.

Défenseur de saint Pierre, cet Henri V, qui accapare l'héritage de la comtesse Mathilde, au détriment du Saint-Siège, ravage la campagne romaine, prend Rome d'assaut, crée un antipape qui le couronne une troisième fois!

Défenseur de saint Pierre, ce Frédéric Barberousse, qui parlait plutôt comme Attila, dit Voltaire, que comme un prince chrétien; ce maître féroce qui avait pour principe de gouvernement : « La volonté du prince est le droit! » Effroi de l'Allemagne et de l'Italie, il se rua comme une brute contre le siège de Pierre, le secoua dans sa rage, en fit tomber Alexandre III, créa successivement deux antipapes, Victor III et Pascal III, qu'il entoura d'évêques concubinaires et de prélats vendus. Pendant que le pontife légitime entre en France comme un triomphateur et pose la première pierre de Notre-Dame de Paris, Barberousse ravage l'État pontifical, emporte Rome d'assaut, livre aux flammes la basilique de Saint-Pierre, et, sur les ruines qu'il amoncelle, se fait couronner par l'antipape qu'il a créé.

Défenseur de saint Pierre, cet Henri VI, fils de Barberousse, aussi



L'empereur Frédéric III en grand costume (Statue en bronze, Hofkirche, à Innsbruck).

ambitieux et plus cruel que son père, qui fait clouer le diadème impérial sur la tête de son rival de Sicile, prend et brûle ses fils, et s'empare à main armée des possessions de l'Église!

Défenseur de saint Pierre, ce Frédéric II, qui résume dans sa personne et dans ses œuvres toute la politique astucieuse, parjure et violente de ses prédécesseurs! Il lutte contre Honorius III, contre Grégoire IX, contre Innocent IV, contre les conciles de Rome et de Lyon. Rien ne l'arrête : ni les excommunications, ni les croisades prêchées contre lui. Il est mis au ban de la chrétienté. Accusé de crimes odieux, sommé de comparaître devant le concile de Lyon, le soudard couronné se rit de toutes les menaces et meurt enfin, gardé par des Sarrasins dont il a imité la vie.

Une idée fixe hantait le cerveau de ces empereurs teutons : relever l'ancien empire d'Occident ; non pas l'empire voulu par Léon III, mais l'empire romain, avec ses titres, ses territoires et son autorité[1]. Cette idée fixe est la source de tous les malentendus, de toutes les luttes avec le Saint-Siège. De là viennent les prétentions des empereurs à diriger et à confirmer l'élection des papes, à exercer sur leurs États des droits de suzeraineté, à empiéter sur leur juridiction, en donnant eux-mêmes l'investiture aux évêques. Empereurs des Romains, ils voulaient être, comme les empereurs païens, *Pontifex maximus*.

Qu'ils sont loin de la pensée de Léon III et de Charlemagne! Ce ne sont point des défenseurs que l'Église s'est donnés, ce sont des oppresseurs. Et quand, de Charlemagne à Charles-Quint, on contemple le défilé de ces empereurs couronnés par les papes après avoir juré sur les saints Évangiles de défendre le Saint-Siège, on se demande combien d'entre eux ont tenu leur serment. Dieu était las de ces protecteurs impies et traîtres, et le Saint-Empire tomba de lui-même, faute d'avoir répondu aux grands desseins de la Providence. Si l'on met dans une balance les larmes qu'il fit verser à l'Église et les services qu'il lui rendit, le poids des larmes l'emportera de beaucoup.

[1] *Le Saint-Empire*, par James Bryce, préface de Lavisse, p. v. — Janssen, *l'Allemagne à la fin du moyen âge*, p. 416.

BIBLIOGRAPHIE

Baronius, *Annales*, ad ann. 800.

Bellarmin, *de Translatione imperii Romani adversus Illyricum.* Opp.; Venetiis, 1740.

James Bryce, *le Saint-Empire romain germanique,* trad. de l'anglais par E. Domergue.

Janssens, *l'Allemagne à la fin du moyen âge;* Paris, 1887.

Ed. Martini, *de Antiq. Eccl. ritibus;* Anvers, 1764.

Mabillon, *Ordines romani, Museum italicum,* II.

Muratori, *Script. rerum Ital.,* t. XXIV.

De Novaes, *Dissert. storice-critiche;* Roma, 1822.

Cancellieri, *de Secretariis;* Romæ, 1786.

A. Santelli, *Oltraggio fatto a Leone III ed a Carlo Magno;* Roma, 1815.

III

LA CANONISATION DES SAINTS

Heureusement, le tombeau de saint Pierre avait des joies plus pures que celles du couronnement des empereurs et des défenseurs plux loyaux que les empereurs couronnés.

Les saints sont à la fois la joie de l'Église et sa défense. En eux elle atteint sa perfection totale : c'est son fruit le plus savoureux. Seuls, les saints donnent à l'Église d'être vraiment mère : cette maternité qui met dans un berceau un enfant beau, vigoureux, plein de vie, parfait, sur lequel le regard se repose avec une tendresse sans mélange et un espoir sans ombre. Quand l'Église en porte un dans ses flancs, toute la terre en tressaille, et tout le ciel s'en réjouit. Elle ne peut contenir les élans de sa joie. Ce fruit, il faut que l'univers le voie, le contemple, l'admire et le vénère. Elle ira prendre pieusement ses ossements; elle les enveloppera dans l'or et la soie; elle les placera sur ses autels, et au-dessus, au milieu d'innombrables lumières, elle fera resplendir ses traits. Devant le monde entier prosterné, elle dira, par la bouche de son Chef suprême : « Celui-ci est mon fils bien-aimé! » Si l'Église pouvait avoir de l'orgueil, les saints lui en donneraient.

Sa fécondité est intarissable. Des saints, elle en a eu au premier jour de son alliance avec le Christ; des saints, elle en a eu toujours, et ses flancs, meurtris par les siècles, en portent sans cesse. Sans cesse également, nullement troublée par les rires des impies, elle les glorifie et les

présente aux peuples comme leurs modèles et leur protecteurs auprès de Dieu.

Cette glorification solennelle des saints s'est faite de diverses manières. Nous verrons dans ce chapitre comment peu à peu, par coutume traditionnelle d'abord, puis en vertu du droit canon, elle est devenue le privilège exclusif du tombeau de saint Pierre.

Dans les temps primitifs, être saint ou être martyr, c'était la même chose. Pendant la longue période des persécutions, l'Église, en donnant le baptême, marquait les chrétiens pour le martyre. Il ne s'agissait pas alors, pour être disciple du Christ, de faire pieusement ses prières, de manger maigre le vendredi, d'assister à la messe le dimanche et aux bonnes fêtes, de se confesser une fois l'an, et de communier à Pâques; puis, ces choses accomplies, de vivre à peu près comme tout le monde, sans plus de justice, plus de bonté, plus de loyauté, en un mot, sans plus de vertu que les autres; il s'agissait, sous Néron, Dèce ou Dioclétien, de savoir mourir, mourir à petit feu, dans des supplices horribles dont le récit ou la peinture fait frémir. C'était le pain quotidien : quiconque se faisait chrétien se faisait martyr. C'était, du même coup, se faire saint.

En souffrant et en mourant pour le Christ, on se canonisait soi-même. L'Église, qui assistait aux rudes combats de ses enfants, qui veillait sur leur agonie, ne laissait pas perdre une goutte de leur sang sans l'honorer, car c'était le sang de l'amour parfait. Point de procès pour rechercher les actes de la vie antérieure du martyr; elle constate sa mort violente pour le Christ, sa foi, son courage : il suffit. Elle recueille ses ossements, elle les couvre de fleurs, elle allume des lampes en son honneur, elle offre sur lui le saint sacrifice, et c'est fini : à ses yeux, aux yeux de tous les chrétiens, le martyr est *saint*. Son sang est le signe visible, officiel, de sa sainteté; car l'Église a la certitude que Dieu ne peut refuser la gloire céleste à quelqu'un qui lui a rendu sur terre le témoignage du sang. Le Maître n'a-t-il pas dit lui-même : « On ne peut donner une plus grande preuve d'amour à ses amis que de mourir pour eux. » Même après la paix de Constantin, quand l'Église respire et jouit de la liberté de vivre, les titres de saint et de martyr continuent de se confondre. On donne le titre de martyr à des personnages qui n'ont pas versé leur sang pour le Christ. Martyr, dans le langage de nos pères, signifie *saint*, tellement l'Église était habituée à voir mourir ses enfants.

La canonisation par le sang dura pendant plusieurs siècles. Mais un jour vint où le signe sanglant, visible, de la sainteté disparut. Plus de persécuteurs, plus de martyrs. Est-ce à dire que l'amour de Dieu, n'ayant plus l'occasion d'atteindre sa perfection dans la mort, ne produira plus

de saints? L'Église, à la faveur de la paix, perdra-t-elle son fruit le plus précieux? A Dieu ne plaise! s'il y a le martyre par le sang, qui se termine rapidement par une mort violente, il y a également le martyre par la vertu. Il ne donne pas la mort d'un coup, mais il tue lentement, savamment; il tue à son aise, au jour le jour, heure par heure, sans répit, et ne s'arrête qu'à l'instant où s'arrête la vie elle-même. De ce martyre intérieur, les hommes ne voient que les effets du dehors, les actes de vertu dont il est la source, les œuvres qu'il produit. Un saint ne peut passer inaperçu. Il y a dans ses paroles, dans sa tenue, dans sa conduite, une nuance qui le différencie de tous les autres. Il ne parle pas, il n'agit pas comme les autres : l'Esprit de Dieu qui l'anime en fait un être à part, sujet, par conséquent, à toutes les critiques humaines.

La vertu est par elle-même un signe de sainteté, mais un signe sujet à la contradiction. Les œuvres les plus héroïques sont sublimes pour les uns, fanatiques pour les autres. Les uns disent : « Le doigt de Dieu est là. » Les autres : « C'est par Beelzébub qu'il agit. » On se dispute autour d'un saint comme on se disputait autour du Christ. Aussi, pour les saints comme pour le Christ, Dieu se hâte de mettre au bas de leurs œuvres sa signature authentique : le miracle.

Créateur et maître du monde, Dieu s'est réservé sur les lois de la nature, qu'il a fondées lui-même, un pouvoir souverain. D'ordinaire il laisse ces lois se déduire et se développer d'après leurs principes respectifs, et leur belle ordonnance dans la marche universelle des choses est à elle seule un témoignage magnifique à sa toute-puissante sagesse. Mais, quand il veut manifester sa présence, son action immédiate, glorifier ses serviteurs, il interrompt brusquement le cours de la providence naturelle et produit des œuvres que les forces les plus vives des êtres ne peuvent produire à elles seules : c'est le miracle. Il attire et fixe l'attention, car il étonne et stupéfie : un mort qui ressuscite, un paralytique qui porte son lit, un muet qui parle, un aveugle qui voit, subitement, sans préambule, à la voix, au contact d'un homme, excitent l'admiration. La conclusion se tire immédiatement : si cet homme, né de la femme comme les autres hommes, a une puissance telle, c'est que Dieu est avec lui, que Dieu agit en lui, car seul Dieu est le maître du monde. C'est la conclusion de l'aveugle-né de l'Évangile[1]. Les Juifs se trouvaient en face d'un miracle évident; mais, ennemis et jaloux du Christ, ils ne voulaient pas se rendre à la vérité : « Si cet homme est saint ou pécheur, répétait l'aveugle guéri, je n'en sais rien; ce que je sais,

[1] Joann. IX.

c'est qu'il m'a guéri et que je vois, et, ce que je sais encore, c'est que Dieu n'écoute pas les pécheurs... » C'est une logique invincible, la logique du bon sens, celle du peuple.

De fait, pendant cinq cents ans, de Silvestre à Léon III, ce fut cette logique du peuple chrétien qui canonisa les saints. Quand les peuples se trouvaient en face d'un Augustin, d'un Chrysostome, d'un Basile, d'un Ambroise, d'un Grégoire le Grand, d'un Benoit; quand ils voyaient ces hommes pleins de l'esprit de Dieu suivre en tout les préceptes évangéliques, donner des exemples d'une charité héroïque, et commander en maîtres, comme Dieu lui-même, aux forces de la nature, ils disaient, sans crainte d'erreur : C'est un saint, un *martyr*. On recueillait ses restes comme les restes d'un martyr; on s'agenouillait devant comme devant les restes d'un martyr. *Vox populi, vox Dei!* voix du peuple, voix de Dieu! Vous pouvez chercher dans les archives de l'Église les bulles de canonisation de tous ces grands docteurs des premiers siècles de paix, de ces lutteurs qui, au prix de leur courage indomptable, ont sauvé la foi catholique, vous ne les trouverez point. Ni Jérôme à Bethléhem, ni Antoine dans la Thébaïde, ni Martin dans les Gaules, ni tant d'autres saints et saintes, qui sont la gloire de toutes les églises, n'ont été officiellement canonisés. On n'a point fait leur procès, point plaidé leur cause, point discuté leurs actes : Dieu et le peuple ont fait l'office d'avocats et de juges, et la cause a été si bien jugée, qu'aujourd'hui encore, après des siècles de vénération, leur mémoire vit dans tous les cœurs comme au premier jour[1]. Non pas que l'Église ne surveillât les canonisations populaires, elle les dirigeait, les approuvait, les consacrait par la voix de ses évêques, de ses conciles, de ses papes; mais pendant longtemps il n'y eut pas de déclaration authentique de sainteté. La gloire d'un Augustin ou d'un Ambroise s'imposait d'elle-même à l'Église universelle, dont le consentement tacite valait une reconnaissance officielle[2].

Il faut croire qu'il arriva un moment où le peuple n'y regarda plus d'assez près, et fut porté à décerner les honneurs de la sainteté à des personnages qui ne le méritaient pas. Les fruits véreux ont quelquefois si vigoureuse et si fraîche apparence! Il y avait là un grave danger pour l'honneur de Dieu et de l'Église, que la vigilance des évêques ne suffisait pas à parer. Cette vigilance leur est rappelée à maintes reprises. Dès l'an 794, le synode de Francfort (can. 42) s'efforce de réagir contre l'ignorance superstitieuse des foules, et, en 805, Charlemagne réserve de nou-

[1] Bened. XIV. *De servorum Dei Beatif. et Canon.* I, p. 37.
[2] *Ibid.*

veau à l'évêque diocésain tout droit de discussion et de jugement sur les titres de sainteté [1].

A cette époque, apparaît la première intervention de la papauté. Si nous en croyons le catalogue des saints canonisés dressé par Angelo Rocca, sacriste pontifical, Switbert, évêque de Ferden, fut solennellement placé sur les autels par Léon III, à Ferden même, sur les instances de Charlemagne, au milieu d'un concours innombrable de cardinaux, de prélats et de barons. Ce n'est qu'un essai. On sent que le pape a conscience du péril, veut le prévenir, tâche de prendre en mains la canonisation des saints. Cependant le peuple et les clergés diocésains continuent l'ancien usage, sans appel à la cour romaine. Mais l'initiative de Léon III n'est pas perdue. Plus d'un siècle après, Jean XV intervient de nouveau : cette fois, c'est à Rome qu'a lieu la cérémonie. Il réunit dans la grande salle du concile, au palais de Latran, les cardinaux et les personnages de la cour pontificale, et proclame la sainteté de l'évêque Udalric [2].

On le voit, ce n'est pas encore une fête de premier ordre ; elle entre à peine dans la liturgie, elle se fait dans une salle. La réservation pontificale s'affirme toutefois de plus en plus, et dans le courant du XIe siècle la canonisation revient presque exclusivement à la papauté. Saint Romuald, saint Adelard de Corbie, saint Siméon de Trèves, saint Wirobade d'Allemagne, saint Pierre d'Anagni et plusieurs autres, sont proclamés saints par les papes. L'enquête sur leur vie reste, comme la cérémonie elle-même de canonisation, sommaire et sans éclat. Au fond, quoique le pape décrète la sainteté, c'est le peuple qui demeure l'avocat des saints; car son opinion, ratifiée par le clergé, sert de base au jugement pontifical. Ce n'est qu'à la fin du XIIe siècle que le procès de canonisation s'ébauche. Les papes se montrent plus discrets. Célestin III rappelle, dans sa bulle en faveur de saint Ubald, qu'il a retardé le décret pour prendre de plus amples informations [3]. Ses successeurs, Innocent III, Honorius III, commencent à exiger les dépositions sous la foi du serment. Sous Grégoire IX, pour François d'Assise, Dominique de Gusman, Élisabeth de Hongrie, Antoine de Padoue, les témoins de leur vie doivent déposer en personne devant un tribunal constitué par ordre pontifical. Mais aucun lieu n'est réservé pour la canonisation, aucune solennité n'est introduite, c'est le décret qui est tout. François est canonisé à Pérouse (1228), Élisabeth également (1235), Antoine à Spolète (1232), Dominique à Rieti (1234). Le pape ne se dérange pas; là où il se trouve, il rédige et publie la bulle

[1] Bened. XIV, *de Servorum Dei Beatif. et Canon.* I, p. 34.
[2] *Id. ibid.* p. 46.
[3] *Id. ibid.* p. 90.

Innocent IV fait de même : il canonise à Lyon Edme de Cantorbéry, à Pérouse Pierre de Vérone, à Assise Stanislas de Cracovie. Pour ce dernier, il y a une innovation qui indique la marche en avant des fêtes de canonisation. Le pontife lit le décret pendant la messe solennelle, du haut de l'ambon. La fête devient liturgique.

Cependant nous devons dire que les décrets pontificaux n'étaient pas toujours acceptés, même par le clergé, avec tout le respect qui leur était dû. Sous Innocent IV, le culte de saint Pierre de Vérone, canonisé l'année même de son martyre, ne fut pas accueilli partout; il fallut qu'Innocent revînt à la charge et en fît une obligation[1]. On trouvait peut-être qu'il allait un peu vite à faire des saints. Ainsi, ayant appris que la bienheureuse Claire, la fille spirituelle de François d'Assise, la fondatrice des Pauvres Dames, venait de passer à une vie meilleure, il se rendit à ses obsèques et voulait la canoniser sur place, au lieu de procéder à son inhumation. Il ne recula que devant les instances réitérées des cardinaux. Certes, la Pauvre Dame méritait bien cette canonisation improvisée, par acclamation, et ce n'est pas nous qui reprocherions à Innocent IV de l'avoir mise sur les autels, séance tenante.

Les papes continuent d'affirmer leur autorité exclusive dans la canonisation des saints. Mais plus cette autorité grandit et s'impose, plus les cérémonies deviennent pompeuses, plus aussi l'idée se répand que ces cérémonies doivent avoir lieu dans la Ville éternelle, près le tombeau de saint Pierre. En fait, sans aucune constitution écrite, comme naturellement, à partir du retour des papes d'Avignon, toutes les canonisations, deux exceptées, sont célébrées dans la basilique de Saint-Pierre : *Canonizationes omnes, si unam aut alteram excipias, factæ sunt in basilica Vaticana sancti Petri*[1]. Cette affirmation est de Benoît XIV; il l'appuie sur les actes de ses prédécesseurs, sur les écrits des auteurs les plus graves. Même quand les papes habitaient le palais de Latran, ils allaient à Saint-Pierre pour les canonisations, tant ils étaient convaincus que seule la basilique de Pierre convenait à une si solennelle fonction. C'est qu'en vérité ce privilège lui était dû, à raison même du tombeau qu'elle contient. Pierre porte dans ses mains les clefs du ciel; c'est à lui qu'il a été dit : « Tout ce que tu délieras sur terre sera délié au ciel. » A Pierre d'ouvrir la porte du ciel, à Pierre de la fermer. Quoique la cérémonie de la canonisation n'ouvre pas en réalité la porte du ciel aux âmes qui en sont l'objet, mais les exalte principalement dans l'Église militante, elle est comme le symbole, le signe visible de leur entrée triomphale dans la

[1] *Act. Sanct.*, April. III.
[2] Bened. XIV. *de Serv. Dei Beatif. et Canon.* I, p. 223.

PORTRAIT DE BENOIT XIV




BENEDICTUS XIV
BONONIENSIS
CREATUS DIE XVII
PONTIF. MAX.
AUGUSTI MDCCXL

céleste patrie. Il est donc juste que la basilique du Portier du ciel soit la première à les acclamer. Entre le tombeau du Pêcheur et la canonisation des saints, il y a une relation touchante qui ne pouvait échapper à l'Église.

La liste des saints qui reçurent leur glorification dans la basilique de Pierre commence par sainte Brigitte. Cette canonisation, pour un début, fut assez mouvementée. On était en plein schisme d'Occident. Boniface IX, le pape de Rome, devait descendre à Saint-Pierre, où tous les préparatifs de la fête étaient faits; la nuit précédente il fut indisposé, et, pour ne pas remettre la solennité, il lut le décret dans la chapelle pontificale. Mais le lendemain, se trouvant guéri, il se rendit en grande pompe à Saint-Pierre, chanta la messe de la sainte et reçut les offrandes d'usage. Brigitte peut donc être comptée parmi les saints canonisés à Saint-Pierre[1] (1390). Malgré cela, elle eut un nouveau procès. Après la paix de l'Église, on se demanda si cette canonisation, faite dans le trouble et l'incertitude du schisme, était valide. La cause fut portée au concile de Constance, puis à Martin V. Ce pontife, pour lever tous les doutes, lança une nouvelle bulle qui rendait justice à la sainte et confirmait le décret de Boniface IX.

Depuis lors, sauf deux exceptions, toutes les canonisations eurent lieu à Saint-Pierre. La première exception vient de Benoît XIII; ce fut une surprise.

Ce pontife avait canonisé dans la basilique Vaticane, en 1726, huit personnages : Turibe, archevêque de Lima, Jacques de la Marche, Agnès du Mont-Politien, Peregrino Laziosi, Jean de la Croix, François Solano, Louis de Gonzague, Stanislas Kostka. Deux ans après, il y canonisait encore Marguerite de Cortone, et voici qu'en 1729, laissant la basilique de Saint-Pierre, il se rend à Saint-Jean-de-Latran pour canoniser Jean Népomucène. Ce fait est étrange, sans précédent; mais l'explication en est facile.

Les chanoines de Saint-Jean-de-Latran ne supportaient pas sans jalousie les honneurs et les privilèges accordés à la basilique Vaticane, honneurs et privilèges qui rejaillissaient sur son Chapitre. Mère et Maîtresse de toutes les églises, comme elle le porte fièrement gravé sur sa façade, la basilique de Latran prétendit interrompre la prescription en faveur de Saint-Pierre, et jouir à son tour du triomphe de la canonisation des saints. La campagne fut habilement menée; on fit valoir à Benoît XIII tous les titres pompeux de la basilique de Latran, et il céda. Il y eut cependant une protestation qui eût tout arrêté si elle fût arrivée à temps.

[1] Bened. XIV, *de Serv. Dei Beatif. et Canon.* I, p. 361. — Mabill., *Mus. ital.* II.

ce fut celle d'un célèbre canoniste, évêque d'Ancône, qui s'appelait alors Prosper Lambertini et devint ensuite Benoît XIV. Il raconte lui-même l'aventure[1].

« Nous qui, à cette époque, par concession apostolique, administrions l'Église d'Ancône, nous écrivîmes à notre prédécesseur pour lui certifier que les canonisations de bienheureux, si elles se font à Rome, ont coutume, *ab antiquo tempore,* d'avoir lieu uniquement dans la basilique Vaticane. Nous nous crûmes d'autant plus à même de donner cet avis, qu'autrefois nous faisions partie de l'insigne Chapitre de cette Basilique, et que, pendant plusieurs années, nous exerçâmes la fonction de Promoteur de la foi. On nous répondit aimablement de Rome que les préparatifs dans la basilique de Latran étaient trop avancés, et que notre lettre était arrivée trop tard. »

Mieux renseigné, Benoît XIII eût certainement canonisé Jean Népomucène dans la basilique de Saint-Pierre. Étant connu le caractère de ce pontife, qui était l'homme de toutes les traditions liturgiques, nous sommes convaincu qu'il dut regretter de s'être laissé surprendre.

C'était un fâcheux précédent. Les chanoines de Latran s'en prévalurent et continuèrent la campagne en faveur de leur basilique. Ils eurent plein succès près de Clément XII, successeur immédiat de Benoît XIII. Le 16 juin 1737, il canonisait solennellement à Saint-Jean-de-Latran Vincent de Paul, François Régis, Julienne Falconieri et Catherine Fieschi Adorno. Il y eut même récidive de la part de ce pontife; car, le 22 du même mois, il y béatifiait encore Joseph de Leonissa.

Prosper Lambertini venait d'être transféré du siège d'Ancône à l'archevêché de Bologne; soit qu'il ne fût pas aussi bien en cour de Rome que sous Benoît XIII, qui l'avait créé cardinal, soit qu'il jugeât son intervention inutile, il garda le silence et laissa faire. Ce ne fut pas sans protester dans son for intérieur. Quand il fut devenu pape, ayant occasion de parler de cette canonisation, il en donna une raison toute personnelle à Clément XII, et purement accidentelle : ce pontife était malade, et comme il habitait le palais de Latran, il ne voulut pas se transporter à Saint-Pierre[1]. Raison de santé, rien de plus. Est-ce une excuse que donne Benoît XIV? Les éditeurs du *Bullaire du Vatican*, rapportant ce détail, le confirment pleinement dans une note : « Benoît XIV était alors à Bologne; mais nous, qui avons assisté à cette canonisation, nous savons que Clément suivit l'exemple unique de Benoît XIII pour ce seul motif

[1] Bened. XIV. *Bull. Ad sepulcra Apost.* — *Bull. Vatic.* III.
[2] Bened. XIV. *de Serv. Dei Beatif. et Canon.* I, p. 224.

de santé. Il se fit porter sur la *sedia*, se montra à peine, put à peine lire le décret, *ægre omnia acta*[1]. »

Les chanoines de Latran avaient surpris la bonne foi de Benoît XIII, profité de la maladie de Clément XII, pour asseoir leurs prétentions ; ils pouvaient espérer que ces deux exemples suffiraient pour déterminer les papes à célébrer la canonisation des saints à Saint-Jean-de-Latran comme



Tombeau de Clément XII à Saint-Jean-de-Latran [illegible]

à Saint-Pierre : le privilège serait commun aux deux basiliques. Cette douce illusion ne fut qu'un rêve. A Clément XII succéda le cardinal Prosper Lambertini, le défenseur intraitable des privilèges de Saint-Pierre. Avec Benoît XIV, la question change de face. Jusque-là, le privilège de la canonisation n'appartenait à la basilique Vaticane que par coutume traditionnelle : c'était l'usage, rien de plus. On pouvait donc contester cet usage, rompre avec la tradition, et on l'avait fait. Benoît XIV remédia à ce danger. Dès la deuxième année de son pontificat, — on voit qu'il gardait sur le cœur les actes de Benoît XIII et de Clément XII — il lance une bulle sur cette question, dont les premiers mots indiquent

[1] *Bull. Vatic.* III, p. 311.

clairement l'objet : *Ad sepulcra Apostolorum...* C'est une revendication énergique en faveur de la basilique de Saint-Pierre, appuyée sur de glorieux et antiques témoignages. Dans une solennelle revue des actes de ses prédécesseurs, rencontrant les deux canonisations faites par Benoît XIII et Clément XII à Saint-Jean-de-Latran, il les explique comme nous l'avons raconté, et conclut que ces actes isolés ne constituent ni un droit à Saint-Jean-de-Latran, ni un préjudice à la vénérable et antique tradition qui favorise Saint-Pierre. Ces actes sont des exceptions et confirment la règle. Afin que cette règle soit désormais inviolable, le pontife en fait une loi canonique de droit écrit : « De science certaine et par la plénitude du pouvoir apostolique, nous décrétons, nous ordonnons, nous statuons que désormais, et pour tous les siècles à venir, toutes les béatifications et canonisations des serviteurs de Dieu qui se feront à Rome seront célébrées dans la seule Basilique du prince des Apôtres, exclusion faite de toutes les autres basiliques et églises de la ville éternelle. Nous voulons aussi que les canonisations et béatifications célébrées à la basilique de Latran par Benoît et Clément, nos prédécesseurs, soient regardées comme si elles n'avaient pas été célébrées dans cette basilique, et ne puissent jamais porter préjudice au privilège antique de la basilique Vaticane[1]. »

La constitution *Ad sepulcra Apostolorum* coupait court à toutes les prétentions : le tombeau de saint Pierre, depuis lors, jouit sans conteste de sa glorieuse prérogative.

Comme on a pu le remarquer, Benoît XIV semble étendre le privilège de Saint-Pierre même à la béatification, qui est le premier degré dans les honneurs sacrés. Ce n'est point cependant une innovation de sa part, mais la confirmation d'un privilège déjà accordé par Alexandre VII (1655-1667). Avant ce pontife, les béatifications se faisaient assez simplement, d'une manière privée. Le culte du serviteur de Dieu n'étant pas accordé à l'Église universelle, mais à sa famille religieuse, à son diocèse d'origine, à sa nation, restait par là même dans un petit cercle d'intimes. On le fêtait en famille. Le pape publiait le décret de béatification et ne s'en occupait pas autrement. Cette réserve avait ses inconvénients : l'intimité même pouvait nuire à la gloire du bienheureux, dont le nom demeurait inconnu pour la plupart des chrétiens. Alexandre VII jugea que la béatification, étant le commencement de la canonisation, devait être plus solennelle et acquérir une plus grande notoriété. Un décret pontifical décida que désormais cette cérémonie aurait lieu dans la basilique de Saint-Pierre. De sorte que, par une singulière anomalie, le droit écrit concernant le privi-

[1] *Bull. Vatic.* III, p. 311. — Bened. XIV. *de Serv. Dei Beatif. et Canon.* I, p. 380.

lège de la béatification, pour Saint-Pierre, précède le droit écrit concernant le privilège de la canonisation, quoique celui-ci fût, par tradition, antérieur de quatre siècles au décret d'Alexandre VII. Benoît XIV fait sien le décret d'Alexandre VII, le confirme et le promulgue de nouveau. Désormais, plus de doute et de contestation possible ; tout ce qui regarde la glorification des saints, béatification et canonisation, doit se faire près



Tombeau de Benoît XIV, par Bracci

le tombeau de saint Pierre. Nous ne prétendons pas que les chanoines de Latran dirent un *Amen* joyeux à cette constitution; mais une obéissance séculaire a rendu les Romains très philosophes, et nous sommes convaincu que le culte des saints n'eut pas à souffrir de ce mécontentement.

Avant d'entrer dans la basilique Vaticane pour y contempler les splendeurs d'une canonisation, jetons un coup d'œil rapide sur les préliminaires.

Dans les premiers temps, la foi du peuple chrétien hâtait la canonisation des saints. On était saint par acclamation. Point de longs procès,

point de recherches indiscrètes, point de discussion : les miracles dont Dieu honorait ses serviteurs déclaraient à tous leur sainteté et imposaient, pour ainsi dire, leur culte.

Saint Martin, par exemple, meurt sur la cendre, cassé de vieillesse, exténué de pénitences, dévoré par l'amour de Dieu. On pleure, on chante autour de ses restes inanimés. On pleure parce qu'il est parti, on chante parce qu'il est au ciel. Les moines, ses fils, prennent le corps de leur père bien-aimé, le mettent sur une barque; derrière, des barques pleines de moines suivent; l'encens fume, la psalmodie ne cesse pas, les anges même, dit-on, répondent dans les hauteurs des cieux, et l'on suit le cours de la Loire jusqu'à la ville épiscopale de Tours, où Martin doit être enseveli. Sur les deux rives, les peuples sont à genoux. Les malades font la haie, comme une garde d'honneur, Martin passe au milieu; c'est un général qui passe une revue : il éclaire les aveugles, il rend l'ouïe aux sourds, il relève les paralytiques, et tout ce monde de miséreux, guéris par lui, se met à sa suite, chante ses louanges...

Ce qui s'est passé pour ce célèbre pontife s'est passé pour une foule d'autres saints, canonisés par l'enthousiasme populaire.

Quand les papes manifestent le désir de vérifier les décrets populaires de sainteté, l'affaire se complique immédiatement. Derrière le pape, il y a le droit romain, si minutieux dans ses enquêtes, qui va faire un procès en règle, dresser un véritable casier judiciaire. Il ne s'agit plus d'acclamation; il faut établir ses titres en bonne et due forme. On commence timidement. Les personnages dont Grégoire IX s'occupe, par exemple, ont eu sur leurs contemporains une influence si profonde et si salutaire, ont manifesté leur sainteté par des témoignages si éclatants, que l'enquête ose à peine aborder leur vie. C'est qu'il s'agit de François d'Assise, de Dominique de Gusman, d'Antoine de Padoue, d'Élisabeth de Hongrie. On interroge, on cherche, mais avec un tel respect, une telle discrétion, que l'on dirait que les juges ont crainte de profaner une chose sainte. Le doute leur paraît une irrévérence.

Cette crainte respectueuse persiste longtemps. Quelquefois même le pape, comme Innocent IV, suffisamment édifié et convaincu, canonise sans procès. Mais peu à peu la procédure s'organise, devient plus sévère dans ses enquêtes, plus discrète dans ses jugements, plus lente dans ses décisions[1]. On sent qu'elle lutte contre un courant d'enthousiasme trop facile, car le peuple n'abandonne pas sans murmure et sans appel ses prétentions à canoniser les saints par acclamation. Il revient à la rescousse.

[1] Cf. Bulle de canonis. de S. Thomas d'Aquin. — *Bull. ord. Præd.* II, p. 159.

il pend des ex-voto, brûle des cierges, publie des miracles. Les abus se multiplient tellement, que, se voyant de nouveau débordée, l'Église frappe un grand coup, le dernier. Le 5 juillet 1634, Urbain VIII lance un décret qui est, à proprement parler, la base de la procédure actuelle[1]. Défense absolue à toute personne, ecclésiastique ou laïque, de s'immiscer dans la canonisation des saints ; défense d'apposer aux tombeaux des personnages morts en odeur de sainteté des images, des ex-voto, des lampes ; défense de peindre autour de leur tête une auréole de rayons ; défense de



Décoration de la basilique Vaticane pour les fêtes de [illegible] Pierre [illegible]

publier par écrit des miracles obtenus par leur intercession, si ce n'est à titre purement documentaire, sans préjuger de leur caractère surnaturel : tout doit être soumis au pape par l'intermédiaire des évêques et de la sacrée Congrégation des rites, sous les peines les plus graves.

Cette fois, les canonisations populaires sont définitivement supprimées, plus de place ni pour l'enthousiasme ni pour le favoritisme : seul, le droit dans son austère et lente procédure, va diriger le pape et la sacrée Congrégation des rites.

Voici un homme de Dieu qui a fait pénitence toute sa vie, qui a aimé Dieu de tout cœur, qui s'est dévoué pour les autres jusqu'à l'oubli de soi. Dieu, en retour, l'a comblé de grâces, de faveurs extraordinaires : extases

[1] *Coelestis Hierusalem cives.*

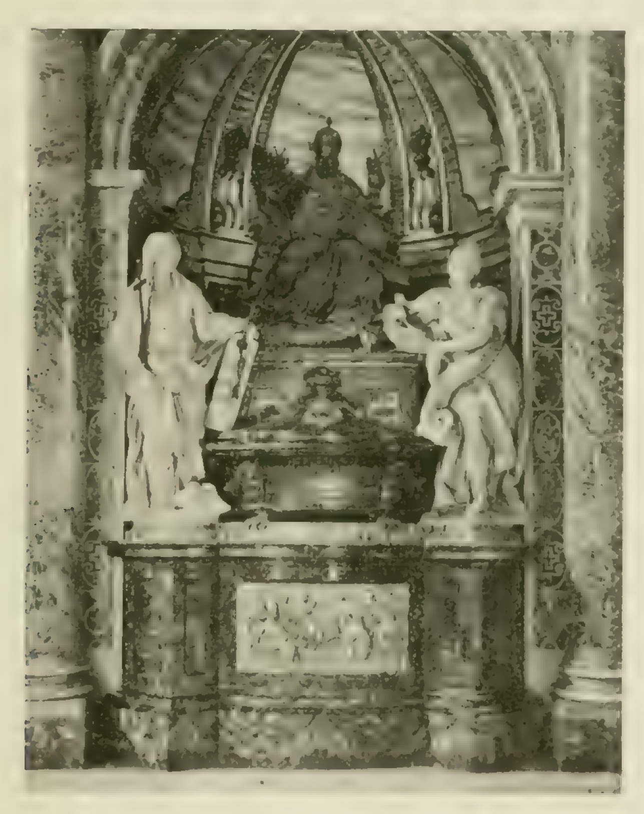
prophéties, miracles. Il meurt, on crie partout : C'est un saint! Autour de son tombeau les foules se pressent, les malades l'implorent. L'Église écoute, regarde, prend note et attend. Elle ne dit pas non, elle se réjouit même, elle s'occupe de sauvegarder tout ce qui le touche; elle recueille les témoignages, les dépositions de témoins oculaires; puis, quand le premier enthousiasme s'est éteint, après une cinquantaine d'années, elle le cite à son tribunal. Une cour de justice est constituée, ayant son juge, ses procureurs, ses avocats. On plaide la cause en première instance, à savoir si ce personnage mérite qu'elle soit introduite en vue de la canonisation. Si l'arrêt est favorable, s'il est confirmé par le pape, un décret pontifical en avertit la chrétienté. C'est le premier pas, le personnage est *vénérable*.

A lui d'agir maintenant pour monter plus haut. Après quelques années de silence, les enquêtes, les procès recommencent de plus belle : la vie du candidat est réellement passée au crible. Malheur à lui si sa foi a eu une ombre, son espérance une défaillance, sa charité une hésitation, sa force une faiblesse, sa tempérance un oubli, sa prudence une erreur, sa justice un écart : tout doit être héroïque. Et cette vie très sainte ne suffit pas pour que le vénérable soit béatifié : il faut qu'il fasse deux nouveaux miracles.

A ces conditions, le pape réunit dans son palais ceux qui ont concouru au procès, ceux qui s'intéressent à sa réussite, et fait lire le décret de béatification. C'est le deuxième pas. Mais, cette fois, l'Église décerne au bienheureux les honneurs de l'autel. Ils ne sont pas encore universels : seuls, les intimes du bienheureux, son ordre, son diocèse, sa nation, ceux qui en font la demande, ont droit de célébrer sa fête. La basilique de Saint-Pierre en a la primeur.

Un bref du pape fixe le jour de la béatification solennelle à une date assez éloignée, pour permettre d'en préparer toute la magnificence. On relève les restes du bienheureux : ce corps, si humilié, si maltraité pendant qu'il vivait, est mis avec respect dans l'or et la soie. On en détache des parcelles pour les offrir au souverain pontife, aux cardinaux et aux autres officiers qui se sont occupés de la cause. La plus insigne est placée dans un reliquaire, pour être vénérée le jour de la cérémonie. Mais, d'ici là, le postulateur de la cause a fort à faire. A lui de veiller à ce que tout soit prêt selon les règles, les formes, les usages. En cour de Rome, il ne faut rien oublier, ni les personnes ni les choses. Le postulateur doit agir avec tact, distinguer toutes les nuances, donner à chacun sa part, sans froisser personne. Quand il a fini avec les vivants, il faut qu'il pense au bienheureux.

Une béatification ne donnant pas droit à un culte universel dans l'Église, toute la basilique Vaticane n'est pas décorée. On réserve à la glorification du bienheureux la partie qui s'étend du baldaquin de la Confession à la chaire de saint Pierre : c'est à elle seule une grande cathédrale. Tous les décors convergent vers l'image du bienheureux, que l'on suspend au-dessus de la chaire de saint Pierre. Elle est recouverte d'un voile. Sur les murs, de distance en distance, d'autres toiles représentent sa vie et



Tombeau d'Alexandre VIII [illegible] par A. de Rossi.

ses miracles. Des draperies, des tapisseries antiques, des lustres en profusion, c'est la fête des lumières...

Au jour fixé, les préparatifs étant terminés, les cardinaux, les officiers et les consulteurs de la Congrégation des rites se rendent à la Basilique, où ils sont reçus par le postulateur de la cause. Celui-ci, tenant à la main le bref original de la béatification, supplie le préfet de la Congrégation d'en permettre la lecture officielle. Ce qui est toujours accordé. L'archiviste de la Basilique monte en chaire et lit le bref à haute voix. Quand il a fini, tous se lèvent, on entonne le *Te Deum* ; le voile couvrant l'image du bienheureux tombe, et il apparaît à tous les regards étincelant de lumière. Après le *Te Deum*, on chante le verset *Ora pro nobis, beate*

et l'évêque officiant récite l'oraison du bienheureux. Au *Gloria in excelsis,* on distribue sur des plateaux d'argent les exemplaires de sa vie aux cardinaux, aux prélats, aux chanoines et autres clercs de la Basilique.

Le pape n'est pas présent à la cérémonie du matin. Dans l'après-midi, entouré de sa noble cour, il descend à la Basilique et fait sa visite au bienheureux. L'entrevue est simple, sans apparat. Le pape se met à genoux devant l'image, prie quelques instants, et se retire.

Encore deux miracles, et le bienheureux reçoit les honneurs de la canonisation; c'est le troisième pas, l'apogée de la gloire. Elle doit rayonner sur l'univers entier; aussi toute la basilique Vaticane, symbole de l'Église universelle, disparaît sous une profusion de décors. Le pape est de la fête; c'est lui-même qui la proclame. Il arrive en procession, au chant de l'*Ave maris stella,* — le chant de la Reine des saints, — précédé et suivi des cardinaux et des prélats qui font partie du cortège pontifical. De distance en distance, les bannières des nouveaux saints flottent au-dessus des têtes. Quand le pape s'est assis, un avocat consistorial se met à genoux devant lui et lui demande humblement d'inscrire au catalogue des saints les bienheureux qu'il lui nomme. On lui répond que leurs vertus sont connues, leurs mérites appréciés, mais qu'avant de procéder à un acte aussi grave il faut implorer les lumières divines. On chante les litanies des saints : c'est la première instance. Une deuxième fois, l'avocat se présente avec la même supplication : *Instanter, instantius.* Il reçoit la même réponse : « Prions, prions, » dit le pape. On entonne le *Veni Creator Spiritus.* Une troisième fois, l'avocat insiste : *Instanter, instantius, instantissime.* Le pape se décide; assis sur son trône, mitre en tête, il dit : « En l'honneur de la sainte Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique, l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la nôtre, après mûre délibération, sur l'avis de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, les patriarches, les archevêques et les évêques présents à Rome, nous décrétons que les bienheureux... sont saints, et nous les inscrivons au catalogue des saints, statuant que l'Église universelle célébrera avec piété leur mémoire, tous les ans, au jour de leur naissance au ciel. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il entonne le *Te Deum,* au fracas des tambours, des cloches, des salves d'artillerie, qui saluent les nouveaux saints.

A l'Offertoire, a lieu la gracieuse et touchante cérémonie des oblations. Le pape s'assied devant l'autel; tour à tour, les cardinaux de la sacrée Congrégation des rites, les postulateurs des diverses causes, offrent des cierges richement enluminés aux armes du pontife, des pains décorés,

deux petits barils pleins de vin, dorés et argentés, trois cages artistement ouvragées contenant deux tourterelles, deux colombes et deux petits oiseaux.

La cérémonie de l'oblation du pain et du vin est de toute antiquité. Les tourterelles, les colombes et les oiseaux furent présentés pour la première fois à la canonisation de sainte Brigitte, sous Boniface IX (1390). C'est une pieuse innovation du sacriste pontifical Pierre Amello. Malgré leur charme, leur mystique symbolisme de fidélité, d'innocence et de sainte liberté, tourterelles, colombes et petits oiseaux n'eurent pas le don de plaire à Benoît XIII, qui, trouvant cette oblation contraire aux anciens usages, la supprima. Benoît XIV la réprouva de même. Elle a reparu, et nous croyons que de nos jours la cause des tourterelles est gagnée.

BIBLIOGRAPHIE

Benoît XIV, *de Servorum Dei Beatificatione et Beatorum Canonizatione*; Prato, 1840.

Breve notizia delle solenni canonizazioni dei Santi nella patriarc. basil. Vaticana; Roma, 1829.

Fontanina, *Codex canonizationum*; Romae, 1729.

A. Borgia, *Vita Benedicti XIII*; Romae, 1741.

Memmi, *Il sacro Rito di canonizare i Santi*; Roma.

Angelo Rocca, *de Canonizatione Sanctorum*. Opp., t. I; Romae, 1609.

Cantelorii Fel., *de Canonizatione Sanctorum*; Lugduni, 1634.

De Matta, *Novissimus de Sanct. canonizatione tractatus*. Romae, 1678.

Schaccho, *de Cultu et veneratione Servorum Dei*; Romae, 1639.

IV

LES DEUX CLEFS

Saint Pierre porte dans ses mains deux clefs : ce sont les clefs du royaume des cieux; l'une ouvre, l'autre ferme. A lui seul le Maître a dit : « Ce que tu lieras sur terre sera lié au ciel; ce que tu délieras sera délié. » Cela veut dire que Pierre, en tant que chef visible de l'Église, a le pouvoir de remettre ou de ne pas remettre les péchés; il est constitué le juge suprême des âmes. Héritier de sa dignité, le pape hérite également de sa puissance; s'il la partage à divers degrés avec les évêques et les prêtres du monde entier, tant pour le for intérieur de la conscience que pour le for extérieur, il en reste toujours la source unique et n'en garde pas moins la haute direction de tout ce qui touche les intérêts des âmes.

« Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Cette parole du Christ, souverain Seigneur du monde, est la charte de fondation du pouvoir du pape sur les âmes. Elles lui appartiennent, il en a la garde, la conduite, la défense. A lui, pasteur universel, de paître le troupeau : rien n'échappe à sa juridiction. Partout où une âme est en péril, il a le droit d'accourir, d'intervenir, que ce soit du fait d'un homme public ou d'un individu. Devant le pape, quand il s'agit des âmes, il n'y a point d'autorité autre que la sienne; car la sienne, c'est l'autorité du Christ. Toute action sur les âmes vient de lui et retourne à lui.

Les gouvernements sont indépendants du pape pour le fonctionnement de leur organisme constitutionnel. A eux de régir la société par des lois, de développer toutes les forces naturelles qui peuvent contribuer à

la félicité et à la grandeur des peuples : les arts et les sciences sont entre leurs mains ; à eux de défendre, au besoin, la patrie menacée ou envahie par l'ennemi : ce domaine purement humain est le leur. Mais qu'ils prennent garde de ne point entraver le salut des âmes ! Si les institutions qu'ils établissent, si les lois qu'ils édictent, au lieu d'aider l'Église dans sa mission rédemptrice, sont un obstacle, et par conséquent une injure au Christ, le pape a le pouvoir d'intervenir, parce que sa charge de pasteur suprême est supérieure, en ce qui touche les âmes, à tous les pouvoirs du monde. Si ses prières, ses supplications ne suffisent pas, il a entre les mains la clef qui ferme la porte du ciel, l'excommunication. A tous ceux qui, soit par l'impiété de leur gouvernement, soit par les scandales de leur conduite, soit par la perversité de leurs doctrines, soit par l'énormité de leurs crimes, osent entraîner les âmes dans l'abîme, le vicaire du Christ dit : Allez, maudits, je vous exclus de la société du Christ, de sa croix, de ses sacrements, et, si vous ne faites pénitence, je vous exclus du royaume des cieux, j'en ferme la porte contre vous.

Ainsi le Christ l'a ordonné : « Si ton frère ne t'écoute pas, dis-le à l'Église ; s'il n'écoute pas l'Église, qu'il te soit comme un païen[1], » c'est-à-dire comme un homme séparé de moi, exclu de ma société. Ainsi l'a ordonné saint Paul[2] contre ce Corinthien qui scandalisait l'Église par son inconduite : « Vous n'avez pas eu le courage, écrit-il, de rejeter cet homme; eh bien ! moi, quoique absent, je juge, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il doit être livré à Satan. » Ainsi l'a ordonné saint Jean[3] : « A celui qui n'a pas la vraie doctrine, ne dites même pas *ave*, même pas un bonjour, » tellement les âmes doivent éviter toute ombre de souillure. Ainsi l'Église n'a cessé de le pratiquer par ses excommunications contre ceux qui ont tenté de troubler le troupeau du Christ.

Cette magistrature suprême du pontife romain a été le droit public, international, de tout le moyen âge. L'union au Christ étant réputée le seul bien nécessaire, la rupture publique, officielle avec lui, devenait, aux yeux de tous, le plus grand de tous les malheurs. La foi faisait toute la force sociale de l'excommunication. Si, de nos jours, l'Église ne se sert plus que rarement d'une arme qui a rendu tant de services à la société, c'est que les effets de l'excommunication, restant les mêmes dans l'ordre privé de la conscience, ont perdu leur énergie dans le domaine public. C'est un des signes les plus sensibles de la diminution de la foi dans le monde. Qu'importe aujourd'hui d'être séparé du Christ ! ne croyant plus

[1] Matth. XVIII, 17.
[2] I Corinth. V.
[3] Epist. II, 10.

en lui, on n'attend rien de lui, ni récompense ni châtiment. La branche est déjà morte, desséchée; l'excommunication ne serait que le coup de vent qui en disperserait les débris.

L'excommunication, comme plusieurs autres pouvoirs de juridiction sur les âmes, était réservée aux dignitaires de l'Église, évêques, abbés et délégués spéciaux, son exercice régi par le droit canon. Il fallait user de cette arme avec mesure. Les grands coupables, comme les têtes couronnées, les fauteurs d'hérésie, relevaient uniquement du pape. A lui, comme au plus fort, de frapper les grands coups. Mais combien de supplications, combien de menaces, combien d'atermoiements avant d'en arriver à cette extrémité! Les brefs, les appels paternels se succèdent; les légats vont solliciter, presser, importuner le coupable, lui tendre la main; si cette main loyale est méprisée, le pape tire du fourreau l'épée que le Christ lui a confiée.

Il réunit dans la basilique de Saint-Pierre les cardinaux, les prélats, le clergé de Rome, expose l'état de la question, demande leur avis. Si, pour l'honneur de Dieu et le salut des âmes, l'excommunication semble nécessaire, on prend jour pour fulminer la sentence. Le lieu est presque toujours la basilique de Saint-Pierre. Ce privilège revient au tombeau du Pêcheur, puisqu'il s'agit d'exercer un de ses pouvoirs les plus terribles. Il semblait à tous que, prononcée près des cendres de saint Pierre, la sentence prenait un caractère plus formidable : la voix du pape était la voix de Pierre, qui lui-même, en la personne de son successeur, fermait au coupable impénitent la porte du ciel.

La cérémonie était dramatique.

Dès le milieu de la nuit précédente, toutes les cloches sonnaient le glas. Dans la matinée, le pape, entouré des cardinaux et des prélats de sa cour, se rendait à la Basilique. Il était vêtu d'ornements violets, en signe de deuil. Il faisait un discours, puis un de ses chapelains lisait le procès. Comme il était rédigé en latin, un cardinal montait à l'ambon et expliquait brièvement au peuple, en langue vulgaire, ce dont il s'agissait. Lecture et commentaires terminés, on donnait à chacun deux cierges allumés. Le pape, debout à son trône, proférait la sentence d'excommunication. Après quoi, il jetait violemment à terre les deux cierges qu'il tenait entre les mains. Toute l'assistance faisait de même. C'était le symbole de la séparation d'avec le Christ, la lumière du monde. L'excommunié n'y a plus part, il est éteint, jeté par l'Église dans les « ténèbres extérieures ». Et le glas sonnait toujours. On couvrait les crucifix, les saintes images; on dénudait les autels; partout, dans la Basilique, la désolation et la mort. Plus de Christ pour le coupable, plus de salut, plus d'union avec

les saints, plus de ciel : Pierre a fermé la porte; il a lié, et ce qu'il lie sur la terre est lié dans les cieux.

Par ces solennelles cérémonies, le monde entier était averti qu'il y avait quelque part un grand coupable.

Ce grand coupable, c'était quelque roi qui abusait de sa souveraine puissance pour déshonorer la sainteté et l'indissolubilité du mariage. Contre lui, Pierre sortait de son tombeau et disait au nom du Christ : *Non licet!* Ce n'est pas permis ! pas plus aux rois qu'au dernier des esclaves : devant Dieu, rois et esclaves sont égaux.

Que de colères bravées pour prononcer ce *Non licet!* que de dangers courus! que de menaces méprisées! Comme il est beau de voir le pontife romain, malgré sa faiblesse, résister noblement à toutes les caresses, à toutes les violences, pour sauver la dignité du mariage chrétien, l'honneur et le fondement de la famille!

Un Lothaire II (855) épouse Theutberge, la fille du comte de Bourgogne, puis l'accuse et l'outrage pour couronner une concubine. Les évêques francs ont la faiblesse de trahir leur conscience et consentent au mariage. Un seul, Hincmar de Reims, proteste par un écrit public. La reine abandonnée en appelle au pape Nicolas I, pontife austère, qui envoie ses légats pour étudier et juger la cause sur place. Les légats se laissent corrompre : Nicolas casse leur jugement, malgré la guerre que lui déclarent Lothaire II et son frère l'empereur Louis II, malgré leur marche sur Rome. Seule, la menace de l'excommunication arrête Lothaire et le force à reprendre sa première femme.

Plus tard, Philippe-Auguste, plus habile à gagner des batailles qu'à se vaincre lui-même, heurte inutilement à la porte du Vatican pour obtenir un divorce. Il renvoie en Danemark Ingeburge, sa femme légitime, et convole en nouvelles noces avec Agnès de Méranie. Mais le siège de Pierre est occupé par un pontife qui veille sur le troupeau du Christ, Innocent III, un lutteur intrépide; il condamne le roi de France, l'excommunie, jette l'interdit sur son royaume (1201). Philippe regimbe pour un temps, et finalement, las d'être mis au ban de la chrétienté, se soumet.

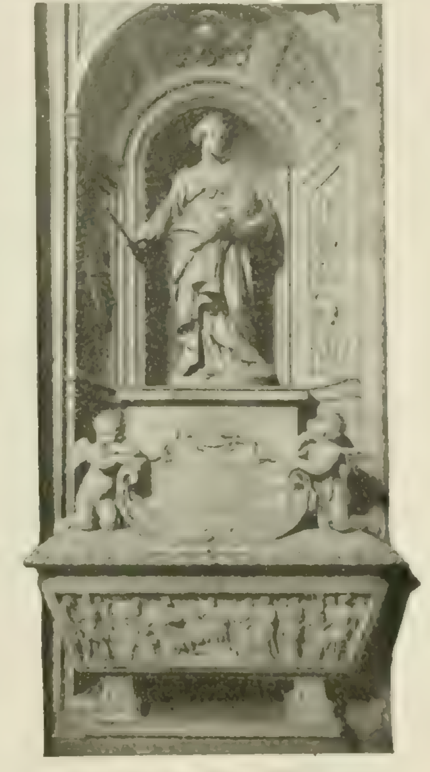
Le grand coupable, c'était quelque empereur couronné par le pape et parjure à ses serments. Défenseur officiel de l'Église, des droits du Saint-Siège, du patrimoine de saint Pierre, il trahit tous ses devoirs, asservit l'Église, pille ses biens, outrage ses ministres. Pendant de longs siècles, comme nous l'avons vu, entre le pape qui couronne et l'empereur couronné, — qu'il se nomme Othon, Henri ou Frédéric, — c'est une lutte incessante, dans laquelle le pape, n'ayant d'autres armes que l'excommunication, s'en sert pour abattre l'insolence de ses adver-



Saint Grégoire VII. (*Stanze* de Raphael au Vatican.)

saires. Ceux-ci créent des antipapes qui ripostent par les mêmes excommunications : fusillades spirituelles dont le dernier coup de feu reste cependant au pape légitime, et assure sa victoire définitive sur les odieuses prétentions du Saint-Empire.

L'histoire a peu de spectacles plus grandioses que la lutte de Grégoire VII et d'Henri IV. Au fond, c'est la lutte entre l'excommunication et la puissance militaire. Grégoire VII est un moine. Sous le nom d'Hildebrand, il a servi fidèlement plusieurs pontifes. Il connaît son temps, il a vécu à la cour des empereurs; il sait ce qu'ils veulent : asservir la papauté, en faire un fief de l'Empire, jouir de ses biens ou les distribuer à leurs créatures. Il a vu de ses yeux ce cortège d'évêques et d'abbés simoniaques, aussi dissolus dans leurs mœurs que lâches dans leur foi. Son regard mesure l'immensité du péril. Si l'Église se laisse enchaîner par le pouvoir civil, si le concubinage devient une loi, c'en est fait de la liberté et de la dignité de la religion : le Christ est trahi, livré. A peine monté sur le siège de saint Pierre, Grégoire VII porte un grand coup à l'investiture laïque. Au synode romain du carême de l'an 1075, il déclare invalide toute nomination à un emploi ecclésiastique faite par un laïque; c'était couper la simonie par la racine.



Monument élevé par Urbain VIII à la comtesse Mathilde. — Scène d'Henri IV d'Allemagne baisant le pied de Grégoire VII à Canossa, par le Bernin.

L'empereur Henri IV ne l'entendait pas ainsi. Prince orphelin en bas âge, sans éducation, manquant de toute morale et de toute dignité, livré à la fougue de ses passions, entouré de conseillers plus dépravés que lui et déjà excommuniés par les pontifes précédents, il releva le gant. Il livre à ses créatures les évêchés les plus importants; menacé de l'excommunication, il prévient la sentence du pontife, convoque un synode d'évêques simoniaques à Worms et à Plaisance, où Grégoire VII est déposé. Henri l'en informe lui-même dans une lettre insolente adressée au « faux moine Hildebrand ». C'était la guerre; elle fut poussée à outrance de part et d'autre. Grégoire excommunie Henri IV, le dépose de la puissance impériale, délie ses sujets du serment de fidélité. Partout la nouvelle en est répandue. L'excommunié, traité comme un pestiféré, se trouve aban-

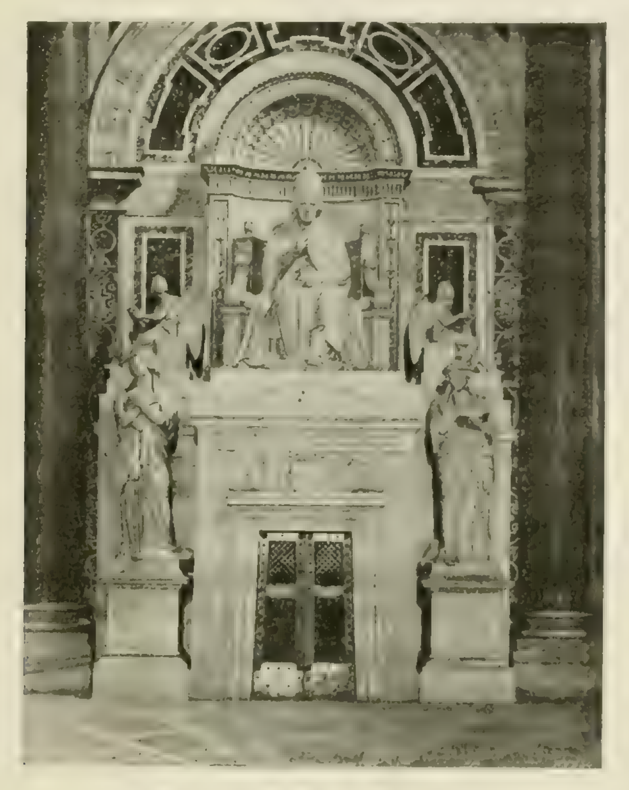
donné de ses partisans. On l'avertit même que si, dans le courant de l'année, il n'a pas obtenu l'absolution, on prononcera sa déchéance royale. L'empereur effrayé se soumet. Il se rend à Canossa, sur les terres de la comtesse Mathilde, et baise le pied du pape.

Notre siècle n'a-t-il pas été le témoin d'une lutte aussi gigantesque entre Napoléon et Pie VII : l'empereur couronné, dominant l'Europe par la force de ses armées, et le pontife sans défense, n'ayant pour lui que le droit de Dieu? Napoléon a triomphé partout; il a vaincu sur tous les champs de bataille, les rois sont à ses pieds; seul, un vieillard lui résiste. Il le prend à volonté, comme un jouet, le transporte de ville en ville, le garde prisonnier, l'accable de menaces. A bout de prières, ce vieillard lance l'excommunication contre le colosse. Napoléon s'en moque, il dit : « Croit-il que l'excommunication fera tomber les armes des mains de mes soldats! » Sire, elles sont tombées. De Moscou à la Bérésina, cette voie douloureuse de la Grande Armée et de la France, le froid faisait tomber les armes des mains glacées de vos soldats...

Le grand coupable, c'était quelque royal pillard qui convoitait les biens de l'Église et se les appropriait. Le patrimoine de saint Pierre était chose si tentante! Éparpillé un peu partout, sous la seule sauvegarde de la foi, il était à la merci du premier venu. Point d'armée à combattre, point de sang à verser; un vieillard à persuader ou à violenter, rien de plus. On cédait à la tentation. Un jour, le pape apprenait que le roi de France ou de Sicile avait envahi ses territoires, volé ses revenus, ou bien, semant la discorde dans ses provinces, les avait soulevées contre son autorité. Ces biens sacrés sont à l'Église; en prenant possession du Siège apostolique, le pape a juré de les garder intacts, son serment l'oblige. Il réclame ses propriétés, et finalement, n'ayant pas de soldats à opposer à l'envahisseur, il l'excommunie. On peut affirmer que c'est grâce à l'excommunication que les papes ont conservé leur pouvoir temporel. En défendant le droit sacré de la propriété pour les États comme pour les individus, ils ont, tout en sauvegardant leurs intérêts, rendu un immense service à la société. Le pauvre, qui voyait les têtes couronnées s'humilier devant le pape et restituer le bien mal acquis, sentait son petit avoir en plus grande sécurité. Le fier baron avait beau le dominer de toute la hauteur de son donjon : plus haut que son donjon il y avait le défenseur des opprimés, le pape.

Le grand coupable, c'était quelque esprit dévoyé, semant dans l'Église des doctrines perverses. Dépositaire et gardien de la vérité, le pape avait l'oreille fine à son égard. Qui la touchait le touchait lui-même à la prunelle de l'œil. Avec un empereur parjure, un roi divorcé ou pillard, il

pouvait patienter, jamais avec un hérésiarque. Au premier mot contre la foi chrétienne, il intervenait. Que le novateur parlât à l'Orient ou à l'Occident, — eût-il parlé au bout du monde, — le Vicaire du Christ le dénonçait à la conscience catholique. Non pas qu'il le condamnât de prime abord, sans l'entendre, sans l'examiner, comme par surprise; nullement. D'ordinaire, un concile était convoqué, l'hérétique cité devant les Pères, avec toute liberté d'exposer et de défendre son enseignement. Le



Tombeau de Pie VII, par Thorwaldsen

plus souvent, il n'osait pas affronter la présence de ses juges; il tergiversait, se dérobait sans cesser ses prédications; contre ce révolté, l'excommunication était prononcée. Le pape Sirice, en l'an 386, inaugure à Saint-Pierre la longue suite des conciles réunis près le tombeau du Pêcheur pour confondre l'hérésie. Il frappe les donatistes et les montanistes, qui osaient relever la tête malgré les anathèmes dont ils étaient accablés. De Sirice à Urbain II (1088-92), plus de quarante conciles furent convoqués dans la basilique Vaticane. Ce ne fut qu'après le pontificat d'Urbain II, — qui, dans le dernier synode tenu à Saint-Pierre, confirma l'œuvre de la croisade commencée à Clermont, — que les papes prirent l'habitude de réunir ces solennelles assemblées à Saint-Jean-de-Latran. Il y avait une raison de commodité. Le patriarcat de Latran, à l'en

contre du palais du Vatican, était vaste et pouvait donner asile à beaucoup d'évêques.

L'Orient surtout tenait les papes en éveil au point de vue doctrinal. Durant les dix premiers siècles, cette terre, berceau du christianisme, source première d'où la vérité s'est répandue sur le monde, produit une floraison toujours renaissante de doctrines perverses. Les systèmes les plus extravagants y pullulent : on dirait que, pour se venger du Christ, le diable y sème l'erreur à pleines mains.

Des nombreux anathèmes lancés contre les hérétiques près le tombeau de saint Pierre, nous ne citerons que celui du pape Théodore. A peine assis sur la chaire de saint Pierre (642), il réunit dans la basilique Vaticane un concile pour juger et condamner Pyrrhus, patriarche de Constantinople, accusé de répandre l'hérésie des monothélites[1]. Relégué en Afrique pendant quelques années, le patriarche déchu envoie au pape l'expression de son repentir. Il vient à Rome, fait devant la Confession de saint Pierre une profession de foi orthodoxe. Théodore, satisfait, lui pardonne, lui rend les honneurs et les insignes de l'épiscopat, le rétablit sur son siège : c'était tout ce que demandait l'astucieux patriarche. La comédie jouée, il retombe dans ses erreurs et persécute les catholiques. De nouveau le pape Théodore, rassemblant un synode à la Confession même de saint Pierre, fulmine contre le relaps et le parjure une sentence d'excommunication. Pour la rendre plus terrible, le pontife se fait apporter un calice contenant le précieux sang du Seigneur, y trempe sa plume et signe avec ce sang la sentence qu'il vient de proclamer. Sur son ordre, tous les Pères font de même. Unique et mémorable exemple, bien capable d'inspirer aux fidèles l'horreur de l'hérésie.

De ce même tombeau partirent successivement les condamnations des iconoclastes et du patriarche Photius. Souvent, pour en perpétuer le souvenir, la sentence était gravée sur le marbre et apposée au-dessus des portes de la Basilique. Souvent aussi, suivant un usage très ancien, on suspendait le parchemin sur lequel elle était écrite au cou de la statue en bronze de saint Pierre, afin que les pèlerins qui la vénéraient et lui baisaient le pied fussent avertis de se tenir en garde. Cet affichage, outre qu'il donnait à l'excommunication une forme plus solennelle, la rendait plus notoire. Les pèlerins la lisaient, se la communiquaient; rentrés dans leur patrie, ils en répandaient la nouvelle. De cette sorte, en peu de temps, vu le nombre des pèlerins et la diversité de leurs nationalités, l'excommunication faisait son chemin, atteignait toutes les Églises :

[1] Hérésie n'admettant dans le Christ qu'une seule volonté.

le monde chrétien se trouvait en garde contre l'erreur. Les pèlerins de saint Pierre étaient les *reporters* de l'Église romaine : ce n'est pas un des moindres services qu'ils aient rendu à la papauté.

Outre ces fauteurs et semeurs de doctrines perverses, les papes avaient à lutter contre la faiblesse humaine qui menaçait à tout instant la discipline de l'Église. C'était l'ennemi du dedans, non le moins dangereux. Quels combats pour sauver l'Église des intrigues, des ambitions, qui ne voyaient dans le pontificat suprême ou les hautes dignités ecclésiastiques que des honneurs à recevoir, des jouissances à se procurer! A ce point que, pour réfréner cette rapacité des bénéfices, pour arrêter la vente et l'achat à prix d'or des charges spirituelles, pour guérir cette plaie hideuse de la simonie qui faisait du temple chrétien une caverne de voleurs, il fallut fulminer excommunication sur excommunication. Quels combats pour garder à l'Église sa robe virginale, en établissant solidement l'austère discipline du célibat, la force et l'honneur du sacerdoce! Cette discipline avait contre elle la violence des passions, qui, vaincues un jour, se redressaient le lendemain, plus ardentes et plus irrésistibles. Prêtres et prélats concubinaires menaçaient la foi chrétienne; car le peuple, n'ayant plus d'estime pour ses prêtres, en serait venu rapidement à la mépriser elle-même. Il fallut frapper d'estoc et de taille, porter de rudes coups, abattre l'orgueil de hauts abbés et de fiers prélats. Mais l'excommunication finit par triompher. La crainte de l'enfer qui était au bout de l'excommunication contribua puissamment à fonder pour toujours l'institution du célibat.

En jetant un coup d'œil sur le moyen âge, on est frappé du rôle prépondérant que joue l'excommunication. Elle est la première force sociale, le grand remède aux grands maux. Elle domine cet immense creuset où les nations barbares s'agitent, bouillonnent, sous le souffle de l'Évangile. Ce que l'amour de Dieu ne tire pas du cœur de l'homme, elle l'en arrache par la crainte.

Certes, nous sommes loin de ne pas reconnaître les abus qui se sont glissés dans l'exercice d'un pareil pouvoir; mais l'histoire doit se juger de haut. Qu'importe à la magnificence d'un paysage que, des sommets d'où l'œil plonge dans l'immensité béante, il rencontre quelques ruines perdues, quelques débris informes égarés dans l'espace! ce qu'il voit, c'est la sombre verdure des forêts, la fraîcheur des pâturages, les dentelures des montagnes qui découpent le bleu du ciel en d'étranges arabesques. Les ruines sont au paysage ce qu'est l'ombre à la lumière, elles le font resplendir.

Qu'un pape comme Benoît IX, sorti d'une famille altière et corrom-

pue, ait eu une conduite scandaleuse, indigne d'un pontife; que Boniface VIII n'ait pas montré assez de condescendance envers Philippe le Bel; qu'Alexandre VI se soit servi de l'excommunication pour satisfaire ses rancunes personnelles; que Jules II, homme de génie s'il en fut, n'ayant pas assez de soldats pour battre ses ennemis, les ait excommuniés, nous l'accordons, et qu'importe? Infaillibles dans leur doctrine, les papes ne le sont pas dans leur conduite : quelques-uns ont pu se tromper, suivre leurs passions, servir leurs intérêts, faiblir dans leur gouvernement; mais s'il y a dans le monde une chose digne d'admiration et véritablement extraordinaire, c'est de voir cette longue suite de pontifes qui, armés d'un pareil pouvoir, l'ont exercé avec justice et prudence, souvent au péril de leur vie, pour le bien de l'Église, l'honneur de Dieu et le salut des âmes.

Si l'on compare les services rendus à la société par l'excommunication : liberté de la conscience chrétienne, sainteté du mariage, célibat ecclésiastique, défense de la propriété, et tant d'autres, aux abus dont elle a été l'occasion, on sera forcé d'avouer que l'excommunication, en réfrénant la violence et la corruption des grands, — car elle atteignait rarement les petits, — a sauvé le monde de l'esclavage et de la barbarie. Grâce à elle, s'est formée la société chrétienne du moyen âge; grâce à elle, s'est constitué dans ses principes d'honneur et de loyauté le droit des gens, qui est la force et la sécurité de la société moderne. L'excommunication a été la digue qui, refoulant les passions, a permis à l'esprit chrétien de se répandre sur le monde et de l'imprégner de sa douceur.

Gloire et merci aux pontifes romains qui, malgré les menaces, l'exil et les tourments, n'ont pas failli à leur devoir, mais ont su, par leur énergie et leur héroïsme, défendre les droits de Dieu, et par là même les droits de l'homme! Sans l'excommunication, ils s'en seraient donné à cœur joie, les Barberousse et les Henri IV d'Allemagne, les rois, les barons, les évêques et les abbés simoniaques. Le peuple, déjà piétiné, eût été écrasé, la morale souillée, la liberté enchaînée. Tant que le pape n'avait pas parlé, la violence et la corruption s'étalaient au grand jour, applaudies par les courtisans; mais lorsque, las de remontrances et de prières, le pape lançait l'excommunication, les choses changeaient de face. Si la sentence n'avait atteint le coupable que dans sa vie privée, dans ses rapports avec Dieu et l'Église, il aurait pu regimber et tenir tête au pontife : la grâce de Dieu, la participation aux sacrements, l'espérance du salut éternel, il pouvait tout mépriser, tout fouler aux pieds et se damner à plaisir. Mais, grâce à la foi qui dominait le monde et faisait la force sociale de l'excommunication, le coupable était atteint dans ses relations

extérieures. Empereur ou roi, il n'avait plus de sujets, le pape les soustrayait à son pouvoir. La révolte était permise : chacun était libre de marcher contre lui, de s'emparer de sa personne et de ses biens. Dans le cercle plus intime de sa vie privée, le vide se faisait autour de sa personne; on l'évitait, on le fuyait; il était dans la société comme ces lépreux qu'on n'osait approcher, qui avaient défense de se mêler au peuple, pour lesquels on bâtissait dans la solitude des abris dérobés. Il était un maudit dont on ne prononçait le nom qu'en se signant.

Avec le concours intéressé des rares partisans qui restaient fidèles à sa cause, l'excommunié déclarait la guerre au pape; il pillait ses biens, saccageait ses États, le forçait à fuir en exil ou le jetait en prison, créait des antipapes pour l'absoudre. Vengeance stérile! meurtres, pillages sacrilèges et tourments laissaient inébranlable l'Église qui l'avait frappé. Et peu à peu la lassitude venait. Dans ces cœurs aux passions fougueuses, la foi vivait, ensevelie, perdue dans le tumulte; le remords saisissait le coupable, lui courbait la tête et l'amenait, humble et repentant, au tombeau de saint Pierre, solliciter le pardon.

Combien de hautains persécuteurs sont allés à ce tombeau demander pitié! Combien de têtes couronnées, qui avaient cru se mettre au-dessus de la loi de Dieu, ont humilié devant ce tombeau leur orgueil et imploré pénitence! L'Église ne frappait ces grands coupables qu'après avoir épuisé toute son indulgence; aussi, au premier appel de l'enfant prodigue, le père ouvrait ses bras pour l'étreindre. L'Église ne frappe jamais pour tuer, même ses plus terribles ennemis; si elle excommunie, c'est pour sauver. Sa joie est grande quand, après avoir fermé la porte du ciel, elle peut la rouvrir, elle l'ouvre à deux battants.

Des deux clefs, la plus aimée est celle qui ouvre; on peut même dire qu'elle est aimée jusqu'à la faiblesse, tant les papes se montrent indulgents. Leur confiance est sans borne; cependant, quelles raisons n'auraient-ils pas de la modérer! Combien sont venus se frappant la poitrine, leur baisant le pied, comme Henri IV à Canossa, la trahison dans le cœur? Que de baisers de Judas donnés au Vicaire du Christ! Ils ne l'ont point endurci, ses bras restent grands ouverts. « Combien de fois dois-je pardonner? demandait Pierre à son Maître, jusqu'à sept fois[1]? » Pour un Juif, c'était un nombre héroïque. Le Maître répondit : « Non pas sept fois, mais septante fois sept fois, c'est-à-dire toujours. » Les offenses se comptent, les pardons ne se comptent pas.

Lorsqu'un de ces grands excommuniés demandait l'absolution, il allait

[1] Matth. XVIII, 21-22.

lui-même au tombeau de saint Pierre ou y envoyait ses représentants; car, si le tombeau du Pêcheur avait le privilège d'être le lieu de l'excommunication, il était également le lieu du pardon. C'est à la basilique Vaticane que, d'ordinaire, se faisait la cérémonie solennelle de l'absolution, symbole de celle du ciel.

Au jour fixé, les portes de la Basilique étant fermées, le pape se rendait avec toute sa cour sous le portique. Le pénitent, à genoux devant le pontife, promettait d'obéir à la loi de l'Église et d'accepter la pénitence qui lui serait imposée pour l'expiation de ses fautes. Les chartres entonnaient le psaume *Miserere,* pendant lequel le pape frappait légèrement les épaules du coupable de quelques coups de baguette, — dernier reste bien adouci de l'antique discipline. — Après quoi, le prenant par la main, il le conduisait lui-même à la porte de la Basilique, qui s'ouvrait devant eux. Ensemble ils allaient au tombeau de saint Pierre, devant lequel ils priaient quelques instants. Pierre avait lié : Pierre lui-même, du fond de son sépulcre, déliait; l'Église était ouverte, le ciel également. Le pénitent reprenait sa place dans le bercail du Christ.

Ainsi fut absoute par Sixte IV la ville de Florence, en l'an 1480; ainsi fut absoute la république de Venise, par Jules II, l'an 1510. Cependant, entre toutes les absolutions célèbres données près le tombeau de saint Pierre, nulle ne fut aussi solennelle, aussi féconde en résultats que celle donnée par Clément VIII, en 1595, à Henri IV de Bourbon, roi de France et de Navarre. Nous la racontons ici pour offrir à nos lecteurs un type parfait de cette cérémonie.

Après bien des hésitations, le Béarnais, appelé au trône de saint Louis, dut comprendre qu'il était plus facile de gagner des batailles que d'imposer à la France un roi huguenot. Sixte-Quint l'avait excommunié; ses successeurs, Grégoire XIV et Clément VIII, favorisèrent la Ligue et défendirent aux catholiques d'obéir au roi de Navarre. L'Espagne, guettant le moment propice pour s'arroger la couronne de France, ne ménageait pas ses avances à la cour pontificale. A vrai dire, celle-ci n'en fut jamais dupe; quoique combattant le Béarnais, elle gardait l'espoir de le voir revenir à la foi romaine. Son caractère était aimé, sa valeur connue : on le désirait comme roi de France. Henri IV, de son côté, n'était pas sans embarras. Son parti l'entourait, le pressait de rester fidèle au protestantisme, et son parti, c'étaient les braves soldats qui luttaient et mouraient pour lui. La messe ne l'épouvantait pas, le pape non plus; mais il n'eût pas été fâché d'allier le prêche à la messe, Luther au pape, et le diable au bon Dieu. Alliance tellement chimérique, qu'il fallut bien se résoudre à entrer en pourparlers avec les catholiques.

Malheureusement, les évêques français qu'il consulta ne furent ni assez loyaux ni assez courageux. Au lieu de lui tracer une ligne de conduite droite et sûre, seule capable de faire du Béarnais un vrai catholique en exigeant une soumission complète au souverain pontife, ils l'engagèrent



Tombeau de Clément VIII à Sainte-Marie-Majeure. (École du Bernin.)

dans une fausse voie. L'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune, plus courtisan que pontife, prétendit qu'il n'était pas nécessaire de recourir au pape pour recevoir l'abjuration du roi et l'absoudre de l'excommunication. Cette concession plut à Henri IV, qui ne demandait pas mieux et laissa faire. Il abjura et fut absous par l'archevêque de Bourges dans la basilique de Saint-Denis. On ne pouvait plus flagrante usurpation de

pouvoir; jamais tête couronnée n'avait été absoute en dehors du pape, et, dans le cas, l'absolution se compliquait d'une abjuration donnant droit à la couronne de France. Il y avait aggravation de sacrilège. Les évêques le sentaient si bien, qu'ils mirent dans la formule d'absolution cette clause conditionnelle: *Salva sanctæ Sedis apostolicæ auctoritate.* Ils envoyèrent de plus à Clément VIII une lettre explicative pleine d'humilité. On supprimait le pape poliment, avec courtoisie, en lui faisant la révérence.

Clément VIII se fâcha net. Il trouva outrecuidante l'ingérence des prélats français dans une cause qui ne relevait que de son autorité suprême. On a beau être courtisan, il n'est pas aisé de jouer au pape. Renaud de Beaune dut avouer à Henri IV que son abjuration était nulle, nulle son absolution. Tout était à recommencer. Pour recevoir la couronne de saint Louis, il ne fallait pas être catholique à demi.

Du reste, le pape, tout en condamnant sévèrement la conduite de l'archevêque de Bourges, ouvrait tout grands ses bras au Béarnais. La brebis errante, — si brebis il y avait; car, dans le cas présent, la brebis sentait son renard de loin, — serait admise avec joie dans le bercail, à condition de passer par la porte et non par la fenêtre. Seul, le pape pouvait ouvrir la porte.

Henri IV se soumit, l'absolution papale fut décidée. Clément VIII le dispensa de se présenter en personne, deux ambassadeurs suffisaient. Le roi fit choix de Jacques Davy Duperron, conseiller d'État, premier aumônier, et d'Arnaud d'Ossat, doyen de Varèse, au diocèse de Rodez, cardinaux depuis tous les deux. Le jour fut fixé, les détails de la cérémonie minutieusement discutés : chacun des partis voulant garder ses droits et sa dignité. Les trois jours précédents, Rome vit un spectacle touchant. Clément VIII comprenait la grandeur de l'acte qu'il allait accomplir et les avantages qui en résulteraient pour l'Église. Aussi, voulant obtenir de Dieu que la conversion de Henri IV fût sincère, il visita pieds nus les sanctuaires les plus insignes de la Ville éternelle. Tout son peuple l'entourait, une même supplication sur les lèvres.

Le 15 septembre 1595, entouré des cardinaux, prélats et personnages de sa noble cour, le pape se rendit devant la porte de la basilique Vaticane. L'emplacement avait été transformé en une salle ornée de tapisseries. Au milieu se trouvait le trône pontifical. Clément VIII s'étant assis, les procureurs d'Henri IV, d'Ossat et Duperron, se mettent à genoux devant lui et lui baisent le pied. Puis, l'un d'eux donne lecture de la supplique royale implorant l'absolution des censures. Sur l'ordre du pape, les deux procureurs, au nom du roi de Navarre, Henri IV de Bourbon, les mains étendues sur les saints Évangiles, abjurent l'hérésie et promettent avec

serment d'obéir aux commandements de l'Église et de suivre inviolablement la foi catholique, apostolique et romaine, comme l'avaient fait les rois très chrétiens ses prédécesseurs. Après quoi, l'assesseur de la sainte Inquisition se leva, et lut le décret par lequel Sa Sainteté déclarait le roi absous de toute censure et de toute sentence portée contre lui.

Dans la formule de ce décret, Clément VIII rappelle, pour la condamner et la déclarer abusive et sans valeur, l'absolution donnée à Saint-Denis par Renaud de Beaune.

L'inquisiteur notifia ensuite aux procureurs du roi la pénitence qui lui était imposée. Outre certaines conditions concernant le rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, l'éducation du prince de Condé, que l'on devait soustraire à l'influence protestante, la collation des bénéfices, la publication légale du concile de Trente différée jusqu'alors par l'opposition du parlement, la restitution des biens ecclésiastiques, la profession publique et la protection de la foi catholique, le pape exige que le roi récite chaque jour le chapelet de Notre-Dame, le mercredi ses litanies, le samedi le rosaire entier, « laquelle prendra pour son advocate ès cieux et gardera les jeûnes et autres commandements de l'Église, oïra la messe tous les jours, et les jours de fête messe haute; et se confessera et communiera en public pour le moins quatre fois par chacun an. Et bastira, en chacune province du royaume et en Béarn, un monastère d'hommes ou de femmes de religion monastique ou de mendiants des religions réformées[1]. » Tout fut accepté, juré par les deux procureurs. Du reste, très douce est la pénitence, si on la compare aux pillages, aux massacres, à tout le sang répandu pendant la guerre religieuse que dirigeait Henri IV.

De nouveau les procureurs royaux se prosternèrent aux pieds du pontife; toute l'assistance se mit à genoux, et l'on chanta le *Miserere*, pendant lequel Clément VIII donna quelques coups de baguette sur les épaules des procureurs. Le psaume terminé, il se leva; d'une voix haute il déclara que, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la sienne, il absolvait Henri de Bourbon, roi de France et de Navarre, de toutes les censures ecclésiastiques encourues pour motif d'hérésie. A l'instant les cloches de la Basilique et de toutes les églises sonnèrent à toute volée, pour annoncer cette grande joie de l'Église. La porte de la Basilique s'ouvre, le pape s'avance entre les deux procureurs qu'il tenait par la main; en mettant le pied sur le seuil, il leur dit :

[1] Procès-verbal de l'absolution.

« Vous direz à votre maître que si nous lui avons ouvert aujourd'hui la porte de l'Église militante, c'est à lui de se rendre digne, par sa foi et ses œuvres, d'entrer un jour dans l'Église triomphante. »

Toujours la main dans la main, ils se rendirent au tombeau de saint Pierre, où le pape vivement ému entonna le *Te Deum,* que la foule chanta avec enthousiasme.

C'est que le Béarnais, par sa bravoure et son caractère chevaleresque, avait conquis le cœur des Romains. Maintenant qu'il était redevenu enfant de l'Église, cet amour faisait explosion. Les armes de France furent placées au-dessus de toutes les portes, et l'on raconte qu'il n'y eut pas jusqu'au plus pauvre qui n'achetât le portrait d'Henri IV.

Pour l'éternelle mémoire de cet heureux événement, Clément VIII fit frapper une médaille où d'un côté était son effigie, de l'autre celle de Henri IV. De plus, voulant rendre hommage à la sainte Vierge, à l'intercession de laquelle l'Église attribuait cette conversion si ardemment désirée, le même pontife éleva, près de Sainte-Marie-Majeure, une croix qui en perpétue le souvenir. Elle se trouve maintenant un peu à l'écart, à droite de la Basilique.

BIBLIOGRAPHIE

Mignanti, *Istoria della SS. patriarcale basil. Vatic.;* Roma, 1867.
Ed. Martène, *de Antiq. Eccl. ritibus;* Antverpiæ, 1764.
Cancellieri, *de Secretariis;* Romæ, 1786.
D. Louis Pastor, *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge,* VI; Paris, 1898.
B. Jungmana, *Dissertationes selectæ in Hist. Eccl.;* Ratisbonæ, 1897.
H. de l'Épinois, *la Ligue et les Papes;* Paris, 1886.
Segretain, *Sixte-Quint et Henri IV;* Paris, 1861.
Voigt, *Histoire de Grégoire VII et son temps;* Paris, 1838.
De Matteis, *S. Gregorio VII e il Pontificato romano;* Siena, 1886.

LIVRE III

LES DÉVOTIONS PRINCIPALES
AUTOUR DU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

I

LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE

Après avoir vénéré le tombeau du prince des Apôtres, les pèlerins se répandaient dans la Basilique, chacun en quête de l'autel du saint, des reliques préférés. Car, au ciel comme sur la terre, nous avons nos amis, ceux dont le caractère, les actes, les enseignements, les souffrances, quelquefois les luttes laborieuses sont plus en harmonie avec notre vie. Il se crée entre eux et nous, par le souvenir plus ému de notre cœur, la prière plus renouvelée et plus confiante de nos lèvres, un courant de sympathie qui monte vers eux comme une supplication, et revient à nous sous forme de grâce bienfaisante de lumière, de consolation et d'énergie. Ce n'est point une rêverie pieuse de notre imagination; l'Église appelle ces divines relations la Communion des Saints.

Si dans le ciel chacun a ses amis, tous nous n'y avons qu'une mère, la Mère de Jésus. C'est la préférée par excellence. Partout où son image apparaît, ses enfants se pressent. L'instinct surnaturel, fruit précieux du baptême, les pousse à ses pieds, comme l'instinct naturel, fruit d'un même sang, jette l'enfant dans les bras de sa mère.

Cet instinct, les chrétiens l'ont ressenti dès les premiers jours. Il y

avait à peine quelques années que la sainte Vierge avait quitté ce monde pour rejoindre son Fils, que, dans une catacombe de Rome, celle de Priscille, à la voie Salaria, une main filiale traçait ses traits sur les murs d'un tombeau. Elle est là, vieille de dix-huit siècles, visible encore, tenant son Fils sur ses genoux, l'étoile au-dessus de la tête. Isaïe, debout près d'elle, la main levée pour montrer à tous que c'est bien là cette étoile merveilleuse qui devait se lever sur la race de Jacob et donner au monde la divine Lumière. Témoin séculaire de l'amour de nos premiers pères envers Marie, cette image, par le lieu qu'elle occupe, se rattache d'une manière directe à l'apôtre saint Pierre. La catacombe de Priscille où elle se trouve ne fut autre, dans le principe, que le cimetière familial des Pudens. Priscille, dont elle porte le nom, est la mère de ce sénateur Pudens qui ouvrit son palais à saint Pierre et lui donna l'hospitalité. C'est dans ce palais, au *Vicus Patricius*, à deux pas de la maison dorée de Néron, que l'Apôtre enseigna à ses premiers disciples la doctrine et l'amour du Sauveur. L'image de Marie, près le tombeau de Pudens, ne crie-t-elle pas bien haut qu'il leur apprit également à connaître et à aimer sa sainte Mère?

On dirait qu'il y eut à Rome, dans les fondations même de l'Église, une prédication spéciale sur la sainte Vierge; car, nulle part ailleurs, son culte n'est si profond, si universel, si cordial. Rome est la ville de la sainte Vierge. On ne peut faire un pas sans rencontrer son image. Elle est partout, dans les églises, dans les rues, sur les murs, au fond des boutiques obscures, parmi les denrées les plus diverses, consolant de son sourire maternel les tristesses et les déboires de chaque jour, toujours aimée, toujours vénérée, toujours invoquée. C'est dans le sang. Et ce sang chrétien, qui l'a infusé à la vieille Rome, cette Rome décrépite qui tombait en pourriture, si ce n'est l'apôtre saint Pierre? Aussi nous n'hésitons pas à proclamer que cet amour passionné des Romains pour la sainte Vierge remonte, par l'image de Priscille et de Pudens, jusqu'à saint Pierre lui-même.

Quoi d'étonnant, si près de son tombeau ce culte a fleuri plus que nulle part ailleurs! Il y est bien à sa place. Cette *pierre de l'angle* qui porte l'édifice du Christ, l'Église catholique, devait rester à jamais sous la protection de la sainte Vierge. Elle est, comme le chante la liturgie, sa tour de défense, son mur inexpugnable, son rempart invincible, terrible, à elle seule, comme une armée rangée en bataille, veillant sans cesse sur la pureté de sa foi, la sainteté de sa discipline, luttant avec une énergie toujours victorieuse contre les ennemis du dehors.

Dans la vieille basilique Constantinienne, vingt autels ou oratoires

étaient dédiés à la Mère de Dieu. Nous nous contenterons de donner rapidement l'histoire des images les plus vénérées.

SAINTE MARIE « IN TURRI »

Sous le pontificat de Sergius I, vers l'an 690, un certain Tempulo reçut de pieux pèlerins venus d'Orient une image de la sainte Vierge attribuée à saint Luc. Ils racontaient que, laissée inachevée par le peintre évangéliste, elle avait reçu de la main des anges les derniers coups de pinceau. Heureux de ce trésor inespéré, facilement crédule, Tempulo plaça son image dans un oratoire bâti en haut des marches de la basilique Vaticane, à gauche, sur le palier, en avant du quadriportique, oratoire dédié alors à la martyre sainte Agathe. A cette époque, on était très indulgent pour les dévotions privées; cependant, comme cet oratoire, par sa situation aux portes de la Basilique, était très fréquenté, le pape Sergius, mis en défiance contre la légende miraculeuse qui entourait l'origine de cette image, ordonna de la retirer et de la transporter à Saint-Jean-de-Latran, dans une chapelle plus discrète. Ce qui fut exécuté, au grand chagrin de Tempulo. La sainte Vierge fut-elle touchée de ce chagrin filial, je ne sais; toujours est-il que le lendemain matin l'image se retrouvait paisible et souriante dans l'oratoire de sainte Agathe, au Vatican. Les clercs préposés à sa garde par ordre du pape, qui craignait un coup de main de Tempulo, ne purent jamais dire comment elle était partie. Nul ne l'avait vue, aucune main ne l'avait portée. On fut persuadé que d'elle-même l'image s'était retirée dans l'oratoire de sainte Agathe, près le tombeau de saint Pierre, où elle voulait rester. Le pape, émerveillé du fait, se rendit lui-même devant la sainte image pour lui faire ses excuses et la vénérer. Il prescrivit en outre à son trésorier de fournir l'argent nécessaire à l'entretien de nombreuses lampes qui devaient brûler sans cesse devant elle. De cette époque date la célébrité de l'oratoire de Sainte-Marie *in Turri* ou *inter Turres,* nom qu'il prit de sa position entre les deux tours de la Basilique, celle d'Adrien et celle de Léon IV.

Aux pieds de cette image, pendant que les iconoclastes outrageaient et brisaient toutes les statues des saints en Orient, le peuple romain vint protester de sa vénération par une dévotion plus tendre et plus généreuse. Touché de ces démonstrations filiales et réparatrices, Paul I renferma la sainte image dans un tabernacle précieux et orna la façade de l'oratoire d'une riche mosaïque. Elle représentait le Sauveur assis sur un trône, bénissant de la main droite et tenant dans la gauche un livre

ouvert, où on lisait : *Ego sum resurrectio et vita.* De chaque côté, trois anges en adoration; au-dessous, quatre vieillards offrant des couronnes.

Adrien I éleva cet oratoire au rang de diaconie, c'est-à-dire qu'il y établit une distribution régulière d'aumônes, faites par des clercs ou des moines. La dévotion des Romains s'y attacha tellement, que les dons offerts à cette image devinrent considérables. Innocent II en accorda la jouissance au Chapitre de la Basilique, qui possédait cette église par une gracieuseté de Léon IX. Diverses cérémonies solennelles ont rendu ce sanctuaire historique. C'est là que, le jour des Rameaux, le révérendissime Chapitre de Saint-Pierre bénissait les palmes; là encore, comme nous l'avons raconté, que le pape recevait les baisers et les serments des empereurs que sa main allait couronner. C'était comme une dépendance, une succursale de la basilique Vaticane, si vénérée, que les antipapes, qui ne pouvaient entrer par force dans la Basilique même, tentaient au moins de s'en emparer pour y célébrer leurs offices. Ainsi, l'antipape Clément II, patronné par l'empereur Henri IV, d'odieuse mémoire, y célébra la fête de saint Pierre, pendant que le pape légitime Victor III, à deux pas de là, la célébrait à la Confession. Cet oratoire subit le contre-coup de toutes les luttes du Sacerdoce et de l'Empire. Témoin de tous les serments de fidélité des empereurs, il devint la victime de toutes leurs trahisons. Bâti sur le palier même de Saint-Pierre, en dehors des murs du quadriportique, qui formaient à la Basilique comme un rempart, il était à la merci des hommes d'armes. Souvent assiégé, souvent profané, il tomba, pour ne plus se relever, sous les coups de Frédéric Barberousse.

Dans sa rage contre Alexandre III, ce pontife intraitable qui refusait de lui accorder des privilèges odieux pour l'honneur de l'Église et dangereux pour sa liberté, Barberousse mit le siège devant Rome, traînant après lui l'antipape Pascal III. L'oratoire de Sainte-Marie *in Turri,* sans défense, fut incendié : tout fut détruit, à part la sainte image échappée aux flammes par miracle. C'était fini. Pour en perpétuer le souvenir et pour conserver les cérémonies traditionnelles du couronnement des empereurs, on éleva sous la galerie du quadriportique, un peu en arrière de l'ancien oratoire, un autel dédié également à sainte Marie *in Turri.*

Une ressemblance de nom a fait confondre cette image avec celle que saint Dominique transporta au couvent de Saint-Sixte-le-Vieux, sur la voie Appienne, quand il y renferma les religieuses dont le pape Honorius III lui avait confié la réforme, image vénérée aujourd'hui au monastère des Saints-Dominique-et-Sixte, où ces religieuses, fuyant la malaria, se réfugièrent sous le pontificat de Pie V. En effet, il y avait sur les bords du Tibre, en face de l'église de Sainte-Cécile, au Transtévère, un oratoire

dédié à Sainte-Marie *in Turri*; mais ce titre lui venait d'une tour élevée dans le voisinage par Léon IV, pour protéger le port de Rome. Il appartenait aux mariniers et avait un couvent annexe. C'est de ce couvent, et non de Sainte-Marie du Vatican, que sortirent les premières religieuses dominicaines de Rome, emportant avec elles la Madone vénérée dans leur église.

SAINTE-MARIE DES FIÈVRES

Au cours des premières années du VIe siècle, le pape Symmaque bâtit une basilique de forme circulaire en l'honneur de saint André, sur le flanc méridional de la basilique Vaticane. Le frère de saint Pierre y reçut pendant six siècles les hommages de la chrétienté. Or il arriva au XIIIe siècle qu'un pieux Romain, mû sans doute par un sentiment de reconnaissance, fit peindre sur le mur, au-dessus d'un autel, une image de la sainte Vierge tenant son fils sur les genoux. Il la décora du titre de Notre-Dame des Fièvres. C'était lui assurer le culte le plus universel et le plus ardent. A Rome, la fièvre est l'ennemie. Elle est partout : dans le rayon de soleil qui dore ses coupoles, à l'ombre de ses pins et de ses palmiers, sous la pioche des travailleurs comme sous les pas du pèlerin, ennemie invisible guettant sa victime et la saisissant en traître. Les vieux Romains, croyant l'apitoyer, en faisaient une divinité, lui dédiaient des temples, lui offraient leurs vœux :

FEBRI. DIVÆ. FEBRI
SANCTÆ. FEBRI. MAGNÆ.
CAMILLA. AMATA. PRO
FILIO MALE AFFECTO. P.[1]

Cette pauvre mère, en peine de son fils, s'efforçait d'émouvoir la fièvre elle-même par son offrande.

Aussi bien, l'image de Notre-Dame des Fièvres n'était pas solitaire sur son mur. De chaque côté, un peu au-dessous, dans une attitude suppliante, des papes, des cardinaux, des évêques, des empereurs, des rois, des reines, et toute la foule du petit peuple, imploraient pitié; car la fièvre n'épargne personne, ni tiare ni couronne : c'est une souveraine.

L'autel de Notre-Dame des Fièvres devint si populaire, que peu à peu il absorba à lui seul tout le culte de la Basilique où il se trouvait. Saint

[1] Cancellieri, *de Secret.*, II, p. 1284.

André, auquel elle était consacrée, y fut bientôt étranger; elle perdit même son nom et s'appela l'oratoire de Notre-Dame-des-Fièvres. Cependant, le besoin de la basilique Vaticane ayant exigé l'emploi de cet oratoire comme sacristie, la célèbre image fut transportée dans la Basilique même, au-dessus d'un autel dédié à saint André, sous lequel reposait le corps de Grégoire le Grand, à gauche, près de la porte d'entrée.

Comme on le voit, saint André et Notre-Dame des Fièvres ne se quittent pas; tant, à Rome, les traditions ont force de loi! Elle lui joua cependant le même tour que dans son ancien oratoire. De nouveau son culte absorba toute la dévotion des fidèles, et malgré le corps du saint docteur, malgré la tête de saint André qu'y déposa Pie II, cet autel, pour le peuple enfiévré de Rome, devint l'autel de la Madone des Fièvres. Elle y resta jusque sous le pontificat de Paul V. A cette époque (1605), la construction de la façade nécessita la complète démolition des dernières travées de la basilique Constantinienne. La sainte image dut céder la place. On la transporta dans la crypte de la Basilique. La piété inquiète des Romains l'en retira bientôt. Tous les fiévreux assiégeaient les autels, cherchant en vain leur divine protectrice. Bon gré, mal gré, il fallut la rendre à leurs supplications. Elle fut exposée dans la première chapelle de droite, dédiée alors au saint Crucifix, celle qu'occupe aujourd'hui la *Pietà* de Michel-Ange. L'accès en était facile; aussi la dévotion des fidèles ne fit que grandir. Elle reçut une solennelle consécration. Un patricien, le comte Alexandre Sforza Pallavicini, fit don au Chapitre de Saint-Pierre d'une somme considérable, destinée à couronner les images les plus célèbres de la sainte Vierge. Cette pensée fut accueillie avec enthousiasme par le peuple romain. Il y avait longtemps que les images des saints étaient ornées de couronnes; mais jamais, jusque-là, il n'y avait eu à cette occasion de cérémonie solennelle publique portant un caractère liturgique. Les couronnes étaient placées par des mains pieuses, d'une manière privée. On lit par exemple, dans le *Liber pontificalis,* que le pape Grégoire III donna à la basilique Vaticane une image de la Mère de Dieu, la tête couronnée d'un diadème en or enrichi de pierreries, et des pendants d'oreille formés de six hyacinthes. Mais offrir à la sainte Vierge une couronne, symbole de sa souveraineté, comme un témoignage de reconnaissance affectueuse à son cœur de mère, de louange et d'honneur à sa dignité de reine du ciel et de la terre, était une idée neuve qui reçut tous les applaudissements. Quelle image serait la première à l'honneur? D'une seule voix, le peuple romain décerna l'hommage à Notre-Dame des Fièvres. C'était sous le pontificat d'Urbain VIII, l'an 1631. Elle fut solennellement couronnée par le révérendissime Chapitre de Saint-

Pierre, auquel le pape confia pour toujours ce privilège. De plus, Urbain VIII accorda une indulgence plénière à tous les fidèles qui, aux conditions ordinaires, vénéraient cette image à la fête de la Purification.

On peut voir, dans les salles de la sacristie de Saint-Pierre, les reproductions des tableaux ou des statues de la Vierge couronnés par les soins du révérendissime Chapitre. Elles y sont toutes, sous les vocables les plus touchants et les plus aimables, attestant et la bonté de la Mère et l'amour des enfants.

On y verra également la célèbre image de Notre-Dame des Fièvres. Comment, après tant de siècles de vénération, après tant de glorieux hommages, a-t-elle disparu de la Basilique et se trouve-t-elle reléguée, solitaire, inconnue, dans la sacristie des bénéficiers? Il y eut sans doute, dans le courant du XVIIIe siècle, un refroidissement dans son culte; ce qui permit à Benoît XIV de la soustraire à la vue des fidèles, pour mettre en son lieu la *Pieta* de Michel-Ange. Partisan des vieilles traditions, nous aimerions mieux voir dans cette chapelle l'antique image dont la protection contre la fièvre est non moins urgente qu'autrefois. Tout y gagnerait : la piété des fidèles, les souffrances des malades, et le groupe de Michel-Ange qui s'y trouve en fort mauvaise lumière.

LA MADONE « DEL SOCCORSO »

Dans la Basilique actuelle, au fond du petit transept de droite, à qui se dirige vers la Confession, se trouve la chapelle Grégorienne, ainsi nommée de son fondateur, Grégoire XIII. Sous l'autel repose, comme nous l'avons déjà raconté, le corps de saint Grégoire de Nazianze; au-dessus, entre des colonnes de marbre précieux, l'image d'une Madone dont le culte est étroitement lié à celui d'un des plus illustres et des plus saints pontifes de l'Église romaine, Léon I le Grand.

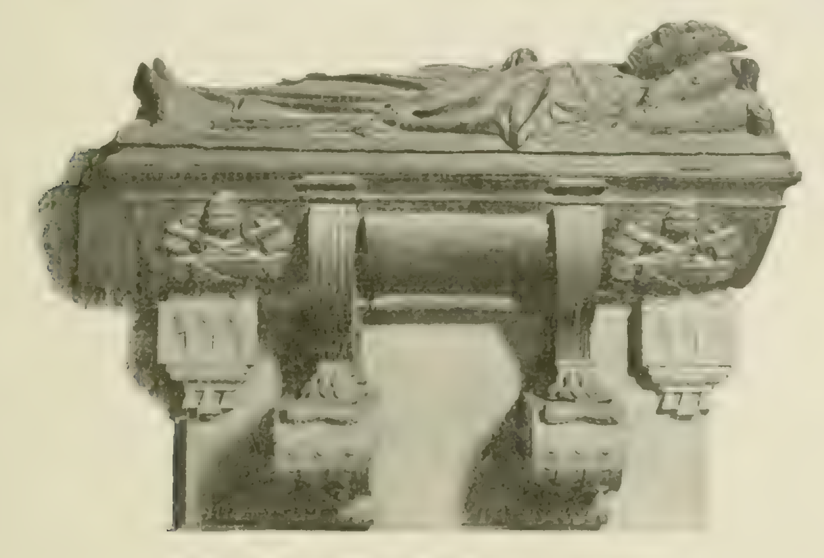
Léon fut enseveli en 461, le premier peut-être, sous le portique du Paradis de Saint-Pierre, qui dans la suite, par le nombre croissant des papes qui vinrent l'y rejoindre, s'appela le portique des Pontifes. Il y demeura de longues années, sans honneurs particuliers, presque oublié, tellement que son tombeau, plus humble que ceux de ses successeurs devenait inconnu. Deux siècles plus tard, le pape Sergius I s'émut d'un délaissement qui paraissait un outrage à une si sainte mémoire. L'an 688 il releva ses restes et les transféra dans l'intérieur de la Basilique, sous un autel élevé en son honneur près le mur occidental, à gauche de la

Confession, à côté de la porte conduisant au monastère de Saint-Martin[1].

Or il advint que toute une lignée de Léon se succéda sur le siège de saint Pierre : Léon II, Léon III, Léon IV, pontifes saints entre tous, ayant bien mérité de l'Église. Il parut à Pascal II, dans les premières annnées du XII[e] siècle, qu'il serait bon de réunir dans un même autel, pour participer aux mêmes honneurs, ceux que Dieu avait unis par une similitude de nom et de sainteté : il recueillit leurs restes et les ensevelit près de Léon le Grand, mais sans les mélanger. De tels hôtes demandaient un autel plus riche, dont la splendeur fût un hommage à leurs mérites et une invite à la dévotion des pèlerins. Pascal II le comprit et décora l'antique oratoire de Sergius. Entre autres ornements, il fit peindre au-dessus de l'autel une image de la sainte Vierge tenant dans ses bras son divin Fils, sous le vocable de la Madone *del Soccorso* ou du Secours. Elle attira bientôt à ses pieds les hommages des fidèles, qui confondaient dans une même vénération et la Reine des saints et les glorieux pontifes ensevelis à ses pieds. Ce concours dura jusqu'à la démolition de la basilique Constantinienne. Jules II ayant fait raser cette partie des murs, l'oratoire disparut, et la fresque de la Madone *del Soccorso* fut reléguée ailleurs, tandis que les corps des Léon restaient sous le pavé, sans aucuns honneurs. Ce ne fut que sous le pontificat de Grégoire XIII que l'on s'occupa de les relever. Sous la base de l'antique oratoire, on trouva un sarcophage en marbre hermétiquement fermé portant l'inscription posée par Pascal II, quatre siècles auparavant, pour attester la présence des saints corps. Sur le même lieu, Grégoire éleva un petit édifice gracieusement orné, où ce sarcophage prit place en attendant la fin des travaux. Oublieux de la tradition, il n'eut pas la pensée de remettre à ce même autel l'image de Notre-Dame *del Soccorso*, qu'il transporta, pour des raisons toutes personnelles, à sa chapelle Grégorienne, brisant ainsi pour toujours les liens qui l'attachaient, depuis Pascal II, au culte de Léon le Grand. Car le corps de ce pontife ne la suivit pas dans cette demeure. Sous Paul V, le sarcophage qui le contenait fut déposé sous l'autel de Sainte-Marie *della Colonna*, à quelques pas de l'oratoire bâti par Grégoire XIII et démoli alors pour établir définitivement le pavé de la Basilique. Cent ans après, Clément XI, suivant la pensée d'un de ses prédécesseurs, Innocent X, qui avait construit et décoré une chapelle pour recevoir les restes de Léon le Grand sans pouvoir achever son œuvre, résolut d'en faire lui-même la translation.

[1] Cancellieri, *de Secret.*, II, p. 643. — Sindone, *Altarium*... etc. *S. Basil. Vatic.*, p. 46.

En mai 1717, son neveu le cardinal Annibal Albani, archiprêtre de la basilique Vaticane, accompagné de quelques chanoines, parmi lesquels Prosper Lambertini, depuis pape sous le nom de Benoît XIV, ouvrit le sarcophage de marbre. A l'intérieur, on découvrit un premier cercueil en bois contenant des ossements et des cendres : c'étaient, d'après l'inscription, les restes des saints papes Léon II, Léon III et Léon IV. Au-dessous, un deuxième cercueil portait ces simples mots : *Corpus sancti Leonis papæ primi.* On ne l'ouvrit point. Tout fut remis en place, en



[illegible]

attendant que la chapelle où il devait reposer fût complètement terminée.

L'année suivante, au mois d'avril, quelques jours avant la fête du saint pape, le même cardinal ouvrit le cercueil : Léon le Grand apparut à tous les yeux intact comme au jour de sa mort, vêtu de ses habits pontificaux. La joie fut universelle. Dix-huit cardinaux, le pape Clément XI, vinrent le vénérer. Ce pontife tint à honneur de présider en personne sa translation. Les corps des autres Léon restèrent à l'autel de Sainte-Marie *della Colonna* ; celui de Léon le Grand, porté d'abord en procession autour de la place Saint-Pierre, au milieu des acclamations d'une foule immense, fut déposé sous l'autel spécial qui lui est consacré.

Comme nous aimerions voir à cet autel, malgré toute la beauté du rétable de l'Algarde, l'image de Notre-Dame *del Soccorso !* Sa présence près de Léon le Grand ferait revivre tout un long passé d'hommages et de supplications.

L'AUTEL DE LA PRÉSENTATION

C'est un des plus anciens titres de la Basilique. Il eut pour fondateur, au VIIIe siècle, le pape Grégoire III, qui le consacra en même temps que son plus proche voisin, dédié à saint Gabinus. Il était situé dans la nef centrale, au midi, devant le pilier qui soutenait l'arc triomphal. Pendant de longs siècles la Sardaigne et la Corse lui payèrent tribut; ce qui ferait supposer que Grégoire III l'éleva aux frais de ces deux îles, en souvenir, sans doute, de quelque pèlerinage au tombeau de saint Pierre.

Sous le pontificat d'Innocent VIII, cet autel acquit une grande célébrité. Ce pontife, ayant reçu de Bajazet II la sainte lance qui perça le côté du Christ, bâtit autour de l'autel de la Présentation un oratoire pour la déposer. Bramante en fut l'architecte. Sous un *ciborium* d'une grande richesse, il plaça un tabernacle dans lequel Innocent VIII renferma la précieuse relique. Pour lui rendre des hommages perpétuels, il créa quatre bénéficiers supplémentaires, appelés, de son nom, les chapelains d'Innocent (*capellani Innocentiani*). Ils devaient desservir cet oratoire, et, les jours de dimanche et de fête, s'unir aux chanoines de Saint-Pierre pour célébrer l'office divin. Nous avons raconté en son lieu les déboires de ces malheureux, fort mal accueillis par les chanoines et les bénéficiers titulaires.

Ce fut aux pieds de la Vierge de la Présentation qu'Innocent VIII voulut reposer. Peu confiant dans ses héritiers, il eut la prévoyance de faire exécuter de son vivant son propre mausolée, œuvre en bronze du célèbre artiste florentin Pollajuolo. On le mit en place dans l'oratoire sous la surveillance d'Innocent VIII lui-même, en sorte qu'après sa mort on n'eût qu'à l'y ensevelir.

Malgré toutes ces précautions, ce pontife n'est plus aujourd'hui aux pieds de la Madone de la Présentation. La construction de la nouvelle Basilique bouleversa tous les autels, renversa tous les oratoires, sans respect aucun pour les volontés suprêmes de leurs fondateurs. Le titre même de la Présentation aurait à jamais disparu de la Basilique, si, au temps où Urbain VIII distribuait les nouveaux titres aux nouveaux autels, un descendant de la famille d'Innocent, le duc de Massa, n'eût énergiquement réclamé auprès du révérendissime Chapitre. Il y eut mémoire sur mémoire pour rappeler les droits de la Présentation. Le Chapitre, qui ne gardait plus rancune à Innocent pour la malencontreuse fondation de ses chapelains, se laissa convaincre et rédigea une supplique au pape, où il était dit : « On doit rétablir la chapelle d'Innocent sous le titre de la Pré-

sentation. Ce pontife, en effet, est l'instituteur des quatre chapelains qui desservaient l'ancien oratoire. Il légua en outre une rente annuelle pour entretenir le luminaire devant l'autel. C'est lui également qui fit don à la Basilique du fer de la sainte lance. Aussi, fort de son droit, le prince de Massa a-t-il souvent fait des instances pour que des souvenirs si glorieux pour sa famille ne périssent pas[1]... » La demande était juste, les motifs raisonnables, les droits incontestables; Urbain VIII donna son adhésion. On affecta au titre de la Présentation la deuxième chapelle ouvrant sur la petite nef latérale de gauche, entre celle des fonts baptismaux et le chœur. Elle fut richement décorée. Romanelli exécuta la merveilleuse peinture de la *Présentation de la Vierge au temple*, qui fut placée au-dessus de l'autel. Plus tard, en 1727, lorsqu'on résolut de ne conserver dans la Basilique que des tableaux en mosaïque, l'original fut transporté à Sainte-Marie-des-Anges et remplacé par une copie en mosaïque de Cristofari. Toutes les mosaïques qui décorent la voûte et les bas-côtés de cette chapelle ont été exécutées sur les dessins de Carlo Maratta. S'inspirant heureusement des saintes Écritures, cet artiste choisit les personnages dont les actes prophétiques se rapportent à la sainte Vierge, comme Aaron offrant l'encens devant l'arche, Moïse ôtant ses sandales devant le buisson ardent, Noé s'extasiant devant l'arc-en-ciel, Gédéon et sa toison de brebis, Balaam et son étoile, et ces femmes fortes, symboles des victoires surnaturelles de la Vierge, qui s'appellent Judith et Jaël. Cette page biblique à la gloire des divines prérogatives de la Mère de Dieu est tout un poème que Carlo Maratta a délicieusement chanté.

Il est regrettable que là, comme ailleurs, on n'ait tenu aucun compte des antiques traditions. Un souvenir de la sainte lance, à défaut de la relique elle-même, serait si bien à sa place sur cet autel pour en rappeler la fondation primitive. Innocent VIII lui-même n'a pas trouvé grâce. Son tombeau, une des rares épaves échappées au vandalisme des démolisseurs de la basilique Constantinienne, se trouve relégué dans la nef voisine, à côté de cette chapelle tant aimée par lui, où ses os reposeraient dans une paix meilleure.

LA MADONE « DE CONVENTU »

En avant de l'oratoire de la Présentation, dans la nef transversale, un peu à gauche devant la Confession, se trouvait dans la vieille basilique une autre Madone, aux pieds de laquelle les chanoines de Saint-Pierre

[1] *Altarium... S. Basil. Vatic.*, p. 112

s'assemblaient pour chanter les louanges de Dieu. C'était le chœur. Seul, le titre de Notre-Dame *de Conventu* ou du Chœur en rappelle le souvenir et l'emplacement. Ce titre remonte-t-il à l'institution des quatre monastères de moines par Léon le Grand? Nul ne le sait, car nul document n'en fait mention. C'est même chose étrange de voir passé sous silence ou indiqué d'une manière douteuse le chœur du révérendissime Chapitre. On dirait qu'il n'avait point dans la basilique Constantinienne une place éminente. On raconte en grands détails ce qui se passait au chœur, tout l'ordre de la liturgie, même ce qui n'en faisait nullement partie, comme les disputes de préséance entre les membres du Chapitre, sans que personne ait l'idée d'indiquer avec précision le lieu, la forme, la disposition du chœur lui-même. La Vierge seule, la titulaire de l'autel, est signalée.

Malgré cette pénurie documentaire, un détail clairement mentionné par tous les historiens de la Basilique nous permet de déterminer l'emplacement du chœur. Il y a unanimité pour placer l'ambon devant la Confession, à gauche, dans la nef transversale. L'ambon servait autrefois au diacre pour chanter l'Évangile. Sa place, si nous en jugeons par la basilique de Saint-Clément qui a gardé l'ancienne disposition liturgique, se trouvait sur un côté du chœur, à peu près au milieu de la clôture qui le sépare des fidèles. De l'autre côté, faisant pendant, le pupitre, moins élevé, moins riche de décoration, d'où l'on chantait l'épître et les prophéties. En reconstituant le chœur de Saint-Pierre sur ce plan traditionnel, nous le plaçons dans la nef centrale, devant la Confession, sur la gauche, adossé à l'oratoire de la Présentation. Cette place lui convient parfaitement : les chanoines étaient près le tombeau de saint Pierre, près l'autel papal, près le sanctuaire, dans le lieu le plus favorable à l'exercice de leurs fonctions. Dans ces conditions, nous croyons qu'il faut en faire remonter la fondation à Léon le Grand, qui, le premier, organisa le service divin canonial dans la Basilique.

Les chanoines restèrent dans ce chœur primitif, aux pieds de la Madone, jusqu'au pontificat de Sixte IV (1471-1484). Pour des raisons qui nous sont inconnues, uniquement peut-être parce que l'ancien chœur n'offrait pas toutes les convenances nécessaires au développement graduel du culte, Sixte en construisit un nouveau. Ce ne fut point une simple restauration, un agrandissement; l'emplacement même fut changé. Au lieu de laisser le chœur dans la nef transversale, comme l'avait fait Léon le Grand, au risque d'encombrer les abords de la Confession et d'en gêner l'accès, il le transporta vers le milieu de la Basilique, dans la dernière nef latérale de gauche; et, pour lui donner plus d'ampleur, sans

empiéter sur la nef elle-même, il le fit déborder en dehors des murs. L'abside se trouvait aboutir près le temple de Saint-André, devenu depuis longtemps la sacristie.

C'était une belle chapelle carrée, sauf l'abside, richement ornée, au dire d'Alpharanus, qui l'appelle dans son manuscrit : *nobilissimum oratorium magnificentissime dotatum atque exornatum* [1]. L'épaisseur de ses murs la rendait chaude en hiver, fraîche en été, dit Grimaldi, agréable en toute saison [2]. Deux antiques colonnes de porphyre, sur lesquelles étaient



Le chœur de Saint-Clément

sculptées les figures de deux empereurs s'embrassant mutuellement, soutenaient l'arc de l'abside. Elles ornent aujourd'hui l'autel de la chapelle Pauline, au Vatican. Trois rangs de sièges étaient disposés pour les trois ordres du révérendissime Chapitre : les chanoines, les bénéficiers, les clercs bénéficiers; nul séculier n'avait le droit de s'y asseoir. Sur la porte d'entrée on lisait cette défense : *Edictum : sedere in his subselliis nemo audeat nisi sacerdos initiatusque sacris. Profane, quisquis es, procul esto* [3].

La Madone *de Convertu*, qui pendant mille ans avait reçu les hommages du Chapitre et présidé sur son trône ses assemblées liturgiques,

[1] *Altarium*... etc. *S. Basil. Vatic.*, p. 100.
[2] *Ibid.*
[3] Torrig. ms., c. 6. Arch. de la Basilique.

ne le suivit pas dans sa nouvelle résidence. Cependant, pour continuer la tradition, Sixte IV dédia le chœur à la sainte Vierge. Se souvenant qu'il avait porté la bure de saint François, il le consacra à l'Immaculée Conception, à saint François d'Assise et à saint Antoine de Padoue. Balthazar de Sienne peignit à fresque, dans l'abside, la Vierge entourée de séraphins, ayant à ses pieds saint Pierre et saint François d'un côté, de l'autre saint Paul et saint Antoine; plus bas, à genoux devant saint Pierre, Sixte lui-même, dans une attitude suppliante.

L'an 1479, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la Vierge, Pierre Guillaume, archevêque de Salerne, au nom du pape, consacra l'autel du chœur. Il y renferma les reliques suivantes : du voile de la sainte Vierge, des ossements de saint Étienne, saint Laurent, saint Sixte II et saint Sébastien; du sang qui coula des stigmates de saint François, de ses cheveux, de son cilice, de sa tunique, et de la peau de la tête de saint Antoine de Padoue.

A cette occasion, Sixte IV rendit une nouvelle ordonnance contre les profanes qui tenteraient de s'introduire dans le chœur des chanoines. Si les hommes non revêtus de la cléricature n'avaient pas le droit de s'asseoir sur les bancs, les femmes furent encore traitées plus sévèrement. Interdiction absolue à toute femme, sous peine d'excommunication, d'entrer dans le chœur, si ce n'est trois fois par an, aux fêtes de l'Immaculée Conception de la Vierge, de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue. On y ajouta le jour anniversaire de l'ensevelissement de ce pontife, car c'est dans cette chapelle qu'il voulut dormir son dernier sommeil. Son tombeau, un des plus riches et, à coup sûr, le plus artistique et le plus religieux de tous ceux qui décorent la Basilique, fut placé devant l'autel, au centre du chœur. Plus tard, derrière l'autel, Jules II, son neveu, dont le gigantesque mausolée ne fut jamais terminé, reçut une sépulture provisoire. L'ancien martyrologe de la Basilique en fait mention en ces termes pompeux : « Jules II, souverain pontife, né à Savone, en Ligurie, neveu de Sixte IV, illustre par son génie et la gloire de ses actes. Il vengea l'Église des usurpateurs qui détenaient injustement ses biens; au milieu des troubles de la guerre, il ne négligea rien de ce qui pouvait augmenter la majesté du culte divin. L'antique basilique tombant en ruines, il posa la première pierre du nouveau temple Vatican, le 13 des calendes de mai 1506... On célèbre pour lui tous les ans un anniversaire[1]. » Lorsque, sous le pontificat de Paul V, on dut achever la démolition des derniers restes de l'ancienne basilique, ce ne fut pas

[1] *Altarium... S. Basil. Vatic.*, p. 102

sans regret que les chanoines virent tomber le chœur de Sixte IV. L'impérieuse nécessité seule put leur faire accepter sa disparition. On prit jour pour y célébrer une dernière fois l'office divin avec solennité, l'office des adieux. Ce furent de véritables funérailles. Grimaldi, notaire du Chapitre, en dressa le procès-verbal, pour en conserver l'impérissable souvenir. Il dit : « Les ouvriers ayant reçu l'ordre de démolir le chœur, les révérendissimes chanoines me prièrent, en ma qualité de notaire, de rédi-



Détail du monument en bronze de Sixte IV, par Pollajuolo.

ger un acte public relatant officiellement le jour où, pour la dernière fois, ils célébrèrent l'office dans le chœur de Sixte IV. Ce fut le 15 novembre, un dimanche de l'année 1609, que la dernière messe fut chantée. Après les vêpres, devant la foule accourue à ce triste spectacle, on enleva les ornements des stalles et de l'autel, les saintes reliques... »

Au mois de février suivant, les murs tombaient, et avec eux, sans égard pour son antiquité, l'image de la deuxième Madone *de Conventu*, peinte à fresque dans l'abside. Seize ans plus tard, Urbain VIII renoue la tradition. Son prédécesseur, Grégoire XV, avait commencé, sans pouvoir la terminer, la construction du nouveau chœur des chanoines, sur l'emplacement de celui de Sixte IV. Urbain continue son œuvre. Il décore

la chapelle, y met des stalles en marqueterie de noyer. Se souvenant de cette image de la Vierge qui, depuis Léon le Grand, présidait l'office canonial, il place au-dessus de l'autel une mosaïque représentant, comme autrefois, l'Immaculée Conception, saint François d'Assise et saint Antoine de Padoue. Il y a cependant une innovation : aux pieds de la Vierge, les mains tendues vers elle, un personnage en habits pontificaux la montre avec un sourire de béatitude.

C'est Jean Chrysostome.

Cet illustre docteur de l'Église grecque, dont les lèvres d'or protestèrent avec tant d'énergie contre toutes les erreurs, toutes les injustices, toutes les corruptions de la cour de Constantinople, chassé de son siège, traîné en exil, accablé d'outrages et de mauvais traitements, expirait sous le règne d'Arcadius, dans l'église du saint martyr Basiliscus, en Arménie, martyr lui-même. Rapporté à Constantinople par Théodose, le fils d'Arcadius, son corps y demeura jusqu'au temps des croisades. Lorsque les Latins prirent possession de Constantinople, il fut transporté à Rome et enseveli près le tombeau de saint Pierre, au milieu de l'*atrium* qui faisait communiquer le temple de Sainte-Pétronille avec celui de Saint-André. Alpharanus, témoin oculaire, en parle en ces termes : « Au centre de l'étroit passage qui allait à Sainte-Marie-des-Fièvres, — ou Saint-André, — vers l'Orient, se trouvait l'autel de saint Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople, docteur de l'Église. Il était orné de quatre colonnes de porphyre et de marbres précieux. Sous l'autel reposait le corps, très vénéré par les femmes. En passant la tête au dedans de la Confession, elles disaient entendre les plaintes des âmes du purgatoire. Aussi donnaient-elles de larges aumônes aux prêtres de la Basilique, pour célébrer des messes à leur intention[1]. » Ces quelques lignes nous révèlent un bien singulier usage. L'autel de saint Chrysostome devait être vide à l'intérieur et muni, comme à la Confession de saint Pierre, de la *fenestella confessionis*, cette petite ouverture par où les fidèles passaient la tête pour prier. Il leur semblait qu'étant plus près des reliques, les touchant presque, ils seraient plus généreusement exaucés. Quelle rumeur étrange entendait-on sous l'autel de saint Chrysostome, pour donner à penser qu'elle venait du purgatoire? C'est un mystère que les femmes, qui seules entendaient, pourraient seules nous expliquer.

Quoi qu'il en soit, et peut-être à raison même de cette pratique contestable, saint Pie V, en 1567, fit transporter le corps de l'illustre docteur dans le temple de Saint-André. Il fut déposé sous l'autel consacré

[1] Cancellieri, *de Secret.*, I, p. 1096.

LA PIETA DE MICHEL-ANGE

(Basilique de Saint-Pierre.)



aux saints Lambert et Servais, par les soins du cardinal Sanctorio, du titre de Saint-Barthélemy-en-l'Ile. Il y demeura jusqu'au temps d'Urbain VIII. Ce pontife eut l'heureuse inspiration de rendre à ces glorieux restes de plus solennels honneurs. Le 2 mai 1626, après avoir été portés en triomphe au milieu d'une foule de cardinaux, d'évêques latins et orientaux, de prélats et de fidèles, pendant que les élèves du collège grec chantaient des hymnes dans la langue même de Chrysostome, ils furent placés sous l'autel du chœur. Chrysostome est bien à sa place dans la basilique Vaticane. Nul peut-être, parmi les docteurs de l'Église, n'a eu pour le tombeau de saint Pierre une plus ardente dévotion; nul, sans contredit, n'en a chanté les gloires avec un plus éloquent enthousiasme. C'est lui qui s'écriait dans une de ses homélies sur l'épitre aux Romains : « Non, le ciel irradié par les feux du soleil n'a pas plus de splendeurs que cette Rome illuminée par la gloire de Pierre et de Paul. C'est de là que Paul, que Pierre ressusciteront. Pensez donc au spectacle merveilleux que Rome contemplera, lorsque Pierre et Paul s'envoleront de leurs tombeaux au-devant du Christ[1]. »

On dirait que sa dépouille mortelle n'a point eu de repos avant d'être déposée près le tombeau de saint Pierre, afin que ses yeux vissent de plus près et les premiers ce merveilleux spectacle.

LA « PIETA » DE MICHEL-ANGE

C'est la plus jeune d'âge des images de la Vierge et l'unique statue la représentant dans la basilique Vaticane. A Rome, il y a peu de statues en vénération, la dévotion se porte plutôt aux saintes images. Celle-ci est d'origine française et fut faite pour la France.

Sous le pontificat d'Alexandre VI, le roi très chrétien Louis XII avait à Rome, comme ambassadeur, le cardinal Jean Villiers de la Groslaye, abbé de Saint-Denis. C'était un homme aimant les arts et désireux de laisser dans la ville des papes un souvenir immortel de sa présence. A cette époque, vers l'an 1495, un jeune homme, Florentin de naissance, déjà célèbre dans sa patrie, vint à Rome, en quête de fortune. Michel-Ange avait vingt-quatre ans. Le cardinal de la Groslaye lui commanda une *Pieta*, c'est-à-dire une Vierge au pied de la croix, recevant sur ses genoux le corps inanimé de son divin Fils. Il y avait alors en France une ardente dévotion aux douleurs de la sainte Vierge, et son image se répan-

[1] S. Joann. Chrys. *Homil.* XXXII *in Ep. ad Rom.* Opp. IX, p. 757, Paris, 1731

dait dans toutes les églises. La Bourgogne, en particulier, en a conservé de nombreux souvenirs. Du premier coup, Michel-Ange donna sa mesure. Tel, au sortir du nid, d'un coup d'aile, l'aigle s'élance aux plus sublimes hauteurs.

On ne peut regarder sans admiration ce groupe, dont le sens artistique profondément chrétien se révèle dans tous les détails.

Est-il un corps nu, sans vie, plus douloureusement abandonné, affaissé, que ce corps du Christ, où la plus minutieuse anatomie montre le jeu des veines et des muscles? Il est bien mort. Sa mère le porte sur ses genoux et le soutient sous l'aisselle. Les jambes ploient, raidies par la mort; le bras droit tombe et s'arrête, accroché dans les plis de la robe de la Vierge; et cependant ce cadavre de marbre a un aspect lumineux : la tête, renversée en arrière, a conservé l'expression d'une douceur infinie; les yeux sont fermés, mais on dirait que, sous la paupière abaissée, ils veillent dans une mystérieuse attente. Qui donc a reproché à Michel-Ange d'avoir donné à la Mère du Sauveur une trop grande jeunesse? Non, l'artiste ne s'est pas trompé, cette jeunesse, très réelle, a été voulue, parce qu'elle répond à une idée foncièrement chrétienne.

Marie n'est pas une mère comme les autres mères. Vierge sans tache, elle reste, même dans sa maternité, au-dessus de toutes les infirmités humaines; elle est la *Mère* comme elle est la *Vierge :* sa jeunesse est éternelle. Ce n'est pas dans le temps que Michel-Ange a saisi cette merveilleuse figure, il l'a rendue telle qu'elle est éternellement, en dehors et au-dessus du temps. Cette statue n'est pas un portrait, c'est un archétype. Aussi sa douleur n'est pas bruyante : cette bouche ne crie point, ces yeux ne pleurent plus, c'est l'immobilité dans la souffrance.

Malgré les critiques que la jalousie suscita autour de cette œuvre qui révélait un puissant génie, la *Pieta* eut le succès d'admiration qu'elle méritait. Le cardinal de la Groslaye, fier et heureux, la fit placer dans la chapelle du roi de France, dite de Sainte-Pétronille. Elle était donc propriété française par son origine et par le lieu qu'elle occupait. Un jour que Michel-Ange vint la voir, il trouva devant elle un groupe de pèlerins lombards qui la regardaient avec étonnement : ils se demandaient qui en était l'auteur. L'un d'eux, plus patriote que connaisseur, répondit : « C'est notre Gobbo de Milan. » Michel-Ange ne dit mot; mais, la nuit suivante, il grava son nom le long d'une bandelette qui passe sur le corsage de la Vierge...

La *Pieta* demeura dans la chapelle royale de Pétronille jusqu'à sa démolition. Sous Paul V, elle passa dans la sacristie; sous Urbain VIII, dans le chœur des chanoines, et finalement, sous Benoît XIV, en 1749,

dans la chapelle du Crucifix, la première à droite en entrant dans la Basilique, où elle est encore aujourd'hui[1].

BIBLIOGRAPHIE

Cancellieri, *de Secretariis;* Romae, 1786.

De Rossi, *Immagini scelte della B. Vergine Maria tratte dalle catacombe Romane;* Roma, 1869.

Armellini, *Notizie storiche interno all' antichita del culto di Maria Vergine.* Roma, 1887.

Mignanti, *Istoria della SS. P. basilica Vaticana;* Roma, 1867.

Cancellieri, *Descrizione della basilica Vaticana;* Roma, 1788.

Torrigio, *le Grotte Vaticane;* Roma, 1634.

Raphael Sindone, *Descriptio historica altarium basil. Vaticanæ;* Romæ, 1744.

Mignanti, *Indulgenze della basil. Vaticana;* Roma, 1864.

Rufini, *Indicazione delle inmagini di Maria SS. collocate nelle mura et...;* Roma, 1855.

Sergardi Lod., *Ragguaglio della traslazione del corpo di S. Leone Magno;* Roma. 1715.

[1] Dans cette même chapelle se trouve, à droite, une colonne en marbre entourée d'une grille. On prétend qu'elle vient du temple de Jérusalem et que Notre-Seigneur s'est appuyé contre elle, d'où la vertu miraculeuse qui lui est attribuée.

A gauche, on voit le sarcophage de Probus, ancien préfet du prétoire, homme consulaire, mort en 335. Ce sarcophage servit longtemps de cuve baptismale dans la basilique Constantinienne.

II

LA STATUE DE SAINT PIERRE

L'opinion générale, parmi les historiens de la basilique Vaticane, attribue à la célèbre statue en bronze du prince des Apôtres, vénérée pendant de longs siècles à l'égal de son tombeau, une origine Léonienne. A les entendre, au retour de sa rencontre avec Attila, Léon le Grand, voulant témoigner à saint Pierre toute sa reconnaissance pour la miraculeuse intervention qui avait arrêté la marche du Fléau de Dieu et sauvé Rome de la destruction, jeta à la fonte la statue de Jupiter Capitolin et fit avec ce bronze la statue de saint Pierre. Malheureusement, rien dans l'histoire n'appuie cette tradition, aucun document n'est à sa base. Elle passe à travers les siècles, d'historien à historien, sous forme affirmative, sans soulever de discussion.

De nos jours cependant, des barrières assez solides lui ont été opposées. Entre autres, un éminent prélat, depuis cardinal Bartolini, a pensé qu'il serait bon de secouer cette poussière séculaire, et a proposé une opinion qui a pour elle le charme d'une nouveauté, d'une séduisante originalité, à défaut peut-être d'une force décisive dans ses conclusions. Nous allons la mettre dans son meilleur jour, donner à ses arguments toute leur valeur probante, sauf à réserver notre opinion personnelle.

Toute opinion qui se respecte commence d'abord par démolir ses adversaires. Aussi les coups de bélier ne sont pas ménagés à la légende Léonienne.

Puisque l'histoire documentaire ne dit rien sur l'origine de la statue

de saint Pierre, on doit laisser la parole à la statue elle-même. Comme toute œuvre d'art, elle doit se rendre témoignage. Car la statue de saint Pierre est une œuvre d'art. Elle est de grand style. Il y a dans la pose du personnage, dans son geste bénissant, dans la draperie du vêtement, surtout dans l'expression presque hautaine de la physionomie, un caractère de noblesse qui révèle la main d'un véritable artiste. Tout en conservant soigneusement le type traditionnel de l'apôtre, bien connu des Romains, il lui a donné ce grand air hiératique qui sied admirablement à celui qui demeure l'immuable pierre fondamentale de l'Église de Jésus-Christ. Comment attribuer une œuvre d'art de ce mérite au temps de Léon le Grand? A cette époque, en plein ve siècle, au milieu des invasions barbares sans cesse renaissantes, les arts étaient tombés dans la décadence la plus pitoyable. Ni peintres, ni sculpteurs, ni architectes, n'ont laissé d'eux le moindre souvenir glorieux. Sous l'effroyable poussée de l'ouragan qui passait sur le monde romain, brisant tous les chefs-d'œuvre antiques, les artistes avaient disparu sans jeter sur d'autres épaules un pan de leur manteau. Le feu sacré était éteint. C'était l'époque des œuvres riches, non des œuvres d'art. On regardait non la forme et l'élégance de l'œuvre, mais son poids en métal précieux, comme en font foi les dons offerts par Léon le Grand lui-même à la basilique Vaticane.

Or une œuvre d'art n'est jamais solitaire. Tout génie créateur a une généalogie et une descendance. Il est maître ou disciple, soit qu'il précède et conduise le mouvement artistique, soit que, prenant une place plus tardive au banquet, il reçoive la coupe des mains de ses aînés et la passe lui-même, souvent remplie d'un vin plus généreux, à de plus jeunes convives. S'il est le premier, comme Giotto, les tâtonnements et les gaucheries des talents médiocres le mettent sur la voie, préparent l'éclosion de sa pensée, le poussent par leurs défauts mêmes qui blessent l'instinct divin qu'il sent tressaillir en son âme, à la recherche du beau. Mais à peine a-t-il ébauché sur la toile ou sur le marbre l'idéal rêvé, qu'il devient chef d'école. Il n'est plus seul. Toutes les âmes amies de l'art se groupent autour de lui, contemplent son œuvre, étudient sa manière, souvent même dépassent le modèle, pour fonder à leur tour une nouvelle famille. Tels, aux premiers jours, à travers les grands espaces célestes, emportés par leur impétueuse rotation, les soleils semèrent sur leur route ces milliers d'étincelles qui, se détachant du globe flamboyant, formèrent de nouveaux foyers de lumière.

C'est ainsi que toute œuvre d'art a un air de famille qui la distingue, lui donne un nom, lui assigne une date de naissance, souvent même une patrie. Dire que la statue de saint Pierre a été fondue sous Léon le Grand,

c'est dire qu'il y eut à cette époque d'universelle décadence un artiste unique, sans père ni mère, sans généalogie, sans famille, astre errant traçant son sillon lumineux au milieu des ténèbres de la nuit, comme ces étoiles rapides dans leur course, qui brillent, passent et se perdent sans retour. La légende Léonienne étant écartée, le terrain déblayé, il faut, d'après cette opinion, ou remonter ou descendre. Descendre le cours des siècles après Léon le Grand, pour trouver une époque à laquelle cette œuvre d'art puisse être attribuée, nous conduirait beaucoup trop loin et ferait dépasser le but. Impossible, en effet, pour la même raison, de la placer avant le XIIIe siècle. Or, comme nous le verrons plus loin, documents en mains, la statue de saint Pierre existait au VIIe siècle et même antérieurement. Force nous est donc de remonter à une époque plus ancienne que Léon le Grand. Elle n'a pu naître ni au Ve siècle ni dans les deux siècles suivants, pendant lesquels le génie artistique s'enténèbre de plus en plus; et comme, d'autre part, le fait de son existence au VIIe siècle est certain, nous devons conclure en toute rigueur qu'elle est plus âgée que Léon le Grand, et chercher son acte de naissance dans des temps plus primitifs.

Nous arrivons ainsi à l'exposé de l'opinion du cardinal Bartolini.

Cet air de famille qui permet de grouper les œuvres d'art l'autorise à dater la statue de saint Pierre du règne de Philippe, le premier empereur chrétien, en plein IIIe siècle. En effet, en 1550, dans l'*Agro verano*, aux portes de Rome, près la basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs, on découvrit une statue tellement semblable à celle de saint Pierre, qu'elle est, à n'en pas douter, sa sœur jumelle. C'est la statue de saint Hippolyte[1]. Même pose, même attitude, même aspect, sauf les attributs personnels et le type nécessairement distincts. Comme Pierre, Hippolyte est assis sur une chaire, vêtu de la toge antique, drapée avec une sobre simplicité; le bras gauche s'appuie sur un livre fermé; la main droite, repliée sur la poitrine, semble attirer les baisers des fidèles. La pose des pieds est identique dans les deux statues, le pied droit en avant, celui de gauche rentrant sous la tunique. Sauf les attributs, ces statues, l'une en bronze, l'autre en marbre, ont une ressemblance complète : l'air de famille ne peut être plus précis, plus caractéristique. Ce sont deux sœurs, le même sang coule dans leurs veines, le même esprit les a conçues, la même main les a formées. L'histoire de la statue de saint Hippolyte va donc nous révéler l'histoire de la statue de saint Pierre.

Hippolyte, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme romain,

[1] Elle se trouve aujourd'hui au musée de Latran

martyr également, vivait dans le IIIe siècle. Arabe de naissance, disciple d'Origène, sous lequel il avait étudié les lettres sacrées, il passa en Occident, où, bien accueilli par l'évêque de Rome, il occupa le siège suburbicaire de Porto, à l'embouchure du Tibre. C'était un homme de Dieu, d'une intelligence supérieure. Ses ouvrages, très estimés dans l'antiquité,



Statue de saint Pierre.

perdus aujourd'hui pour la plupart, en ont fait un Père de l'Église. L'évêque Hippolyte, écrit saint Jérôme, traduisant Eusèbe de Césarée, a laissé un comput ecclésiastique sur la Pâque, commençant à la première année d'Alexandre Sévère et comprenant un cycle de dix-neuf ans, des commentaires sur les livres de l'Écriture et des traités particuliers sur Saül et la pythonisse, l'Antéchrist, la résurrection, l'hérésie des marcionites, la Pâque, toutes les hérésies, et enfin une homélie sur le Christ

sauveur, prononcée dans l'assemblée des fidèles, en présence d'Origène, comme il résulte de ses propres paroles[1].

On le voit, le saint évêque s'est occupé activement, et avec honneur, de toutes les questions religieuses qui s'agitaient dans le sein de l'Église et souvent menaçaient son existence. C'était un militant.



Statue de saint Hippolyte. Musée de Latran.

Or, pendant qu'il administrait l'Église de Porto, l'empire, par une succession d'événements et de crimes, échut à Philippe. Comme Hippolyte, Philippe était Arabe de naissance. Il est hors de doute qu'il fut chrétien. Eusèbe de Césarée[2], Jean Chrysostome[3], la *Chronique d'Alexandrie*[4]

[1] S. Hyeron. *de Viris ill.* c. LXI.
[2] *Hist. Eccl.* VI, XXXIV.
[3] *De S. Babyla cont. Jul.* *Patrol. grec.* t. ...
[4] *Chron. Alex.* Éd. 1615, p. 630.

l'affirment, en rapportant un épisode célèbre. A peine couronné, Philippe, quittant l'Orient, se dirigea vers Rome. C'était l'époque des fêtes pascales pour les chrétiens. A Antioche, il s'arrêta. L'évêque, saint Babylas, célébrait avec les fidèles la nuit de la Résurrection, lorsque Philippe se présenta devant l'assemblée pour participer à ses prières, comme chrétien. Il oubliait que pour usurper l'empire il venait de tuer dans son berceau le fils de Gordien, son maître. Babylas ne l'oublia point. Nullement ébloui par la pensée de voir enfin sur le trône des Césars un empereur chrétien, l'évêque ne vit qu'un assassin. Il se leva et lui refusa l'entrée réservée aux fidèles. L'empereur dut confesser publiquement son crime et attendre l'absolution avec la foule des pénitents.

Ce fait est certain.

Quand Eusèbe, cinquante ans après, le relatait dans son Histoire, les vieillards pouvaient se le rappeler. Chrysostome, un siècle seulement après l'événement, né à Antioche, familiarisé dès l'enfance avec les traditions de cette Église, montrait à son peuple, en un mouvement oratoire d'une rare éloquence, Babylas, son prédécesseur, appuyant la main sur la poitrine de l'empereur et « le chassant de l'église sans plus de trouble qu'un pasteur qui chasse une brebis malade de sa bergerie[1] ». Saint Jérôme, de son côté, affirme le christianisme de Philippe comme une chose qu'on ne discute pas; il dit simplement[2] : « Le premier des empereurs chrétiens fut l'Arabe Philippe. » S'il n'eut pas l'énergie de foi nécessaire pour conformer sa conduite publique à ses croyances privées, Philippe sut cependant donner à son gouvernement un tempérament assez distinct de ceux de ses prédécesseurs pour qu'il ne passât point inaperçu. Les chrétiens jouirent d'une pleine liberté. Le pape Fabien obtint sans difficulté l'autorisation d'aller chercher, et de transporter solennellement à Rome, les restes de son prédécesseur saint Pontien, mort exilé en Sardaigne. Des lois sévères réprimèrent l'outrageante immoralité qui dépeuplait Rome; aux fêtes millénaires de sa fondation, malgré les sacrifices païens et les jeux publics, les combats de gladiateurs furent interdits. On sent une influence évangélique, qui, sans commander en souveraine, est à tout le moins une conseillère discrète.

Il y avait du reste à côté de l'empereur, dans son propre palais, une chrétienne fervente, Otacilia Sévéra, sa femme, qui ne faisait point mystère de ses croyances religieuses. Instruite par Origène pendant son séjour en Orient, cette patricienne romaine ne s'éloigna qu'avec peine de la chaire de l'illustre maître. Même à Rome, elle voulut bénéficier de son ensei-

[1] *De S. Babyla cont. Jul.* (*Patrol. græc.*, L, col. 529.)
[2] *De Viris ill.*, c. LIV.

gnement et recevoir ses conseils. Origène lui écrivit. Eusèbe parle de cette correspondance[1]. Jérôme[2] et Vincent de Lérins[3] eurent les lettres entre leurs mains : « Origène, dit ce dernier, parlait à l'empereur avec toute l'autorité du magistère chrétien. » Sévéra devait, en effet, poser à son maître des cas de conscience assez épineux. Serait-il téméraire de penser qu'Origène, sentant toute la faiblesse que l'éloignement donne à la parole humaine, adressa lui-même son impériale correspondante



Buste du jeune Philippe (Musée du Capitole).

à son disciple Hippolyte, qu'il savait évêque de Porto, à quelques milles de Rome ?

Arabe d'origine comme Philippe, Hippolyte, par ses relations doctrinales avec Origène, avait double qualité pour entrer en rapport avec la famille impériale. Il devint vite un ami. Sévéra, tourmentée dans sa foi par de nombreuses difficultés, les soumit à l'illustre évêque, qui répondit par un traité malheureusement perdu, mais dont le titre, gravé sur sa chaire, est une preuve convaincante de ses rapports avec l'impératrice :

[1] *Hist. Eccl.* VI, XXXVI.
[2] *De Viris ill.* LIV.
[3] *Commonit.* Ed. Baluze, p. 343.

Exhortatio ad Severinam. Sévérina pour Sévéra, rien d'étonnant dans ce léger changement: c'est un diminutif familier qui prouve l'intimité des relations de l'évêque avec l'impératrice. Il est vrai que la brièveté de ce titre, qui ne fait aucune allusion à la dignité impériale, pourrait susciter des doutes sur l'identité de la personne: mais Théodoret a suppléé à ce silence, en insérant dans ses *Dialogues* un fragment du traité d'Hippolyte à Sévérina, où il la qualifie d'impératrice. Voici ce fragment, qui touche à la résurrection de Notre-Seigneur : « Lettre de saint Hippolyte, évêque et martyr, à une impératrice : Le Christ a voulu être nommé le Premier-né d'entre les morts, le Premier des endormis. Après sa résurrection, pour convaincre ses apôtres, qui doutaient encore de la réalité du prodige, pour leur prouver que celui qu'ils avaient vu mort était bien réellement rentré dans la vie, il appela Thomas et lui dit : « Viens, « touche, et vois qu'un fantôme n'a ni chair ni os comme vous voyez que « j'en ai. » Lors donc que l'apôtre donne au Christ le nom de Premier des endormis, il veut nous apprendre que le Sauveur, en rappelant à la vie cette chair empruntée à notre humanité, communiquait à toute chair le privilège de la résurrection, afin que nous tous, qui avons embrassé la foi, nous puissions avec une ferme espérance attendre le jour de la résurrection bienheureuse[1]. » Ce fragment du traité d'Hippolyte *à une impératrice,* uni au titre de l'*Exhortation à Sévérina,* ne laisse aucun doute sur la personne à laquelle s'adressait l'évêque. C'est bien Sévéra, l'impératrice, la femme de Philippe. Il dévoile également à nos regards les doutes et les préoccupations intimes de la chrétienne. Ce dogme de la résurrection était, à n'en pas douter, la pierre d'achoppement de l'incrédulité païenne; quoi d'étonnant qu'Hippolyte éclaire sur ce sujet, qui est la base du christianisme, la conscience de son auguste disciple?

L'enseignement du saint évêque, la sainteté de sa vie, ses encouragements, ses conseils, sans doute aussi ses consolations, — car le règne de Philippe eut de nombreuses et amères déceptions, — lui gagnèrent le cœur de l'impératrice. Sévéra le vénérait comme un saint de Dieu, l'aimait comme un père. Selon l'usage ordinaire des Romains, qui manifestaient ainsi leurs sentiments, elle lui éleva une statue à l'intérieur du palais. C'est le docteur, le maître de sa foi, qu'elle a voulu sans cesse avoir sous les yeux : Hippolyte, assis dans sa chaire épiscopale, le livre des Écritures en main. Et, par orgueil légitime de disciple, elle fit graver sur cette chaire les titres des ouvrages de son maître, entre autres son fameux Cycle pascal, et surtout ce traité personnel, cette *Exhortation à Sévérina.*

[1] Theod. *Dial.* III. *Patrol. græc.*, XLIII, col. 284-285.

si chère à son cœur. C'est comme la signature de Sévéra elle-même au bas de la statue. Son authenticité est incontestable.

Telle est la genèse de la statue de saint Hippolyte. Voici maintenant celle de sa sœur jumelle, la statue de saint Pierre, toujours d'après la même opinion.

Si sa ressemblance avec celle d'Hippolyte lui donne avec certitude le même artiste pour exécuteur, le même enseignement doctrinal lui assigne, avec non moins de certitude, le même maître comme inspirateur.

Hippolyte enseignait à quelques pas de Rome, souvent à Rome, dans le palais impérial : n'est-il pas évident qu'il dut instruire Sévéra sur les titres du fondateur de l'Église romaine, sur les prérogatives du premier Vicaire de Jésus-Christ, sur l'unité fondamentale de l'Église basée sur cette *pierre*, consacrée, scellée par les paroles mêmes du Sauveur? Ce n'est point une simple conjecture. Nous avons un fragment des homélies d'Hippolyte qui nous apprend ce qu'il pensait et enseignait sur saint Pierre : « Par ce saint Esprit, écrit-il, Pierre a prononcé cette bienheureuse parole : « Tu es le Christ, Fils du Dieu vivant. » Par ce même Esprit, la *pierre de l'Église a été affermie*. Homme, approche donc et régénère-toi dans l'adoption du Fils de Dieu[1]. » Combien cette prédication sur le prince des Apôtres, faite à deux pas de son tombeau, devait avoir d'influence sur l'esprit et le cœur de Sévéra! Pierre vivait toujours dans l'affection des Romains, ses fils; sa parole restait efficace, son souvenir aimé. Parmi tous les tombeaux des martyrs qui se partageaient la vénération des fidèles, le tombeau de Pierre était aimé, glorifié comme le tombeau d'un père. De toutes les parties du monde, à travers mille obstacles, quelquefois même en s'exposant au martyre, les chrétiens accouraient pour en baiser le seuil. Cette dévotion filiale universelle dut frapper Sévéra et lui inspirer, sous la forte impulsion de son maître, l'amour le plus pieux envers saint Pierre. Et de cet amour naquit la statue de saint Pierre, comme était née la statue d'Hippolyte. Le même sentiment se traduisit par le même hommage. De cette manière, dans son palais, Sévéra avait sous les yeux les deux pères de sa foi, Pierre et Hippolyte. L'un, son maître bien-aimé, lui montrait l'Évangile, source de la vraie vie; l'autre, la main levée, bénissait sa courageuse fidélité. Du reste, comme la statue d'Hippolyte, celle de saint Pierre portait, dans le principe, une signature qui, si elle ne l'attribue pas sans conteste à Sévéra, confirme singulièrement cette opinion.

Sur la chaire primitive dans laquelle était placée la statue de saint

[1] *Homil. in Theoph.* c. IX.

Pierre se trouvait une inscription qui, à elle seule, est un témoignage convaincant de son antiquité. Ni cette chaire ni cette inscription n'existent depuis de longs siècles; mais, par bonne fortune, Mabillon découvrit l'inscription dans le célèbre manuscrit d'Einsiedeln, datant à tout le moins du VII[e] siècle. Ce qui prouve d'une manière certaine, en dehors de tout système, que la statue de saint Pierre est antérieure au VII[e] siècle. L'inscription était en grec : chose impossible, d'après Bartolini, sous le pontificat de Léon le Grand. On ne peut s'imaginer ce pontife, dont les discours et les lettres ont toute la souplesse des plus belles périodes latines, élevant une statue à saint Pierre et la dédiant en langue grecque. Au V[e] siècle, on ne parlait plus grec à Rome. Au contraire, en plein III[e] siècle, sous le règne de Philippe et bien avant lui, la langue grecque était à Rome la langue distinguée, à la mode. L'Église elle-même, qui avait vu sur le Siège apostolique de nombreux pontifes d'origine grecque, l'avait adoptée sans effort. Et comme d'autre part Hippolyte, qui n'était pas étranger à l'érection de cette statue, écrivait en grec, tout concourt admirablement à la dater de cette époque et à assigner à sa plume le texte même de l'inscription. Le voici, tel que Mabillon l'a traduit[1]:

DEUM VERBUM INTUEMINI
AURO DIVINITUS SCULPTAM PETRAM
IN QUA STABILITUS NON CONCUTIOR

Le savant bénédictin la comprend ainsi : « Ce n'est pas moi qu'il faut regarder, mais le Verbe Dieu, cette pierre d'or sculptée de main divine sur laquelle solidement établi je ne tremble pas. »

Ces paroles, au premier abord assez étranges sortant de la bouche de saint Pierre et s'adressant à ceux qui vénéraient sa statue, révèlent, par leur étrangeté même, un milieu particulier, celui précisément auquel son origine est attribuée.

Au III[e] siècle, les chrétiens étaient connus, même officiellement, sous le nom d'*adorateurs du Verbe : cultores Verbi, adoratores Verbi.* Nombre d'édits impériaux, de rescrits en leur faveur ou défaveur, leur donnent ce titre. C'était une expression courante, populaire dans le monde romain, pour les désigner. Elle disparut à peu près avec les persécutions. D'autre part, le terme symbolique de *Pierre,* appliqué au Christ, était alors un proverbe familier aux fidèles; ils s'en servaient comme d'un mystérieux salut : *Petræ insidens spem bonam habeto.* Formule de civilité chrétienne conservée par Suidas. De plus, l'inscription semble les mettre en garde

[1] *Vet. Annal.* IV, p. 505 et 519.

contre un danger qu'elle laisse entrevoir sans le signaler ouvertement. « Ce n'est pas moi qu'il faut regarder, dit la statue, mais le Verbe de Dieu. » A la même époque, Origène écrivait les lignes suivantes, qui nous donnent l'explication positive de cette admonestation : « Le Verbe enseigne qu'il ne faut pas s'attacher aux statues ou aux images, ni même aux œuvres de Dieu, mais, passant au-dessus d'elles, s'élever jusqu'au créateur de toutes choses[1]. » L'expression est identique ; c'est le Verbe qui enseigne d'un côté comme de l'autre : *Docente Verbo*, dans l'écrit d'Origène ; *Verbum intuemini,* sur la chaire de la statue de saint Pierre. C'est la même pensée, presque la même formule. Il y avait, en effet, un danger sérieux à présenter aux nouveaux chrétiens des statues à vénérer. La terre était encore couverte des statues des dieux ; l'encens fumait en leur honneur sur tous les autels ; beaucoup de néophytes chrétiens, sortis du paganisme, avaient des habitudes acquises qui les exposaient à offrir leurs adorations à la statue elle-même, sans atteindre par l'esprit et le cœur l'être divin qu'elle représentait. On dirait, — et c'est une preuve favorable, semble-t-il, à cette opinion, — que la statue de saint Pierre, contraire à tous les usages reçus jusqu'alors dans l'Église, ne fut acceptée qu'avec difficulté. Il y a dans l'inscription comme une réserve prudente imposée par une autorité supérieure. On sent que c'est une nouveauté. L'Église, qui comprend la haute signification des images, leur utilité pour les âmes, et les accueille avec faveur dans les catacombes, semble hésiter devant une statue, par crainte de scandaliser les faibles et de les induire en tentation. Pour éviter toute équivoque, tout en affirmant sa doctrine sur les saintes images, elle prévient les fidèles, en gravant au bas de la statue du prince des Apôtres : « Ce n'est pas moi qu'il faut regarder, mais le Verbe de Dieu. »

Telle est, d'après Bartolini, la genèse de la statue de saint Pierre. Voici maintenant la suite de son histoire. Pour être complet, nous ne la séparons pas de celle d'Hippolyte.

La statue de saint Pierre resta dans le palais impérial jusqu'à la chute de Philippe. Arrivé à l'empire par le glaive, Philippe succomba par le glaive. Vaincu et tué sous les murs de Vérone en 249, il laissait un fils jeune encore, chrétien comme lui, mais, grâce aux exemples et aux leçons de sa mère, plus ferme dans sa foi et plus élevé de caractère. Les prétoriens l'égorgèrent, et Décius fut maître de l'empire. Qu'advint-il d'Otacilia Sévéra et de ses deux statues ?

Sur la *via Portuensis*, au sixième mille de Rome, se trouve une cata-

[1] Orig. c. c. v, 255.

combe creusée dans le terrain occupé autrefois par la communauté des frères Arvales, qui desservaient le temple de la déesse Dia. Elle porte le nom de catacombe de *Generosa ad sextum Philippi* ou *super Philippi.* Ce nom singulier a mis en déroute toute l'armée des archéologues anciens et modernes. M. de Rossi lui-même, qui a retrouvé la catacombe, parcouru ses ruines, déchiffré ses épitaphes, reconnu ses martyrs, n'a pu en donner une explication satisfaisante[1]. Sa proposition, — car il n'affirme pas, — reste craintive; on sent que son terrain n'est pas sûr. Or, en étudiant l'histoire comparative de la statue de saint Pierre et de celle de saint Hippolyte, nous avons été frappé de certains détails qui jetteront peut-être une lumière sur l'origine de la catacombe de *Generosa ad sextum Philippi,* sans nous éloigner de notre sujet.

Trois chefs d'indices, — nous n'osons pas dire trois chefs de preuves, — nous servent de jalons directifs : le terrain occupé par la catacombe, le nom *ad sextum Philippi,* et une épitaphe au nom d'une Otacilia.

Le terrain touche au temple de la déesse Dia; il faisait partie, sans nul doute, des possessions des frères Arvales, dont le bois sacré entourait le temple. Les frères Arvales étaient un collège de prêtres institué par Romulus pour offrir des sacrifices en faveur des biens de la terre. Sa nourrice leur donna comme insignes une couronne d'épis et des bandelettes de couleur blanche[2]. Ils étaient douze. L'empereur faisait fonction de souverain pontife. Ils eurent la bonne inspiration de graver sur des tables de marbre les actes principaux, et quelquefois très futiles, de leur ministère. Plusieurs de ces tables ont été retrouvées : ce qui permet de les suivre à travers l'histoire et d'assigner une date certaine à leur extinction. Voici ce qu'écrit à ce sujet M. de Rossi : « Les fragments des tables de marbre sur lesquels sont inscrits les actes du collège des Arvales étaient tous, à l'époque où Marini les livra au public, circonscrits dans la période de temps qui va du commencement de l'empire à Gordien, et se ferme en l'année 238. Marini espérait que la suite de ces tables, encore ignorée, serait un jour mise en lumière. Je fis observer toutefois que le dernier empereur dont on connaisse une base de statue dédiée avec le titre *Fratri Arvali* est Gordien; que le dernier écrivain qui fasse mention des frères Arvales est Minutius Félix, contemporain de Gordien; que depuis Gordien aucun magistrat romain n'ajoute le sacerdoce arvalique à l'énumération de ses titres. D'une coïncidence si remarquable, je tirais la conclusion suivante : la cessation de tout souvenir des Arvales à l'époque où finit le règne de Gordien ne peut être l'effet du hasard; elle démontre

[1] Cf. *Roma sotterr.*, III, p. 648, et *Bullet. Arch. crist.*, an. 1866, p. 45.
[2] Plin. *Hist. natur.* XVIII, II. — Aulu Gell. *Noct. Attic.* lib. VI, VII.

clairement que le règne de cet empereur ou plutôt de ses successeurs, les deux Philippe, fut fatal au collège arvalique, qui, à cette époque, ou fut aboli et incorporé dans quelque autre (par exemple, celui des Saliens, avec lequel il avait beaucoup d'affinité), ou tomba dans une décadence telle, qu'on négligea de rappeler ses titres et ses actes dans les monuments publics[1]. »

Le temple de la déesse Dia étant abandonné, les sacrifices abolis, le bois sacré oublié, le terrain du collège des Arvales devint vacant ; Philippe put donc en disposer et permettre aux chrétiens d'y ouvrir un cimetière, d'où, à notre avis, le nom de Philippe attaché par les chrétiens au sixième mille de Rome sur la voie de Porto : *ad sextum Philippi*.

Une inscription chrétienne, gravée sur un sarcophage de cette catacombe en beaux caractères du IIIe siècle, corrobore cette opinion. On y lit qu'une *Otacilia* éleva ce monument à la mémoire de son mari, Jules Timothée, homme d'une vie très innocente, qui fut surpris dans les environs et tué par des voleurs.

JULIO TIMO
THEO QUI VI
VIT. P. M. ANNIS
XXVIII, VITÆ IN
NOCENTISSIMÆ
DECEPTO A LATR
ONIBUS CUM
ALUMNIS N. VII
OTACILIA NARCI
SA COJUGI DUL
CISSIMO[2]

N'y a-t-il pas comme un jet de lumière dans ce curieux et très suggestif rapprochement des noms de Philippe et d'Otacilia dans une même catacombe? On se le rappelle, la femme de Philippe, l'impératrice, disciple d'Hippolyte, était de la famille des Otacilia. Retrouver ces deux noms unis dans une même catacombe dont l'origine, comme le prouve l'inscription, remonte au IIIe siècle, au temps de leur règne, semble prouver que sa fondation leur appartient, et qu'elle devint un cimetière de famille pour la branche chrétienne des Otacilia. Le nom de *Generosa*, que la catacombe porte officiellement dans les livres chrétiens, n'y oppose pas une sérieuse difficulté. Chacun sait que les convertis du paganisme, laissant de côté les titres pompeux de leur famille, prenaient souvent des noms symboliques, comme Lucina, Viatrix, Devota, etc... L'impératrice

[1] *Ann. dell' instituto di correspond. Arch.* 1851, p. 21.
[2] Cité par Armellini, *Antichi Cimiteri*, 1884, p. 40.

Otacilia Sévéra put prendre ou recevoir des fidèles, à raison de ses bienfaits, le nom de *Generosa*. Nous ne prétendons pas donner ici une certitude, mais nous croyons que ces détails significatifs ont leur valeur et peuvent ouvrir la voie à de nouvelles recherches. D'après cette opinion, après la chute de Philippe, l'impératrice Otacilia Sévéra, dont on ignore la destinée, cacha son existence plus humble et plus chrétienne sous



Statue de saint Pierre (profil).

le nom de Generosa, consolée et fortifiée par les enseignements et les conseils de son vieux maître Hippolyte, qui l'ensevelit sans doute lui-même à la catacombe *ad sextum Philippi;* car il vécut jusqu'à un âge très avancé et reçut la couronne du martyre à Porto, sous le règne de Claude le Gothique. La statue d'Hippolyte accompagna l'impératrice dans son tombeau. Plus tard, pendant la persécution de Dioclétien, de glorieux martyrs, Faustinianus, Viatrix, Simplicius, Rufinus, vinrent l'y rejoindre. Ils furent cause de sa translation.

Vers la fin de l'année 682, le pape saint Léon II éleva une église à

Rome, près celle de sainte Bibiane, au *forum Tauri :* il y transporta les restes de Simplicius, Faustinianus, Viatrix, et de plusieurs autres martyrs, et la consacra, le 20 février 683, sous le vocable du bienheureux Paul[1]. A la même occasion, la statue d'Hippolyte fut enlevée de la catacombe *ad sextum Philippi.* Il y avait, en effet, non loin de sainte Bibiane, à l'*Agro verano*, une catacombe célèbre portant le nom d'un autre Hippo-



Statue de saint Hippolyte (profil)

lyte, martyr de Rome. Y eut-il confusion dans la pensée de Léon II ? Crut-il, comme le poète Prudence, que les deux personnages étaient identiques, et, retrouvant par hasard, à la voie de Porto, la statue de saint Hippolyte, l'évêque de cette ville, voulut-il réunir la statue aux restes du saint martyr auquel il l'attribuait? nous le croyons probable. En tout cas, ce fut dans la catacombe de l'*Agro verano*, dans la basilique du martyr Hippolyte, que la statue du célèbre docteur et ami de Sévera fut retrouvée, comme nous l'avons dit, en 1551.

[1] *Lib. pontif.* I, p. 360. Ed. Duchesne

Sa sœur, la statue de saint Pierre, devint, à la chute de Philippe, propriété de l'Église romaine. Sans nul doute, le pape saint Fabien, qui avait paisiblement gouverné l'Église sous le règne de cet empereur, qui connaissait les relations de l'impératrice et d'Hippolyte, qui avait eu ses entrées au palais impérial, ne pouvait ignorer ou dédaigner la statue du prince des Apôtres. Il dut la faire transporter dans l'oratoire d'Anaclet, près le tombeau de saint Pierre, lieu des réunions liturgiques le plus aimé et le plus fréquenté des fidèles. De cette façon, ils pouvaient vénérer dans la première cathédrale des papes le corps de saint Pierre, sa chaire épiscopale et sa statue. Elle y resta jusqu'à la paix de Constantin. Lorsque, sur les ruines de l'étroit oratoire d'Anaclet, la basilique Constantinienne déploya ses nefs majestueuses, la statue de l'humble pêcheur de Galilée y entra comme en triomphe.

Nous avons donné à l'opinion de Bartolini et aux arguments qui lui sont favorables tout le développement et toute la force qu'ils comportent, parce que, — pourquoi ne pas l'avouer? — elle nous a d'abord séduit. Mais, malgré tout le charme qu'elle peut exercer par ses dehors spécieux, l'étude comparative des deux statues, faite sur place, nous oblige à la combattre et nous ramène simplement à la tradition Léonienne.

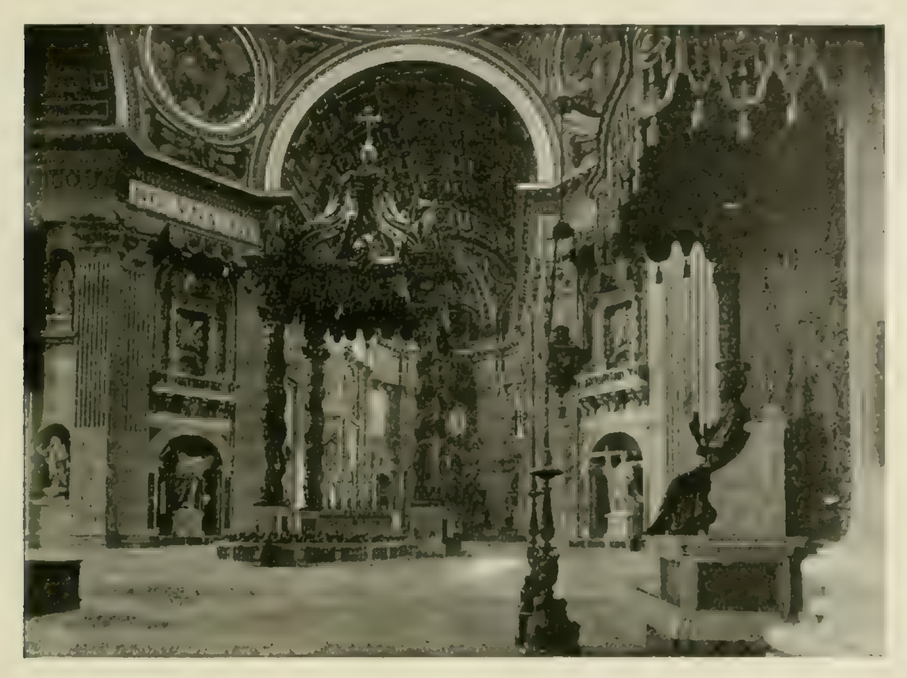
Tout l'effort de la démonstration de Bartolini porte en réalité sur la ressemblance artistique des statues de saint Hippolyte et de saint Pierre Les autres considérants n'arrivent qu'au second plan, comme ces troupes de réserve qui reviennent à la charge quand le gros de l'armée est en déroute, et ne servent, la plupart du temps, qu'à assurer une retraite honorable aux soldats vaincus. Or cette ressemblance artistique est loin de s'imposer. Nous trouvons entre les deux statues des différences caractéristiques qui sautent aux yeux et brisent tout lien de famille, et, de plus, un attribut distinctif qui est une impossibilité au IIIe siècle.

Les différences caractéristiques tombent sur l'attitude, le vêtement, la facture générale des deux statues.

Il suffit de les regarder pour s'apercevoir que la statue d'Hippolyte a une aisance d'attitude sur sa chaire épiscopale, un naturel de pose qu'on ne retrouve en rien dans celle de saint Pierre, dont la raideur de tenue, la sécheresse des mouvements, dénoncent un artiste moins souple dans sa manière que celui d'Hippolyte. La statue d'Hippolyte est romaine, la statue de saint Pierre est byzantine.

Le vêtement lui-même en est une preuve. Hippolyte a le costume romain complet. Tel on le retrouve sur les statues des personnages de l'empire. Sa tunique plissée, sa toge drapée selon l'usage classique, quoique avec une certaine recherche qui s'éloigne du grand art et sent

la décadence de son temps, lui donnent cet aspect romain, cet air antique, qui sont comme la signature de son acte de naissance. On ne peut s'y tromper. Tel n'est pas le vêtement de saint Pierre. A ne le regarder qu'en passant, il parait avoir lui aussi cet aspect romain. Mais ce n'est qu'une illusion. Il n'a, en réalité, ni tunique ni toge. L'artiste, voulant donner à sa statue la physionomie romaine, lui a fabriqué de toutes pièces un costume d'apparence romaine : une tunique qui se termine en toge sur l'épaule gauche. Jamais, sous l'empire, un artiste n'eût été si mauvais tailleur. On voit que celui de saint Pierre avait quelques notions du cos-



Place occupée dans la basilique par la statue de saint Pierre

tume romain, mais n'en connaissait pas suffisamment les parties les plus essentielles. Il a fait de l'à peu près, un véritable trompe-l'œil.

Aussi bien, ces différences caractéristiques font de la statue de saint Pierre une œuvre d'art d'aspect plus byzantin que romain, digne de tous points de l'époque de Léon le Grand, ce ve siècle où l'art byzantin commence à régner dans toute l'Italie.

De plus, l'opinion de Bartolini se heurte à une impossibilité historique, l'attribut personnel exclusif de saint Pierre : les clefs. Comment se figurer un artiste, en plein IIIe siècle, mettant entre les mains du prince des Apôtres les clefs symboliques, nettement marquées d'une croix? Rien n'autorise, et tout, au contraire, condamne le fait. Les catacombes ont ouvert leurs galeries, dévoilé leurs tombeaux; on a pu suivre

pas à pas, sur les plaques de marbre, sur les parois, sur les voûtes, le développement des symboles chrétiens depuis le Ier siècle jusqu'au IVe et au delà; nulle part, l'image de saint Pierre portant les clefs n'est apparue. C'est un signe de puissance qui n'a pris place dans l'iconographie chrétienne qu'après le triomphe assuré de l'Église. Sous Léon le Grand, ce triomphe est universel; Pierre peut porter haut et fier le symbole divin de son universelle juridiction sur le troupeau du Christ[1].

Maintenant, que Léon le Grand ait mis une inscription grecque ou latine sur la base de la chaire de saint Pierre; qu'il ait employé une expression, très courante du reste, dans le langage chrétien, pour prémunir les fidèles contre le danger d'un culte idolâtrique, cela importe peu assurément. A Rome, même au Ve siècle et même beaucoup plus tard, sous Grégoire le Grand qui écrivait tantôt en grec, tantôt en latin, la langue grecque possédait toujours, et, si le peuple ne la comprenait plus, les clercs en faisaient encore un usage rendu nécessaire par les rapports fréquents avec la cour de Constantinople. Ni la langue grecque, ni l'expression de *verbum*, ni le sens de l'inscription, ne sont donc en réalité des coups bien terribles contre la tradition Léonienne. On nous objectera le silence du *Liber pontificalis*. Ce silence est réel. Le *Liber pontificalis*, qui étale complaisamment les dons riches et nombreux offerts par Léon le Grand à la basilique Vaticane, ne souffle mot de la statue de saint Pierre; mais nous ferons observer que le *Liber pontificalis* garde ce silence pour tous les papes. Si ce silence universel avait quelque valeur, il prouverait que la statue de saint Pierre n'a été faite sous aucun pape, puisqu'il n'en est question nulle part. Qui prouve trop ne prouve rien, dit l'École. La statue de saint Pierre existe, c'est un fait brutal contre lequel aucun silence documentaire ne peut protester.

Léon le Grand a-t-il utilisé le bronze de Jupiter Capitolin pour fondre la statue de saint Pierre? Question qui serait importante pour les archéologues, si nous pouvions la résoudre; mais nous n'avons sur ce détail aucune donnée positive. C'est une tradition vague, très contestable, que nous signalons sans y attacher aucune valeur.

Si l'opinion qui rattache aux relations d'Hippolyte et de l'impératrice Sévéra l'érection de la statue de saint Pierre a des aspects séduisants, la tradition qui la relie à Léon le Grand a pour elle un fait historique dont la grandeur morale et l'immense bienfait lui assurent une portée plus haute et un sens plus patriotique. Léon venait d'arrêter la marche conquérante d'Attila; c'était sauver l'Italie entière, Rome surtout, — cette ville

[1] Les clefs n'apparaissent dans les mains de saint Pierre que sur les mosaïques de Ravenne, au mausolée de Galla Placidia, en 440, précisément à l'époque de Léon le Grand.

qui excitait toute la convoitise des Barbares, — des horreurs du pillage, du massacre et de la destruction. Mais ce pontife avait conscience qu'Attila ne reculait pas devant lui : Pierre avait parlé, agi, par la bouche et la main de Léon. C'est Pierre qui était apparu, au-dessus de la tête de Léon, aux regards épouvantés d'Attila, brandissant une épée et le menaçant de mort s'il n'obéissait au pontife de Rome. Aussi, au milieu de l'explosion d'enthousiasme qui salua le retour de Léon le Grand dans la Ville éternelle, cet homme de Dieu n'eut garde d'oublier le vrai libérateur de Rome. La statue de saint Pierre, exécutée par ses ordres, fut le glorieux hommage de sa reconnaissance, un acte de foi dans la protection du prince des Apôtres, le mémorial perpétuel de la délivance de la patrie[1]. C'est ce qui explique le mieux l'incroyable dévotion dont cette statue fut l'objet. Léon la plaça dans le monastère de Saint-Martin, dont les murs touchaient ceux de la Basilique, vers l'ouest. Une porte percée à l'angle de l'abside, près de la Confession, y donnait accès. Après le tombeau même de saint Pierre, il n'y avait dans la Basilique aucun autel, aucun sanctuaire plus visité, plus aimé, plus enrichi par les offrandes des fidèles: à ce point, qu'à force de visiter saint Pierre dans le monastère de Saint-Martin, les pèlerins finirent par se persuader qu'il y avait habité de son vivant. C'était la maison de saint Pierre. Aussi, lorsqu'au VIIIe siècle l'iconoclaste de Constantinople, Léon l'Isaurien, menaça le pape Grégoire II de faire briser la statue de saint Pierre, il put lui répondre fièrement : « Viens, si tu l'oses! »

Au IXe siècle, Pascal I éleva dans la basilique Vaticane un oratoire aux saints Processus et Martinianus, ces geôliers de la Mamertine convertis par saint Pierre et martyrisés après lui. Leurs restes y furent déposés dans une urne de porphyre. Il crut bon de retirer la statue de saint Pierre du monastère de Saint-Martin, où les pèlerins, de plus en plus nombreux, avaient peine à pénétrer, et la transporta dans cet oratoire.

Nous ne la suivrons pas dans ses diverses pérégrinations pendant la reconstruction de la Basilique ; indiquons seulement que dans le courant du XVe siècle un Français, le cardinal Richard-Olivier de Longueil, évêque de Porto et archiprêtre de la basilique Vaticane, renouvela la

[1] Au moment de mettre sous presse, nous lisons dans la *Civiltà cattolica* une intéressante étude du Père Grisar, S. J., sur cette même question. La conclusion du savant jésuite est à peu près la même que la nôtre, quoiqu'elle soit amenée par une voie différente.

Pourquoi retarder de quelques années, sous Symmaque, ce que la tradition met sous Léon le Grand? Cette tradition, appuyée par tous les arguments de la thèse, a une réelle valeur historique, tandis que rien ne milite en faveur de Symmaque. (Cf. *Civiltà cattolica*, Roma, 21 mai 1898. — Cf. Garucci, *Storia dell' arte*, I, p. 587. — Cf. Barbier de Montault, œuvres complètes, II, p. 365. Édit. 1896.)

chaire qui portait la statue. Plus heureuse que la chaire primitive, sur laquelle était gravée l'inscription grecque, celle du cardinal de Longueil, remplacée à son tour par un marbre plus précieux, ne fut pas détruite : elle se trouve reléguée dans les grottes vaticanes.

De nos jours, comme autrefois, la statue de saint Pierre reçoit encore les baisers des pèlerins : le pied droit en est usé. Si Léon le Grand, ou, si l'on veut, l'impératrice Sévéra et son maître Hippolyte entraient dans la basilique Vaticane, ils n'auraient qu'à se mêler à la foule pour rendre au premier Vicaire du Christ leurs anciens hommages. Rien n'est changé : même foi, même amour, même culte. Il n'y a que quinze siècles de plus.

BIBLIOGRAPHIE

S. Hippolytus, *Opera græce et latine*, etc. Ed. Fabricius; Hamburgi, 1716.

De Rossi, *Roma sotterranea.*

Armellini, *Antichi cimiteri;* Roma, 1884.

Torrigio, *le Grotte Vaticane;* Roma, 1634.

Domenico Bartolini, *Della celebratissima statua di bronzo del Principe dei Ap. S. Pietro;* Roma, 1840.

Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne.*

Mgr Gaume, *les Trois Rome.*

Goyau, *le Vatican.*

III

SAINTE PÉTRONILLE ET LA FRANCE

Nous ne pouvons quitter le tombeau de saint Pierre sans parler de sa « très douce fille Pétronille ». Si nous gardions le silence, Pierre lui-même nous reprocherait d'avoir si peu connu les sentiments intimes de son cœur, et, de la terre de France, toute une lignée de rois se lèverait de la poussière pour protester contre notre ingratitude. Entre saint Pierre et Pétronille, entre Pétronille et la France, il y a des liens sacrés qu'il n'est pas permis d'oublier. Leur histoire est indissolublement attachée au tombeau du prince des Apôtres. Pendant tout le moyen âge et même au delà, jusqu'en plein XVIIe siècle, on crut que Pétronille était la fille de saint Pierre. Chacun sait, d'après l'Évangile, que saint Pierre, avant sa vocation à l'apostolat par Notre-Seigneur Jésus-Christ, était déjà marié. Saint Luc[1] raconte que le divin Maître, entrant un jour dans la maison de Pierre, trouva sa belle-mère atteinte d'une forte fièvre et la guérit subitement. On dit, sans autre preuve qu'une tradition très contestable, que la femme de saint Pierre le suivit à Rome et subit le martyre avant lui. On rapporte même une fort belle exhortation que l'apôtre lui aurait adressée, en lui disant adieu. Or, après l'ère des persécutions, le peuple romain gardait le souvenir d'une jeune fille pour laquelle saint Pierre avait eu la plus paternelle tendresse. Elle s'appelait Pétronille. L'affection de Pierre, ce nom lui-même de Pétronille, qui semblait un diminutif affectueux de

[1] Luc. IV.

celui de Pierre, la tradition du séjour de sa femme à Rome, tout contribua à faire de Pétronille la fille selon la chair du prince des Apôtres. Il n'en est rien.

Aurélia Pétronilla est une Romaine de sang patricien. Elle descend en droite ligne de Titus Flavius Pétrone, souche de la famille des Flaviens, d'une part, et, par alliance, de la *gens* Aurélia. Ce Titus Flavius Pétrone est le père de Titus Flavius Sabinus, marié à Vespasiana Polla. Celui-ci fut préfet de Rome deux fois et pendant plusieurs années. Il eut pour frère l'empereur Vespasien. A eux deux ils forment les deux branches de la famille impériale des Flaviens, l'une sur le trône, l'autre sur ses marches. La branche régnante resta païenne, l'autre devint chrétienne. Le propre fils de Sabinus est le célèbre consul et martyr Titus Flavius Clemens. Parlant de lui et ne comprenant pas comment sa conscience chrétienne lui interdisait de se mêler aux affaires de l'empire, Suétone le qualifie d'homme « d'une méprisable inertie[1] ».

C'est l'injure jetée à tous les chrétiens de noble race. On les accuse d' « inertie », de « tristesse »; on fait planer sur leur tête le crime « de haïr le genre humain », parce que leur foi leur interdit de s'immiscer, non dans les affaires du gouvernement, mais dans les cérémonies religieuses qui, à cette époque, accompagnaient les actes publics. Ils devaient, pour éviter tout contact avec les idoles, se retirer du monde, vivre dans l'isolement de leur palais, se perdre dans la foule; pour eux, il n'y avait plus ni ambition permise, ni joies publiques autorisées : inertie et tristesse au dehors, pour le monde tapageur et corrompu qui remplissait les forums et les cirques. Cette accusation, sous la plume d'un écrivain païen, est le témoignage le plus convaincant de christianisme. Flavius Clemens, le consul, prit pour femme Flavia Domitilla, dont le nom est resté célèbre dans les annales du christianisme. Elle était fille d'une sœur de Domitien. N'ayant pas d'enfant, Domitien adopta les deux fils de Clemens et Domitilla, Vespasien et Domitien. C'était leur réserver l'empire. Quintilien fut leur précepteur. Et ainsi il se trouvait que deux fils de chrétiens, nés de sang impérial, devaient succéder à Domitien. Il faut croire qu'au temps de cette mémorable adoption le christianisme de Clemens et de Domitilla n'était pas de notoriété publique et n'avait pas franchi le seuil de leur palais. Ils furent vite dénoncés. Autour du trône impérial il y avait trop de convoitises, trop d'ambitieuses poussées, pour ne pas écarter, même par le glaive, ceux qui en gênaient l'accès. Domitien fut impitoyable. Clemens et Domitilla subirent un douloureux exil; leurs

[1] *Domit.* c. xv.

enfants, déchus de leurs dignités, reniés par leur père adoptif, perdirent leurs droits à l'empire. Le monde romain n'était pas encore mûr pour un gouvernement chrétien.

Quel degré de parenté unissait Aurelia Petronilla à cette noble famille? nous ne pouvons le dire. La parenté est incontestable, le degré inconnu. Outre son nom patronymique, qui en donne la certitude, nous en trouvons une autre preuve dans le fait de sa sépulture dans le cimetière des Flaviens.

Sur la voie Ardéatine, on rencontre une catacombe qui porte le nom



Ruines du palais des Flaviens sur le Palatin.

de Domitilla. Le terrain, sans nul doute, appartenait aux Flaviens. Elle fut creusée dès l'époque apostolique et reçut d'abord les membres chrétiens de cette famille. La Domitilla dont elle conserve le nom n'est point la femme du consul Flavius Clemens, Domitilla l'Ancienne, mais sa nièce, Domitilla la Jeune, qui fut exilée, avec ses serviteurs Nérée et Achillée, dans l'île de Ponzia, où elle mourut de faim. Ses restes, comme ceux de ses serviteurs, martyrs également, furent ramenés à Rome et ensevelis dans le cimetière familial des Flaviens, à la voie Ardéatine. Malgré toute la gloire de leur martyre, malgré le vocable permanent de Domitilla attaché à cette catacombe, ce n'est ni à elle ni à Nérée et Achillée que va le souvenir le plus ému, le culte le plus ardent des pèlerins, mais bien à la vierge Pétronille. C'est elle qu'ils cherchent la première, à elle que leurs prières s'adressent. Racontant la sépulture de Nérée et Achillée, les

martyrologes disent : « Ils furent ensevelis au cimetière de Domitilla, *via Ardeatina*, près le tombeau de Pétronille, — *juxta sepulcrum in quo sepulta fuerat Petronilla.* — Elle est comme la patronne, la maîtresse du lieu. Plus tard, après la paix de Constantin, on éleva une basilique dans cette catacombe; c'est encore à Pétronille qu'elle fut dédiée. Cependant, selon une coutume alors générale, par respect pour ses restes, on ne toucha point à son tombeau. Les murs, les colonnes, l'autel, furent disposés autour et au-dessus, sans qu'une main, même la plus discrète, osât remuer le sarcophage, tellement on avait à cœur de conserver à la sépulture des martyrs leur premier aspect. Ainsi fut fait également pour saint Pierre au Vatican, saint Paul à la voie d'Ostie, saint Laurent et saint Hippolyte à l'*Agro verano,* sainte Agnès à la voie Nomentane. La basilique de Sainte-Agnès a gardé cette disposition primitive; on y descend comme dans une catacombe, sous terre.

L'antique basilique de Pétronille fut découverte en 1874, par M. de Rossi, ruinée, enfouie sous les décombres, mais portant encore sur ses ruines les signes authentiques de son origine, de sa dédicace et de sa splendeur. Sur le fragment d'une colonne qui soutenait autrefois le *ciborium* était représenté le martyre d'un chrétien, vêtu de la tunique et du *pallium*, les mains liées derrière le dos et attachées à un poteau; un soldat le frappe d'un coup de hache. On lisait sur le côté : *Achilleus*. Cette colonne avait un pendant consacré au martyre de Nérée; on n'en retrouva qu'un éclat portant les pieds de la victime. Au premier coup d'œil, de Rossi fut convaincu qu'il se trouvait dans la basilique de Pétronille. Les fouilles continuèrent. On découvrit l'abside, l'emplacement bien déterminé des nefs, toute l'ordonnance d'une basilique primitive. Il ne fallait plus pour établir une certitude absolue qu'un souvenir palpable de Pétronille, la titulaire du lieu. Sur un pan de mur, dans le fond de l'abside, apparut aux regards une fresque représentant une noble matrone voilée, revêtue d'une ample dalmatique. Elle prie, les bras étendus; mais de la main gauche elle touche une jeune fille sans voile, qui semble lui parler. Près de la tête de la matrone, on lit : *Veneranda;* près de la jeune fille : *Petronella, mart.* Aucun doute n'était plus possible : Pétronille témoignait elle-même en faveur de sa basilique, et, du même coup, en faveur de sa parenté avec les Flaviens, dont elle partageait la sépulture familiale.

Ce lieu était réputé tellement saint, qu'on lisait sur les deux faces d'un cippe ce salutaire avertissement : *Locus sacer. Sacrilege, cave malum.* C'était un appel à la loi romaine, qui protégeait les morts dans leur tombeau contre toute vexation.

Dans cette basilique, si fréquentée par les pèlerins du monde entier,

et surtout si aimée du peuple romain, Grégoire le Grand prononça sa fameuse homélie sur les malheurs de son temps : *Ubique luctus*[1]... A la même époque, un messager de la reine des Lombards Théodelinde, l'abbé Jean, visitait cette basilique et remplissait une ampoule de l'huile qui brûlait devant le tombeau de Pétronille. Cette ampoule est conservée dans le trésor de Monza et porte encore le papyrus où le nom de l'humble vierge est écrit. L'affluence des pèlerins rendit ce sanctuaire si célèbre et si vénérable, que Grégoire III y institua une station, le mercredi de la troisième semaine de carême. Après sa ruine par les Barbares, la station fut transférée à l'église des saints Nérée et Achillée ou de Fasciola, sur la voie Appienne[2].

Cette vénération pour Pétronille paraît au premier abord assez étrange. Elle n'est point une de ces glorieuses martyres dont l'héroïsme dans les supplices, les miracles éclatants soulevèrent un enthousiasme dont le souvenir est resté vivant dans l'Église. Quoique l'inscription gravée à côté de son image dans la basilique de la voie Ardéatine lui donne le titre de martyre, il est certain qu'elle n'a pas versé son sang pour le Christ. En ce temps-là et longtemps après, le titre de martyr équivalait à celui de saint. On disait : C'est un martyr, comme nous disons aujourd'hui : C'est un saint. Plusieurs papes, Damase et Jules I entre autres, sont qualifiés de martyrs, bien qu'ils soient morts dans leur lit. Cette vénération si tendre, si persistante, a donc une autre origine; nous l'assignons, sans crainte d'erreur, aux relations de Pétronille avec saint Pierre. Cette fille de race patricienne, baptisée par Pierre lui-même alors qu'elle n'était qu'une enfant, séduisit le cœur du vieil apôtre. Il eut pour elle toutes les tendresses d'un père. On dit même que la jeune vierge étant morte pen-

[1] *Homil.* XXVIII *in Evang.*

Baronius a confondu la basilique catacombale de Pétronille avec celle des saints Nérée et Achillée, élevée à la voie Appienne sur le titre plus ancien de *Fasciola*. En restaurant cette basilique dont il était cardinal titulaire, pour lui rendre sa forme primitive, ce dont on ne peut trop le louer, il fit graver sur le dossier de la chaire épiscopale, dans l'abside, l'homélie de saint Grégoire, croyant à tort qu'elle avait été prononcée dans cette basilique.

[2] A Rome, les stations sont les églises designées à certains jours de l'année, spécialement tous les jours de carême, pour y célébrer solennellement l'office de la férie. On y ajoute quelques prières, des litanies, une procession, auxquelles les papes ont attaché des indulgences. Dans les premiers temps, le pape ouvrait lui-même les stations de carême dans l'église de Sainte-Sabine, à l'Aventin, le mercredi des Cendres. Plus tard, vers le XI[e] siècle, quand les papes ne prirent plus autant de part aux cérémonies religieuses ordinaires, un usage assez curieux s'établit. Après la messe d'ouverture de la station à Sainte-Sabine, un acolyte plongeait dans l'huile du sanctuaire un papyrus sur lequel était écrite la date de la station, l'essuyait proprement et le portait au pape en disant : *Jube, domne, benedicere*. Le pape le bénissait, et l'acolyte ajoutait : « Aujourd'hui fut la station à Sainte-Sabine qui te salue! — *Deo gratias*, » répondait le pontife. L'acolyte lui offrait le papyrus, que le pape baisait en l'honneur de la sainte; puis il le remettait à son maître de chambre, qui en avait la garde. A sa mort, on les plaçait dans son cercueil, sous sa tête, en guise d'oreiller. (Cf. *Mus. ital.* II, ord. XI, p. 134.)

dant son séjour à Rome, il l'ensevelit de ses mains et grava sur le sarcophage cette inscription trouvée intacte : *Aur. Petronillæ, Filiæ dulcissimæ.*

La très douce fille de Pierre, les Romains ne l'oublièrent jamais. En lui rendant un hommage plus affectueux, ils croyaient, non sans raison, toucher au vif le cœur paternel du pêcheur de Bethsaïde. Un rayon de sa gloire apostolique tomba sur le front de Pétronille et illumina son souvenir à travers les siècles. Et de voir dans le lointain des premiers jours du christianisme, au milieu des terribles orages déchaînés contre ses disciples, cette gracieuse figure d'enfant séduire par son innocence le cœur de celui qui aimait si ardemment le Christ, est chose bien touchante, comme la paix joyeuse d'une journée printanière pleine de soleil et de chants d'oiseaux, entre deux tempêtes.

Les Lombards cependant y furent insensibles. En 755, conduits par Astolphe, ce roi déjà avide du domaine temporel des papes, ils saccagent les environs de la Ville éternelle. Aucun sanctuaire ne fut respecté. Partout où ils crurent trouver des trésors, même dans les galeries, les arcosoliums, les sarcophages et les basiliques des catacombes, leurs mains rapaces et brutales pillèrent, dévastèrent sans pitié. La basilique souterraine de Pétronille, une des premières à l'honneur, fut aussi une des premières à la ruine. Ils la détruisirent de fond en comble. Son autel, ses colonnes, ses marbres et toutes les richesses accumulées autour de son tombeau disparurent, emportés par les Barbares ou brisés en morceaux. Heureusement, ils n'eurent pas l'idée d'ouvrir son sarcophage, qui demeura intact sous les décombres, protégés par eux.

Une gloire nouvelle attend la fille des Flaviens, la bien-aimée de Pierre. Désormais son nom sera uni d'une manière indissoluble à celui d'une nation que les papes vont appeler la fille aînée de l'Église, la France.

L'an 496, Clovis, roi des Francs, rendu victorieux des Alamans par l'intervention miraculeuse de Celui qu'il appelait le Dieu de Clotilde, recevait à Reims le baptême catholique des mains de saint Rémi. Ses leudes et ses soldats suivirent son exemple. C'était toute une nation barbare, la première, qui acceptait en masse la foi catholique. D'autres Barbares étaient chrétiens avant les Francs, mais non catholiques. L'empereur grec Anastase et beaucoup de ses sujets étaient eutychiens. Les Ostrogoths, en Italie, sous Théodoric; les Visigoths, en Espagne, sous Alaric; les Bourguignons, en Gaule, sous Gondebaud; les Vandales, en Afrique, sous Trasamond, professaient l'arianisme. Seule la tribu franque, baptisée par un saint, adhérait pleinement, sans réticence, à la foi catholique; elle était vraiment la fille aînée de l'Église. Aussi le pape Anastase ne pouvait rester insensible à ce prodige de la grâce de Dieu. Pasteur

suprême, il lui appartenait d'accueillir dans le bercail du Christ le nombreux troupeau que la Providence lui amenait. Heureux dans son cœur, prévoyant la grandeur et le bienfait des conséquences qu'un événement si important devait avoir pour l'Église, au milieu du bouleversement général de l'empire qui s'effondrait de toutes parts, Anastase écrivit à Clovis une lettre de félicitations. On dirait qu'il a le pressentiment de tout ce que cette nation franque fera pour la papauté. Il dit : « Notre très glorieux fils, nous nous félicitons de ce que votre conversion a concouru avec le commencement de notre pontificat. Car la chaire de saint Pierre pourrait-elle ne pas tressaillir de joie, lorsque le filet que ce pêcheur d'hommes, ce portier du ciel, a reçu ordre de jeter se remplit d'une pêche si abondante? C'est ce que nous avons voulu vous faire savoir par le prêtre Eumérius, afin que, connaissant la joie du père commun, vous croissiez en bonnes œuvres, vous mettiez le comble à notre consolation, vous soyez notre couronne, et que l'Église, votre mère, se réjouisse de l'accroissement d'un tel fils qu'elle vient d'enfanter à Jésus-Christ, son Époux. Glorieux et illustre fils, soyez donc la consolation de votre mère, soyez-lui, pour la soutenir, une colonne de fer... Car notre barque est battue d'une furieuse tempête. Mais nous espérons contre toute espérance, et nous louons Dieu de ce qu'il vous a tiré de la puissance des ténèbres pour donner à son Église, dans la personne d'un si grand roi, un protecteur capable de la défendre contre ses ennemis[1]. » Cette parole, — la première des papes à la nation franque, — vibre encore aujourd'hui, après quinze siècles, comme au premier jour, dans tout cœur français. Ce qu'elle a produit de grand, d'héroïque, de chevaleresque dévouement, l'histoire de ces quinze siècles le résume par ces mots glorieux : *Gesta Dei per Francos*.

Ces gestes divins, qui ont fondé, agrandi, défendu le pouvoir temporel des papes; qui ont assuré et protégé la propagation de la foi sur toutes les plages du monde et tenu haut et fier l'honneur de l'Église; qui ont multiplié partout ses œuvres d'apostolat et de miséricorde, vont commencer sous la protection de Pétronille.

De Clovis à Pépin le Bref, pendant une période de deux cent cinquante ans, les liens qui unissent la nation franque et l'Église deviennent de plus en plus étroits. De part et d'autre l'entente est cordiale, les sentiments sincères. Si les rois mérovingiens témoignent aux papes les marques du plus profond dévouement, ceux-ci ne cessent de multiplier leurs expressions de paternelle affection. Ils décernent à la nation franque le titre de Fille aînée de l'Église, à ses rois celui de Très Chrétien; aussi, quand

[1] *Spicileg.* t. V, p. 582.

Étienne II se voit menacé par les Lombards, c'est vers la France qu'il tourne ses regards, c'est à son chef qu'il demande protection. On se souvint alors qu'il y avait dans les catacombes les restes d'une vierge chrétienne tenue pour la fille de saint Pierre, Pétronille, que l'apôtre avait comblée de ses tendresses, comme son enfant de prédilection. Ce fut un jet de lumière; d'elle-même, l'application mystique fit son chemin à Rome comme en France. Pétronille était la fille de Pierre, la France la fille aînée de l'Église. Pierre avait eu pour Pétronille la tendresse la plus paternelle; l'Église, par ses papes, avait eu pour la France la même prédilection. Ainsi, Pétronille devenait, par ce rapprochement heureux, la personnification de la France chrétienne, le symbole gracieux de ses relations avec la papauté. C'est sur son nom, sur ses rapports avec Pierre, sur son tombeau, que l'Église et la France contractent une alliance nouvelle, que les siècles pourront ébranler, jamais détruire.

Pépin prend au sérieux le culte symbolique de la patronne que l'Église lui donne et réclame pour elle de plus grands honneurs. Il en fait même la condition expresse de son appui contre les Lombards. Étienne II promet solennellement de transporter les restes de Pétronille à la basilique Vaticane. Promesse dont il commence la réalisation en bâtissant près de la Basilique, au midi, près le temple de Saint-André, l'oratoire destiné à les recevoir. Ce lieu avait été occupé, pendant de longues années, par un mausolée chrétien qui contenait les dépouilles de plusieurs empereurs ou membres de la famille impériale. Théodose II, Honorius, Valentinien III, l'impératrice Marie, fille de Stilicon et femme de Honorius, y furent ensevelis. Étienne II le fit raser pour construire l'oratoire de Pétronille. Il lui donna la forme ronde à l'extérieur, sans doute pour faire pendant à celui de Saint-André. Une galerie couverte, au milieu de laquelle demeura longtemps la célèbre image de Notre-Dame des Fièvres, les faisait communiquer ensemble; une autre galerie, dédiée, comme oratoire, à l'archange saint Michel, donnait accès dans la basilique Vaticane, de manière que les pèlerins passaient, sans interruption, de la Confession de saint Pierre dans l'oratoire de saint Michel et ceux de sainte Pétronille et saint André. C'est en souvenir de ce voisinage séculaire avec Pétronille que, dans la Basilique actuelle, l'autel de saint Michel est placé près de son tombeau. Pour cette fois, la tradition a été respectée.

A l'intérieur, l'oratoire de Pétronille était de forme octogone; une coupole assez basse le couvrait. Dans l'épaisseur des murs on creusa huit chapelles égales en dimension, qui furent dédiées plus tard aux saints patrons des familles patriciennes qui en prirent la charge et les ornèrent avec magnificence, comme la chapelle du Sauveur, sous le titre de l'Abon-

dance, qui appartient aux Orsini; celle de l'Annonciation, aux Conti[1]. Mais, au-dessus de toutes, la chapelle la plus riche et la plus vénérée, celle de sainte Pétronille, fut réservée dès le principe aux rois de France.

Étienne II mourut avant d'avoir achevé son œuvre. Son frère et successeur, Paul I, animé des mêmes sentiments envers la France, et pressé du reste par les mêmes nécessités, eut l'honneur d'en faire la dédicace.



L'archange saint Michel, par Guido Reni. (Bas. Vatic.)

Par ses ordres, on fouilla les ruines de la catacombe de Domitilla, sur la voie Ardéatine. Quoique dévastée par les Barbares, l'accès de ses galeries était encore ouvert, le lieu où reposaient les restes des martyrs connu et vénéré des fidèles. Dans l'antique basilique de Pétronille, sous les décombres, on découvrit un sarcophage en marbre sur lequel on lisait cette inscription : *Aur. Petronillæ, Filiæ dulcissimæ*. Aucun doute n'était possible : c'était bien le corps de la fille des Flaviens, la préférée de Pierre.

[1] *Alpharanus*, ms., c. XII, p. 59. Arch. de la Basilique. — Sindonius, *de Altar. Basil. Vatic.*, p. 34. — Cancell., *de Secretar.* I, p. 976.

Le sarcophage était intact. Averti de la précieuse trouvaille, Paul I vint vénérer les restes de Pétronille. Avec lui, tout le peuple romain, ému d'un si doux souvenir, accourut à la catacombe. On mit le sarcophage sur un char, et Pétronille rentra dans Rome au milieu des chants et des acclamations. On sentait ce qu'il y avait de touchant dans ce retour triomphal de la jeune vierge près de saint Pierre, son père bien-aimé. Ses ossements durent tressaillir quand Pétronille, escortée de tous ses enfants, accompagnée par son successeur, passa près de sa tombe pour aller prendre possession de son oratoire. Le père et la fille étaient désormais réunis. Paul I déposa le sarcophage sous l'autel dédié à sainte Pétronille. Des peintures, des mosaïques, des marbres variés, des vases précieux, des tapisseries et de riches tissus le décorèrent à l'envi.

A peine Paul I eut-il fait cette glorieuse translation, qu'il en avertit Pépin. Il savait que rien ne pouvait lui être plus agréable et le mieux disposer en faveur de la papauté. Pépin en fut si profondément touché, qu'il voulut contracter une alliance nouvelle et plus intime avec le pape, sur le tombeau même de Pétronille. Ses deux fils avaient été baptisés en France par Étienne II; ne pouvant envoyer à Rome la fille que la reine Bertrade venait de mettre au monde, il usa, de concert avec le pape, d'un ingénieux moyen pour s'unir à lui, non plus seulement par un traité diplomatique, qui n'est qu'une alliance par le dehors aussi fragile que les intérêts qui la créent, mais par un lien spirituel indissoluble d'âme à âme. Il pria Paul I d'être le parrain de sa fille par procuration. Le pape y consentit, et la nomma Gisèle. Mais il fallait un signe public de cette alliance. C'est alors que Pépin eut l'idée d'envoyer au pape le voile qui avait servi à lever des fonts sa petite fille. Ulfard, l'abbé de Saint-Martin de Tours, fut chargé du message. Paul I le reçut avec les plus vives démonstrations d'amitié. Il convoqua le peuple romain à l'oratoire de Pétronille, déposa le voile sur l'autel et célébra la messe en actions de grâces.

« Roi très chrétien, écrit-il à Pépin, par la divine Providence toujours victorieux, une grande joie nous a été accordée, celle de nous unir à vous par un lien spirituel, selon les désirs de votre cœur. Votre envoyé nous a remis le voile très précieux avec lequel notre très douce et très aimée fille spirituelle a été levée des fonts. Nous l'avons reçu avec joie devant tout le peuple, devant l'autel du saint corps de votre protectrice, la bienheureuse Pétronille, que nous avons consacré à l'éternelle mémoire de votre nom[1]... »

[1] Cancellieri, *de Secret.* I, p. 989. — *Lib. pontif.* I, p. 466. Éd. Duchesne.

Depuis lors, Paul I aimait à rappeler à Pépin leur parenté spirituelle et l'appelait son « compère ».

Charlemagne continue la tradition. En 781, se trouvant à Rome avec ses enfants pour la solennité de Pâques, il pria son ami le pape Adrien I d'être le parrain de son fils Carloman. Le pape accepta, et la cérémonie du baptême eut lieu dans la basilique de Pétronille. Le grand empereur le lui rappela souvent dans ses lettres, comme un des souvenirs les plus joyeux de sa vie. Il était si fier de cette parenté spirituelle avec le pape, qu'il s'en fit honneur, en écrivant à l'empereur de Constantinople, comme d'un titre glorieux.

L'oratoire de sainte Pétronille, on le pense bien, ne fut point oublié dans les largesses de Charlemagne. Son autel, princièrement doté pour que le culte y fût perpétuel, reçut les plus riches offrandes. Pour lui être agréable, Léon III le couvrit d'un ciborium orné de ciselures en argent du poids de trois cent quarante-huit livres, porté par quatre colonnes de porphyre. Sous le baldaquin, il plaça une couronne en or sertie de pierreries, et sur l'autel, une statue de sainte Pétronille en argent, pesant dix livres[1]. Les leudes, les évêques et les abbés de l'empire franc rivalisèrent avec Charlemagne et Léon III de piété et de magnificence. Pétronille était devenue la patronne officielle, nationale, de la France, aimée comme on sait aimer en France.

Aussi voyons-nous sans surprise, deux siècles plus tard, une fille de France, Agnès, fille de Guillaume de Poitiers, mariée à l'empereur Henri II d'Allemagne, concevoir pour Pétronille une telle vénération, qu'elle ne peut se décider à s'éloigner de sa Basilique. Lorsqu'elle eut reçu à Rome, des mains de Clément II, la couronne impériale, il fallut lui faire violence pour l'obliger à suivre son époux en Germanie. Le saint cardinal Pierre Damien, qui avait toute sa confiance, lui écrivait dans la suite, alors qu'elle était redevenue libre : « Princesse, revenez, rendez la joie à ceux qui vous pleurent et gémissent de voir disparue celle qu'ils considéraient comme la plus belle perle de la couronne de Rome. Que la cour impériale vous soit à charge, et puissent vos mains préférer au sceptre le filet du Pêcheur! Ici, près de Pétronille, choisissez votre sépulture, afin que le père de tous les chrétiens ait à se réjouir d'avoir à ses côtes sa fille selon la chair et sa fille selon l'esprit[2]. » Agnès ne put résister à une si pressante invitation. Elle revint à Rome et fut ensevelie près de Pétronille, dans cette basilique où elle passa les plus heureux jours de sa vie. Alpharanus, dans son manuscrit, s'exprime en ces termes sur cette sainte

[1] *Lib. pontif. in Leone III*, II, passim. Ed. Duchesne.

[2] S. Dam. *Epist.* VIII.

princesse : « Dans cette Basilique, près l'autel de Pétronille, est le tombeau de l'impératrice Agnès, femme de Henri II, qui montra, par ses dernières volontés, combien elle aimait et préférait entre toutes cette Basilique. Bien qu'elle ait rendu l'âme dans le palais de Latran, on dut, selon ses désirs, transporter son corps au Vatican, près de Pierre, le portier du ciel, près de la fille de Pierre, pour l'amour desquels elle avait vécu en exil, afin d'attendre près d'eux, dans la paix, la bienheureuse résurrection[1]. » Le culte des rois de France et des Français pour Pétronille devint si populaire à Rome, que l'on appelait sa basilique la chapelle des rois de France. Même après sa démolition, tout l'emplacement qu'elle avait occupé porta longtemps le nom de place du Roi-Très-Chrétien, — *area Regis Christianissimi*[2]. — Tous les pas des pèlerins français, rois et sujets, en avaient foulé le sol. C'était leur église nationale, celle qu'ils cherchaient la première en arrivant à Rome, pour y retrouver quelque chose de la patrie; celle où ils aimaient à reposer après leur mort. Parmi tous les tombeaux qui se pressaient autour de sainte Pétronille, nous signalerons ceux de deux cardinaux.

Le premier, Richard-Olivier de Longueil, archiprêtre de Saint-Pierre, évêque de Porto, le même qui revisa, par ordre du pape, le procès de Jeanne d'Arc et proclama à Rouen sa réhabilitation, mourut à Sutri en 1470; mais son corps fut transporté à Rome et enseveli sous l'autel même de Pétronille. Par testament, il laissait une somme considérable pour le restaurer et l'enrichir.

Voici son épitaphe :

RICCARDUS EPISCOPUS PORTUENSIS
CARD. CONSTANTIENSIS NORMANDIA ORIUNDUS
HOC ALTARE VETUSTISSIMUM
NOVA FACIE ET DOTE NOVA
TESTAMENTO JUSSIT ORNARI
UBI IN PACE REQUIESCIT
M CCCC LXX

Le second est ce cardinal Jean de Villiers de la Groslaye, abbé de Saint-Denis, du titre de Sainte-Sabine, qui fit exécuter par Michel-Ange et poser dans la basilique de Pétronille le célèbre groupe de la *Pieta*. Il mourut le 6 août 1499. Le lendemain, ses restes, escortés par le clergé de Saint-Pierre, les frères de la Minerve, de l'*Ara Cœli*, de Saint-Augustin, de Sainte-Marie-du-Peuple, de Saint-Marcel, et les Carmes, furent

[1] Ms. n. 160, p. 161. Arch. de la basil. Vatic.
[2] Bonanni, *Templ. Vatic.*, p. 114.

ensevelis près de Pétronille. A l'office funèbre assistaient les cardinaux Cesarini, Borgia, Grimani et celui de Sienne : ce cortège extraordinaire était bien dû à l'ambassadeur du roi très chrétien. A Rome, il est vrai, plusieurs provinces de France avaient leurs églises particulières : les Bretons, Saint-Yves ; les Bourguignons, Saint-Claude ; les Lorrains, Saint-Nicolas. Il y avait même une petite église très pauvre, avec un hôpital annexe, pour les pèlerins français de toute province ; mais ces diverses églises étaient à la basilique de Pétronille ce qu'étaient ces provinces au roi de France lui-même, des vassales. Pétronille avait le pas sur toutes, comme plus proche de la couronne.

Parmi les princes de la maison de France qui témoignèrent à sainte Pétronille le culte le plus ardent et la générosité la plus magnifique, arrivent au premier rang Louis XI et Charles VIII.

Louis XI, qui cherchait entre tous les saints du paradis les plus habiles protecteurs, n'eut garde d'oublier Pétronille. Une circonstance douloureuse vint du reste solliciter et presser sa dévotion. Le dauphin, depuis Charles VIII, était atteint d'une maladie rebelle à tous les remèdes. Charlotte de Savoie, sa mère, inquiète pour ses jours, fit vœu à sainte Pétronille de restaurer sa chapelle, si elle obtenait sa guérison. La guérison fut accordée, et Louis XI, reconnaissant, ordonna la réparation de l'antique monument. Un diplôme d'Innocent VIII, publié dans le *Bullarium Vaticanum*[1], mentionne les faits : le vœu de la reine, la guérison du dauphin et les largesses de Louis XI.

En 1471, les travaux commencèrent. C'était sous le pontificat de Sixte IV. A peine les ouvriers eurent-ils enlevé l'autel, qu'ils découvrirent le sarcophage de Pétronille. Le pontife en informe immédiatement Louis XI. Il lui écrit : « Très cher fils en Jésus-Christ, salut. Dernièrement, en faisant les travaux d'ornementation que Votre Majesté a ordonnés dans la chapelle de la bienheureuse Pétronille, on a trouvé le sarcophage en marbre où son corps est conservé. A chaque coin du sarcophage sont quatre *dauphins*, placés là comme les gardiens et les adorateurs de ce glorieux sépulcre. D'où nous concluons que la dévotion de votre sang très chrétien envers cette sainte n'est pas une chose nouvelle. Ce qui nous cause une grande joie ; car, en décorant ce sépulcre vénérable, vous continuez ainsi la piété de vos ancêtres et imitez leurs illustres vertus. Nous avons voulu vous informer de cet événement, afin que Votre Majesté se réjouisse de plus en plus de sa piété envers cette sainte et que vous soyez assuré de toute la consolation qu'elle nous donne[2]... »

[1] II, p. 259.
[2] Cancell., *de Secret.* I, p. 1043.

Quel roi de France eut la belle pensée de symboliser près de Pétronille l'amour de sa race par ces quatre dauphins, on l'ignore; mais combien regrettable qu'ils soient disparus! Sans nul doute, ils y restèrent après les restaurations ordonnées par Louis XI et ne quittèrent ce tombeau que lorsque les rois de France en perdirent eux-mêmes le souvenir et laissèrent toute liberté à de nouveaux changements. Louis XI confia la garde et le culte de la France près du tombeau de sainte Pétronille à deux chapelains, qui devaient y célébrer la messe trois fois par semaine pour le roi de France.

Charles VIII, que le vœu de sa mère et l'intercession de Pétronille avaient rendu à la santé, n'oublia pas la patronne de la France. Il augmenta les revenus des deux prêtres chargés de célébrer les messes dans l'oratoire; car son père, toujours avare après coup, même avec Dieu, les avait maigrement dotés. Il institua en outre, pour le repos de l'âme de Louis XI, — *in expiationem et refrigerium,* — une messe d'anniversaire, qu'on devait célébrer chaque année à perpétuité, le dernier jour du mois d'août. De plus, le jour même de la fête de sainte Pétronille (31 mai), après la messe solennelle, on devait réciter un *De profundis* à la même intention. Depuis lors, la valeur monétaire ayant considérablement changé, les papes ont dû réduire ces diverses fondations; cependant, aujourd'hui encore, à la fête de sainte Pétronille, après la messe, les chanoines de Saint-Pierre récitent un *De profundis* pour le repos de l'âme de Louis XI. De la rente primitive, il est donné pour cette prière sept centimes à chacun des clercs bénéficiers, quatorze aux bénéficiers, et vingt-huit aux chanoines.

Les dispositions de Charles VIII furent authentiquement reconnues et approuvées par le pape Innocent VIII. A la date du 18 juin 1490, il publie la bulle *Etsi ex supernæ,* qui est l'acceptation officielle et publique du juspatronat de la France sur la basilique de sainte Pétronille. Pour plus de sécurité, il assigne aux deux chapellenies le revenu de deux maisons sises à Rome, propriétés françaises, l'une au lieu appelé *arcus Campi Floræ,* l'autre près de la chancellerie apostolique. En cas de vacance des titulaires, le roi de France « doit présenter au pape des sujets dignes, constitués en l'ordre de prêtrise, qu'il institue lui-même chapelains à vie[1] ».

Cette cordiale entente dura jusque dans les premières années du XVIe siècle; puis peu à peu, pour des raisons diverses, les derniers Valois laissèrent s'éteindre, avec le culte de Pétronille, le droit royal sur sa

[1] Cf. *Mémoire hist. sur les instit. de la France à Rome*, par Mgr Lacroix, clerc national. 2e éd. Arnaud, Rome, 1892.

chapelle, en sorte que, vers l'an 1600, la France n'exerçait plus son juspatronat; il n'y avait plus depuis longtemps de chapelains titulaires.

Il y a, à cette époque, entre la papauté et la France, comme un refroidissement. Les relations nécessaires existent toujours, mais les relations intimes ont fait place à la diplomatie dans toute sa raideur glaciale. Le roi de France prend toujours le titre de roi très chrétien, la France celui de fille aînée de l'Église; mais entre la fille et la mère il n'y a plus d'épan-



Intérieur de Saint-Louis-des-Français

chement : le respect demeure, la tendresse est éteinte. Le culte de Pétronille suit la même pente; il descend, comme le culte de l'Église. On dirait que la disparition de l'un est le symbole de la mort de l'autre.

Du reste, depuis une centaine d'années, grandit, à côté de l'oratoire de Pétronille, une autre église nationale qui va bientôt usurper la première place et effacer jusqu'à son souvenir. Les Français avaient, comme nous l'avons déjà dit, une petite église nationale, étroite, dans un quartier incommode, au milieu du fouillis de ruelles qui occupaient l'emplacement et les environs de Saint-André *della Valle*. Il leur tardait d'en sortir. Après bien des recherches et des démarches, ils obtinrent, en 1477, l'échange de leur église et de leur hospice *in Arenula* contre les églises de Sainte-Marie de *Cellis*, Saint-Benoît, Saint-André, Saint-Sauveur et

l'hôpital Saint-Jacques-des-Lombards, propriétés des moines de l'abbaye de Farfa, en Sabine, et ils en prirent possession le 11 janvier 1478. Sixte IV, par une bulle du mois d'avril de la même année, approuva la convention, supprima les titres des anciennes églises et érigea en paroisse le nouveau temple français, sous les vocables de Sainte-Marie, Saint-Denis et Saint-Louis. Elle n'est connue depuis que sous celui de Saint-Louis-des-Français. Ses grandes proportions, ses riches ornements, sa royale dotation, son collège de chapelains, diminuèrent d'autant le prestige de l'antique oratoire des rois de France au Vatican. Son titre national disparut. A la prière du cardinal Jules de Médicis, Léon X confirme les privilèges accordés par Sixte IV, entre autres celui, pour tous les Français habitant à Rome, n'importe sur quelle paroisse, d'être de droit paroissiens de Saint-Louis. C'était confirmer la déchéance de la chapelle de sainte Pétronille[1].

Sa ruine matérielle suivra de près cette déchéance morale.

Sous le pontificat de Paul III il fallut, pour continuer les travaux de la basilique Vaticane, démolir la chapelle ronde de Pétronille. De Paul I à Paul III, huit siècles avaient passé sur ses murs sans les ébranler, huit siècles de foi et de vénération. Il n'en resta pas pierre sur pierre; tout fut détruit, le sol nivelé, les tombeaux mêmes dépouillés. Le corps de l'impératrice Marie, femme d'Honorius, fut retrouvé dans son sarcophage cou-

[1] Liste des établissements français à Rome avec la date de leur fondation.

1. L'an 756. — Chapelle impériale et royale de Sainte-Pétronille, à Saint-Pierre du Vatican, sous Pépin le Bref.

2. Vers l'an 800. — Hospice et cimetière des pèlerins français à Saint-Sauveur *in ossibus*, près Saint-Pierre, par Charlemagne.

3. Vers 1230. — L'auditorat de la Rote pour la France.

4. Vers 1230. — Le Clericat national du sacré Collège et du Consistoire pour la France.

5. 1454. — Saint-Louis-des-Français, confrérie, paroisse, hôpital.

6. 1455. — Saint-Yves-des-Bretons.

7. 1473. — Confrérie de la Purification, dite des Quatre-Nations : France, Bourgogne, Lorraine et Savoie.

8. 1478. — Saint-Sauveur *in Thermis*, desservi par le clergé de Saint-Louis.

9. 1482. — Fondation royale en faveur du Chapitre de Saint-Jean-de-Latran.

10. 1494. — Fondation royale du couvent des Minimes français de la Trinité-des-Monts, aujourd'hui des Dames françaises du Sacré-Cœur depuis 1828.

11. 1615. — Œuvre pie française à Lorette, fondation du cardinal de Joyeuse, doyen du sacré Collège.

12. 1619. — Saint-Denis-aux-Quatre-Fontaines, à Rome, couvent des Pères Trinitaires de Provence, et depuis 1840, des religieuses de la congrégation de Notre-Dame de Bordeaux.

13. 1622. — Église et confrérie de Saint-Nicolas-des-Lorrains.

14. 1652. — Église et confrérie des Francs-Comtois de Bourgogne, à Saint-Claude.

15. 1828. — Ecole gratuite des Frères français au quartier *dei Monti*.

16. 1830. — Fondation Sisco, de Bastia (Corse).

17. 1834. — Œuvre pie Wicard, de Lille.

18. 1851. — École française des Frères pour les enfants de la colonie française au palais Poli.

Et depuis lors un nombre considérable d'établissements de religieux et de religieuses.

vert d'or et de pierreries. Elle était revêtue d'une robe dont on retira quarante livres d'or très fin. A côté du cadavre, une cassette en argent contenait des bibelots en cristal, des agates, des pierreries, une lampe en or et cristal en forme de conque, plus de cent cinquante anneaux d'or, des croix, des colliers, tout l'attirail d'un luxe exubérant. Quelques pierres



La sépulture de sainte Pétronille, mosaïque dont l'original, par le Guerchin, se trouve au musée du Capitole.

portaient gravés les noms des archanges, Michel, Gabriel, Raphaël et Uriel; ce dernier a exercé assez inutilement la sagacité des archéologues. Sur l'une on lisait : *Domina nostra Maria;* sur l'autre côté : *Domino nostro Honorio.* Ce trésor si intéressant fut dispersé en partie; les pierreries et les perles servirent à l'ornementation d'une tiare.

Le sarcophage contenant les restes de Pétronille fut religieusement porté dans l'oratoire voisin de Saint-André, qui servait de sacristie, et

déposé sous un autel. Il y resta jusque sous le pontificat de Grégoire XIII. En 1574, par ordre de ce pontife, le sarcophage fut ouvert. On reconnut authentiquement le corps de la sainte; mais, au lieu de le remettre dans le vénérable sarcophage qui le gardait depuis le jour où Pierre lui-même l'y avait enseveli, on eut la malheureuse idée de le déposer dans une urne étrangère. La tête, bien conservée, fut mise à part dans un reliquaire. L'oubli de toutes les traditions fut tel, que l'antique sarcophage, sur lequel on lisait cette inscription, qui à elle seule racontait toute une histoire si touchante : *Aur. Petronillæ, Filiæ dulcissimæ,* fut scié et servit, comme plaque de marbre vulgaire, au dallage de la chapelle du Saint-Sacrement.

Que faisait donc le roi de France?

Provisoirement, en attendant la fin des travaux de la Basilique, les restes de Pétronille furent placés sous l'autel du Saint-Crucifix, près l'ancienne porte du Jugement. On y mit cette inscription : *Corpus S. Petronillæ Virginis, Filiæ S. Petri.* A cette époque, on croyait encore que la jeune vierge était la fille de saint Pierre.

Les discordes civiles qui agitaient la France, les guerres religieuses qui la déchiraient, avaient fait oublier le culte de sainte Pétronille et tomber en désuétude le juspatronat des rois très chrétiens sur sa chapelle. Henri IV, rentré dans le sein de l'Église romaine, eut à cœur de reprendre l'antique tradition de ses prédécesseurs sur le trône de France. Son ambassadeur à Rome près le Saint-Siège, le cardinal d'Ossat, recueillit, en grande partie du moins, les titres qui constataient le droit royal, et entreprit d'en faire revivre l'exercice. Il fit un rapport très solidement motivé et le présenta à Clément VIII. Ce pontife, après mûr examen, lui donna raison et publia la bulle *Decet Romanum Pontificem*[1]. Le juspatronat des rois de France sur la chapelle de sainte Pétronille, — en quelque lieu qu'elle soit transférée, — est de nouveau affirmé, reconnu à perpétuité (10 septembre 1501). En réalité, cette reconnaissance, — comme la demande elle-même, — est plutôt chose de diplomatie que témoignage d'une dévotion spéciale à sainte Pétronille. Les diplômes se multiplient souvent pour combler le vide des affections disparues.

Entre temps, sous Paul V, les quelques murs encore debout de la basilique Constantinienne devant tomber pour permettre la construction de la nouvelle façade, il y eut un bouleversement général de toutes les vieilles reliques qui avaient trouvé un refuge à leur ombre. Déjà plusieurs saints occupaient la place d'honneur définitive qui leur avait été assignée. Ce fut le tour de sainte Pétronille.

[1] *Bull. Vatic.*, III, p. 202.

Grimaldi, notaire public du révérendissime Chapitre, nous a laissé un récit détaillé et authentique des cérémonies qui eurent lieu à cette occasion. Nous allons le suivre pas à pas[1].

Le mardi 10 janvier 1606, par ordre du cardinal-archiprêtre Paul Rizoni, sacriste de la Basilique, Marc-Antoine de Magistris et Paris Pallotta, tous chanoines de Saint-Pierre, enlevèrent la table de marbre de l'autel du Crucifix. A l'intérieur, — qui était assez large et assez profond, puisqu'ils purent y descendre, — ils trouvèrent une petite urne en marbre qui contenait une caisse en plomb. On y lisait cette inscription : *Corpus S. Petronillæ Virg. Filiæ S. Petri, Pos. tempore Domini Gregorii papæ XIII. — Anno Domini MCLXXIIII.* Ils l'ouvrirent, et tous les assistants purent voir et vénérer les ossements de Pétronille, sauf la tête. Cette reconnaissance faite, toutes choses furent remises en place, et, dit le notaire, « comme il était trois heures de nuit, soit huit heures du soir, chacun rentra dans sa maison. »

Le 14 janvier, à une heure de nuit, trois chanoines et trois autres clercs de Saint-Pierre renfermèrent le corps de sainte Pétronille dans une châsse en cyprès et le transportèrent, en chantant des hymnes en son honneur, dans le chœur des chanoines. Toute la nuit, ils firent autour de la sainte une veillée de prières. A l'aurore, la châsse fut remise sur l'autel du Saint-Crucifix, plus facile d'accès, afin que le peuple romain pût visiter à son aise et vénérer la fille bien-aimée de Pierre. Le 14, qui tombait le deuxième dimanche de l'Épiphanie, il y eut un immense concours de pèlerins : cardinaux, prélats, clercs et fidèles, se pressèrent à ses pieds. Après les vêpres solennelles, présidées par le cardinal-archiprêtre Évangeliste Pallotta, la châsse fut portée en triomphe à l'autel qui lui était destiné, sous la petite coupole de droite, à qui va vers la chaire de saint Pierre. Sur le sarcophage de marbre on plaça une inscription rappelant l'historique de ces diverses translations. Nous n'en citons que les premiers mots, qui ont une grande importance : *Corpus sanctæ Petronillæ Virginis.* Il n'est plus question de son titre séculaire de fille de saint Pierre, titre à jamais supprimé.

Au-dessus de l'autel, une splendide mosaïque, la plus belle, sans contredit, de toute la Basilique, représente l'ensevelissement de Pétronille et son entrée triomphale dans le ciel, — cet accueil si affectueux de Notre-Seigneur, que Guerchin a si chrétiennement compris et si admirablement rendu[2].

[1] Ms. archiv. de la basil. Vatic.

[2] L'original est au musée du Capitole.

Il est à regretter que le culte de sainte Pétronille, comme celui de tant d'autres saints de la basilique Constantinienne, ait à peu près disparu. Les Romains ne connaissent plus l'autel de Pétronille, qui autrefois, après saint Pierre, occupait une des premières places dans leur dévotion. Les longs travaux de la construction de la nouvelle Basilique, la démolition des anciens autels, les translations répétées des corps saints, la diminution de la foi, la perte de ce sens chrétien qui guidait si lumineusement les pas de nos ancêtres, ont fait oublier les vieilles dévotions.

L'oubli de Pétronille a gagné la France elle-même. Au milieu de ces translations, de ces fêtes solennelles en l'honneur de sa patronne, il est pénible de constater son indifférence la plus glaciale. Pas une parole ne vient de France, pas un hommage, ni de son roi ni de ses évêques; pas même une réclamation diplomatique en faveur du droit royal. Le silence est absolu, Pétronille n'est plus rien pour la royauté française.

Ce n'est qu'après la tourmente révolutionnaire que son souvenir semble renaître, mais souvenir purement juridique, à propos du patronat officiel de la France sur sa chapelle. En 1829, sur un rapport qui lui fut présenté par Mgr Lacroix, alors clerc national de France à Rome, Chateaubriand, ambassadeur de Charles X, réclama par une note diplomatique adressée au cardinal Albani, secrétaire d'État de Pie VIII, le droit royal de jus-patronat sur la chapelle de Pétronille. Le 30 juin, le cardinal répondit en déclarant que le droit royal était incontestable et de perpétuelle durée, mais que, la fondation ayant disparu, il n'y avait plus de revenus pour une chapellenie. Plus tard, en 1841, un autre ambassadeur, La Tour-Maubourg, reprit aussi inutilement les mêmes négociations.

Il était réservé à un cardinal français de renouer l'antique tradition, non pas par des notes diplomatiques, mais avec le cœur du peuple français. Au mois d'octobre 1889, conduisant à Rome, aux pieds du pape, un pèlerinage d'ouvriers français, le cardinal Langénieux se souvint de Pétronille et de ses rapports séculaires avec la France. Ce que Pétronille avait fait pour la fille aînée de l'Église en la personne de ses rois, pourquoi ne le ferait-elle pas en la personne de son peuple? L'alliance fut renouvelée. Léon XIII remit officiellement le gouvernement de la République en possession de la chapelle de sainte Pétronille et consacra à nouveau tous les droits et privilèges concédés jadis à la France par ses prédécesseurs. En souvenir de cette nouvelle alliance, une lampe brûle sans cesse, aux frais de la France, devant l'autel de sa patronne, perpétuant à ses pieds son hommage et ses supplications.

Notre tâche est terminée.

C'est aux pieds de sainte Pétronille qu'il convient à un Français de déposer l'hommage d'un livre destiné, dans sa pensée et plus encore dans son cœur, à glorifier le tombeau du prince des Apôtres, son père bien-aimé dans le Christ.

BIBLIOGRAPHIE

Cancellieri, *de Secretariis*; Roma, 1786.

Armellini, *Antichi cimiteri*; Romae, 1884.

De Rossi, *Roma sotterranea*.

L'abbé Duchesne, *Liber pontificalis*.

De Rossi, *Bull. Arch.*; 1875, n. 1.

Beulé, *les Chrétiens de la famille Flavia*, *Journal des savants*; janvier, 1870.

Torrigio, *le Grotte Vaticane*, Roma, 1634.

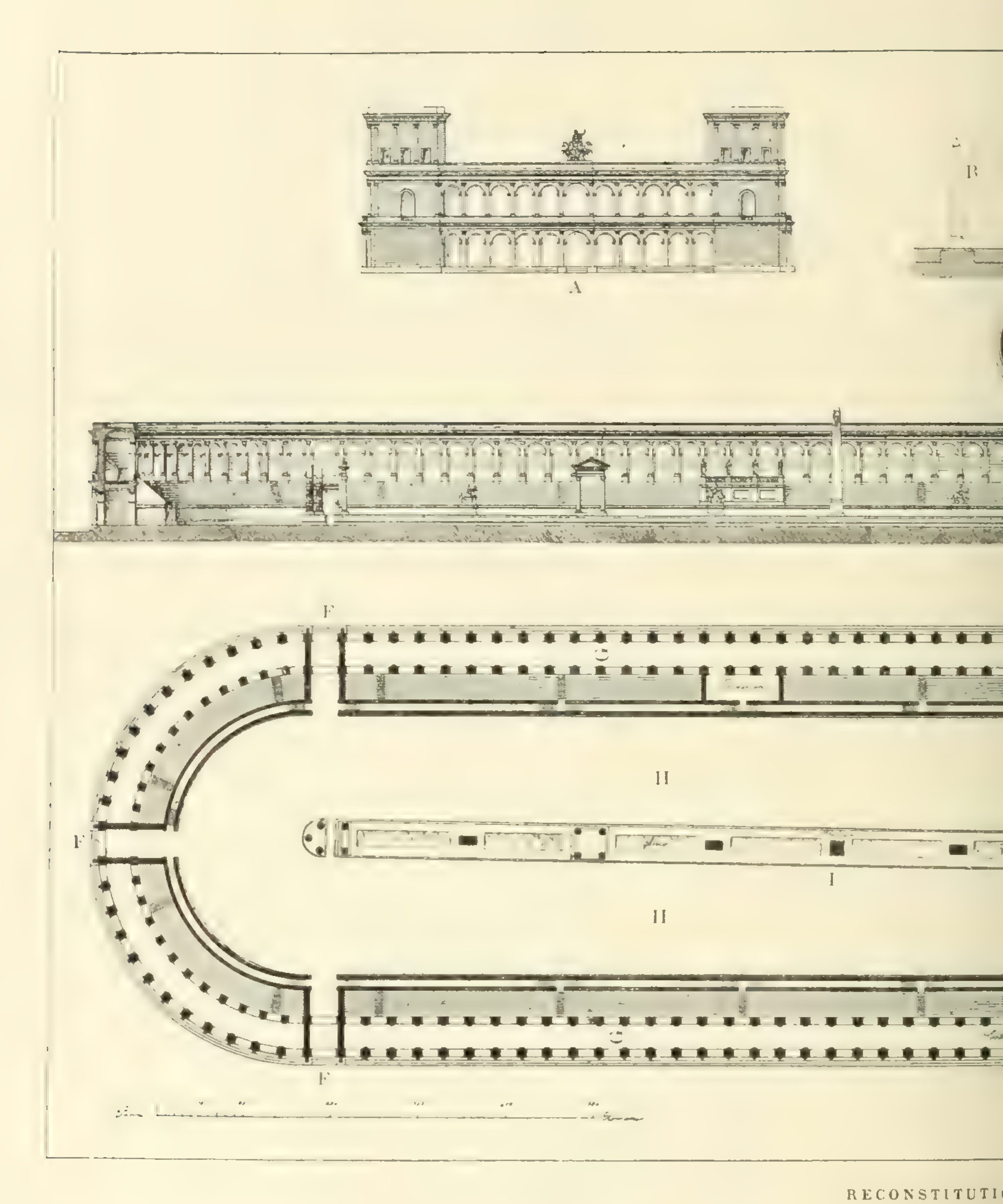
Bollandistes, *Acta Sanct.*, Maii VII.

Raf. Sindone, *Descriptio historica altarium basil. Vatic*; Romae, 1744.

Card. Langénieux, *Lettre pastorale sur la vie et le culte de sainte Pétronille*. Reims, 1892.

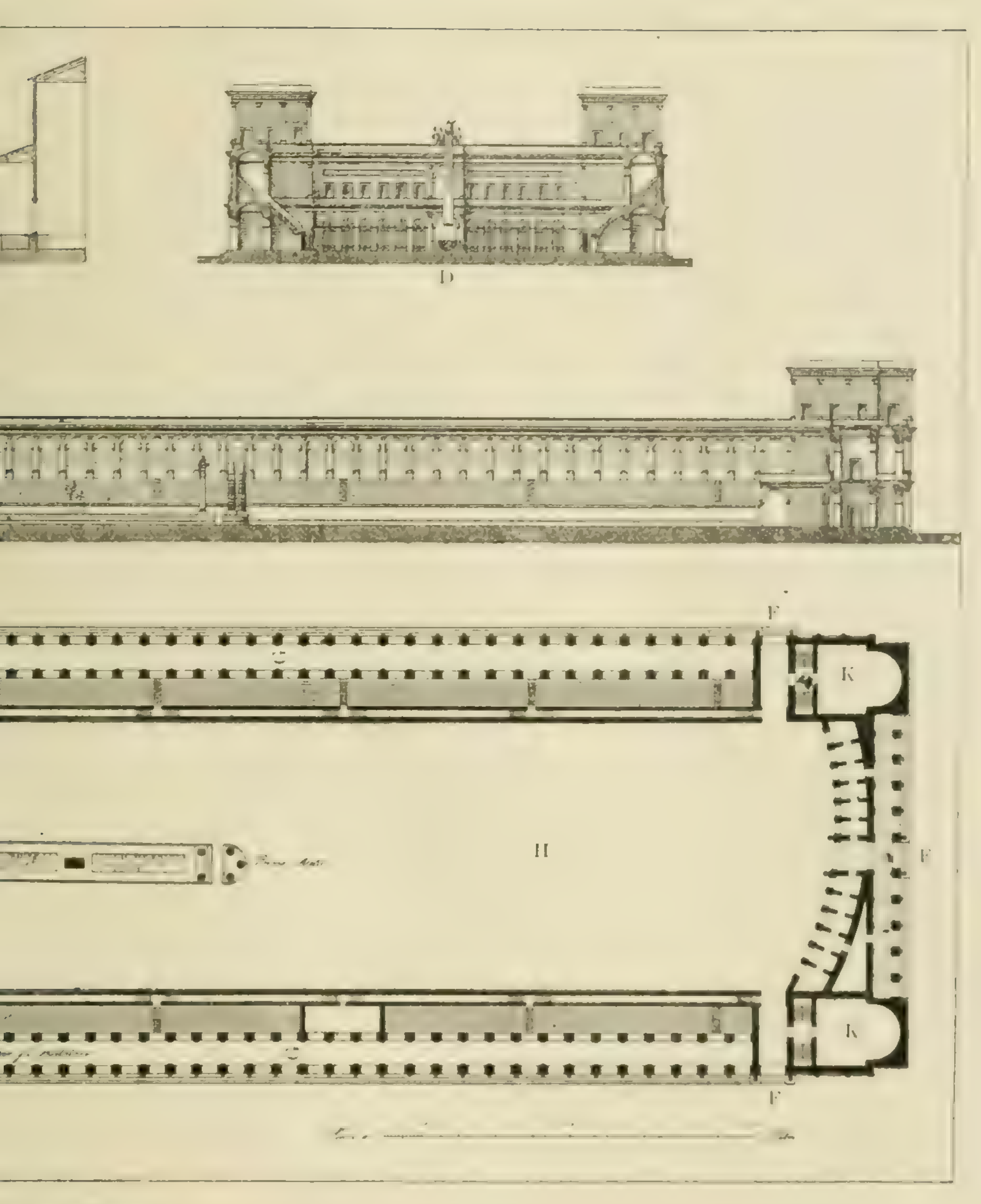
Marini Gaetano, *Gli atti e monumenti de fratelli Arvali*; Roma, 1795.





RECONSTITUTI

A. Vue extérieure de la faç
B. Obélisque.
C. Basilique Constantinien
D. Section transversale.
E. Section en longueur.



UE DE NÉRON

F. Portes.
G. Gradins.
H. Arène.
I. Obélisque.
K. Tours.

LÉGENDE DU PLAN DE LA BASILIQUE CONSTANTINIENNE

D'APRÈS ALFHARANUS (XVe SIÈCLE)

A. Abside.
B. Nef transversale.
C. Grande nef.
D. Nef latérale, droite.
E. Nef latérale, gauche.
F. Atrium ou Paradis.
G. Galeries du Paradis.
H. Palier devant le Paradis où les papes recevaient les empereurs.
I. Degrés de la Basilique.
K. Place Saint-Pierre antique.
L. Corridors allant de la colonnade à la Basilique.
M. Colonnade.
N. Fontaine.
O. Obélisque.
P. Place de la Basilique actuelle.
a. Monastère de Saint-Étienne-le-Majeur.
b. Cimetière de la fontaine de Saint-Pierre.
c. Temple de Probus.
d. Monastère de Saint-Martin.
e. Canonica.
f. Monastère de Saint-Étienne-le-Mineur ou des Hongrois.
g. Temple de Sainte-Pétronille.
h. Sainte-Marie-des-Fièvres (Saint-André).
j. Oratoire de Saint-Michel.
k. Bibliothèque.
l. Sacristie temporaire.
m. Chapelle du cardinal Cerdano.
n. Chapelle du cardinal Zéno.
o. Chœur de Sixte IV.
p. Chapelle de Saint-Thomas Apôtre, érigée par Symmaque.
q. Oratoire.
r. Salle des Paramenti, où le pape revêtait les ornements.
s. Vestibule.
t. Église du Sauveur, fondation de Charlemagne.
u. Salle pour les pèlerins.
x. Église Saint-Apollinaire, par Honorius I.
y. Loggia d'où le pape donnait la bénédiction solennelle.
z. Porte du palais pontifical.
aa. Palais pontifical.
bb. Escaliers.
cc. Église de Saint-Grégoire.
dd. Église de Saint-Vincent.
ee. Églises.
ff. Église de Saint-Ambroise.
gg. Église.
hh. Église.
ii. Église des Saints-Serge-et-Bacchus.
kk. Monastère des Saints-Jean-et-Paul.
1. Autel papal.
2. Confession.
3. Siége du pape.
4. Siéges des cardinaux.
5. Les douze colonnes *Vitineæ*.
6. Candélabre pour le cierge pascal.
7. Chœur des chanoines et ambon.
8. Autel de Saint-Sixte, par Pascal II.
9. Autel *ex Ossibus Apostolorum*.
10. Petite porte pour entrer derrière la Confession.
11. Autre porte pour le même usage.
12. Tombeau en marbre.
13. Porte occidentale de la Basilique.
14. Oratoire des SS. Léon I, II, III, IV.
15. Oratoire de Saint-Adrien I, pape.
16. Tombeau d'Urbain II.
17. Oratoire de Sainte-Marie *de Cancello*, Paul I.
18. Chapelle Sainte-Marie-des-Orsini.
19. Porte du Midi.
20. Oratoire des Saints-Processe-et-Martinien, Pascal I.
21. Chapelle de Sainte-Catherine.
22. Oratoire de Saint-Maurice.
23. Autel de Saint-Silvestre, où étaient les tombeaux des papes Vigile et Adrien IV.
24. Autel de Saint-Barthélemi.
25. La sainte Colonne.
26. Autel de Saint-Antoine, cardinal Pallavicini.
27. Autel de Sainte-Lucie, Grégoire I.
28. Autel privilégié pour les morts.
29. Autel des Saints-Rois-Mages.
30. Oratoire de Saint-Jean *ad Fontes*.
31. Fonts baptismaux.
32. Autel de Saint-Jean-l'Évangéliste, Symmaque.
33. Autel de la Sainte-Vierge.
34. Autel de Sainte-Anne-des-Palefreniers.
35. Oratoire de la Sainte-Croix.
36. Porte occidentale de la Basilique.
37. Deux antiques chapelles.
38. Autel de la Madonna et de Saint-Gabinus.
39. Autel.
40. Autel de Saint-Pasteur.
41. Mur de séparation pendant les travaux de reconstruction.
42. Autel des Saints-Processe-et-Martinien.
43. Autel de la Vierge.
44. Chapelle des Saints-Simon-et-Jude.
45. Autel des Saints-Philippe-et-Jacques.
46. Bénitiers et autel de la Madone *della Colonna*.
47. Chapelle de Saint-Boniface, martyr, Boniface VIII.
48. Tombeau de Léon IX.
49. Autel de Saint-Antoine et de Sainte-Anne.
50. Autel des Saints-Wenceslas-et-Érasme, martyrs.
51. Autel de Saint-Martial.
52. Autel.
53. Tombeau de Paul III.
54. Autel du Saint-Crucifix.
55. Autel de Saint-Boniface IV et statue équestre de Robert Malatesta.
56. Autel des Patrons et tombeau de Raymond, maître de l'hospice de Jérusalem.
57. Autel.
58. Autel de la Sainte-Vierge, Eugène IV.
59. Tombeau d'Eugène IV.
60. Autel de Saint-Marc, Paul II.
61. Autel de Saint-Nicolas, Nicolas V.
62. Autel de Saint-Blaise.
63. Tombeau d'Urbain VI.
64. Autel de l'Annonciation.
65. Deux autels.
66. Autel du chœur de Sixte IV.
67. Tombeau de Sixte IV.
68. Tombeau de Jules II.
69. Tombeau du cardinal Franciotto della Rovere.
70. Tombeau de Catherine, reine de Chypre.
71. Tombeau de Bernard Eroli, cardinal de Narni.
72. Tombeau d'Étienne Nardini, cardinal de Forli.
73. Autel de Saint-Thomas, apôtre.
74. Tombeau d'Innocent VIII.
75. Tombeau de Pierre Fonseca.
76. Tombeau d'Ardicino le Jeune, cardinal della Porta.
77. Tombeau d'Ardicino le Vieux, cardinal.
78. Tombeau de Christophe Maroni.
79. Tombeau de Grégoire V.
80. Autel.

81. Tombeau de Pie III.
82. Autel et tombeau de Pie V et de Sixte V.
83. Tombeau d'Adrien VI et de Jules III.
84. Tombeau de Pie II.
85. Autel de Saint-Grégoire-le-Grand, tête de saint André.
86. Tombeau d'Agnès Colonna.
87. Autel des Saints-Laurent-et-Georges.
88. Autel.
89. Tombeau de Grégoire XIII et de Grégoire XIV.
90. Autel de la Vierge.
91. Autel de Saint-Tridenzio.
92. Autel de Saint-Antonin, martyr.
93. Autel.
94. Autel de Saint-Gilles.
95. Chapelle de Saint-Nicolas, Nicolas III.
96. Autel de la chapelle Grégorienne et corps de saint Grégoire de Nazianze.
97. Autel de Saint-Jacques.
98. Autel de Saint-Jérôme.
99. Autel de Saint-Augustin.
100. Autel de Saint-Ambroise.
101. Autel de Saint-Martin.
102. Autel de Sainte-Agathe, tombeau de Marcel II.
103. Autel de Sainte-Lucie, tombeau d'Innocent IX.
104. Tombeau de Nicolas V.
105. Autel de Saint-Marc.
106. Tombeau de Paul II.
107. Autel de Saint-Abbondio.
108. Entrée de l'église Saint-Vincent.
109. Tombeau d'Innocent VIII.
110. Autel de Saint-Laurent.
111. Tombeau de Luigo, cardinal Rosi.
112. Tombeau de Francisco Orsini.
113. Antique petite porte.
114. Autel de l'oratoire de Sainte-Marie *ad Praesepe*.
115. Autel de la Sainte-Face.
116. La pomme de pin en bronze du pape Symmaque.
117. Fontaine du Paradis.
118. Trois portes et la *Navicella* de Giotto.
119. Chapelle des reliques.
120. Tombeaux d'Honorius I, Othon II, Placide, Valentinien III et autres empereurs et rois.
121. Porte du palais apostolique.
122. Salle royale du palais.
123. Tombeau de Benoit IV.
124. Porta Santa.
125. Tombeau de Jean IX.
126. Porte *Guidonea*.
127. Tombeaux de Benoit III et Jean XIX.
128. Porte Romaine.
129. Tombeaux d'Étienne V et VI.
130. Porte centrale en argent, puis en bronze, sous Eugène IV.
131. Niche avec statue de saint Pierre bénissant.
132. Tombeau de Sergius I.
133. Porte de Ravenne.
134. Table de marbre où étaient inscrites les donations de Grégoire II.
135. Tombeau de Nicolas I.
136. Tombeau primitif de Grégoire le Grand.
137. Porte du Jugement.
138. Tombeau de Jean VIII.
139. Tombeau de Jean XIV.
140. Tombeaux de Jean II et III.
141. Le portique des pontifes.
142. Antique sacristie et tombeau de Benoit I.
143. Autel de Saint-Jean-Baptiste.
144. Autel de Saint-Sébastien.
145. Autel.
146. Autel de la Sainte-Vierge.
147. Entrée du portique.
148. Autel.
149. Antique autel de Sainte-Marie *in Turri*.
150. Palais de l'archiprêtre.
151. Campanile.
152. Tables de bronze portant gravés les noms des nations ou villes dépendantes du Saint-Siège.
153. Autel de Saint-Michel.
154. Autel.
155. Passage.
156. Autel du Sauveur dell'Abbondanza.
157.
158. Chapelle de l'Annonciation.
159. Autel.
160. Chapelle de Sainte-Pétronille.
161. Chapelle.
162. Passage.
163. Chapelle.
164. Autel de Saint-Jean-Chrysostome.
165. Cellules de religieux.
166. Passage.
167. Chapelle.
168. Chapelle de Saint-Lambert, tombeau des chanoines.
169. Chapelle où se gardait la chaire de saint Pierre.
170. Chapelle et tombeaux de Callixte III et d'Alexandre VI.
171. Lieu occupé autrefois par l'obélisque, centre du cirque de Néron.
172. Chapelle de Saint-André et de la Madone des Fièvres.
173. Chapelle.
174. Chapelle de la Sainte-Trinité et des Saints-Côme-et-Damien, sépulture des bénéficiers et clercs de la Basilique.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA BASILIQUE VATICANE

LIVRE I

LA MORT DE SAINT PIERRE

I. — LE VATICAN

II. — LES PREMIERS ACTES DE SAINT PIERRE

III. — SAINT PIERRE A ROME

LIVRE II

LES TOMBEAUX PRIMITIFS

V. — LA RUINE DE LA BASILIQUE CONSTANTINIENNE

LIVRE III

LA BASILIQUE MODERNE

I. — NICOLAS V ET JULES II

II. — MICHEL-ANGE

III. — L'ACHÈVEMENT DE LA BASILIQUE

IV. — LA CONFESSION

V. — LA SACRISTIE DE SAINT-PIERRE

VI. — [illegible] DE LA RENAISSANCE

LIVRE IV

LES RESSOURCES

I. — LES INDULGENCES

II. — LA RÉVÉRENDE FABRIQUE

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE

LIVRE I

LA DÉVOTION AU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

I. — LES RÉVÉRENDISSIMES CHANOINES

II. — LA LITURGIE AUTOUR DU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

III. — LE PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

IV. — L'INFLUENCE DU PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

V. — L'ORIGINE DU POUVOIR TEMPOREL DES PAPES

LIVRE II

LES PRIVILÈGES DU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

I. — AUTOUR DU PAPE

II. — LE COURONNEMENT DES EMPEREURS

III. — LA CANONISATION DES SAINTS

IV. — LES DEUX CLEFS

LIVRE III

LES PRINCIPALES DÉVOTIONS AUTOUR DU TOMBEAU DE SAINT PIERRE

I. — LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE

II. — LA STATUE DE SAINT PIERRE

III. — SAINTE PÉTRONILLE ET LA FRANCE

.BLE DES GRAVURES

[illegible] impr. Mame.